



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753185 5

643  
*Presented by*

*John Bigelow*

---

*to the  
Century Association*

\*DM  
Mercure







# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1744.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER;  
ruë S. Jacques.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty;  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIV

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

**L**ADRESSE générale est à Monsieur  
MOREAU, Commis au Mercure, vis-  
à vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui  
pour leur commodité voudront remettre leurs  
Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le  
Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette  
voje pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse  
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir  
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est  
toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le  
déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les  
envoient, celui, non-seulement de ne pas voir  
paroître leurs Ouvrages, mais même de les per-  
dre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays  
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront  
avoir le Mercure de France de la première main,  
& plus promptement, n'auront qu'à donner leurs  
adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire  
leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire  
porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messager-  
ries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1744.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

## E G L O G U E.

PALEMON, TIRCIS.

*Tircis.*



Vous aimez ! Palémon, que je plains votre sort !

Avec vous-même, hélas ! vous n'êtes plus d'accord.

Jadis, tout vous charmoit. Nos Bois & nos Muses  
settes

Vous offroient chaque jour de nouvelles beautés ;  
A ij Vous

1749  
1500 MERCURE DE FRANCE.

Vous rêvez maintenant ; c'est tout ce que vous faites.

Nos airs les plus touchans , si souvent répétés ,  
Sont, depuis peu, de vous avec peine écoutés.  
Faut-il donc que l'Amour , ce Tyran implacable ,  
Afflige dans nos Bois tout ce qu'ils ont d'aimable ?  
Tytire , ainsi que vous , pleure sa liberté ,  
Et l'aimable Daphnis n'en est pas mieux traité.  
Je me vois presque seul exempt de ses caprices.

*Palémon.*

Dites plutôt , Tircis : j'ignore ses délices.  
Que vous connoissez mal l'empire de l'Amour !  
Vous êtes jeune encor ; vous aimerez un jour.  
Laissez moi seul , Tircis , rêver à ma Bergere.

*Tircis.*

Non , je ne puis souffrir cette humeur solitaire,  
Si sur vous l'amitié me donne quelques droits ,  
Je vous entretiendrai tout le jour dans ce Bois.  
Reposons-nous ici ; l'agréable Sylvandre  
Et l'amoureux Damis doivent bientôt s'y rendre.

*Palémon.*

Adieu , vous devez les attendre.

*Tircis.*

Où fuyez-vous ? Pourquoi ne les attendre pas ?

*Palémon.*

La plus sombre retraite a pour moi plus d'appas ;  
Et d'aujourd'hui je ne veux rien entendre,

Que

Que le chant des Oiseaux , amoureux comme moi.

*Tircis.*

Je vous suivrai par tout. L'état où je vous voir,  
 Malgré vous , Palémon , m'impose cette Loi ;  
 Mais poutquoi me cacher le sujet de vos peines ?  
 Je ne veux point rompre vos chaînes ;  
 J'en voudrois seulement diminuer le poids.

Nommez-moi du moins la Bergere ,  
 Dont votre tendresse a fait choix.

*Palémon.*

Je l'aime , cher Tircis ; le nom n'importe guere ;  
 Ah ! que ne m'aime-t'elle , autant qu'elle m'est  
 chere !

Seule , l'autre jour , dans ce Bois ,  
 Je l'entrevis pour la premiere fois.

Que ma surprise fut extrême !  
 De ce trouble charmant j'ignorois la douceur.

Du tendre Amour un trait vainqueur  
 Me fit connoître à l'instant même  
 L'avantage d'avoir un cœur.

Vantez moins à mes yeux la froide indifferance ;  
 Epris d'une oisive indolence ,  
 Mon cœur eut , sans l'Amour , ignoré le bonheur.

*Tircis.*

Vantez moins de l'Amour les douceurs homicides.  
 Hélas ! combien ses traits perfides  
 N'ont-ils pas fait de malheureux ?

## 1502 MERCURE DE FRANCE:

Peut-être par d'indignes feux  
Vous-même êtes-vous sa victime.  
Son flambeau vient luire à nos yeux,  
Souvent pour éclairer le crime.  
Remontons au Berger Pâris ;  
De sa tendresse Helene fut le prix ;  
Mais de leur flâme illégitime  
Nâquit l'embrasement fatal, à son Pays.

### *Palémon.*

En vain vous m'étalez la tragique aventure  
De ce Berger infortuné ;  
Mon cœur n'en est point étonné ;  
Blessé par Cupidon, il chérit sa blessure.  
Ah ! si ce Dieu frappoit des mêmes traits  
L'aimable objet dont les naïfs attraits,  
Sans le secours de la parure,  
Ont sçu ravir ma liberté,  
Trop satisfait d'adorer sa beauté,  
Sans peine j'oublierois en cette conjoncture,  
Ce qu'a pour moi de plus cher la Nature.

### *Tircis.*

Tous me soins désormais deviendroient superflus ;

JUILLET. 1744. 1503

La Raison parle envain ; vous ne l'écoutez plus.

Quoi ! de notre amitié le conseil salutaire

Ne peut de votre amour un moment vous dis-  
traire ?

*Palémon.*

Tircis , je sçais ce que je dois

A l'amitié , dont votre cœur m'honore ;

Mais quand l'Amour fait entendre sa voix ;

C'est en vain qu'en nos cœurs l'amitié parle en-  
core.

*Par M. Boyer.*

*A Lyon , ce 15 Juin 1744.*



A iij RE-



*REPONSE du R. P. M. Texte, Dominicain, à la Lettre Anonyme, insérée dans le Mercure du mois de Janvier 1743, au sujet de la Médaille d'un de nos Rois, qui a pour Légende : VOTA MEA DOMINO REDDAM.*

**V**ous commencez, M. votre Lettre contre ma Dissertation, sur la Médaille en question, par une Ironie, qui est plutôt pour moi un sujet de louange que de blâme. « L'Ordre de S. Dominique, » dites-vous, d'un certain ton, a beaucoup » d'obligation au P. Texte, de toutes les » peines qu'il se donne à composer des Dis- » sertations, dans lesquelles il puisse faire » entrer, par occasion, quelque chose qui » soit à la gloire de son Ordre, quoiqu'on » en ait déjà publié plusieurs de cette es- » ce. Je doute que cette prédilection du R. » P. se soit mieux fait sentir que dans la » Dissertation qu'il vient de publier dans » celui du mois d'Août dernier. On y voit » une mention du Pape *Benoît XI*, qui n'est » faite, que pour pouvoir dire qu'il étoit » Dominicain.

Vous

Vous n'ignorez pas, M. que les Ordres Religieux ont donné de grands Sujets à l'Eglise, & que celui de S. Dominique, en particulier, n'est pas un des moindres parmi ceux qui se sont signalés de ce côté-là ; il seroit aisé de faire une longue \* énumération des Personnages illustres qui en sont sortis, quoique les professions tacites ayent dérobé à notre connoissance les Maisons d'affiliation à l'égard de plusieurs. *Domestica sed tamen vera*, disoit S. Gregoire de Nazianze, en faisant l'éloge de sa propre Famille ; si celui que je fais quelquefois de mon Ordre vous paroît trop affecté, prenez-vous-en à vous-même qui m'y engagez par votre Critique. Vous ne devez donc pas être surpris si, persuadé comme je le suis, du bon accueil que l'on fait à nos Journaux Littéraires François dans les Pays les plus éloignés, je prends plaisir d'y insérer de tems en tems des Dissertations sur des Faits Historiques, & d'y faire entrer des Faits intéressans de quelques-uns de nos Religieux, qui y ont du rapport, & dont le mérite a

\* *Quatre Papes : le Cardinal Gotti avec deux suffrages de plus, auroit fait le cinquième au dernier Conclave. Soixante-trois Cardinaux. Vingt-trois Patriarches, des Prélats sans nombre, &c.*

A v      été

été d'autant plus grand, que l'obscurité du Cloître d'où ils ont été tirés, n'a pû les cacher. Je le fais d'ailleurs, à l'exemple de tant d'Ecrivains Séculiers & Réguliers, qui par des Annales, ou par des Vies de Saints, concourent à la perfection de l'Histoire Ecclésiastique & Profane.

Au reste, M. ma tendresse filiale pour l'Ordre, dont j'ai l'honneur de porter l'habit, prouve combien j'estime mon état, & si elle s'est fait sentir, cette prédilection, dans ma Dissertation du Mercure du mois d'Août 1742, comme vous le dites, vous allez être convaincu que ç'a été très-à-propos, & toujours dans les bornes d'une juste moderation.

Cependant à vous entendre, je n'ai fait mention du Pape *Benoît XI*, que pour pouvoir dire qu'il étoit Dominicain. Le Lecteur impartial jugera si je devois m'en dispenser.

L'explication de la Médaille en question m'ayant nécessairement obligé de parler de deux victoires, remportées par deux de nos Rois sur les Flamans, sçavoir, Philippe-le-Bel à Mons en Puelle, & Philippe de Valois à Cassel, & des Vœux que firent ces Princes dans les périls où ils se trouverent, j'ai rapporté d'après M. le Gendre, *Hist.*  
de

*de France*, T. II, p. 446 : « Que le Pape  
 » Benoît XI envoya, sans en être sollicité,  
 » un Bref à Philippe-le-Bel, pour l'absoudre  
 » des censures fulminées par Boniface VIII  
 » contre sa personne Royale, grace inespe-  
 » rée, qui fit grand plaisir au Roi dans un  
 » tems où il avoit besoin de réunir toutes ses  
 » forces, pour dompter les Flamans. J'ai  
 ajouté que Benoît XI étoit Dominicain : le  
 Public devoit-il ignorer l'Ordre dont étoit  
 ce grand Pape, depuis peu beatifié, après  
 une démarche si héroïque, également avan-  
 tageuse au Roi, & à son Peuple, glorieuse  
 à l'Etat Religieux en général, & en particu-  
 lier à l'Ordre de S. Dominique?

Je vous aurois sans doute ennuyé, M. si  
 j'avois dit que Benoît XI, étant entré dans  
 sa jeunesse dans l'Ordre des FF. Prêcheurs,  
 s'y distingua tellement par sa Science & par  
 sa Vertu, qu'il passa par toutes les Charges  
 & fût Prieur, Provincial, & enfin IX Gé-  
 néral, & que le Pape Boniface VIII le fit  
 Cardinal, &c. *Hist. Eccl. par M. Fleury, T.*  
*XIX*, pp. 70 & 71.

J'ai marqué comme une suite naturelle  
 de cette victoire, remportée par Philippe-  
 le-Bel sur les Flamans à Mons en Puelle,  
 la Fondation du Monastere des Dames Do-  
 minicaines de Poissy, faite par ce même  
 Roi en 1304, dès qu'il fut de retour à Pa-

ris, & je l'ai fait d'après l'Auteur d'un ancien Manuscrit de l'Abbaye S. Victor, rapporté par les Sçavans Continueurs de *Bollandus* au 25 Août, au sujet du Lieu de la naissance de S. Louis; *Eodem tempore* (1304) *Rex Philippus reversus de Flandria nobile Monasterium Sororum Ord. Præd. instituit fieri in honorem Dei & B. Ludovici apud Pissiacum, ubi prædictus Sanctus extitit oriundus.*\*

Devois je, M. à votre avis, séparer cette pieuse Epoque que l'Auteur du Manuscrit de S. Victor a prétendu unir avec la victoire, les Vœux & les Fondations de Philippe-Bel? *Eodem tempore*, afin de donner un plus grand lustre à la juste reconnoissance de ce grand Prince envers Dieu, & à sa pieuse vénération pour la mémoire de S. Louis, son Ayeul. Et pouvois-je, encore une fois, omettre cette circonstance, sans faire tort à l'Auteur du Manuscrit, en lui ôtant le mérite de sa bonne intention, & sans dimi-

\* Des Sçavans en assés bon nombre, ont prétendu que le Saint Roi n'étoit point né a Poissy, comme on le croyoit communément avant eux. Le P. Texte, Dominicain, leur a répondu avec solidité; notre Auteur Bollandiste prend ouvertement son parti, donne un nouveau poids à ses preuves, & nous paroît détruire sans réplique celles de son Adversaire. Journal de Trévoux, Novembre 1743, page 2761.

nuer

guer la gloire du Vainqueur , dont la piété est ici si remarquable ? Venons à Philippe de Valois.

M. le Gendre, que j'ai déjà cité , faisant le recit de la victoire , remportée par ce Monarque sur les Flamans , au Siège de Montcassel , dit , en parlant de l'irruption des Ennemis vers la tente du Roi : *Heureusement le Confesseur du Roi , qui étoit Dominicain , n'étoit pas encore endormi ; sans cela tout étoit perdu.* M. l'Abbé de Choisy l'a écrit à peu près de même dans son *Hist. Eccl. T. VII, pag. 143.* Parlons , M. de bonne-foi ; me convenoit-il , étant Dominicain , d'alterer ou de tronquer de mon autorité le texte de ces deux Ecrivains , & de passer sous silence l'ordre de ce Confesseur , quand même j'aurois prévu que quelqu'un n'approuveroit pas une exactitude si indispensable ?

Au reste , nous ignorions le nom de ce Confesseur ; je le trouvai dans le *Traité de la Chapelle de nos Rois* par M. l'Abbé Archon , T. II , p. 237. J'en fis part à l'Auteur de l'Édition de Moreri , publiée en 1725 , & il en profita. L'Etat de la Maison du Roi Philippe VI , de 1328 , dit Archon , nous apprend les noms de son Confesseur & de ses Ecclésiastiques. Son Confesseur s'appelloit Nicolas Gorand , *Gorandus* , de l'Ordre de S. Dominique , » fort estimé , dit le P.  
» Mallet ,

## 1510 MERCURE DE FRANCE.

» Mallet, du Roi Philippe de Valois, qui  
» lui donna la direction de sa conscience.  
» Philippe, Roi de Navarre, Comte d'E-  
» vreu, & sa Femme Jeanne de France, lui  
» témoignèrent aussi leur affection, & à  
» cette Maison de Paris, car tous deux nous  
» donnerent chacun leur cœur, lui en 1343,  
» & elle en 1349.

On ignoroit, comme je l'ai déjà dit, ce  
*Gorand*; il y a plus; on le confondoit, &  
on n'en faisoit qu'une même personne avec  
un autre Dominicain, que le P. Echard  
nomme *Nicolaus de Gorrenno*. Gorrain, Con-  
fesseur de Philippe-le-Bel, long-tems aupa-  
vant, à qui ce Prince laissa une pension de  
quarante livres tournois par son Testament  
de l'année 1296. *Item, F. Nicolao de Gorren-  
no, quondam Confessori nostro, legamus singulis  
annis, quandiu vixerit, quadraginta libras Tu-  
ronenses.*

Il m'a fallu, comme vous le voyez, dé-  
broüiller tous ces Faits, les exposer par or-  
dre, les rendre sensibles aux Lecteurs, &  
utiles aux Ecrivains futurs, les précédents  
les ayant ignorés. Comprenez donc, M.  
combien ce long éclaircissement étoit néces-  
saire, & avouez enfin que vous avez eu  
quelque tort de dire, que ma Dissertation  
n'étoit uniquement, que pour faire sentir la  
prédilection que j'ai pour mon Ordre.

Comme

Comme ce fût la première année du Règne de Philippe de Valois, qu'il gagna sur les Flamans la Bataille de Mont-Cassel, le Théâtre des périls & des Vœux de ce Roi, & que par ce même Prince la Branche Royale des Capetiens, dite de Valois, qui a régné pendant 261 ans, venoit de monter sur le Trône, je ne pouvois me dispenser de faire voir dans une extinction si prompte & si inopinée des Princes de la Famille de Philippe-le-Bel, le droit que Philippe VI avoit à la Couronne par le Roi S. Louis, son Bisayeul, après la mort des trois fils de Philippe-le-Bel, successivement Rois, sçavoir, Louis X, Philippe V & Charles IV, décédés sans Enfans mâles. Et pour cela, j'ai été obligé d'entrer dans la Généalogie de Philippe VI. Est-ce l'avoir trop étendu, & hors de propos, que de nommer seulement son Pere Charles I, qui eut pour appanage le Comté de Valois, dont la Branche prit le nom, & qui étoit frere de Philippe le-Bel, tous deux fils de Philippe III, dit le Hardi, & petit-fils de S. Louis ? Me suis-je, encore une fois, trop étendu, & sans un juste motif, en ajoutant que Philippe VI avoit pour frere unique Charles II, Comte d'Alençon, une sœur & une nièce, nommées Isabeau de Valois Religieuses Dominicaines à Poissy, & un neveu,

nommé

nommé Charles III , Comte d'Alençon ,  
Dominicain , décedé Archevêque de Lyon ,  
Prince dont je devois nécessairement faire  
mention , comme étant neveu de Philippe  
VI , & son successeur à la Couronne de  
France , en qualité d'aîné des Valois , en  
cas de mort sans Enfants mâles ?

Vous me reprenez , M. d'avoir pris la dé-  
fense d'une Médaille qui n'en vaut pas la pei-  
ne , & qui étant postérieure de trois siècles à  
l'Histoire qu'elle représente , n'est ni fidelle , ni  
du tems marqué dans l'Exergue. Cela seul me  
suffit pour convaincre le Public éclairé , que  
je devois écrire sur ce sujet , quand cela ne  
serviroit qu'à faire connoître que vous êtes  
vous-même dans l'erreur ; & pour le faire  
solidement , je n'ai qu'à rapporter vos pro-  
pres termes , & ceux de M. l'Abbé Joly ,  
qui vous sont opposés ; cet Auteur ne doit  
pas vous être suspect , après le grand éloge  
que vous en faites & avec justice : commen-  
çons par ce que vous en avez écrit.

» Le P. Texte ne devoit-il pas se méfier  
» de cette Médaille , tirée de la France Mé-  
» tallique de *De Bie* , puisqu'elle rapporte  
» en l'an 1329 , l'acquit des Vœux de Phi-  
» lippe de Valois , qui , selon la Chronique  
» écrite dans le tems , durent être rendus  
» pendant l'Automne de 1328 , que le Roi  
» arriva à Paris ?

Je

Je remarque d'abord qu'incertain vous-même de ce Fait , vous n'osez pas avancer que ces Vœux furent effectivement rendus , mais simplement qu'ils durent être rendus ; mais une foible conjecture doit céder à l'Époque positive & réelle M. CCC. XXIX , qui est sur la Médaille en question , & avec d'autant plus de raison , que ce Monument a été fait pour représenter , non pas l'arrivée du Roi à Paris , mais son offrande dans l'Eglise de Chartres.

Vous ajoutez : „ Je suis donc bien éloigné de croire que le P. Texte ait bien choisi sa manière cette fois , en entreprenant la défense d'une Médaille qui n'en vaut pas la peine , puisqu'elle est postérieure de trois siècles à l'Histoire qu'elle représente . . . . . Ce que le P. T. vient de traiter a été discuté bien au long par M. Claude Joly , Chantre & Chanoine de N. D. de Paris , dans son *Voyage de Munster* . . . . . Chanoine , dont l'érudition & la sagacité étoient égales , pour ne laisser rien à désirer.

Voilà , M. votre texte ; voici celui de M. l'Abbé Joly , pag. 46. „ M. François Mezeray , *Hist. de Fr.* attribué à Philippe de Valois cette offrande à cheval , & en armes dans l'Eglise de Paris , mais pourtant il reconnoît que quelques-uns tiennent „ que

## 1514 MERCURE DE FRANCE.

» que c'est celle de Philippe-le-Bel , & il ne  
 » les contredit pas. Ce qu'il rapporte de plus  
 » considérable pour prouver ce qu'il dit ,  
 » est une Médaille qu'il a prise du Livre  
 » intitulé : *La France Métallique* , où est la  
 » figure du Roi armé, à cheval , qu'il prétend  
 » être semblable à celle qui est à N. D. de  
 » Paris , autour de laquelle Médaille on lit :  
 » *Vota mea Domino reddam* ; & au bas , M.  
 » CCC. XXIX. Cette date fait voir évidem-  
 » ment , que cette figure est de Philippe de  
 » Valois , & non pas de Philippe-le-Bel ,  
 » dont l'offrande fût faite en 1304. On peut  
 » observer sur cette Médaille , qu'elle n'est  
 » pas tout-à-fait conforme à la représenta-  
 » tion qui est à N. D. de Paris. . . . On peut  
 » dire , & il est vraisemblable , qu'elle est  
 » de Philippe de Valois , quand il alla à l'E-  
 » glise de Chartres , conformément aux  
 » Chroniques de S. Denis , & de ce même-  
 » tems.

Remarquez bien , je vous prie , la consé-  
 quence que tire M. Joly. Cette date fait  
 voir , dit-il , que la figure est de Philippe de  
 Valois , quand il alla à Chartres. La date de  
 1329 marque donc , selon cet Auteur , l'an-  
 née que le Roi accomplit son Vœu ; une  
 Epoque si juste & adoptée par un tel Ecri-  
 vain , ne doit plus être pour vous une rai-  
 son de proscrire , comme vous faites , la  
 Mé-

Médaille en question, mais plutôt un engagement à la reconnoître frappée du même tems. M. Joly rapporte ailleurs la teneur de la Chronique, dont voici le Texte Latin.

*Rex verò in Francia existens Beatum Dyonisium primitus vifitavit & postea*, sans fixer le tems, *ivit Carnotum*; » partant, ajoute M.

» Joly, qui considérera les termes de ce Passage, jugera qu'il y est parlé d'un Voyage & non pas d'un simple retour à Paris.

M. Joly a donc voulu par là, faire remarquer, que ce voyage de pieté d'un Roi vainqueur, qui devoit accomplir solennellement un Vœu fait dans le péril d'un combat, demandant de grands préparatifs, la cérémonie en fut différée. En effet, outre les préparatifs ordinaires, & nécessaires, il falloit que le Roi & ceux de sa suite, fatigués & mal équipés, après tant de travaux, eussent le tems de respirer & de s'équiper avec quelque loisir; qu'après une longue absence, chacun terminât des affaires retardées, & devenuës urgentes; que le Roi reçut, à cause de son avènement à la Couronne, la foi & hommage de tous les Seigneurs, & tenans Fiefs, dit Mezeray, que son prompt départ pour la Flandres ne lui avoit pas permis de recevoir de tous, & principalement d'Edouïard, Roi d'Angleterre, qu'il fallut sommer de s'acquitter de

ce

ce devoir pour les Duchés de Guyenne & de Ponthieu, sa Mere persistant à soutenir que le fils d'un Roi ne devoit pas s'abaisser devant le fils d'un Comte, en parlant de Charles, Comte de Valois, Pere du Roi Philippe VI. Edoüard rendit pourtant cet hommage au mois de Juin 1329. Tout cela demandoit, sans doute, un certain tems, & conduit insensiblement de l'Automne 1328, que Philippe arriva à Paris, à l'année 1329, qu'il alla, selon M. Joly, présenter son offrande à l'Eglise de N. D. de Chartres.

Voyez, M. combien vos sentimens sont opposés à ceux de l'Auteur, sur l'éloge duquel vous vous étendez si fort. Il adopte la Médaille de la *France Métralisée*, citée par Mézeray, & vous employez une page entière pour la proscrire. Il infere de la date 1329, que l'offrande fut faite cette même année, & vous inferez de la même date qu'elle n'est pas fidelle, puisque l'offrande dut se faire en 1328. Qui faut-il donc croire ? vous ou M. Joly, dont *l'érudition & la sagacité étoient égales, pour ne rien laisser sur cela à desirer, & à qui par un éloge si accompli vous donnez votre suffrage.*

De ce que je viens de dire, il est aisé de conclure, que la Médaille en question, bien loin d'être, comme il vous plaît de le dire,  
de

de trois siècles après ce qu'elle représente, est de la même année M. CCC. XXIX, marquée dans l'Exergue, & en laquelle ce qui est représenté fut accompli.

Vous finissez, M. par cet avis que vous me donnez, comme important, & cela est singulier, que le P. Texte prenne la peine de consulter l'Ouvrage de M. Joly, & il trouvera toute faite la besogne qu'il a voulu entreprendre.

Mais, M. si toute la besogne étoit faite par M. Joly, & bien faite, puisque vous assurez qu'il n'a rien laissé à désirer, comment vous êtes-vous avisé de vouloir gâter cette besogne, par des sentimens opposés aux siens? M. Joly adopte, après Mézeray, la Médaille de *De Bie*, & par la date, il la reconnoît fidelle & frappée de ce tems là; & vous, en soutenant le contraire, vous effacez d'un coup de plume ces deux beaux traits de son Ouvrage.

Toute besogne étoit faite, selon vous; il est vrai que M. Joly avoit prouvé que la Figure Equestre, qui est à N. D. de Paris est de Philippe le Bel, & que l'offrande de Philippe de Valois fut faite à Chartres, mais le R. P. Dubois, de l'Oratoire, qui a écrit l'Histoire de l'Eglise de Paris, publiée en 1710, dix ans après la mort de M. Joly, décédé en 1700, a écrit, T. II, p. 615, que  
la

la Figure , qui est dans cette Eglise , est de Philippe de Valois , & que ce Roi y fit son offrande , & non pas à Chartres. *Rex reversus Parisios. . . . tum militari apparatu intravit in Basilicam B. Mariae , iisdem armis indutus quibus pugnaverat, eodem insidens equo , quem cum armis Ecclesie B. M. obtulit. Vetus hujusce Religionis Regia Monumentum , effigies scilicet illa Equestris Regis cataphraeti ; haud dubiè Philippi VI. patet , &c.*

Il m'a fallu prouver nécessairement le contraire de cet Exposé , afin de faire éviter ces deux erreurs à des Ecrivains , qui , au préjudice du sentiment si bien fondé de M. Joly , autoient pû suivre celui du R. P. Dubois , & afin d'autoriser davantage celui de M. Joly , j'ai rapporté le témoignage de M. de la Barre , Editeur de la Chronique de S. Denys , que M. Joly cite , imprimée en 1723 , dans laquelle cet habile Editeur , après avoir bien examiné l'Original , & consulté d'autres Manuscrits , *Nova Editio ad fidem Manuscriptorum codicum expurgata* ; dit que le Roi Philippe VI alla à Chartres , *ivit Carnotum & arma & equum devotissimè presentavit.* S'il eût déjà fait cette offrande à Paris , il lui auroit fallu racheter le tout pour le transferer & le laisser à Chartres. J'ai mis la main à la plume , pour défendre le sentiment de M. Joly , attaqué dix ans après

après sa mort. Je suis fort blâmable, à votre avis, d'avoir rendu ce service à sa mémoire, & ce témoignage à la vérité ? Auriez-vous voulu, M. vous donner cette peine, vous à qui la réputation de cet Auteur paroît si chere, & qui cependant bien loin de le défendre, le combattez ouvertement ?

*Toute la besogne*, encore une fois, étoit faite, selon vous. Mais relisez l'Article, que M. Joly déclare n'avoir inferé sur cette matiere dans son *Voyage de Munster*, que comme une simple digression, & vous avouerez, M. qu'il n'y est pas fait mention des deux tiers des Faits, que j'ai exposés dans ma Dissertation, & toujours par rapport à la Médaille. M. Joly parle, il est vrai, au sujet de cette Médaille, mais il s'étend beaucoup plus sur les Fondations faites par les deux Rois Philippe le Bel & Philippe de Valois, sur les Terres assignées pour les fonds des Rentes, & ensuite rachetées, &c. Et moi je me suis particulièrement attaché à recueillir les sentimens des Auteurs au sujet de la Médaille, de la Figure Equestre, du tems de l'offrande, de l'Eglise où elle fut faite. J'ai rapporté les motifs des Déclarations de guerre entre les François & les Flamans, les saintes dispositions qui précédèrent le départ de Paris, & le Combat de Philippe VI, avec des circonstances curieuses &

# 1520 MERCURE DE FRANCE.

& particulieres , les discours enfin tenus contre ce Prince par ses ennemis , les artifices qu'ils employeroient pour surprendre sa Personne Royale , & la vigilance heureuse de son Confesseur , Dominicain , pour le garantir. Jugez , M. par cet Exposé , si toute la besogne étoit faite , & si les quinze pages de ma Dissertation ont été aussi inutilement employées que vous le pensez & que vous le dites.

Je suis , Monsieur , &c.

*A Paris , le premier Avril 1744.*



**NOUVELLE** Traduction du Distique de Virgile : Nocte pluit totâ , &c.

**D**Es Torrens chaque nuit semblent tomber des Cieux ;

Chaque jour fait briller un Spectacle à nos yeux.

Notre Auguste Empereur & le Dieu du Tonnerre

Partagent tour à tour l'Empire de la Terre.

**J. G. L. T. D. M.**



**AVEU**



*A V E U à M. B.*

**V**ous, que j'aimai long-tems de l'Amour le plus  
tendre,  
Vous, qui m'aimez encore avec emportement,  
Sans colere aujourd'hui pourrez-vous bien entendre  
L'aveu que doit vous faire un infidèle Amant ?  
Quand vos attraits vous soumirent mon cœur,  
Quelque-tems ma Raison séduite  
Ne vit en vous d'autre mérite,  
Que la Beauté, l'Esprit, & la Douceur,  
Mais lorsqu'à vos Vertus cedent tant d'avantages,  
L'Amour & tous les feux,  
D'autant plus inconstans qu'ils sont impétueux,  
Vous soumettant les cœurs, offrent de vains hom-  
mages.

De la Beauté  
La Volupté  
Est le partage,  
Et l'Amitié constante & sage  
De la Vertu doit être le seul gage.  
Ne me nommez plus votre Amant,  
Mais soyez-moi l'Ami le plus fidèle,  
Car, sans changer d'objet de mon attachement,  
J'ai préféré l'ardeur qui doit être éternelle.

*B. D.*

*B*

*LET-*



*L E T T R E écrite par M. D. L. R. au R.  
P. Dom I. L. D. La C. Bénédicte, de la  
Congregation de S. Maur, au sujet du Li-  
vre de l'IMITATION DE JESUS-CHRIST.*

**M**ON REVEREND PERE,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser une sçavante Dissertation dans le Mercure, au sujet de l'Edition de l'Excellent Livre de l'Imitation de J. C. que M. l'Abbé Lenglet a donnée au Public en l'année 1731, avec sa Traduction, faite, comme porte le titre, sur l'ancien original François. Cette circonstance, M. R. P. vous parût singuliere, & vous engagea à examiner les raisons que l'Editeur donne dans sa Préface, pour soutenir que le texte Latin de *l'Imitation* n'en est pas l'Original; que l'Original est François, & que le Latin n'est qu'une Traduction, &c. c'est-à-dire, soutenir le contraire de ce que les Sçavans, les meilleurs Critiques, tout le Monde enfin, a pensé jusqu'à présent au sujet de cet Ouvrage. On ne peut rien ajouter à la sagacité, avec laquelle vous avez discuté cette espece de Problème, discussion qui vous a obligé de conclure

clure, qu'il est clair & manifeste par les plus anciennes Editions de ce Livre, soit Latines, soit Françaises, que le texte Latin en est le véritable Original, & conséquemment, que le sentiment de M. l'Abbé Lenglet est tout-à-fait insoutenable. Votre Dissertation est datée de Paris le 23 Septembre 1742, & imprimée dans le Mercure du mois de Novembre suivant, p. 2346.

Je puis vous assurer, M. R. P. qu'elle a fait du bruit dans le Monde Littéraire, & que plusieurs Sçavans ont pris hautement votre parti, mais personne ne l'a fait avec plus de solidité & de profit que le R. P. Boudet, Chanoine Régulier de S. Antoine, par une Lettre du 15 Janvier 1743, imprimée dans le Mercure du même mois, p. 103, que vous avez vûë dans le tems, & dont tout le Monde a paru satisfait.

Depuis ce tems-là, M. R. P. vous nous avez quitté, si c'est quitter ses amis, que de suivre la grace de son Etat, obéir à ses Supérieurs, en passant d'un Monastere à un autre, & de porter par tout l'amour de la régularité, & l'inclination à cultiver la bonne Littérature. Je vous ai cependant promis de vous donner avis de tout ce qui pourroit survenir de nouveau dans cette contestation, surtout de la part de M. l'Abbé L. personnellement intéressé. Il a couru quel-

que-bruit qu'il préparoit une Réponse à votre Dissertation , mais je crois qu'il y a lieu d'en douter , car ayant rencontré un jour ce sçavant Abbé à S. Germain-des-Prez , il ne m'en parla pas , & l'occasion étoit belle , puisqu'il me dit qu'on alloit imprimer pour la troisiéme fois sa Traduction de l'Imitation de J. C. & cela il y a plus de six mois.

Il est à croire qu'il supprimera dans l'Avertissement l'article qui se lit dans celui de l'Edit. de 1731. Après avoir dit que ce Livre est connu & révééré dans tous les Pays ; qu'il est traduit en toutes les Langues , & qu'il a passé jusqu'à la connoissance des hommes les plus barbares , l'Auteur ajoute ; *Un Religieux, étant allé trouver un Roi de Maroc , ce Prince le lui fit voir dans sa Bibliothèque , traduit en Langue Turque , & lui témoigna le préférer à tout autre Livre.* Ce qui est copié & mal copié de presque toutes les Préfaces des Editions précédentes , & ce qui est également faux dans le fait & absurde , comme je l'ai démontré dans une de mes Lettre , imprimée dans le Mercure de Décembre 1735 , p. 2853.

J'ai rendu compte dans la même Lettre de la Traduction de ce Livre en Langue Arabe , par un zélé Missionnaire , Carme Déchaussé ; j'ai dit dans quelles circonstances &

& à quelle intention elle fut faite , enfin quel en fut le succès à l'égard des Mahomérans , que l'Auteur avoit en vûë , lesquels ne pûrent jamais goûter un pareil Ouvrage , si opposé aux visions de l'Alcoran , &c. Vous avez vû , M. R. P. cette version Arabe dans mon Cabinet , & vous sçavez que j'en fais un grand cas , parce qu'elle est d'une élégance parfaite , & que rien n'y manque du côté de la diction & du Style ; elle peut être du moins très-utile pour les Chrétiens de Syrie , qui n'entendent que la Langue Arabe. Elle fut imprimée à Rome aux dépens de la Congrégation de la *Propagande* en l'année 1663 , c'est-à-dire , long-tems après qu'on a dit , contre la vérité , dans plusieurs Ouvrages , que ce Livre avoit été traduit en toutes les Langues , &c. mais il s'en faut bien que cela soit exactement vrai.

J'ai cependant donné une Liste des Versions qui sont venuës à ma connoissance , dont les principales sont la Grecque du P. *Georges Mario* , de la Compagnie de Jesus , l'Italienne de *Prospero Farandi* , Chanoine Régulier de Milan , imprimée à Paris , chés Camusat & P. le Petit en 1645 ; l'Espagnole par le pieux J. Eusebe de Nieremberg , Jésuite , & l'Angloise sans nom d'Auteur , imprimée à Londres en 1699, J'ai aussi vû

B iij plu-

plusieurs belles Editions du texte Latin, dont la plus ancienne est du Vénéralble *Georges l'irkamen* \*, Prieur de la Chartreuse de Nuremberg, imprimée à Nuremberg en l'année 1494. J'ai remarqué que presque tous ces Traducteurs & Editeurs donnent cet Ouvrage à Thomas à Kempis.

L'Auteur de la Version Arabe, que je possède, est, comme je l'ai dit ailleurs, le P. Célestin de Ste Ludovine, Carme Déchauffé, le même dont il est parlé dans mon *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, &c. qui étoit Supérieur des Carmes Déchaux de cette Montagne, lorsque le pieux M. de Chasteuil s'y retira, & qu'il y mourut en l'année 1644. Ce Pere prononça son Panégyrique en Arabe. Il s'appelloit dans le monde Pierre *Golius*, & étoit frere du fameux Jacques *Golius*, Professeur en Arabe à Leyde, qui avoit succédé à *Erpenins*.

Depuis votre départ de Paris, j'ai fait, M. R. P. l'acquisition de deux autres Traductions du même Livre; la première que j'estime infiniment, est celle du respectable LOUIS DE GRENADE, pieux & célèbre Dominicain Espagnol. Je la trouvai, par un heureux hazard, parmi d'autres Livres mis en vente dans un Carrefour de cette Ville.

\* Il a donné une Edition entiere des Oeuvres de Thomas à Kempis.

C'est

C'est un fort épais Vol. in-16, relié en maroquin, & orné des Armes de Bourbon Vendôme, &c. Le Titre est CONTEMPTUS MUNDI. *O Menos precio del Mundo, con un Tratado de Oraciones y ejercicios de devocion, de F. LUIS DE GRANADA. En Sevilla en Casa de Juan de Leon 1609.* Il y a à la tête une courte Préface, digne du sujet & du Traducteur. L'Abbé Lenglet en a donné l'Analyse dans la première Edition de sa Traduction Française. La Version du P. de Grenade me paroît exacte, énergique, & écrite dans la plus grande pureté de la Langue Castillanne.

L'autre acquisition est un peu singulière, & l'effet d'un hazard plus particulier. Mon Domestique en allant à la Messe cet Hyver dernier, de grand matin, à l'Abbaye S. Germain-des-Prez, trouva sur le pavé de la grande cour du Palais Abbatial un Livre, petit in-12, enchassé dans une espee d'étui de carton de couleur brune. Après quelques démarches inutiles pour pouvoir le rendre à son Maître, le Livre me fût apporté, & je vis, non sans quelque étonnement, une Traduction Française de L'IMITATION DE J. C. faite pour l'usage des Protestans, & imprimée en Hollande. En voici le premier titre au bas d'une vignette, qui occupe la première page : *Prens L'IMITATION DE JESUS-CHRIST*

CHRIST à cœur. Dans la vignette, le Sauveur est représenté enseignant sur la Montagne.

A la seconde page est ce Titre, *KEMPIS COMMUN, ou les Quatre Livres de l'Imitation de Jesus-Christ, traduits pour l'édification commune de tous les Chrétiens qui desirerent de s'avancer dans la solide Piété. Nouvelle Edition retouchée & plus correcte, I. Vol. in-12. A Amsterdam, chés Henri Wetstein 1701.* On voit sur la même page, par maniere d'ornement, une autre gravûre, mais beaucoup moindre, qui représente J. C. montré aux Juifs par Pilate, avec ces mots au-dessus. *Le voici l'Homme-Dieu, l'exemple qu'il faut suivre.*

Suit un *AVIS au Lecteur*, où l'on donne une idée générale de cet Ouvrage. L'Auteur y déclare d'abord, qu'il n'est pas nécessaire de recommander un Livre, qui l'est déjà depuis si long-tems par sa propre dignité, & que cette Edition n'est faite que pour le rendre plus commun à toutes sortes de Chrétiens. On fait ensuite une espece d'Analyse des IV Livres qui composent cet Ouvrage. En parlant du IV & dernier Livre, le Traducteur dit, comme on a dû s'y attendre, » qu'il » montre les mouvemens & dispositions les » plus enflamés d'une ame aspirante après » la reception de l'Esprit de Jesus-Christ.

Lan.

Langage inconnu à nos Peres , qui ont toujours reconnu , comme toute l'Eglise le reconnoît dans cette Partie de *l'Imitation* , la maniere dont l'Ame doit participer au plus grand de tous les Mysteres , afin qu'elle y trouve de quoi faire croître sans cesse ses desirs & son amour pour J. C. par une fréquente participation de son Corps adorable , qui purifie de plus en plus les Ames pures , & les comble de graces toujours nouvelles.

On trouve ensuite une longue Préface , dont le commencement est destiné à relever l'excellence de ce Livre ; le reste est rempli par des moralités édifiantes.

A la tête de chaque Livre est une petite Estampe qui a rapport au sujet , selon les Idées de notre Auteur. Celle qui précède le IV Livre , représente J. C. à la table de Simon le Pharisien , & la Femme Pécheresse à ses pieds , &c. L'Estampe est précédée d'un *AVIS sur la Traduction ou Paraphrase de ce quatrième Livre.*

On apprend au commencement de cet *Avis* , » que le Livre en question n'avoit  
 » pas encore été joint aux Traductions  
 » qu'on avoit publiées de cet Ouvrage ,  
 » pour ceux qui ne sont point de la Com-  
 » munion Romaine , mais qu'il contient  
 » des choses trop édifiantes , pour n'en pas

B v » com-

» communiquer la substance aux bonnes  
 » Ames d'entre les Protestans qui cherchent  
 » Dieu, &c. On sent au reste combien le  
 Traducteur a été gêné dans son travail sur  
 ce IV Livre, & qu'il a été souvent obligé  
 de paraphraser, comme il le dit lui-même,  
 plutôt que de traduire, c'est-à-dire, s'éloi-  
 gner de la vérité de la Lettre, pour suivre la  
 Doctrine erronée des Prétendus Réforma-  
 teurs.

Voilà, M. R. P. une Idée de ce Livre, que  
 vous connoissez peut-être avant moi. Je le  
 garderai par une espèce de curiosité, à moins  
 que par l'effet d'un autre hazard, il ne re-  
 trouve son Maître ou sa Maîtresse, car il  
 paroît qu'il a appartenu à une Dame, la-  
 quelle le tenoit d'une autre Dame, par qua-  
 tre lignes d'une écriture de femme, qui pa-  
 roissent sur le revers de la première vignette.  
 Je vais les copier ici, parce que ma Lettre  
 sera imprimée, & que je suis prêt à rendre  
 le Livre à quiconque aura droit de le recla-  
 mer.

*Je vous prie, ma chere, de garder ce Livre,  
 & de penser quelquefois à votre très fidèle Au-  
 guste Louise Langverth de Simmern.*

Il me reste, M. R. P. à vous dire un mot  
 d'une autre Edition de *l'Imitation*, que je ne  
 connoissois pas, & que je trouvai dernière-  
 ment chés un de vos Confreres de S. Ger-  
 main-

main-des-Prez. Le Titre est tel THOMÆ à  
 KEMPIS, *Canonici Regularis Ordinis S. Au-*  
*gustini, DE IMITATIONE CHRISTI Libri IV.*  
*Ex recensione P. Joannis Frontonis, Canonici*  
*Regularis Sta Genovefa O. d. S. August. cum*  
*evictione fraudis qua non nulli usi, id operis*  
*cuidam Gersen ascripsere. I Vol. in-8°. Pari-*  
*siis apud Seb. Cramoisy, &c. M. DC. XLIX.*

L'Ouvrage est dédié à M. MOLE', Premier  
 Président du Parlement, par une longue  
 Epitre, qui sert aussi de Préface : on y  
 trouve des idées & des expressions singulie-  
 res. L'Auteur rappelle d'abord l'Histoire des  
 deux Femmes, qui s'adresserent à Salomon,  
 au sujet de l'Enfant dont chacune prétendoit  
 être la véritable Mere ; comme aujourd'hui,  
 dit-il, on voit paroître deux Peres du Livre  
 de l'Imitation, &c. *Rem non multum absimi-*  
*lem hic agimus. Siftuntur tibi duo prolis unius*  
*nuncupati, &c.* Il plaide ensuite devant le  
 même Juge la Cause de Thomas à Kempis,  
 son Confrere ; il met tout en usage pour ga-  
 gner ce grand Procès, jusques aux *Concessis*  
 & aux jeux de mots. Je crois, M. R. P. que  
 la gravité du Premier Président *Molé* ne pût  
 gueres tenir contre cette phrase : » *Spes est*  
 » *eos (les Adversaires) tantæ autoritatis Mole*  
 » *Compressos, de Colligendis faccinis serio*  
 » *cogitaturos, &c.* Qu'en pensez-vous ?

Suivant les éloges que de Grands Hommes

ont donné à ce Livre, autrefois, dit il, fausement attribué à *Jean Gerson*, principalement en Italie. A la tête de ces éloges, sont ceux de S. Ignace, & du Cardinal Bellarmine. L'Auteur n'oublie pas de rapporter la Fable, que j'ai réfutée ailleurs, du Livre de *l'Imitation*, trouvé par un Religieux dans la Bibliothèque d'un Prince Mahometan, traduit en langue Turque, & très-estimé de ce Prince, &c. Je suis, M. R. P. &c.

*A Paris, le 30 Juin 1744.*

P. S. J'ai oublié, M. R. P. de vous parler d'une très-belle Edition de *l'Imitation* de J. C. faite l'année dernière en cette Ville, sous ce Titre, *De Imitatione Christi Libri Quatuor, Parisiis, Typis Antonii Boudet 1743, 1 Vol. in-8°. de 430 pages*, sans trois Vies de Thomas à Kempis, écrites en Latin par differens Auteurs, & la Table des Chapitres.

Il y a à la tête, un court Avertissement, aussi en Latin, qui apprend quelques circonstances que j'ignorois. Le nouvel Editeur assure, que ces IV Livres de *l'Imitation*, qu'il appelle avec raison, *Libros verè aureos*, ont été imprimés sur un Exemplaire très-châtié de l'Edition du Louvre, faite en l'année 1640; Edition parfaitement belle, exécutée sur les Manuscrits les plus au-

ten-

tiques , par l'ordre du Cardinal de Richelieu , & expreffément faite , pour servir de modèle & de guide à toutes les futures Editions de cet excellent Ouvrage.

Au reste , on n'a gueres vû de Livre mieux imprimé que celui-ci , ni en plus gros & plus beaux caracteres , pour la commodité des personnes âgées , ni sur de plus beau papier. Une vignette très-bien gravée , dont les figures Symboliques répondent au sujet général , orne le Frontispice du I Livre. On trouve à la fin l'Approbation de M. de Marcilly , Docteur de Sorbonne , Censeur Royal.



*REPONSE de M. F. . . à une proposition de Mariage.*

**S**ous le Drapeau d'Hymen tu veux que je m'engage ,

Ami ; je m'en défends par plus d'une raison.

J'ai quarante ans passés ; je suis déjà grifon ;

Je n'ai gueres de bien ; j'entends peu le ménage.

A force de vivre garçon ,

Je m'en suis fait un doux usage.

Partisan du repos , j'évite volontiers

La discorde , le bruit , l'embarras & la peine :

D'ail-

D'ailleurs, je ne crains point que mon petit Do-  
maine

Manque , après ma mort d'héritiers ;  
J'en ai provision , ce me semble , assez grande ,  
Pour n'être , à cet égard , aucunement gêné.

Qui ne m'en croit , qu'il le demande

A *Joseph Frigot* , mon aîné ,

Expert faiseur d'Enfans , ses plus cheres richesses ;  
Et son plus précieux trésor.

Chés lui j'ai , grace au Ciel , sept Neveux & trois  
Nièces ,

Sans compter cependant ceux que j'attends enco-

*Frigot.*



**MANA**



*MANDEMENT de M. l'Evêque  
d'Auxerre, qui ordonne des Prières publi-  
ques, pour demander à Dieu sa protection  
sur la personne du Roi & la prospérité de  
ses armes.*

**C**HARLES, par la miséricorde de Dieu,  
Evêque d'Auxerre : A tous Doyens,  
Chanoines, Chapitres, Abbés, Prieurs,  
Curés, Vicaires, Supérieurs, & Supérieu-  
res de Communautés Séculières & Régulié-  
res de notre Diocèse : Salut & Bénédic-  
tion.

Nous vous avons souvent exhortés, mes  
très-chers Freres, de recourir à la Divine  
Miséricorde dans ces tems tristes & fâcheux,  
où le Royaume n'étant ni en Paix ni en  
Guerre, s'est vû privé de tous les avantages  
de la paix, & plongé dans les risques & les  
désastres d'une cruelle Guerre. Nous avons  
ordonné des Prières publiques, pour deman-  
der au Seigneur, qu'il daignât détourner de  
dessus nous le fleau de la Guerre, & nous  
procurer une Paix solide & durable. Ajour-  
d'hui, il faut redoubler ces prières avec une  
nouvelle instance ; des motifs encore plus  
pressants nous y engagent.

Le

Le Roi , après avoir épuisé toutes les voyes de conciliation , & avoir reconnu l'irutilité de ses démarches , pour procurer le repos à ses peuples , & la Paix à l'Europe , a été forcé de déclarer la Guerre aux Puissances ennemies de la Paix , & ce qui doit faire une plus vive impression sur des cœurs François , le Roi , marchant sur les traces de ses augustes Ayeux , est allé se mettre à la tête de ses armées , pour les animer par sa présence , & pour les faire triompher plus sûrement de tous les dangers auxquels il veut lui-même s'exposer.

Cette circonstance si intéressante pour nous , fait en quelque sorte oublier les autres sujets de frayeur & de crainte qu'inspire nécessairement une Guerre générale , & pénétrés des mêmes sentimens d'affection & d'amour que les troupes de David lui témoignèrent , lorsqu'après les avoir rangées en ordre de bataille , il leur dit : *Je suis résolu de marcher avec vous ; Rois, c. 18, v. 2, 3.* Nous aurions tous voulu pouvoir empêcher notre Monarque d'exposer sa personne sacrée , plus précieuse à ses sujets que les Armées entières.

*Maintenant donc , M. T. C. F. élevons nos voix vers le Ciel , & demandons au Tout-Puissant qu'il brise la force des armées ennemies. 1 Mach. c. 4, v. 10.* Tandis que notre Roi  
com-

combat pour venger les injures faites à la Majesté de son Trône, pour soutenir les Droits de ses Alliés, & pour réprimer les entreprises de nos ennemis, & que tant de braves & fidèles Citoyens sont prêts à répandre leur sang sous ses yeux, ne cessons point d'importuner le Dieu des Armées par les cris de nos cœurs & de nos bonnes œuvres. » Sçachez, disoit aux Juifs le Grand » Prêtre Eliacim, que le Seigneur vous » exaucera, si vous perseverez dans les jeû- » nes & les prières, & souvenez-vous que » Moÿse, ce fidèle serviteur de Dieu, abbat- » tit l'orgueil d'Amalec, en combattant, » non avec le fer & l'épée, mais avec l'ar- » deur & la sainteté de la priere. *Judith, c.*

4. L'Écriture remarque que les Juifs, animés par cette exhortation, demeuroient en la présence du Seigneur, uniquement occupés à le prier, & qu'en même-tems les Prêtres se présentoient à l'Autel, pour offrir les Sacrifices. *Tous prioient de tout leur cœur. Tous criotent au Seigneur avec la plus grande instance de visiter son Peuple, & de venir à son secours. Tous hommes & femmes, humilioient leurs âmes dans les jeûnes & dans les prières.* De telles Prières, M. T. C. F. si dignes de vous être proposées pour modèles, ne pouvoient être infructueuses, & la délivrance de ce Peuple, menacé d'une ruine entière, en fut le fruit. Graces

Graces au Seigneur, nous n'en sommes pas à ce degré de calamité : le Royaume est en état de repousser les efforts de tous ses ennemis, & il trouve dans son propre fond des forces & des ressources capables de dissiper leurs projets & de les en faire repentir. Mais faut-il attendre ces extrémités, pour intéresser le Ciel en notre faveur, & pour implorer son secours ? Et d'ailleurs, que peuvent les forces & les ressources des Empires les plus florissans, si Dieu, Maître Souverain de ces Empires, n'en est le protecteur & le rempart ? *C'est à vous, ô mon Dieu, qu'appartient la Grandeur, la Puissance, la Gloire & la Victoire.* 1. Paral. 29.

Commençons, M. T. C. F. par reconnoître humblement, que ce sont nos péchés qui nous ont attiré le terrible fleau de la Guerre, & faisons cet aveu dans le fond de nos cœurs : *Où, Seigneur ; vous êtes en colère contre nous, parce que nous vous avons offensé.* Is. ch. 64, v. 5. Entrons dans les sentimens que cet aveu, s'il est sincere, doit nous inspirer ; travaillons sérieusement à la réformation de nos mœurs, & prevenons par de dignes fruits de pénitence la rigueur des Jugemens de Dieu. Alors ce Dieu de bonté, touché de nos humiliations & de nos larmes, arrêtera le cours de ses vengeances, & il ordonnera à l'Ange qui nous frappe,

frappe, de remettre dans le fourreau l'épée qui a déjà répandu tant de sang, & immolé tant de victimes.

Que les ames Chrétiennes ne considerent pas seulement dans les horreurs de la Guerre les pertes & les calamités temporelles, la désolation des Campagnes, le pillage des Lieux exposés à la fureur du soldat, les incendies, les ravages, le sang & la mort des guerriers, mais qu'elles s'occupent d'un objet plus intéressant pour la Foi, & plus affligeant pour la Piété. La multitude des crimes, que la Guerre la plus juste entraîne après elle, & qui sont cause de la perte éternelle de tant d'ames; voilà principalement ce qui doit les engager à gémir, à prier, & à faire une sainte violence au Seigneur, pour obtenir de lui qu'il daigne mettre le Royaume à l'abri des maux si funestes, & faire refleurir sur la terre une Paix qui laisse aux pécheurs le tems de faire pénitence, & aux Justes la liberté de *mener une vie paisible & tranquille en toute piété & chasteté.* 1. T. 2.

Surtout, M. T. C. F. unissons nos cœurs & nos voix, pour attirer sur notre Auguste Monarque la protection du Dieu des Armées. Demandons-lui avec toute la ferveur dont nous sommes capables, qu'il le *couvre de son amour comme d'un bouclier.* Ps. 5. 13; & qu'en même-tems qu'il déploiera contre  
 ses

ses ennemis la force de son bras, il fasse éprouver à son cœur la douceur & la puissance de sa grace, afin que chacun de nous puisse dire dans de saints transports de joye : *C'est présentement que j'ai connu que le Seigneur a sauvé son Christ. Ps. 19, 7.*

A CES CAUSES, & pour nous conformer aux intentions de Sa Majesté, après en avoir conféré avec nos Vénérables Freres les Doyen, Chanoines, & Chapitre de notre Eglise Cathédrale, nous ordonnons qu'aussitôt après la reception de notre présent Mandement, & jusqu'à la fin de la Campagne, on dira dans toutes les Eglises de notre Diocèse, à toutes les Messes, la Collecte, qui est intitulée dans le Missel, *pro Rege & ejus exercitu*, & qu'en outre à toutes les Messes hautes, on chantera le Verset *Domine salvum fac Regem &c*; que Lundi prochain, 18 du présent mois & les deux jours suivans, on fera dans notre Eglise Cathédrale, les Prieres de quarante-heures, avec exposition du Très-Saint Sacrement; qu'en chacun desdits jours, lesdites Prieres commenceront le matin par une Messe solennelle, & finiront le soir par un Salut, dans lequel on chantera l'Antienne du Saint Sacrement, *Ecce Deus*, p. 285, du Processionel; le Verset *Verè tu es*, p. 293. L'Oraison *Deus qui nobis*, p. 294. Le Trait *Usquequo*, &c.

p. clxj. Le Pseaume 19, *Exaudiat te Dominus*. Le Verset *Fiat misericordia*, p. clxiii. Les Oraisons, *Deus qui culpas*, p. cliv, & *Deus in te sperantium*, p. cliv. L'Ant. de la Sainte Vierge *Peccavimus Domino*, p. clxiii. Le Verset & les trois Oraisons, p. suivante. Que les mêmes Prières de quarante heures seront faites pendant trois jours dans toutes les autres Eglises de la Ville, suivant l'ordre qui sera marqué à la suite de notre présent Mandement, & pareillement dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse, en sorte que dans les Villes où il y a plusieurs Eglises, la principale les fera la première, & les autres successivement après. A l'égard des Eglises de la Campagne, lesdites Prières de quarante-heures se feront les trois premiers jours de Dimanches ou Fêtes chômées, qui suivront la publication de notre Mandement. Nous accordons quarante jours d'Indulgence à toutes les personnes, qui étant bien disposées assisteront avec piété aux susdites Prières.

Nous ordonnons en outre, que jusqu'au retour de Sa Majesté, on fera dans notre Eglise Cathédrale, & dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse, tous les Dimanches & toutes les Fêtes chômées, entre Vêpres & Complies, un Salut où l'on chantera les Prières cy-dessus marquées, à l'exception de

## 1542 MERCURE DE FRANCE.

de l'Ant. Verfet & Oraifon du Très-Saint Sacrement.

MANDONS à nos Archiprêtres de faire tenir au plûtôt notre préfent Mandement à tous ceux qu'il appartiendra , pour être publié & obfervé dans toute l'étendue de notre Diocèfe.

DONNE' à Regennes ce 11 May 1744.  
*Signé* † CHARLES, Evêque d'Auxerre, *Sc.*

---

### *LETTRE du Roi , à M. l'Evêque d'Auxerre.*

**M**. l'Evêque d'Auxerre , j'ai pris la réfolution de me rendre fur ma Frontière de Flandres , pour y commander en perfonne l'armée que j'y ai fait afsembler , & je vous fais cette Lettre , pour vous dire que je fouhaite que vous ordonniez des prieres publiques pour l'heureux succès de mon Voyage , & pour attirer la Bénédiction du Ciel fur mes juftes entreprifes. La connoiffance que j'ai de votre affection à mon fervice , m'affûre que vous vous conformerez avec zèle à mes intentions. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait, M. l'Evêque d'Auxerre, en fa faine garde. Ecrit à Verfailles le 2 Mai 1744. *Signé*, LOUIS. *Et plus ba*. PHELPEAUX. *Et au dos eft écrit* : A M. l'Evêque d'Auxerre , Confeiller en mes Confeils.

**EPITRE**



## EPI TRE,

à Mad. B. en lui envoyant l'Extrait-Baptis-  
taire de Mlle L. ....

**S**ur l'âge de Florise il faut vous satisfaire ;

Iris , après votre incredulité ,

Mon soin ne sçautoit vous déplaire ,

Et je le dois à ma sincerité ,

Dont vous avez publiquement douté.

Or , pour éclaircir cette affaire ,

La Piece jointe ici m'a paru nécessaire ;

Mais que je sçache au moins pourquoy

Sur un tel point vous m'avez fait injure ,

Car sur les jeux de la Nature

Vous paroissez aussi docte que moi ,

Et vous sçavez , ne vous déplaise ,

Que sur les ans & sur les traits

Elle se joue & badine à son aise ;

Ma fille à douze , en paroît seize ;

Vous, Iris , qu'elle orna sans doute pour jamais

De

344 MERCURE DE FRANCE.

De talens, d'esprit & d'attraits ;

( Quoique Veuve , Tutrice & Mere ,

Je crois de quatre ou cinq Enfans ,

Qui feroient honneur à Cythère )

Vous ne paroissez pas vingt ans.

Ce miracle devrait vous rendre plus crédule

Sur l'âge de votre prochain ;

Qu'il ne vous reste, Iris, aucun scrupule ;

Sur le vôtre ni sur le sien.

Ne cherissons de la jeunesse ,

Que celle qu'à nos yeux présentent nos Enfans ;

Renaissons par les sentimens ,

Que nous devons leur inspirer sans cesse.

Un lustre que l'on cache , est-il moins écoulé ?

Hélas ! c'est ajouter à nos ans un mensonge ;

C'est opposer l'erreur d'un songe

Aux charmes de la Vérité.

*Par M. D. L.*

**EPI.**



*EPIGRAMME* d'Owen , Poëte An-  
glois , sur le Vers à Soye.

**A** Rte mea pereo , tumulumque mihi fabricox  
ipse ;

Fila mei fati fuco , necemque neo.

*TRADUCTION* par M. F.

**J**E péris par mon industrie ;  
Je fabrique mon dernier port ;  
Je conduis le fil de ma vie ,  
Et je trame ma propre mort.





*LETTRE de M. D. L. R. écrite à M.  
le Marquis de B. sur quelques sujets de  
Litterature.*

**I**L paroît, M. que M. le Cardinal *Quirini* est persuadé que pour être dignement associé à une Académie, telle que celle des Inscriptions & Belles-Lettres, il faut en quelque façon faire preuve que de tout tems on a aimé l'Etude, qu'on l'a cultivé dès la jeunesse, & qu'on ne l'abandonne point dans la vieillesse. Ce sçavant Evêque de Brescia avoit fait entrer dans sa Lettre à M. Freret, Secrétaire de cette Académie, un détail de tous les Ouvrages qu'il a composés, & publiés depuis sa jeunesse. Dans celle-ci, adressée à M. de Boze, ci-devant Secrétaire, & aujourd'hui Directeur de la même Académie, il continuë d'indiquer les Ouvrages auxquels il s'applique actuellement dans un âge, lequel quoiqu'avancé, ne se ressent heureusement point des incommodités, que les années accumulées ne manquent gueres d'amener.

Après un remerciement à M. le Directeur, d'avoir bien voulu procurer l'Extrait que le Journal des Sçavans du mois d'Août dernier

Il a donné de la Lettre de remerciement, que S. E. écrivit à l'Académie après sa nomination, il lui marque son extrême satisfaction d'une Lettre qu'il a reçûe de M. le Chancelier sur le même sujet, du 12 Septembre dernier, dans laquelle ce digne Chef de la Justice se fait un plaisir de le remercier de n'avoir pas oublié dans son Ouvrage le séjour qu'il avoit fait à *Fresnes*, il y a plus de trente ans.

Il remercie encore M. de Boze d'avoir sur la fin du même Extrait rappelé son refus de l'Evêché de Padouë, & son attachement constant à celui de Brescia, surquoi il marque en passant sa reconnoissance aux Auteurs du *Mercur* de France, qui dans leur Journal du mois d'Avril dernier, ont donné en François dans son entier la Lettre Pastorale de S. E. adressée au Peuple de Brescia, au sujet de son attachement à l'Eglise de ce nom.

M. le Cardinal passe ensuite aux Eloges que M. de Boze mérite à si juste titre, par la maniere également polie, modeste & solide, dont il s'est exprimé sur le sentiment de M. *Mazochius*, au sujet de la figure du jeune homme qui paroît sur le *Diplyque*, dont S. E. avoit proposé l'explication à tous les Sçavans de l'Europe, & que les mêmes Auteurs du *Mercur* se sont fait un plaisir de faire graver dans celui du mois de Novembre 1742.

Ces devoirs d'une obligation indispensable remplis, notre sçavant Cardinal entre dans le détail des travaux Litteraires qui l'ont occupé à Rome pendant près de deux mois. Il déclare d'abord à M. de Boze, qu'il a mis la dernière main, avec le plus de diligence qui lui a été possible, à son Edition des Œuvres de S. Ephrem, ensuite qu'il s'est particulièrement appliqué à éclaircir la Question, qui s'est élevée de nouveau, & avec plus de chaleur que jamais, au sujet de ces paroles, *Dominus regnavit A LIGNO*, comme il paroît par plusieurs Volumes du Mercure, surquoi il a fallu consulter un grand nombre de Manuscrits de la Bibliothèque du Vatican. Enfin qu'il a été occupé à réunir en un corps d'Ouvrage les Lettres du Cardinal *Reginaldus Polus*.

Pour ce qui est de l'Edition de S. Ephrem, il lui apprend que le V Tome, qu'il vient de donner, est le penultième de tout l'Ouvrage, qu'il s'est pressé de finir le VI, afin que l'Edition entière puisse bientôt paroître sous les auspices de Benoît XIV, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, dont les Livres sur la *Beatification & la Canonisation des Saints*, sont si généralement estimés, que les Heterodoxes même en font l'Eloge, comme il paroît par le Journal Litteraire de Lipsic, & qu'on en prépare actuellement à Padoue.

Padouë une nouvelle Edition , avec des augmentations considérables.

Il ajoûte que ce grand Pape continuë de marquer beaucoup de bienveillance aux Sçavans qui composent des Ouvrages utiles , soit à Rome , soit ailleurs , reconnoissant que le S. Siège tire sa principale gloire de la Science , & de la Piété. Et comme les Auteurs , qui lui dédient leurs Livres , ne manquent gueres de comparer son amour pour les Lettres , à celui dont fût animé le Pape Nicolas V. M. le Cardinal *Quirini* déclare que dans sa Dédicace des Œuvres de S. Ephrem , il a pris de-là occasion de dire à Benoît XIV , que ce même Pape se distingua surtout dans le choix qu'il fit des Personnes les plus versées dans les Langues Grecque & Latine , pour traduire l'Iliade & l'Odyssée d'Homere du Grec en Latin ; & parmi ces Sçavans , il nomme par distinction *François Philelphe* , à qui Nicolas V. Pape , proposa de donner une très-belle Maison dans Rome , & dix mille Ecus d'Or de récompense ; & Charles Aretin qu'il demanda par ses Lettres à la République de Florence. Enfin , s'écrie-t'il , si le Souverain Pontife , qu'on vient de nommer , avoit tant d'empressement pour procurer une Traduction exacte des Œuvres d'Homere , n'eut-il pas regardé comme un vrai bonheur

arrivé à la Bibliothèque du Vatican, de lui voir enfanter l'Édition d'un Père si Saint, si célèbre dans toute l'Eglise Orientale, & dont les Ecrits, au sentiment de S. Jérôme, alloient presque de pair avec les Livres Canoniques.

Il revient au second Article de ses occupations Littéraires durant son dernier séjour à Rome, Article qui est tout-à-fait lié au premier, concernant l'Édition des Œuvres de Saint Ephrem, car il s'agissoit de bien examiner par les Manuscrits du Vatican, si cette Leçon *Dominus regnavit à ligno*, étoit appuyée de l'autorité du texte de ce Saint Docteur en son premier Sermon de la Resurrection, comme quelques Sçavans l'ont prétendu, entr'autres Gerard Vossius dans sa Version du même Discours, & non pas tout-à-fait, dit-il, sans quelque espece de fondement.

Ici, M. je suis obligé d'interrompre mon Extrait, pour faire précéder un petit Eclaircissement sur le sujet en question, sans quoi ce que va dire le sçavant Cardinal des Pièces insérées dans le Mercure sur cette matiere, pourroit paroître obscur, même en France, à l'égard de quelques Lecteurs, qui sont peu au fait de cette contestation Littéraire : voici en peu de paroles, ce qu'il est nécessaire de sçavoir.

J'en-

J'entendois l'Office dans le Chœur de l'Eglise de S. Germain-des-Prez un des jours de la semaine Sainte 1733 , & lorsqu'on chanta l'Hymne *Vexilla Regis* , &c. je fus particulièrement frappé de cette Strophe :

*Impleta sunt qua concinit  
David fideli carmine ,  
Dicens in Nationibus ,  
Regnavit à ligno Deus.*

Je n'y avois jamais fait attention , & j'ignorois même que ce *regnavit à ligno* eut jamais fait une difficulté parmi les Sçavans. David, dis-je , en moi-même , selon le pieux Auteur de l'Hymne , a donc chanté prophétiquement dans ses Pseaumes , que J. C. régneroit par le bois de la Croix , & c'est ce que d'abord après le Service , j'allai chercher dans la Vulgate , ne me souvenant pas d'y avoir jamais lû rien de pareil. Il est vrai que dans le Ps. XCV , v. 10 , on trouve ces paroles : *Dicite in Gentibus quia Dominus regnavit* , & rien davantage. Est-ce assés pour attribuer à David la Prophétie en question ? C'est cependant *Fortunat* , Evêque de Poitiers , selon la plus commune opinion , qui a composé cette Hymne au VI Siècle , & il y a preuve qu'on l'a chantée en France dès le IX.

J'ouvris tout de suite dans mon Cabinet

le Pſeautier de Genebrard, ou ſon Edition des Pſeumes, ſelon la Vulgate, accompagnée de ſçavans Commentaires, dont il y a eu cinq Editions. La mienne eſt d'Anvers de 1592 & la dernière. Son Commentaire ſur ce 10 Verſet du Pſ. 95, eſt fort long & rempli, ſelon la coûtume de l'Auteur, de beaucoup d'érudition, mais qui ne m'a ni plainement inſtruit, ni déterminé. Car ſi d'un côté Genebrard convient que *regnabit à ligno* n'eſt point dans le Texte Hébreu, il prétend de l'autre que les Septante l'ont ajoûté par un Eſprit prophétique, en traduiſant ce Verſet trois cent ans avant J. C. C'eſt ainſi, dit-il, que les Anciens l'ont toujours cité, ſçavoir, S. Juſtin Martyr, Lactance, Tertullien, Arnobe, S. Auguſtin, Caſſiodore, (a) Theodulphe, le Pſeautier Romain, &c. c'étoit, ſelon lui, la manière des Anciens, en traduiſant l'Ecriture, d'inſérer quelques mots en paſſant, pour ſervir à l'intelligence de ce que la Lettre renferme de miſterieux, ſurquoi G. donne pluſieurs exemples, &c.

Mais eſt-ce aſſés encore une fois en bonne Critique pour admettre des paroles, qui ne ſe trouvent ni dans le Texte Hébreu, qui eſt l'Original, ni dans les Exemplaires,

(a) Theodulphe, Evêque d'Orleans, auquel Genebrard attribue l'Hymne, *Vexilla Regis*.

que

que nous avons aujourd'hui de la Version des Septante , premiers Auteurs , selon Genebrard , de cette Addition ? Ce qui , à vous dire le vrai , M. me parût assés embarrassant.

Mon embarras diminua, lorsque j'eus consulté le sçavant Dom Augustin Calmet, dont le travail sur les Pseaumes , a acquis chés moi depuis long-tems , une estime particulière. Dom Calmet convient dans son Commentaire, que l'Addition *regnavit à ligno* est ancienne , & il ajoute aux Autorités , citées par Genebrard , celles de S. Leon Pape , de l'Auteur de l'Opuscule *des Montagnes de Sion & de Sion* , sous le nom de S. Cyrille , le Pseautier Gothique , celui de S. Germain-des-Prez , celui de Chârtres , tous Monumens , où on lit *Dominus regnavit à ligno* ; mais il dit en même-tems que ces paroles ne sont ni dans l'Hébreu , ni dans le Chaldaïque , ni dans le Syriaque , ni dans les anciennes Versions Grecques , faites sur l'Hébreu , ni dans la Vulgate , l'Arabe & l'Ethiopienne , faites sur les Septante , ni dans la Version de S. Jérôme , faite sur l'Hébreu.

Je m'abstiens , M. de rapporter ici toute la Doctrine de D. Calmet , qui m'a beaucoup éclairé sur ce sujet. Je me contente de dire avec lui , & après plusieurs autres Sça-

C y vans

vans qu'il cite, qu'il est très-probable que ces paroles à *ligno*, ayant été mises par quelqu'un à la marge de son Pseautier, à l'endroit de *regnavit*, furent ensuite inconsidérément fourrées dans le Texte, d'où enfin elles ont été bannies, parce qu'on a reconnu qu'elles n'étoient ni dans les Sources Hébraïques, ni dans les anciennes Versions des Grecs.

Instruit de la manière que je viens de le dire, sur un sujet qui m'avoit toujours été étranger, & souhaitant d'en apprendre davantage, j'écrivis à M. *Foubert*, Docteur de Sorbonne, la Lettre qui est imprimée dans le Mercure du mois d'Août 1733, pour l'engager à faire aussi de son côté quelques recherches, le priant de commencer par le Pseautier, qui est dans la Bibliothèque de Sorbonne, l'un des plus beaux Monumens en ce genre & des plus rares.

Au lieu de la Réponse que j'attendois de M. l'Abbé *Foubert*, je fus assez étonné d'en recevoir directement, & sur ce même sujet une du feu Pere *Tournemine*, avec qui j'étois véritablement en commerce Littéraire, mais sans jamais avoir eu ensemble aucune sorte de contestation. Dans cette Réponse, le sçavant Jésuite employa toute son érudition, toute son éloquence, pour me dire & me soutenir poliment que j'étois dans l'er-  
reur

teur, & que *regnavit à ligno* n'est pas une Addition, mais que c'est la Version fidelle du Texte Original; ainsi, conclut le P. T. l'Auteur de l'Hymne *Vexilla Regis*, soit Fortunat, soit Theodulphe, a pû regarder ces paroles *à ligno*, comme Originales dans la Sainte Ecriture.

J'avouerai cependant que si quelque chose m'embarassa dans cette Réponse du P. T. c'est l'endroit que voici, écrit d'un air de confiance & sur le ton décisif.

» Ce seroit parler trop affirmativement,  
 » de dire que cette Addition étoit inconnüe  
 » à tout l'Orient. S. Ephrem, Syrien, l'a ci-  
 » tée dans son premier Sermon *de la Résur-*  
 » *rection*. Il la lisoit donc dans les Manuf-  
 » crits de la Version Syriaque de son Eglise,  
 » Version traduite sur les Septante, & aussi  
 » ancienne que l'Eglise; les Versions poste-  
 » rieures n'ont pas la même autorité.

Vous fentez, M. comme moi, tout le poids de cette allegation; nous verrons en son lieu de quelle valeur elle fera dans notre contestation.

Cependant je fis imprimer la Réponse du P. T. dans le Mercure du mois de Septembre suivant, & je pris en même tems des mesures avec Dom Calmer, pour qu'il voulut bien soutenir lui-même notre cause commune, contre un Adversaire célèbre, c'est

à-dire, répondre à la Lettre du P. Tournemine, que je lui envoyai, avec la mienne, écrite à M. le Docteur Foubert.

Dom Calmet, qui depuis le séjour qu'il a fait à Paris dans l'Abbaye S. Germain, m'honore d'une amitié particulière, eut d'abord quelque peine à se déterminer, il le fit cependant, ne mettant qu'une clause à la permission qu'il m'accorda d'imprimer sa Réponse.

» J'ai reçu, me dit il, dans la Lettre du  
 » 2 Janvier 1734, tant de marques de bien-  
 » veillance du R. P. Tournemine pendant  
 » mon séjour à Paris; il a annoncé mes Ou-  
 » vrages dans ses Journaux d'une maniere  
 » si honnête & si polie, que je ne puis me  
 » résoudre à entrer avec lui dans aucune  
 » contestation. Si donc vous jugez à propos  
 » de faire quelque usage de ce que j'ai l'hon-  
 » neur de vous écrire, je vous prie de le lui  
 » communiquer auparavant, & de lui dé-  
 » clarer que je le rends absolument le maî-  
 » tre de tout. Avec cette condition je vais  
 » vous exposer ce que je pense sur le sujet  
 » en question.

En me conformant à cette disposition, je fis mon devoir à l'égard du P. T. qui répondit par d'autres politesses, & m'accorda toute la liberté dont j'avois besoin. La Réponse de D. C. fut donc imprimée dans le Mer-  
 cure

cure du mois de Mai 1734, sous ce titre :  
**LETTRE** du R. P. Dom Augustin Calmet,  
*Abbé de Senones, au sujet d'une Prophétie at-*  
*tribuée au Roi David, &c.*

Que vous dirai-je, M. de cette Réponse qui m'étoit directement adressée ? Elle emporta tous les suffrages par la maniere solide, lumineuse & polie, dont tous les Argumens du P. T. sont discutés, & en même-tems refutés.

Je fus charmé, sur tout, de voir l'allegation, tirée de l'autorité de S. Ephrem, qui m'avoit embarrassé, entierement détruite. Il est vrai, dit Dom Calmet, qu'on lit *Dominus regnavit à ligno*, dans l'Édition Latine du Sermon qu'on cite, mais on ne lit pas *à ligno* dans l'Édition Grecque d'Angleterre, &c. Bientôt le Cardinal Quirini, en continuant, comme je vais faire, l'Extrait de sa Lettre, nous éclairera encore davantage sur ce fait important, & ne laissera aucun lieu de douter de la prévention du P. T. principale cause de sa méprise. La Réponse de D. Calmet est datée de *l'Abbaye de Senones le 2 Janvier 1734.*

Cependant le P. T. n'eut pas plutôt lû cette Réponse, qu'il se mit en état de répliquer par une Lettre qu'il me fit l'honneur de m'adresser, datée du 6 Mai 1734, & que je fis imprimer tout de suite dans le I. Vol. du

du Mercure du mois de Juin 1734.

Le sçavant Jesuite la commença par ces mots : » Vous m'avez, M. donné un Ad-  
» versaire redoutable, mais j'ai depuis long-  
» tems l'honneur d'être ami du R. P. Dom  
» Calmet, & nous ne combattons que de ci-  
» vilité.

Cette civilité, en effet, & tous les égards possibles sont bien marqués dans la Réplique du P. T. mais on n'y trouve rien qui détruise les bonnes raisons de son Illustre Adversaire; vous en jugerez, M. par l'article qui regarde S. Ephrem, que j'estime le plus essentiel.

» Je conviens, dit le P. T. que la Citation  
» de S. Ephrem peut être contestée. Dans la  
» Traduction Latine du Sermon de la Croix  
» on lit *à ligno*; ces deux mots ne sont point  
» dans le Grec, imprimé en Angleterre, je  
» l'avouë. J'ai cependant de la peine à croire  
» que le Traducteur Latin les eût mis dans  
» sa Version, s'ils n'étoient pas dans le Ma-  
» nuscrit Grec; quel intérêt l'auroit obligé  
» à cette falsification, dans un tems où la  
» Vulgate, en laquelle ces deux mots ne  
» sont point, étoit reçue par toute l'Eglise ?  
» &c.

Nous ne jugeâmes point à propos, D. Calmet & moi, d'insister sur cette Réplique, & de fatiguer le P. T. & le Public par  
un

un nouvel Ecrit , sur une Question qui me paroissoit bien discutée & jugée par les Sçavans en notre faveur.

Je m'avisai peu de tems après , pour donner indirectement quelque satisfaction au P. T. de lui proposer l'éclaircissement & la défense du fameux passage de Joseph l'Historien , qui rend un témoignage si remarquable en faveur de J. C. & cela parce que Dom Calmet , dans sa Lettre citée , sembloit douter , à l'occasion du *regnavit à ligno* , de l'autenticité de ce passage de l'Historien Grec.

Je me dois sçavoir bon gré de ma tentative , car elle a donné lieu à un fort bon Ouvrage du P. T. qu'il me fit l'honneur de m'adresser peu de tems avant sa mort , & dont je ne manquerai pas , M. de vous rendre compte en tems & lieu.

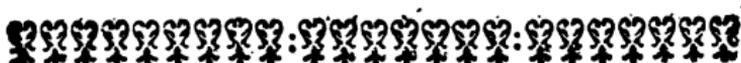
Les choses étoient en cet état , lorsque j'appris que l'Edition des Œuvres de S. Ephrem , entreprise par le Cardinal *Quirini* , étoit déjà fort avancée , ce qui me fit résoudre de le prendre pour Arbitre , & de lui déférer le Jugement définitif de notre contestation , tant en qualité d'Editeur de S. Ephrem , qu'en celle de Sçavant du premier Ordre , & de Bibliothécaire du Vatican. Vous verrez qu'il falloit tout cela ensemble.

Vous le verrez , dis-je , par le compte  
qui

qui me reste à vous rendre de la Lettre de M. le Cardinal à M. de Boze. Mais je n'aperçois, M. que la mienne excéderoit certaines bornes, si je ne m'arrêtois ici en vous promettant incessamment la suite & la fin de mon Extrait.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*A Paris, le 29 Juin 1744.*



RONDEAU IRRÉGULIER,

*A M. L\*\*\*, en lui envoyant son Franc-salé.*

**D**E Sel Attique, ami, chés toi quelle abondance !

Tes Vers par tout en font remplis.

Si richesse suivoit bon cœur, Vertu, Science,

Besoins n'aurois : mes desirs accomplis,

On te verroit des biens, autant que tu jôis

De Sel Attique.

Apollon donne à ses chers favoris

D'infructueux Lauriers pour leurs soins, pour leurs veilles :

Un Auteur indigent, qui produit des merveilles,

Peut-il s'en contenter, & calmer ses soucis ?

Ma foi, j'y renonce à ce prix,

Et ne suis point du tout épris

De Sel Attique.

Par

JUILLET. 1744. 156

Par trop d'Etude il le faut acquerir.

Nature & l'Art, dit-on, y doivent concourir.

Ah ! que s'il s'en vendoit, j'en ferois bonne emplette !

Je te deviendrois importun ;

Tu recevrais de moi du Sel commun,

Et chés toi j'irois faire excellente recette

De Sel Attique.

B\* \*. C. D. V.

RE'PONSE & Remerciment à l'Auteur  
du Rondeau précédent.

Que ton présent est fait avec aisance !  
J'en suis charmé. Ce n'est pas sa valeur,  
Qui de me plaire a le talent flatteur ;  
C'est ton Esprit, c'est ta douce Elégance,  
Qui me font voir jusqu'ouà va ta faveur.

Tes Vers naïfs me marquent la présence  
Du Dieu du Pinde : il s'est fait un honneur  
De t'inspirer, quoiqu'il n'eut pour moteur  
Que ton présent.

De Sel Attique heureux qui fait dépense !  
Tu m'en crois riche, ami ; c'est une erreur.  
Pour qu'Apollon me traite avec douceur,

## 1562. MERCURE DE FRANCE.

Il n'est qu'un but ; c'est la reconnoissance :

Elle s'imprime encor mieux dans mon cœur

Que ton présent.

*Laffichard.*

---

On a dû expliquer les Enigmes & les Logogryphes du premier Volume du mois de Juin par le *Nez*, la *Plume*, *Ut*, *Re*, *Mi*, *Fa*, *Sol*, *La*, *Si*, *Ut*, & *Arbitre*. On trouve dans le second Logogryphe *Taire*, *Rare*, *Arbre*, *Bate*, *tirer*, *Braire*, *Tibre*, *Aur*, *vire*, & *batre*.

Les mots du second font la Lettre *A*, & *Rohan*. On trouve dans le Logogryphe *Or*, *An*, *Ha*, & *Ah*.

**EXPLICATION** des deux Enigmes,  
insérées dans le premier Volume du  
Mercure de Juin 1744.

### *Premiere Enigme.*

l'Enigme de ce mois, agréable Mercure,  
est de difficile nature,  
Zos plus profonds rêveurs s'y trouveront gênés,  
est, dans cette matiere obscure,  
Zénon, même Zénon, se fit cassé le Nez.

*Seconde*

*Seconde Enigme.*

Poin de connoître quelque chose ,  
 > l'Enigme qu'on me propose ,  
 Plus j'y rêve , & moins j'y comprends ;  
 L'obscurité de son vrai sens  
 <ous feroit brouiller un Volume ;  
 Ma foi , je n'y perds plus de tems ,  
 Et j'abandonne ici la PLUME.

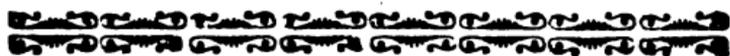
*De la Dixmerie.*

*AUTRES Explications de la premiere  
 Enigme & du premier Logogryphe de Juin  
 premier Volume. Par M. Du\*\*.*

Cent pieds , c'est trop ; pour l'ordinaire ,  
 En se moquant d'un téméraire  
 On dit ( & c'en est bien allés )  
 Il en a un grand pied de Nez.

Le Docte Musicien d'Angers  
 Ne court ni risque ni dangers ,  
 Quand il compose sa Musique ;  
 S'il va toujours droit à son but ,  
 C'est qu'il sçait bien mettre en pratique  
 UT , RE , M. , FA , SOL , LA , SI , UT.

**ENIG-**



## E N I G M E.

**J**E règle la Terre & l'Onde ;  
 Je régne sur tout le Monde ;  
 J'en habite tous les bords.  
 Sans ma jouissance utile ,  
 De l'homme-le corps fragile  
 Sent écrouler ses ressorts.  
 Aux yeux toujours invisible ,  
 Je pénètre , imperceptible ,  
 Jusqu'aux Lieux les plus secrets ?  
 A cette vive peinture ,  
 Tu crois entrevoir les traits  
 Du Maître de la Nature ,  
 Lecteur ; ne t'y m'éprends pas ;  
 Mon inconstance ordinaire  
 Ne fait point le caractère  
 D'un Dieu parfait , plein d'appas ;  
 De l'Eternelle Sageſſe  
 Je tiens , j'observe la Loi ;  
 Lecteur , tu me fends sans ceſſe ,  
 Même sans penser à moi.

*Gandet.*

LOGO-



## LOGOGYPHE.

**D**'Heauton-timorumenos,

(Un des plus comiques mots

Que jamais notre Mercure

Pour Logogryphe (a) ait proposé , )

Je retrace à tes yeux la fertile structure ;

Juges en , cher Lecteur , par le seul exposé.

En tout j'ai quinze pieds ; & n'ai que deux voyelles ;

Si c'est ainsi , dis-tu , comment former des mots ?

Eh bien ! ces fertiles fémelles

En donnent à tous propos.

Vingt & cinq en Latin , en Hébreu jusqu'à deux ;

Lecteur , calcule-les ; devine si tu peux.

D'abord Arbre fameux , vanté par nos Poètes ,

Et sur lequel Tircis grava ses amourettes ;

Lieu que jamais le Loup dans les champs n'habita ;

Un des deux Animaux qu'Homere en Vers chanta ;

D'un Serviteur de Dieu la femme & la servante ;

Nom qui fita toujours une fille sçavante ;

Ce qu'on compte pour rien ; ce qui déplaît au goût ;

Ce qui de sa nature aide à former un tout ;

( a ) *Mercuré de Juillet 1743.*

Des

# 1566 MERCURE DE FRANCE.

Des Mortels la nourriture ;

Lieu chéri de la Nature ;

Monstre qui toujours veille ; à l'homme un ornement ;

Un fruit délicieux, qu'on voit dans le Printems ;

D'un poltron le salut ; des pecheurs le refuge ;

Le gage non suspect de la fin du Déluge ;

Le nom d'un clair-voyant ; des Voyageurs l'effroi ;

Ce que la Vierge fut ; ce qu'approuve la Loi ;

La consolation de l'homme misérable ;

( Prends courage, Lecteur ) le confident du Diable ;

Signe du Pole Arctique ; un Adverbe, dit on ,

Qui de l'ambitieux nourrit la passion ;

De nos Cadets Gascons le plus clair héritage ;

Ce qu'une femme craint sur le retour de l'âge.

C'en est assés, Lecteur ; suis-je Grec ou Latin ?

Dans un Livre , connu de tout le Genre humain ,

Tu trouveras mon origine ,

Que me donna l'humeur badine

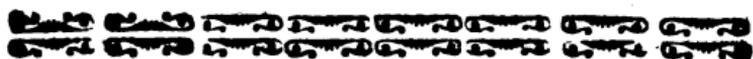
De maintes gens peu sérieux ;

N'est pas triste , qui vit comme eux.

*J. B. B. P. S. P. V-g. de Bordeaux.*



NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES,  
DES BEAUX-ARTS, &c.

LE Public est informé par plusieurs de nos Journaux, que la Ville de Roüen étoit à la veille d'être ornée d'un Etablissement Académique, qui doit augmenter son lustre, & les autres avantages qui lui sont propres : on aura aujourd'hui la satisfaction d'apprendre par le même canal, que cette Ville a obtenu du Roi des Lettres Patentes, qui rendent cet Etablissement certain. En voici la teneur.

LOUIS, *par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous présens & à venir*, SALUT. Nous avons été informé que depuis quelques années, il s'est formé dans notre Ville de Roüen une Société de Gens de Lettres, dont l'objet est de se perfectionner dans les Sciences, dans les Belles Lettres & dans les Arts, & que quelque étendu que puisse paroître ce Projet, elle est dès à présent très-en état de le remplir avec les lumières & les talens de ceux qui la composent. Plusieurs Assemblées qui se sont déjà tenuës, en ont fait connoître l'utilité, & le Public instruit des Observations & Mémoires

moires en differens genres , qui y ont été présentés , attend avec empressement plusieurs Ouvrages importans commencés sur la Physique , l'Anatomie , & particulièrement sur la Chymie & la Botanique , dans lesquels on peut se promettre des découvertes heureuses , attendu l'ordre & l'abondance qui regnent dans le Jardin des Plantes , qui est cultivé avec autant de soin que de succès dans notre dite Ville de Rouën ; le désir que nous avons toujours eû de contribuer aux progrès des Sciences , des Belles-Lettres , & des Arts ; la gloire & les avantages qui en résultent pour notre Etat , nous déterminent à donner des fondemens solides à cet Etablissement , & à seconder en cette occasion le zèle que les Conseillers , Maire & Echevins de notre dite Ville ont marqué , pour que cette Société naissante fût aussi durable que doit l'être aussi la Mémoire de notre amé & féal feu Louis le Gendre , Chanoine , Sous-Chantre de l'Eglise de Notre-Dame de Paris , des libéralités duquel ils ne veulent profiter ; que pour avoir la gloire d'en faire eux-mêmes la distribution en faveur de la nouvelle Académie ; Nous avons vû avec satisfaction dans son Testament du 4 Février 1734 , les plaintes qu'il forme sur ce qu'une Ville , célèbre par les talens & le goût particulier de ses Citoyens pour l'Etude

de & les plus hautes Sciences, fût privée de ce qui peut servir à les mieux cultiver ; & Nous avons lieu d'espérer que la disposition qu'il a faite d'onze cent livres de rente perpétuelle en faveur desdits Maire & Echevins pour les Arts & les Belles-Lettres, ayant pour objet d'animer les Sçavans, cette Ville sera désormais distinguée par la Littérature & les Sciences, comme elle l'est par l'étendue & l'éclat de son Commerce ; ainsi pour mettre les Sujets qui composent, & qui formeront dans la suite cette Société, en état de se soutenir avec honneur, & à perpétuité, Nous avons bien voulu autoriser ses Assemblées, & les Réglemens nécessaires, pour en maintenir l'ordre & la splendeur.

A CES CAUSES, voulant favoriser l'empressement que Nous ont marqué les premiers Magistrats de notredite Ville de Rouen, & augmenter de plus en plus l'émulation des Amateurs des Beaux-Arts, & de ceux de nos Sujets, qui seront en état de se procurer par de semblables dispositions une sorte de postérité aussi durable, qu'utile & glorieuse, Nous avons, de notre grace spéciale, pleine puissance & autorité Royale, permis, approuvé & autorisé, & par ces Présentes, signées de notre main, permettons, approuvons & autorisons lesdites Assemblées & Conférences; voulons & Nous

D plaît

plâit qu'elles soient faites & continuées dans notredite Ville de Rouën, sous le titre d'ACADEMIE *des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts*, que nous avons mises & mettons sous la protection particuliere de notre très-cher & bien amé Cousin CHARLES-FRANÇOIS *de Montmorency-Luxembourg, Duc de Luxembourg, de Piney & de Montmorency, Pair & Premier Baron Chrétien de France, notre Gouverneur & Lieutenant Général de notre Province de Normandie, Lieutenant Général de nos armées, & Chevalier de nos Ordres*; VOULONS aussi que le nombre des Sujets, qui la composeront, soit fixé & limité à vingt-six Académiciens de fonction, à douze Associés, & à douze Adjoints, outre les personnes, au même nombre de douze, qui, pour raison de leur dignité, pourront y avoir entrée & place honorable sous le titre d'Académiciens Honoraires, conformément aux Statuts & Reglemens ci-attachés sous le contre-Scel de notre Chancellerie, que Nous avons agrées & approuvés, ainsi que tous autres qui seront jugés nécessaires & convenables, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres de Nous, que les Présentés, par lesquelles Nous confirmons dès maintenant, comme pour lors, tout ce qui sera fait pour ce regard. PERMETTONS en outre à ladite Académie d'avoir un Sceau, avec telle marque,

JUILLET. 1744. 1378

que, figure & Inscription qu'il lui plaira, pour sceller tous les Actes qui émaneront d'elle : VOULONS en outre qu'elle soit pour le présent composée des personnes dont la Liste est ci-attachée sous le contre-scel de notre Chancellerie, lesquelles Nous avons nommées & nommons pour cette fois, laissant auxdits Académiciens la liberté de remplir les places qui vacquent & pourront vacquer à l'avenir, par la voye de l'Élection, conformément auxdits Statuts, & que les Académiciens jouissent des mêmes honneurs, privilèges, franchises & libertés dont jouissent ceux de nos Académies de Paris, à l'exception du Droit de *Committimus*. **SI DONNONS EN MANDEMENT** à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant notre Cour de Parlement de Roïen. & à tous autres nos Officiers & Justiciers, qu'il appartiendra, que ces Présentes ils ayent à faire enregistrer, & icelles garder & observer, selon leur forme & teneur. Car tel est notre plaisir, & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous avons fait mettre notre Scel à cefdites Présentes. **Donné à Lille, au mois de Juin, l'an de grace 1744, & de notre Regne le 29.**

D ij A M.

*A M. DE FONTENELLE, de l'Académie Française, &c. sur l'Etablissement d'une Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts dans la Ville de Rouen,*

**I**llustre neveu des Corneilles,  
 Moins connu par leurs noms fameux,  
 Que par l'heureux fruit de tes veilles,  
 Qui te rend immortel comme eux,  
 Prête une ame sensible & tendre  
 Aux Decrets qu'ils nous font entendre,  
 Impatiens d'être obéis,  
 Et digne héritier de leur gloire,  
 Parle & fais parler leur Mémoire  
 Pour le bonheur de ton Pays.



Vois cette Terre, où le Génie  
 Forma ses dociles Enfans,  
 Prête à recevoir d'Uranie  
 Les Arts sous ses Loix triomphans,  
 Ce n'est plus leur troupe légère,  
 Qui sur une Rive étrangere  
 Portoit les fruits nés sur nos bords;  
 Citoyens devenus utiles,  
 Ils vont se fixer dans nos Villes,  
 Et nous consacrer leurs trésors.



L'Orien

L'Orient brillant de lumiere ,  
 Au lever du Dieu de Délos ,  
 N'a plus cette splendeur premiere ,  
 Quand ce Dieu descend sous les flots.  
 Privé des Héros qu'il fit naître ,  
 Tel un Climat voit disparoître ,  
 Ses honneurs ailleurs emportés ,  
 Et la Patrie, en vain féconde ,  
 Regrette ces flambeaux du Monde ,  
 Dont elle a produit les clartés.



Heureux cent fois un Peuple sage ,  
 Qui pour la gloire épris d'ardeur ,  
 Tourne ce regret en présage ,  
 Et hâte sa propre grandeur ;  
 Qui prompt à réparer ses pertes ,  
 Sçait par mille routes ouvertes  
 Rappeller les Arts égarés ,  
 Et de leur union durable  
 Se faire un jour inaltérable ,  
 Dont ses voisins sont éclairés !



Mais l'heure propice est venuë ,  
 Et de l'Aurore de ce jour  
 La lumiere , moins retenuë ,  
 Inonde à grands flots ce séjour.  
 Du Palais des Dieux , qui s'entrouvre ;

D iij

Uranie

Uranie à nos yeux découvre  
 Son front d'Etoiles couronné ;  
 Les Sciences sont autour d'elle ,  
 Suivant d'une course fidelle  
 Son Char dans les Aïrs entraîné.



Une voix , égale au Tonnerre ,  
 Dicte ces Oracles pressans.  
 Les Dieux descendent sur la Terre ;  
 Peuples , faites fumer l'Encens.  
 Bientôt , pour prix de vos hommages,  
 Ce qu'ont inventé tous les âges  
 Doit se dévoiler à vos yeux ;  
 Gravez-le sur l'Or de vos Temples ,  
 Et que la force des exemples  
 Vous rende un Peuple industrieux.



A cet Oracle la Patrie  
 Se leve & nous trace des Loix ;  
 Comme Rome en eut d'Egerie  
 Sous le plus sage de ses Rois.  
 D'un pas , conduit par l'esperance ,  
 Vers le Monarque de la France  
 Elle porte ses vœux tremblans ;  
 Acheve cette œuvre immortelle ;  
 Le Regne des grands Rois ( dit-elle )  
 Doit être celui des Talens.

Le siècle où Minerve préside ,  
 N'entreprend que d'heureux travaux ;  
 Les Arts , couverts de son Egide ,  
 Vont s'ouvrir des Climats nouveaux.  
 Ils sont semblables à la source ,  
 Dont l'Onde a creusé dans sa course  
 Un lit profond & spacieux ;  
 Libre , du limon & de l'herbe  
 Elle forme un Fleuve superbe ,  
 Qui répand la vie en tous lieux.



Fontenelle , notre Lycée  
 T'adresse ses vœux aujourd'hui ;  
 De l'entreprise commencée  
 Sois le conducteur & l'appui ;  
 Sur ce Pays , qui t'a vu naître ,  
 Obtiens que notre Auguste Maître  
 Jette de propices regards ,  
 Et sans peser ce que nous sommes ,  
 Fais que le berceau des Grands Hommes  
 Devienne un Temple des Beaux-Arts.

*Par M. DE BETTENCOURT, Sé-  
 crétaire des Belles-Lettres de l'Académie de  
 Rouen.*

LATINI SERMONIS *Exemplaria à Scripturis probatissimis*, &c. c'est-à-dire, véritables modèles de Latinité, tirés des meilleurs Auteurs, 4 vol. in-12. A Paris, chez les Freres Guerin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1744.

Ces quatre Volumes contiennent des modèles choisis de la meilleure Latinité, tant en Prose qu'en Vers. Dans le premier, on trouve des Extraits d'un nombre de beaux endroits de plusieurs Historiens, & dans le second, des Extraits des meilleurs Poëtes. Le III & le IV sont remplis dans le même ordre, de pareils Extraits de Prose & de Vers de differens Auteurs.

A la fin de chaque Volume, il y a un Vocabulaire, pour l'explication des mots & des endroits difficiles. Cet Ouvrage doit avoir une suite, dans le même arrangement de ces premiers Volumes; les Extraits seront toujours faits dans l'esprit de pouvoir être mis entre les mains de la Jeunesse Chrétienne. On vendra chaque Volume broché 24 sols.

DESCRIPTION du Ventilateur, par le moyen duquel on peut renouveler facilement & en grande quantité l'Air des Mines, des Prisons, des Hôpitaux, des Maisons de Force, & des Vaisseaux, où l'on fait  
voir

voir son utilité pour préserver toutes sortes de Grains d'humidité & de corruption ; pour les garantir des Calandres , soit dans les Greniers , soit dans les Vaisseaux , & pour conserver plusieurs autres sortes de marchandises , comme aussi pour sécher le Bled , la Drèche , le Houblon , la Poudre à canon , &c. Ouvrage lû en présence de la Société Royale , au mois de Mai 1741 , par M. E. Hales , Docteur en Théologie , de la Société Royale , &c. & traduit de l'Anglois par M. P. Demours , Docteur en Médecine ; à Paris , chés Charles Nicolas Poirion , rue S. Jacques , à l'Empereur , 1744. Vol. in-12 , de 238 pages , sans compter l'Épître Dédicatoire à M. Orry , Ministre d'État , Contrôleur Général des Finances , &c. la Préface du Traducteur de 38 pages , celle de l'Auteur de quatorze , l'explication des Figures & la Table des Matieres de 38 pag. Le prix est de 2 liv. 10 s. relié.

M. Darnaud vient de donner au Public un nouveau Poëme , adressé à M. de Prémontval , intitulé : L'AMOUR de la Philosophie.

Ce titre annonce quelque chose de sérieux , & qui pourroit n'être pas à la portée de tout le monde , mais sous la main d'un bon Poëte les sujets les plus tristes dépoüil-

D v lema

lent toute leur fécheresse. Voici une idée de ce Poëme.

La Morale, la Physique, & la Géométrie, tous êtres personnifiés, s'abandonnoient à la douleur la plus amère sur les tombeaux de Descartes & de Neuton.

Cependant aux Mortels déroband leurs douleurs,  
Au tour d'un vain tombeau pleuroient trois chastes  
sœurs.

Leur front étoit couvert de funèbres Cyprès.  
En longs manteaux de deuil, pâles, échevelées,  
Cherchant pour y gémir l'ombre des Mauzolées,  
Sans cesse elles pleuroient cet injuste trépas.

D'un côté, l'on voyoit s'échapper le compas  
Des languissantes mains de la Géométrie :  
De l'autre, la Morale à cette sœur chérie  
Dans ces deux demi-Dieux, que la terre a perdus,  
Montrait en soupirant l'image des Vertus :  
Et l'autre Physique, au sein de la poussière  
Attachant des regards qu'offensoit la lumière,  
De ses Guides privée, éteignoit son flambeau,  
Et dépoisoit son Sceptre au pied de leur tombeau.

La Vérité, qui s'étoit retirée dans le Ciel  
à la mort de ces deux Grands Hommes, a  
conçu l'esperance de voir son culte rétabli ;  
elle vient consoler ces trois sœurs éplorées.

Des

Des Aïrs, un Char d'azur fendoit les vastes Plaines,  
 Traîné par six Coursiers, qui volant sous les Rênes,  
 Tout fiers de leur fardeau, sentent sa Dignité,  
 Et respirent la flâme, & l'Immortalité.  
 Impatient, des Cieux il franchit la barrière;  
 Il trace dans la nuë un sillon de lumière.

Le Discours de la Vérité répand la joie  
 dans leur cœur.

Dans le détail, ce ne sont que Peintures,  
 qu'Images, tout-à-fait dans le goût des  
 Anciens. On se contentera d'ajouter le mor-  
 ceau suivant; c'est le départ de la Vérité,  
 pour retourner aux Cieux.

Cependant elle part. Ces Vierges qu'elle embrasse,  
 Long-tems suivent des yeux son éclatante trace.

Un nuage, en richesse égal à l'Arc d'Iris,

Sème sur son passage & l'Or & le Rubis.

Ses Coursiers dédaigneux, foulant aux pieds la terre,  
 Brûlent de s'élaner au séjour du tonnerre.

Ils volent; sous leurs pas jaillissent mille éclairs;

Et Char se perd enfin dans la route des Aïrs.

Quoique cet Ouvrage soit entierement à la  
 louange de M. de Premontval, on sent ce-  
 pendant que l'Auteur a eu particulièrement  
 en vûe de l'encourager à cultiver les talens  
 qu'on lui reconnoît, & à en acquérir de  
 nouveaux.

Ce petit Poëme a trouvé des Censeurs ; quelques-uns ont cru que l'idée ne se faisoit pas du premier coup : il est vrai que la narration y est coupée de tems en tems par des Descriptions ; mais un esprit , un peu attentif , reprend aisément le fil : ce sont comme différentes avenues , où l'on aime à s'égarer , & où l'on se retrouve à la fin , parce qu'elles aboutissent à un même point.

Au fond , le sujet fait honneur à son Auteur. Employer la Poësie à de pareilles matieres , ne seroit ce pas un moyen pour la réconcilier avec certains esprits graves , qui la croient incapable de traiter le vrai & le sérieux ?

*Debure* , l'aîné , Libraire , Quai des Augustins , à S. Paul , donne avis qu'il a reçu différents Livres d'Italie ; sçavoir ,

*GRÆCA divi Marci Bibliotheca Codicum Manuscriptorum per titulos digesta , Preside & Moderatore Laurentio Theupolo , E. vite ac D. Marci Proc. jussu Senatus ; 1 vol. in-fol. Venetiis , 1740 , cum figuris.*

• *LE ANTICHTA d'Aquileja Profane e Sacre per la maggior parte finora inedite raccolte , diseguate ed illustrate da Giandomenico Bertoli de Signore di Libit , Canonico d'Aquileja , 1 vol. in-fol. Venetiis. 1737 , avec fig.*

Mo-

MONUMENTA *Ecclesie Aquilejensis Com-  
mentario Historico, Chronologico, Critico il-  
lustrata, cum appendice in qua vetusta Aqu-  
lejenſium Patriarcharum, rerumque foro Ju-  
liensium Chronica, &c. ant. Franc. Bernardo  
Maria de Rubeis, Ordinis Prædicatorum, 1  
vol. in-fol. Argentina, 1740.*

PUBLII TERENTII *Comedia, nunc primum  
Italicis Versibus reddita, cum Personarum ſi-  
guris æri accurate incisis ex MS. Codice Bi-  
bliotheca Vaticana, 1 vol. fol. Urbini, 1736.*

LUCERNÆ FICTILES *Musei Passeris, 1  
vol. fol. cum figuris, Pisauri, 1739.*

MUSEI THEUPOLI *antiqua Numismata,  
olim collecta à Joanne Theupolo, 2 vol. 4<sup>o</sup>.  
Venetiis, 1736.*

LE ARTE DI BOLOGNA *disegnate da An-  
nibate Caracci ed intagliate da Simone Guili-  
mi, Roma 1740, avec figures.*

MARMORA PISAURENTIÆ, *notis illustra-  
ta, 1 vol. fol. figur. Pisauri, 1738.*

JOANNIS PETRI BELLORII *Romani Adno-  
tationes, nunc primum e vulgata in XII prio-  
rum Cesarum Numismata ab Aenea Urrio,  
Parmensi olim edita, 1 vol. fol. figur. Roma  
1730.*

IMPERATORUM ROMANORUM *Numisma-  
ta à Pompeio Magno ad Heraclium, ab Adol-  
pho Occone olim congesta, Augustorum iconi-  
bus, perpetuis Historico-Chronologicis notis,  
plu-*

1582 MERCURE DE FRANCE.

*pluribusque additamentis jam illustrata à Francisco Medio-Barbo Birago, 1 vol. fol. Mediolani, 1730.*

LAMPAS, sive Fax Artium Liberalium, hoc est Thesaurus Criticus, quem ex otiosâ Bibliothecarum custodiâ eruit ac foras prodire jussit Janus Gruterus, 2 v. fol. Florentia 1737.

BOUGET. *Lexicon Hebraicum Chaldaico Biblicum, 3 vol. fol. Roma 1737.*

CARDINALIS BARBERINI *Galeria, figur. Roma.*

VOTA Jo. Dominici Raynaldi *Basilica S. Petri in Vaticano Canonici Opus posthumum, fol. Roma 1714.*

VERITAS RELIGIONIS CHRISTIANÆ, & *Librorum quibus innititur contra Atheos, Polytheos, Idololatrias, Mahometanos, & Judæos demonstrata, per Franc. Ludovicum Gotti, nunc Cardinalem, 12 vol. 4°. Roma, annis 1735, & sequentibus.*

LE GEMME *antiche, figurate di Leonardo Agostini, 2 vol. 4°. fig. Roma 1686.*

PUBLII VERGILII *Maronis Codex antiquissimus in Bibliotheca Mediceo Laurentiana adservatus, 1 vol. 4°. Florentia 1741.*

OSSERVAZIONI *Istoriche di Domenico Maria Manni Accademico Fiorentino, sopra i sigilli antichi de secoli Bassi, 2 vol. 4°. In Firenze 1739 & seq.*

J. PIOMBI ANTICHI *opera di Francesco de-  
ficoroni*

JUILLET. 1744. 1583

*ficoroni dedicata alla sanità di nostro Signore Papa Benedetto XIV*, 1 vol. 4°. fig. in Roma 1740.

*ANTIQUI Romanorum Pontificum Denarii notis illustrati*, 1 vol. 4°. fig. Roma 1738.

*JUSTI FONTANINI FOROIULIENSIS de antiquitatibus Hortæ Colonia Etruscarum Libri tres, cum figuris ari incisus*, Roma 1723.

*JOH. LAMI, Publici Ecclesiastica Historiæ Professoris de rellâ Christianorum, in eo quod Mysterium Divinae Trinitatis adinet, sententiâ lib. VI*, 1 vol. 4°. Florentiæ 1733.

*JOH. LAMII de rellâ Patrum Nicanorum Fide Dissertatio*, 1 vol. 4°. Venetiis 1730.

*DE ROMANO d'ipi Petri itinere & Episcopatu, ejusque antiquissimis Imaginibus exercitationes Historico-Criticae aut. Petro Franc. Logginio. S. Theol. ad Benedictum XIV, Pontificem Maximum*, 1 vol. 4°. Florentiæ 1741.

*NOVELLE LITTERARIE publicate in Firenze* 2 vol. 4°. 1740.

*DEL MOTO chenei mobili si rifonde, per impulso esteriore trattato Fisico Matematico. aut. Alessandro Pascoli*, 1 vol. 4°. fig. In Roma 1723.

*SAGGI di Dissertazioni Accademiche pubblicamente lette nella nobile Accademia Etrusca dell' antichissima Città di Cortona*, 3 vol. 4°. Roma 1735, & seq. tertium volumen separatim. DIS-

1584 MERCURE DE FRANCE

DISSERTATIONES HOMERICÆ, *habita in Florentino Lyceo ab Angelo Maria Riccio, Græcarum Litterarum Profess.* 3 vol. 4°. Florentia 1740, & seq. tertium volumen separatim.

OPUSCULA OMNIA *Actis Eruditorum Lipsiensibus inserta, quæ ad universam Mathematicam, Physicam, Medicinam, Anatomiam, Chirurgiam, & Philosophiam pertinent*, 2 vol. 4°. cum figuris, Venetiis 1740.

HISTORIA *Monasterii S. Michaelis de Passiniano*, 1 vol. fol. Luca, 1741.

FR. THOMÆ VINCENTII *Monelia, Florentini Ordinis Prædicator, de annis Jesu Christi Salvatoris & de Religione utriusque Philippi AUG. Dissertationes duæ*, 1 vol. 4°. fig. Romæ 1741.

ANTONII PACCHIONI, *Regiæ Medici & Anatomici Romani Opera; Editio quarta*, 1 vol. 4°. fig. Romæ 1741.

LEONARDI BRUNI ARRETINI *Epistolarum Libri VIII, ad fidem Codd. MSS. suppletæ & castigati recente Laurentio Mehus*, 1 vol. 8°. Florentia 1741.

LINI COLUCI PIERI SALUTATI *Epistola ex Codd. MSS. nunc primum in lucem edita à Josepho R. gaccio Bibliopola Florentino celeberrimo*, 1 vol. 8. Florentia 1741.

DELICIÆ *E-u listorum, seu veterum Opusculorum collectanea. Jo. Lamius collegit, illustravit,*

JUILLET. 1744. 1589.

*Travit, edidit, 12 vol. 8°. Florentia 1740, & seq. les trois derniers volumes séparément.*

CAJETANI DE LEONARDIS *ODÆ*, 1 vol. 8°. *Roma 1740.*

NICOLAI AVERANI *Dissertatio de Mensibus Aegyptiorum, nunc primùm edita, curante Franc. Gorio*, 1 vol. 4°. *Florentia 1737.*

Le même Libraire vend & débite actuellement le sixième & dernier volume du mois d'Août des *Actes des Saints*, donné par les Peres Jesuites, d'Anvers. Il donne avis qu'il a sous presse les trois derniers vol. de *l'Histoire Universelle de Diodore de Sicile*, traduite par M. l'Abbé *Terasson*, de l'Académie Française, c'est-à-dire, les Tomes 5, 6 & 7, qui finissent l'Ouvrage.

La veuve *Maziere*, rue S. Jacques, à la Providence, vis-à-vis l'Eglise S. Yves, a imprimé le Panegyrique de S. François de Paule, prononcé par M. *Ballet*, Curé de Gif, près Versailles, dans l'Eglise des R. R. P. P. Minimes de la Place Royale, le 13 Avril 1744.

Cette Pièce a été infiniment goûtée des Connoisseurs; on a engagé l'Auteur de la donner au Public, comme il donnera incessamment plusieurs volumes de Panegyriques choisis, qui n'ont pas été entendus  
avec

## 1586 MERCURE DE FRANCE.

avec moins de satisfaction dans plusieurs Eglises de Paris ; il s'en est défendu quelque-tems, afin de ne pas donner un Discours séparé, mais les sollicitations de ses amis l'ont enfin déterminé : on peut dire que l'Orateur a saisi le véritable caractère de son Héros ; la Division est aussi élevée que le sujet qu'il traite ; il montre le Saint au-dessus de l'homme par ses Miracles, & au-dessus des Miracles par ses Vertus ; l'Eloquence, l'Erudition, les Images ne sont point au-dessous de la magnificence des Miracles mêmes ; on est persuadé que cette Pièce fera désirer les autres avec empressement.

DISCOURS prononcé à l'Ecole Militaire le 24 Février 1744, par M. *Saverien*, Ingénieur, Professeur de Physique & d'Hydrographie en cette Ecole, à l'ouverture de ses Leçons publiques, sur la Navigation & sur la Physique Experimentale, Brochure in-4°. A Paris, chés Pierre Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule 1744.

LIVRE des *Affligés Pénitens*, par M. *Picard de S. Adm*, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de St<sup>e</sup> Croix d'Etampes, 1 vol. in-12, à Paris.

Ce Livre, qui a depuis été augmenté de la PASSION de N. S. J. C. partagée selon les heu-

heures du jour, se vend actuellement chés  
 le Sr *Clément* Libraire, Quai des Augustins,  
 entre la ruë pavée & la ruë des Augustins,  
 1744.

SERMONS du Pere *Bretonneau*, de la Com-  
 pagnie de Jesus, à Paris, chés *Jean Coignard*,  
 Libraire-Imprimeur, ruë S. Jacques, à la  
 Bible d'Or, & *Louis-Hippolyte Guerin*, ruë  
 S. Jacques, 1743.

HISTOIRE & Description générale de la  
 Nouvelle France, contenant tout ce qui re-  
 garde les découvertes & les conquêtes des  
 François dans l'Amérique Septentrionale,  
 avec le Journal Historique d'un Voyage fait  
 par ordre du Roi dans cette même Partie  
 du Monde, où l'on trouvera la Description  
 Géographique & l'Histoire naturelle des  
 Pays que l'Auteur a parcourus, les Cou-  
 tumes, le Caractere, la Religion, les Mœurs,  
 & les Traditions des Peuples qui les habi-  
 tent, adressé à Mad. la Duchesse de Lesdi-  
 guieres, avec une Dissertation préliminaire  
 sur l'origine des Américains, par le Pere *de*  
*Charlevoix*, de la Compagnie de Jesus; à  
 Paris, chés *Pierre François Giffard*, Librai-  
 re, ruë S. Jacques, à Ste Thérèse; 3 vol.  
 in-4°. Cet Ouvrage dédié à S. A. S. M. le  
 Duc de Penthièvre, est enrichi de Vignettes  
 en

## 1588 MERCURE DE FRANCE.

en taille-douce, & d'un très-grand nombre de Cartes Géographiques & de Plans, & des Remarques de M. *Bellin*, Ingénieur de la Marine, sur ces mêmes Cartes, qu'il a été chargé de dresser, pour joindre à l'Histoire générale de la nouvelle France du P. de Charlevoix, & au Journal de son Voyage dans cette Partie du Monde.

DISSERTATIONS sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce. Par M. l'Abbé *Lebeuf*, Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, in-12. Tome II. A Paris, chés *Lambert & Durand*, Libraires, rue S. Jacques, à la Sagesse & à S. Landri, 1741.

ESSAI sur l'Esprit humain, ou Principes naturels de l'Education, par M. *Morelly*. Volume in-12 de 369 pages, sans l'Avant-propos & la Table des Chapitres, qui en contiennent 24. A Paris, chés *Charles-Jean-Baptiste de l'Espine*, Imprimeur-Libraire Ordinaire du Roi, rue S. Jacques à la Victoire & au Palmier, 1743.

HISTOIRE des Indes Orientales, anciennes & modernes, par M. l'Abbé *Guyon*.  
Trois

JUILLET. 1744. 1589

Trois vol. in-12. Le premier Tome de 396 pages ; le deuxième , de 352 ; le 3 de 471 , y compris la Table des Matieres ; à Paris , chés la Veuve *Pierre* , & *Jacques Butard* , rue S. Jacques ; Jean *Desaint* & Charles *Saillant* , rue S. Jean de Beauvais , 1744.

TABLETTES Chronologiques de l'Histoire Universelle , Sacrée & Profane , Ecclésiastique & Civile , depuis la Création du Monde , jusqu'à l'an 1743 , avec des Réflexions sur l'ordre qu'on doit tenir & sur les Ouvrages nécessaires pour l'Etude de l'Histoire , par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Deux vol, in-12. Le premier contient l'Histoire ancienne en 344 pages , sans compter le Discours Préliminaire & la Liste des Livres nécessaires pour l'Etude de l'Histoire , qui comprennent 208 pages. Le deuxième vol. contient l'Histoire moderne en 443 pages , outre un Avertissement , une Table des Papes , & un Supplément à la Colonne des Ecrivains Ecclésiastiques , qui comprennent 48 pages. A Paris , chés de *Bure* l'aîné , Quai des Augustins , à S. Paul , & chés *Ganeau* , rue S. Jacques , à S. Louis , 1744.

LEÇONS de Physique Experimentale , par M. l'Abbé *Nollet* , de l'Académie Royale des Sciences & de la Société de Londres ;

**1590 MERCURE DE FRANCE.**

à Paris, chés Guerin, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. Deux vol. in-12 de 372 pages.

NOUVELLE Edition, revûë & augmentée, du Livre intitulé, *Des Mœurs & des Usages des Romains*; à Paris, chés Briaffon, Libraire, ruë S. Jacques. Deux vol. in-12, 1744.

NOUVEAU Recueil de Poësies, intitulé *Fables nouvelles & autres Pièces en Vers*, par M. D. D. L. P. D. C. avec un Examen Critique des principaux Fabulistes, anciens & modernes; à Paris, chés F. G. Merigot, Libraire, Quai des Augustins, aux Armes de France. Vol in-12, 1744.

SEPTIÈME & huitième volumes de la Bibliothèque Françoisë, ou Histoire de la Litterature Françoisë, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital; à Paris, chés Mariette & Guerin, Libraires, ruë S. Jacques, in-12, 1744.

HISTOIRE de la Ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre tems, avec un abrégé Historique de tout ce qui précéda son établissement, à laquelle on a ajouté l'Histoire particulière des Jurisdic-tions anciennes & modernes de cette Ville,  
&c

JUILLET. 1744. 1598

& les Statuts qui lui sont propres , en Latin & en François, avec des Remarques , & une Table des Matieres rangées suivant l'ordre Alphabétique , par Messire Charles d'Agre-feuille , Prêtre Docteur en Théologie , & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S. Pierre de Montpellier. *A Montpellier* , chés Jean Martel , Imprimeur du Roi & des Etats de la Province de Languedoc , 1737 , in-fol.

LE VI & dernier Tome des *Actes des Saints* du mois d'Août est imprimé. Il comprend les cinq derniers jours & un Supplément pour ce même mois. A la tête du volume , & comme hors de rang , on trouve tout ce qu'on peut dire au sujet de l'Histoire & du Culte de l'Eunuque, Intendant de la Reine *Candace* , dont il est parlé dans les Actes des Apôtres , avec les Eloges que de Saints Ecrivains lui ont donnés. S. *Augustin* occupe beaucoup de place dans ce volume. Ses Actes sont éclaircis avec un grand soin dans un long Commentaire. On a tiré sa Vie en partie de ses Confessions , & en partie de celle qu'a écrite *Possidius* , Disciple & Ami du S. Docteur , avec lequel il a vécu environ 40 ans. Le Catalogue des Ouvrages de S. *Augustin* est accompagné de beaucoup d'observations solides. Pour la commodité de ceux  
qui

qui n'ont pas les *Acta Sanctorum*, on doit distribuer séparément ce qui regarde la Vie & les Ecrits de S. *Augustin*.

LES OUVRAGES de M. *Racine*, le fils, ont été rassemblés, imprimés & publiés par *Frederic Bernard*, Imprimeur-Libraire à *Amsterdam*, sous le titre suivant ; LA RELIGION ET LA GRACE, Poèmes. Par M. *Racine* de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée considérablement par l'Auteur, 2 vol. in-12, 1744.

Voici les titres des Pièces qui composent ces deux volumes. On a marqué d'un asterisque celles qui ont été ajoutées à cette nouvelle Edition.

T. I. Préface sur le Poème de la Religion, Poème de la Religion divisé en VI Chants, Avis du Libraire sur les Pièces suivantes, Jugement de M. *Rousseau* sur le Poème de la Religion. Epitre de M. *Rousseau* à M. *Racine* contre les Esprits-forts. Avertissement sur la Pièce suivante. Réponse de M. *Racine* à l'Epitre de M. *Rousseau*. Lettre de M. le Chevalier de *Ramsay* à M. *Racine*. Réponse de M. *Racine*. \* Seconde Lettre de M. le Chevalier de *Ramsay* à M. *Racine*, \* Lettre de M. *Pope* à M. *Racine*, \* Réponse de M. *Racine* à M. *Pope*. \* Avertissement  
sur

sur les deux Epitres suivantes. \* Lettre de M. le Cardinal de Polignac à M. Racine. \* L'Ame des Bêtes , I Epitre. \* L'Ame des Bêtes , II Epitre.

T. II. \* Odes Saintes. Ode I, sur l'Ouvrage des six jours. Ode II, tirée du Pseaume 11. Ode III, tirée du Ps. 72. Ode IV, tirée du Chap. 14 d'Isaïe. Cantique des Juifs à leur délivrance de Babilone. Ode V, les Vertus Chrétiennes. Ode VI, les Larmes de la Pénitence. Ode VII, la Mort Chrétienne. Odes sur divers sujets. Ode I. Ode II, sur l'Arrivée de l'Infante d'Espagne à Paris, au mois de Mars 1722. Ode I. Ode IV. Ode V, contre les Vapeurs. Ode VI, *Turpe Senilis amor*. Ode VII, aux Poètes que la jalousie divise entr'eux. Ode VIII, sur la suspension d'Armes en 1736, lorsque notre Armée étoit prête d'investir Mantouë. Ode IX, sur l'Harmonie. \* Extrait d'une Lettre de M. Rousseau à M. Hardion. \* Lettre de M. Racine à M. Rousseau, \* Extrait d'une Lettre de M. Rousseau à M. Hardion. \* Discours sur les causes de la Décadence des Esprits. Préface sur le Poëme de la Grace, divisé en quatre Chants. \* Epitre à M. de Valincourt. Avertissement sur l'Epitre suivante. Epitre,

ESSAIS sur le Génie & le Caractere des  
E Na-

1594 MERCURE DE FRANCE.

Nations, divisés en six Livres; à *Bruxelles*, chés Frederic *Léonard*, Libraire. Deux vol. in-8°. 1744.

Le même Libraire débite *l'Histoire générale* des Pays-Bas, contenant la Description des dix-huit Provinces, en quatre vol. in-8° avec figures.

ŒUVRES de *Machiavel*, nouvelle Edition augmentée de *l'Anti-Machiavel* & de quelques autres Pièces. *A la Haye*, aux dépens de la Compagnie. Six vol. in-12, 1743.

RECHERCHES Philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connoissances, & sur la nature des Etres; à *la Haye*, chés *Alexandre Johnson*, Libraire, 1743, in-8°.

MEMOIRES Historiques, Politiques & Littéraires, concernant le Portugal & toutes ses dépendances, avec la Bibliothèque des Ecrivains & des Historiens de ces Etats; par M. le Chevalier *d'Oliveyra*, Gentilhomme Portugais; à *la Haye*, chés *Adrien Moetjens*. Deux vol. in 8°, 1743.

ESSAI sur l'Histoire naturelle des Polypes, par M. *Henri Baker*, Membre de la Société Royale de Londres & de celle des  
An.

JUILLET. 1744. 1595

Antiquaires ; à Londres, chés R. Dodley & M. Cooper, dans *Pater-noster-Row*, 1743, in-8°. *L'Ouvrage est en Anglois.*

CONSULTATIONES MEDICÆ, sive Sylloge Epistolarum, cum Responſis Hermannii Boerhaave. Premier vol. in-8°, 1744. A Londres, chés Jean Nourse.

NOUVELLE EDITION de l'Introduction à l'Histoire générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état présent & les intérêts des Souverains, commencée par M. le Baron de Puffendorf, complétée & continuée jusqu'en 1743. A Amsterdam, chés Zacharie Châtelain, 1743, in-12. Onze volumes, dont six pour l'Histoire Universelle, trois pour l'Histoire de Suède, & deux pour celle de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, pour servir de suite à l'Introduction à l'Histoire Universelle du Baron de Puffendorf.

CEREMONIES & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard & autres, avec une Explication Historique & quelques Dissertations curieuses : Tome VII, seconde Partie, contenant plusieurs Dissertations de Mrs les Abbés

E ij Ban-

## 1596 MERCURE DE FRANCE.

Bannier & le Mascrier, sur des Matieres qui ont quelque rapport aux Cérémonies Religieuses, & Tome VIII, qui contient un parallele Historique des Cérémonies Religieuses de tous les Peuples anciens & modernes, & la Description de divers usages singuliers prétendus Religieux, ou qui ont quelque rapport à la Religion, *in-fol.* *A Amsterdam, 1743.*

TRAITE' du Sublime de Denis Longin, accompagné d'une nouvelle Version Latine, de Notes & de corrections, faites en partie à l'aide des Manuscrits, & en partie sur des conjectures par Zacharie Pearce. On y a joint tous les fragmens de l'Auteur. Troisième Edition, à Londres, chés Jacques & Richard Tonson, & Jean Waits, 1743, *in-8°.* de 301 pages, sans les Index, la Préface & la Vie de Longin, de 35 pages. *L'Ouvrage est en Latin.*

RECUEIL de diverses Fables, dessinées & gravées en taille-douce sur de beau papier Royal, par M. Georges Jossati, Architecte Civil, à Venise, Tome I, *in-4°.* contenant trente Planches enluminées, avec des Inscriptions Italiennes & Françoises, tirées des meilleurs Auteurs,

OM

ON donnera incessamment à Padouë une nouvelle Edition de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV, sous le Titre *De servorum Dei Beatificatione & Beatorum Canonizatione*. Cette Edition sera plus correcte que la première ; on y a fait des additions considérables, & on n'épargne rien pour la rendre aussi parfaite qu'il est possible. Cette Edition se fait au Séminaire.

MARCI GOTTIEBI *Wernsdorffii* Fac. Philos. in *Academia Wittembergensi* Assessoris, de *Republicâ Galatarum Liber singularis*, in quo, cum *Gentis origo*, *Status Regiminis*, *mores & res gestæ*, *fide Scriptorum*, & *Numismatum antiquorum exponuntur*, tum *Galatiæ Regio describitur* ; adjecta *ejusdem Tabula Geographica*, cum *Indice locupletissimo*. A *Nuremberg*, chés *Joh. Jacques Cremer*. Vol. in-4°, de 340 pages, sans y comprendre la Préface ni la Table. Ces recherches sont divisées en six Chapitres, qui répondent à pareil nombre de Questions comprises dans le sujet que l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres proposa pour le Prix de l'année 1740.

ON a publié à *Leipsick*, il y a déjà du tems, le premier volume de la continuation du Recueil de Pièces de Litterature, sous

## 1598 MERCURE DE FRANCE.

Titre de *Miscellanea Lipsiensia nova, ad incrementum Scientiarum ab iis qui sunt in colligendis Eruditorum novis actis occupati, per partes publicata; Lipsia, apud Joannem Fidericum Gleditschium, 1743, in-8°*. Cet Ouvrage qui avoit été interrompu depuis 1717, a été repris au mois d'Avril 1742; M. *Menkenius*, qui en est l'Auteur, promet d'en donner tous les trois mois douze feuilles, qui formeront chaque année un volume de 48 feuilles d'impression. Cet Ouvrage contient des Dissertations sur la Théologie, sur quelques points de Critique & de Philologie, & sur plusieurs endroits difficiles de l'Écriture-Sainte.

MEMOIRES du Comte de *Guiche*, concernant les Provinces Unies des Pays-Bas, & servant de Supplément & de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier & du Comte d'Estades, *in-12, 1744, à Londres*. Ces Mémoires vont depuis 1665, jusqu'en 1672. Ils ont été imprimés sur un Manuscrit acheté à l'Inventaire des Livres de feu M. d'Angervilliers, Secrétaire d'Etat & Ministre au Département de la Guerre. Ce Livre n'avoit point encore paru, & le P. de Montfaucon n'en a point parlé dans sa Bibliothèque de Manuscrits, ni le P. le Long dans son Catalogue des Ecrivains de l'Histoire de France,

France, ni M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, dans sa Méthode pour étudier l'Histoire.

HISTOIRE de l'Empereur Charles VI, de glorieuse mémoire, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Europe depuis sa naissance jusqu'à sa mort, tirée des Mémoires & autres Pièces authentiques, manuscrites & autres, dans lesquelles on a puisé des Anecdotes très-curieuses, qui n'avoient point encore paru, à la Haye, par M. P. A. la Lande, 1743. Six vol. in-12, chés Jean Neaulme.

ESTAMPES NOUVELLES.

Le Sr Petit, Graveur, rue S. Jacques, à la Couronne d'Epine, près les Mathurins, qui continue de graver avec succès la suite des Hommes Illustres du feu Sr Desrochers, Graveur du Roi, vient de mettre au jour les deux Portraits suivans, qui se servent de Pendant.

JEAN RACINE, de l'Académie Française, Gentilhomme ordinaire du Roi, mort le 22 Avril 1699, âgé de 59 ans. On lit ces Vers au bas.

Racine, en nous touchant & l'esprit & le cœur,  
Du Théâtre François devint l'autre merveille;  
Par ses Vers, pleins de force, autant que de douceur,  
Il succéda seul à Corneille,  
Et n'a point eu de successeur.

LOUIS RACINE, de l'Académie Royale des  
E iij Inscip-

Inscriptions- & Belles-Lettres, né à Paris le 2 Novembre 1692. On lit ces Vers Latins au bas, de M. Coffin.

*En quem Relligio sibi vindicat unica Vatem ;  
Cujus Scripta velit , vel Pater , esse sua.*

Et ces Vers François de M. Desforges Maillard.  
Héritier de la gloire & du nom de Racine ,  
Des vaines fictions il méprisa l'éclat ,  
Et rappelant les Vers à leur sainte origine ,  
Confondit tour à tour l'Incrédule & l'Ingrat.

*Pinxit Aved ; Sculptit Petit , obsequens studio &  
amicitia Illustrissimi viri Tison du Tillet.*

On a publié depuis peu à Florence un Programme, par lequel on donne avis au Public, qu'on va dessiner & graver en Cuivre les Peintures qui sont sur le Plafond de la Galerie Royale de cette Ville. Chacune de ces Peintures fera gravée sur une Planche, d'environ trois pieds de largeur, & d'un peu plus de deux pieds de hauteur. Les meilleurs Graveurs d'Italie y travaillent, & on y employe le plus beau Papier Royal. On joindra à chaque Planche une Explication Historique du Sujet qu'elle représente. La première partie doit être achevée ce mois-ci. On n'en tire que 150 Exemplaires. Le prix pour les Souscripteurs sera de deux Sequins, & de trois pour les autres, auxquels on n'en délivrera, que quand l'Ouvrage sera entièrement achevé.

Il paroît une nouvelle Carte d'Italie, en deux feüilles, par M. d'Anville, Géographe du Roi. Les bienfaits de M. le Duc d'Orleans ont mis l'Auteur en état de ne rien épargner pour l'exécution de cet  
Ouvrage,

Ouvrage , qui sera suivi de plusieurs autres Morceaux de même genre , dont un nouveau Corps de Cartes générales sera composé. La Carte d'Italie est accompagnée d'une Analyse , Volume in 4°. imprimé avec soin , & qui se trouve chés la veuve *Etienne* , rue S. Jacques. Un Avertissement mis au-devant de cette Analyse , fournit le Plan du nouveau Corps de Cartes , entrepris par M. d'Anville. La Carte d'Italie se trouve chés l'Auteur , aux Galeries du Louvre.

Le Sr *le Roux* , Ingénieur - Géographe du Roi à Paris , rue des grands Augustins , vis à vis le Pannier Fleuri , vient de publier le vrai *Plan des Attâques d'Ypres & de Menin* ; un beau Plan du *Fort de la Kenoque* , & de la *Ville de Tournay* , avec une nouvelle Carte de l'Empire de Russie , dressée sur les Mémoires de M. Keillow , Secrétaire du Conseil de Pétersbourg.

On écrit de *Géneve* , qu'on doit vendre dans cette Ville , chés les Srs *Salard* , pere & fils , une Collection de Médailles , tant Grecques que Romaines , en Argent & en Bronze , au nombre d'environ 200 , & quelques Pierres gravées. M. le Professeur *Calandrini* y joindra une quantité de Médailles , qui ont été envoyées d'Allemagne après la mort d'un Curieux , qui les avoit rassemblées. Il y a entre autres un *Othon* , moyen Bronze , une *Messaline* Grecque , un *Galien* , & une *Salonine Médaillon* , un *Pescennius Niger* . un *Néron* , au Revers la Tête d'*Agrippine* , deux *Gordiens* d'Afrique , une *Plotine* , femme de Trajan , un *Emilianus* , & plusieurs autres Médailles rares , avec une Suite des autres Empereurs & Césars.

M. *Chycoineau*, Conseiller d'Etat, Premier Médecin du Roi, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs, Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans, lequel a fait à la Dame de *Lestrade* une pension sa vie durant, & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables, & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40. ans avec succès & applaudissement, a bien voulu donner son Approbation pour débiter ses Remèdes, pour l'utilité & le soulagement du Public; sçavoir, une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses, Boutons, Rougeurs, Taches de rouffeur & autres Maladies de la Peau; & un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole; les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le teint. Ces Remèdes se gardent tant que l'on veut, & peuvent se transporter par tout.

Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4 & 6. livres & au dessus, selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3. livres 10. sols, & les demi Pots d'une livre 15. sols.

*Mad. de Lestrade*, demeure à Paris, rue de la Comédie Française, chés un Grainetier, au premier Etage. Il y a une Affiche au-dessus de la poste.



CHAN-

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATION  
PUBLIC LIBRARY





CHANSON.

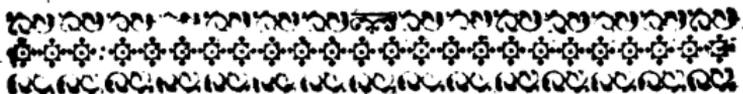
**L**E Dieu de la Treille & l'Amour ,  
 Tous deux font les plaisirs du monde ;  
 Sur leur empire chaque jour ,  
 Le bonheur le plus doux se fonde :  
 Pour jouir de la volupté ,  
 Mon cœur sans cesse les rassemble ;  
 De l'un sans l'autre peu flaté ,  
 Je les unis toujours ensemble.

*Par M. Laffichard.*

AUTRE.

**L**E plaisir est un Dieu volage ,  
 Dont l'éclat trompeur nous séduit ;  
 Du papillon il est l'image ,  
 Qui cueille le miel , & s'enfuit :  
 Aussi-tôt qu'il flatte nos ames ,  
 Nous éprouvons de tendres flâmes ;  
 Mais a-t'on goûté ses douceurs ?  
 Il s'envole , & perce nos cœurs.

*Par le même.*



## SPECTACLES.

*EXTRAIT d'un Ballet nouveau , représenté par l'Académie Royale de Musique le 11 Juin , intitulé L'ECOLE DES AMANS.*

**A**U Prologue , le Théâtre représente un Bosquet , orné des Jardins de Venus , &c. L'Amour , en robe de Docteur de Cythère , est environné par les Jeux & les Plaisirs. Les Amans célèbrent sa gloire , en attendant ses Leçons.

*Chœur d'Amans.*

Du Vainqueur , Dieu d'Amathonte ,  
Célébrons les doux exploits , &c.  
Enchantés dans ces retraites ,  
Sans compter nos jours charmans ,  
Nous devons à nos défaits  
Les plus chers de nos momens.

L'Amour descend de son Trône. Il dicte des maximes , qui servent de Leçons aux Amans , & aux Amantes ; entre ces Leçons il en choisit trois qui font la division de ce Ballet : les voici.

Je

Je prétends aujourd'hui dans des fêtes nouvelles,  
 Vous guider sur les pas de mes sujets fidelles.

Vous verrez un Hymen heureux

*Première Leçon.*

De Deux Amans couronner la constance.

Vous verrez triompher mes feux

*Deuxième Leçon. Troisième Leçon.*

De la Fortune & de l'absence.

Retenez mes Leçons ; goûtez-en les douceurs ;  
 Par la voix des plaisirs je vais vous les apprendre ;

L'Amour est fait pour instruire les cœurs ,

Et les cœurs sont faits pour l'entendre.

La jalousie vient troubler les chants & les  
 danses des Amans. Elle veut les dégager des  
 chaînes de l'Amour , en leur rappelant les  
 peines qu'elle leur fera souffrir elle-même.  
 Voici comme elle s'exprime :

Est-il un plus cruel outrage

Que de trahir vos tendres feux ?

Qu'un plus digne objet vous engage ;

Fuyez des appas dangereux.

L'Amour s'oppose aux projets de la ja-  
 lousie ; il appelle l'Espérance au secours des  
 Amans épouvantés, & dit :

Vous qui calmez les soins jaloux ,

Volez , agréable Espérance ;

Ramenez

Ramenez avec la Constance  
Les plaisirs les plus doux.

L'Espérance paroît dans le char d'Amphitrite conduit par les Tritons ; elle en descend, & réunit les Amans séparés. La jalousie s'obstinant à rester , l'Amour irrité lui dit :

Fui , Jalousie affreuse ,  
Tombe au fond des Enfers , &c.

Il la frappe de son flambeau , & la précipite dans son séjour ordinaire.

*Première Leçon. La Constance couronnée.*

Le Théâtre représente un Forêt , & le Château de Sulmone.

Zélide , Dame Napolitaine , Tutrice de Fénise, ouvre la Scène , par cette exposition.

Ici , de deux jeunes Amans  
J'examine avec soin les tendres sentimens ...

L'Hymen ne doit qu'avec prudence

Couronner les feux de l'amour :

Une épreuve de plus d'un jour

Doit précéder leur récompense :

L'Hymen ne doit qu'avec prudence

Couronner les feux de l'Amour.

Valere , Seigneur François , en Chasseur ,  
vient prier Zélide de couronner son amour ;  
Zélide ,

Zélide , pour éprouver sa constance , lui répond :

Je me garderai bien de vous unir tous deux ;  
L'Hymen vous offrira de plus utiles nœuds , &c.

Cette réponse fait croire à Valere que Fénise est infidelle ; Zélide augmente ses allarmes par ces deux Vers :

Croyez-vous que l'Amour arrête  
Un cœur que la Fortune attend ?

Valere, toujours plus allarmé par tout ce que Zélide lui dit , la veut quitter brusquement pour aller chercher Fénise ; son Amante le previent. A peine est-elle arrivée qu'il lui reproche son changement par ces Vers :

Quoi ! vous brisez notre lien !

Je vous croyois tendre & fidele ;  
Hélas ! de votre amour je jugeois par le mien.

Fénise lui répond qu'elle ne se reproche rien ; Zélide leur fait entendre à tous deux que c'est à l'intérêt à régler l'Hymen ; Fénise détruit cette injuste maxime par celle-ci.

Ah ! peut-on devenir Epoux ,  
Sans consulter le Dieu de la tendresse ?  
Peut-on jamais rendre trop doux  
Un nœud, qui doit durer sans cesse ?

Va-

Valere , rassuré par un si doux langage ,  
 presse Zélide de le rendre heureux avec  
 Fénise , dont le sort est en sa puissance ;  
 après quelque résistance , assaisonnée de  
 raillerie , Zélide consent à couronner un  
 Amour quelle croit avoir assez éprouvé. Elle  
 leur dit :

Ah ! c'est trop résister à vos tendres regrets ;  
 C'est trop vous déguiser mes sentimens secrets.  
 Heureux Amans , cessez de craindre ;  
 Vous brûlez d'un beau feu , qu'il est tems d'ap-  
 prouver ;

Je ne cherchois pas à l'éteindre ;  
 Je ne voulois que l'éprouver.

La Scène finit par un *Duo* très-court , qui  
 s'adresse à Zélide , pour la remercier de la  
 grace qu'elle fait à ces tendres Amans ; un  
 bruit de cors annonce la Chasse dont on a  
 déjà parlé , & c'est par cette Chasse , qui fait  
 un très-grand plaisir , que cette premiere  
 Entrée est terminée. Pendant la Chasse ,  
 Valere chante ces Vers :

L'Amour est un Chasseur ; cédonz sans résistance ;  
 En vain l'on fuit ses traits , quand il les lance ;  
 Présentons lui nos cœurs , s'il vole sur nos pas ;  
 Dans ses filets laissons-nous prendre ;  
 Que ses pièges sont doux ! ne nous en plaignons  
 pas.

Quand

Quand la surprise a tant d'appas,  
Feroit-on bien de s'en défendre ?

La Composition des Ballets de cet Opera  
a fait beaucoup d'honneur à M. Malterre,  
qui en a composé les Pas.

*Seconde Entrée, ou seconde Leçon, la Gran-  
deur sacrifiée.*

Le Théâtre represente une *Kermesse*, ou  
Foire de Flandre.

Isabelle, Princesse de Flandre, ouvre la  
Scène avec Angelique sa Confidente. An-  
gelique lui parle ainsi, pour exposer une  
partie du sujet :

Sous l'habit Pastoral prétendez-vous long-tems

Cacher une illustre Princesse ?

Il faut à la Grandeur des Palais éclatans ;

Les Bois & les Hameaux sont faits pour la tendresse.

Isabelle lui répond :

Ici, des Jeux nouveaux rassemblent chaque jour

Des Mortels amenés par Plutus & l'Amour ;

De mon rang avec eux j'évite la contrainte

Sous ce déguisement ;

Tous leurs projets divers font mon amusement, &c.

Angelique lui demande si elle n'y cher-  
che

che pas Philinte ; elle convient qu'elle est ravie d'y trouver ce Berger , & qu'elle rougit plutôt de l'Amour que de l'Amant.

Le prétendu Philinte vient ; c'est encore un Prince déguisé par le privilège attaché à la fête de la Kermesse ; il parle d'amour à Isabelle. Elle veut lui imposer silence , en se faisant connoître pour ce qu'elle est. Voici la réponse qu'elle lui fait :

Par un langage si flatteur  
Ne vous obstinez plus à séduire mon ame ;  
Philinte ; il faut éteindre une inutile flâme ;  
Le Ciel pour un Berger n'a point formé mon cœur ;

Cette Scène est remplie de sentimens de part & d'autre ; Isabelle dit à Philinte que son Pere la destine à un Epoux digne de sa naissance ; Philinte la prie en vain de lui nommer son Rival ; elle garde un prudent silence : le prétendu Philinte lui reproche tendrement le sacrifice qu'il lui fait par l'excès de son amour , & lui dit :

Ah ! connoissez toute votre puissance.  
Je vais rompre un Hymen digne de mes Ayeux ;  
Mais le brillant honneur d'une illustre naissance  
N'est-il pas effacé par l'éclat de vos yeux ?  
Plaignez , adorable Bergere ,  
Un Souverain tendre & sincere ,  
Qui ne respecte plus que vos divins appas.

Je leur immole tout ; gloire , Grandeur . . . . .

Elle finit le Vers & lui dit :

Hélas !

Que n'est-ce vous , Terfandre ?

Le faux Philinte se jette à ses genoux ,  
& se fait connoître pour le véritable Terfandre.

Cette Scène très-intéressante finit par ce  
*Duo* ;

Je vous ai cédé la victoire ,  
Sans consulter les Loix de la Grandeur ;  
Les fideles Amans font leur unique gloire  
De brûler à jamais d'une sincere ardeur.

Cette seconde Entrée finit par la fête de  
la Kermesse.

*Troisième Leçon. L'Absence surmoncée.*

*La Scène est dans la place Saint Marc , à  
Venise.*

Le Théâtre représente une Colonnade ,  
préparée pour une fête de Carnaval. On  
voit au travers la place de S. Marc.

*Leandro* , Seigneur Romain , expose le  
sujet par ce monologue :

Ne vous verrai-je plus, vous qui formez mes vœux ;  
Où

Où dois-je aller, hélas ! pour calmer mes allarmes ?

Dans quels Climats heureux

Voit-on briller vos charmes ?

C'est ici l'aimable séjour ,

Où j'ai soumis mon cœur aux attraits d'Elismene, &c.

Ici , le sort cruel nous sépara tous deux ,

Sans pouvoir expliquer mes vœux . . . .

J'ai bientôt appris son langage ;

N'aurai-je jamais l'avantage

De m'en servir pour expliquer mes feux ?

Ne vous verrai-je plus , &c.

Leandro appercevant Elismene , se retire pour l'entendre.

Elismene , Dame , Veuve François , se voyant seule , fait connoître les sentimens de son cœur par ces Vers :

Amour , si quelquefois tu fais verser des pleurs ,

En se plaignant de tes rigueurs ,

On les adore :

En pressant la Raison d'éteindre tes ardeurs ,

On craint le secours qu'on implore.

Leandro devient jaloux par ce monologue , qu'il croit s'adresser à un Rival secret. Elismene continuë de chanter d'une manière qui n'est pas moins capable de l'allarmer. Pressé par sa jalousie , Leandro s'approche enfin ; elle le voit avec une agréable surprise

prise & jouit de son embarras ; elle lui dit  
en souïrant :

Quand le sort me força de quitter ce rivage ,

• Vous ne sçaviez pas, mon langage.

Leandro lui répond vivement ;

Je voudrois encor l'ignorer ;

Je n'aurois pâ vous déclarer

Un feu constant . . . qui vous outrage. . .

Et je n'apprendrois pas dans ce funeste jour ,

Qu'un Rival heureux vous engage.

Elismene après avoir eu quelque-tems le  
plaisir de le voir jaloux & par conséquent  
amoureux , le défabuse enfin , & pour lui  
prouver qu'elle l'aime , lui parle Italien ;  
langage qu'elle a appris, depuis qu'ils se sont  
séparés.

Ils chantent ensemble un *Duo* , dont nous  
mettons ici la Traduction en faveur des  
Lecteurs.

*Leandro,*

Charmantes flâmes ,

Brûlez nos ames ;

Parmi les plaisirs & les jeux ,

Rendez-nous toûjours heureux.

Aimable tendresse ,

Je sens tous vos attraits ;

Regnez

# 1614 MERCURE DE FRANCE.

Regnez sans cesse ;  
Pour vous nos cœurs sont faits.

*Elisimene*

*Gradite fiammò ,  
Ardite l'almé ;  
Fra Scherzi amati ,  
Fate noi beati  
Nume d' Amore ,  
Tui vezzi sento ;  
Regna nel core ,  
Di te contento.*

Cette troisième & dernière Entrée ou Leçon, finit par le divertissement, qui est composé de Masques chantans & dansans.

Le Poëme de ce Ballet est de M. Fuselier, très connu par d'autres Poëmes Comiques & Lyriques qui ont eu beaucoup de succès; ce dernier a été mis en Musique par M. Nicil, Auteur d'un autre Ballet Héroïque, intitulé les *Romans*, représenté en 1736.

Le 9 la même Académie remit au Théâtre le Ballet *Héroïque des Graces*, composé de trois Entrées, précédées d'un Prologue. M. Roy est l'Auteur du Poëme, qui a été mis en Musique par le feu Sr Mouret. Le même Ballet avoit été représenté pour la pre-

premiere fois le 5 Mai 1735. On peut voir l'Extrait qui en a été donné dans le Mercure de Mai de la même année, page 972.

Le 13, les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragédie d'*Hypermuëstre*, de feu M. deRioupeiroux. La Dlle Dumefnil y joue le principal rôle dans la plus grande perfection; les rôles de *Danaüs* & de *Lyncée*, sont très-bien remplis par les Srs Sarrazin & Grandval. Cette Pièce avoit été donnée dans sa nouveauté en 1704. Les trois principaux rôles étoient alors joués par Mlle Duclos, & par les Srs Salé & Baron, le fils; elle fut reprise en 1726, & ces mêmes rôles furent remplis par la même Dlle Duclos, & par les Srs le Grand & Quinaut, l'aîné. On peut voir l'Argument & les Remarques qui ont été donnés au sujet de cette Tragédie dans le premier Volume du Mercure de Décembre 1726, page 2747.

Le 23, les mêmes Comédiens donnerent une Comédie nouvelle en Prose & en un Acte, intitulée *les Graces*, par M. . . . ., dont le succès est très-brillant. Cette Pièce est généralement applaudie, par le mérite du Poëme, & par la finesse, le feu & la légèreté de l'exécution; le tout forme un Tableau animé, où les yeux & le cœur sont également satisfaits. On en parlera plus au long. .Le

Le 2 de ce mois, les Comédiens Italiens donnerent la premiere représentation d'une nouvelle Comédie Italienne en cinq Actes, intitulée *Coraline Magicienne*, laquelle a été reçûe très-favorablement du Public. Cette Pièce, qui est ornée de differens Spectacles, fait beaucoup de plaisir; elle est jouée d'ailleurs dans le vrai goût Italien, où les *lazzis* & un continuel jeu de Théâtre produisent fort souvent des Scènes aussi comiques que singulieres, lesquelles ont été généralement applaudies, par la vivacité avec laquelle tous les Acteurs ont joué leurs rôles. Celui de Coraline, qui est le principal de la Pièce, a été rendu avec la même précision.

Parmi les differens Spectacles dont cette Pièce est ornée, on voit au cinquième Acte une Décoration singuliere, qui représente un Fort, dans lequel *Flaminia* est enfermée. A la fin de l'Acte, ce même Fort se détruit subitement, & de tous les débris il se forme aux yeux des Spectateurs un Palais magnifique, d'Ordre Ionique, quoique d'une grande simplicité; il est orné de Colonnes & de Pilastres, qui soutiennent l'entablement de l'Edifice. Des Guirlandes & des festons de fleurs & de fruits regnent d'une Colonne à l'autre, au bas de la Balustrade, dont l'entablement est couronné. Le fond de la Décoration est terminé par un Perron, d'environ douze marches,

ches, sur lesquelles sont placés à droite & à gauche les Acteurs & Actrices, & tous ceux qui doivent former le Divertissement. En effet, au premier coup d'archet de l'Orchestre, on voit tous ces Personnages descendre commençant la marche & le Divertissement, qui est parfaitement bien exécuté; le sieur *Vincent* danse un Pas de deux avec la Dlle *Veronése*, cadette, sœur de la Dlle *Coraline*, qui a été fort applaudie, & cette dernière en danse un autre avec le Sr *Ballety*, qui ne fait pas moins de plaisir. La Pièce est terminée par un Chœur de Musique Italienne, chantée par la Dlle *Coraline* & par les autres Acteurs. La Musique des Divertissemens a été trouvée très-bien caractérisée; elle est du Sr *Blaise*, connu par d'autres bons Ouvrages.

La composition & l'exécution de ce magnifique Palais, dont on vient de parler, est des Srs *Brunetti*, pere & fils, Peintres Italiens, que le Public a fort applaudis.

Les Vers qu'on va lire, sont adressés à la Dlle *Coraline*.

Une Muse tendre & novice  
 De toi reçoit ses premiers fers;  
 Ce n'est point l'injuste caprice,  
 C'est l'Amour qui dicte mes Vers.

F Les

## 1618 MERCURE DE FRANCE.

Les Graces , jeune & vive Actrice ,  
T'embellirent de leurs attraits ,  
Et Terpsicore , avec justice ,  
Leur accorda les derniers traits.  
Dès que Paris vit sur la Scène  
Paroître tes heureux talens ,  
Il abandonna Melpomène ,  
Pour te consacrer son encens.  
Courage , aimable Coraline ;  
Poursuis ; enchante tous les cœurs ;  
Plus qu'aucun de tes Spectateurs ,  
J'applaudis ta beauté divine.

J. P. D.

Le 19 les mêmes Comédiens remirent au Théâtre *l'Amour Précepteur* , Comédie , en Prose & en trois Actes , par M. G. . . . Auteur de plusieurs autres Pièces , qui ont été jouées avec succès sur le même Théâtre , dans laquelle la Dlle *Rosalia Astrandi* , jeune Actrice , âgée d'environ onze ans , qui avoit déjà parû , & dont on a parlé dans le *Mercur* de Mai dernier , joua le rôle d'*Henriette* avec applaudissement. Cette Pièce avoit été représentée dans sa nouveauté au mois de Juillet 1726. On peut voir l'Extrait qui en a été donné

donné dans le Mercure d'Août de la même année, page 1872. Le rôle de *Federico*, qui étoit joué par la Dlle *Flaminia*, est remplacé par la Dlle *Therese*, qui le joue fort au gré du Public.

Le 12, l'Opera Comique, voulant aussi donner des marques de réjouissances dans les conjonctures présentes, donna son Spectacle *gratis*, & représenta *Pigmalion*, ou *la Statue animée*, & *les Jardins de l'Hymen*; ces deux Pièces furent précédées d'un Prologue & suivies de differens Divertissemens. Tout s'y passa sans confusion & au grand contentement d'une multitude de Peuple du Fauxbourg & de la Ville. Ce Spectacle commença à une heure & finit à trois.

Le soir, les Marchands Syndics de la Foire S. Laurent firent illuminer toutes les rues qui sont dans l'enceinte de cette Foire, & on y dansa une partie de la nuit.

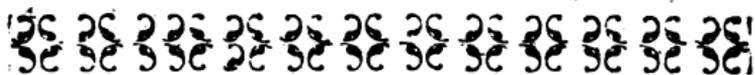
Le 16, le même Opera Comique donna une Pièce nouvelle en un Acte & en Vaudevilles, intitulée *l'Ecole des Amours Grivois*, ornée de plusieurs Divertissemens Flamands, de Chants, de Danses grotesques, & de differens Vaudevilles convenables au sujet de la Pièce, le tout parfaitement bien exécuté. La Dlle Puvigné, jeune Danseuse, dont on a eû occasion de parler avec éloge à la

précédente Foire S. Laurent , dansa un Menuet avec le Sr Noverre , jeune Danseur de la même Troupe , avec un applaudissement général. La même Danseuse avoit exécuté quelques jours auparavant sur le même Théâtre les Caractères de la Danse , avec toute la précision & la vivacité possibles , & fort au-dessus de son âge. On parlera plus au long de cette première Pièce , qui attire tous les jours de nombreuses Assemblées à ce Spectacle.

Le 27, on donna une nouvelle Pièce d'un Acte , ornée de Divertissemens , de Chants & de Danfes , intitulée *le Déguisement Pastoral* , laquelle a été applaudie , & dont on pourra parler plus au long.



**NOU-**



## NOUVELLES ETRANGERES,

## TURQUIE.

**O**N mande de Constantinople, que le Grand Seigneur avoit disposé du Gouvernement du Grand Caire en faveur du Reys Effendi, & qu'une Escadre considerable avoit fait voile pour la Mer Noire, sous les ordres du Capitan Pacha.

## PRUSSE.

**O**N a appris de Berlin du 3 de ce mois, que la Reine de Hongrie & les Etats Généraux des Provinces Unies ont écrit au Roi de Prusse, pour le féliciter sur son avènement à la Régence de la Principauté d'Oost-Frise.

Le dix-sept, jour fixé pour la célébration du mariage de la Princesse Louise Ulrique & du Prince Royal de Suède, les Princes de la Famille Royale, & les autres Princes qui se sont rendus à Berlin, pour se trouver à cette cérémonie, s'étant assemblés, ainsi que les Ministres Etrangers, les Seigneurs & les Dames de la Cour, dans l'appartement du Roi, S. M. se rendit sur les neuf heures du soir avec les deux Reines & la Princesse Louise Ulrique dans la Sale où devoit se faire la cérémonie.

La Princesse Louise Ulrique fut conduite par le Prince Guillaume, qui avoit été chargé d'une procuration pour épouser cette Princesse au nom du Prince Royal de Suède. Le Prince Guillaume & la

## 1622 MERCURE DE FRANCE.

Princesse se placèrent sous un Dais, qui avoit été préparé pour cet effet, & M. Rolof, Conseiller du Consistoire, après avoir fait un Discours convenable à la circonstance, leur donna la bénédiction nuptiale, & échangea les bagues, au bruit d'une triple salve de l'artillerie des remparts.

Le Roi & les deux Reines passèrent ensuite dans la Sale des Chevaliers; il y avoit huit tables, chacune de 40 couverts; & leurs Majestés souperent à la première avec les Princes & les Princesses de la Famille Royale.

Le Prince de Holstein Beeck fit les honneurs de la seconde table, à laquelle étoient placés les autres Princes qui avoient assisté à la cérémonie, & les Généraux.

La troisième, destinée pour les Ministres Etrangers & pour les Ministres d'Etat, fut tenuë par le Comte de Podewils, Premier Ministre.

A la quatrième, dont le Comte de Hacke fit les honneurs, étoient les Dames & les Seigneurs de la suite des Princes & des Princesses, qui ne sont pas de la Famille Royale.

Le Comte de Gotter tint la cinquième, dont les couverts ne furent remplis que par des Dames de la Cour.

Les trois autres tables furent occupées par le reste de la Noblesse; & par les Gentilshommes qui ont accompagné à Berlin le Comte de Tessin, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Suède, & les honneurs de ces dernières tables furent faits par M. de Bock, Adjudant Général du Roi, par M. de Wedel, Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Prussiennes, & par le Comte de Henckel, Grand Veneur.

Le souper fut suivi d'un magnifique Bal, après lequel la Princesse Royale de Suède fut conduite à son

son appartement, & mise au lit avec les cérémonies accoutumées.

Quelques jours avant la célébration du mariage de cette Princesse, le Roi donna dans le Château de Charlottenbourg une très-belle Fête, à laquelle l'Ambassadeur & l'Ambassadrice de Suède furent invités. Après un Concert exécuté par les Musiciens de S. M. on servit une table de cent couverts avec autant de profusion que de délicatesse; le Château & les Jardins de Charlottenbourg furent entièrement illuminés; on tira un feu d'artifice, & il y eut ensuite un Bal.

Le Roi vit représenter le 18, sur le nouveau Théâtre, l'Opera de *Caton d'Utique*, précédé d'un Prologue, composé à l'occasion du mariage de la Princesse sa sœur.

Le Comte de Gotter, Grand Maréchal de la Cour; le Comte de Schaffgotsch, Grand Ecuyer, & le Baron de Schweerts, Premier Chambellan, ont été nommés par S. M. pour accompagner cette Princesse jusqu'à Stralsund.

S. M. a ordonné qu'on donnât à l'avenir au Prince Guillaume le titre de Prince de Prusse.

## A L L E M A G N E.

**O**N mande de Vienne du 4 de ce mois, que la Reine de Hongrie a envoyé à la Diette de l'Empire un Mémoire, dans lequel elle se plaint de ce que l'on a mal interprété sa Protestation du 23 Septembre dernier, en supposant qu'elle avoit voulu attaquer les prérogatives de l'Empire.

Ce Mémoire porte, que l'intention de S. M. n'a pas été de donner atteinte aux droits de qui que ce soit, & qu'elle n'a cherché qu'à mettre les siens à couvert, étant bien éloignée de vouloir renouveler

les anciennes querelles ; qu'après la paix faite , elle regardera ce qui s'est passé , comme non avenu , dans l'esperance que les Puissances , avec lesquelles elle est en guerre , en feront autant de leur côté ; qu'elle se tient fortement attachée aux intérêts du Collège Electoral , & qu'elle s'opposera à tout ce qui peut y être préjudiciable ; qu'elle répète que tout ce qu'elle a avancé au sujet de la Déclaration , faite à la Diette de l'Empire par M. de la Nouë , Ministre du Roi de France auprès de cette assemblée , ne concerne point le Chef Suprême de l'Empire ; qu'elle n'a été nommée que Grande Duchesse de Toscane dans les Actes émanés de la Cour de Francfort , & que par cette raison on ne doit pas trouver étrange qu'elle n'ait pas accordé à l'Empereur les titres qu'il peut exiger ; qu'il y a eu lieu d'esperer qu'on en seroit venu à une parfaite reconciliation ; que de sa part elle n'y apportera point d'obstacle , lorsqu'on lui proposera des conditions qui puissent être acceptées , & qu'elle ne desire rien avec plus d'ardeur , que de voir les Electeurs , Princes & Etats de l'Empire , porter l'Empereur à des moyens d'accommodement ; que S. M. déclare , que par sa Protestation elle a prétendu attaquer seulement la forme de l'Élection de S. M. I. & non l'Élection elle-même ; qu'elle est disposée à se desister de son opposition , dès qu'on lui aura donné une satisfaction pour le passé , & des sûretés pour l'avenir , touchant la voix Electorale de Bohême , & qu'elle persiste dans la Déclaration qu'elle a faite le onze du mois de Février dernier à l'assemblée des Etats du Cercle de Suabe.

Le bruit s'est répandu que le Roi des deux Siciles avoit remporté plusieurs avantages considérables sur les troupes commandées par le Prince de Lobkowitz.

Le

Le Marquis de Botta, ci-devant Ministre de la Reine de Hongrie à Pétersbourg, & qui avoit les arrêts dans la maison, depuis que S. M. a nommé de nouveaux Commissaires, pour examiner l'affaire de ce Marquis, fut conduit au Château de Spielberg la nuit du 27 au 28 du mois dernier; on ne sçait pas encore, si c'est en conséquence d'un jugement prononcé par les Commissaires qui lui ont été donnés.

On apprend de Francfort du 14 de ce mois, que le Comte de Salern, Adjudant Général de l'Empereur, y arriva le 9 au soir du Camp des troupes Impériales & Françoises, d'où il a été dépêché le 6 par le Comte de Seckendorf, pour informer S. M. I. que les ennemis avoient été chassés de Wissembourg, du Village d'Altstatt & de quelques autres postes, dont ils s'étoient emparés.

Selon les lettres que le Comte de Salern a remises à l'Empereur, le Régiment des Gardes Impériales, celui de Truchses & celui des Walons, sont, entre les Régimens des troupes Impériales, ceux qui ont le plus souffert dans l'attaque de ces postes.

Le Comte de Salern, s'étant rendu à cheval de Wissembourg à Landau aussi-tôt après l'action, il marcha ensuite à pied jusqu'à Philisbourg, étant déguisé en Chasseur, & accompagné de son valet de Chambre, qui conduisoit des chiens, & il a évité par-là d'être pris par quelques partis qu'il a rencontrés.

On a porté à la Dictature un Mémoire que la Reine de Hongrie a fait présenter depuis peu à la Diète par le Baron de Palm, & qui regarde la Protestation communiquée de la part de cette Princesse à cette assemblée le 23. Septembre dernier.

Il paroît des copies de deux lettres écrites, l'une par le Comte de Bathiany au Comte de Seckendorf, & l'autre par le Comte de Seckendorf au Comte de Bathiany.

Selon la première, le Comte de Seckendorf avoit fait espérer au Baron de Berenklaui, lorsque ce dernier commandoit en Bavière, qu'on remettrait à la Reine de Hongrie l'artillerie qu'elle prétend avoir été conduite à Philisbourg, par ordre du feu Empereur, & quelques autres effets qu'elle réclame. Cette lettre ajoute que S. M. H. n'a point vu d'exécution de cette promesse; que si dans deux mois elle n'obtient pas satisfaction à cet égard, elle donnera ordre de ne plus ménager ce qui appartient en Bavière à l'Empereur, & qu'on ne doit point trouver mauvais qu'elle use de représailles, & qu'elle se serve de son droit fondé sur celui de la guerre.

Le Comte de Seckendorf a répondu à cette lettre, que la menace faite par la Reine de Hongrie est d'autant plus étonnante, qu'on n'a jamais refusé de rendre l'artillerie que la Cour de Vienne prouvera avoir appartenu au feu Empereur; que le Comte de Bathiany peut juger lui-même, s'il dépend du Gouverneur d'une Ville Impériale, surtout lorsqu'il ne l'est que pour un tems, d'en laisser sortir de l'artillerie, sans y être autorisé par l'Empereur & par l'Empire; qu'il est d'autant plus essentiel de porter cette affaire à la Diète, qu'une Forteresse aussi importante que Philisbourg, ne doit point être dégarinée de l'artillerie nécessaire pour sa défense; que l'Empereur n'est pas en état de remplacer par sa propre artillerie celle qu'on tireroit de cette Place, puisque celle de S. M. I. est entre les mains de ses ennemis; qu'ainsi il est absolument indispensable d'agir de concert avec les Etats de  
l'Em-

l'Empire, afin qu'ils suppléent dans ce cas à ce que ne peut faire l'Empereur ; que pour les autres effets sur lesquels la Cour de Vienne forme des prétentions, on étoit convenu avec un Commissaire de la Reine de Hongrie, qu'elle se contenteroit d'une certaine somme pour la valeur de ces effets, & que depuis elle n'a pas voulu se conformer à ce qui avoit été réglé ; qu'au reste on a trop bonne opinion de cette Princesse, pour croire qu'elle veuille exécuter la menace contenuë dans la lettre du Comte de Bathiany ; que si cependant, contre toute attente, elle se portoit à ces dernières extrémités, l'Empereur supporteroit ce dommage avec la même grandeur d'ame, qui lui a fait supporter les dégats inexprimables qu'on a faits dans les Pays Héréditaires ; que puisqu'on n'a pas épargné les Edifices consacrés à Dieu, S. M. I. ne sera point surprise qu'on franchisse en cette nouvelle occasion toutes les bornes des bienséances qui s'observent entre les Maisons Souveraines.

Le Comte de Sackendorf fait en même-tems de vives instances, pour que la délivrance des prisonniers de guerre, dont la rançon est toute prête, ne soit plus renvoyée d'un tems à l'autre, & pour que, si la bonne foi doit encore avoir lieu entre les Puissances, l'exécution du Cartel, dont on est convenu, ne soit pas différée sur de vains prétextes.

On mande de Vienne qu'on y chanta le 12 de ce mois dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum*, en action de grâces du passage du Rhin.

Une partie des troupes Impériales, qui ont capitulé à Braunau, arriva à Vienne le 9 avec une nombreuse escorte, & fut conduite dans le Royaume de Hongrie.

On a appris de Francfort du 20 de ce mois qu'il y paroît des copies d'un Mémoire que l'Empereur

a envoyé à ses Ministres dans les Cours Etrangères, contenant une réfutation d'un Ecrit présenté de la part de la Reine de Hongrie à la Diette de l'Empire dans le mois de Mai dernier.

Ce Mémoire porte que plusieurs raisons avoient entretenu l'Empereur dans l'esperance de voir ses justes prétentions écoutées, & qu'il s'étoit flaté que si l'on ne parvenoit pas d'abord à un accommodement, du moins il ne seroit pas impossible de convenir sur la restitution de ses Etats Héritaires, & de mettre des bornes aux procédés violens que S. M. I. supporte avec tant de constance; que l'assistance des troupes auxiliaires auroit cessé de lui être nécessaire, si l'on avoit pû ménager une paix, à laquelle l'Empereur, par son amour pour la tranquillité & pour le bonheur de l'Allemagne, apportoit de son côté toutes les facilités possibles, & prètoit les mains avec la même bonne foi qu'il a montrée dans toutes les occasions; qu'on lui a oit donné des assurances que la Reine de Hongrie étoit dans de pareilles dispositions, que ces assurances avoient été confirmées par le Roi de la Grande Bretagne, dont cette Princesse avoit proposé la médiation; qu'il y avoit eû même quelques conférences à ce sujet entre le Prince Guillaume de Hesse Cassel & le Lord Carteret; qu'on étoit allé plus loin, & que les deux Parties étoient convenues de quelques articles Préliminaires d'accommodement; que ces heureux commencemens sont demeurés néanmoins sans effet, & que les Cours de Vienne & de Londres ne s'en sont tenuës, ni aux déclarations verbales qu'elles avoient faites, ni même au Projet de Pacification qu'elles avoient approuvé, que S. M. I. accoutumée à ne jamais s'écarter des voyes de la droiture & de la probité, & continuellement occupée du soin de procurer les avantages de l'Allema-  
gne,

gne, n'a point à craindre qu'on puisse lui reprocher d'avoir rien tenté de préjudiciable aux Droits des Etats de l'Empire, ni d'avoir agi contre la Constitution & contre les Principes fondamentaux du Corps Germanique, & que le Traité de Worms, sans parler d'autres exemples, qui pourroient être cités, montre assés que les ennemis n'ont pas eû la même délicatesse; que le Roi de la Grande Bretagne a personnellement plus d'une preuve des sentimens de l'Empereur; & qu'il auroit été à souhaiter, qu'on eût eû pour S. M. I. par rapport à ses Etats Héritaires les mêmes ménagemens qu'elle a eus pour ce Prince; qu'on ne peut avec fondement prêter à l'Empereur une intention aussi peu vraisemblable que celle d'avoir voulu attaquer l'Electorat de Hanover, S. M. I. ayant donné au Roi de la Grande Bretagne de si forts témoignages de son amitié, & entretenant encore actuellement un Ministre à Londres, quoique S. M. Br. n'ait pas jugé à propos d'en envoyer un à la Cour Impériale, que la seule taxe, exigée de la Bavière en argent par la Reine de Hongrie, a monté, de l'aveu des troupes de cette Princesse, à trois millions cent soixante-onze mille deux cent vingt-huit florins, & qu'on ne comprend pas dans cette somme beaucoup d'autres millions que la Cour de Vienne a tirés du Pays, sous differens prétextes; que tout l'Empire est témoin, que S. M. I. n'en a pas usé de même à l'égard de la Haute-Autriche & du Royaume de Bohême, quoique la Reine de Hongrie ait fait retentir l'Europe de ses plaintes au sujet des ravages, des incendies, des extorsions d'argent, & des enlevemens d'hommes & de bestiaux, qu'elle prétend avoir été effuyés par ces Provinces; que ce n'est point aux Parties intéressées qu'il faut s'en rapporter sur des accusations de cette nature, mais qu'il faut

faut confiderer les suites réelles ; que fi les habitans de la Bohême avoient éprouvé de si mauvais traitemens , pendant qu'ils étoient sous la domination de l'Empereur , ils n'auroient pû payer à la Cour de Vienne d'aussi grandes sommes que celles qu'ils lui ont fournies après la retraite du Maréchal de Belle-Isle.

## I T A L I E.

ON mande de Rome du 20 du mois dernier , que le 17 , le Roi des Deux Siciles fit attaquer par trois differens endroits les retranchemens que les troupes de la Reine de Hongrie avoient construits , & les batteries qu'ils avoient établies sur la Montagne de Notre-Dame des Anges , située vis-à-vis de Velletri.

Le Prince de Lobkowitz , aussi-tôt qu'il en fut averti , envoya le Régiment de Wallis & celui de Palavicini au secours des Hussards & des Croates , qui défendoient ce poste.

Les troupes du Roi des deux Siciles ayant reçu de leur côté un nouveau renfort , & les Régimens de Wallis & de Palavicini ayant été ébranlés , le Prince de Lobkowitz détacha le Régiment de Marulli , pour soutenir ces Régimens. Alors ils disputèrent le terrain pendant quelque-tems avec beaucoup de valeur , mais les Espagnols & les Napolitains les chargerent si vivement , que le Régiment de Wallis ayant été enfoncé & mis en déroute , & le Régiment de Palavicini s'étant replié précipitamment sur celui de Marulli , les troupes de la Reine de Hongrie furent obligées de prendre la fuite , & d'abandonner non-seulement le poste de Notre-Dame des Anges , mais encore deux autres postes , dont l'un , nommé la Fontaine *della Spina* , leur servoit à entretenir la communication avec leur camp de Faiola. II

Il y a eu en cette occasion un grand nombre d'Officiers & de Soldats tués ou blessés du côté des Allemands, & les troupes, commandées par le Roi des Deux Siciles, n'y ont perdu que très-peu de monde. Elles ont enlevé quatre pièces de canon de bronze, & elles ont fait 600 prisonniers, du nombre desquels sont un Lieutenant Général, l'Ingénieur en chef de l'armée de la Reine de Hongrie, le Colonel Commandant & le Lieutenant Colonel du Régiment de Palavicini, & plusieurs autres Officiers.

L'avantage remporté par les Espagnols & par les Napolitains, a jeté une extrême consternation parmi les troupes de S. M. H. & les bagages de cette dernière armée, arrivant à Rome avec précipitation, y ont porté la confusion. Les portes de cette Ville furent fermées le 17 à midi, & on ne les ouvrit qu'une heure avant la nuit.

Le Roi des Deux Siciles, à l'attaque des postes retranchés des Allemands, s'est exposé dans les endroits les plus périlleux, & il a donné des preuves de la plus grande intrépidité.

Le 18, les troupes de la Reine de Hongrie attaquèrent deux fois le poste de Notre Dame des Anges, où les Espagnols se sont fortifiés, & elles furent toujours repoussées avec perte. Dans ces deux attaques, on leur a fait plusieurs Officiers & 50 Soldats prisonniers, & les Espagnols n'y ont eû qu'un Capitaine & quatre Soldats de tués.

Les deux armées se sont cantonnées depuis, sans beaucoup d'effet de part ni d'autre.

Le Prince de Lobkowitz, s'étant replié vers Rome, a établi son Quartier général à Marino, & il a envoyé ses bagages à Monte-Rotundo.

On a appris de Rome, que le Pere Raphaël de Lucanano, Espagnol de Nation a été élu le onze du  
mois

## 1632. MERCURE DE FRANCE.

mois dernier , dans le Chapitre que l'Ordre de S. François a tenu au Convent d'*S. ra Cali* , Général de cet Ordre , à la place du Pere Gaëtan de Laurino , mort le 12 Mars dernier.

### E S P A G N E.

**O**N mande de Madrid du sept de ce mois , qu'il y est arrivé d'Oran un courier , par lequel Don Alexandre de la Mothe , Gouverneur de cette Place , a donné avis au Roi , que le 25 du mois dernier il y avoit eû une action fort vive entre un Détachement de la Garnison & un Corps nombreux de Maures , qui , malgré la supériorité de leur nombre , avoient été obligés de prendre la fuite si précipitamment , que , contre leur coûtume , ils avoient laissé leurs morts sur le champ de bataille.

Le Roi a appris par des lettres de l'Intendant de Marine de Guarnizo , que le 24 du mois dernier , le Vaisseau Anglois *le Globe* , de 80 tonneaux , chargé de Bierre & de Salines , avoit été conduit au Port de Santander par l'Armateur Don Antoine de Loreda.

L'Intendant de Marine de Bilbao a mandé à S. M. que l'Armateur Don André de Fonserrada a pris vers le cinquante unième degré de Latitude Septentrionale les Vaisseaux *le Feu* & *le S. André* , qui revenoient , l'un de la Côte de Guinée , & l'autre de la Virginie , dont les cargaisons consistoient en Bois pour la Teinture en Yvoire & en diverses autres marchandises.

GENES

## GENES ET ISLE DE CORSE.

**O**N apprend de Gènes du deux de ce mois, que les habitans de la Vallée de Polsevero persistent à demander le rétablissement de leurs anciens privilèges, & que le Gouvernement pourra bien y consentir, afin de les faire rentrer dans l'obéissance.

Il est entré dans le Port de Gènes un Vaisseau de guerre Anglois, de 70 pièces de canon, avec un Bâtiment François, dont il s'est emparé le 10 de ce mois à la hauteur de Marseille, & qui revenoit d'Alger, chargé de Bled, d'Orge & d'Huile.

Les Anglois continuent de commettre beaucoup de violences sur les Côtes de Gènes, & ils visitèrent au commencement de ce mois deux Bâtimens Génois sous une Forteresse, malgré plusieurs coups de canon que le Commandant de cette Forteresse fit tirer contre eux. Une partie de l'équipage d'un de leurs Vaisseaux de guerre débarqua ensuite à Port-Maurice, & voulut obliger le Vice Consul d'Espagne, qui y réside, de jeter à la Mer tout le Bled qu'il avoit dans ses greniers. Ce Vice Consul trouva le moyen de détromper l'Officier qui commandoit le Détachement Anglois, & qui supposoit que ces grains étoient destinés pour les troupes de S. M. C. & celui ci se contenta d'emporter les clefs du Lieu où ils sont enfermés.



FRANCE;



F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E premier de ce mois , le Roi a déclaré le Duc de Boufflers Lieutenant Général de ses armées.

Le même jour , le Roi accompagné du Duc de Chartres , du Duc de Penthièvre , & de ses principaux Officiers , se rendit à six heures du soir à l'Eglise Collégiale de Saint Pierre de Lille , & S. M. assista au *Te Deum* , qui y fut chanté en action de graces de la prise d'Ypres. Le Roi fut reçu à la porte de l'Eglise , & y fut reconduit par l'Abbé de Valory , Prévôt de l'Eglise , lequel officia au *Te Deum*. Il y eut le soir un feu dans la Place , & les habitans de la Ville marquerent par les plus grandes démonstrations de joye la part qu'ils prennent au succès des armes de S. M.

Le 2 , la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles , & S. M. communia par les mains de l'Archevêque de Roüen , son Grand Aumônier.

Mon-

Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France s'étant rendus le 5 au Convent des Capucins de Meudon, ce Prince & ces Princesses assisterent à la Cérémonie de la Bénédiction d'une des cloches de l'Eglise de ces Religieux. Cette cloche a eu Monseigneur le Dauphin pour Parein, & Madame pour Maraine, & elle a été bénie par l'Abbé Belon, Chapelain du Roi.

Monseigneur le Dauphin, accompagné du Duc de Chastillon, son Gouverneur, & de plusieurs autres Seigneurs, vint le 12 à l'Eglise Métropolitaine de cette Ville. L'Archevêque de Paris, revêtu de ses habits pontificaux, & à la tête des Chanoines, reçût ce Prince à la porte de l'Eglise, avec les cérémonies accoutumées, & après l'avoir complimenté, il le conduisit dans le Chœur. On y chanta le *Te Deum* en action de grâces de la prise d'Ypres, & Monseigneur le Dauphin, ayant été reconduit à la porte de l'Eglise avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son arrivée, remonta en carosse, pour se rendre au petit Cours, où il se promena pendant quelque tems.

Il alla ensuite à l'Hôtel de Ville, & après avoir vû tirer un magnifique Feu d'artifice, qui avoit été préparé dans la Place vis-à-vis, il soupa dans cet Hôtel.

M.

M. de Bernage , Prévôt des Marchands , eut l'honneur de le servir à table.

Monseigneur le Dauphin partit vers les onze heures du soir , pour retourner à Versailles ; il passa par la rue S. Honoré , qui étoit entièrement illuminée , ainsi que toutes les autres rues de la Ville , & il fit le tour de la Place de Vendôme , dont la décoration uniforme offroit un très-beau Spectacle. Ce Prince a paru extrêmement sensible aux acclamations réitérées , par lesquelles le peuple s'est empressé de lui donner des marques de son amour & de son respect.

Le Comte de Vassenaer , Ministre Plénipotentiaire de la République de Hollande auprès du Roi , eut à Arras le 23 de ce mois une audience particulière , dans laquelle il prit congé de S. M. Il fut conduit à cette audience par le Chevalier de Sainctot , Inducteur de Ambassadeurs.

M. du Mesnil , Brigadier des armées du Roi , a été fait Inspecteur de Cavalerie.

Le Roi a donné l'agrément du Régiment Royal Dragons au Marquis de la Blache , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Rohan ; celui du Régiment de Dragons , dont le Comte de la Suze étoit Mestre de Camp , au Marquis d'Asfeldt , & l'agrément  
du

du Régiment de Cavalerie, dont le Marquis d'Asfeldt étoit Mestre de Camp, au Vicomte d'Escars, qui en étoit Major.

Le 27, veille de la Fête de Ste Anne, dont M. de Vandeuil, Ecuyer Roi, porte le nom, Mrs les jeunes Gentilshommes, Pensionnaires de son Académie, pour marquer leur reconnoissance de toutes les attentions qu'il a pour leur Education, donnerent une Fête, qui fut annoncée dès le matin par une salve de soixante Boëttes, placées dans le grand Manège découvert. Le soir, on tira un Feu d'artifice d'un appareil superbe, qu'on avoit élevé dans le même Manège, accompagné d'une Illumination d'un goût distingué, par l'arrangement d'un nombre infini de Lampions, qui éclairoient tous les Bâtimens, tant intérieurs, qu'extérieurs de l'Académie.

Il y eut aussi un Concert Militaire, qui plût beaucoup, composé de Timbales, de Trompettes & de Cors de Chasse. La Fête fut honorée de la présence de plusieurs Personnes de qualité, & d'un rang distingué, invitées par Mrs les Académistes, lesquelles marquerent beaucoup de satisfaction, & en particulier, de la noble politesse avec laquelle elles furent reçues par ces jeunes Messieurs.

Le

Le 4, le 11 & le 13 Juillet, il y eut Concert chés la Reine; M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre, en semestre, fit chanter l'Opera d'*Armide*; les principaux rôles furent très-bien remplis par les Dlls Lalande, Mathieu, Deschamps & Abec, & par les Srs Dangerville, Jelyot, le Cler, Richer & Dubourg.

Le 15, on concerta le Prologue & la première Entrée du Ballet Héroïque des *Fêtes Grecques & Romaines*, de la composition de M. de Blamont, dont les premiers rôles furent chantés par les mêmes Sujets qu'on vient de nommer, par la Dlle S. Marc & par le Sr Poirier.

Le 27, on exécuta la *Fête de Diane*, autre Entrée ajoutée au même Ballet; les mêmes Sujets rendirent parfaitement bien les principaux rôles. Le Concert finit par une Symphonie du même Auteur, intitulée, *La Nymphé de la Seine*; dont l'exécution fit beaucoup de plaisir.

Le Vaisseau Anglois *le Riga*, d'environ 150 tonneaux, chargé de Plomb, de Meules & de Charbon de terre, a été conduit dernièrement à Dunkerque par le Corsaire *la Demoiselle*, que commande le Capitaine Filiers.

Quelques jours auparavant, le Vaisseau

Le *S. Antoine*, commandé par le Capitaine Bouvier, y avoit amené deux Bâtimens de la même Nation, nommé; *la Catherine* & le *Guillaume Jean de Neufchatel*, chacun de cent tonneaux. La charge du premier consistoit en Soudé, & il alloit à Newport; le second, qui faisoit voile pour Ostende, avoit à bord une grande quantité de Charbon de terre.

Le Capitaine François Augard, Commandant le Vaisseau *la Suzanne*, armé à Calais, s'est emparé du Navire *le Hopewel*, du port d'environ 70 tonneaux, chargé de Riz, de Bois de Campeche & de quelques autres Marchandises.

Il est arrivé à Brest deux Bâtimens Anglois, l'un de Lincester, nommé *le Trolabing*, l'autre nommé *le Prince d'Orange*. Ces Bâtimens ont été pris, le premier par le Capitaine Vivier, qui commande le Vaisseau *l'Hirondelle*, & le second par M. Grandpré, Capitaine du Navire *le Tourneur*.

Le Vaisseau *la Marie*, de 120 tonneaux, qui venoit de la nouvelle Angleterre avec une cargaison de Riz, de Gaudron & de Bois de Sassafras, & le Vaisseau *le Succès*, de Waterford, sur lequel il y avoit des Salaisons & d'autres Marchandises pour la Barbade, ont été enlevés par l'Armateur Jean Lambeye, de Bayonne.

On

On a appris par des lettres du Commissaire Ordonnateur de l'Isle Royale, que le Navire *le Phelippeaux*, parti de S. Malo dans le mois d'Avril dernier, avec un chargement pour les Magasins du Roi, qui sont dans cette Colonie, y étoit arrivé avec un Brigantin de Boston, dont il s'est emparé à 70 lieues du grand Banc de Terre-Neuve, & qui portoit à Lisbonne 3000 Quintaux de Moruë.

On apprend de Port-Louis, que l'Armateur *l'Aigle Volant*, dont deux Corsaires Anglois s'étoient emparés, avoit été repris par les Vaisseaux *le Barnabas* & *la Vestale*, de S. Malo.

On mande de Cherbourg, que le Vaisseau *le Bon Larron*, commandé par le Capitaine Vincent, y a conduit un Bâtiment, dont la cargaison consistoit en Charbon de terre.

Les Lettres de Dieppe marquent que le Capitaine du Vivier, qui fait la course avec le Vaisseau *l'Hirondelle*, du Havre, a rasonné dans les environs du premier de ces deux Ports, le Barques *le Juin* & *le Franco Agrément*, la premiere pour 150 livres sterling, & la seconde pour 50.

Selon les avis reçus de Dunkerque, le Corsaire *le Soleil*, commandé par le Capitaine Burgot, y a amené deux Navires Anglois, l'un de 400, & l'autre de 300 tonneaux, chargés

chargés de Bois de construction pour les Vaisseaux.

Un Navire Anglois, de 140 tonneaux, chargé de 300 Boucaux de Tabac de Virginie, a été conduit à S. Jean de Luz par le Vaisseau *le Griffon*, commandé par le Capitaine Esteben.

M. Louis Tanel, qui monte le Vaisseau *le Roi Stanislas*, armé à la Rochelle, s'est emparé de deux Bâtimens de la même Nation. Il s'est trouvé sur l'un, qui est d'environ 160 tonneaux, & qui étoit destiné pour Philadelphie, 130 personnes & quelques meubles. L'autre, de 130 tonneaux, appartenoit à quelques Négocians d'Ostende, & sa cargaison étoit de Vins, d'Oranges & de Bois de Teinture.

Le Vaisseau *la Biche*, de S. Malo, commandé par le Capitaine Donat, est entré dans le Port de Brest avec les trois Navires *le Poisson Volant*, de Waterford, *le Mercure* & *les Trois Amis*, de Londres. Ces deux derniers, qui revenoient de l'Amérique, avoient leur chargement en Sucre, en Cotton & en Guildive, & il y avoit à bord du premier une grande quantité de Salines.

Le Capitaine la Grée, commandant le Corsaire *l'Hermine*, de Vannes, a pris un Vaisseau chargé de Planches, de Liège, de Rezine & de Gaudron.

G On

On apprend de Morlaix , que le Vaisseau *le Comte de Maurepas* , armé en course à S. Malo , & commandé par de Capitaine Mangare , s'empara le 4. de ce mois du Navire *la Jeanne* , de Liwerpol , de 140 tonneaux , armé de six canons , & dont la charge consiste en 210 Boucaux de Tabac.

On mande de Dunkerque , que le Capitaine Pierre le Febvre , dit Jouin , commandant le Corsaire *la Ste Anne* , de ce Port , prit le 14 Juin dernier deux Bâtimens Anglois , l'un d'environ 160 tonneaux , nommé *les Deux Freres* , venant de Sunderland , avec un chargement de Charbon de terre , & qui a été rançonné pour la somme de 400 livres sterlings ; l'autre de 80 tonneaux , appelé *la Marie* , de Dublin , qui rapportoit de la Caroline environ 400 Barils de Riz , & qui a été aussi rançonné pour la somme de 100 livres sterlings.

On mande de S. Malo , que le Capitaine la Giraudais , commandant le Corsaire *la Vestale* , de ce Port , y a amené le 5 de ce mois un Bâtiment Anglois , nommé *la Galere de Londres* , d'environ 160 tonneaux , armé de huit canons & de six pierriers , chargé de Riz , de Bray , de Gaudron & d'autres Marchandises.

Le Navire Anglois *la Marguerite* , de Topsham , de 80 tonneaux , a été pris par le

Le Capitaine du Vivier, commandant le Corsaire *l'Hirondelle*, du Havre, & fut conduit à S. Malo le 5 de ce mois.

Les Lettres de Brest marquent que le Capitaine Faille, qui commande le Corsaire *la Subtile*, du Havre, entra le 3 de ce mois dans ce premier Port avec le Vaisseau Anglois *le Pacquet de la Caroline*, chargé de Riz & d'autres Marchandises.

Le Capitaine la Ruë, commandant la Frégate *la Galere*, est rentré dans le Port de Bayonne avec le Corsaire Anglois *le Vautour*, dont il s'est emparé après un long combat. Ce Capitaine a repris le Navire *la Roche*, de Bordeaux, que le Corsaire Anglois conduisoit en Angleterre, & dont on fait monter la charge à 300000 livres. Le même Capitaine, deux jours auparavant, avoit fait une autre prise, estimée 200000 livres, qui venoit de la Virginie.

Le Corsaire *la Victoire*, aussi de Bayonne, a enlevé le Vaisseau *le S. Bonaventure*, qui alloit à Londres chargé de Vin de Portugal, & il a envoyé ce Bâtiment à Bayonne.

Le Navire *le Soleil*, Garde Côte de Nantes, a repris le Bateau *le Petit S. Pierre*, de Brest, dont un Armateur de Guernsey s'étoit rendu maître.

Le Capitaine Lambaye, qui monte le Corsaire *l'Entrepreneuse*, de Bayonne, y conduit

duisit le 6 du mois dernier un Navire Anglois de 130 tonneaux , nommé *la Duchesse* , qui venoit de la Jamaïque , chargé de Sucre & de Taffia.

Les Lettres de Dunkerque marquent que le Corsaire *le Mercure Volant* y avoit conduit le Navire Anglois *la Reine des Indes* , qui portoit à Hambourg de l'Orge germée , & quelques Balots de Marchandises.

On mande d'Espagne , que le Vaisseau *la Nymphe* , armé en course à Bordeaux , avoit enlevé le 25 du mois dernier un Bâtiment François , chargé de 150 tonnes de Vin de Canarie , à deux Armateurs de Guernsey , qui s'en étoient emparés , & qu'il étoit entré avec ce Bâtiment dans le Port de Santona,

On a appris du 3 , qu'une partie des troupes dont l'armée de la Reine de Hongrie est composée , a passé le Rhin dans un endroit gardé par un Détachement du Régiment de Dragons de la Tour-Taxis , de l'armée Impériale.

On reçût avis le 9 de ce mois de l'armée commandée par le Maréchal de Coigny , qu'un Corps de 15000 hommes des ennemis , ayant passé le Rhin , & ayant occupé la Ville de Wissembourg & plusieurs Villages des environs , en avoit été chassés le 6 de ce mois. Les

Les troupes de la Reine de Hongrie ont fait dans cette action, qui a duré depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir une perte considérable, qu'on croit monter à plus de 3000 hommes.

Dans le tems du départ des lettres par lesquelles on a appris cette nouvelle, on poursuivoit les ennemis, qui fuyoient en désordre du côté de Lauterbourg, & l'on se proposoit de les attaquer encore le jour suivant.

Les troupes du Roi ont montré la plus grande ardeur, non-seulement en combattant, mais encore en ne prenant presque aucun repos pendant trois jours & trois nuits, qu'elles ont marché, pour arriver en présence des ennemis.

On a appris du Camp sous Furnes du 13 de ce mois, que le Comte de Clermont, qui a été choisi par le Roi pour faire le Siège de cette Ville, l'ayant investie le 29 du mois dernier avec 29 Compagnies de Grenadiers, un Détachement de Cavalerie & trois Régimens de Dragons, s'occupa les jours suivans, à donner une position autour de la Place aux 35 Bataillons & aux 22 Escadrons, qui ont été commandés pour le Siège avec un Détachement des Bataillons d'Artillerie de Valenceau & de Richecourt, & avec 300

Canoniers de la Marine, qu'on a tirés de Dunkerque.

Le Quartier du Comte de Clermont fut établi à l'Abbaye des Dunes, & ce Prince le couvrit d'un Corps de troupes affés fort pour repousser les Détachemens que les ennemis pouvoient faire sortir de Nieuport; il appuya sa gauche à la hauteur de la vieille Abbaye des Dunes, & s'étendant ensuite sur Valpen, il porta sa droite à une maison qui est auprès du Pont de Vaest Brugge, sur le Canal de Loo, à Nieuport.

Lorsque le Maréchal de Noailles fit partir du Camp sous Ypres les troupes qui devoient être employées au Siège de Furnes, il envoya du côté de Loo la Maison du Roi sous les ordres du Comte de la Motte-Houdancourt & de M. de Cherissey, Lieutenans Généraux; il détacha vers Dixmude le Prince de Pons, Lieutenant Général, avec quatre Bataillons & huit Escadrons, & dans le même tems 18 Bataillons partirent du Camp sous Ypres, pour aller joindre le Maréchal Comte de Saxe, qui étoit campé sous Courtray.

La résolution étant prise de former devant Furnes deux attaques, dont la principale seroit du côté des Dunes, & la seconde par la Porte d'Ypres, la tranchée fut ouverte le 7 de ce mois, à dix heures & demie du soir.

Le

Le Marquis de Maubourg, Lieutenant Général, & le Marquis de Pontchartrain, Maréchal de Camp, la monterent à l'attaque des Dunes, avec deux Bataillons du Régiment de Navarre, le Régiment de Haynault, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons: les travaux furent portés pendant la nuit & pendant le jour à 80 toises de la palissade.

A l'attaque par la Porte d'Ypres, le Marquis de Segur, Lieutenant Général, & le Comte de Tresmes, Maréchal de Camp, monterent la tranchée, ayant sous leurs ordres deux Bataillons du Régiment Royal, deux Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons. Les travailleurs employés à cette tranchée, avancerent les travaux jusqu'à 70 toises du chemin couvert, malgré le feu des ennemis, lequel, quoique vif, ne tua ou blessa que très-peu de Soldats.

Le 8, la tranchée fut relevée à l'attaque des Dunes par le Duc de Biron, Lieutenant Général, & par M. de Contades, Maréchal de Camp, avec les deux autres Bataillons du Régiment de Navarre, le Régiment de Bulkeley, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons. Les travaux furent poussés jusqu'à 40 toises du chemin couvert, où finissoit l'établissement d'une batterie de 25 pièces de canon, qui tirent à la pointe du

G iiij jour,

jour , ainsi qu'une batterie de 15 mortiers.

Un Bataillon du Régiment Royal , le Régiment de la Marche , deux Compagnies de Grenadiers & 50 Dragons releverent la tranchée de la seconde attaque , sous les ordres du Comte de Lowendalh , Lieutenant Général , & du Duc de Chevreuse , Maréchal de Camp ; on s'avança par les sapes jusqu'à environ 30 toises du chemin couvert , & on perdit par le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiégés , qui fut continuel , deux Canoniers de la Marine ; il y en eut neuf de blessés & autant de Soldats ; un Ingénieur fut aussi blessé très-dangereusement.

Le Comte d'Aulnay , Lieutenant Général , & le Marquis d'Avarey , Maréchal de Camp , monterent la tranchée à l'attaque des Dunes avec trois Bataillons du Régiment de Bourbonnois , & avec un nombre de Grenadiers & de Dragons , pareil à celui des jours précédens ; les sapes furent avancées de 7 ou 8 toises , & le feu de nos batteries ayant fait cesser celui de l'artillerie des assiégés , les travailleurs ne furent exposés qu'au feu de la mousqueterie , qui blessa six Soldats.

A la seconde attaque , le Comte de Chabannes , Lieutenant Général , & le Comte de Fitzjames , Maréchal de Camp , releverent la tranchée avec le Régiment Royal la Marine , un Bataillon du Régiment de Diesback ,

back, deux Compagnies de Grenadiers & un Piquet de Dragons; les travaux furent portés à 15 toises du chemin couvert, que les ennemis abandonnerent à minuit, après avoir fait jusqu'à ce moment un feu de mousqueterie, plus vif encore que celui des jours précédens. Les Grenadiers occuperent aussi-tôt les Angles saillans du chemin couvert, & ils s'y logerent. Il y eut cette nuit un Ingénieur & cinq Soldats de blessés, & trois Soldats de tués.

Le 10, le Marquis de Maubourg, Lieutenant Général, & le Marquis de Pontchartrain, Maréchal de Camp, releverent la tranchée de l'attaque des Dunes, ayant sous leurs ordres deux Bataillons du Régiment du Roi, le Régiment de Clare, deux Compagnies de Grenadiers & cent Dragons.

La tranchée de la seconde attaque fut montée par le Comte de Clare, Lieutenant Général, & par le Baron d'Estrées, Maréchal de Camp, avec le Régiment Royal Comtois, le second Bataillon du Régiment de Diesback, deux Compagnies de Grenadiers & 50 Dragons.

A peine ces troupes eurent-elles occupé les tranchées, que le Gouverneur fit arborer le Drapeau, & demanda à capituler.

Le Comte de Clermont envoya sur le champ à Dunkerque le Comte de Polignac

G y en

dans differens postes du côté de Dixmude.

Le Roi étoit attendu à Dunkerque le 8 de ce mois.

On apprend de Calais du 6 de ce mois, que le Roi partit de Lille le 2 après midi, & qu'il arriva le soir à Bethune. S. M. y coucha, & se rendit le lendemain à S. Omer, après avoir passé à Aire. Elle a visité les Fortifications de ces Places, dont les habitans ont fait paroître leurs sentimens pour S. M. par toutes les preuves qu'il leur a été possible de donner de la satisfaction la plus parfaite.

Le 4, le Roi entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale de S. Omer, à la porte de laquelle il fut reçu par l'Evêque, à la tête du Chapitre. Après la Messe, le Roi s'embarqua sur le Canal qui conduit de S. Omer à Calais, où S. M. arriva l'après-midi. Le Roi vit le même jour le Port, & S. M. alla le 5 à la Citadelle & aux trois Forts qui sont dans les environs de cette Place. S. M. en partit le 6 au matin pour Boulogne, d'où elle étoit attendue à Calais le 7 au soir.

EX.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Dunkerque  
le 12 Juillet 1744.

**L**E Roi arriva ici hier sur les deux heures après midi, au bruit d'une triple décharge de 140 pièces de canon, & aux acclamations d'un Peuple infini, que la vûe de ce grand Prince transportoit de joye. On avoit élevé des Portiques & des Arcs de triomphe par tout où S. M. devoit passer ; les rues étoient tapissées, ornées de Festons & de Guirlandes, décorées enfin de tout ce que l'Art & le zèle avoient pû inventer de mieux & de plus nouveau. On lisoit partout des Emblèmes, des Devises & des Inscriptions à la gloire du Roi. On avoit suspendu dans les mêmes rues un nombre prodigieux d'especes de Lustres, de Couronnes, d'Étendards, de Drapeaux, de Pavillons, d'Escussions, & de Trophées d'Armes. Les Marchands avoient étalé à leurs fenêtres & devant leurs boutiques ce qu'ils avoient de plus beau & de plus précieux. Tout Dunkerque ne paroissoit être qu'une grande Foire. On avoit sablé les rues, & le Régiment des Gardes Françaises étoit en haye depuis le premier Portique jusqu'au Palais où le Roi devoit loger.

S. M. se mit à table en arrivant; dès qu'elle eut dîné, elle alla à pied voir le Port & visiter.

visiter les nouveaux Forts , construits dans la Mer. L'empressement de voir le Roi étoit si grand parmi le Peuple , qu'à peine les Gardes pouvoient lui ménager un passage. L'Air retentissoit cependant d'un million de cris de VIVE LE ROI , cent fois répétés.

Dès que le Roi fut arrivé au Port , plus de 200 Vaisseaux firent une salve générale de tous leurs canons. Il n'est pas possible de décrire le coup d'œil que formoit ce Port. Tout étoit couvert de Peuple ; il y en avoit jusques sur les toits , les Glacis , les Remparts , les Murailles , &c. Les cordages & toutes les manœuvres des Vaisseaux fourmilloient de jeunes Matelots , & de Mousfles , qui voltigeoient & faisoient differens Exercices. Tous les Matelots avoient mis des habits neufs , faits exprès pour ce jour-là ; ils étoient divisés par Quadrilles bleus , rouges , &c. tous dansant , au son des Muffettes & des Tambourins , des Danfes Marines ; chaque Danse étoit terminée par une triple acclamation de VIVE LE ROI , & par un certain geste de la main droite , faisant avec leurs bonnets une espece d'Exercice , qui est parmi eux la marque de la plus grande joye. Le bruit du canon , le son des Muffettes & des Tambourins , les acclamations du Peuple , les ris & les danfes continuerent pendant tout le tems que le Roi visita les Forts.

A.

A neuf heures, autre Spectacle ; toute la Ville fut éclairée dans un instant par des Feux & des Illuminations , qui rendirent la nuit comparable au plus beau jour. L'ordonnance & la variété de ces Illuminations en relevoient beaucoup l'éclat ; Pyramides, Colonnes, Obelisques, Emblèmes transparens, tout fut mis en usage, mais ce qui l'emporta sur tout le reste, ce fut l'Illumination ingénieuse du Parterre du Palais, occupé par le Roi. Tout le dessein du Parterre étoit représenté & exactement rendu en Lampions, dont on avoit aussi placé une quantité sur les Charmilles & sur les Arbres, sans compter la grande façade du Palais. Le tout ensemble faisoit un coup d'œil ravissant.

On mande de Dunkerque du 13 de ce mois, que le Marquis de Croissy, dépêché au Roi par le Maréchal de Coigny, pour rendre compte de l'action passée le 5, entre les troupes de S. M. & celles de la Reine de Hongrie, y arriva le 9 au matin, & qu'il apporta les nouvelles suivantes.

Le Maréchal de Coigny, ayant appris que les ennemis avoient passé le Rhin, rassembla les troupes qui sont sous ses ordres, & il se mit en marche, pour aller s'opposer aux desseins du Prince Charles de Lorraine. En arrivant à portée de Wissemourg, il trouva

trouva que les ennemis s'en étoient emparés, ainsi que de Lauterbourg, de toute la partie gauche des Lignes de la Lautern, & de quelques Villages de la Plaine. Il résolut sur le champ d'attaquer les ennemis dans tous ces postes & dans les Lignes, & il donna ses ordres, pour former trois attaques.

Il chargea de celle de Wissembourg le Marquis de Montal, Lieutenant Général, le Marquis de Brun & le Marquis de Maulevrier, Maréchaux de Camp. Les troupes commandées pour cette attaque, furent les Régimens de Champagne, de Laval, de Bouzols, de la Marck, & les deux Baraillons du Régiment Royal Baviere; cette Infanterie fut soutenuë par un Corps de Cavalerie, & l'on donna au Marquis de Montal quatre pièces de canon.

Le commandement de la seconde attaque, qui étoit celle d'un Moulin, entre Wissembourg & le Village d'Altstatt, fut donné au Comte de Clermont Tonnerre, Lieutenant Général. Il avoit sous ses ordres le Marquis de Reffuge & le Prince des Deux Ponts, Maréchaux de Camp, & il marcha avec les Régimens de Montmorin, de Bigorre, de Cambresis, de Forest, d'Alsace, de Nice, les deux Baraillons du Régiment d'Enghien, la Gendarmerie & un Détachement de Cavalerie.

Le

Le Comte de Seckendorf, avec dix Bataillons des troupes Impériales, trois de celles du Roi, commandés par M. de la Brunie, Lieutenant Colonel du Régiment de Bourbon, Infanterie, & tous les Régimens de Dragons, se chargea de la troisième attaque, qui étoit celle du Village d'Altstatt.

Les trois attaques commencerent en même-tems vers les cinq heures du soir, & toutes les troupes ayant marché avec une ardeur égale & avec le plus grand courage, Wissembourg fut emporté l'épée à la main, & sans qu'on ait été obligé de se servir du canon qu'on avoit fait avancer devant ce poste.

L'attaque de Moulin eut un succès pareil, les troupes, qui y étoient, ayant été renversées, & forcées de retirer leur canon avec une grande précipitation.

Les ennemis se défendirent quelque tems dans le Village d'Altstatt, que le Comte de Seckendorf attaqua, mais les troupes Impériales se conduisirent dans cette attaque avec tant de force & de bravoure, que les ennemis furent contraints d'abandonner ce poste.

Le Maréchal de Coigny étant entré par trois endroits dans les Lignes, il campa dans la Plaine avec toute l'armée, la gauche étant appuyée au Village d'Altstatt, & la droite à la hauteur de Cockzberg.

Les

Les troupes de la Reine de Hongrie ont perdu en cette occasion environ 3000 hommes, & on leur en a pris 600 dans Wissembourg, avec deux Drapeaux.

La perte des Impériaux & des François est peu considérable. Le Marquis de la Tour du Pin, Colonel Lieutenant du Régiment de Bourbon, a été blessé légèrement.

Le Roi apprit par un courier arrivé à Dunkerque le 11 au soir, que le Maréchal de Coigny étoit allé camper, la droite à Drusenheim, le centre à Haguenau, & que la gauche, occupée par l'armée Impériale, s'étendoit sur la Mautern.

Le Roi coucha à Boulogne le 6 de ce mois, & S. M. y ayant dîné le lendemain, retourna à Calais, d'où elle se rendit à Dunkerque le 8, vers les deux heures après-midi, après avoir passé à Gravelines, où elle s'arrêta pour voir l'Ecluse. Elle vit aussi, avant que de se rendre à Dunkerque, celle de Mardick.

Le Roi étant arrivé à cheval par la Porte Royale, trouva deux Arcs de Triomphe à l'entrée de Dunkerque, & un troisième dans la ruë qui conduit à la Maison préparée pour le Logement de S. M. Les ruës par lesquelles le Roi passa, étoient tendues, & remplies des habitans, dont les acclamations de joye ont été aussi vives & aussi continuelles  
que

que dans toutes les Villes, qui ont été visitées par S.M. depuis qu'elle est dans ce Pays.

L'après-midi, le Roi se promena sur le Port, dont il examina la situation, & il alla à une des trois batteries qui sont à la droite du Port.

Le soir, la Maison dans laquelle le Roi a logé, & le Jardin de cette Maison, furent illuminés avec beaucoup de magnificence, ainsi que l'Hôtel de Ville, les Places & toutes les rues de la Ville, & les réjouissances publiques furent renouvelées le lendemain.

On a appris de Strasbourg du 6 de ce mois, que l'objet du Prince Charles de Lorraine, depuis le commencement de la campagne, ayant été de passer le Rhin, pour pouvoir pénétrer en Alsace, il avoit fait faite à ses troupes depuis six semaines des mouvemens continuels, pour se mettre à portée d'exécuter son projet.

Le Maréchal de Coigny, observant ces differens mouvemens des ennemis, regla sur leurs positions la marche de son armée, & il occupa les postes qu'il crût les plus capables d'empêcher le succès des entreprises du Prince Charles. Il avoit chargé le Marquis de Montal de garder le Bas-Rhin depuis Worms jusqu'à Oppenheim, & voyant que les ennemis avoient jetté un  
pont

pont pour communiquer à une Isle vis-à-vis de Stokstatt, il avoit fait rapprocher du Marquis de Montal les troupes qui avoient été postées d'abord entre Spire & Lauterbourg.

L'armée Impériale, qui avoit passé quelques jours auparavant le Rhin, étoit campée sur cette partie de ce Fleuve.

Telle étoit la disposition faite par le Maréchal de Coigny contre les entreprises que les ennemis pourroient former, lorsque le Prince Charles de Lorraine trouva le moyen de faire passer le Rhin à ses troupes le 29 du mois dernier, & lendemain dans les deux extrémités du terrain que son armée occupoit.

Le Maréchal de Coigny, dans le moment qu'il apprit que les troupes de la Reine de Hongrie passoient le Rhin, envoya au Comte de Seckendorf, qui étoit à Germesheim, dix Bataillons & un Détachement de Dragons, pour mettre ce Général plus en état d'attaquer les ennemis, mais le Comte de Seckendorf, sur les avis qu'il avoit reçûs que le Corps, qui avoit déjà passé, étoit très-nombreux, s'étant déterminé à se retirer vers Landau, l'Infanterie & les Dragons que le Comte de Coigny, le Marquis de Croissy & le Marquis du Chatelet avoient amenés au Comte de Seckendorf, furent obligés

obligés de prendre la même route que l'armée Impériale, & d'aller camper à Germesheim.

Les ennemis, après avoir passé le Rhin, s'avancèrent dans le Pays, occupèrent les Lignes de la Lautern, & s'emparèrent de Lauterbourg, de Wissembourg & du Village d'Altstatt.

Dès que le Maréchal de Coigny fut informé que l'armée de la Reine de Hongrie avoit passé le Rhin, & que cette armée n'avoit pas été attaquée par l'armée Impériale, il envoya ordre à toutes les troupes de venir le joindre, & il se mit en marche pour aller occuper les Lignes de la Lautern.

Il apprit le 5 au matin, que le Prince Charles étoit dans ces Lignes, & qu'il s'étoit rendu maître des postes ci-dessus nommés.

Le Régiment de Cavalerie de Saluces & celui de Dragons de l'Hôpital, qui avoient été détachés par le Marquis de Montal, pour aller occuper Wissembourg, avoient trouvé dans le Village d'Altstatt un Corps très-considérable de Pandoures & de Croates, qui les ayant attaqués, les avoit obligé de se replier sur l'avant-garde de l'armée.

Les troupes de cette avant-garde, commandée par le Comte de Coigny, marchèrent aux ennemis, les chassèrent de la Plaine;

ne, & les forcerent de rentrer dans les Lignes.

Le Régiment du Colonel Général de la Cavalerie & les Régimens de Dragons de Vibraye & de Nicolay mirent pied à terre, & s'emparèrent d'un Village occupé par des Pandoures, qui après s'être défendus pendant quelque tems, rejoignirent avec beaucoup de précipitation les troupes rentrées dans les Lignes.

Le combat finissoit, lorsque le Maréchal de Coigny arriva avec la Gendarmerie dans les environs de Wissembourg. Il reconnut que ce poste, le Village d'Alstatt & la partie gauche des Lignes de la Lautern, étoient occupés par un corps nombreux des ennemis, qu'il résolut d'attaquer sur le champ par trois endroits.

Le parti pris par le Maréchal de Coigny a eû beaucoup de succès; les Lignes ont été forcées; les troupes du Roi ont repris Wissembourg & le Village d'Alstatt, & l'on attendoit le 6 ou le 7 le détail de cette action.

Les Lettres de Strasbourg du 12 de ce mois, marquent que le Maréchal de Coigny, après avoir passé le 6 dans le Camp qu'il avoit occupé la veille près du Village d'Alstatt, avoit marché le 7 à Haguenau; qu'il y étoit resté depuis, ayant sa gauche

à l'armée Impériale, & que le Quartier Général du Maréchal de Coigny étoit à Bicheveiller.

On a appris en même-tems, que les ennemis, qui étoient toujours campés à Lauterbourg, avoient deux Ponts à la hauteur de ce Poste; qu'ils avoient fait avancer à leur droite, sur les hauteurs, près de la Montagne, un Corps de 10 à 12000 hommes sous les ordres du Général Nadasty, & que le Colonel Trench étoit avec quelques détachemens de Croates, de Pandoures & de Hussards, près de Fribourg, d'où il pouvoit tirer trois ou quatre Bataillons.

On mande d'Agas du 21 de ce mois, que pendant le séjour que le Roi a fait à Dunkerque, S. M. y a vû les nouveaux ouvrages qui y ont été faits du côté de la terre depuis quelques années, & qu'elle en a paru très-contente.

Le 14, le Roi alla visiter le magasin de la Marine & la Corderie, & l'on forma devant S. M. un Cable.

Le Roi ayant résolu de faire défiler de nouvelles troupes vers la Mozelle, le Duc d'Harcourt a marché avec les onze Bataillons & les 46 Escadrons qu'il avoit sous ses ordres dans le Pays entre la Meuse & la Sambre, & l'on comptoit qu'il devoit arriver le

20 à Sedan avec toutes les troupes.

S. M. en même-tems a ordonné qu'un détachement considérable de son armée se rendit à Metz. Ce détachement qui devoit y arriver dans les premiers jours du mois prochain, & qui est de 26 bataillons & de 33 Escadrons, est composé des Régimens des Gardes Françaises & Suisses, de ceux de Navarre, de Gondrin, de Custine, d'Artois, Royal Comtois, de la Marche & de Montboissier; du Bataillon d'Artillerie de Valenceau; de la Maison du Roi; des Régimens de Cavalerie Royal de Berry, de Noailles, de celui de Hussards de Berchiny, & du Régiment de Dragons d'Asfeldt.

Les troupes de ce détachement marchent sur quatre Colonnes, & sous les ordres du Comte de la Motte Houdancourt, du Marquis de Maubourg, de M. de Cherisei, du Duc de Gramont, du Comte de Segur, du Chevalier de S. André, du Duc de Biron, du Comte de Clabannes, du Comte Berchini, Lieutenans Généraux, & de plusieurs Maréchaux de Camp.

Le Roi ayant déclaré qu'elle arriveroit à Metz en même-tems que le détachement, S. M. partit le 19 au matin, pour s'y rendre. Elle alla ce jour-là de Dunkerque à S. Omer, & ayant passé par Bergues, dont elle visita les Fortifications, elle coucha à Béthune, d'où

d'où elle arriva à Arras le 21, vers les onze heures du matin.

Le Maréchal de Noailles a suivi le Roi à Metz, ainsi que la plus grande partie des Officiers, qui composent l'Etat Major de l'armée de S. M.

On mande de Laon du 27 de ce mois, que le Roi, après avoir reçu à la première Barrière de la Ville d'Arras les respects des Magistrats, alla descendre à l'Eglise Cathédrale, & que S. M. y ayant assisté au *Te Deum*, se rendit ensuite à l'Hôtel du Gouvernement, où elle a logé.

Le soir & les deux jours suivans, il y eut dans toute la Ville des Illuminations & de grandes marques de réjouissance, les habitans n'ayant rien épargné pour signaler leur zèle.

Le 22 au matin, le Roi donna audience au Conseil Supérieur d'Artois, qui fut présenté avec les cérémonies accoutumées par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, & à la tête duquel M. Palifot d'Incourt, Premier Président, porta la parole.

S. M. étant partie d'Arras le 24, alla ce jour-là à Peronne; elle coucha le 25 à Saint Quentin, le 26 à la Fère, & elle arriva à Laon le 27 au matin.

H La

La première Colonne du Détachement, que le Roi a jugé à propos de faire avancer du côté de Metz, est composée des treize Escadrons de la Maison du Roi, sous les ordres du Comte de la Motte Houdancourt & de M. de Cherissey, Lieutenans Généraux, qui ont avec eux le Marquis de Chiffreville, le Comte de Margnane, M. de Montgibault, le Marquis du Roure, M. de Chambon, M. de Gault, le Comte de Beaumont & le Chevalier de Champeron, Maréchaux de Camp.

Le Duc de Gramont & le Comte de Chabannes, Lieutenans Généraux; le Comte de Courtomer & le Marquis de Razilly, Maréchaux de Camp, commandent la seconde Colonne, qui est composée des Régimens des Gardes Françoises & Suisses.

La troisième, dans laquelle sont les Régimens d'Infanterie du Roi, de Custine, Royal Comtois, de la Marche & de Montboissier, & les Régimens de Cavalerie de Berry & de Noailles, est sous les ordres du Marquis de Maubourg, du Chevalier de S. André & du Duc de Biron, Lieutenans Généraux; du Comte de Tresmes & du Prince de Tingry, Maréchaux de Camp.

La quatrième, composée des Régimens d'Infanterie de Navarre, de Gondrin, d'Artois; du Bataillon d'Artillerie de Valenceaux,  
du

du Régiment Royal, Cavalerie; du Régiment de Dragons d'Asfeldt & de celui de Hussards de Berchiny, est commandé par le Comte de Segur & le Comte Berchini, Lieutenans Généraux; par le Comte de la Riviere, M. de Contades, le Duc de Briffac, & le Prince de Nassau, Maréchaux de Camp.

Les dernieres nouvelles que le Roi a reçues du Maréchal de Coigny, portent que ce Général étoit toujours campé à Bicheveiller; qu'il avoit fait entrer le 20 de ce mois dans le Fort Louis un Détachement de 600 hommes, commandé par le Chevalier de Maupeou, Colonel du Régiment de Bigorre; que ces troupes avoient été embarquées à Drusenheim à cinq heures après midi, & qu'elles étoient arrivées le soir au Fort Louis.

On a appris que les Troupes, qui ont marché sous les ordres du Duc d'Harcourt, se rassembloient sur la Sarre.

Le Lord Tirconel a été dépêché au Roi par le Prince de Conty, pour informer S. M. que le 18. de ce mois les troupes Espagnoles & Françoises, commandées par l'Infant Don Philippe, lesquelles étoient campées sous Briançon, Guillestre & Tournous, & dans le Comté de Bueil, s'étoient rendues dans la Vallée de Sture, dans celle de Mayre & dans celle du Château Dauphin

H ij vers

vers Belleins , aux postes qui leur avoient été indiqués , & qu'elles avoient exécuté les attaques projetées pour s'emparer des débouchés du Piémont.

Les troupes employées à l'attaque de la Vallée de Sture , étoient destinées à forcer les Barricades , poste que les Piémontois regardoient comme impénétrable , & dans les environs duquel ils avoient construit des retranchemens , afin d'empêcher l'accès du sommet des Montagnes qui le commandent.

Ces troupes se porterent à Pelport , au col de Fure , à Ferriere & à Brezès , enforte que tous les retranchemens autour des Barricades furent enveloppés. D'ailleurs la disposition particulière des différens Corps , dont ces troupes étoient composées , étoit telle , qu'elles occupoient tous les chemins qui conduisent aux Gorges des Barricades.

Il y avoit à cette attaque vingt Bataillons , dont huit étoient commandés par le Marquis de Castellar , Lieutenant Général des armées du Roi d'Espagne , sept par le Marquis de Villemur , Lieutenant Général des armées du Roi , & cinq par M. de Mauriac.

La Vallée de Mayre fut occupée par des troupes placées à Assail & dans les environs.

L'attaque de la Vallée du Château Dauphin fut entreprise par un autre Corps , qui  
en

en forçant les retranchemens de la Tour du Pont & de Belleins, se rendit maître de l'entrée d'une des Branches de cette Vallée. Ce Corps, qui étoit sous les ordres du Bailli de Givry, étoit composé des Régimens de Poitou, de Conty, de Salis, de Brie & de Provence, lesquels forment neuf Bataillons, & ayant été placé à la tête de la Vallée de Belleins, il couvroit cinq Bataillons, commandés par le Marquis de Campo-Santo, & qui étoient postés sur la Montagne de la Traversiere.

Les troupes étant ainsi disposées, les Piémontois, qui s'apperçurent que les Barricades dans la Vallée de Sture avoient été tournées, s'y crurent pas en sûreté, & ils prirent le parti de les abandonner. Ils chargerent, en se retirant, le Comte de Lautrec, qui avec cinq Bataillons, tirés des quatorze qu'il avoit conduits à Aseil, s'étoit avancé vers la Gorge des Barricades, mais ce combat fut de peu d'importance. Le Bailli de Givry attaqua les retranchemens de la Tour du Pont & de Belleins, & il les força.

Les Piémontois ont fait dans cette action une perte très-considérable; le Lieutenant Général, qui les commandoit en chef, & plusieurs de leurs Officiers de distinction, ont été tués; on a fait prisonniers un Brigadier de leurs troupes, beaucoup d'Officiers

& un grand nombre de Soldats, & l'on a pris deux pièces de canon.

On attend un détail plus circonstancié de cette affaire, qui assure un débouché dans la Plaine de Piémont, & la liberté des communications.

Les François ont perdu à l'attaque des retranchemens de Belleins le Marquis de la Carte, Brigadier des armées du Roi, & Colonel Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Conty, & M. de Salis, Colonel du Régiment Suisse de son nom.

Le Bailli de Givry, le Duc d'Aginois, & le Vicomte d'Aubeterre, Colonel du Régiment de Provence, ont été blessés.

On mande de Laon du 29. du mois dernier, que le 27 le Roi, en y arrivant, alla à l'Eglise Cathédrale, & qu'il y fut reçu par l'Evêque, lequel étant à la tête du Chapitre, conduisit S. M. dans le Chœur. S. M. a passé deux jours & deux nuits dans cette Ville, & pendant le séjour qu'elle y a fait, elle a reconnu, ainsi que dans les autres endroits de sa route, combien ses Sujets s'intéressent à sa gloire & à sa conservation.

Le Lord Tirconel que le Prince de Conty a dépêché au Roi, pour apporter à S. M. la nouvelle du succès de l'attaque des Baricades qui défendoient l'entrée du Pié-

**mont**

mont , joignit le Roi à Laon le 28 , & S. M. apprit par cet Officier , que les troupes Piémontoises , qui étoient dans les retranchemens de la Vallée de Sture , les avoient abandonnés ; que les Espagnols & les François , ayant forcé les retranchemens de la Vallée de Belleins & de la Tour du Pont , s'étoient emparés du Château Dauphin , & que ces avantages leur assûroient le moyen de s'avancer dans la Plaine du Piémont , & une communication libre avec le Dauphiné & avec la Provence ; que l'Infant d'Espagne Don Philippe , pour faciliter le transport de l'artillerie , avoit ordonné de réparer tous les chemins qui avoient été rompus par les Piémontois ; que ce Prince étoit occupé à faire les dispositions nécessaires pour le Siège du Fort de Demont , & qu'on avoit dû commencer le 28 à jeter des bombes dans ce Fort , qui , selon les apparences , ne feroit pas une longue résistance.

On compte que les Piémontois , dans les différentes attaques de leurs retranchemens & dans leur retraite , ont perdu environ 2500 hommes.

*ACTIONS de Graces rendues, & Ré-  
joissances faites à Paris au sujet de la prise  
des Villes d'Ypres & de Furnes par le Roi  
en personne.*

**D**'Abord après la prise de la Ville d'Ypres, qui a suivi de près celle de Menin, le Roi en rendit lui-même de solennelles Actions de graces à Dieu ; & dans le même esprit & avec la même diligence S. M. écrivit à l'Archevêque de Paris & à tous les Prélats de son Royaume la Lettre suivante.

MON COUSIN, la Conquête de Menin vient d'être suivie de celle d'Ypres. Cette Place, l'une des plus fortes des Pays-Bas, rentre sous mon obéissance après dix jours de tranchée ouverte. Un succès aussi rapide, & qui est encore si fort au-dessus de ce que je pouvois attendre de la valeur de mes troupes, est une nouvelle preuve de la protection que Dieu, qui connoît mes vûes pacifiques, continuë de donner à la justice de mes armes ; & voulant lui rendre les actions de graces qui lui sont dûës, je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, au jour & à l'heure que le Grand-Maître, ou le Maître des Cérémonies

témonies vous le dira ma part, & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait MON COUSIN, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Lille le deux Juillet 1744. *Signé,* LOUIS, & plus bas, PHELIPPEAUX.

En conséquence, l'Archevêque de Paris donna un Mandement, dont voici la teneur.

CARLES-GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE, & Aux Archiprêtres de Sainte Marie-Magdeleine, & de S. Severin, & aux Doyens Ruraux de notre Diocèse : Salut & Bénédiction.

La prise de Ville d'Ypres, l'un des plus fort remparts qui couvroient les Etats possédés dans la Flandre par la Reine de Hongrie, est un nouveau gage de la Protection Divine sur la France. Le succès de l'entreprise qui a fait rentrer cette Place sous l'obéissance du Roi, a été si prompt & si rapide, qu'il a surpassé, ainsi que S. M. nous l'assûre elle-même, les espérances que lui avoient fait concevoir le courage de ses troupes, & l'extrême valeur de ses Soldats.

Redevables au Dieu des Armées d'un événement si heureux, serions-nous ou assez aveugles pour méconnoître la main qui nous protège, ou assez insensibles pour n'être pas touchés des effets redoublés de sa bonté envers nous ?

H v      Lc

Le Roi en prenant possession de cette importante Conquête, en a fait d'abord un humble hommage à celui qui est le *seul* *uisant*, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs. Il nous ordonne aujourd'hui de nous acquitter du même devoir, & de reconnoître par de solennelles actions de graces, que Dieu est le principal Auteur des avantages que S. M. a remportés sur les Puissances alliées & réunies contre elle.

C'est ainsi qu'à l'imitation de David victorieux de ses ennemis, notre religieux Monarque avoüe & publie hautement, qu'*au Seigneur appartient la Grandeur, la Puissance, la Gloire & la Victoire*, & qu'à lui par conséquent est due la bénédiction & la louange : C'est ainsi qu'il nous invite à nous unir à lui, pour publier combien le Seigneur est grand, & pour célébrer la gloire de son saint Nom.

Empressons-nous d'obéir à des ordres si respectables, & souvenons-nous, que si le Ciel ne se lasse point de multiplier ses bienfaits, nous ne devons pas nous lasser de louer sa bonté & d'exalter sa Puissance. Il seroit honteux que ce qui doit ranimer à cet égard notre zèle, servît à le ralentir, & que la multitude des graces que Dieu nous accorde, en diminuât le prix à nos yeux, ou en affoiblit le sentiment dans nos cœurs.

A CES CAUSES, après en avoir conféré  
avec

avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, nous ordonnons, qu'en action de graces de la prise de la Ville d'Ypres, Dimanche prochain 12 du présent mois de Juillet on chantera le *Te Deum* dans notredite Eglise, après lequel on dira l'Antienne, *Domine saluum fac Regem, &c.* avec le Verset, *Fiat manus tua, &c.* & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu.* Que Dimanche 19 du même mois, il sera pareillement chanté avec ladite Antienne dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculieres & Régulieres de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, & le Dimanche d'après la réception de notre présent Mandement, dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. SI VOUS MANDONS, que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent, & qu'ils l'observent & fassent observer par les personnes qui leur sont soumises. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscopal le 8 Juillet 1744. Signé, CHARLES, Archevêque de Paris, &c.

Le même jour, les Six Corps des Marchands de la Ville de Paris firent chanter un *Te Deum* avec beaucoup de solemnité dans

H. vj.

l'Eglise

L'Eglise Paroissiale de S. Eustache. La Cérémonie commença à six heures du soir par le chant de quelques Hymnes, Cantiques, Répons, &c. ensuite desquels, M. le Curé officiant, entonna le *Te Deum*, qui fut continué & exécuté par les Musiciens du Roi, ayant à leur tête M. Blanchard, Maître de Musique de la Chapelle en Quartier, Auteur de la composition, & avec une excellente Symphonie.

Toute l'Eglise, dont la grandeur fut à peine suffisante pour contenir la grande affluence du Peuple, étoit magnifiquement décorée. Le maître Autel, sur tout, qui étoit orné du Parement dont S. A. R. a fait présent depuis peu à sa Paroisse, & dont on a parlé dans le Mercure.

Cet Autel étoit chargé de 42 grands Chandeliers d'argent, & il y avoit dans le Chœur six Lustres de six bougies chacun, autant dans la Nef, sans compter huit Guéridons, chargés d'autant de Girandoles dans le Sanctuaire, où étoit placé le nombreux Clergé de cette Eglise.

Les hautes Stales du Chœur étoient occupées du côté du Sanctuaire, par Mrs du Châtelet, ayant à leur tête M. le Lieutenant Général de Police, toutes les autres Stales, tant hautes que basses, par les Juges Consuls, & par les anciens Gardes & Sindics  
des

des six Corps, selon leur rang & ancienneté : 200 chaises de tapisserie occupoient le carreau du Chœur ; pour suppléer au défaut des Stales.

La Nef & la croisée étoient aussi remplies de pareilles chaises. Le milieu de la croisée en face du Chœur, étoit occupé par la Musique & par les Inspecteurs de Police, en habits d'ordonnance.

L'ordre au reste a été merveilleux pour éviter la confusion, & prévenir les accidens qu'une grande foule de peuple pouvoit causer. On avoit disposé des barrières dans les bas côtés de l'Eglise, pour les séparer entièrement de la Nef & du Chœur. Aussi toute la Cérémonie s'est passée avec autant d'ordre & de tranquillité, que de dignité, & à la satisfaction de tout le monde.

Le 18 du même mois, le Grand Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prez donna aussi son Mandement sur le même sujet, contenant ce qui suit.

JEAN-BAPTISTE BOURDET, Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain-des-Prez ; immédiate au Saint Siège, & Vicaire Général de S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, Abbé Commandataire de ladite Abbaye : A tous les Fidèles  
de

de notre Jurisdiction. SALUT EN NOTRE-  
SEIGNEUR.

Le Seigneur continuë de favoriser les Armes du Roi, & à se déclarer en faveur de la cause pleine de justice qu'il défend. A peine lui a-t'il ouvert les Portes de Menin, qu'il lui ouvre celles d'Ypres. Cette Place importante, que la nature & l'art rendoient presqu'imprenable, auroit dû l'arrêter plusieurs mois, mais elle lui a présenté les clefs après dix jours seulement de tranchée ouverte. Notre auguste Monarque reconnoît ici l'œuvre de Dieu, & moins ébloüi d'un succès si rapide, que plein de reconnoissance envers le Dieu des Armées, il lui en rapporte toute la gloire. Entrons dans des vûes chrétiennes, & pénétrés des mêmes sentimens de Religion, bénissons le Seigneur qui nous donne des marques si éclatantes de sa protection. Que nos saints Temples retentissent des Actions de graces qui lui sont dûës; mais continuons à lui demander surtout cette Paix que les Rois, que les Victoires, que le Monde ne sçauroient donner, & qui ne peut être que l'ouvrage de ses Miséricordes infinies.

A CES CAUSES, pour suivre les pieuses intentions du Roi, & pour satisfaire aux devoirs de notre ministere, nous ordonnons que Dimanche dix-neuf du présent mois, à  
l'issuë

Pissuë des Vêpres , on chantera dans notre Eglise le *Te Deum* ; le Pseaume *Exaudiat* ; l'Oraison *Pro gratiarum Actione* , & celle qui est marquée *Pro Rege & ejus exercitu*.  
 DONNE' en l'Abbaye Royale de S Germain-des-Prez le dix-huit Juillet 1744. Signé .  
 F. J. B. BOURDET , Grand Prieur & Vicaire Général de S. A. S. &c.

En conséquence de la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris on chanta, le Dimanche 12 Juillet après midi , dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville , le *Te Deum* , auquel ce Prélat officia pontificalement. Le Chancelier de France , accompagné de plusieurs Membres du Conseil d'Etat , ainsi que le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes & le Corps de Ville , qui avoient reçu , selon la coûtume , des Lettres du Roi , & qui y avoient été invités de la part de S. M. par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies y assisterent.

Les Ptevôt des Marchands & Echevins avoient fait travailler à l'élévation & décoration d'un grand Edifice de charpente qui devoit contenir le feu d'Artifice qu'on a coûtume de tirer vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville en pareille occasion.

Cet Edifice representoit une Forteresse des mieux entendües , & ornée exterieurement de tous les Symboles & attributs de la Guerre ,

Guerre, Trophées d'Armes, entremêlés de branches de Laurier & d'Olivier, canons, &c. Elle étoit terminée par un Donjon, duquel s'élevoient des Guérites sur les Angles. La principale Face du Donjon étoit ornée de l'Ecu des Armes de France, & immédiatement au-dessous étoit peinte une Renommée sonnant de la Trompette, d'une main appuyée sur le Portrait du Roi enfermé dans un Cartouche & soutenu par un Génie.

Cet Edifice a été élevé & exécuté sous la conduite de M. Beausire, Architecte du Roi & de l'Académie d'Architecture, Maître Général, Contrôleur Inspecteur des Bâtimens de la Ville, & peint par les Sieurs Du Mesnil Freres, Peintres ordinaires de la Ville.

Il fut affiché en même-tems diverses Ordonnances des Prevôt des Marchands & Echevins, & du Lieutenant Général de Police, tant pour les Illuminations qui devoient être faites le même jour par toute la Ville, que pour prevenir les accidens & pour la sûreté publique. Et au moyen de ces sages precautions, tout s'est passé, & a été exécuté avec tout le succès & toute la tranquillité possibles.

Le 19 Juillet, jour que le *Te Deum* fut solennellement chanté dans l'Eglise de l'Ab-

l'Abbaye S. Germain, on fit dès le grand matin, une salve de plusieurs pièces de canon & conlevrines, placées dans le grand Jardin du Monastere. A midi, on sonna les grosses cloches & on fit une seconde salve de la même Artillerie; on en fit d'autres pendant le *Te Deum* & vers les neuf heures du soir, après une dernière salve, on illumina toute la façade extérieure du Monastere, & toutes les Maisons de la Cour.

On fit la même chose dans la Cour de l'Abbé, & le Palais fût tout illuminé d'une manière ingénieuse. Le fond du Jardin le fût aussi. Plusieurs Pièces de vin coulerent pour le Peuple, & il y eut quantité de rafraîchissemens pour les personnes de considération.

Une infinité de monde, accouru de tout le Fauxbourg S. Germain, remplissoit les deux grands Enclos de l'Abbaye; cependant il n'y eut ni confusion ni désordre, ce qui est sans doute dû à la bonne Police des Officiers de Justice, qui avoient fait afficher dès le matin une Ordonnance sur ce sujet, au nom de S. A. S. M. le Comte de Clermont Prince du Sang, Abbé Commandataire & de Mrs les Prieur & Religieux, &c.

En finissant ce que nous avons à dire sur ces cérémonies, nous donnerons ici une idée de la Ville, dont la prise a été le sujet.

La

La Ville d'Ypres , l'une des plus considérables des Pays-Bas , est située sur la petite Riviere *Yper* , qui lui a donné son nom , à quatre lieues de Menin , à sept de Bergues , & de Nieupoort , à neuf de Dunkerque , de S. Omer , & de Bruges , & à treize de Gand. Son circuit étoit autrefois le triple de ce qu'il est aujourd'hui , quoiqu'encore fort considérable , par les différentes révolutions arrivées à cette Ville.

Les Normands la saccagerent au commencement du IX. Siècle. Après leur retraite , elle fût fortifiée par Baudouin V. Comte de Flandre , & par ses successeurs. Louis VI. dit le gros , Roi de France , la prit en 1128 , & Philippe Auguste s'en rendit le maître en 1213. Les Anglois l'assiégerent en 1383 , mais ils furent obligés de lever le Siège , Epoque mémorable , qui est rappelée annuellement par une Procession générale.

Philippe de Bourgogne , maître de la Flandre , par son mariage avec l'héritière du dernier Comte , fortifia Ypres , & cette Ville demeura assés paisible jusqu'à l'année 1557 , qu'elle tomba au pouvoir des Religioneux , révoltés contre Philippe II. Roi d'Espagne , lesquels démolirent les Convents , chasserent les Religieux , & abolirent presqu'entièrement la Catholicité , ce qui dura jusqu'en 1584 , que la Ville revint

au Roi d'Espagne sous le Gouvernement d'Alexandre Farnese, Prince de Parme.

Le Prince de Condé, commandant l'Armée du Roi, la prit en 1648, mais elle fut reprise l'année d'après. M. de Turenne s'en rendit maître en 1658, & elle revint à l'Espagne par la Paix des Pyrenées en 1660.

Louis XIV, en personne, la prit en 1678 en huit jours de tranchée ouverte, & lui étant demeurée par le Traité de Nimegue, ce Prince la fit beaucoup fortifier. Elle a été cedée à l'Empereur Charles VI, en vertu du Traité d'Utrecht; & par celui de la Barrière, les Hollandois y ont mis une Garnison.

L'Evêché d'Ypres est suffragant de la Métropole de Malines; il fut érigé en 1559 par le Pape Paul IV. La Cathédrale, dont le Titre est S. Martin, est ornée d'un Chapitre très-nombreux, avec plusieurs Dignités, dont la première, qui est le Doyen, est à la nomination du Roi.

Douze Echevins ayant à leur tête un *Avoué*, ou Président, exercent la haute-moyenne & basse-Justice, ainsi que la Police & les Finances, assistés de cinq gradués, nommés Conseillers Pensionnaires, ayant voix consultative, &c. Il y a aussi un Bailiage créé par le feu Roi.

C'étoit autrefois une fort grande Ville, très-

très-peuplée & des plus marchandes, enforte qu'au Dénombrement fait en 1242, on y compta deux cent mille habitans. Il y a encore aujourd'hui six grandes Paroisses, huit Convents d'Hommes, dix de Filles, trois Hôpitaux pour les Malades, deux Maisons pour Hommes & pour Femmes âgés, ou invalides, deux Hôpitaux pour élever de pauvres Enfans des deux sexes, auxquels on fait apprendre des Métiers, &c. Un Béguinage, ou Maison de Retraite pour des Filles d'un certain âge, &c. Un Séminaire enfin pour de pauvres Ecclésiastiques, avec des Bourses pour un certain nombre de jeunes Etudians.

A peine avoit-on achevé les cérémonies dont nous venons de rendre compte, qu'on apprit la continuation de la prospérité des Armes du Roi, par la nouvelle de la prise du Fort de la Kenoque & de la Ville de Furnes : voici la Lettre que S. M. écrivit sur ce sujet à l'Archevêque de Paris.

MON COUSIN, le même jour que mes Troupes sont entrées dans Ypres, le Fort de la Kenoque s'est rendu au Duc de Boufflers, en seize heures d'attaque, & mon Cousin le Comte de Clermont, que j'avois chargé d'investir la Ville de Furnes, en a conduit le Siège avec tant d'intelligence, qu'il a réduit la

la Place à mon obéissance le dix de ce mois, en trois jours de tranchée ouverte. Ces succès qui mettent en sûreté ma Frontiere de la Flandre maritime, depuis la Lys jusqu'à la Mer, & qui renversent les projets que mes ennemis n'avoient jamais cessé d'y former, sont des preuves réitérées de la protection que la Divine Providence continuë de donner à la justice de ma Cause, & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûës, je vous écris cette Lettre, pour vous dire, que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, & autres de votre Diocèse, avec les solennités requises, au jour & à l'heure que vous dira le Grand-Maitre, ou le Maitre des Cérémonies de ma part, & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister : sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, MON COUSIN, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Dunkerque le 17 Juillet 1744. *Signé*, LOUIS ; *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

*Et au dos est écrit* : A mon Cousin l'Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

Le lendemain de la reception de cette Lettre, l'Archevêque de Paris fit publier le Mandement qui suit ;

CHARLES.

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, par la Miséricorde Divine, & par la grace du saint Siège Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, &c. Aux Archiprêtres de sainte Marie-Magdeleine & de saint Severin, & aux Doyens Ruraux de notre Diocèse : SALUT ET BÉNÉDICTION.

Pour nous conformer aux intentions du Roi, qui comme vous l'apprendrez par la Lettre, que Sa Majesté nous a fait l'honneur de nous écrire, veut que nous rendions au Seigneur de solennelles actions de grâces pour la prise du Fort de la Kenoque & de la Ville de Furnes, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, nous ordonnons que le *Te Deum* avec le Verset *Benedicamus Patrem & Filium*, &c. & l'Oraison *Pro gratiarum actione*; l'Antienne, *Domine salvum fac Regem*, &c. le Verset, *Fiat manus tua*, &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu*, sera chanté Jeudi prochain vingt-trois du présent mois de Juillet dans notredite Eglise; Dimanche vingt-six du même mois, dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculières & Régulieres de  
la

la Ville & des Fauxbourgs de Paris ; & le Dimanche qui suivra la reception de notre present Mandement , dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. Si vous mandons , que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés , Prieurs , Curés , Superieurs & Superieures des Communautés exemptes & non exemptes , à ce qu'ils n'en ignorent. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscope le vingt Juillet 1744. Signé , CHARLES , Archevêque de Paris.

En conséquence, le *Te Deum* fut solennellement chanté dans l'Eglise Métropolitaine le Jeudi 20 Juillet , auquel l'Archevêque officia pontificalement. Le Chancelier de France, accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maître de Requêtes , y assista , ainsi que le Parlement, les autres Cours Superieures , & le Corps de Ville , invités de la part du Roi par le Marquis de Dreux , Grand-Maître des Cérémonies.

Le soir, il y eut des Illuminations générales par toute la Ville, ordonnées par les Prevôt des Marchands , & Echevins , & par le Lieutenant Général de Police. La joie fût universelle , la tranquillité entiere , & il n'arrivâ pas le moindre accident par les sages précautions des Magistrats , portées dans les Ordonnances dont on vient de parler.

Le

Le Dimanche suivant 26 Juillet , le *Te Deum* fût aussi chanté solennellement dans l'Eglise de l'Abbaye S. Germain avec les Cérémonies accoutumées , & le soir il y eut les mêmes Illuminations & les mêmes marques de réjouissances dont on a vû ci-devant le détail.

La Ville de Furnes est située dans la Partie Occidentale de la Flandre. Elle a titre de Vicomté , & tient aujourd'hui le premier rang entre les Villes qui sont sur la Côte Maritime. Furnes fût cedée à la France en 1668 , par le Traité d'Aix-la-Chapelle: Louis XIV la céda à l'Empereur Charles VI & à la Maison d'Autriche par les Traités d'Utrecht , de Rastad , & de Bade. Les Provinces-Unies en ont eu la garde & le droit d'y tenir garnison par le Traité de la Barriere , aussi-bien qu'au Fort de la Kenoque , situé près de Dixmude , sur le Canal qui conduit à Nieuport , & dans l'étenduë de la Grande Châtellenie de Furnes , laquelle contient quarante-deux Villages.

**PRIERES**

**P**RIERES & Réjouissances faites à Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville, le 10 Juillet 1744.

**L**ES RR. Peres Feuillans ont toujours marqué, dans toute l'étendue de leur Congrégation, un zèle ardent pour la personne sacrée de nos Rois. C'est dans cet esprit que les PP. Feuillans de la Ville de Châtillon en Bourgogne, se sont distingués dans les conjonctures présentes, en célébrant dans leur Eglise le Dimanche 5 Juillet, une Messe solennelle avec exposition du Très-Saint Sacrement, &c. pour la conservation de la personne du Roi, & pour la continuation de la prospérité de ses Armes, ce qui doit être continué dans la même Eglise par des Messes basses & autres Prières, jusqu'au retour de S. M. A l'élévation du S. Sacrement de la grande Messe, on chanta un fort beau Motet, dont les paroles étoient assorties à cet Auguste sujet : *O verè digna Hastia, spes unica Fidelium ; in te confidit Gallia ; Da pacem, serva Liliū.* La Messe finie, on chanta, avec la même solennité, le Pseaume *Exaudiat*, &c.

Les PP. Feuillans avoient invité à cette Cérémonie par des Billets imprimés, tous

I les

les Corps de la Ville , ſçavoir , le Preſidial ; le Bailliage , les Echevins & Officiers de Ville , de ſorte que l'Assemblée fut des plus nombreuses , & le peuple y vint en foule.

Le ſoir, on chanta dans la même Eglise un *Te Deum* ſolemnel pour la priſe de la Ville de Menin ; le Clocher fut illuminé , & on tira un feu d'Artifice qui réuſſit , auſſi-bien que le tems pût le permettre.

*MANDEMENT de S. E. M. le Cardinal de Tencin , au ſujet de la priſe de la Ville de Menin.*

**P**I E R R E DE GUERIN DE TENCIN , Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine , du Titre des Saints Nérée & Aquilée , Archevêque & Comte de Lyon , Primat de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit , Miniſtre d'Etat , &c.

A tous Abbés , Doyens , Chapitres ; Prieurs , Curés , Vicaires & autres Eccléſiaſtiques Séculiers & Réguliers , & à tous les Fidèles de notre Diocèſe : SALUT & Bénédiction en Notre-Seigneur.

Goûtez , mes très-chers Freres , le fruit de la Sageſſe du Roi ; de la valeur de ſes Troupes , redoublée encore par ſon Exemple , & ſur-tout de la Protection du Seigneur : *Gufate & videte quoniam ſuavis eſt Dominus.*

*Pſeume*

*Pseaume 33*, verset 8. Il s'est hâté de sceller la justice de nos armes du sceau de ses Bénédiction, & nos actions de graces se confondent presque avec nos vœux. Elles n'en seront sans doute que plus vives. Mais n'oublions pas d'y joindre des instances plus vives encore, s'il est possible, pour la Paix; *Inquire pacem & persequere eam. Ibid.* verset 14, & ne désirons de vaincre encore, s'il le faut, que pour hâter le retour d'un bien, si nécessaire à toute l'Europe. Demander, dans ces dispositions, de nouveaux avantages contre nos ennemis, c'est prier pour eux autant que pour nous-mêmes.

A CES CAUSES, Nous Cardinal Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer de notre part avec nos vénérables Freres Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon, avons ordonné & ordonnons que le Dimanche vingt-huit du présent mois de Juin, à dix heures du matin, le *Te Deum* sera chanté solennellement avec le *Pseaume Exaudiat*, & les Oraisons en actions de graces de la prise de Menin, dans notre Eglise Cathédrale, où les Compagnies, qui ont accoutumé d'assister à de pareilles cérémonies, sont invitées de se rendre.

A l'égard des autres Villes, Bourgs & Villages de notre Diocèse, nous ordonnons

I ij      que

que le Dimanche ou la Fête, après la réception de notre présent Mandement, on chantera pareillement le *Te Deum*, le Pseaume *Exaudiat*, & les Oraisons pour le même sujet; & sera notre présent Mandement lû, publié & affiché par tout où besoin sera. DONNE' à Paris le 18 du mois de Juin 1744.  
Signé, P. CARD. DE TENCIN.

*LETTRE du Roi, à M. l'Archevêque de Sens.*

**M** On sieur l'Archevêque de Sens, la Conquête de Menin vient d'être suivie de celle d'Ypres; cette Place l'une des plus fortes des Pays-Bas rentre sous mon obéissance après dix jours de tranchée ouverte; un succès aussi rapide & qui est encore si fort au-dessus de ce que je pouvois attendre de la valeur de mes Troupes, est une nouvelle preuve de la protection que Dieu, qui connoît mes vûës pacifiques, continuë de donner à la justice de mes Armes, & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûës, je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine, & autres de votre Diocèse le plutôt qu'il se pourra, & que vous ayez à convier à cette

cè-

JUILLET. 1744. 1693

cérémonie ceux qui ont accoutumé d'y assister : sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , M. l'Archevêque de Sens , en sa sainte garde. Ecrit à Lille le 2 Juillet 1744. Signé , LOUIS. Et plus bas , PHELIEAUX.

*AUTRE Lettre du Roi, à M. l'Archevêque de Sens.*

**M** Onsieur l'Archevêque de Sens , le même jour que mes Troupes sont entrées dans Ypres , le Fort de la Kenoque s'est rendu au Duc de Boufflers en seize heures d'attaque , & mon Cousin le Comte de Clermont que j'avois chargé d'investir la Ville de Furnes , en a conduit le Siège avec tant d'intelligence , qu'il a réduit la Place à mon obéissance le 10 de ce mois en trois jours de Tranchée ouverte ; ces succès qui mettent en sûreté ma Frontiere de la Flandre maritime , depuis la Lys jusqu'à la Mer , & qui renversent les projets que mes ennemis n'avoient jamais cessé d'y former , sont des preuves réitérées de la protection que la divine Providence continuë de donner à la justice de ma cause , & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûes , je vous écris cette Lettre , pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Mé-

I iij      tro-

tropolitaine & autres de votre Diocèse, avec les solemnités requises, & que vous invitiez tous ceux qu'il conviendra, d'y assister : sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, M. l'Archevêque de Sens, en sa sainte garde. Ecrit à Dunkerque le 17 Juillet 1744. *Signé,* LOUIS. *Et plus bas,* PHELIPEAUX.

*MANDEMENT de M. l'Archevêque de Sens, Primat des Gaules & de Germanie, &c. pour faire chanter le Te Deum en actions de grâce de la prise de la Ville d'Ypres, du Fort de la Kenoque, & de la Ville de Furnes.*

**J**OSEPH, par la grace de Dieu & l'autorité du S. Siège Apostolique, Archevêque de Sens, Primat des Gaules & de Germanie, Supérieur de la Maison, Collège & Société Royale de Navarre, &c. A tous Doyens, Chapitres, Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Maisons Religieuses de notre Diocèse : Salut & Bénédiction.

Quel torrent de Conquêtes, mes chers Freres ! Nos vœux sont exaucés presque avant qu'ils soient formés ; les Places fortes précipitent leur reddition. Le Ciel ne semble-t'il pas combattre pour nous ? Tandis que les premières faveurs occupent encore les justes

sen-

timens de notre reconnoissance , Dieu comble de nouveau nos esperances par la prise subite de trois Places , dont les Remparts multipliés ne servent qu'à honorer davantage la rapidité de leur conquête. Triomphe doux au vainqueur & aux vaincus. Le sang, le carnage , les larmes ne l'ont point souillé. Triomphe glorieux à notre Roi, qui retrouve dans des Villes ennemies , des cœurs qui lui sont dévoués ; des Peuples qui triomphent eux-mêmes du nouveau joug qu'ils reçoivent avec joie , & qui croient gagner autant à se soumettre , que le Vainqueur qui se les assujettit.

C'est à Dieu que doit retourner la gloire de ces heureuses conquêtes ; c'est lui , c'est le Dieu des Armées , qui tient dans sa main la victoire & qui la distribuë selon ses desseins. C'est ainsi que l'a pensé notre Religieux Monarque , & les pieux sentimens de sa reconnoissance dans lesquels il envisage ces succès inespérés , nous sont exprimés dans les Lettres dont il nous a honorés & dont nous vous faisons part.

Mais en goûtant ces avantages , n'oublions pas nos péchés, qui mériteroient plutôt des châtimens que des succès. Au milieu des Conquêtes dont nous nous applaudissons , reconnoissons que tandis que la guer-

re subsiste, & que la Paix fuit devant nos dé-  
 sirs, *la fureur du Très-Haut n'est pas éteinte,*  
 & *que son bras est encore étendu, Isa. 5.*  
 Craignons que, plus irrité de nos crimes,  
 que touché de nos actions de graces, il ne  
 tourne contre nous ce bras vengeur, qu'il  
 semble vouloir étendre sur nos ennemis;  
 s'il les frappe à nos yeux, nous sommes in-  
 téressés, comme eux, à le désarmer. La guerre  
 quoique heureuse, est toujours un fléau,  
 & un fléau terrible; si nous en sentons le  
 poids, sentons encore plus celui de nos  
 péchés, qui l'attirent. Ils subsistent jusques  
 dans nos actions de graces. La joie qui éclate  
 dans nos succès, n'est souvent qu'une joie  
 profane, quelquefois souillée par l'intem-  
 perance & la débauche. Dieu la réproûve,  
 dès que nous ne cessons de l'outrager par  
 nos iniquités.

Unissant donc les sentimens d'une com-  
 ponction salutaire aux Cantiques de notre  
 reconnoissance, méritons par la conversion  
 de nos cœurs, que Dieu, exauçant les vûës  
 pacifiques d'un Roi modéré jusques dans ses  
 conquêtes, & les soupirs d'un Peuple qui  
 s'humilie dans ses prospérités mêmes, ac-  
 corde enfin à nos vœux cette Paix qui, selon  
 l'expression d'un Prophète, *est l'ouvrage de*  
*la Justice. Et erit opus justitia Pax, Isa 32.*

Paix

JUILLET. 1744. 1697

Paix aimable , qui ramenera parmi nous la tranquillité, la sûreté & l'abondance ; *Et se-  
debit populus in pulchritudine pacis , Et in  
tabernaculis fiducia Et in requie opulentâ.*

A CES CAUSES , conformément aux or-  
dres de Sa Majesté , nous chanterons un *Te  
Deum* solennel le Dimanche neuvième jour  
du mois d'Août prochain , en notre Eglise  
Métropolitaine ; & ordonnons de le chan-  
ter dans toutes les principales Eglises de  
notre Diocèse , avec toute la solennité re-  
quise & accoûtumée , le premier Dimanche  
où Fête, après que notre present Mandement  
y aura été reçu. Toutes les Communautés  
Séculières & Régulières , les Officiers & les  
Magistrats des Villes y seront invités à la  
maniere ordinaire. Donné à Sens le vingt-  
cinq Juillet , mil sept cent quarante-quatre.  
*Signé* , J. JOSEPH , Archevêque de Sens.

*Par M. MORICE DE S. JUST.*



IV MAN-

*MANDEMENT de M. Edme Mongin, Evêque & Seigneur de Bazas, pour ordonner des Prières publiques, pour la conservation du Roi & pour la prospérité de ses Armées.*

**E** DME MONGIN, par la miséricorde Divine, & la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque & Seigneur de Bazas, Conseiller du Roi en ses Conseils : Au Clergé Séculier & Régulier, & à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut & Bénédiction.

Nous vous annonçons, Mes chers Freres, une grande nouvelle. C'est le départ précipité du Roi que nous venons d'apprendre par la Lettre dont il nous a honoré, & par laquelle Sa Majesté nous déclare qu'elle a pris la résolution d'aller commander ses armées en personne. Résolution courageuse & bien digne d'un Roi pacifique, qui, lassé d'avoir offert tant de fois la Paix à toute l'Europe épuisée, nous invite à la demander à Dieu & à en attirer sur ses armes & sur sa Personne sacrée les plus précieuses & les plus abondantes Bénédictions ! Résolution tendre & paternelle ! C'est un Pere qui va se dévouer pour ses Enfants. Oiii, M. C. F. le Roi aime ses Peuples autant que sa gloire, &

& il a lui-même bien senti jusqu'à quel point il en étoit aimé, par tous les cœurs qui voloient après lui sur sa route, & par toutes ces vives acclamations, qui font les cris & les extases de l'amour. En effet, à voir, même du premier coup d'œil, cet Auguste Prince, peut on se défendre de sentir tous les doux mouvemens qu'inspire la surprise, le respect & l'admiration ?

Adoré de toute sa Cour, rien ne l'arrête ; il part comme un éclair qui annonce la foudre qu'il va porter, & qui déjà fait trembler tant de Villes, & déconcerte tant de Nations à la fois. Puissances jalouses, qui faites tant d'efforts pour vous rassembler, quel fut votre étonnement quand vous vîtes ce Monarque intrépide arriver si près de vous. Vous l'admirâtes, sans doute, & vous en fûtes troublées. *Ipsi (a) videntes sic admirati sunt, conturbati sunt, commoti sunt : tremor apprehendit eos.* Mais hélas ! n'est ce point à nous-mêmes à trembler à la vûe de tous les périls où le courage impatient du plus grand & du meilleur de tous les Rois va l'exposer ?

Vous le disiez autrefois, Roi Prophète, & voici le Fils de S. Louis qui le dit après vous. Non, ce n'est ni sur la force, ni sur le nombre de mes troupes, ni sur la valeur &c

(a) *Pf. 47. v. 6.*

L'activité de mes Capitaines que je me repose, c'est dans votre nom, (b) Seigneur, c'est dans votre ancien amour pour la France, & pour le Fils aîné de votre Eglise, que j'établis ma plus ferme espérance. Me voilà prêt, Seigneur, & je ne veux d'autre bouclier que celui de ma Foi. Mais souvenez-vous de vos anciennes miséricordes, que j'invoque & que j'implore par la bouche de vos fidèles Ministres.

C'est donc à nous, mes chers Freres, à conjurer par nos prieres & par nos vœux le Dieu des Armées de conduire lui-même la main du Roi, (c) & de lui apprendre à combattre & à vaincre. Esprits Célestes, veillez sans cesse à la garde d'une Tête si chere. Et vous, Saint Roi, Roi glorieux, & Pere de tant de Rois, soutenez tous les Trônes de vos Enfans, & hâtez-vous de faire descendre cette Fille du Ciel, cette Paix si désirée & si nécessaire au repos de toute la Terre.

A CES CAUSES, pour nous conformer aux pieuses intentions du Roi, & après en avoir conféré avec nos Vénérables Freres Dignités, Chanoines & Chapitre, nous avons ordonné & ordonnons que les Prie-

(b) Ps. 119. v. 8.

(c) Ps. 143. v. 1.

res de Quarante-Heures se feront dans notre Eglise Cathédrale pendant trois jours, avec l'exposition du Très-Saint Sacrement. Nous les commencerons Dimanche prochain, jour de la Pentecôte, par une Messe solennelle, à laquelle nous officierons pontificalement. Nous ordonnons pareillement que les mêmes Prières de Quarante-Heures se feront dans la principale Eglise Paroissiale de toutes les Villes & Bourgs de notre Diocèse, à commencer le premier Dimanche, après la réception de notre présent Mandement. Enjoignons aux Paroisses, qui sont dans l'enceinte ou dans les environs desdites Villes & Bourgs, d'aller processionnellement un des trois jours faire Station dans l'Eglise où le S. Sacrement sera exposé.

Et à l'égard des Paroisses de la Campagne & des Eglises des Communautés Religieuses exemptes ou non exemptes, nous ordonnons que le Saint Sacrement sera exposé, pendant trois Dimanches consécutifs, seulement durant les Vêpres, après lesquelles on chantera le Pseaume *Exaudiat* & l'Oraison pour le Roi, & on donnera la Bénédiction.

Ordonnons aussi à tous les Prêtres Séculiers & Réguliers de notre Diocèse, de continuer de dire à la Messe les Oraisons pour le

## 1702 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi, pendant tout le tems que Sa Majesté fera en campagne, & de prier Dieu pour la conservation de sa Personne sacrée, & pour la prospérité de ses Armes. Sera notre présent Mandement lû & publié aux Prônes des Messes Paroissiales, & affiché partout où besoin sera. Donné à Bazas, dans notre Palais Episcopal le 21 Mai 1744. E. Evêque de Bazas.

LATAPY, *Sécretaire.*



### MORTS ET MARIAGE.

**L**E 16 Juin, Jean-Baptiste Durand de Romilly, Chevalier, Seigneur de Trouhans de la Grilloire, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare & de Notre Dame de Mont Carmel, où il avoit été reçu le 20 Décembre 1700, mourut à Paris, dans la 72. année de son âge, sans laisser d'enfans de teüe. D. Germaine Brethe de Clermont, morte le 18 Juin 1715, avec laquelle il avoit été marié le 18 Mai 1712. Il étoit fils de feu Philbert-Alexis Durand, Seigneur de Chaumont, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, mort le 18 Juin 1708, & de D. Philberte Brunet de Chailly. M. de Romilly avoit pour sœur Jeanné-Françoise Durand, mariée le 10 Décembre 1709 avec François-Hugues de Siry, Seigneur d'Eschatops, Baron de Couches, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, duquel mariage est venu Pierre François de Siry de Marigny, aujourd'hui

Aujourd'hui Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & marié avec Dlle Lotin de Charny. M. de de Romilly, qui donne lieu à cet article, avoit pour frere aîné Philippe-Alexis Durand de S. Eugene, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, avec lequel il fut maintenu dans sa Noblesse. par Jugement des Commissaires Généraux du Conseil à Paris du 4 Juillet 1715.

Le Comte *Poniatowsky*, Colonel dans les troupes du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, lequel étoit venu servir dans l'armée du Roi, en qualité d'Aide de Camp du Maréchal de Noailles, est mort à Vlamerting le 29, de la blessure qu'il avoit reçue à l'attaque des chemins couverts d'Ypres, âgé d'environ 20 ans.

Edme-François *Turmenyes de Montigny*, Seigneur de Nointel, &c. ancien Premier Maître d'Hôtel de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent, mourut le 4 Juillet, âgé d'environ 66 ans. Son Corps fut d'abord porté à l'Eglise de S. Eustache, sa Paroisse, déposé dans une Chapelle, & deux jours après transporté à l'Eglise de sa Terre de Nointel, où il fut inhumé le même jour.

Le Marquis de *Wissocq*, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps, mourut le 6 à Ypres, de la blessure qu'il avoit reçue devant cette Place, à l'attaque de la Demi-Lune, qui fut emportée le 20 du mois dernier; il étoit dans la 21 année de son âge.

Charles d'Orléans de *Rothelin*, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Cormeilles, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Lisieux, l'un des Quarante de l'Académie Française, Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, mourut à Paris le 17, âgé de 53 ans.

## 1704 MERCURE DE FRANCE.

ans. Il étoit fi s puîné de Henri d'Orleans, Marquis de Rothelin, Premier Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, mort en 1691, de ses blessures, reçues au Combat de Leuze, & de D. Gabrielle-Leonor de Montaut de Navailles, fille du Maréchal Duc de Navailles. On n'ajoutera rien ici sur les grandes qualités de M. l'Abbé de Rothelin, dignes de sa haute naissance & d'être célébrées par les meilleures plumes des deux Académies, dont il étoit Membre. Par cette mort la République des Lettres fait une perte considérable.

Joseph Bonnier, Baron de la Moisson, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Trésorier Général des Etats de la Province de Languedoc, Bailly & Capitaine des Chasses de la Varenne des Tuilleries, Pont-S. Cloud, Plaines de S. Denis, de Gennevilliers & Dépendances, ci-devant Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & Mestre de Camp du Régiment Dauphin de Dragons, mourut, âgé de 41 à 42 ans, ne laissant qu'une fille, âgée de 2 à 3 ans, de son mariage, rapporté dans le Mercure du mois d'Août 1737, avec Dlle Gabrielle-Magdeleine Constance du Moucel de Louraille. Il étoit fils de Joseph Bonnier, Baron de la Moisson Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort à Montpellier le 15 Novembre 1726, & de D. Anne Melon, morte à Paris le 15 Août 1727. Il avoit pour sœur unique Dlle Anne-Joseph Bonnier, mariée depuis le 25 Février 1734, avec Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, Duc de Picquigny, Pair de France, depuis Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de la Garde du Roi, sur la démission de M. le Maréchal Duc de Chaulnes, son pere, & Maréchal de Camp depuis le 2. Juin 1743.

Le

Le 10 Juin , Henry-François *de Carrion de Nifas* ; *Marquis de Murviel* , ancien Capitaine de Cavalerie , fils de Henri de Carrion de Nifas , Marquis & Baron de Murviel , connu sous le nom de Marquis de Nifas , Lieutenant Général des armées du Roi , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , Baron des États de la Province de Languedoc , Lieutenant de Roi de la même Province , & ancien Commandant pour S. M. , & pour le dernier Duc de Mantouë , dans le Mont-Ferrat , & de D. Anne-Gabrielle de Murviel , Marquise & Baronne de Murviel , fut marié en l'Eglise Paroissiale de S.Eustache , à Paris , avec Dlle Henriette Magdeleine Julie Joseph de Crussol d'Uzez , fille de Philippe Emmanuel de Crussol d'Uzez de S. Sulpice d'Amboise , Marquis de S. Sulpice , Baron des États de la Province de Languedoc , & de D. Marie-Louise-Antoinette d'Estaing. Voyez pour la Généalogie de l'Illustre Maison de Crussol , le III Volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , fol. 762 , & pour celle de Carrion de Nifas , consultez la premiere partie du second Registre de l'Armorial Général du Juge d'Armes de France , &c.



# T A B L E.

<b>P</b> I E C H S FUGITIVES. Palémon, Tircis. Eglogue,	1499
Réponse du R. P. Texte à une Lettre anonyme & &c.	1504
Nouvelle Traduction du Distique de Virgile., <i>Notte plus tôt à</i> ,	1520
Aveu à Mlle B.	1521
Lettre de M. D. L. R. sur l'Imitation de Jesus-Christ,	1522
Réponse en Vers de M. F. . . à une proposition de Mariage,	1533
Mandement de l'Evêque d'Auxerre, qui ordonne des Prières pour la Personne du Roi & pour la prospérité de ses armes, & Lettre du Roi au même Evêque,	1535
Epître en Vers à Mad. B.., en lui envoyant l'Extrait-Baptistaire de Mlle L.	1543
Epigramme Latine sur le Vers à Soye, & Traduction,	1545
Lettre de M. D. L. R. sur quelques sujets de Littérature,	1546
Rondeau irregulier à M. L * * *, en lui envoyant son Franc salé,	1561
Réponse & Remercîment à l'Auteur du Rondeau,	<i>ibid.</i>
Mots des Enigmes & des Logogryphes des deux Volumes de Juin,	1562
Autres Explications en Vers d'Enigmes & de Logogryphes,	1563
Enigme & Logogryphe,	1564
<b>NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &amp;c.</b>	Let-

	Lettres Patentes pour l'Etablissement d'une Académie à Rouën ,	1567
	Vers à M. de Fontenelle , sur l'Etablissement de cette Académie ,	1572
	Véritables Modèles de Latinité ,	1576
	Description du Ventilateur ,	<i>ibid.</i>
	L'Amour de la Philosophie , nouveau Poème de M. Darnaud , Extrait ,	1577
	Livres Etrangers , chés Debure l'aîné ,	1580
	Panegyrique de S. François de Paule ,	1585
	Discours prononcé à l'Ecole Militaire ,	1586
	Livre des affligés Pénitens ,	<i>ibid.</i>
	Sermons du P. Bretonneau ,	1587
	Histoire & Description de la nouvelle France ,	<i>ibid.</i>
	Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris ,	1588
	Essai sur l'Esprit humain ,	<i>ibid.</i>
	Histoire des Indes Orientales ,	<i>ibid.</i>
	Tablettes Chronologiques , &c.	1589
	Leçons de Physique Expérimentale ,	<i>ibid.</i>
	Les Mœurs & les Usages des Romains , nouvelle Edition ,	1590
	Nouveau Recueil de Poésies .	<i>ibid.</i>
	Septième & huitième Volumes de la Bibliothèque Française ,	<i>ibid.</i>
	Histoire de la Ville de Montpellier ,	<i>ibid.</i>
	Sixième & dernier Tome des Actes des Saints ,	1592
	Ouvrages de M. Racine , le fils ,	1592
	Essais sur le Génie & le Caractere des Nations ,	1593
	Histoire générale des Pays-Bas ,	1594
	Oeuvres de Machiavel ,	<i>ibid.</i>
	Recherches Philosophiques , &c.	<i>ibid.</i>
	Mémoires touchant le Portugal ,	<i>ibid.</i>
	Essai	

<b>Essai sur l'Histoire naturelle des Polypes ,</b>	1594
<i>Consultationes Medicae ,</i>	1595
Nouvelle Edition de l'Introduction à l'Histoire de l'Univers ,	<i>ibid.</i>
Septième & huitième Tomes des Cérémonies & Coutumes Religieuses ,	<i>ibid.</i>
Traité du Sublime de Denis Longin ,	1596
Recueil de diverses Fables ,	<i>ibid.</i>
Ouvrage du Pape Benoît XIV ,	1597
<i>Liber singularis de Republicâ Galatarum ,</i>	<i>ibid.</i>
Continuation du Recueil de Pièces de Litterature ,	<i>ibid.</i>
Mémoires du Comte de Guiche ,	1598
Histoire de l'Empereur Charles VI ,	1599
Estampes nouvelles ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Cartes ,	1600
Collection de Médailles ,	1601
Remedes pour les Dartres , &c.	1602
Chansons notées ,	1603
Spectacles , Extrait de <i>l'Ecole des Amans</i> , nouveau Ballet ,	1604
<i>Le Ballet Héroïque des Graces</i> remis au Théâtre ,	1614
<i>Hypermnestre</i> remise au Théâtre François ,	1615
<i>Les Graces</i> , nouvelle Comédie , représentée sur le même Théâtre ,	<i>ibid.</i>
<i>Coraline Magicienne</i> , nouvelle Pièce Italienne , re- présentée à l'Hôtel de Bourgogne ,	1616
Vers à la Dlle Coraline ,	1617
L'Opera Comique donne son Spectacle <i>gratis</i> ,	1619
Illuminations dans l'Enceinte de la Foire ,	<i>ibid.</i>
<i>L'Ecole des Amours grivois</i> , nouvelle Pièce , jouée à l'Opera Comique ,	<i>ibid.</i>
Autre Pièce nouvelle , intitulée : <i>le Déguisement Pastoral</i> , jouée sur le même Théâtre ,	1620
	Nou-

Nouvelles Etrangères , Turquie , Prusse ,	1629
Allemagne ,	1623
Italie ,	1630
Espagne ,	1632
Gènes & Isle de Corse ,	1633
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	1634
Le Roi déclare le Duc de Boufflers Lieutenant Général ,	<i>ibid.</i>
S. M. assiste au <i>Te Deum</i> à Lille ,	<i>ibid.</i>
Monseigneur le Dauphin & Madame de Francé , sont Parein & Marcine d'une Cloche aux Capu- cins de Meudon ,	1635
Monseigneur le Dauphin vient à N. D. entendre le <i>Te Deum</i> , voit tirer le Feu d'artifice , & sou- pe à l'Hôtel de Ville ,	<i>ibid.</i>
Promotion d'Officiers ,	1636
Réjouissances & Fête à l'Académie de Vandeuil ,	1637
Concerts chés la Reine ,	1638
Prises de Vaisseaux Anglois ,	<i>ibid.</i>
Passage du Rhin par les ennemis ,	1645
Investissement & Siège de Furnes ,	1647
Le Roi se rend à Béthune , à S. Omer , à Calais , & à Boulogne ,	1652
Extrait de Lettre de Dunkerque ,	1653
Action entre les troupes de S. M. & celles de la Reine de Hongrie ,	1655
Le Roi couche à Boulogne , retourne à Calais , & va à Gravelines & à Dunkerque ,	1658
Les ennemis occupent les Lignes de la Lautern , & s'emparent de Lauterbourg , de Wissembourg , & du Village d'Altstatt ,	1661
Wissembourg & Altstatt repris par le Maréchal de Coigny ,	1662
Le Roi visite les nouveaux Ouvrages faits à Dun- kerque ,	

verque , &c.	1663
S. M. passe par S. Omer , par Bergues , couche à Béthune , & se rend à Arras ,	1664
Le Roi va à Péronne , à S. Quentin , à la Ferre , & à Laon ,	1665
Les retachemens de Belleins & de la Tour du Pont forcés , & le Château Dauphin emporté par les troupes du Roi ,	1667
Actions de Graces & réjouissances pour la prise d'Ypres & de Furnes ,	1672
Mandement de M. l'Archevêque de Paris ,	1673
Les Six Corps des Marchands font chanter le <i>Te Deum</i> ,	1675
Mandement du Grand Prieur de S. Germain des Prez ,	1677
Le <i>Te Deum</i> chanté à N. D.	1679
Feu d'artifice à l'Hôtel de Ville , & Illuminations ,	<i>ibid.</i>
Le <i>Te Deum</i> chanté à l'Abbaye S. Germain , & Illuminations ,	1681
Description de la Ville d'Ypres ,	1682
Prise du Fort de la Kenoque & de la Ville de Furnes , Lettre du Roi , & Mandement en conséquence ,	1684
Le <i>Te Deum</i> chanté à N. D. & Illuminations ,	1687
Le <i>Te Deum</i> chanté à l'Abbaye de S. Germain , & Illuminations ,	1688
Description de la Ville de Furnes ,	<i>ibid.</i>
Prieres & Réjouissances à Châlons sur Seine ,	1689
Mandement du Cardinal de Tencin ,	1690
Lettres du Roi à l'Archevêque de Sens ,	1692
Mandement du même Archevêque ,	1694
Mandement de l'Evêque de Bazas ,	1698
Morts & Mariage ,	1702

*Errata*

---

*Errata du second Volume de Juin.*

- P** Age 1409 ligne 13, *Lucroce*, lisez, *Salluste*.  
P. 1476, l. 13, *embrasse*, l. *embrassoit*.  
*Ibid.* même ligne, *couvrent*, l. *couvroient*.  
*Ibid.* l. 23, *mit*, l. *on mit*.  
P. 1477, l. 2 & 3, *on a fait*, l. *on fit*. *s'est avancé*, l. *s'avança*.  
P. 1478, l. 7 & 8, *n'a pas étendné*, l. *n'étendit pas*.  
P. 1480, l. 5, *on*, l. *ont*.  
*Ibid.* l. 10 du bas, *est*, l. *était*.  
P. 1486, l. 3, *Science*, l. *Sciences*.  
P. 1487, l. 16, *Chulieu*, l. *Chaulieu*.  
*Ibid.* l. 25, *Nonrrice de*, l. *Nourrice de*.  
P. 1488, l. 2, *dcs*, l. *des*.  
P. 1523, au bas, *l'E*, l. *Lenglet*.  
P. 1531, l. 3 du bas, *Saccinis*, l. *Sarcinis*.
- 

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 1502, ligne 9, *ôtez la virgule après fatal*.  
P. 1515, l. 4 du bas, *la Flandres*, l. *la Flandre*.  
P. 1521, l. 2, *AVRU A M. B.* l. *AVEU A Mlle B.*  
P. 1523, l. 2 du bas, *l'L*, l. *L.*  
P. 1548, l. 8, *qui*, l. *qu'il*.  
P. 1550, l. 7, *Canoniques.* l. *Canoniques?*  
P. 1561, l. 7, *recevrois*, l. *recevrois*.  
P. 1566 l. 13, *Pole Actique*, l. *Pole Arctique*.  
P. 1575, l. 9, *ôtez la virgule après libre*, & *mettez en une après l'herbe*.  
P. 1579, l. 2, *ôtez la virgule après Des Airs*.  
P. 1588, l. 15, *Tome II.* l. *Tome III.*

P.

- P. 1603, l. 5, sur leur Empire chaque jour, *l. leur*  
 leur Empire, chaque jour  
 P. 1607, l. 17, fidele, *l. fidelle.*  
 P. 1611, l. 18 & 22, place, *l. Place.*  
 P. 1619, l. 4 du bas, differens, *l. differens*  
 P. 1620, l. 10, premiere, *ôtez ce mot.*  
 P. 1624, l. 26, forme, *l. forme.*  
 P. 1632, l. 2 du bas, Teinture *l. Teinture ;*  
 P. 1635, l. 9, Maraine, *l. Mareine.*  
 P. 1637, l. 6. Ecuyer Roi *l. Ecuyer du Roi*  
 P. 1640, l. 5 du bas, sterling, *l. sterlings ; & l. 7*  
 aussi du bas, le, *l. les.*  
 P. 1644, l. pénultième, chassés, *l. chassé*  
 P. 1660, l. 15, lendemain *l. le lendemain*

*La Chanson notée doit regarder la page*

1603

# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1744.



A PARIS,

Chés } GUILLAUME CAVELIER,  
ruë S. Jacques,  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIV.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure*, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le *Mercure*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercure de France* de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1744.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

O D E,

*Sur la Police perfectionnée sous le Règne*  
de LOUIS LE GRAND.



'Est à toi, Muse, que j'adresse  
Aujourd'hui mes nobles transports.  
Mon Sujet ici t'intéresse ;  
Inspire-moi d'heureux accords,

Et toi, Police, dont les charmes  
Ont cent fois calmé nos allarmes,  
Dis moi quel Prince, aimé des Cieux,  
Tu fis le témoin de tes veilles,

A ij Et

# 1716 MERCURE DE FRANCE

Et raconte-moi des merveilles  
Qui brillent encore à nos yeux.



Cessez, fameux Aréopage,  
Cessez de nous vanter vos Loix.  
A LOUIS venez rendre hommage ;  
Soyez attentif à sa voix ;  
Venez admirer sa prudence ;  
De Thémis il tient la balance ;  
Admirez son intégrité.  
Voyez comme il rend la justice ,  
Et comme il tend un bras propice  
A l'indigent persécuté.



Quel est ce Héros plein de gloire ?  
Quel est cet Hercule nouveau ,  
Accompagné de la Victoire ,  
Qui l'a suivi dès le berceau ?  
Ce Vainqueur est armé de (a) foudre ,  
Pour frapper & réduire en poudre  
D'aveugles & cruels Sujets ,  
Qui , sûr des riens toujours en guerre ,  
De leur sang arrosent la terre ,  
Souvent pour les plus vils objets.



Fuyez , industrieux Dédales ;

(a) *Edit contre les Duels.*

SORTez

Sortez du Temple de Thémis ;  
 Bien-tôt vos trames infernales  
 Sentiront les coups de L O U I S.  
 Je le vois ; il parle ; il s'avance ;  
 Il va déployer sa (b) puissance  
 Sur l'avarice des Plaideurs ;  
 Et le Démon de la chicane ,  
 Qui de l'injustice est l'organe ,  
 N'aura plus aucuns défenseurs.



Venez , lumieres éclatantes ;  
 Venez , célèbres Magistrats ;  
 Prenez vos armes foudroyantes ,  
 Pour réprimer les attentats.  
 C'est votre éloquence divine ,  
 C'est elle qui seule ruine  
 La plus noire malignité.  
 Docte Sénat , (c) c'est ta prudence  
 Qui prend sans cesse la défense  
 De l'honneur & de l'équité.



O vous , dont l'intérêt renverse  
 Arts & talens & probité ;  
 Vous , qui du précieux Commerce  
 Bannissez la fidélité ,

(b) *Abus de la Justice réformés.*

(c) *Le Parlement de Paris.*

# 1718 MERCURE DE FRANCE.

Ne craignez-vous point la colere  
D'un Roi , qui fut toujours le Pere  
Et le vengeur des opprimés ?  
Mais sur vous son (d) Tonnerre éclate,  
Et vous n'avez plus rien qui flate  
Les vains projets que vous formez.



L'ordre, par tout si nécessaire ,  
Vient de rentrer dans tous les droits ,  
Et la licence Militaire  
Se soumet enfin à ses Loix.  
Par des Reglemens (e) très-solides  
On retient les mains trop avides  
De nos redoutables Soldats.  
On leur apprend que les Provinces  
Ne sont pas moins cheres aux Princes ,  
Que la valeur dans les combats.



Si de plus d'un Roi, dans l'Histoire ,  
Nous admirons la pieté ;  
Dans LOUIS admirons la gloire  
De venger la Divinité.  
Tantôt , comme un autre Moïse ,  
Il soutient fortement l'Eglise  
Contre des Dogmes (f) odieux ;

(d) *Reglemens faits sur le Commerce.*

(e) *Code Militaire de LOUIS XIV.*

(f) *L'Hérésie.*

Tantôt

Tantôt il chasse l'Hérésie,  
 Qui tombe avec ignominie  
 Sous ses efforts victorieux.



Que vois-je ? Sont-ce les Etoiles (g)  
 Qui nous suivent de toutes parts ?  
 La nuit, avec ses sombres voiles,  
 N'ose approcher de nos remparts.  
 Il n'est plus de Monstres perfides,  
 Armés de poignards homicides,  
 Pour attaquer tous les passans.  
 Une attentive (h) sentinelle,  
 A nous garder toujours fidelle,  
 Les défend contre ces Brigans.



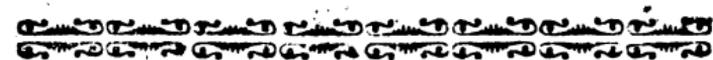
Triomphe, admirable Police;  
 Que chacun sente ton pouvoir,  
 Et fais toujours la guerre au vice,  
 Pour le ranger à son devoir.  
 C'est par toi, Police charmante,  
 Qu'un de tes Favoris (i) invente  
 Mille moyens de nous servir.

(g) *Les Lanternes dans les rues de Paris.*

(h) *Le Guet à pied & à cheval.*

(i) *M. d'Argenson, qui sous LOUIS XIV. exerça la Charge de Lieutenant Général de Police, avec une intégrité & une application dignes des plus grands éloges.*

Il ſçait par un art ſecourable,  
 Et par un zèle infatigable,  
 De tout péril nous garantir.



*DISCOURS Latin ſur l'Amour de la  
 Patrie.*

EXTRAIT.

**C**E Discours fut prononcé le 10 Février 1744, par le R. P. *Geoffroy*, de la Compagnie de Jeſus, Profefſeur de Rhétorique au Collège de LOUIS LE GRAND. L'Orateur répondit parfaitement à l'idée avantageuſe qu'on s'étoit formée de ſon mérite & de ſes talens, & parut digne, dès ſon entrée dans la carrière, de marcher à la ſuite de tant d'hommes célèbres, qui ont rempli avec gloire, preſque ſans interruption, depuis plus d'un ſiècle, la place qu'il occupe aujourd'hui. Son Discours mérita les éloges d'un Auditoire nombreux & choiſi, & il n'a point démenti à l'impreſſion le brillant ſuccès qu'il a eu à la prononciation. Nous en allons donner, autant qu'il eſt poſſible, une analyſe exacte & un précis fidèle, ſans prétendre néanmoins en réunir toutes les beautés; il faudroit copier la Pièce même & la mettre toute entière ſous les yeux du Lecteur;

teur ; c'est un beau Tableau qu'il faut voir dans son jour ; quelques traits représentés fidèlement aux yeux du Lecteur éclairé, suffiront pour le mettre sur les voyes, & lui faire juger par analogie, du mérite de tout l'Ouvrage.

Le Sujet est vaste, mais intéressant, puisqu'il n'y a point d'homme, qui n'ait des devoirs à remplir à l'égard de la Patrie. L'Exorde commence par une précaution oratoire, que l'Orateur a jugé nécessaire. « L'Amour de la Patrie, dit-il, étant si naturel à tous les hommes, & particulièrement aux François, on s'étonnera peut-être de me voir traiter un Sujet, qui n'ayant ni la grace de la nouveauté, ni la surprise du Paradoxe, n'offre rien, ce semble, qui doive intéresser ou piquer l'Auditeur. . . . Il est vrai, M M. mais n'étant encore recommandable par aucun endroit auprès de vous, au défaut de tout autre mérite, j'ai crû que c'en seroit un pour moi, si l'Amour de la Patrie signaloit les premiers efforts de mon Eloquence, & si elle en portoit, pour ainsi dire, l'empreinte & les couleurs. *Si Eloquentia qualiscumque mea primos conatus apud vos per ipsa Patria veluti lineamenta effingerem.* » Appelé, continuë-t'il, dans ce Lycée, pour y former, moins des Orateurs que des

» Citoyens, ai-je dû paroître Orateur à vos  
 » yeux, avant que d'y paroître Citoyen? N'é-  
 » toit il pas juste au contraire, &c. La jeune  
 Noblesse élevée dans les Lettres & dans la  
 Vertu au Collège de LOUIS LE GRAND,  
 n'est pas oubliée dans ce morceau.

Suit un Eloge du P. de la Sante, ancien  
 Maître & prédécesseur immédiat de notre  
 Orateur dans l'épineux emploi de Profes-  
 seur de Rhétorique au Collège de LOUIS LE  
 GRAND. Cet Eloge est ingénieux, & ne  
 fait pas moins d'honneur au Disciple recon-  
 noissant, qu'au grand Maître, qui en est  
 l'objet. Il mérite d'être lû.

L'Orateur passe ensuite à sa division, &  
 se propose d'examiner 1°. ce que c'est que  
 l'Amour de la Patrie, & combien il est di-  
 gne du Citoyen.

2°. Ce qu'il exige du Citoyen, pour être  
 digne d'elle.

Il termine son Exorde, en priant l'Audi-  
 teur de pardonner au Citoyen tout ce qu'il  
 trouvera de défectueux dans l'Orateur. *Ora-  
 tor quidquid peccaverit condonate Civi.*

La force impérieuse de l'Amour de la Pa-  
 trie, le courage invincible qu'il inspire,  
 l'attrait enchanteur dont il captive & en-  
 chaîne tous les cœurs, sont les trois subdivi-  
 sions, qui partagent & remplissent la pre-  
 mière Partie.

» Les

» Les autres affections du cœur, dit l'O-  
 » rateur, doivent bien souvent leur origine  
 » à l'Education & au Préjugé, quelquefois  
 » à l'Imagination, & presque toujours à la  
 » Passion; elles ont leurs vicissitudes, leurs  
 « révolutions, leur décadence . . . . L'A-  
 « mour de la Patrie ne connoît point ces  
 » variations bizarres; il naît & meurt avec  
 » nous . . . *nascitur nobiscum . . . illo præunte*  
 » *infantis cujusque apud se nati animum tacite*  
 » *quodammodo ingreditur, Civemque designans*  
 » *in homine vix delineato, primos sibi vendicat*  
 » *vagitus pueri, viri singultus habitura vel*  
 » *ultimos. Ardet ignis iste sinu nondum calente*  
 » *fervidus, vitalis anima prævio spiritu venti-*  
 » *latus, infantia fasciatis impeditus non cap-*  
 » *tivus, immersus umbris non oppressus, rora-*  
 » *tus lacrymis non extinctus, nec cessat inter*  
 » *obscuratos sensuum meatus vi quâdam invictâ*  
 » *obstrepere, donec per depastos pueritiæ obices,*  
 » *ad rationis usque facem eluctatus iter, eas ab*  
 » *illâ concipiat flammâ, qua subindè ad im-*  
 » *perii totius splendorem fulgeant.*

Les Peuples, même les plus barbares &  
 les plus insensibles à tout le reste, ne le  
 sont point à l'Amour de la Patrie: » *Scy-*  
 » *tham succendit inter nives, Hircanum foveat*  
 » *inter nemora, Persam & Indum Caucasæa*  
 » *inter saxa subigit, Thracem rapit ad arma, &c.*

L'Orateur nous représente ensuite l'affec-

A vj tion

tion pour la Patrie, comme une Reine puissante, qui exerce un pouvoit absolu sur tous les cœurs; l'Univers est son Empire, tous les Peuples ses Sujets, tous les Trésors ses revenus, tous les hommes ses Guerriers.

» Voyez-les, dit-il, ces hommes magnanimes, guidés par l'Amour de la Patrie; ils » bravent les périls & les dangers... Envain » leurs Epouses éplorées s'efforcent-elles de » les retenir; envain leur offrent-elles les » tendres gages de leur amour; la Patrie » parle; sourds à toute autre voix, à celle » même de la tendresse & de l'amour, ils » courent avec joye se précipiter au milieu » des hazards.

Vient ensuite le Caractère des différentes Nations de l'Europe, des Anglois, des Allemands, des Italiens, des Savoyards. Voici ceux des Hollandois, des Espagnols & des François.

« *In Bataviâ, non aliter ac mercatus quem exercet, intentus scenori, moras lucro novit apponere; haud tamen culpandus, nisi, ut fit sæpè in mercatu, lateat insidiosâ nocte, luce ut questuosâ fulgeat. . . . In Hispaniâ parturit graviter, eventum trutinari; & fortunam lentâ quâdam festinatione conciliatam ad se deducit, tunc magis ipse timendus cum timere magis ipse videtur. . . . In Galliâ estu præcepit, ingenitâ quâdam alacritate formam præcurrit, eventumque præoccupat.*

» hoc.

» hoc magis cavendus aliis, quod sibi minus  
 » ipse caveat.

La Haine d'Annibal, ce fier ennemi de Rome, & le courage invincible du Peuple Romain à défendre la Patrie après les sanglantes Journées du Tesin, de Trebie & de Cannes, offrent un beau champ à l'Orateur.

» *Odium Romæ jurasti, Annibal; aderit sua*  
 » *sed nec omnis nec omni Sacramento fides*  
 » *Illam inter Ticini Undas spectabis propè*  
 » *naufragentem, semianimem ad Trasimeni*  
 » *Lacus spoliabis, urgebis ardentem ad Trebia*  
 » *Ripus, in agris Cannensibus habebis propè*  
 » *funeratam. Plura ne speraveris . . . . Te ad*  
 » *Capitolium sistet illa vel undique pervia, vin-*  
 » *cet vel indefensa, vel attrita conteret . . . .*  
 » *Illam tibi opponet Cives, quos vel ipso Larium*  
 » *suorum intuitu & igne succensa patriæ fax*  
 » *ad redimendas clades suas eo inflammabit*  
 » *astu, qui te vel inter laureatos victoria*  
 » *multiplicis aggeres clade non reparandâ*  
 » *obruat, &c.*

La ruine de Sagonte mérite encore de trouver place ici.

» *In Italiam properanti*  
 » *(Annibali) occurrit Saguntus, Urbis quan-*  
 » *tula, sed quanta Civitas! Cedit hac victori*  
 » *Alpium; arcem ingrediere qua jam tua est. . . .*  
 » *Illam requiris in illâ medius? Rogum hunc*  
 » *aspice congestis adibus ardentem, hic omnis*  
 » *Saguntus est. Gentem petis? hæc vide hominum*  
 » *simulacra*

» *simulacra fervente busto pro mortis jure de-*  
 » *certantia ; in his stat tota Gens. Opes reposcis*  
 » *» victori promissas Militi? Hunc cinerem oc-*  
 » *cupa, nisi hunc etiam defendant funere in*  
 » *ipso vivaces anima, & inter incendia pugna-*  
 » *ces umbra tueantur. Queris hos ignes quis in-*  
 » *jecerit? Civilis Amor . . . odio tuo atrocior.*

On voit par tous ces traits & par le style qui y régné, que Pline & Seneque ne sont pas les Héros de notre Orateur.

Les Républiques Grecques & Romaine offroient bien d'autres exemples fameux du courage invincible, qu'inspire l'Amour de la Patrie, mais l'Orateur, par une sage économie, n'a fait que les indiquer, & il termine cette seconde subdivision par un parallele suivi de nos Héros François avec les Héros Grecs & Romains. Les Caractères de du Guesclin, du Connétable de Montmorenci, du Duc de Guise, d'Alexandre, & de Henri IV, sont touchés avec une finesse & une délicatesse de Pinceau, peu communes. Voici ceux de Charles XII, Roi de Suede & du Czar Pierre le Grand. Ce morceau vient immédiatement après le parallele d'Alexandre & de Henri IV. » *Principem utrumque pari*  
 » *» indole, exitu dissimili propè redivivum etas*  
 » *» etiam nostra suspexit, Alexandrum in Caro-*  
 » *» lo, Susco Principe, sed sobrium, magis acrem,*  
 » *» tam animosum, æquè precipitem, Heroëm fortè*  
 » *» nimis,*

» nimis, nec satis Regem Henricum ( IV ) in  
 » Petro, Moscho Casare, magis ferocem inge-  
 » nio, ac studio subactum, humanum cultu,  
 » exercitatione propè Gallum, Regem fortè ma-  
 » gis quam Heroem, sed nec indigum Heroicæ  
 » laudis, & laude Regiâ cumulatam: ambo  
 » bellis mutuis exercitati . . . Carolus Germa-  
 » niam armis concusserat, Poloniam praeliis  
 » occupaverat, Moscoviam labefactaverat  
 » victoriis, Orbem penè totum nominis sui ter-  
 » rorè ità repleverat, ut prævia fortitudinis fa-  
 » ma opera vix quidquam fortitudini relinque-  
 » ret. Moschus vero Cesar victus sæpe, num-  
 » quam fractus, Imperio propè superstes Impe-  
 » rator, ita stetit in adversâ sorte, ut ab ipsâ  
 » fortune pertinaciâ constanciam edoceretur quæ  
 » illam frangeret. Suecia Rex occidit eo demum  
 » facto quod Alexandri decebat æmulum . . .  
 » populisque nihil sui præter famam factis pa-  
 » rem, nec minus famâ ipsâ desiderium reliquit,  
 » Heros major sî magis Civis. Regnavit Mos-  
 » covia reparator eâ dudum fortunâ quam  
 » Henricus meruerat, imperia lustravit plurima  
 » non spectator otiosus, sed operosus explorator;  
 » Artes in eis varias didicit Tyro, tractavit  
 » Artifex, in Patriam asportavit redux, sua-  
 » sit Hortator, Magister edocuit, illustravit  
 » Princêps, Imperator promovit, & inter illa-  
 » rum studia occumbens, Gentem reliquit inf-  
 » tractam classibus . . . Litteris perpolitam . . .  
 » imbutam

» *imbutam Moribus. . . . virtutum succo non-*  
 » *dum vegetam, sed jam earum suffusam colore*  
 » *at nexu fœderatam, maximus Princeps idem*  
 » *& Civis optimus.*

L'Exemple d'Ovide, qui soupire avec tant de grâce & d'harmonie après sa Terre natale, & celui d'Ulisse, qui cherche à travets mille écueils sa Patrie fugitive, prouvent d'une manière sensible & touchante l'attrait enchanteur qu'a pour tout homme la Terre qui l'a vû naître.

» Echappé, dit le P. Geoffroy, aux fu-  
 » reurs & aux poisons de Circé, un heureux  
 » naufrage vous fait aborder, Ulisse, à l'Isle  
 » enchantée de Calypso; là tout s'empresse à  
 » vous faire oublier vos malheurs. Le som-  
 » meil, si long-tems refusé à vos desirs, vient  
 » assoupir sur un lit de fleurs vos sens épui-  
 » sés, & rendre à vos membres fatigués leur  
 » première vigueur. . . . Tout s'offre à vos  
 » desirs, tout les prévient; les ris & les jeux  
 » vous environnent de toutes parts & volti-  
 » gent sans cesse autour de vous; des plaisirs de  
 » toute espece, tels que l'imagination riante  
 » d'un *Fenelon* peut seule enfanter & décrire,  
 » s'offrent en foule. Pour comble de faveur,  
 » une Déesse aimable vous offre l'immorta-  
 » lité. Jouïssiez, trop heureux Ulisse, d'un  
 » sort si doux & si flatteur; fixez votre séjour  
 » dans cette Terre délicieuse; oubliez la Mer  
 » &

» & les écueils; oubliez . . . non, M M ;  
 » insensible à tout autre bonheur qu'à celui  
 » de revoir sa Patrie , l'immortalité ne le  
 » touche point. Ithaque est toujours présente  
 » à son esprit; elle occupe toutes ses pensées;  
 » elle emporte tous les désirs de son cœur...  
 » mais qu'est-ce que cette Ithaque , direz-  
 » vous ? Une Terre ingrate & deserte , une  
 » roche aride & stérile. N'importe ; c'est sa  
 » Patrie ; il aime mieux payer le tribut à la  
 » Nature sur ce rocher qui l'a vû naître ,  
 » que de vivre immortel , mais Etranger  
 » dans l'Isle fortunée de Calypso . . . Ulyssé ,  
 » dira-t'on , étoit Roi d'Ithaque ; l'éclat d'u-  
 » ne Couronne peut éblouir . . . Voici ,  
 » continuë l'Orateur , ce Sauvage nouvelle-  
 » ment arrivé des Forêts de l'Amérique.  
 » Dieux ! quelle figure ! Est ce un hom-  
 » me ? . . . mais pourquoi cet air sombre &  
 » rêveur ? . . . Eh quoi ! lui dit-on , l'alle-  
 » gresse de tant d'hommes qui vous envi-  
 » ronnent ; leurs désirs pressés ; leurs ca-  
 » resses ne peuvent-ils vous distraire un mo-  
 » ment ? Ne prendrez-vous aucune part à la  
 » joye publique ; vous qui en faites la meil-  
 » leur partie ? . . . Jetez au moins les yeux  
 » sur cette Ville superbe ; jouïssiez du char-  
 » mant spectacle qu'elle vous offre ; voyez  
 » la majesté de ses Edifices ; leur nombre ,  
 » leur grandeur , leur richesse , leur magni-  
 » ficence ,

» siccité, leur structure, leur symmétrie ;  
 » voyez la multitude innombrable de ses ha-  
 » bitans, la largeur & la beauté de ses ruës ;  
 » voyez ces Places publiques, couronnées  
 » de Palais somptueux ; voyez-y ces Monu-  
 » mens, chef-d'œuvres de l'Art & du Goût ;  
 » contemplez, &c. . . . Que pense-t'il de  
 » tout cela, M M ? Ces masses énormes frap-  
 » pent à la vérité sa vûë errante & étonnée ;  
 » il les regarde avec surprise ; l'éclat dont  
 » elles brillent l'ébloiit, mais son cœur les  
 » dédaigne. *Quorsum verò ? Nemorosos Pena-*  
 » *tes, Lares erraticos, conscios natalium re-*  
 » *cessus, & consignata infantia rudimentis an-*  
 » *tra cogitat. Sed hac vix humana sunt, imò*  
 » *ne humana quidem, sed in his Patria Tellus*  
 » *est. Et qua vix habitanda videntur homini,*  
 » *Civem totum loca sibi vendicant.*

Les devoirs que l'Amour de la Patrie exi-  
 ge du Citoyen, ce qui fait la seconde Partie,  
 se réduisent à deux. *Faites pour elle tout ce*  
*qu'elle mérite que vous fassiez. Ne faites pour*  
*elle que ce qu'elle veut que vous fassiez.* Ces  
 deux subdivisions, toutes simples qu'elles  
 sont, fournissent à l'Orateur l'occasion de  
 se développer, en quelque sorte, lui-même,  
 & de faire agir les ressorts d'une Eloquence,  
 également ingénieuse, délicate & enjouée.

Il compare d'abord le Corps Politique  
 avec le Corps Humain. » Les uns, dit-il,  
 « sont

» sont dans le Corps Politique ce qu'est la  
 » Tête dans le Corps Humain. Elevés aux  
 » premiers rangs , ils exercent un pouvoir  
 » absolu sur les Membres qui leur sont sub-  
 » ordonnés ; subordination précieuse ! C'est  
 » à elle que sont attachés le sort & la desti-  
 » née des Empires. . . . Vous l'avez éprou-  
 » vé , Rome , Ecole féconde de Vices & de  
 » Vertus , en fait de Politique , comme en  
 » toute autre chose. Tandis qu'une douce  
 » union a régné entre les Membres de votre  
 » République , tranquille au-dedans , redou-  
 » tée au dehors , vous avez été la Maîtresse  
 » du Monde. L'harmonie a-t'elle été trou-  
 » blée ? La discorde , l'ambition , la jalousie ,  
 » la fureur , ont-elles armé le Citoyen con-  
 » tre le Citoyen , & désuni les Membres de  
 » ce vaste Corps ? quelles Scènes tragiques  
 » n'avez - vous pas données au Monde !  
 » Quelles révolutions ! Quelle décadence  
 » n'avez-vous pas éprouvées ! . . . Agité par  
 » le souffle séditieux des factions opposées ,  
 » quelles tempêtes n'a pas essuyé le Vaisseau  
 » de la République ? A quels écueils n'est-il  
 » pas venu se briser ? &c. France , tu n'as  
 » pas un sort pareil à craindre. *Eo tenente*  
 » *Sceptrum Rege , qui varia per obsequia diffusos*  
 » *Regni ordines Imperio suo ita colligit , ut te*  
 » *fati securam tui , alieni arbitram , Orbis par-*  
 » *tim amicus gratuletur , partim inimicus ti-*  
 » *meat ,*

» meat, Spectator omnis admiretur. Mais quel  
 » lugubre Spectacle ne t'offriront point tes  
 » propres Fastes, Si ex hoc sublimiore felicitatis  
 » gradu oculos in eam atatem conjicias, quâ  
 » tuis à te descendentibus, ruentibus in te exteris,  
 » utrisque præda & ludibrium ita miserè jace-  
 » bas, ut tibi imperaret nemo, servires omni-  
 » bus, & ipsa Regnum tolleret Regnantium  
 » multitudo.

L'Orateur peint ensuite les qualités qu'o-  
 doit avoir un vrai Citoyen. *Quem appellabo  
 Civem? &c.* A la tête de ceux qu'il juge di-  
 gnes de ce Titre flatteur, on voit marcher  
 M. le Prince de Conty, Général de l'armée  
 d'Italie. » *Civem appello Heroem, qualem fran-  
 » genda expectant Alpium culmina, & percussa  
 » jam saxa resonant; quem, si de ejus præstan-  
 » tiâ Proceres interrogaveris, dicant animo ut  
 » genere Principem. . . . Si fortitudinem à mi-  
 » litibus repetas, votis efflagitent Ducem; quem  
 » denique Aula, ut suas delicias indicet, Civi-  
 » tates ut suos amores exprimat, Castra ut suam  
 » spem significent; gratulatione divisâ, concor-  
 » di admiratione, CONTIUM nuncupabunt.*

M. le Premier Président tient aussi un  
 rang distingué parmi les vrais Citoyens.  
 » *Civem appello virum, qui in eo Senatu cons-  
 » titutus, cujus splendor Galliâ ipsâ longius  
 » diffunditur, ita in variis ejus dignitatum gra-  
 » dibus stetit, ut primum attingeret excelsitate  
 » mentis,*

mentis, primum ita occupat, ut omnes labo-  
 rum universitate complectatur; qui munus  
 quam splendidum tam difficile tunc auspica-  
 tus cum gravia juberet gravior necessitas, ita  
 se gessit Regi gratis ac Populo, ut alterius  
 promoveret jura, alterius superaret vota,  
 consuleret utriusque commodis, & amores col-  
 ligeret; dignus qui & ab Augustissimo Sena-  
 tu studiorum suorum interpres, unus prater  
 morem electus, mitteretur in Regiam; & beni-  
 gnè admitteretur ab eo Rege, qui optima mo-  
 neri cum velit, audire amat optimos.

Cet Eloge, où le cœur \* ne parle pas  
 moins que l'esprit, fut extrêmement applau-  
 di, & excita dans l'Auditoire un murmu-  
 re d'approbation, non moins flateur pour  
 l'illustre Magistrat, que pour l'Orateur.

Les Membres illustres des trois Acadé-  
 mies de Paris font encore mis par le Pere  
 Geoffroy au nombre des Citoyens utiles.  
 L'Eloge de l'Académie Françoisse est fort  
 beau, & digne de cette brillante Societé  
 Littéraire.

L'Orateur termine cette seconde Partie  
 par une suite de Caractères d'hommes inu-  
 tiles à l'Etat, ou peu propres par leur igno-  
 rance, leur peu de lumieres, leur mollesse,  
 leur inconstance, leur incapacité de rendre

\* M. le Premier Président honore l'Orateur de  
 son estime & de son amitié.

service

service à la Patrie. Cette seconde subdivision n'est pas la moins intéressante. Nous en allons citer quelques morceaux, par lesquels nous finirons cet Extrait.

Voici ce qu'il dit d'une certaine espece d'hommes, qui n'est malheureusement que trop commune aujourd'hui. On verra s'il les peint d'après nature . . . . » *Homuncio-*  
*nes polituli, quorum laus est unica, stertere*  
*» molliter, blandiri ferociter, ineptire suavi-*  
*» ter, & cum pretio quodam vilescere . . . .*  
*» sero pueri, citò senes, nunquam viri. . . .*

Il peint ainsi ces hommes, » *qui saginata*  
*» molis intrà cancellos desidiosè revoluti, na-*  
*» tura pinguis orbe fluenti ac nitido versant*  
*» sese cum labore & sine opere, sicque in Patriâ*  
*» urvunt, non ut ejus opes studio fecundo reno-*  
*» vent veluti apes industria, sed inertes fuci*  
*» voraci otio absumant.*

Et ces Misantropes, » *qui sic apud se vic-*  
*» titant soli ac segreges, ne nec aliis vivant nec*  
*» sibi, in Patriâ Tellure hospites, in propriâ*  
*» familiâ exules, alieni apud suos, apud se*  
*» ipsos peregrini, raro cum hominibus, vix*  
*» unquam homines.*

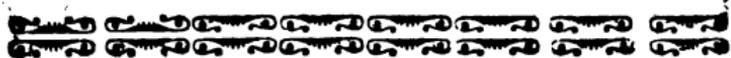
Nous ne savons si le morceau suivant sera fort goûté par une certaine Secte de Politiques. » *Illos ejice Civiliùm rerum ex-*  
*» ploratores fastidiosos, qui tunc sibi maxime*  
*» in gente suâ sapiunt, cum sapit ipsis nihil*  
*» quod*

» quod gentile fuerit , Philosophi nomine , ma-  
 » ledici officio , alieni studio , affectu propè hos-  
 » tes , Regionis omnis præter quam suæ præ-  
 » cones , suæ & omnis imperiti æquè & osiores ,  
 » laudatores Reipublicæ , quoniam in Regno  
 » nati , futuri laudatores Regni , si in Repu-  
 » blicâ editi .

Ces Peintures sont ingénieuses & de bon  
 goût. C'est une justice qu'on doit rendre  
 au P. Geoffroy ; son Pinceau est véridique ;  
 il caractérise bien chaque chose , & la peint  
 avec les couleurs qui lui sont propres. Ses  
 Héros sont tirés d'après nature , & tels que  
 l'Histoire nous les représente. Le brillant  
 du coloris ajoûte encore un nouvel éclat à  
 ses Portraits , en rehausse la finesse , & leur  
 communique un nouveau lustre ; on peut  
 dire aussi qu'il s'est peint lui-même dans ce  
 Discours , puisque tout y respire le grand  
 Orateur & le bon Citoyen.



LET-



LETTRE de M. Desforges Maillard,  
à M. le Président Bouhier, de l'Académie  
Françoise.

Les Ouvrages des Anciens, Monsieur, deviennent le patrimoine des Modernes, qui sçavent imiter. Pourquoi donc, quoique mon cœur ne soit pas copiste de ses sentimens pour vous, n'en pourrois-je point emprunter la tournure dans l'Ode d'Horace, *Donarem pateras*, & pour vous donner vos étrennes en ce commencement d'année? Rousseau s'en est bien servi par original dans une Lettre à M. Duffé, que j'ai lûe dans quelque Edition de ses Poësies.

Je vous donneroïis, cher Bouhier,  
De belle Porcelaine fine,  
Gobelets, Tasses de la Chine,  
Avec un joli Sucrier;  
*Item*, en guise de Médailles,  
Quelques boisseaux de gros écus,  
Présens qui ne sont de refus,  
L'Auteur disant que ces clincailles  
Sont agréables aux amis,

Don

Dont par l'esprit Philosophique  
 Les nœuds sont les mieux affermis,  
 Mais comme à ce fameux Lyrique,  
 Dont la fortune étoit modique,  
 Ce ne fut oncques le vouloir  
 Qui me manqua, mais bien l'avoir.  
 Par ce Morceau de notre Horace,  
 On voit que Rome eut ses Gascons,  
 Et qu'éparse en tous les Cantons,  
 C'est une très-antique Race.

Les Critiques, qui veulent que les Odes de M. de la Motte ne soient que de la bonne Prose, pourroient en affirmer autant de l'Exorde de celle *Donarem pateras*, mais l'Aigle Latin se dresse ensuite sur ses ergots, & s'envole dans les nuës. J'avois dessein, M. de vous proposer quelques difficultés Littéraires. Mes embarras, que vous sçavez, m'en empêchent. Je connois parfaitement la Muse Mousquetaire de Saint Gilles, Poëte François. C'est de *Saint Geniez*, Poëte Latin, natif d'Avignon, que je vous ai parlé. Il est extraordinaire que je vous aye adressé une Lettre qui est imprimée il y a un tems infini dans l'onzième Volume des Amusemens du Cœur & de l'Esprit, & que vous n'en ayez rien vu. Je voulois vous en épargner le

B port

1738 MERCURE DE FRANCE.

port, parce qu'elle est longue; sur la promesse que l'Auteur du Recueil m'avoit faite de vous en envoyer la feuille. Il n'est pas possible qu'à la fin ce Volume ne parvienne jusqu'à Dijon. Je vous remercie, M. du nouveau Recueil de vos Poësies. Vos Traductions sont des Originaux, & les Originaux vous traduiraient aujourd'hui de la même manière, si le destin avoit transposé vos naissances & vos âges.

Puissez-vous, respecté, chéri sur l'Hélicon,  
Et conservant la même flâme,  
Jouir de la santé du tendre Anacréon,  
Comme vous en possédez l'ame !

J'ai l'honneur d'être, M. &c.

*A . . . . ce . . . Janvier 1744.*



**SUITE**



*SUITE de l'Extrait de la Lettre de M. le Cardinal Quirini, écrite à M. de Boze, Directeur de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

**N**Otre Cause, Monsieur, au sujet du 10 Verset du Pseaume 95, ne pouvoit tomber en de meilleures mains. M. le Cardinal, après avoir examiné la Question, après avoir lû tout ce qui a été imprimé sur ce sujet en differens Mercurès, s'arrêtant au point important, & qui est le plus de sa compétence, déclare hautement, page 13, que la Leçon *regnavit A LIGNO*, manque absolument dans tous les Manuscrits Grecs du Vatican des Œuvres de S. Ephrem. *Carent ii omnes, ne uno quidem excepto, quos diligenter inspexi.* Il demande ensuite ce que répondroit à cela le P. Tournemine, s'il étoit encore au monde? *Quid ad hæc Doctiss. Pater Turnemenius, si in vivis degeret, responderet?* Il ajoûte que cette Leçon manque pareillement aux Manuscrits d'Angleterre, sur lesquels a été faite l'Edition d'Oxford, ainsi qu'au Manuscrit de la Bibliothèque de S. Marc de Venise, qu'il a eu soin de faire consulter.

Et parce que le P. Tournemine avoit dit

B ij    affir-

affirmativement dans la Lettre imprimée dans le Mercure de Septembre 1733, & conclu que S. Ephrem lisoit cette addition dans les Manuscrits de la Version Syriaque de son Eglise, Version traduite sur les Septante, &c, le sçavant Cardinal employe deux pages in-4<sup>o</sup>. de sa Lettre, pour réfuter cette conclusion, & l'erreur générale où étoit le P. Tournemine sur ce sujet. Il lui démontre qu'il a crû sans un fondement suffisant, que ces deux mots à ligno étoient dans le 10 V. du Ps. 95, même avant l'établissement du Christianisme, puisqu'on ne les trouve pas dans les Exemplaires Grecs, dont Origene s'est servi pour rédiger ses Héxaples.

A l'égard de la Version Syriaque de l'Eglise d'Edesse, dans laquelle le P. T. prétendoit que S. Ephrem lisoit *regnavit à ligno*, je rapporterai ici la réponse du Cardinal Q. dans ses propres termes. *Primo non aliam Versionem Syriacam novimus, prater eam, in qua additio illa non comparet; deinde textus Syriacus ejus Sermonis, nec in Vaticana Bibliotheca, nec alibi (quod sciamus) reperitur. Demum Manuscripti Græcum ejusdem textum afferentes, ii certe quos superius laudavi, ea additione destituuntur.*

L'Argument que tiroit le P. T. du silence de Tryphon, disputant avec S. Justin, ne paroît aussi d'aucune conséquence. Enfin ces

mots

mots à *ligno* manquant dans la Vulgate de S. Jerôme, dans le texte Grec de l'ancien Testament des MM. du Vatican, plus authentiques, imprimé en 1588 par les soins du sçavant Cardinal Antoine Caraffa, Bibliothécaire, il est aisé de voir, dit M. Quirini, que le Fevre d'Etaples, Augustin Justinien, Simon de Muiz, & en dernier lieu, sans parler de plusieurs autres Sçavans, Dom Augustin Calmet, ont eu grande raison de soupçonner que c'est une note ajoutée d'abord par quelque pieux Chrétien à la marge du Pseaume, laquelle a depuis passé dans le Texte, par l'ignorance de quelque Copiste, ou autrement.

L'illustre Auteur de cette Lettre parle ensuite des soins qu'il s'est donnés & qu'il se donne encore pour le Recueil des Lettres du Cardinal Reginaldus Polus, Archevêque de Cantorbéry, Grand Défenseur de la Religion Catholique, dans le commencement des troubles d'Angleterre. L'Abbé Schanar, Allemand, avoit commencé d'en former un Recueil, mais le Cardinal Quirini en a découvert trois ou quatre fois davantage. Il est vrai que ces Lettres ne se trouvent que dans un Volume de la Bibliothèque Vaticane, dont l'Ecriture est très-difficile à lire, mais aucune difficulté n'étant capable de le rebuter dans son entreprise, il a si fort

avancé cette Collection, que les préliminaires sont déjà imprimés, sçavoir, la Vie de Reginald Polus, traduite en Latin par André Dudith, sur l'Édition Italienne de Louis Beccatelli; la Préface de son Ouvrage, *De unitate Ecclesie*, adressé à l'Empereur Charles V. une autre Préface du même Ouvrage au Roi d'Ecosse, enfin une Epître apologétique au Parlement d'Angleterre, &c. Il se propose à cette occasion de faire voir clairement la fausseté de tout ce que *Burnet* a écrit contre Polus, dans son Histoire de la *Réformation d'Angleterre*.

Pour faire juger de quelle importance sont ces Lettres de Polus, le Docte Editeur en rapporte ici deux en entier, la première écrite en Latin à André *Gritti*, Doge de Venise, par laquelle on voit que Polus se regardoit plutôt comme Vénitien, que comme Anglois, à cause de sa longue résidence à Venise. Cette Lettre est datée de Rome 1536. La seconde en Langue Italienne, est écrite au Cardinal Contarini, Légat à Bologne, & datée aussi de Rome le 2 Juin 1542.

On trouvera dans ce même Recueil une autre Lettre de Polus, écrite au même Cardinal Contarini, où se lit un Fait singulier & bien honorable à la Ville de Modene, sçavoir la création de trois Cardinaux en un même jour, tous trois nés à  
Mo.

Modene , & tous trois distingués par une éminente Vertu ; tels furent Gregoire Cortez , Abbé Bénédictin , Thomas Badi , de l'Ordre de S. Dominique , Maître du S. Palais , & Jean Moron. *Mi allegro* , dit Polus dans cette Lettre , *Con V. S. Rm̃a una altra volta di questa trinita di novi Cardinali , dali quali non aspetto major frutto ch̀e questo che siano uniti sempre » in eodem Spiritu & non tres , sed unum cor & una » anima in illo , cujus Spiritus illos electos » esse mihi persuadeo , & questa é la mia allegrezza , &c.*

C'est le Pape Paul III , qui fit cette création remarquable , ce qui donne occasion au Cardinal Quirini de parler de la singuliere attention de ce souverain Pontife , à donner le Chapeau de Cardinal à des sujets Sçavans & Vertueux , tels que furent Contrarini , Polus , Bembe , Caraffe , depuis Pape , sous le nom de Paul IV ; Sadolet , Evêque de Carpentras ; Frederic Fregose , Evêque d'Engubio , qu'il fallut contraindre & forcer par un Commandement exprès du Pape , d'accepter cette dignité , & plusieurs autres qui ont illustré le tems heurieux auquel le Pape Paul III , & le Cardinal Polus , qui en fait souvent mention dans ses Lettres , ont vécu.

Sur la fin de cette Lettre à M. de Boze ,  
B i i i j . il.

il est encore parlé du Pape Benoît XIV, lequel, outre sa science parfaite des Saintes Ecritures, possède aussi les Auteurs de la belle Litterature, & n'a pas même oublié les Sentences & les Fleurs des Anciens Poëtes, qu'il recite aussi facilement dans l'occasion, que s'il ne faisoit que d'achever ses Humanités.

Il semble que le Cardinal Quirini ait quelque regret de finir sa Lettre, déjà assez étendue & remplie de tant de matieres différentes, car après avoir fait à M. de Boze le Compliment laconique, usité dans la Langue Latine, *Vale*, il le saluë une seconde fois, *Vale iterum*, le priant en même-tems, de vouloir bien saluer de sa part le Chancelier de France : *Virum Amplissimum, cui quantum debeam, initium hujus Epistolæ declaravit*, & de lui dire qu'il se rappelle encore agréablement le séjour qu'il a fait autrefois dans sa magnifique Maison de Fresne, & les entretiens qu'il y a eû avec plusieurs Sçavans, &c. Mais ajoutez, s'il vous plaît, dit-il, que surtout je n'oublierai jamais ce qui fût dit la premiere fois que j'entrai dans cette Maison, dont l'Illustre Seigneur étoit alors Procureur Général du Parlement. Je dis en riant : *Me voici dans le Château où l'on forge les foudres contre le Vatican.* Pardonnez-moi, me répondit-il,

il, ce sont les Boucliers contre les foudres du Vatican, que l'on forge dans cette Maison.

» Hæc, ajoute-t'il, non ita bene meminif-  
 » sem, nisi singularem aduersus Virum il-  
 » lum, & munere quo fungitur, & suis vir-  
 » tutibus Clarissimum, obseruantiam me-  
 » cum in Italiam exportassem.

La Lettre est enfin terminée par un troi-  
 sième salut à M. de Boze. *Vale tertium, Vir  
 Doctissime & amicissime.* Elle est datée de  
 Brescia le 23 Décembre 1743.

Vous avez vû, M. dans la premiere partie  
 de cet Extrait, l'état ou la diligence du sça-  
 vant Cardinal, & son amour pour le tra-  
 vail, avoient conduit l'Edition des Œuvres  
 de S. Ephrem. Depuis la date de sa Lettre,  
 il y a lieu de croire que l'impression du VI  
 & dernier Tome est bien avancée, peut-  
 être même achevée, cependant on a vû ici  
 depuis peu, avec autant de plaisir que d'édi-  
 fication, la Traduction Françoisse des Œu-  
 vres de Piété de S. Ephrem, tirées des pre-  
 miers Volumes de la nouvelle Edition de  
 Rome. Je me fais un devoir de vous en par-  
 ler ici, par le rapport essentiel qu'a cette  
 Traduction avec le principal sujet de ma  
 Lettre.

Ce Livre est intitulé *ŒUVRES de Piété de  
 S. EPHREM, Diacre d'Édesse, & Docteur de  
 l'Eglise, traduites en François sur la nouvelle*

B v Edi-

*Edition de Rome, 2 Vol. 8°. d'environ 500 pages chacun. A Paris, chés Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'Or, MDCC XLIV.*

L'Auteur de ceste Traduction, au lieu d'une longue Préface que sembloient exiger de lui le mérite de S. Ephrem, & celui de ses Ouvrages, nous donne à la tête du premier Tome un *EXTRAIT des Mémoires de M. de Tillemont, Tome VIII, 1713*, pour donner, dit-il, une connoissance de l'Auteur & de ses Ouvrages. Il ne pouvoit sans doute mieux faire, car M. de Tillemont, d'ailleurs Ecrivain également solide & poli, a épuisé ce grand sujet. Il a suivi S. Ephrem, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, & jusqu'après sa mort, puisqu'il nous parle de son Testament, d'un miracle fait en mourant, d'un autre miracle après sa mort, & enfin des Disciples du Saint Docteur, ce qui fait un morceau d'Histoire varié, également curieux, & édifiant.

Après cet *EXTRAIT de M. de Tillemont*, qui occupe 88 pages, suit le *TEMOIGNAGE de S. Gregoire de Nyffe, tiré de son Panegyrique de S. Ephrem*. Ce Témoignage est fort court, mais il contient des choses admirables sur l'énergie & sur l'efficacité de son Eloquence, &c.

Vous n'attendez pas sans doute de moi, M. un *Extrait de ces Œuvres de Piété*; ce n'est

n'est pas là le sujet d'une simple Lettre. Je me bornerai à vous indiquer les principales matieres, qui y sont traitées, en vous rapportant quelques-uns des différens Titres, qui sont à la tête de chaque Œuvre.

Dans le I Volume il est traité *des Vertus & des Vices. De la crainte de Dieu. De la Charité. De la Longanimité. De la Douceur. De la Vérité. Du Mensonge. De l'Obéissance. De la Désobéissance, & du Murmure. De la Médisance & des Médisans. De la Temperance & de la Continence. Discours de Piété ou de la véritable & parfaite vie Religieuse, & de la Compenction. Discours contre ceux qui vivant mal, recherchent ambitieusement les honneurs & les dignités.*

Le II Volume contient un *Discours des Passions & des troubles de l'ame. Sermon de la Pénitence. Exhortation à la Piété. Discours sur le second avènement. Discours sur les Saints Peres, morts en paix. Eloges des Pasteurs, & des Solitaires de la Mésopotamie. Lettre de S. Ephrem à un jeune Religieux. Instructions sur la Piété, en IV Parties. Traité de la Vertu en X Chapitres. Maximes sur la Vie Spirituelle. Elévation & Priere à JESUS-CHRIST.*

J'ai entrepris, M. la lecture de ces deux Volumes, & je suis fort satisfait de ce que j'en ai déjà vû. Je souhaite que vous ayez

B v j la

1748 MERCURE DE FRANCE.

même curiosité que moi. J'ai l'honneur  
d'être, Monsieur, &c.

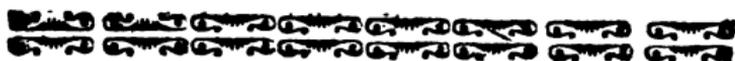
*A Paris, le 15 Juillet 1744.*

P. S. Je ne sçais, M. comment j'ai oublié  
de vous observer que pour faciliter l'intel-  
ligence des Oeuvres de Piété de S. Ephrem,  
dont on vient de donner la Traduction,  
l'habile Traducteur a mis à la tête de pres-  
que chaque Traité le sujet ou l'Analyse du  
Traité, tiré de l'Article de S. Ephrem, tel  
qu'il est composé dans la Bibliothèque des  
Auteurs Ecclésiastiques, par *Dom Remy  
Ceillier*, Bénédictin de la Congrégation de  
S. Vanne.

Il me reste à exhorter ce pieux Traduc-  
teur d'achever son entreprise, c'est-à-dire,  
de nous donner de la même manière, la suite  
des Oeuvres de Piété de S. Ephrem, tirée  
de l'Édition entière de ses Ouvrages, pour  
l'honneur de la Religion, & pour l'avanc-  
ement spirituel des Fidèles.



D E.



## DECLARATION D'AMOUR,

*A Mlle Pouchard.*

**P**lein du désir ambitieux  
 De me soustraire aux loix de l'Amoureux Empire,  
 J'avois juré, chere Thémire,  
 De repousser les traits que lancent vos beaux  
 yeux ;  
 Déjà, sans vous rendre les armes,  
 Contre mon foible cœur m'irritant chaque jour,  
 Trois fois mon œil surpris avoit vû tant de char-  
 mes ;  
 Trois fois j'avois bravé ces foudres de l'Amour ;  
 Déjà, couvert d'une apparente gloire,  
 A l'exemple de ces Guerriers,  
 Qui semblent à leur gré maîtriser la Victoire,  
 Je ceignois mon front de Lauriers :  
 Mais que vous sçavez bien, cruelle,  
 Réparer les affronts que vous avez reçûs,  
 Et qu'un cœur à vos coups rebelle  
 Paye,

1750 MERCURE DE FRANCE

Paye, hélas ! cherement les injustes refus :  
Vains & tristes efforts de ma Philosophie ;  
Foibles projets , détruits aussi tôt que conçûs ,  
Vous , de qui j'attendois le bonheur de ma vie ;  
Vous cessez de régner sur mes sens éperdus :

L'austere Raison vous fit naître ;

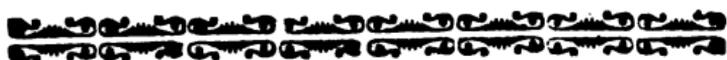
Vous fûtes par l'orgueil nourris & soutenus :  
L'Amour dans un instant vous a fait disparaître.  
Foibles projets , hélas ! qu'êtes-vous devenus !

Et toi , sombre Dieu d'Hyménée ,  
Dont un destin cruel me fit subir la loi ,  
Tu prétendrois en vain régler ma destinée :

Un Dieu , plus aimable que toi ,  
En présentant Thémire à ma vûë étonnée ,  
Te ravit en cette journée  
Mon cœur , mes sermens & ma foi.

*Par M. Petitjean de S. Martin , le jeune  
d'Issoudun , en Berry.*

ESSAI



*ESSAI d'une Traduction libre des Pastorales  
de Virgile , à l'usage des Personnes  
du Monde , par M. le Tort.*

P R E M I E R E E G L O G U E .

Tityre , Melibée.

*Melibée.*

**H** Heureux Tityre ! assis à l'ombre de ce  
feuillage , vous essayez un Air cham-  
pêtre sur vos tendres Chalumeaux. Pour  
nous , malheureux ! nous quittons notre sé-  
jour natal ; nous abandonnons nos chères  
Campagnes ; nous fuyons notre Patrie ,  
& vous , à l'abri de nos malheurs , seul  
au frais délicieux de ce Hêtre , vous ap-  
prenez aux Echos d'alentour à répéter le  
doux nom de votre chere Amaryllis.

*Tityre.*

Un Dieu , Melibée , dont la tendresse  
vient de s'étendre jusqu'à moi , un Dieu  
a bien voulu accorder ce précieux loisir  
aux jours de ma vieillesse. Oüi , j'hono-  
rerai toujours ce Héros comme un Dieu ,  
&

& sur l'Autel que mon cœur & ma main lui ont dressé; pour qu'il me soit à jamais propice, j'ai fait vœu de lui immoler souvent le plus tendre de mes Agneaux. Si mes Troupeaux, comme vous voyez, paissent librement dans ces Pâturages, si moi-même, simple Berger que je suis, j'exécute encore les Airs qui me plaisent, c'est un bienfait de ce Dieu, c'est à lui seul que je dois un destin si favorable.

*Melibée.*

Certes, mon cher Tityre, je ne suis point jaloux de votre bonheur, mais que je suis étonné de trouver un heureux au milieu des malheurs & des troubles, qui remplissent aujourd'hui nos Campagnes! Se peut-il que vous soyez le seul que la Fortune épargne, lorsqu'elle ravage tout dans notre malheureuse Patrie! Pour moi, triste & déplorable victime des caprices du sort, je n'ai pu sauver du pillage & de la fureur d'un barbare Soldat, que quelques Chèvres languissantes; encore ai-je bien de la peine à les conduire avec moi. Pour comble de maux, en voici une qu'il faut que je porte. Elle vient de mettre bas deux petits, qu'elle a laissés sans vie sur un Rocher escarpé, dans une touffe de Coudriers. Hélas! avec ces deux Ju-  
meaux

maux je perds l'unique espoir qui me restoit, de voir un jour renaître mon Troupeau. Déjà dans les transports de ma douleur j'ai brisé mes Chalumeaux. Pourquoi te tiens-je encore en main, inutile Houlette? Hélas! je m'en souviens à présent. Le Ciel... insensé que j'étois, à quoi pensai-je pour lors? Le Ciel, irrité contre nous, m'avoit donné plus d'un présage de ce malheur. Tantôt la foudre étoit tombée à mes yeux sur des Chênes, & les avoit réduits en cendres. Tantôt une sinistre Corneille m'avoit fait entendre ses cris funestes du creux d'un vieux Arbre. D'autres signes aussi frappans, m'auroient instruit, si je n'avois pas eu l'esprit frappé d'aveuglement. Mais puisque nos maux sont sans remède, pourquoi en rappeler les douloureux présages? Tityre, de grace, apprenez-moi, quel est le Dieu propice pour qui vous signalez votre reconnaissance.

*Tityre.*

Simple Berger que j'étois! il faut que j'avoüe mon ignorance; il n'y a pas encore long-tems que je me représentois Rome comme une Ville, semblable à notre Mantouë, où nous autres Bergers avons coûtume de mener vendre les tendres Petits de nos Trou-

Troupeaux. C'est ainsi que confondant les petites choses avec les grandes, je comparois les petits Chiens à leurs Peres & les Chevreaux à leurs Meres. Mais quelle étoit mon erreur ! Rome l'emporte autant sur les autres Villes de l'Univers, que le plus superbe Cyprès sur le plus humble Arbrisseau de ces Contrées.

*Melibée.*

Mais, qui vous inspira le désir d'aller voir cette grande Ville ?

*Tiryre.*

Celui d'y recouvrer la Liberté. Après un long Esclavage, \* au tems d'une languissante vieillesse, lorsque le Rasoir dans ma main tremblante ne me faisoit plus tomber du menton que de la barbe blanche, cette Divinité, sensible à mes maux, a daigné jeter sur moi des regards propices. C'est bien tard, à la vérité, mais enfin j'ai éprouvé ses faveurs, après que j'ai eu quitté l'ingrate Galatée, pour me donner tout entier à la belle Amaryllis. J'ose le dire à ma confusion, tant que j'ai été l'Amant de Galatée,

\* J'ai copié cet endroit du P. Catrou; si je n'en avertissois pas de bonne foi, je serois trahi par la beauté & l'élegance du style.

asservi

affervi fans nul espoir dans ses honteux liens, je n'ai pris aucun soin de mes affaires ; cependant pour fournir des victimes aux Sacrifices de l'ingrate , je dépeuplois mon Bercaïl d'Agneaux , qui auroient pû être offerts aux Dieux. Je lui portois assidûment des fromages délicats, & pour prix de mon hommage & de mes soins , je ne retournois jamais plus riche en nos Hameaux.

*Mélibée.*

Voilà donc , triste Galatée , voilà le sujet de vos douleurs & de votre abattement. Tityre , votre Amante , au désespoir de votre départ , pouffoit vers le Ciel de continuel s soupirs ; négligente , elle laissoit périr ses fruits sur les Arbres. Je ne pénétois point la cause de ses chagrins ; c'étoit , je le vois bien, que vous n'étiez plus auprès d'elle, & qu'elle n'avoit plus d'espérance de vous revoir , ni d'entendre vos tendres Chançons. Cependant ces Eaux , dont le cristal recevoit si souvent votre image , dont les bords enchantés présentoient le sommeil à vos sens, ces Echostant de fois ravis de vos Airs tendres , ces Prés, ces Pins , ces Vergers, qui partageoient ses mortels ennuis , vous rappelloient auprès d'elle.

*Tityre.*

*Tityre.*

Qu'aurois - pû faire de mieux ? Comment sortir autrement d'Esclavage ? Où trouver ailleurs des Dieux aussi puissans ? Rome seule étoit mon unique recours , & ses Dieux pouvoient seuls rompre mes fers , me rendre à moi-même , & me faire d'heureux jours. Là j'ai vû , comme je vous vois , ce jeune Dieu qu'adore mon cœur , & que chante ma tendresse, Oüi , j'ai fait vœu d'offrir toutes les années , à douze jours differens , des Victimes sur ses Autels ; là ce Dieu , si digne de nos fleurs & de notre Encens , prévenant mon humble demande par un sourire gracieux , m'a fait entendre cette réponse favorable : » Berger , jouïssiez » en paix de l'héritage de vos Peres ; faites » paître vos Troupeaux ; chantez , & cultivez vos terres , comme auparavant.

*Melibée.*

Heureux Vieillard ! vous voilà donc pour toujours paisible possesseur de vos Champs ; il sont suffisans pour votre usage & celui de votre chere famille , quoique environnés d'un côté par des Rochers stériles ; & de l'autre par des Marais hérissés de Joncs ; vos  
Brebis

Brebis qui seront pleines, ne se sentiront point du changement de pâturages, & le voisinage d'un Troupeau mal sain ne mettra pas la maladie parmi celles qui auront mis bas. Encore une fois, heureux Vieillard, vous prendrez le frais sous ces Arbres qui ombragent ces Rivieres, & le long de ces Fontaines sacrées. La haye qui sépare votre Champ de celui de votre voisin, cette haye, où des Abeilles, animées au travail, viennent au retour du matin sucer la fleur de vos Saules, par leur murmure égal au gazouillement d'un petit Ruisseau, qui se joue à travers nos Prairies, vous invitera souvent à vous livrer aux douceurs du sommeil. Vous continuerez aussi d'être agréablement réjoui par la voix des Bucherons, qui en émondant les Arbres de la Colline prochaine, feront retentir les Airs de leurs naïves Chançons, & les Ramiers, vos délices, mêleront leurs tendres gémissemens à ceux de la plaintive Tourterelle,

*Tityre.*

Puisque vous sentez le prix de mon bonheur, jugez, mon cher Melibée, de la vivacité de ma reconnoissance. Oïi, l'on verra les Cerfs paître dans les Mers, & les Mers

## 1758 MERCURE DE FRANCE.

Mers dessechées , laisser les Poissons à sec sur le sable ; on verra encore les Fleuves abandonner leurs anciens rivages, & fertiliser de nouveaux Climats ; la Saone dormante éteindre la soif des Parthes , & le Tygre rapide désaltérer les Germains , avant que mon cœur , ingrat de tant de bienfaits, efface de ma mémoire les moindres traits de ce jeune Dieu , qui en est l'Auteur.

### *Melibée.*

Hélas ! Tityre , que notre sort est différent du vôtre ! Infortunés Citoyens que nous sommes , toujours livrés à des destins contraires , nous abandonnons notre chere Patrie , & nous fuyons dispersés. Les uns vont périr de langueur dans les sables brulans de l'Afrique , les autres dans les glaces de la Scythie, ou en Crète sur les bords de l'Oaxe, ou dans ces Isles séparées par les Mers du reste du Monde. Hélas ! faut-il perdre l'esperance de voir un jour finir nos maux ? N'aurai-je point , après quelques années , passées dans le plus rude esclavage, n'aurai-je point l'heureux plaisir de revoir le séjour de mes Ayeux ? Ne pourrai-je point recréer ma vûë par le spectacle agréable de mon petit Patrimoine , où exempt d'ambition , je

vivois

vivois si content ? Quoi ! Dieux Puissans ,  
 dont j'éprouve la colere , ma petite Cabane  
 couverte par mes mains de chaume &  
 de mousse , mes Champs si bien cultivés , &  
 couverts des plus belles gerbes , vont deve-  
 nir la proye d'un Soldat inhumain ! Avide,  
 il recueillera ces belles moissons , mon es-  
 poir & ma joye ! O cruelle Discorde , voilà  
 à quelles fatales extrémités tu as réduit nos  
 malheureux Citoyens ! voilà ceux pour qui  
 nous avons ensemencé nos Terres ! Ah !  
 malheureuses Campagnes , que l'habitude  
 nous avoit rendu si précieuses ; ah ! infortuné  
 Berger , prends plaisir , après tous ces dé-  
 fastres , à enter les Poiriers , à planter tes  
 Vignes , & les façonner avec soin ; mais  
 que dis-je ? pourquoi me consumer en d'in-  
 utiles regrets ? Pourquoi faire des vœux su-  
 perflus ? Partez , mes Chèvres , partez , éloi-  
 gnez-vous de ces Lieux ; vous fûtes autre-  
 fois un Troupeau heureux , aujourd'hui vo-  
 tre bonheur n'est plus. Non , du fond de  
 ces Vallons , couchés sur l'herbe tendre , au  
 frais délicieux d'une Grotte tapissée de ver-  
 dure , vous n'entendrez plus le doux son  
 de mes Chalumeaux , je ne vous verrai plus ,  
 comme suspenduës sur ces Collines , tantôt  
 bondir dans la Prairie , tantôt broûter la  
 feüille du Cythise , ni la feüille du Saule.

*Tityre.*

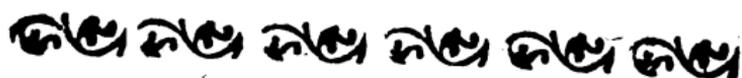
*Tityre.*

Cependant, Melibée, rien ne vous oblige de tant précipiter votre départ. On ne vous défend pas, du moins pour cette nuit, de goûter avec moi les faveurs dont me comblent les Dieux, ni d'attendre entre les bras du repos le retour de la nouvelle Aurore. Si vous pensez trouver auprès de moi ces momens heureux, qui coulent si doucement entre deux amis, regagnons le Hammeau. Un tendre feuillage vous servira de lit dans mon humble Chaumière. Vous prendrez auparavant un repas frugal & sans apprêts. Je vous servirai du lait frais, des Raisins vermeils, des Pommes douces, & du Miel délicieux, que mes Abeilles ont cueilli sur les fleurs de mon Verger. Il est trop tard pour aller plus loin. Déjà la fumée qui sort des toits de nos Cabannes, déjà l'ombre des Côteaux, qui s'étend dans les Plaines, nous avertissent que Phébus, au bout de sa carrière, va se reposer dans l'Onde, & qu'il est tems que nous regagnions la maison.



EPITRE

A O U S T. 1744. 1761



E P I T R E ,

*A M. H. . . . Chanoine de . . . . sur son  
Sermon du Dimanche de la Passion.*

L Orsque je vois H. . . . en Chaire ,  
Animé d'une sainte ardeur ,  
S'élever contre le Pécheur ,  
Il me semble voir , sous Tibere ;  
De Jesus le Saint Précurseur ,  
Dans le Désert , avec douceur ,  
Nous remontrer notre misere.  
Hélas ! quand je le considère ,  
Quelle justesse en ses discours !  
Quelle pureté de Doctrine !  
La Grace vient à son secours ;  
Ah ! c'est en vain que je m'obstine ;  
C'est un vrai mouvement du Ciel ,  
Qui , pour que je te pûsse entendre ,  
M'a fait entrer à *Saint Michel* ;  
Oüi , c'est-là que je te vis prendre  
La défense de l'Eternel ,  
Et comme un autre Samuel ,

£ Pan

# 1762 MERCURE DE FRANCE

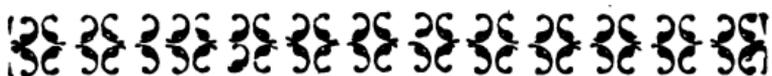
Par tes discours faire répandre  
Des larmes à tout Israël.  
Ce n'est pas la voix d'un Mortel ;  
C'est Dieu qui me force à me rendre.  
Poursuis , digne Prédicateur ;  
Déclare hardiment la guerre  
Aux crimes , au vice , à l'erreur ,  
Qui , plus que jamais , sur la terre  
Exerce à présent sa fureur ;  
Pénètre jusqu'au fond du cœur  
Du libertin , de ce faux frere ,  
Qui , malgré le jour qui l'éclaire ;  
Recherche encore avec ardeur ,  
Comment il pourra faire taire  
Cette voix , ce remords vengeur ,  
Qui combat dans son intérieur  
Une semence salutaire ;  
Exerce ta sainte ferveur ;  
C'est à la Vigne du Seigneur  
Que tu dois travailler sans cesse ;  
Exhorte , parle , presse ;  
N'appréhende point les Censeurs ;  
Imite tes Prédécesseurs

Dans

Dans cette carrière éclatante ;  
 La moisson devient abondante ,  
 Et l'on a besoin d'Ouvriers ;  
 Vole sur les pas des premiers ,  
 Qui , lors de l'Eglise naissante ,  
 Rempporterent tant de Lauriers ,  
 Par leur conduite édifiante.

Accepte ce petit Bouquet ,  
 Que de ma part on te présente ;  
 Si ton ame est reconnoissante ,  
 Tu me garderas le secret.  
 Ne cherche point à me connoître ;  
 Car ce seroit un tems perdu ;  
 Si mon nom ne t'est pas connu ,  
 Le tems te l'apprendra peut-être.





**R E P O N S E** de M. l'Abbé Berthault ,  
*Auteur du Quadrille des Enfans, à la Lettre  
 de M. de Launay , inserée dans le Mercure  
 de Janvier 1744.*

**M**A Réponse à votre Lettre , M. vient un peu tard , mais n'en soyez point fâché ; ce retardement m'a laissé le loisir d'achever un Ouvrage qui vous convaincra, de même que le Public , que mon Systême de lecture n'a pas la moindre ressemblance avec celui dont vous avez hérité de M. votre Pere.

Vous êtes surpris de ce qu'en publiant l'idée & le plan de ma Méthode de lecture , je n'aye fait aucune mention de celle de M. Py-Poulain de Launay , votre Pere , parce que vous prétendez que cette dernière est précisément celle que j'ai annoncée.

Je vous dirai d'abord qu'il ne seroit pas étonnant que je n'eusse eu aucune connoissance de la Méthode de M. Py-Poulain, lorsque je formai le plan de la mienne, Son Ouvrage fut imprimé en 1719 , mais il n'étoit pas content lui-même ; il mourut avant que de le refondre ; le peu d'Exemplaires qu'il en avoit fait imprimer, ne furent pas débités , & sa Méthode demeura inconnue

connuë au Public. Je ne parle que d'après vous. \* Ce ne fut qu'en 1742 qu'elle commença à se faire connoître par l'Edition que vous en donnâtes, après l'avoir réformée & perfectionnée, comme vous nous l'avez appris vous-même. Mais le projet de la mienne étoit conçu avant ce tems-là. \*\* Cela soit dit en passant; passons aux preuves de votre accusation. 1°. Vous dites que si je fais prononcer *be, ce, de*, &c. au lieu de *bé, cé, dé*, &c. M. votre Pere l'a fait de même; premier point de ressemblance. Mais M. de Launay est-il le premier qui ait eu cette idée? Pourquoi voudriez-vous que j'aye appris cela de lui, plutôt que de l'Auteur de la *Grammaire générale & raisonnée*, imprimée en 1660, qui peut-être a servi de guide en cela à M. votre Pere lui-même? Car cet Auteur dans le Chapitre 6 de la première partie, donne aux Lettres cette dénomination, & il a été suivi par la plûpart des Ecrivains qui sont venus après lui. Vous conviendrez donc qu'on ne peut raisonnable-

\* Voyez la Préface de cet Ouvrage, publié par les soins de M. de Launay, fils, en 1742, page 3.

\*\* Cet Ouvrage est intitulé, *la Théorie & la Pratique du nouveau Quadrille des Enfans, ou d'une nouvelle Méthode pour apprendre à lire par le moyen de 160 Figures, contenues en 8 Planches, &c. Il se vend chez Jacques Vincent, rue S. Severin, à l'Ange.*

de Louvain , que je vous indique ; \* depuis la page 2 jusqu'à la 12 , vous en trouverez plusieurs. L'Ouvrage a paru en 1717, avant celui de M. votre Pere , mais si vous voulez faire une plus ample moisson, jetez les yeux sur les *Regles de la Prononciation pour la Langue Françoisse, par M. B. Paris, 1711, sur les Principes de l'Ortographie Françoisse, Paris, 1725, & sur le Traité de l'Ortographie Françoisse du Sr le Roy, ou si vous voulez, contentez-vous de parcourir le Livre de M. Hindret, imprimé en 1688, sous ce titre : L'art de prononcer & de bien parler la Langue Françoisse, & réimprimé en 1696 ; vous y remarquerez presque tous les sons de la Méthode que vous avez fait connoître au Public , & plusieurs autres dont vous pourrez faire votre profit. C'est un Ouvrage que M. votre Pere a pû consulter. L'accusera-t'on de plagiat ?*

Secondement, suffit-il que ma Méthode employe quelques sons qui se trouvent dans celle de M. Py-Poulain , pour être en droit d'assurer que ces deux Méthodes ne different point ? L'usage que j'en fais est-il le même ? C'est ce qu'il faudroit montrer, & que vous ne montrerez jamais. Non, M. ne croyez

\* *Principia Lingua Burgundica selectis Historia exemplis exornata per Anton. Francisc. de Pratel, &c. Bravellis, 1717.*

pas que mes Principes soient les mêmes que ceux de feu M. votre Pere. L'analogie qui regne dans ma Méthode est totalement différente de celle qui domine dans l'Ouvrage de M. Py-Poulain ; daignez faire la comparaison de celui que je publie , pour enseigner la théorie & la pratique de ma Méthode , & du sien ; je suis sûr que vous conviendrez que notre plan n'est pas le même , que nos vûës sont tout-à-fait différentes , & que nous suivons l'un & l'autre une route bien opposée. Vous pourrez remarquer 1°. les combinaisons dont une Lettre est susceptible. 2°. Une infinité d'exemples , pour affermir les Enfans sur la distinction des pluriels & des singuliers , tant des Verbes que des Noms adjectifs & substantifs. 3°. Des Tables de mots , propres à donner aux Enfans la facilité de joindre les mots les uns aux autres ; habitude qu'ils n'acquerroient autrement qu'avec beaucoup de peine. 4°. Tous les sons répétés , tant en Lettres majuscules , qu'en Lettres Italiques , avec plusieurs Pièces de Lecture , pour exercer les Enfans sur ces deux Caractères , afin d'éviter les défauts de toutes les autres Méthodes , qui n'apprennent aux Enfans qu'à lire le Caractère Romain , défaut qui dégoûte le Public de ces Méthodes , & dont la vôtre

C v      n'est

n'est pas exempte. 4°. N'attendez de moi aucune réponse à ce que vous ajoutez, que *je combine & que j'arrange les syllabes d'une maniere differente de toutes les Méthodes qui ont paru jusqu'ici*, ce que M. votre Pere a fait, dites-vous, de la même maniere. Car je vous avouë que je ne sçais ce que vous voulez dire; tout ce que je puis vous assûrer, c'est que ma Méthode est aussi différente de celle de M. Py-Poulain, quoiqu'elle renferme quelques sons qui me sont communs avec lui, que la sienne diffère des anciennes, quoiqu'elle en renferme tous les sons.

5°. Nous voici arrivés à un article important, & qui fait le caractere distinctif de ma Méthode de celles qui l'ont précédée; c'est d'avoir imaginé de peindre en quelque sorte les sons & les syllabes de la Langue, pour les faire retenir par le moyen de figures gravées; mais, si l'on vous en croit, je ne suis encore ici que le Copiste de M. Py-Poulain: car *il y a plus de vingt-cinq ans, dites-vous, que M. de Launay, mon Pere se servoit de figures pour apprendre à lire.*

Voilà une Anecdote curieuse; d'où l'avez-vous déterrée? Je suis un peu surpris que vous alléguiez ce fait, sans en donner de

de preuve ; vous nous renvoyez au Mémoire de M. Danguy , & vous sçavez bien que ce fait n'y est nullement prouvé ; vous voulez donc qu'on vous en croye sur votre parole. Je ne m'y oppose pas , pourvû que vous ne me fassiez pas un crime d'avoir ignoré avec toute la terre , lorsque je publiai le plan de ma Méthode , une chose que vous & M. Danguy deviez reveler dans la suite ; mais , M. est-il bien possible que M. votre pere en faisant part au public de ses idées , ait oublié de lui communiquer cette partie de son systême ? Car dans l'Ouvrage qu'il a publié , il n'y a pas un seul mot , qui puisse faire soupçonner qu'il se soit jamais avisé de se servir de figures pour apprendre à lire ; vous avez vous-même donné une seconde Edition de cet Ouvrage ; vous avez réformé quelques-unes des idées de l'Auteur , & en avez perfectionné quelques autres. C'est vous-même qui nous l'apprenez ; vous désapprouvez d'ailleurs l'usage des figures pour apprendre à lire , & vous n'avez point averti que vous aviez réformé le systême de M. votre pere sur un article aussi important ; que cela est modeste ! Après cela , pouvois-je sçavoir qu'en peignant les sons de la Langue par des figures , dont les objets sont familiers aux Enfans , je ne fai-

fois que suivre les traces de M. de Launay ? & avec quelle raison pouvez-vous vous plaindre , si je ne lui ai pas fait honneur d'une découverte dont je ne pouvois sçavoir qu'il fût le pere , & dont vraisemblablement le Public refusera encore de lui accorder la gloire , si vous ne vous efforcez de la lui assurer par des preuves convaincantes ?

Pour moi , je me contente de l'aveu que vous faites , que les figures de feu M. votre pere étoient différentes des miennes ; il fatiguoit sans doute les Enfants mal-à-propos , en les obligeant à mettre dans leur tête deux idées en même-tems , celle de la figure & celle de la syllabe ; peut-être les figures étoient tirées de la Fable ou de l'Histoire : s'est-il servi d'un Janus à deux visages pour exprimer le son *ge* , du Ceste de Venus pour *st* , d'Acteon changé en Cerf pour *se* , de la Barque à Caron pour *que* , comme dernièrement M. l'Abbé Danguy a voulu l'entreprendre, contre les droits de mon privilège. Si cela est , je conviens que sa Méthode manquoit de simplicité , & qu'il surchargeoit inutilement la mémoire de ses élèves. C'étoit vouloir leur apprendre une chose par le moyen d'une autre , qui ne leur étoit pas plus connue ; il falloit leur apprendre plusieurs faits

Hif-

Historiques ou Fabuleux pour leur faire retenir un seul son de la Langue ; que d'idées ne falloit-il pas mettre dans leur tête en même-tems ? heureusement ma Méthode est exempte de ce défaut ; elle n'oblige point les Enfans à se charger la mémoire de deux idées en même-tems. Comme je n'employe que des objets qui leur sont familiers, tels que sont *Eventail*, *Montre*, *Lis*, *Soleil*, &c. elle ne fait que se servir des idées qu'ils ont déjà, sans que je m'en sois mêlé, pour leur faire retenir des sons que je veux leur apprendre. S'il est vrai que M. de Eaubay ait employé des figures pour apprendre à lire, je suis bien aisé de l'avoir ignoré, & je m'estime heureux que ma Méthode soit en ce point si différente de la sienne.

Que M. Py-Poulain jouisse donc de la gloire qu'il a méritée, en publiant sa Méthode de lecture, & vous de celle que vous avez pû acquérir à la réformer & à la perfectionner ; je ne suis point assés injuste pour vouloir m'attribuer, ou partager avec vous les éloges qu'elle a reçus *de nos Sçavans* ; mais convenez aussi que ceux dont on a honoré la Méthode que j'ai annoncée, ne vous touchent ni *directement ni indirectement* ; des Censeurs publics ne l'ont préconisée, que parce qu'ils lui ont vû operer des *merveilles* ; or, remarquez que ces prodiges, qui ont étonné,

étonné, n'ont été opérés que par une Méthode, qui, par l'usage qu'on y fait de plusieurs figures, n'est propre, selon vous, qu'à fatiguer inutilement les Enfans, & à retarder leurs progrès; à quoi pensiez-vous donc, quand vous avez cru pouvoir faire honneur à votre Méthode, & de ces *Merveilles*, & des éloges qui en ont été la suite? Quelle contradiction!

Vous me reprochez, après M. Danguy, d'introduire une réforme dans l'orthographe, & d'écrire *Cen* pour *Sang*. *Dauge* pour *Dogue*. C'est une méprise qui ne vous fait pas honneur; en voici l'origine. Ces syllabes *Aug* & *Og*, quoique composées de différentes lettres, rendent le même son, c'est pourquoi j'ai cru devoir les peindre par une même figure. J'en dis autant de ces autres, *San* & *Cen*. Mais il ne s'ensuit pas de-là que j'écrive *Daugue*, au lieu de *Dogue*, ni *Cenguin*, au lieu de *Sanguin*. Vous voyez à quoi on s'expose, quand on s'avise de parler d'une matière qu'on n'entend pas; pour moi je ne me suis jamais avisé de réformer sur cet article les anciens usages, & il ne m'arrivera certainement jamais de proposer d'écrire *Cien*, *Çat*, *Ceval*, *jamê*, *Anglê*, *ils èmê*, *Pijon*, *axès*, *suxès*, *egziler*, *otoriser*, &c. au lieu de *Chien*, *Chat*, *Cheval*, *jamais*,  
An-

*Anglois, ils aimoient, Pigeon, accès, succès, exiler, autoriser, &c. comme vous l'avez fait dans le Plan nouveau d'ortographe que vous avez publié, pag. 178, 179, 182, 194, 210.*

Au reste, M. étoit-il nécessaire de troubler la cendre des morts, & de faire paroître sur la Scène une personne qui n'est plus & que je regrette, pour avoir occasion de lâcher quelques traits de mauvaise plaisanterie ? à Dieu ne plaise qu'elles me déterminent à rompre le silence que je me suis imposé du vivant même de feu M. l'Abbé Danguy.

*Un reste d'amitié pour un jeune homme à qui je n'ai jamais cessé de rendre tous les services qui ont dépendu de moi ; l'esperance bien fondée que j'avois conçûe de son retour, les regrets qu'il a fait paroître à sa mort, pour en avoir si mal usé avec moi, sont des motifs trop pressans, qui m'obligent encore à me taire. J'avouë, qu'il m'a beaucoup coûté dans le tems de me déterminer au silence, mais il me coûtera peu maintenant de le garder, & l'occasion favorable de vous rendre vos plaisanteries, ne sera pas capable de me le faire rompre.*

C'est même à regret que je releverai ce que vous avancez, que M. D. a dit à des personnes respectables, que je lui avois avoué que votre Méthode n'étoit autre que la mienne ;  
qu'il

qu'il l'ait dit, ou non, cela m'inquiète fort peu. Mais comment avez-vous osé alleguer en preuve des faits de cette nature, qu'il est impossible de vérifier ? car enfin il s'agit de sçavoir s'il est vrai que j'aye jamais fait un pareil aveu ; & comment aurois-je pu le faire ? connoissois-je assez peu les principes de ma Méthode & ceux de la vôtre, pour ignorer l'extrême différence qu'il y a entre les uns & les autres ?

Voilà, M. les réflexions que j'ai cru devoir publier pour répondre à votre Lettre ; j'augure trop bien des dispositions favorables où je vous vois maintenant à l'égard de ma Méthode, puisque vous essayez de vous l'approprier, pour ne pas les seconder ; déjà vous en goûtez le fond ; c'est beaucoup ; il ne vous reste plus qu'un pas à faire ; il ne s'agit que d'approuver l'usage que je fais des figures ; rien n'est plus aisé ; le sacrifice que vous ferez pour cela de vos préjugés ne sera pas grand.

Je m'attens que bien-tôt vous ferez connoître que vous êtes docile à la voix de la Raison, & que vous sçavez rendre hommage à la vérité. Pensez-y. Je suis, &c.

Je persiste dans les mêmes sentimens que je vous marquai dans une visite dont vous m'honorâtes un jour, sans vous faire connoître. Vous voulûtes parier que je ne ferois  
jamais

Jamais lire en un mois , par le moyen de ma Méthode & de mes figures , comme je l'avois annoncé ; j'acceptai le défi , & vous proposai de déposer chacun pareille somme raisonnable chés un Notaire ; si mon Essai réussit , vous disois-je , j'ai gagné , sinon j'ai perdu. Ne trouvez pas mauvais , s'il vous plaît , que dorénavant je ne réponde point à vos Lettres , si vous m'en adressez encore , que vous n'acceptiez la proposition que vous m'avez obligé de vous faire.

Je profite de cette occasion pour avertir le public que ceux , qui enseignent suivant les principes de ma Méthode , s'offrent d'enseigner *gratis* pendant quinze jours , & au cas qu'au bout de ce tems-là les parens ne soient pas contents des progrès , ils pourront remercier les Maîtres : sinon , ils seront obligés de s'en tenir au marché dont ils seront convenus. L'expérience confirme que cette Méthode est très-propre à apprendre aux Etrangers à bien prononcer le François , & à réformer leur accent en très-peu de tems.

*Voilà ma nouvelle adresse , au cas que vous vouliez , M. me venir trouver pour m'annoncer que vous acceptez le défi que je vous fais.*

*L'Abbé Berthaud , rue de Richelieu , vis-à-vis celle de Villedot.*

LE



## LE VAUTOUR,

## FABLE.

**A**près avoir croqué Poulardes & Pigeons,  
 Détruit Canards & Cançons,  
 Messer Vautour, l'effroi d'une lieuë à la ronde,  
 Fût malade ; il pensa partir pour l'autre monde :  
     Incertain de son triste sort,  
     Il attendoit le moment de la mort,  
     Et cependant il n'avoit nulle envie  
     D'abandonner les douceurs de la vie :  
 Il eut voulu trouver quelque remede heureux,  
     Qui pût guerir sa maladie ;  
 Il chercha , mais en vain ; il eût recours aux  
     Dieux :  
 O , Jupiter , dit-il , j'implore ta clémence ;  
     Rends-moi la vie ; elle est en ta puissance ;  
 Si j'ai croqué Pigeons , si j'ai détruit Poulets ,  
     Avec eux je jure la paix ;  
     Mais n'écoute pas ta Justice ;  
     Je sçais que pour tous mes forfaits

D

A O U S T. 1744. 1779

Il n'est point sous les Cieux d'assés cruel supplice :

Oüi, je jure par toi, Pere des Immortels,

Par tes redoutables Autels,

De vivre désormais plus sage.

Jupiter à ses cris lui rendit la santé,

Mais mon gaillard fût-il en liberté

Il fit dans tout son voisinage

Plus de dégât, plus de dommage.

Par le sujet que j'ai traité,

J'ai voulu faire voir que des gens dans la vie,

Aux approches cruels de la mort enaemie,

Redoutant une Eternité,

Promettent tout à Dieu, mais sa bonté propice

Les tire-t'elle du danger,

On suit les passions, on brave sa Justice;

Enfin on ne veut pas changer.



**LETTRE**



*LETTRE de M. Boyer, Médecin ordinaire du Roi, & de S. A. S. Mad. la Duchesse du Maine, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Censeur Royal, écrite à M. Malouin, Docteur-Régent de la même Faculté de l'Académie Royale des Sciences, & Censeur Royal.*

**V**ous avez raison, M. & très-cher Confrere, d'être surpris que M. Bruyere, Editeur d'une Collection de divers Ouvrages & Pièces fugitives de feu MM. Chirac & Silva, ait mis sur le compte de ce dernier une Dissertation sur la nécessité des saignées révulsives \* dans les maladies inflammatoires, dont vous êtes l'Auteur.

M. Bruyere vous dira sans doute, qu'ayant trouvé dans les papiers de M. Silva, une Thèse où il n'a vû votre nom qu'en qualité de Répondant, tandis que M. Silva présidoit à l'Acte où elle fût agitée dans nos Ecoles, il n'avoit pas hésité d'en croire M. Silva l'Auteur, parce que les Présidens dans nos Eco-

\* On appelle saignée révulsive, celle qui se pratique toutes les fois qu'on veut dégager une partie, où le sang se porte en trop grande abondance, en l'attirant dans une partie opposée.

les,

les , sont , comme l'on sçait , censés être les Auteurs des Théses qui s'y soutiennent , & ils le sont presque toujours , à moins qu'il ne se rencontre des Bacheliers capables de les composer , comme vous l'étiez dès-lors. D'ailleurs , le sujet de la Thèse favorisoit cette croyance , parce qu'il rouloit sur une Doctrine , dont M. Silva venoit de se déclarer publiquement le Défenseur , au point d'employer le peu de loisir que lui laissoient ses affaires , à établir par un calcul hydraulique , une Théorie qui pût rendre raison des succès d'une pratique , qui lui avoit réussi dans tant d'occasions. Ainsi M. Bruyere , comme vous voyez , a pû facilement se tromper sur la Thèse dont vous êtes l'Auteur ; l'Elégance avec laquelle elle est écrite , en fait l'éloge , & on reconnoît aisément au style l'Auteur de la Dissertation sur la Musique , qui a été si applaudie.

On revient de toutes les erreurs , à plus forte raison des méprises , & je suis sûr , comme j'ai eu l'honneur de vous le dire , que M. Bruyere vous rendra toute la Justice qui vous est dûë. Il est tombé dans une bien plus grande faute à l'égard de M. Helvetius , Premier Médecin de la Reine , notre digne Confrere , dans le Mémoire qu'il a publié pour servir à l'Histoire de la Vie de M. Silva , pag. 91 , en disant ce qui suit :

» Sa

« Sa réputation déjà établie le fit appeller  
 « par M. le Duc d'Orleans Régent, dans les  
 « Consultations qui furent faites au Château  
 « des Tuilleries sur le danger où le Roi se trou-  
 « voit alors ; la saignée du pied, qui avoit si  
 « bien servi M. Silva dans la Cure de M. le  
 « Duc de Beauvilliers, ne lui manqua pas dans  
 « cette occasion importante ; ce remède qu'il  
 « conseilla, comme le plus jeune des Consul-  
 « tans, ayant été adopté par les autres, lui  
 « procura la gloire de rendre à la France un  
 « Roi, l'objet de ses inquiétudes & de ses allar-  
 « mes, qui lui marqua son estime & sa recon-  
 « noissance par un Brevet de 1500 liv. de  
 « pension, &c.

Quoi de plus simple & de plus naturel  
 en apparence, que cette narration ? & qui,  
 de ceux, qui n'ont pas été témoins de ce fait,  
 n'y ajouteroit pas une foi entière ? Je suis  
 moi-même de ce nombre, étant alors enfer-  
 mé par ordre du Roi dans Marseille, affligée  
 de la peste, où j'ai été pendant plus de deux  
 ans, sans sçavoir ce qui se passoit à Paris. A  
 mon retour, j'entendis parler de ce fait à  
 M. Silva, avec qui, vous sçavez, que j'é-  
 tois extrêmement lié, & d'une manière ap-  
 prochante du recit de M. Bruyere ; ce fait  
 étoit assés flateur pour vouloir y avoir quel-  
 que part.

Il est vrai que M. Silva fut appelé aux  
 Con-

Consultations , qui furent faites pour le Roi au Château des Tuilleries ; il est vrai aussi qu'il se trouva le plus jeune des Consultants ; il n'est pas moins vrai qu'il fut gratifié d'un Brévet de 1500 l. de pension , mais tout ce raisonnement de M. B. se trouve détruit par la seule date de la saignée du pied , qui fût faite la veille du jour que M. Silva fut appelé. Elle fut proposée par M. Helvétius , adoptée par M. Dodart , Premier Médecin de S. A. R. Mad. la Duchesse d'Orleans. Cette saignée trouva bien des contradictions de la part des Courtisans , mais elle fut soutenuë avec tant de chaleur , & par de si bonnes raisons par M. Helvétius , qu'elle fut faite à l'instant , & suivie de tout le succès qu'on en pouvoit attendre.

Voilà , mon très-cher Confrere , à quoi sont exposés les Editeurs , qui n'approfondissent pas assés la vérité des faits , surtout quand ils sont aussi récents que celui-ci , & qu'on peut les apprendre de personnes encore vivantes , qui en ont été les témoins.

Je ne doute pas que M. Bruyere ne reconnoisse l'erreur où il est tombé à l'égard de M. Helvétius , au sujet de la saignée du pied , qui prévint le danger où étoit la France de perdre un Roi , l'objet de son Amour , l'admiration aujourd'hui de toute l'Europe. Ce sujet est trop considerable , & trop

trop flatteur , pour n'en pas rapporter la gloire à celui qui la mérite. J'espère que l'Editeur rectifiera en même-tems ce qui vous regarde. Pour moi , qui ai lû ce Livre, par ordre de M. le Chancelier , j'ai rempli mon devoir de Censeur : à l'égard des faits , je n'en suis garant , comme vous sçavez , qu'autant qu'ils peuvent intéresser l'État ou la Religion. J'ai l'honneur d'être , &c.

*A Paris , le 10 Juin 1744.*



E P I T R E ,

*A Monsieur Darnaud,*

**P**our répondre , *Darnaud* , à ta galante Epitre ,  
 Si , comme à toi , Venus me dresseoit mon Pupître ,  
 Apollon , comme à toi , me dicteroit des Vers ,  
 Qu'admireroit tout l'Univers.  
 Mais , vrai disciple d'Epicure ,  
 Contente de pourvoir à mes autres besoins ;  
 Venus pour moi ne prend tels soins.  
 Je suis donc la simple Nature ,  
 Non celle-là , qui fait les Sçavans consommés ;  
 Ces Auteurs , si fort renommés ;  
 Non celle qui fait un Poëte ,  
 Comme toi , digne des leçons

Qu'Apollon

Qu'Apollon fait aux heureux nourrissons,  
Dont il prétend orner la tête

Du Laurier immortel, qui couronne son front,  
Et qu'on moissonne au double Mont, )

Mais celle qui nous fait connoître

Pour quelle fin elle nous a fait naître,

Qui nous apprend qu'il faut jouïr,

Que l'instant, qui fuit, & qui passe,

Est en effet passé, pour ne plus revenir,

Et ne laisse après lui d'autre fruit, d'autre trace ;

Qu'un incommode souvenir.

Voilà mon Maître. Arnaud, dis-moi de grace,

Est-ce celui-là que tu fers ?

Oui, mais ce n'est celui qui t'inspire ces Vers,

Qui te procurent notre hommage,

Ces Vers qu'un jeune homme à ton âge

Sçait lire à peine, & que tu fais,

Ce sont morceaux finis que tes premiers Essais.

Que ne puis-je du moins louer ce que j'admire ?

Mais la Nature, qui m'inspire,

Ne m'a doiué de ce talent.

La louange est un Don d'Apollon, qui te guide ;

Qui t'apprend à chanter & les travaux d'Alcide,

Et la gloire d'un Conquérant ;

A peindre les plaisirs où l'Amour nous invite,

A mettre sur la Scène un Héros, un Amant,

A louer un ami charmé de ton mérite,

Et qui t'estime infiniment.

D

Mais

Mais ce n'est sur ce point qu'il faut que je réponde

A l'Épître que je reçois.

Soumis & docile à ta voix ,

Qu'on m'applaudisse , ou qu'on me fronde ,  
Je me rendrai demain à l'endroit indiqué ,

A l'heure que tu m'as marqué.

Mais comment y mener tout le charmant Cortège

Qu'as demandé ? Las ! les plaisirs ,

Les ris , les jeux sont-ils gens de Collège ?

Je n'y connois que des désirs.

Engeance incommode & maudite ,

Qui du soir au matin sans cesse nous agite.

Avec moi je les menerai ,

Et point ne me seront à charge ;

En te voyant je les satisferai :

Mais lorsque je te quitterai ,

Ils reviendront , les cruels , à la charge ,

Et plus ne m'abandonneront ,

Ains toujours me tourmenteront ,

Jusqu'à ce que dans ma Cellule

Tu revienne appaiser leur indiscrete ardeur ;

Viens donc , Darnaud , sans façon , sans scrupule :

Chés ton ami , chés ton admirateur.



LET.



*LETTRE écrite par M. D. L. R. à M. le  
Marquis de B. sur l'Apologie des  
Normands, &c.*

**I**L y a , M. quelque-tems qu'en me fai-  
sant plusieurs questions au sujet de mon  
*Voyage Litteraire de Normandie* , dont vous  
avez depuis lû tout le Manuscrit , vous me  
fîtes aussi l'honneur de me proposer de don-  
ner dans cet Ouvrage un mot d'Apologie de  
la Nation Normande ; je n'ignore pas le  
bien & le mal qu'on en a dit & qu'on en dit  
encore tous les jours , Nation , dis-je , si in-  
genieuse , si sage , si vertueuse. Je pris , M.  
la liberté de répondre que je me garderois  
bien de me donner cette peine , & qu'elle  
n'en a pas besoin , pour détruire , une pré-  
vention des plus mal-fondées. Si j'avois été  
alors mieux instruit , ma réponse auroit été  
plus précise & plus satisfaisante. Oüi , M.  
j'ignorois alors qu'un habile Professeur de  
Rhétorique du Collège des Jésuites de Caën  
avoit prononcé un fort beau Discours sur  
ce sujet au mois de Novembre 1743. J'igno-  
rois en même-tems qu'un de mes amis de  
cette Ville m'en avoit envoyé , peu de jours  
après la prononciation , un fort bon Extrait,  
D ij le-

lequel *Extrait* je n'ai cependant reçu qu'au commencement de ce mois d'Août. Je vais, M. le mettre ici sous vos yeux, persuadé que vous en ferez content, & que le Public, & toute la Nation, si solidement justifiée, m'en sçauront gré.

**APOLOGIE DES NORMANDS**, par le  
*R. P. Du Parc, Professeur de Rhétorique  
 au Collège des Jésuites de Caën, prononcée  
 au mois de Novembre 1743.*

L'Orateur n'en veut qu'à des Censeurs, que l'Envie arme contre les Normands : *adversus invidos Normannorum Censores*, c'est le Titre de sa Harangue ; pour le justifier, il s'appuye de l'autorité d'un Ancien, qui a dit que l'Envie s'élève toujours contre la supériorité du mérite, ou du rang. Non moins étonné de la patience inépuisable de ses Compatriotes, que de l'acharnement de leurs Censeurs, il remonte jusqu'à l'origine de ces injustes préventions, & il en fixe l'Époque ( que peut-être on pourroit reculer un peu plus loin ) à ces Siècles où les Normands, unis aux Neustriens, effrayoient également la France & l'Allemagne, l'Italie & la Sicile. Les Peuples vaincus ne se vengerent de leurs défaites, qu'en faisant passer la bravoure de ces Vainqueurs pour fureur bar-

barbare , & leur Sageſſe pour fourberie odieufe. Depuis ces Siècles fameux , on n'a point rendu juſtice aux Normands ; on a décrié ou diſſimulé leurs Vertus , on a groſſi leurs défauts. L'Orateur entreprend , 1°. de venger ce mérite calomnié ; 2°. d'excuser ces défauts exagérés.

Par la ſimplicité de ce début , on voit bien qu'on n'aura point à eſſuyer les clameurs & l'enthouſiaſme d'un Apologifte outré. Trop ſage & trop judicieux pour ſuppoſer que la Patrie ait beſoin d'une Apologie fort véhémence , l'Orateur laiſſe ſentir , ſans le dire , que le Préjugé qu'il attaque , n'eſt plus gueres que populaire ; il meſure ſes efforts à la foibleſſe de ſon ennemi.

#### P R E M I E R E P A R T I E.

La valeur dans la Guerre , le succès dans les Arts Liberaux , la ferveur dans la Piété & dans la Religion , voilà les Vertus dont nos différentes Provinces ont fait entr'elles un partage abſolu , à l'excluſſion de la Normandie , à qui on n'a laiſſé d'autre mérite que celui d'une frauduleuſe induſtrie & d'une mauvaiſe foi , contraires aux Loix de la Société. L'Orateur , pour faire ſentir l'injuſtice d'une excluſſion ſi honteuſe à ſa Pa-

D i i j                    trie ,

trie , commence par établir son droit aux Vertus Militaires.

Les hauts faits d'Armes du fameux *Guiscard* , qui n'avoit pour escorte que dix braves Normands ; les Exploits merveilleux de Guillaume le Conquérant , du vaillant Richard , & de l'intrépide Robert , Ducs de Normandie , font des Titres immortels & incontestables de la bravoure Normande. Le P. Du Parc joint ici une ingénieux recit d'une Expédition , dans laquelle de jeunes Normands désirèrent une troupe nombreuse & formidable de Brigands. Les Camillis , les d'Estampes , les d'Harcourts , les Louvignis , les Brezés , les Tourvilles ne sont pas oubliés , non plus que M. de Guerchois , Elève de Vendôme , & Compagnon de Villars , & le Maréchal de Coigny , le Vainqueur de Guastalle. Quoique l'Encens , que l'on donne ici à ces Héros , ne doive brûler qu'en l'honneur de leur Province , cependant la vapeur en est si douce , qu'ils ne scauroient manquer d'y être sensibles.

Des Champs de Mars , l'Orateur passe dans les Temples de Pallas & des Muses , où ses Compatriotes ne figurent pas avec moins d'avantage. On décrit ici le caractère de la plupart des Auteurs , qui ont illustré la Normandie , Alexandre , Daniel , Legendre , Vertot , Brébeuf , les deux Corneilles , Porée ,  
Fon-

Fontenelle, &c. sont représentés si heureusement, qu'on ne sçait lequel on doit le plus admirer, ou l'Erudition & l'Intelligence, ou le Pinceau & le Coloris du Peintre Orateur. Voici le Parallele qu'on y fait des Peres Alexandre & Daniel. Les gens instruits connoissent le mérite supérieur, quoiqu'inégal, de ces deux Rivaux; on sera charmé de les voir pésés dans la même Balance, & plus encore de voir que si elle panche d'un côté, c'est une Critique sage & éclairée qui l'y détermine, sans recevoir le poids qu'un intérêt particulier auroit pû y jeter.

» Si je gardois le silence sur ces deux cé-  
 » lébres Ecrivains, l'Histoire s'en plaindroit  
 » avec justice. L'un fut un prodige incroya-  
 » ble de Mémoire & d'Erudition; son style  
 » est aussi grave que son sujet; toujours vas-  
 » te, toujours fécond dans ses sçavantes élu-  
 » cubrations, il ne lui a manqué que d'être  
 » toujours également sain dans sa Doctrine,  
 » de sorte que si on retranchoit quelque  
 » chose de son Ouvrage, ce seroit en aug-  
 » menter le prix. L'autre est un Sçavant,  
 » dont le goût est sûr, le jugement exquis,  
 » l'esprit net, & l'érudition bien digérée.  
 » Sincère dans son Histoire, en rendant  
 » justice au mérite des François, il n'a fait  
 » aucune grace à leurs défauts. Partout il

» y porte si loin la précision & l'exacti-  
 » tude , qu'on ne peut y rien ajouter ,  
 » ni en rien retrancher , sans que la Vé-  
 » rité en souffre. Ces deux Grands Hom-  
 mes mesurèrent leurs forces dans un Com-  
 bat singulier ; l'Action fût vive , & fit  
 honneur aux deux Rivaux. L'un comptoit  
 moins sur la bonté de ses armes , que sur sa  
 vigueur personnelle ; l'autre , avec autant de  
 courage , & plus de précaution , combattoit  
 sans frayeur , comme il triomphoit sans  
 faste ; aussi étoit-ce un Athlète éprouvé ,  
 dont la Philosophie & la Théologie avoient  
 souvent couronné la valeur & l'adresse.

L'Orateur , en nous disant que l'un des  
 deux Athlètes se défioit de ses propres ar-  
 mes , veut sans doute , excuser le premier ,  
 & nous insinuer qu'étant voüé par état à un  
 Système , il donnoit nécessairement trop de  
 prix à son Emule , qui pour prendre mieux  
 son avantage , s'étoit sagement borné à  
 comparer Système à Système , & à opposer  
 principe à principe , conséquence à consé-  
 quence.

Après l'Histoire & l'Épopée , le P. Du  
 Parc introduit la Tragédie. « Elle me re-  
 » procherait , dit-il , ce silence injurieux au  
 » grand Corneille , cet Illustre Normand ,  
 » dont le mérite est trop élevé , pour que  
 » nos Eloges ou nos Censures puissent l'at-  
 » teindre.

» teindre. D'autres ont peut-être la Versifi-  
 » cation plus coulante , l'expression plus pu-  
 » re , le style plus chatié , mais aucun n'a ,  
 » comme lui , cette grandeur dans les idées ,  
 » cette élévation dans les sentimens , cette  
 » noblesse dans les Maximes , cette variété  
 » dans les Intrigues , qui frappe l'esprit ,  
 » étonne l'imagination , ébranle l'ame toute  
 » entiere , & transporte un Lecteur hors de  
 » lui-même , sans qu'il puisse résister au mou-  
 » vement qui l'entraîne. Quelle vivacité ,  
 » quelle richesse dans les couleurs qu'il em-  
 » ploye pour peindre les Héros ! Non que  
 » ses Portraits soient , comme on le lui a re-  
 » proché , l'Ouvrage d'une heureuse Imagi-  
 » nation , qui représente les Personnages ,  
 » moins tels qu'ils furent , que tels qu'ils  
 » dûrent être. Le Pinceau de Corneille est  
 » si vrai , ses traits conviennent si-bien au  
 » caractère de chaque Nation , qu'en lisant  
 » ses Tragédies , on se croit dans la compa-  
 » gnie des Héros qu'il fait parler. Rome &  
 » Carthage existent dans l'esprit du Lecteur ,  
 » ou plutôt son cœur devient le Théâtre des  
 » Guerres cruelles , que la Rivalité alluma  
 » entre ces Républiques ennemies , & des  
 » Combats furieux , où leur haine invétérée  
 » s'affouvit de sang. Corneille trouva la Scé-  
 » ne Françoisé souillée par la licence , défi-  
 » gurée par la barbarie , dégradée par la

» rusticité. On ne peut lui disputer la gloire  
 » d'en avoir été le Pere , en la purgeant &  
 » la délivrant de ces monstres , & d'y avoir  
 » ramené la pudeur , la décence & le bon  
 » goût , en prenant pour modèle le sévère  
 » & vertueux Sophocle. Corneille sçavoit  
 » que l'Amour , quand il jouë le premier  
 » rôle au Théâtre , ne peut s'y assujettir aux  
 » règles de la bienséance , & qu'il prétend  
 » y tyranniser toutes les autres passions ; loin  
 » de flater son injurieuse mollesse , il osa lui  
 » arracher son flambeau , dont l'ardeur avoit  
 » déjà commencé ses ravages sur la Scène.  
 » Parmi plusieurs avantages singuliers , ce  
 » génie sublime & divin a celui de s'élever  
 » si haut , quand il prend son essor , que  
 » personne ne peut en approcher , & celui  
 » de nous forcer à l'admirer , souvent même  
 » jusques dans sa chute ou dans ses écarts.  
 » Le Frere du Grand Corneille ne lui fut  
 » pas plus uni par les liens du sang , que par  
 » la conformité d'inclinations. Nulle diffé-  
 » rence entre leur caractère ; dans le com-  
 » merce de la vie ils avoient l'esprit aussi  
 » plein de droiture & d'équité , que de sail-  
 » lies & d'agrémens dans leurs ingénieuses  
 » fictions ; leurs talens cependant ne sont  
 » pas comparables. L'un , né pour le Tragi-  
 » que , fait sur le Théâtre trembler le vice  
 » au bruit de son tonnerre. L'autre , Comi-  
 » que

» que & enjoué, l'y fait rougir & se cacher  
 » à l'éclat des risées, qui l'y accueillent.  
 » Cependant l'un n'a pas seulement plus de  
 » magnificence & de majesté que l'autre, il  
 » a encore plus de nerf & de force. On di-  
 » roit que la Nature a partagé les talens en-  
 » tre les deux Corneilles, comme la Coûtume  
 » de Normandie partage les biens entre  
 » les freres; uniquement jalouse de bien  
 » pourvoir les aînés, elle laisse le soin des  
 » cadets & de leur fortune à leur travail &  
 » à leur industrie.

La troisième Subdivision roule sur la Piété  
 des Normands. Le P. D. s'y trouve trop  
 chargé de matiere, pour pouvoir s'étendre  
 beaucoup. L'Eglise est assés magnifique dans  
 les Edifices & assés riche dans les revenus  
 qu'elle possède en Normandie, pour qu'on  
 ne puisse refuser aux Normands la gloire  
 d'une Piété généreuse & solide. L'Orateur,  
 sans presque s'y arrêter, à l'occasion des  
 inondations qui désolèrent cette Province  
 il y a peu d'années, rappelle à ses auditeurs  
 le souvenir des pieuses contributions, que  
 M. l'Evêque de Bayeux, par la voye de  
 l'exemple & du zèle, imposa sur l'opulence  
 charitable de ses Diocésains. On croiroit  
 voir l'ardeur de l'illustre Prélat, dont le  
 zèle tendre, humble, actif, universel, sent  
 toutes les misères, descend dans tous les dé-

D vj tails,

ails, se multiplie dans tous les Lieux, & pourvoit à tous les besoins.

On pourroit demander pourquoi l'Orateur ne s'étend pas davantage sur les loüanges de M. l'Evêque de Bayeux ; il avoit prévenu cette objection ; il en parle dans l'Épître dédiée à ce Prélat, dans laquelle il paroît craindre & la mauvaise humeur de quelques Censeurs chagrins, qui lui feront un crime d'avoir trop vanté la Normandie, & la foiblesse de quelques Normands, qui penseront peut-être qu'il devoit prendre les intérêts de sa Patrie avec plus de chaleur, & ne pas se contenter de l'excuser en badinant.

Il vient ensuite à un autre reproche qu'il appréhende plus que tout le reste. C'est d'avoir passé sous silence dans le Compliment qu'il fit à M. l'Evêque de Bayeux, l'Illustre Maison de Luynes, les Grands Hommes qu'elle a produits, leurs actions, leurs vertus, les qualités du cœur & de l'esprit qui la distinguent ; de n'avoir rien dit de M. le Duc de Chevreuse, si connu au Siège de Prague par sa générosité, sa libéralité, son courage, & par quatre blessures qu'il y reçût ; de n'avoir pas fait mention de cette fermeté d'âme, jointe à la plus solide piété, qui rend M. de Bayeux le soutien & l'appui de la Religion, dont il venge les droits,

droits, sans aigreur & sans amertume, mais constamment & sans foiblesse; de cette Eloquence douce & insinuante, qui a ramené plus d'une fois au sein de la Vérité les Esprits les plus opiniâtres; de cette affabilité charmante, qui lui gagne tous les cœurs, & donne un nouveau prix à ses bienfaits; de cette vigilance Pastorale, de ce zèle pur & universel, qui se livre aux petits comme aux grands, qui porte l'Illustre Pasteur à prêcher son peuple jusqu'au milieu même des Campagnes, exposé aux injures de l'Air, & uniquement occupé des intérêts de son Troupeau: voilà, dit le P. D. ce qu'on me reprochera, sans doute, d'avoir oublié, mais pour louer si dignement une Maison si distinguée, un Prélat d'un si rare mérite, un Discours auroit-il suffi? Et que seroit alors devenuë la Cause des Normands? Il ajoute encore une autre raison qui doit l'excuser, c'est que M. de Luynes, malgré cette bonté facile, qui le rend si affable envers tout le monde, n'écoute pas volontiers ceux qui le louent, & qu'il est aussi attentif à éviter les louanges qu'à les mériter. Ainsi il y avoit deux écueils à craindre; s'étendre sur les louanges de ce digne Prélat, c'étoit vouloir lui déplaire; omettre des Vertus, si universellement estimées, c'étoit s'attirer l'indignation du Public. Le P. D. a usé de  
l'a-

Adresse ordinaire des Orateurs, pour tromper la modestie de M. de Luynes ; son zèle, sa vigilance, sa bonté, sa charité, ses talens Académiques, toutes ces qualités sont loüées sans affectation par des traits répandus dans la premiere & dans la seconde Partie, ainsi que dans l'Épître Dédicatoire.

Cette premiere Partie finit par l'Eloge de M. le Cardinal de Fleury, que M. de Bayeux a si dignement remplacé à l'Académie Française, & dont la mémoire sera toujours chere à la Ville de Caën, par les aumônes que S. E. y répandoit, & par la protection dont elle honoroit tous les Ordres de la Province, & en particulier l'Université de Caën. Les fleurs que l'Orateur jette en passant sur le Tombeau de ce Ministre, sont assés choisies pour être mêlées aux plus belles dont on ait orné son Mausolée.

## SECONDE PARTIE.

En changeant de matiere, le P. D. change de ton. Jusqu'ici il nous a enchanté, maintenant il va nous amuser. Pour loüer ses Compatriotes, il a déployé les charmes du génie le plus gracieux ; pour les excuser, il prodigue le sel de l'esprit le plus enjoué. Là, c'est un Discours rempli de gravité & de

de noblesse ; ici , ce n'est qu'une conversation , j'ai presque dit un badinage , plein de légèreté & de finesse. Ces genres , si éloignés & si opposés , semblent se rapprocher & se réconcilier pour prendre l'air élégant & agréable , que l'Auteur donne à tous ses Portraits. On trouve celui d'un Normand , tiré d'après l'idée que s'en font les Censeurs qu'on va confondre. « Ils le représentent , » ce Normand , toujours élevé sur une Rouë » mobile , d'où il observe de quel côté souffle le vent de la fortune ; les fraudes voltigent à l'entour de sa tête , & font réentir » à ses oreilles un bruit flateur ; la dissimulation compose l'air de son visage , & règle » le mouvement de sa langue ; la finesse dirige tous ses regards , & préside au jeu des » muscles moteurs , d'où dépend l'action , » ou plutôt le langage des yeux , dociles aux » impressions qu'elle leur transmet. Ceux ci » parlent & se taisent à son gré , sans jamais » trahir le secret des sentimens & des pensées , dont ils sont les interprètes naturels. » Formé à l'école de la flatterie & de la politesse , son cœur reçoit de l'une le miel qu'il distille , & de l'autre le masque dont » il se couvre : Mercure y joint ses bons offices , qui ne sont pas indifferens ; ce Dieu , » d'un vol caressant , joue & folâtre sans » cesse près du cher nourrisson ; il secoue » sur

» sur lui ses ailes légères, & en fait tomber  
 » une pluye de ruses & d'artifices, dont  
 » l'avidé Normand ne laisse rien échaper.

Ici, on trouve en détail les differens défauts qu'on reproche aux Normands ; pour montrer la fausseté de ces préjugés, le R. D. se contente d'en indiquer la vraie source.

Les Normands, plus actifs qu'aucun autre Peuple pour amasser du bien, plus attentifs à le conserver, plus habiles à l'augmenter, ont fertilisé jusqu'aux Rocs arides de leurs Montagnes, & par la commodité de leurs Ports ont rendu leur Province le Magasin de l'Europe, & le centre de son Commerce. Voilà tout le fondement du reproche d'intérêt, dont on les a chargés.

On se plaint que dans la Société ils ne sont ni assés francs, ni assés ouverts ; qu'en amitié ils sont froids ou infidèles. La plus rapide excursion en leurs Villes feroit bientôt rendre justice à leur exacte politesse & à leur loüable sincérité. On ne scauroit leur en demander davantage, sans exiger ou plus de rusticité, ou moins de discrétion dans leurs manieres.

On les accuse encore d'être peu scrupuleux sur les intérêts de la bonne-foi & de la vérité, accusation fondée uniquement sur leur attention à ne point parler d'eux-mêmes, ni de leurs affaires, & à éviter par là  
 les.

les disputes où l'on s'expose , en satisfaisant une curiosité sotte & déplacée.

Sont-ils donc si ennemis de la dispute & des Procès ? Oûi sans doute , & ce n'est que pour les éviter que toutes leurs affaires se traitent & se terminent en Justice réglée. C'est ici que l'Orateur touche finement l'article des témoins de Normandie , en faisant observer que nulle part ils ne s'expliquent avec plus de justesse , de respect & de Religion , & que nulle part leurs fautes ne sont punies avec tant de sévérité que dans la Jurisprudence Normande.

Enfin l'air de la Normandie est , dit-on , si contagieux , qu'aucun Etranger ne peut y séjourner , sans gagner le mal du Pays. Mais ce prétendu mal est un vrai bien pour ces Etrangers. En Normandie les Bretons deviennent plus laborieux & plus industrieux ; les Gascons plus modestes , & moins fanfarons , les Champenois plus fins & plus déliés , &c.

A propos des préventions que les Parisiens , malgré leur bonté naturelle , ne laissent pas de conserver contre les Normands , le P. D. nous fait le Portrait de certains Seigneurs de cette Capitale , qui font leur séjour en Normandie , & qui sont exempts des préjugés populaires.

« Nous les voyons , dit-il , aussi élevés  
» par

par leur Dignité que par leur Naissance,  
 L'éclat qui les couvre est si temperé par la  
 bonté de leur caractère & par la douceur  
 de leurs manieres, qu'il nous est permis  
 de les approcher avec confiance, & de  
 jouir, sans contrainte, des charmes de  
 leur commerce. Nous admirons dans leurs  
 discours & dans leurs Ecrits l'Erudition la  
 plus recherchée, qui s'y produit avec ces  
 graces faciles & aisées, qui ne coulent  
 qu'avec le sang des Dieux dans les plus  
 beaux génies; nous y sentons ces tours  
 heureux qu'une noble simplicité leur four-  
 nit, pour éclaircir les plus sombres matie-  
 res, & pour embellir les plus abstraites.  
 L'Orateur avouë qu'ils ne doivent point  
 ces belles qualités au séjour de la Norman-  
 die, mais qu'ils les ont apportées avec  
 eux.

A ces traits, il est aisé de reconnoître M.  
 l'Evêque de Bayeux, quoique le P. D. ne  
 l'ait pas nommé; surtout l'Académie de  
 Caën, dont il est le restaurateur, ne peut  
 s'y méprendre.

Mais encore, d'où vient cette réputation  
 de duplicité, qu'on nous reproche, dit l'O-  
 rateur? Apparemment de l'alliance des Nor-  
 mandes avec les Neustriens, alliance qui for-  
 ma entre eux une union si étroite, qu'un  
 Normand & un Neustrien sembloient ne  
 faire

faire qu'une même personne. Je suis fâché d'être obligé d'omettre dans cet Extrait les beautés d'un Discours , qui n'est pas susceptible d'abrégé ; j'en demande pardon au P. du Parc , si ennemi de la diffusion & de la prolixité , & en même-tems si jaloux de la propreté & du bon goût , qu'on diroit qu'en Pere sage & œconome, il ne refuse à aucune des idées qu'il enfante , la parure qui lui convient le mieux , mais sans vouloir y ajouter aucun de ces ornemens qui , sans relever une véritable beauté , ne peuvent flatter qu'une vanité capricieuse. On doit juger de-là quels sont le choix & la pureté du Latin , la clarté & l'exactitude du style.

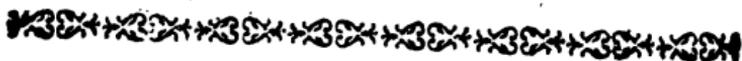
Le succès de cette Pièce prouve que le goût de la saine Antiquité a encore des Partisans.

Je crois, M. en finissant ma Lettre , que non-seulement vous conviendrez de cette vérité , mais que vous avouerez qu'on ne peut pas disculper plus avantageusement une Nation , dont le mérite ne vous est pas inconnu, vous, M. qui possédez des Domaines considérables dans cette belle & grande Province , qui d'ailleurs n'avez jamais donné dans les Préjugés vulgaires , & qui êtes également équitable & éclairé.

J'ai l'honneur d'être, M. &c.

*A Paris , le 14 Août 1744.*

L'AU-



## L' A U R O R E ,

## I D Y L L E .

**C** Et Oiseau , dont le chant prévient toujours  
l'Aurore ,

M'annonce que bien-tôt nous la verrons éclore.

Viens , Ismene ; montons sur ce Côteau voisin ,

Sois témoin avec moi d'un Spectacle divin.

De Roses parfemant sa brillante carrière ,

Elle ouvre du matin l'immortelle barrière ;

Emule en même-tems & fille du Soleil ,

Elle offre à nos regards un visage vermeil.

Tout s'émeut ; son aspect ranime la Nature.

C'est en vain que Tithon, en la quittant, murmure

Divinité , propice aux Humains malheureux ,

Elle aime ; elle se plaît à leur porter ses feux ;

Par tout ces feux vainqueurs se forment des issusés ;

La nuit leur cede ; au loin ils vont dorer les nués ;

Tithon n'est pas le seul épris de ses appas.

Quel Mortel , chere Ismene , & quel Dieu ne l'est  
pas ?

De ses cheveux flottans l'Or remplit les espaces.

Son vêtement superbe est l'ouvrage des Graces ;

La joye est sur son front , & dans ses yeux le jour.

Ses Pages sont les Ris , précédés par l'Amour.

La Campagne reprend ses couleurs , sa parure ;

Le Ciel répand sur elle une Eau subtile & pure ,

Qui

Qui pénétrant bien-tôt l'aride sein des fleurs,  
 Releve leur éclat, augmente leurs odeurs.  
 Zéphiré fait sentir ses aimables haleines ;  
 Je l'entends badiner sur le bord des Fontaines ;  
 Je vois de toutes parts les Jeux & les Plaisirs  
 Se présenter en foûle & combler les Desirs.  
 Château, Jardin, Verger, Bois, Prairie & Riviere ;  
 Que d'objets differens produits par sa Lumiere !  
 Vois-tu ce Laboureur, actif, impatient,  
 Qui presse de ses Bœufs le pas tardif & lent ?  
 Envoyant aux Echos sa Chanson ingénue,  
 Au Lieu de son travail il conduit sa charruë ;  
 Vois plus loin Palémon avec Amarillis,  
 De la Danse déjà se disputer le Prix ;  
 Et plus près des Chasseurs, dont la meute rapide  
 Avec ardeur poursuit un Animal timide ;  
 Mais il la fuit en vain ; on le force ; il se rend,  
 Et tombe sous les coups d'une mortelle dent.  
 L'Agneau quitte l'Etable ; il court aux pâturages ;  
 Le Pipeau des Bergers attendrit les Rivages.  
 Regarde un Voyageur que l'allegresse suit,  
 Qui répare le tems dérobé par la nuit.  
 Des Echos attentifs entends la voix légère,  
 Répéter les amours d'une jeune Bergere.  
 Dans cette Eau vois Progné reprendre sa vigueur ;  
 Son aîle sur son corps en répand la fraîcheur.  
 Au bord de ce Bosquet observe Philomele,  
 Consacrant son ramage à l'Aurore nouvelle ;  
 S'élançant d'un vol sûr vers la Plaine des Aïrs,  
Mille

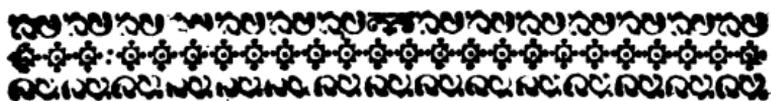
1306 MERCURE DE FRANCE.

Mille Oiseaux à son chant unissent leurs Concerts,  
Sur mainte fleur, au gré du badin fils d'Eole,  
De jeunes Papillons la troupe active vole.  
L'industrielle Abeille à l'Œillet, au Jasmin,  
Diligente, va faire un innocent larcin.  
Ismene, ces objets; cet éclat me rappelle  
Ces tems si regrettés, où l'homme étoit fidelle.  
Repos, Ans sans Hyvers, Plaisirs purs, Jours serains;  
Mille douceurs faisoient le bonheur des Humains.  
Cérès abondamment prodiguoit ses richesses;  
Sans peine de Bacchus on cueilloit les largeesses.  
La sagesse, les mœurs des Mortels innocens,  
Faisoient regner sur eux un éternel Printems.  
Revenez, Siècle heureux d'Astrée & de Cibelle;  
Le brûlant Syrius, la froidure cruelle,  
Nous viennent aujourd'hui tourmenter tour à tour:  
Vain espoir, vains desirs, vous fuyez sans retour;  
De vos jours fortunés il ne nous reste encore  
Que les instans légers d'une riante Aurore.  
Le crime répandu, le crime audacieux  
A fait cesser ces biens dont nous combloient les  
Dieux,  
Et rendant la Nature en misères fertile,  
Il ne nous a laissé qu'un regret inutile.

*Par Mad. de R. . . . .*

*A Lyon, ce premier Août 1744.*

**SEAN.**



*SEANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale de Chirurgie, à laquelle présida M. de Malaval, Directeur, en l'absence de M. de la Peyronie, Premier Chirurgien & Médecin Consultant de Sa Majesté, le 2 Juin 1744.*

**M**r Hévin, Secrétaire pour les correspondances, fit en l'absence de M. Quesnay, Secrétaire, l'ouverture de la Séance. Il déclara que l'Académie avoit adjugé le Prix sur la matière des Remedes Emolliens, au Mémoire N°. 7, qui a pour Devise les treize Lettres suivantes, P. F. G. M. E. A. C. P. D. L. D. D. L. Ce Mémoire est de M. Grassot, Maître ès Arts, & Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de Lyon. L'Académie lui a aussi accordé des Lettres d'Associé Correspondant. De tous les autres Ouvrages, qui ont mérité d'être admis au concours, les Mémoires N°. 11, & N°. IV, ont le plus approché de celui qui a remporté le Prix. Le N°. 11 a pour Devise *Sat cito, si sat bene*; le Mémoire est de M. Guyot, Maître en Chirurgie à Genève; le N°. IV, est terminé par ces trois Vers de Lucrece.

*Animi*

*Animi tenebras necesse est*

*Non radii Solis , nec lucida tela diei*

*Discutiant , sed Natura species , ratioque.*

Le dernier Mémoire est de M. Louis , Maître ès Arts, fils du Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi à Metz , ancien Chirurgien , Aide-Major des Camps & Armées du Roi , ancien Chirurgien Major du Régiment du Commissaire Général de la Cavalerie , & aujourd'hui Chirurgien gagnant Maîtrise à l'Hôpital Général de Paris , en la Maison de la Salpêtrière.

M. Hevin lût ensuite les Eloges de M. Andouillé, le pere, Membre de l'Académie, ancien Prévôt de sa Compagnie, & Démonstrateur Royal pour les Maladies des Os, & de M. Perron, le pere, Conseiller du Committé perpétuel de l'Académie, Chirurgien Herniaire de l'Hôtel Royal des Invalides, & de tous les Hôpitaux Militaires du Royaume, tous deux morts depuis la Séance publique de l'année dernière.

M. Levret fit la lecture du précis d'un très-long Mémoire, lû dans les Séances particulières de l'Académie, dans lequel il démontre, par un grand nombre d'Expériences Physiques, & par quelques Faits de pratique, la possibilité de fondre ou résoudre les Tumeurs Squirreuses, Scrophuleuses, Can-

Cancereuses & autres, faites par l'engorgement ou par l'extravasation de la Lymphe épaisse & endurcie, soit dans les glandes, soit dans le tissu cellulaire des graisses.

M. Levret commence par exposer dans ce Mémoire, qu'il a travaillé à l'imitation de Mrs de la Peyronie, Petit, Quesnay, Bouquet, Faget & Dufoüart, qui ont fait une quantité d'Expériences pour découvrir la nature des humeurs, qui entroient dans la composition de ces sortes de Tumeurs, tant pour en distinguer l'état contre nature, d'avec l'état sain, que pour reconnoître les divers degrés de dépravation, où ces humeurs pouvoient être parvenues. M. Levret a repeté les mêmes Expériences, & il s'est convaincu, ainsi que ces Messieurs, 1°. que les Tumeurs Squirreuses, Cancereuses, &c. étoient faites de suc, en partie albumineux, & en partie gelatineux, & il croit avoir découvert leurs justes proportions relatives. 2°. Que la stagnation de ces suc, & la dissipation de leur *Serum*, suffisoit pour produire le Squirre. 3°. Que la perversion de ces mêmes suc, occasionnée par le mouvement spontané de putréfaction, étoit la cause des cruelles douleurs, & autres grands accidens, qui font périr les Malades, lorsque l'Opération (seul secours qui reste en pareil cas) n'est plus praticable. Ces décou-

E vertes

vertes l'ont conduit à pouvoir déterminer le tems où l'on peut essayer de traiter ces sortes de Tumeurs, par la voye de la Résolution.

L'Auteur donne ensuite la Description de son Médicament dissolvant ou fondant, qui a pour baze le Sel fixe de Tartre, & pour véhicule l'Eau de pluye distillée; ce Remède est une Liqueur potable, aussi lymphide que la plus belle Eau; elle n'a nulle odeur, & sa saveur est très-supportable. Comme M. Levret, lors de la découverte de son Dissolvant, n'avoit pas en main des Tumeurs Squirreuses, Cancereuses, &c. pour faire ses Expériences, il se détermina à le mettre en épreuve sur des substances reconnues, en quelque sorte, analogues à l'humeur qui produit ces especes de Tumeurs; il choisit pour cet effet des Coënes lymphatiques, qui se forment sur le sang que l'on tire dans les Maladies inflammatoires, du blanc d'œuf, cuit & crud, de la lymphe, du lait frais, caillé, &c.

M. Levret prit d'abord une de ces Coënes lymphatiques; il la mit sur le feu, dans un vaisseau de terre, avec huit onces de son Dissolvant; dès que la liqueur fut prête à bouillir, il s'apperçût que la Coëne s'étoit gonflée, & qu'elle étoit devenue transparente, & en un quart d'heure d'ébullition

tion , elle fut exactement dissoute. L'Auteur fait observer qu'il étoit resté à la Coëne quelques petits caillots de sang ; il se trouva au fond du vase , après la parfaite dissolution de cette Coëne , de petits grumeaux noirs , qu'il soupçonna être la partie rouge du sang , qui y étoit demeurée incrustée ; pour s'en assurer , il recommença l'Expérience avec une Coëne lavée & bien blanchie ; il ne resta aucuns grumeaux , ce qui le persuada de la réalité de son soupçon ; on verra ailleurs les conséquences qu'il tire de ce Phénomene. M. Levret a répété ces Expériences , tant à froid , qu'à la chaleur du fumier , avec des Coënes fraîches & seches , lavées , ou non lavées ; elles ont été toutes dissoutes , sans avoir acquis de mauvaise odeur , les unes plutôt , les autres plus tard , suivant leur plus ou moins de densité , la température de la liqueur ou de l'air , le repos , ou le mouvement qui leur avoit été communiqué.

L'Auteur n'étoit pas content d'avoir vu dissoudre parfaitement ces Coënes ; il voulut sçavoir si le même moyen qui les fondoit , pourroit empêcher qu'elles ne se formassent. Pour s'en assurer , il profita de l'occasion d'un Pleuretique , à qui il avoit déjà tiré à plusieurs reprises , un sang extrêmement coëneux. La Maladie exigeant de nouvelles saignées , il tira deux palettes de sang

## 1812 MERCURE DE FRANCE.

à l'ordinaire, & une troisième dans une pinte de son Dissolvant tiède. Il eut la satisfaction de voir que le sang y resta en dissolution, & que celui qui avoit été tiré dans les palettes, devint coëneux. Cette Expérience, qu'il répéta une seconde fois, lui fit imaginer de donner son Dissolvant en boisson au Malade, le sixième jour de la Maladie, après neuf saignées, qui n'avoient point diminué les accidens; il arriva en vingt-quatre heures un changement manifeste en mieux; les urines, qui n'avoient coulé jusques-là qu'en petite quantité & rousâtres, devinrent abondantes & safranées; il survint des sueurs fœtides, qui terminèrent la Maladie en peu de jours.

M. Leyret avoie de bonne foi, que ce succès apparent ne le flata pas beaucoup, & qu'il ne se crut pas autorisé à regarder comme l'effet de son Remède, une Guérison qu'on pouvoit aussi attribuer aux saignées, au Régime, aux autres Remedes dont on s'étoit servi, & même au tems qu'avoit duré la Maladie. En homme sage, il suspendit son Jugement jusqu'à-ce qu'il se présentât de nouvelles occasions de faire usage de son Remede. Il en donna successivement à trois Pleuretiques, avec le même succès, à l'un après six saignées, à l'autre, après cinq, & au dernier, après quatre. Une Eresipele au visage

visage fournit aussi à peu près dans le même tems à l'Auteur une autre occasion de preuve. Après avoir fait plusieurs saignée des bras & des pieds, sans aucun changement, ( le sang se trouvant fort coëneux ) il fit usage de son Dissolvant, tant intérieurement, qu'en topique, & le Malade fut parfaitement guéri le septième jour. M. Levret ne voulut pas être seul témoin des bons effets de son Remede; il en fournit à plusieurs de ses Confreres, qui tous s'en sont très-bien trouvés dans diverses Maladies inflammatoires. Il termine ces premieres Experiences, en avertissant qu'il est bien éloigné de croire que son Dissolvant ait la propriété de faire seul ces Cures, mais qu'il le regarde comme un moyen qui peut concourir puissamment à cet effet, étant aidé de la diette, des saignées, &c. & dirigé avec beaucoup de prudence.

M. Levret n'a pas oublié de rapporter une chose assez singuliere, qui arriva au Malade de l'Eresipele au visage, & à qui il tira du sang du pied dans son Dissolvant. Cet homme portoit depuis trente ans sur le tarse un ganglion très-dur, & gros comme une aveline. Le bain seul du pied dans le Dissolvant chaud pour la saignée, ramollit beaucoup cette Tumeur; l'application de compresses imbuës de la même Liqueur, en procure-

E iij rent

## 1814 MERCURE DE FRANCE.

rent la resolution parfaite dans l'espace de trois semaines.

Satisfait en quelque maniere du succès de ses Expériences sur les Coënes lymphatiques, il voulut les essayer sur le blanc d'œuf, que l'on sçait être fort analogue avec la partie albumineuse de la lympe, qui surabonde dans les Tumeurs Squirreuses, Cancereuses, &c. Il mit le blanc d'un œuf frais erud, dans une bouteille, avec huit onces de Dissolvant; il les mêlenga exactement, & les mit au bain-marie; la Liqueur fut une heure en ébullition, sans que le blanc d'œuf prît aucune consistance; le mélange resta lymphide & de couleur de paille; il se fit seulement, en refroidissant, une espee de précipité dont on va parler.

M. Levret observa dans cette Expérience trois choses remarquables, 1°. que le blanc d'œuf n'a pû prendre aucune consistance, quoiqu'il ait bouilli dans la Liqueur pendant une heure. 2°. Que les ligamens qui attachent le jaune de l'œuf au blanc, & que quelques-uns nomment le germe de l'œuf, y devinrent aussi durs que des ganglions. 3°. Que la pellicule lucide, qui enveloppe la partie la plus solide du blanc d'œuf, ne fut point détruite par le Dissolvant. Elle étoit seulement devenuë opaque, & elle formoit

formoit avec les ligamens ou le germe, le précipité dont on a parlé. Ces trois Phénomènes semblent devoir faire naître les réflexions suivantes. 1°. Que cette Liqueur paroît être le vrai Dissolvant des suc albumineux, puisqu'elle les tient en fonte, malgré l'action du feu. 2°. Qu'elle ne paroît attaquer que ces suc, puisqu'elle ne fond pas la pellicule lucide, qui enveloppe immédiatement le blanc d'œuf. 3°. Qu'elle donne du ressort aux parties solides, puisqu'elle durcit les ligamens ou le germe, qui sont de ce genre.

Il ne suffisoit pas d'avoir éprouvé que le Dissolvant tenoit le blanc d'œuf en fonte ou fluide; il falloit voir s'il pourroit fondre ce même blanc d'œuf, durci par la cuisson. On va voir par l'Expérience suivante, que M. Levret y a réüssi. Il fit durcir un œuf frais, il le dépouilla de sa coque, il sépara le jaune du blanc, il coupa ce dernier par lardons, qu'il mit au bain-marie dans une bouteille de verre blanc, avec huit onces de Dissolvant; le blanc d'œuf s'y dissout peu à peu, & il se trouva en fonte parfaite après six heures d'ébullition; on voyoit dans la Liqueur les portions de pellicules qui couvroient le blanc d'œuf dans son état naturel; elles avoient conservé la forme qui leur avoit été donnée en le coupant par mor-

E iiij    ceaux;

ceaux ; ce qui prouve encore que le Dissolvant n'agit point sur les parties solides. L'Expérience qui suit en fournit une nouvelle preuve. Il mit un jaune d'œuf crud dans du Dissolvant bouillant ; il y prit une consistance dure & solide , comme il arrive dans l'eau commune bouillante. Le Dissolvant fit en cette occasion ce qu'il avoit déjà fait à la Coëne , mise en ébullition ; la partie rouge du sang , qui y étoit incrustée , s'y étoit cuite & endurcie. De tout l'œuf , il ne se dissout donc que le blanc , & des Coënes que les Coënes mêmes.

Ce qui s'est passé dans les Coënes & le blanc d'œuf peut être mis en parallèle avec les Expériences particulières que M. Levret fit ensuite sur la Lymphe. En effet il a éprouvé , 1°. que la Lymphe , mêlée avec le Dissolvant , & mise en ébullition , n'a pû prendre aucune consistance. 2°. Que cette même Lymphe durcie au feu , comme le blanc d'œuf , s'est parfaitement fonduë dans le Dissolvant. 3°. Que quand la Lymphe se trouve chyleuse , la dissolution reste louche , tant qu'elle est chaude , & qu'en refroidissant , elle s'éclaircit par la précipitation des parties chyleuses , qui y étoient suspendues , & non altérées par l'action du Dissolvant. Mais , continuë M. Levret , » ces substances » étant naturellement diaphanes , il étoit  
» difficile

» difficile d'apperce voir à la vûë, si après  
 » l'action du Dissolvant leurs molécules  
 » avoient été alterées ou non. Je conjectu-  
 » rois par la fluidité, qu'elles avoient con-  
 » servée, ou qui leur avoit été renduë,  
 » qu'elles étoient restées, ou qu'elles étoient  
 » rentrées dans leur état naturel, mais cela  
 » ne m'assüroit pas démonstrativement que  
 » dans le dernier de ces deux cas, ces sub-  
 » stances eussent été rétablies dans leur pre-  
 » miere intégrité. Pour en être certain, il  
 » étoit donc nécessaire de l'éprouver sur  
 » quelque substance qui pût mieux tomber  
 » sous les sens. Le Lait, qui a des parties dis-  
 » tinctes & très-perceptibles à la vûë, m'a  
 » convaincu que si le Dissolvant détruit  
 » quelque chose dans les composés acciden-  
 » tels, ce n'est que pour leur rendre leur  
 » forme naturelle, en mettant en liberté  
 » leurs molécules stagnantes, auxquelles, en  
 » rendant le mouvement, il semble, pour  
 » ainsi-dire, rendre la vie.

M. Levret mêla ensemble parties égales  
 de Lait & de Dissolvant ; il les laissa à froid  
 pendant vingt-quatre heures, sans y apper-  
 cevoir aucun changement ; il mit ensuite le  
 mélange sur le feu. Le Lait, ainsi mixtion-  
 né, monta au premier moment de l'ébulli-  
 tion, comme s'il eût été seul ; il perdit seu-  
 lement sa grande blancheur, & devint un

E v peu

peu roux, M. Levret, curieux de voir si dans cet état le Lait tourneroit en y jettant un acide, y versa quelques gouttes de vinaigre, qui le caillaboterent sur le champ. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces mêmes caillabots, jettés dans du Dissolvant chaud ou froid, s'y fondent, & le lait reprend sa premiere forme, sur tout à froid, comme cela est prouvé par l'Expérience qui suit.

M. Levret mit une cueillerée de caillé, fait avec la présure ordinaire, dans un Vase de verre, avec huit onces de Dissolvant froid; au bout d'une heure, la Liqueur devint blanchâtre, ce qui continua d'augmenter toujours de plus en plus; douze heures après, il ne pouvoit plus voir le morceau de caillé que par dessus la Liqueur, parce qu'elle s'étoit rendue opaque, en devenant laiteuse. Le lendemain à pareille heure, il trouva à la place du caillé, une pellicule de crème, d'un blanc laiteux, comme si l'on eût ajouté au Dissolvant autant de Lait qu'on y avoit mis de caillé.

Content de cet effet, qui se passa à froid en 36 heures, il voulut éprouver ce qui arriveroit à la chaleur; il mit sur le feu un pareil volume de caillé, avec une pareille quantité de Dissolvant dans un vaisseau de terre. A mesure que la Liqueur s'échauffoit, le caillé se fendoit, & au premier moment de

de l'ébullition , le mélange s'éleva , comme auroit fait du Lait coupé ; il se fit à la surface une pellicule de crème cuite , & la Liqueur laiteuse resta uniforme , quoique refroidie. Il a repeté cette dernière Expérience avec differens Fromages , tels que ceux de Brie , Sassenage , Roquefort , Gruyere , Hollande , Parmesan , &c. ils ont été tous dissouts très-promptement , & ont conservé sous cette nouvelle forme leur couleur , leur odeur & leur goût ; on peut donc conclure que cet Agent ne fait que désunir les molécules des substances , sans les altérer ni les détruire.

L'Auteur , en suivant cette idée , conjectura que l'application de ce Médicament pourroit produire de bons effets sur les Tumeurs laiteuses , qui arrivent aux mammelles des femmes après leurs couches ; il l'éprouva avec beaucoup de succès sur une Dame attaquée de cette Maladie , dont elle souffroit considérablement depuis trois semaines ; elle fut guérie en huit jours , par le moyen de compresses imbibées de cette Liqueur , posées sur la partie , & que l'on avoit soin d'entretenir chaudes & humides.

Il avoit tout lieu d'être satisfait du succès de ses Expériences sur les diverses substances qu'il y avoit employées ; mais il lui restoit à éprouver son Dissolvant sur de v ayes

E v j Tu-

Tumeurs Cancereuses; c'étoit même son objet principal. Enfin il eut occasion d'avoir trois de ces Tumeurs; il répéta successivement sur ces trois Tumeurs les Expériences que nous avons vûes, en présence de Mrs Moreau, Hevin, Bruyere, Despuech, tous Membres de l'Académie; ils furent témoins de la parfaite dissolution de ces Tumeurs, laquelle s'acheva de la même maniere que celle des Coënes, du Lait caillé, caillebotté, de la Lymphe, & du blanc d'œuf cuit, sans endominager les parties que ces suc albumineux avoient abreuvées & distenduës. Ces Expériences, qui furent faites à l'aide du feu, à la chaleur du fumier, & à l'air temperé, souffrirent quelques variations, par rapport à l'étenduë du tems, suivant le degré de chaleur, & la quantité des mouvemens communiqués au Médicament. Par exemple, la dissolution se fit au bain-marie boüillant, en six heures, à l'air temperé, en six semaines, & à la chaleur du fumier, en quinze jours; il est bon d'observer que toutes ces dissolutions se sont faites sans putréfaction, & sans altérer le tissu des parties solides engorgées de sues.

» N'est-ce pas-là, dit M. Levret, ce qu'a  
 » fait d'une part ce Médicament avec le  
 » blanc d'œuf cuit, puisqu'il n'a pas dissous  
 » la pellicule qui l'enveloppe, ni les liga-  
 » mens

» mens, non plus que le jaune, ces trois der-  
 » nières substances étant en quelque sorte, du  
 » genre des parties solides & non des liqui-  
 » des. Si l'on se rappelle d'autre part, con-  
 » tinuë ce Chirurgien, l'Expérience de la  
 » dissolution de la Coëne, où il étoit resté  
 » quelques petits caillots de sang, qui dans  
 » l'épreuve s'étoient endurcis, & celle de la  
 » Lympe chyleuse, où le chyle s'étoit dé-  
 » posé en forme de précipité, il sera aisé de là  
 » de conclure, que non-seulement ce Médica-  
 » ment ne détruit point les parties solides,  
 » mais qu'entre les particules même qui  
 » composent les fluides, il n'agit spéciale-  
 » ment que sur l'albumineuse & sur la géla-  
 » tineuse, en leur rendant leur première  
 » forme & leur fluidité, de-même qu'au  
 » Lait caillé, &c.

L'Auteur a reconnu par le moyen de son  
 Dissolvant, que les suc qui entroient dans  
 la composition des trois Tumeurs Cancereu-  
 ses, qui lui servirent pour ses épreuves, sur-  
 passoient vingt-quatre fois ou environ, le  
 poids des solides qui les contenoient; que  
 ces suc étoient la Lympe même condensée,  
 épaissie, & solidifiée par la séparation & la  
 soustraction de la sérosité, & que dans cet état,  
 qui la rend quelquefois assés semblable à de  
 la corne, & très-élastique, elle se trouve  
 composée de quatre parties de suc albumi-  
 neux sur une partie de gélatineux. M.

M. Levret auroit pû dans la suite de ce Mémoire rapporter quelques exemples des bons effets de son Remede, tant intérieure-ment qu'extérieurement sur des Tumeurs Scrophuleuses, & sur des Cancers, soit oc-cultes, soit confirmés, & même ulcerés; mais il a jugé à propos d'en réserver le détail pour une autre occasion. Il fit observer, en finissant son Mémoire, quoiqu'il se soit ser-vi de son Dissolvant boüillant, pour parve-nir plus promptement à la dissolution des fucs endurcis qu'il a mis en épreuve, il n'a pas entendu que ce dernier degré de chaleur dût s'employer dans la pratique, mais qu'el-le aide beaucoup l'action de ce Médicament; il est même d'autant plus singulier que son Dissolvant agisse si puissamment dans ce der-nier degré de chaleur, que sans ce Médica-ment c'est un moyen sûr pour endurcir plus promptement ces sortes de fucs albumineux.

*La suite pour le prochain Mercure.*



**EX.**

**EXPLICATION** des deux Logogry-  
phes du *Mercur* de Juin, premier volume.

Par M. l'Abbé D. S. 7.

**Q**ui peut sçavoir quel est ton but,  
Ou des Vers ou de l'harmonie ?  
Car sçais-tu moins la Poësie,  
Qu'*ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut* ?

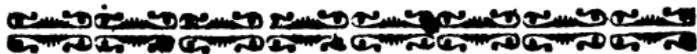
Quiconque, à juste titre,  
Veut passer pour sçavant,  
Doit du goût & du sentiment  
Etre censé l'*Arbitre*.

**EXPLICATIONS** des trois *Enigmes*  
du second volume. Par M. Du \*\*.

Trois *Enigmes* dans un seul trait.  
S'il faut qu'ici je les devine,  
Parbleu ! je n'aurai jamais fait.  
Qu'en dis-tu, ma belle Cousine ?  
Tâchons d'abreger tout cela ;  
Pour les trois il ne faut qu'un *A*.

On a dû expliquer l'*Enigme* & le Logo-  
gryphe du *Mercur* de Juillet par l'*Air* &  
*Parafaragaramus*, nom d'un certain Person-  
nage dans le Roman de Don Quichotte. On  
trouve dans le Logogryphe *Fagus, Pagus,*  
*Mus, Sara & Agar, Musa, Parum, Ama-*  
*rum, Pars, Far, Rus, Fama, Sura, Fraga,*  
*Fuga,*

*Fuga, Ara, Ramus, Argus, Fur, Pura;  
Fas, Par, Magus, Ursa, Supra, Arma,  
Ruga.*



### E N I G M E.

**M** On être n'est formé que de sang & de chair ;  
Et j'habite toujours sous un Palais humide :  
Quand je sers la fureur de celui qui me guide ,  
Freres , parens , amis , voisins , rien ne m'est cher :  
Je noircis les Vertus , j'attaque l'innocence ,  
Qui succombent souvent sous l'effort de mes coups ;  
Je souffle les soupçons dans le cœur d'un Epoux ,  
Qui , par les traits malins que lâche ma licence ,  
De sa moitié devient un ennemi jaloux ;  
Je suis l'organe impur des basses calomnies ,  
Qui couvrent la Vertu de mille ignominies .  
A des vices si noirs , mais , trop peu détestés ,  
Je joins de belles qualités ;  
Et si souvent je cause un mal irréparable ,  
Je fais aussi beaucoup de bien .  
Tel ne me fait servir , généreux , équitable ,  
Qu'à repousser les traits dont l'imposture accable  
Le mérite opprimé , dont il est le soutien ;  
Tel autre , à terrasser les vices & le crime ,  
Et payer aux Vertus leur tribut légitime .  
Les Apôtres jadis eurent besoin de moi ,

Pour

Pour prêcher aux mortels les différens Myſteres,  
 Aufquels Dieu, fans fonder, veut qu'on ajoute foi ;  
 Aujourd'hui même dans les Chaires  
 Les plus grands Orateurs ne ſçauroient discourir,  
 L'Avocat au Barreau garderoit le ſilence,  
 Si je n'aïdois leur Eloquence.  
 Je finis par un trait, qui va me découvrir ;  
 Beau ſexe, daignez le ſouffrir :  
 N'eſt-il pas vrai ( ceci ſoit dit ſans nulle offenſe )  
 Que vous ſeriez au défefpoir,  
 Si l'on vous empêchoit de me faire valoir.

*Par M. Boran de S. Domingue.*



LOGOGRYPHE.

**Q**uoique d'origine affés vile,  
 Aux Champs, à la Cour, à la Ville ;  
 Et juſqu'au Cabinet des Rois,  
 Je ſers à différens emplois.  
 Mes membres combinés font quantité de choſes ;  
 Qu'ici tu vas trouver écloſes.  
 Le tout fait un Dieu des Payens.  
 Deux tiers, un Pape des Chrétiens,  
 Un apprêt de Raiſin, un Poiſſon, double Ville,  
 La ſolde d'un ſoldat, Grand Seigneur, uſtencile,  
 Un nid, une meſure, ou bien un instrument,  
 Dans

# 1826 MERCURE DE FRANCE.

Dans les Siècles passés inconnu sûrement.

Moitié donne une Plante , un Oiseau peu paisible ;

Mois des Hébreux , corps invisible.

Vingt autres mots ici pourroient être placés ,

Mais pour qu'on me devine , en voilà bien assez.

L. D. C.

## A U T R E.

**A**ccord entier , sans chef , Plante & nom d'une  
femme ,

Qu'un lecteur attentif verra par anagramme.

Un quart ôté du tout , j'ai souvent avec moi

Au milieu des plaisirs une Reine & son Roi ,

Et sans craindre la colere

D'un critique trop sévere ,

Toujours contre son sentiment ,

Je permets le déguisement.

*Par Luc Duhamel de Rochefort de Lingeuvres.  
près de Bayeux.*



NOU;



## NOUVELLES LITTERAIRES ;

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**M**ÉMOIRES pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France, dédiés à MM. de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, par M. Gibert, 1 vol. in-12. A Paris, chés B. Brunet fils, grande Sale du Palais, à l'Envie.

Ces Mémoires forment un Recueil de quinze Dissertations sur des sujets importants de notre Histoire ancienne, traités avec beaucoup d'ordre & de solidité. On se contentera d'en rapporter ici les Titres.

I. Remarques sur les Noms des Celtes, des Galates & des Gaulois. II. Recherches nouvelles sur les Hyperboréens. III. Observations sur un passage d'*Herodote*, le plus ancien où les Celtes soyent nommés. IV. Passage d'*Onomacrite*, où la Gaule est appelée Pays Lycéen. V. Essai de Dissertation sur l'Origine des Gaulois. VI. Examen du Ch. IX. du L. I. de l'Histoire des Celtes, par M. *Pelloutier*. VII. Fragmens de Critique sur un Livre intitulé, Antiquités de la Nation & de la Monarchie François-  
se,

## 1828 MERCURE DE FRANCE:

se, par M. le Gendre de S. Aubin. VIII. Remarques sur l'Origine des Francs, & l'Etymologie de leur nom. IX. Observations singulières sur l'origine des Germains. X. Explication d'un Endroit de *Procope*, qui concerne l'établissement des Francs dans les Gaules, T. I. de la Guerre des Goths. XI. S'il faut lire Armoriques (*Αρμορικός* ou Arboruches (*Αρβορυχοί*) dans *Procope*. XII. De l'association des Francs & des Arboruches. XIII. De l'Epoque du Règne de *Pharamond*. XIV. Examen des différens sentimens sur l'Epoque de l'Etablissement des Francs dans les Gaules. XV. Si les Francs avoient des Rois avant que de passer le Rhin.

Le septième & le huitième Volumes de la Collection des *Oeuvres de M. Bossuet*, Evêque de Meaux, paroissent depuis peu à Paris, chés le *Mercier*, la veuve *Alix*, *Barois*, fils, & *Boudet*, Libraires, in-fol. 1744. Le septième Volume contient les Ecrits de M. Bossuet, à l'occasion des disputes, qui se sont élevées au sujet du Livre des *Maximes des Saints*, la *Politique* tirée des propres paroles de l'Ecriture-Sainte, & son *Traité sur la Comédie*. Le huitième comprend le *Discours sur l'Histoire Universelle*, une Lettre au Pape Innocent XI, avec la Réponse, les

les Oraisons Funébres, & le Discours que M. Bossuet prononça lorsqu'il fut reçu à l'Académie Française,

LES VIES des Hommes Illustres de la France, &c. Par M. d'Auigny. T. X. contenant la suite des Grands Capitaines, à Amsterdam, & se vend à Paris, chés le Gras, Grand'Sale du Palais, à l'É couronnée, 1744.

Nous avons rendu compte du IX Tome de cet Ouvrage dans le I. Vol. du Mercure de Juin dernier, p. 1164. Celui-ci contient les Vies de l'Amiral de Bonivet, de Charles Duc de Bourbon, premier Prince du Sang, Pair & Grand Chambellan de France, &c. de Claude de Lorraine, Duc de Guise, &c. & de François, Duc de Guise.

On se contentera de rapporter ici l'Article qui regarde l'Amiral de Bonivet, Capitaine de cent Hommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Provence sous le Règne de François I, parce que cet Article est moins étendu, & n'excèdera point les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire.

On a vû dans quelques-unes des Vies précédentes que l'Amiral de Bonivet avoit commis de grandes fautes dans le Conseil, dont

dont la faveur du Roi l'avoit rendu l'ame ; & à la tête des armées que ce Monarque avoit confiées à sa conduite. Cependant l'inclination qu'il ressentoit pour ce Seigneur, n'étoit pas seulement l'ouvrage de la prévention. Il étoit moins nécessaire d'ajouter que de retrancher du caractère de Bonivet, pour en former un grand homme ; sa présomption seule causa son malheur & ses fautes. Les disgrâces de la Fortune n'étant point suivies de celle du Prince, il en fut moins humilié, & moins en état de faire les réflexions, dont certains esprits ne sont capables que dans l'abattement. Le succès du Siège de Fontarabie, où il montra des talens pour la guerre, acheva de le gâter. On a vû que de tous les favoris de François I, Anne de Montmorenci, seul corrigé par de grands accidens, mérita le nom de grand Capitaine. Chabot, Seigneur de Brion, l'un de ceux qui partageoient les bonnes grâces du Roi, pour avoir assisté à la défense de Marseille, & à la levée de ce Siège, formé par le Connétable, se crût le modèle des Généraux, & commit depuis beaucoup de fautes. Les hommes qui n'ont rien à désirer, méritent rarement un pareil bonheur. L'estime du grand nombre s'accorde trop aisément à la faveur, pour que ceux qui la possèdent prennent les  
moyens

moyens nécessaires de se rendre véritablement utiles & estimables. L'Histoire n'offre en aucun Pays de la terre un Favori réellement grand homme ; il ne faut que du bonheur & de l'esprit pour gagner l'ame d'un Prince , mais l'autre Titre ne s'acquiert qu'à l'aide de la crainte , de l'esperance & de la contradiction. Je n'appelle point Favoris des hommes tels que les Cardinaux de Volsey & de Richelieu ; ces puissans génies domptoient leur Maître & leur Nation , sans être aimés & sans esperer d'être excusés dans leur disgrâce, lorsqu'elle arriveroit. Bonivet fût donc malheureux dans ses entreprises militaires , & infiniment dangereux à l'Etat , parce qu'il fut trop assuré de l'inclination du Roi , non de celle qui vient de la connoissance des talens & qui doit être la récompense de la fidélité & des services , mais de ce goût du cœur qui se déclare souvent sans motif , & dont on ne manque presque jamais d'abuser. Bonivet fut long-tems attaché à la Régente , Mere du Roi , qui se servoit de lui , pour faire passer à son fils les idées qu'elle ne vouloit pas lui présenter elle-même. Il ne la servit que trop bien. Et que pouvoit-on attendre d'un Gouvernement soumis à une femme hautaine & capricieuse , soûvenuë dans tous ses desseins , & que ses passions seules dirigeoient ? Bonivet

et fut plus heureux dans ses négociations en Allemagne, où le Roi l'envoya au commencement de son Règne, & c'est assés l'esprit des Cours de juger un homme capable de tout, parce qu'il a réussi dans un genre. Son Commandement en Italie lors de la retraite du Connétable, & ses succès fâcheux, dont cette expédition fut suivie, ne détromperent point le Roi sur l'idée qu'il avoit de ses talens. Il préféra ses conseils à ceux des plus grands Capitaines de son Royaume, & son aveugle confiance en un homme, aveuglé lui-même par sa présomption, les perdit l'un & l'autre. Le Roi fut pris, & Bonivet, devenu éclairé sur le bord du précipice, connut toutes ses fautes, dans l'instant qu'elles produisoient leur plus malheureux effet; enfin, n'écoutant plus que son désespoir, il se fit tuer à la Bataille de Pavie, les armes à la main, ne voulant point survivre à la perte du Roi, & à sa réputation. Ainsi le désespoir finit les jours d'un homme, à qui rien n'avoit osé faire ombrage pendant le cours de sa vie, dont la faveur avoit été continuelle, que toutes ses fautes n'avoient point rendu coupable aux yeux de celui qui auroit pû l'en punir, & à qui son Roi, prevenu de la plus forte inclination, auroit peut-être pardonné sa propre perte, s'il avoit

avoit pû se résoudre à se la pardonner lui-même.

ESSAIS d'Exhortations , avant & après l'Administration du très-saint Viatique , des Sacremens de Batême , de l'Extrême-Onction , & du Mariage , avec divers motifs & Actes pour la consolation des Malades , & des Mourans , & quelques Exhortations pour les Fiançailles. Par un Prêtre de l'Oratoire, 1 vol. in-12. de 544 pag. sans la Table , & l'Avertissement ; à Paris , chés le *Mercier* , Imprimeur-Libraire de l'Hôtel-de-Ville , rue S. Jacques , au Livre d'Or , M. DCC. XLIV.

Le seul Titre de ce Livre en fait connoître l'importance , & marque la modestie du pieux Auteur , qui , sous le nom d'Essais , nous donne un Ouvrage achevé & des plus édifiants que la Piété Chrétienne puisse désirer.

» Il y a lieu de croire , dit \* un des Doc-  
 » teurs en Théologie de la Faculté de Paris ,  
 » qui l'ont approuvé , que cet Ouvrage sera  
 » très-utile à ceux qui sont chargés de l'Ad-  
 » ministration des Sacremens , & que l'onc-  
 » tion qui accompagne les paroles de la

\* M. de Boyer , Théologal de l'Eglise de Toulouse.

» Sainte Ecriture, que l'Auteur a ramassée  
 » avec soin, produira dans les Fidèles les  
 » sentimens, dans lesquels ils doivent  
 » être, lorsqu'ils approchent des Sacre-  
 » mens.

ON trouve à Paris, chés Briasson, Li-  
 braire, rue S. Jacques, le Catalogue d'une  
 Bibliothèque de Livres très-rares, où il se  
 trouve plusieurs remarques curieuses sur les  
 Editions de ces mêmes Livres : cette Biblio-  
 thèque est à vendre à Baste : voici le Titre  
 de ce Catalogue,

*Bibliotheca Selectissima, sive Catalogus Li-  
 brorum in omni genere Scientiarum rarissimo-  
 rum, quos maximis sumptibus, summoque  
 studio ac cura per plurimos annos collegit,  
 nunc vero venum exponit Samuel Engel, ex  
 Rep. Helv. Bernensi Biblioth. Primarius, qui  
 & hunc Catalogum Ordine alphabetico con-  
 cinnavit, simul ac notis perpetuis illustravit,  
 8°. 1743.*

On vendra cette Bibliothèque en gros,  
 ou en détail, avant le mois d'Octobre, mil  
 sept cent quatante-quatre.

ASSEM.

*ASSEMBLÉE publique de l'Académie des  
Beaux Arts de la Ville de Lyon, du quatre  
Décembre 1743.*

**M**. Borde, président, rapporta l'Extrait suivant des Mémoires qui avoient été lus à l'Académie, depuis la précédente Assemblée publique.

*Discours sur l'inutilité du Système des Génies.*

**M** Rey combat, dans ce Discours, le sentiment de quelques anciens qui donnoient à chaque Astre un Génie, pour le conduire; & ne croyoient pas les Loix Mécaniques suffisantes, pour maintenir l'Univers dans l'état où nous le voyons. Les Physiciens modernes sont bien éloignés d'avoir recours à de telles explications; les loix du mouvement, la configuration des corps, la différente disposition de leurs parties, sont les seuls ressorts qu'ils employent.

*Dissertation sur les trois inégalités des mouvemens de la Lune.*

Le P. Béraud examine, dans la première Partie de cet Ouvrage, les différentes hypothèses; propose une Méthode simple, pour déterminer les deux dernières inégalités des mouvemens lunaires, & croit pouvoir prouver dans la suite, par des observations sûres & récentes, qu'il s'en faut de beaucoup qu'elles s'accordent avec le calcul fondé sur les Tables Astronomiques.

Dans la seconde Partie, il cherche la cause Physique de ces irrégularités constantes, & pense qu'avec l'aide des découvertes de M. Newton, on peut démontrer qu'elle est dans les Loix du mouvement, établies par le Créateur.

Fij      Nous

Nous voyons , avec étonnement , les progrès de l'Astronomie , depuis environ un Siècle ; cependant il lui reste encore bien des ténèbres à percer ; les grands hommes qui ont inventé des hypothèses , pour rendre raison des inégalités des mouvemens de la Lune & des autres Planètes , n'ont point levé les difficultés. L'hypothèse circulaire donne l'accélération des Planètes , en raison des diamètres apparents , tandis que par les observations , elle devoit être en raison double des diamètres. L'hypothèse Elliptique de *Kepler* corrige ce défaut ; mais pour éviter une erreur de calcul , ce grand homme s'est jetté dans une erreur de fait , en supposant l'excentricité de la Lune, moindre qu'elle n'est réellement. M. de la Hyre , en adoptant les Ellipses de *Kepler* , a reconnu cette erreur , & a crû pouvoir la détruire. Il place pour cela le centre du mouvement des Planètes dans un point éloigné des foyers , mais ce point ne peut se trouver que par l'usage des Tables des anciens , qui sont defectueuses. La Courbe de M. *Cassini* détermine aisément le Lieu des Planètes , mais elle est différente de l'Ellipse ; l'une & l'autre hypothèse place le centre de la Lune , dans le même instant , dans des Lieux différens , qui osera décider laquelle est la vraie ?

*Dissertation sur la salubrité de l'air.*

M. *Moëgling* , l'un de nos Académiciens associés étrangers , Auteur de cette Dissertation , nous y présente un examen des principes actifs répandus dans l'air , son action sur nos corps , & les effets qu'elle y produit ; un grand nombre d'exemples , appuyés d'autorités respectables , lui servent à établir , que l'air humide & froid est extrêmement nuisible à la santé. La tension nécessaire aux fibres de nos corps est nécessairement relâchée par l'humidité

solidité de l'air, & le froid, en resserrant les pores, arrête la transpiration. Ces deux qualités nuisibles de l'air, sont elles réunies ? le danger augmente, & il est difficile de se défendre de ses impressions. Il suit donc, de cet examen, que l'air sec & chaud est le plus analogue à nos corps, & tel qu'il le faut, pour entretenir le jeu de ses parties.

*Mémoire sur l'harmonie & sur les règles de la composition.*

M. Cheynet, dans la première Partie de ce Mémoire, présente des recherches Physiques sur le principe de l'harmonie; il établit le rapport des consonnances qui la forment, l'origine des modes principaux, quelles en doivent être les bornes; & il finit cette première Partie, par la nécessité du tempérément, pour tous les instrumens à touches.

M. Cheynet s'est proposé, dans la seconde Partie, d'examiner quelles sont les véritables règles de la composition, qu'il déduit des principes qu'il a établis; quels doivent être les accords d'une bonne Musique & leurs justes bornes.

*Discours sur les Régules Métalliques.*

M. Gavinet, après une explication du mot de *Régule*, un détail des différentes espèces & de leur utilité, dans l'art de décomposer les Métaux & les Minéraux, établit une nouvelle manière de procéder à l'opération du *Régule Martial*, qui abrège de moitié le travail ordinaire. L'explication du Mécanisme de cette opération y répand des lumières intéressantes. L'Etoile qui paroît sur la surface de ce Régule après la fusion, perd ici tous ses droits d'*Astre bienfaisant*, d'Etoile lumineuse, que lui avoit

F iij      donné

donné l'imagination échauffée & peu habile de quelques anciens Philosophes & Alchymistes. Il présente une expérience sur la chaux d'antimoine, qui n'est que la terre vitrescible de ce minéral, dépouillée de son huile & de son soufre, par le sel volatil du Salpêtre à laquelle il a rendu la forme de Régule. La manière de procéder aux Régules d'étain & de cuivre, & leur utilité dans la composition de l'Elixir Solaire, que Paracelse & Vanhelfmont ont donné sous des noms mystérieux, terminent ce discours. Des Méthodes simples, des expériences bien conduites, tendent toutes également à la perfection des Arts; rien n'est à négliger.

*Mémoire sur les Théâtres des anciens, comparés à ceux des Modernes.*

M. Clapasson, après avoir fait dans ce Mémoire, une description exacte des Théâtres des anciens, qu'il a tirée de Vitruve & des meilleurs Auteurs qui en ont traité, les compare à ceux des Modernes, & trouve dans cette comparaison, des raisons de préférence en faveur de ces derniers.

L'étendue, la solidité, la magnificence des Théâtres anciens, les marbres les plus précieux qu'on employoit dans leur construction, & ces superbes Poétiques qu'on élevoit aux environs les rendoient supérieurs à ceux des Modernes, mais il en résultoit nécessairement des défauts, contre l'usage auquel on les destinoit.

La grandeur de leur enceinte empêchoit la voix des Acteurs de parvenir distinctement aux oreilles des Spectateurs, ou du moins ce n'étoit pas sans altérer le naturel, qui en fait le plus grand charme. Ils n'empruntoient pas le secours des lumières artificielles, qui donnent aux Spectacles des Moder-

DES

nes un air d'enchantement. Le genre de leur construction ne leur permettoit pas, sans doute, l'artifice de nos décorations, leur variété, l'entente de la perspective, & surtout la promptitude dans les changemens de nos décorations, puisqu'ils étoient en usage de baisser le rideau, toutes les fois que la Scène devoit changer.

Nous avons souvent l'occasion de comparer nos usages, nos coutumes, nos découvertes à celles des Anciens: si nous y trouvons des raisons de préférence, elles ne doivent pas altérer notre estime pour eux, & nous faire regarder comme plus habiles, mais seulement plus heureux.

M. Colomb lut la Description Anatomique d'un *Enfant monstrueux né & mort*, depuis quelques mois, dans la Paroisse de S. George, dont il avoit fait la dissection. Il en exposa le résultat; ce n'est pas là le seul exemple des bizarreries & des égaremens de la Nature.

*Dissertation sur la superstition des nombres, ou les années Climatériques.*

Le P. Tolomas présente trois points de vue intéressans, dans cet Ouvrage. Le premier contient des recherches sur la prétendue vertu des nombres, l'origine de cette opinion; & en remontant, par des traces presque effacées, à la plus haute Antiquité, il suit le fil des pensées qui ont conduit les hommes à regarder certaines années comme funestes, ou du moins comme périlleuses. Le second point de vue nous offre une définition des années Climatériques, un examen des raisons prétendues des craintes que ces années avoient inspirées, & dont bien des gens ne sont pas encore affranchis. Enfin, le troisième objet de ce Mémoire, est de ré-

futer & détruire ces préjugés, qui tout frivoles & déraisonnables qu'ils sont, n'ont pas laissé d'être adoptés par les plus grands Philosophes de la Grèce & de l'Italie, & même par quelques Peres de l'Eglise.

Quel doit être le but d'un Ouvrage de ce genre ? D'instruire la raison humaine, en l'éclairant ; de rendre service à la Société, en dissipant ses vaines terreurs, & de fortifier l'esprit contre les attaques des préjugés.

*Discours sur les progrès de la Physique moderne.*

M. Dugas établit dans ce Discours les avantages considérables que l'Anatomie, les Mécaniques & l'Astronomie ont retiré des nouvelles découvertes, que la Physique ne se lasse point de nous présenter. Il examine ensuite, d'où peut naître la différence des progrès de la Physique moderne, comparée à celle des Anciens. En suivant les réflexions de M. Dugas, on doit chercher cette différence, & on la trouvera infailliblement dans la manière dont les anciens faisoient usage de leurs connoissances. Ils assujétissoient la Nature à leurs idées & à leurs sens ; les Modernes, au contraire, la cherchent en elle même. Des faits certains, des expériences répétées, travaillent tous les jours au fondement d'un Système universel, lequel, s'il est accordé aux connoissances humaines, ne peut être trouvé que par cette voye.

*Réflexions sur la Génération.*

M. Olivier fait les premières réflexions sur la nécessité de reconnoître les Loix de la création, dans

dans la disproportion étonnante entre les parties de l'Embrion, contenues dans l'œuf, & les parties d'un corps adulte.

L'accroissement de l'Embrion, la nourriture qu'il prend dans le sein de sa mere, & les secours que la Nature lui prête pour en sortir, sont une suite de ces mêmes réflexions qui étonnent plus la raison, qu'elles n'éclairent l'esprit; aussi M. Olivier en fait-il usage, lorsqu'en comparant les fonctions & les divers mouvemens du corps humain, avec ceux, dont une machine, composée avec tout l'art possible, seroit capable, il croit pouvoir conclure que l'Edifice du corps humain est véritablement le Chef-d'œuvre de l'Auteur de la Nature.

*Histoire & Analyse des Eaux de Hauterive,  
en Bourbonnois, par le P. Godin.*

De toutes les maladies qui attaquent la vie de l'homme, il n'en est point de plus cruelle, que la Pierre. Les Eaux Minérales d'Hauterive semblent nous offrir les dissolvans propres à résoudre la Pierre: La distillation exacte de ces Eaux a présenté au P. Godin, un sel vitriolé sulphureux & nitreux, dont la mare, en se desséchant, est devenu verdâtre. Le hazard seul a part à la découverte de ces Eaux, dont les qualités-bienfaisantes furent seulement connues à quelques Païsans du voisinage, pendant un assez long-tems; des expériences ont succédé à cette découverte, on en voit l'Histoire dans le Mémoire du P. Godin. Quel bonheur, si de nouvelles guérisons viennent assurer la réputation naissante de ces Eaux!

M. Christin, Secrétaire perpétuel, prononça l'Eloge du P. Duclos Jésuite, Académicien associé, ancien Ordinaire, mort dans le mois de Juillet 1743.

étant Recteur de la Maison d'Ax. Il étoit né à Lyon, il avoit professé la Physique, & dans le même tems qu'il professoit les Mathématiques au grand Collège, il occupoit avec distinction une place d'Astronome dans cette Académie. Il a donné plusieurs Mémoires très intéressans, fruits de ses grandes connoissances dans les Mathématiques. Il avoit l'esprit vif & pénétrant, & les mœurs fort douces; il a été universellement regretté.

M. Dugas lut un Mémoire sur les moyens de conserver de la Lumière pendant la nuit & la Séance finit par la lecture d'un Mémoire du P. Goulin sur la Cause & les effets de la Maladie des Vapeurs.

*A S S E M B L E E publique de la même Académie, du 22 Avril 1744.*

**L**es grandes occupations de M. Pallu, Intendant de Lyon, ne lui ayant pas permis de donner, en qualité de Directeur de l'Académie, les Extraits des Mémoires qui y ont été lus depuis la dernière Assemblée publique, il avoit prié M. Borde, Président de la précédente année, d'en faire le Recueil & la lecture. Voici les Extraits qu'il a rapportés.

*Mémoire, contenant la Description de plusieurs Machines de Guerre.*

Les avantages que le Public peut retirer des ingénieuses inventions, & des Machines qui forment le curieux Cabinet de M. Grollier de Servieres, viennent insensiblement orner nos Registres. Ce Mémoire contient des détails de construction & d'ap-

d'application. 1°. D'une Machine qui sert à forer des Canons. Le Canon est jetté en toute tout massif, est placé sur cette Machine & y est suspendu, dans une situation renversée & perpendiculaire, sur des pièces de bois, qui lui permettent de descendre insensiblement sur des forêts de différentes grandeurs & force, qui en détachent la matière, en tournant rapidement sur leur centre, par l'action des chevaux, ou de tout autre moteur. Une seconde Machine, pour faire passer du Canon au travers d'une Rivière, lorsqu'il n'y a point de Pont. Une troisième, pour transporter aisément du Canon sur divers endroits du Rempart; moyen utile lorsque les batteries des assiégés ont été démontées en partie, & qu'il est nécessaire de faire feu en plusieurs endroits. 4°. Un Pont volant, pour traverser un fossé. 5°. & 6°. Deux moyens différens & d'une grande simplicité, pour éventer les Mines des assiégés, les prévenir & les inonder.

### *Sur les fractions des Nombres.*

Les opérations d'Arithmétique présentent souvent des fractions, dont il est nécessaire de connoître la valeur relativement à l'espèce dont elles sont parties aliquotes; il faut pour y parvenir, employer des réductions, qui souvent, par la longueur du calcul, deviennent susceptibles d'erreur. M. l'Abbé Dugaiby, qui a senti ces difficultés, a cru pouvoir les lever, en imaginant des tables & des échelles, où ces réductions se trouvent toutes faites, au premier coup d'œil; un Instrument qui a quelque rapport au Compas de proportion, & inventé pour faciliter la construction de ces échelles lui a servi utilement. Il est composé de deux règles, dont l'une est divisée suivant la suite naturelle des Nombres,

B vj. &

& l'autre, selon l'ordre des Nombres impairs ; le centre de mouvement des deux règles est variable sur l'une des deux. Cet Instrument divise tout cercle & tout, secteur à volonté, selon les différentes gradations des Nombres, marqués sur la principale règle, & résout mécaniquement & sans calcul le Problème de Pappus, sans avoir recours aux lignes du second genre.

*Observations du Passage de la Planette de  
Mercure sur le Soleil, le matin du 5  
Novembre 1743.*

Un Phénomène sensible & observé avec exactitude, présente aux Astronomes des preuves de la justesse, ou de la fausseté de leurs hypothèses. Il leur est donc extrêmement important de n'en pas laisser échapper l'heureux instant. Le Passage de Mercure sur le Soleil, est d'autant plus utile à l'Astronomie, que le mouvement de cette Planette n'est pas encore bien connu ; ses révolutions, quoique promptes, ne le placent que rarement dans une situation propre à être observé. Le Phénomène annoncé par les Ephémérides, avertit le P. Beraud de se précautionner pour l'Observation. Une Lunette de 20 pieds un quart de cercle, une Machine parallaxique & une Pendule réglée sur le mouvement vrai, furent préparées pour cette Observation ; le tems la favorisa parfaitement. Mercure parut par la Lunette de 20 pieds, exactement rond, fort noir, & sa circonférence bien terminée, sans nébulosité, & sans anneau lumineux. L'instant de son immersion totale fut à 8 heures du matin,  $49^{\circ} 51''$ , tems vrai, & celui de l'émerision totale à 1 heures après midi,  $21^{\circ} 20''$ , le tems de son immersion totale à son émerision entière fut de 4 heures  $31^{\circ} 29''$ , & le tems  
que

que son diamètre mit à passer le bord occidental du Soleil de  $2' 6''$ , d'où l'on a conclu, que le moment de son entrée sur le bord oriental, fut à 8 heures  $47' 45''$ , qui diffère du tems de l'entrée déterminée, par les Tables de  $14' 33''$  dont il a avancé; le diamètre apparent du Soleil ce jour-là, étant de  $32' 30''$ ; la route entière de Mercure comparée à ce diamètre est de  $27' 14''$ . Le P. Beraud, par un calcul intéressant & tiré de cette Observation, donne le rapport de la grandeur véritable de Mercure & son diamètre; comparée à celle de la Terre, elle est comme 388 à 1200, c'est-à-dire, que son diamètre est un peu plus d'un tiers de celui de la Terre; sa surface un neuvième, & sa solidité un vingt-septième: ce qui se trouve très conforme aux précédentes déterminations données par les Astronomes les plus exacts. Cette Observation annonce donc une erreur dans les Tables, mais le P. Beraud ne se presse pas de la conclure; c'est à la conformité des Observations du même Phénomène à décider de la justesse ou de l'erreur des Tables, qui les prédisent.

*Observation de l'Eclipse de Lune, du 2  
Novembre 1743.*

Le moment de cette Eclipsé a encore précédé le tems où elle devoit arriver, selon les Ephémérides de  $15' 42''$ , différence trop considérable & qui auroit pu faire douter de l'exactitude de l'Observation, si le P. Beraud n'avoit eu la satisfaction de voir la sienne ne différer que de peu de secondes de celles qui ont été faites en même-tems, à Foulon, par le P. du Chatelard, l'un de nos Académiciens associés, & à Marseille, par le P. Permas. Tel est l'usage de ces sortes de comparaisons. Elles sont à  
l'Astro-

# 1846 MERCURE DE FRANCE.

Astronomie, ce que les démonstrations font à la Géométrie.

## *Sur les proportions dans l'Arithmétique.*

M. l'Abbé Dugaiby présenta un second Instrument qu'il a inventé, pour faciliter l'intelligence & l'usage des règles de proportions. Le quatrième proportionnel à trois nombres donnés, vient comme de lui même se placer sur l'Instrument, par une opération simple, immédiate & sans calcul, qui ne demande que beaucoup de précision dans l'Instrument.

## *Sur la perfection des Arts Libéraux.*

L'Architecture, la Peinture, la Sculpture & la Gravure, sont des Arts infiniment précieux; la perfection où nous les voyons, a conduit M. de la Monce à en pénétrer la cause. Les Analyses qu'il en a faites, lui font voir par tout, que les habiles Maîtres n'ont été tels que par une étude suivie & attentive des beaux Arts & des Sciences, qui conduisent à leur intelligence. Il fait voir que les cinq ordres d'Architecture doivent être considérés comme les lettres de l'Alphabet, c'est-à-dire susceptibles d'une combinaison étonnante, laquelle bien entendue ne manquera jamais de plaire. Que le Pinceau guidé par l'Histoire, la Fable & les diverses productions de la Nature, présentera tout à la fois, le bon goût, la vérité & la noblesse de l'exécution, & enfin que le Ciseau & le Burin conduits par des mains attentives, produiront ces Chefs-d'œuvres d'une pratique habile & d'une sçavante imitation.

*SUR*

*Sur la construction des Cadrans Solaires, Verticaux, Méridionaux & déclinans; & la connoissance de la Méridienne sur des Plans Verticaux.*

La Géométrie se place par tout avec succès; le calcul différentiel vient au secours d'une pratique de Gnomonique, & fournit par une formule, une Méthode simple & exacte, pour trouver la déclinaison d'un Plan vertical, & en conséquence, la ligne méridienne sur ce Plan. M. Mathon, à l'aide de cette méthode, tire une tangente à la ligne d'ombre d'un style droit, élevé perpendiculairement sur le Plan, au point le plus près de midi, & en conclut, par le calcul, le vrai point du midi, & la hauteur du Pôle. Une seconde méthode pour trouver la même méridienne, sans avoir besoin de connoître la déclinaison du Plan, suppose la manière ordinaire pour tracer la méridienne sur des Plans horizontaux, par des cercles concentriques, décrits du pied d'un style droit: mais pour éviter les erreurs, produites par le changement de déclinaison du Soleil, M. Mathon propose de tirer une tangente à la ligne d'ombre, au point trouvé par l'observation; le complément de l'Angle de cette tangente, avec une ligne verticale fera l'Angle cherché entre la sous-littaire & la ligne de midi. Les petits arcs de la Courbe décrite, par l'extrémité de l'ombre, peuvent être pris, sans erreur sensible, pour des lignes droites, surtout lorsqu'on fera usage de styles un peu longs.

*SHR*

*Sur l'usage du Sucre de lait , dans l'Emoptisie  
& les sueurs immédiates qui accompagnent  
ordinairement la Phthysie.*

M. Moëgling, l'un des Académiciens associés, nous fit part de la manière usitée en son Pays, pour la composition du Sucre de lait ; elle est peu différente de celle des Suisses. D'heureuses applications qu'il a faites de ce Remède à l'Emoptysie & à l'Erysipe, l'ont persuadé, qu'il n'opéroit efficacement dans l'une & l'autre maladie, que par les sels abondans qu'il renferme, lesquels se mêlant avec le sang, l'embarassent, en arrêtent la fougue, & l'empêchent de courir avec impétuosité dans les poulmons, & par leur qualité astringente, consolident les petits vaisseaux, & font cesser les vomissemens & crachemens de sang. Il rafraîchit la chaleur immodérée, & resserre les pores qui laissent échapper avec trop de facilité la Lymphe qui circule avec le sang.

*Observations météorologiques faites à Lyon en  
l'année 1743, & comparées avec celles de  
Provence, qui nous ont été envoyées par le  
P. du Chateaud & par M. Bœuf, Con-  
seiller au Parlement d'Aix.*

Le plus grand froid a été à Lyon le 28 Janvier, de 7 degrés au dessous de la congélation, & en Provence le 23, seulement de deux degrés sous la congélation, donc le froid de l'Hyver 1743. à Lyon, a été plus grand que celui de Provence de 5 degrés.

La plus grande chaleur à Lyon de l'Eté 1743, a été le 18 Juin de 29 degrés au-dessus de la congélation, & en Provence le 1 Août de 23 degrés,  
donc

donc l'Été de Lyon a été plus chaud que celui de Provence de 6 degrés, & à peu près dans la même proportion du froid. Nous avons déjà remarqué, dans les années précédentes, des différences presque aussi sensibles.

Les hauteurs du Baromètre ont été à peu près les mêmes à Lyon & en Provence, & les mêmes jours relativement à la hauteur des Lieux.

La déclinaison de l'Aiguille aimantée a été assez constamment de 16 degrés à Toulon, & à Lyon, de 15 degrés 30' Nord-Ouest.

*Sur la meilleure maniere d'enseigner  
l'Arithmétique.*

Il est certain que plusieurs personnes se plaignent d'avoir oublié à chiffrer, presque aussitôt qu'ils l'avoient appris. M. Cheinet fait voir évidemment que ce défaut ne vient pas seulement du peu d'habitude qu'on en conserve, mais bien plus encore de la maniere dont on a été enseigné. Il ne faut que sentir la différence qu'il y a entre un Arithméticien & un Chiffreur. Les Maîtres n'enseignent, pour l'ordinaire, que la simple pratique de l'Arithmétique, qui s'oublie fort aisément, au lieu que les principes de cette Science ne pénètrent dans l'entendement, que pour s'y assurer une place constante, & y former des traces ineffaçables. Plusieurs raisons engagent M. Cheinet à donner des instructions aux Maîtres & aux Disciples, pour les conduire sûrement dans la théorie & dans la pratique de cette Science.

*Obser-*

*Observations sur la réforme de la Severonde, en usage dans cette Ville, & nommée communément Forget.*

C'est ici une espèce de reproche fait à l'habitude, au mauvais goût & au préjugé; la Severonde ou le Forget des Toits de cette Ville, a présenté à M. Delorme des sujets d'Observations critiques, qui paroissent bien fondées. Elles portent sur la saillie défectueuse que cette Severonde présente à la vûe, sur son inutilité pour préserver de la pluie le mur de face & les passans : sur l'œconomie de sa rétourne, dans la construction & dans les réparations fréquentes : sur les dangers auxquels expose la saillie hors-d'œuvre, en facilitant à la flâme la communication d'une maison à l'autre ; sur la diminution du jour, nuisible aux Ouvriers & aux Manufactures ; & enfin sur l'humidité & le mauvais air qu'elle maintient dans les appartemens, par son opposition à une circulation aisée. M. Delorme ajoute à toutes ces Observations, deux modèles tirés de la belle & simple Architecture, qu'il seroit à souhaiter qu'on voulut imiter, mais une certaine fatalité veut que l'indifférence pour le bien public, prévale presque toujours.

M. Cheinet lut un Mémoire sur l'harmonie & sur les règles de la composition; l'Extrait en a été donné dans la précédente Assemblée publique.

M. Delamonce fit la lecture d'un Mémoire sur plusieurs anciens Temples, & leur comparaison avec nos Eglises modernes. L'Extrait se trouve avec ceux de la Séance publique du 8 Mai 1743.

M. Gaviner termina la Séance, par un Mémoire sur les Régules Métalliques, dont on a vû l'Extrait avec ceux de la précédente Assemblée publique.

ESTAMPES

## ESTAMPES NOUVELLES.

Le Sr *Petit*, Graveur, rue S. Jacques, à la Couronne d'Epine, près les Mathurins, qui continuë de graver avec succès la suite des Hommes Illustres du feu Sr Desrochers, Graveur du Roi, vient de mettre au jour les deux Portraits suivans.

FRANÇOIS-XAVIER DU PLESSIS, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, né à Quebec, en Canada, le 13 Janvier 1694. On lit au bas,

*Missus sum Evangelizare vobis verbum Crucis, ut non evacuetur Crux Christi. I. ad Cor. 1.*

*Traduction.*

Je suis envoyé pour annoncer l'excellence & la vertu de la Croix, afin que vous lui rendiez les honneurs qui lui sont dûs. *Chap. I. de la premiere Epître de S. Paul aux Cor.*

ANNIBAL CARRACHE, Peintre, né à Boulogne en 1560, mort à Rome en 1609. On lit ces Vers au bas:

De l'Ecole de Lombardie

Voici l'ornement si vanté ;

Aux Figures qu'il fit il sçût donner la vie,

Et parvenir lui-même à l'immortalité.

Le Sr *Odieuvre* vient de mettre en vente les Portraits suivans.

MAXIMILIEN DE BETHUNE, Duc de Sully, Grand Maître de l'Artillerie, Pair & Maréchal de France, &c. né au Château de Rosny en 1559, mort en son Château de Villebon, au Pays Chartrain, le 21 Décembre 1641.

PHB

## 1851 MERCURE DE FRANCE.

PHILIPPE DU PLESSIS MORNAY , Gouverneur de Saumur , né à Buzi le 5 Novembre 1549 , mort en la Baronie de la Forêt , le 11 Novembre 1623.

ANDRÉ-HERCULE, CARDINAL DE FLEURY, Ministre d'Etat. C'est d'après le grand Tableau Allégorique peint par M. Rigaud, gravé par Pinssio, dont il a été parlé dans le tems.

Il vient de paroître une parfaitement belle Estampe en hauteur. C'est le Portrait de Pierre Mignard , Ecuyer , Premier Peintre du Roi , Directeur & Chancelier de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture , peint par Hyacinthe Rigaud , qu'on peut appeller à juste titre le *Van-Dyck* de la France , la Figure est représentée jusqu'aux genoux & assise dans un Fauteuil , la main droite appuyée sur un Porre-feuille , & tenant de la main gauche un Crayon.

Cette Estampe est la dernière production de l'excellent Burin de M . . . . *Smith* , Peintre & Graveur Allemand , avant son départ de Paris pour Berlin , sa Patrie. Il a été reçu depuis peu du Corps de l'Académie , où la Planche en Cuivre est conservée , en sorte que les Curieux ne peuvent posséder cette précieuse Estampe que par une faveur particulière de l'Académie : elle ne se vend point.

CORIOLAN , grande Estampe en large , gravée par H. Simon *Thomassin* , d'après le Tableau original de feu CHARLES DE LA FOSSE , d'une très riche & très ingénieuse composition ; on lit au bas ces paroles d'après Vigenere.

*Quam armis viri defendere Urbem non possunt , mulieres precibus lacrymisque defendunt* , & la Traduction suivante.

Les femmes par leurs pleurs & par leurs prières sauvent la Ville , que les hommes ne pouvoient défendre avec leurs armes. Cette

A O U S T, 1744. 1855

Cette Estampe fait encore un très-magnifique morceau; elle se vend chés le Sr *Lépicie*, Graveur du Roi, au coin de l'Abreuvoir du Quai des Orfèvres, & chés *L. Surugue*, aussi Graveur du Roi, rue des Noyers.

Vûe DE HOLLANDE, Paysage en large, gravé par *C. N. Cochin* Graveur du Roi, d'après *Ph. Vauvremens*; elle se vend chés *C. N. Cochin*, rue S. Jacques, à S. Charles.

Le même Graveur vient aussi de graver un autre Paysage en large, d'après le même *Vauvremens*, sous le titre d'ACCIDENT DE VOYAGE, & qu'on vend chés lui; elle peut faire pendant à la précédente, quoiqu'un peu plus large.

Voici encore une Estampe nouvelle, d'un goût galant, simple & très-ingénieux, gravée par le Sieur *Lépicie*, Graveur du Roi, d'après le Tableau original de *M. A. Boucher*, Peintre & Professeur de l'Académie. Cette Estampe, qui est en hauteur, porte pour titre LE DEJEUNER; elle se vend chés le Sr *Lépicie*, au coin de l'Abreuvoir du Quai des Orfèvres, & chés *L. Surugue*, aussi Graveur du Roi, rue des Noyers.

Il paroît une nouvelle Carte de la France, qui comprend toutes les Opérations que *M. Cassini de Thury* a faites, par ordre du Roi, dans l'intérieur du Royaume. On y trouve des Tables de la Longitude, Latitude & distance de Paris à toutes les principales Villes du Royaume. Cette Carte se vend chés *d'Heulland*, rue Serpente, attendant l'Hôtel de la Serpente, chés *M. Martiu*, Officier du Roi.

E X.

## 1854. MERCURE DE FRANCE.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de l'Abbaye Royale d'Ambournay, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Lyon, le 4 Août 1744, au sujet d'un Remede éprouvé contre la Goute invétérée, &c.*

**A** Potiquasré de ma Profession, & gouteux par tempérament, j'ai cherché par les secours de l'Art, à guérir de cette cruelle maladie; la prétendue impossibilité ne m'a point rebuté. J'ai pensé, j'ai cherché, j'ai dissous, j'ai composé, & c'est enfin sur moi-même que j'ai fait mes Epreuves. Il est peu de personnes dont la Goute fût plus violente & plus fréquente que la mienne. Ce n'étoit pas seulement aux pieds, mais encore aux genoux & aux mains qu'elle me tenoit tout à la fois, & pendant des tems considérables. Quelques prochaines qu'en fussent les attaques l'une de l'autre, je n'en ai eu aucune, depuis que j'ai fait usage du Remede que j'ai inventé, & voici la sixième année qui court, sans que j'aye eu le moindre ressentiment de ce mal.

Une Religieuse Bénédictine, gouteuse, autant qu'on puisse l'être, dans l'espérance d'une pareille guérison, ayant fait usage de mon Opiate, s'est trouvée parfaitement délivrée du même mal, & deux ans sont déjà expirés, sans qu'elle en ait senti le moindre retour.

Enfin, un Religieux de notre Abbaye, gouteux depuis l'âge de quinze ans, & qui depuis plusieurs années, en avoit deux attaques réglées, se trouve aujourd'hui radicalement guéri, & en état d'attester la bonté de mon Remede.

Persuadé qu'il peut opérer aussi heureusement sur d'autres Sujets, en observant les regles faciles que je suis en état de prescrire, j'ai crû qu'il étoit de  
mon

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

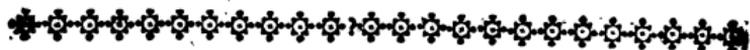


mon devoir de l'annoncer au Public, s'agissant d'un bien général, avec d'autant plus de raison, que la Goute étant souvent compliquée d'autres maux, comme Rhumatisme, Gravelle, &c. le même Remede agit encore efficacement à cet égard, par la nature de sa composition.

Ceux qui voudront user de ce Remede, se serviront de cette Adresse, en affranchissant les Lettres, *Au Frere Etienne Joubert, Apotiquaire de l'Abbaye Royale d'Ambournay, en Bugey, par S. Jean le Vieux, Route de Geneve.*

Ou bien au même, *chés M. Franquon, Marchand Droguiste, rue de l'Enfant qui pisse, à Lyon.*

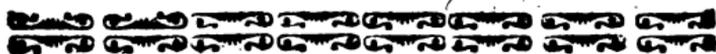
Il donnera avec le Remede, l'Instruction nécessaire pour l'employer utilement.



## C H A N S O N.

**T** Endres Amans, dans l'ardeur qui vous presse,  
 Flatez l'objet qui cause vos soupirs ;  
 Quand ses faveurs comblent votre tendresse,  
 N'y bornez pas vos vœux & vos desirs ;  
 Tous les plaisirs qu'on peut goûter sans cesse,  
 Cessent bien-tôt d'être plaisirs.  
 Pourquoi languir dans la persévérance ?  
 Amans, pressez la fin de vos tourmens,  
 Mais si l'amour remplit votre espérance,  
 Quittez l'objet qui rend vos vœux contents.  
 Vous accorder le prix de la constance,  
 C'est vous dire d'être inconstans.

SPEC:



## S P E C T A C L E S.

LE 18 Août, l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre la Pastorale Héroïque d'*Acis & Galatée*, dont le Poëme est de M. de Capistron, mis en Musique par M. de Lully. Cette Pièce, qui vient d'être reçûe très-favorablement, avoit été donnée la dernière fois au mois d'Avril 1734, & le Public la revoit aujourd'hui avec le même plaisir. Les principaux rôles, qui sont ceux de *Galatée*, d'*Acis* & de *Polypheme*, sont fort bien remplis par la Dlle le Maure, & par les Srs Jelyot & Chassé; les Ballets ont été trouvés bien dessinés & exécutés au mieux; ils sont de la composition de M. Malter l'aîné.

Les Comédiens François ont cessé les représentations de la Comédie des *Graces*, quoique le Public la redemande avec empressement. Cette Pièce est dans un nouveau genre, que l'Auteur a introduit au Théâtre, & qui paroît difficile à manier, par les nuances fines & délicates qu'il y faut employer avec ménagement; le style en est vif, léger, badin, rempli de traits & de détails agréables,

bles. L'idée en est ingénieuse & riante. L'Amour au pied d'un Arbre, au milieu des trois Graces, qui l'ont lié avec des guirlandes de fleurs, forme un des Tableaux des plus gracieux & des plus piquans qu'on ait encore vû sur la Scène. Après avoir rendu justice à l'Ouvrage; on ne peut donner trop d'applaudissement à la façon dont il est joié par les Dlls Gausfin & Dangeville, qui ont les principaux rôles. On assure que l'Auteur dit partout que le succès de pareilles Pièces est absolument dû au jeu des Acteurs; il est certain qu'il faut avoir vû les représentations, pour s'imaginer le feu, l'esprit, l'enjoûment, toutes les graces & la variété continuelle des tons que la Dlle Dangeville met dans le rôle de l'*Amour*, qu'elle joié dans la plus grande perfection & avec une extrême légèreté. Après avoir donné la Comédie des *Graces* à la suite de différentes Tragédies, les Comédiens l'ont joiée le 3 de ce mois, avec le *Magnifique*, Comédie de M. de la Mothe, & avec l'*Oracle*, & les deux petites Pièces ne se sont point fait de tort l'une à l'autre. On en donnera un Extrait plus détaillé, quand on reprendra la Pièce.

Le 13, les mêmes Comédiens remirent aussi au Théâtre la Comédie sans titre, ou le *Mercuré Galant*, Pièce en cinq Actes & en

G Vets

Vers , de M. *Boursaut* , laquelle n'avoit pas été jouée depuis le mois de Novembre 1723 ; le Public l'a revûe avec plaisir. Cette Pièce est très-bien écrite , & parfaitement bien représentée.

Le 20 , les Comédiens Italiens donnerent la premiere représentation d'une Pièce nouvelle , en Vers & en un Acte , qui a pour titre *les Talens déplacés* , laquelle fut reçûe très-favorablement. Elle est de la composition de M. G. de *Merville* , Auteur de l'*Apparence Trompeuse* , petite Pièce en un Acte , jouée au mois de Mars dernier sur le même Théâtre. La jeune Dlle *Astraudi* , dont on a déjà parlé avec éloge , joie un rôle dans la Pièce nouvelle avec autant de grace que d'intelligence. Elle exécute aussi parfaitement bien un Morceau de Symphonie sur le Violoncelle , avec beaucoup d'applaudissement ; elle chante ensuite un *Duo* avec le Sr *Rochard* , qu'elle accompagne du même Instrument ; ce Morceau a été généralement applaudi. Cette Pièce est terminée par un Divertissement comique & singulier ; la Dlle *Caroline* y danse un Pas de deux avec le Sr *Balleti* ; le Sr *Vincent* , en Polichinelle , & le Sr *Deshayes* , en femme , en dansent un autre ; ils font partie du Divertissement , lequel est exécuté tout au mieux. On parlera

sera plus au long du sujet de la Pièce.

Le 25, les mêmes Comédiens représentèrent la Comédie du *Mari Garçon*, & celle de l'*Amant Auteur & Valet*. La même jeune Actrice joua le rôle de Suivante dans la première Pièce, au gré du Public. Ces deux Comédies furent suivies d'un nouveau Feu d'artifice, dont la composition & l'exécution furent fort applaudies.

Le 19, l'Opera Comique remit au Théâtre une Pièce en un Acte, toute en Vaudevilles, avec un Divertissement de Chants & de Danses, intitulée *la Coquette sans le savoir*, ou *la Fausse Coquette*, laquelle fut suivie du *Déguisement Pastoral*, dont il a été parlé dans le dernier Journal. On donna ensuite la petite Comédie des *Amours Grivois*, qu'on voit toujours avec le même plaisir. Elle fut suivie d'un Divertissement Provençal, exécuté au mieux. La Dlle Puvigné & le Sr Noverre dansèrent ensuite un Pas de deux, qui a pour titre *la Jardinière*, lequel fut généralement applaudi.

Cette dernière Pièce, qui vient d'être imprimée, a été représentée à l'Opera Comique le 16 du mois dernier avec beaucoup de succès, ainsi qu'on l'a dit dans le Mercure de Juillet. Trois Auteurs ont travaillé à cet Ouvrage; en voici les noms tels qu'on

G ij les

les a donnés à l'Impression. *Par Mrs F. D. L. G. & L. S.*

On n'a pas cru devoir donner un Extrait dans les formes de cette Pièce, attendu que c'est plutôt un Recueil de Chansons qu'un Opera Comique régulier; ils le caractérisent par ce Vers des Bucoliques de Virgile.

*O Melibœe ! Deus nobis hac otia fecit.*

Ils achevent d'en tracer une idée par ce Quatrain.

Trois bons François, avec naïveté,  
De leur Grand Roi célèbrent le courage;  
Du Bel-Esprit ils n'ont rien emprunté;  
Dans leur cœur seul ils ont puisé l'Ouvrage.

Cet Ouvrage n'en a pas moins de prix pour n'avoir rien emprunté du bel Esprit, qui n'auroit servi peut-être qu'à le gâter, On en va juger par l'Extrait de quelques Couplets.

Le Théâtre représente un Hameau Flamand; on voit dans l'éloignement une Ville, dont les Remparts sont détruits par le canon; de l'autre côté un camp, à la tête duquel est une batterie de canons. Les aîles représentent des Maisons, des Payfans, & des Estaminets. Le milieu de la Scène est occupé par plusieurs Flamands, dont les uns jouent de divers Instrumens, sous un grand Arbre,

Arbre , pendant que les autres , autour de plusieurs tables , boivent , fument , jouient & dansent.

Un Bûveur Flamand chante ,

L'Amour troublé  
Par le bruit des Trompettes ,  
S'est envolé  
De ces retraites ;  
Courons le chercher dans nos Bois ;  
Qu'il entende nos voix ;  
Revien dans cet azile ,  
Amour , tout est tranquile ;  
LOUIS y donne des Loix.

J O L I C Œ U R .

Nos Ennemis ont pris le large ;  
Quand on les entend battre aux champs ,  
Ratapataplan , ratapataplan ,  
Nos Amours battent la charge.

Ce Couplet est suivi d'une Marche de Grenadiers & de Vivandieres.

Le même Jolicœur , le plus fier Héros des Amours Grivois , en qualité de Tambour , chante le Couplet suivant.

Au son du Tambour  
Célébrez l'Amour ;  
Que chacun en ce jour  
A ma voix obéisse.

G iij Au

Au son du Tambour ,  
 Célébrez l'Amour ;  
 Que chacun en ce jour  
 Fasse l'Exercice ;  
 Qu'ici chaque Amant  
 Soit prêt au Commandement.  
 Montrez-nous ici comment  
 On prend les Belles ;  
 Prenez garde à vous ,  
 Grivois ; écoutez-moi tous.  
 Que les cœurs les plus rebelles  
 Tombent sous vos coups.

Voici l'Exercice des Amans Grivois , au  
 son du Tambour , chanté par Jolicœur.

Présentez-vous . . . . .  
 A genoux . . . . .  
 Baïsez la main . . . . .  
 Remettez-vous . . . . .  
 Offrez le Bouquet . . . . .  
 Parez-en le Sein . . . . .  
 Prenez un baiser . . . . .  
 Alte-là . . . . .  
 Remettez-vous . . . . .

Nous finissons cet Extrait par le Branle  
 général au bruit du canon ; il est chanté alter-  
 nativement par la Dlle *Darimath* , Dame  
 Flamande , travestie en Servante , & par le  
 S<sup>r</sup>

Sr de *Lécluse*, Tambour, dont on vient de parler.

Amis, chantons à pleine voix,  
 Vive le bon Roi de France !  
 Enfin nous voilà sous ses Loix,  
 Au gré de notre espérance ;  
 Enfin nous voilà sous les Loix  
 De ce bon Roi de France.



YFRES & MENIN, en moins d'un mois ;  
 Sont à lui par sa vaillance,  
 Et déjà FURNES, çà fait trois ;  
 Morgué quelle diligence !  
 Enfin, &c.



C'étoit malgré tous nos Bourgeois  
 Qu'on lui faisoit résistance ;  
 Chacun lui crioit sur les toits,  
 Y avance, y avance, y avance.  
 Enfin, &c.



Je n'étois avec ces Hongrois  
 Jamais en pleine assurance ;

LOUIS sçaura mieux qu'eux , je crois ,  
Veiller à notre défense.  
Enfin , &c.



Sur tous nos cœurs il a des droits ,  
En vertu de sa clémence ;  
Je goûtons , grace à ses Exploits ,  
Le repos & l'abondance ;  
Enfin , &c.



La Bierre nous rendoit fournois ;  
Du Vin j'ignorions l'usage ;  
Il nous fait boire du Pivois ;  
Morgué quelle difference !  
Soyons à jamais sous les Loix  
De ce bon Roi de France.



Dès qu'on le voit , on l'aime tant ,  
Que l'on se sent l'ame éprise ;  
Sur tout , le beau Sexe Flamand  
Le mettroit dans sa chemise ;  
Pour moi , je l'aime franchement ;  
Chacun louë à sa guise.



Si

Si pour célébrer les grands Rois  
 Je n'avons pas d'Eloquence;  
 Tout Flamand , comme un franc Gaulois,  
 Ne dit rien que ce qu'il pense :  
 Parquoi j' disons , vivent les Loix  
 De ce bon Roi de France !



Messieurs , la Critique a des droits ;  
 Mais qu'ici l'on s'en dispense :  
 Nous chantons le plus grand des Rois ;  
 Le zèle vaut l'Eloquence.  
 Répétez tous à haute voix ,  
 Vive le bon Roi de France !

Au reste l'ingénieux Triumvirat , qui a fait ce joli présent au Public , peut se vanter sur tout du choix du Sujet ; il n'en est point de plus intéressant , & qui soit plus du tems présent.

On peut assurer d'ailleurs, que cette agréable Pièce a été exécutée dans toutes ses parties , soit pour le Chant , soit pour la Danse & pour l'Action Théâtrale, d'une manière à ne rien laisser à désirer. M. Boismortier , Maître de Musique , connu par plusieurs

G v bons

bons Ouvrages, a composé les Airs de la Symphonie & des Vaudevilles.

Cette Pièce est très-bien imprimée chés *Prault*, le fils, Quai de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité, 1744.

On a dit dans le dernier Mercure, que l'Opera Comique de la Foire S. Laurent avoit donné son Spectacle *gratis* à l'occasion de la prise de Furnes. Ce Divertissement populaire fut encore marqué ce jour là, par quelques circonstances, aussi singulieres qu'inattenduës. Une Marchande Bouquetiere, voulant contribuer en quelque chose à la Fête qu'on donnoit sur ce Théâtre, s'y rendit, & fit porter plusieurs corbeilles, remplies de toutes sortes de fleurs & de Bouquets, qu'elle présenta à cette nombreuse Assemblée, qui scût très bon gré à la Marchande, de cette galanterie.

Après la représentation de la première Pièce, un Acteur de la Troupe s'avança sur le bord du Théâtre pour annoncer aux Spectateurs qu'ils ne pouvoient pas donner la seconde Pièce qu'ils avoient promise, l'Acteur, qui devoit remplir un des rôles, se trouvant indisposé, qu'ils étoient tous très-fâchés de ce contre tems, &c. Le Sr de Léluse, Acteur des plus comiques du même Théâtre, avoit pris la précaution de se placer,

er, comme Spectateur, pendant la premiere Pièce, dans une des premieres Loges, en habit de Jardinier, confondu avec toutes sortes de gens, de tous états; toute l'Assemblée se récria fort sur cette annonce de ne pas joüer la Pièce promise; le feint Jardinier se leva, comme tous les autres, porta la parole au nom de l'Assemblée, & dit qu'on prétendoit que la Pièce fût joüée, puisqu'on l'avoit promise. Cette Scène fut joüée avec tant d'art & d'apparence & de vérité, que tous les Spectateurs donnerent parfaitement dans l'illusion. L'Acteur, qui avoit déjà fait l'annonce, proposa enfin au feint Jardinier, qui étoit toujours dans la Loge, de vouloir bien se charger du rôle de l'Acteur malade, puisqu'il en avoit l'habit; le défi fut accepté; le supposé Jardinier quitta sa place, pour passer au Théâtre, & joüa son rôle avec l'applaudissement de toute l'Assemblée.





NOUVELLES ETRANGERES,

TURQUIE.

ON a appris de Constantinople, que Thamas Kouli-Kan ayant fait de nouvelles propositions d'accommodement au Grand Seigneur, Sa Hauteſſe avoit envoyé des pleins pouvoirs au Pacha de Bagdad, pour traiter de la paix avec ce Prince.

SUEDE.

ON mande de Stockholm, que le Prince Royal de Suede fit le 15 du mois dernier son entrée dans la Ville de Warberg, au bruit d'une ſalve générale de l'artillerie de la Place, & de la Moutonnerie de la garniſon qui étoit ſous les armes.

RUSSIE.

ON a appris de Moſcou, que la Princesſe d'Anhalt Zerbt, fiancée au Duc de Holſtein, a été déclarée habile à ſuccéder au Trône de Ruſſie.

PRUSSE.

ON mande de Berlin du 25 du mois dernier, que le lendemain du jour auquel s'eſt faite la célébration du Mariage de la Princesſe Royale de Suede, le Comte de Teſſin, Ambaſſadeur Extraordinaire de S. M. Sued. ſe rendit au Palais avec une ſuite de 14 caroſſes, pour rendre ſes reſpects à cette Princesſe; que le Roi & la Reine aſſiſterent le ſoir  
avec

avec les Princes & Princesses de la Famille Royale à une représentation de l'Opera de *Caton d'Utique*, & que leurs Majestés souperent ensuite en public dans la Maison de la Redoute.

Le 19, la Reine Douairiere donna à leurs Majesté & à la Princesse Royale de Suede dans le Château de Montbijou une Fête des plus magnifiques. Ce Château & les Jardins qui en dépendent, furent entièrement illuminés; on tira un très-beau Feu d'artifice, & outre la table destinée pour le Roi & pour les deux Reines; laquelle étoit de 60 couverts, on en servit plusieurs autres, dont les moindres étoient de 40 couverts chacune.

Après le souper, la Cour descendit dans les Jardins, & vit représenter une Comédie Française sur un Théâtre de verdure, éclairé d'un grand nombre de lustres & de girandoles. Ce Spectacle fut suivi d'un Bal, qui dura toute la nuit, & pendant lequel on distribua des rafraîchissemens en abondance.

La Fête que le Roi donna le 21 à Charlotembourg, surpassa encore en magnificence celle de la Reine Douairiere. Elle commença par un grand dîner, auquel 150 Seigneurs & Dames furent invités, & le soir on servit une table de 350 couverts dans l'Orangerie, dont l'illumination, ainsi que celle du Jardin, formoit un Spectacle des plus surprenans en ce genre. L'Artificier, chargé de l'exécution du Feu qui fut tiré sur la Sprée après le souper, se distingua par plusieurs nouvelles manieres de faire usage de la poudre.

Le Roi ouvrit avec la Princesse Royale de Suede le Bal qui suivit le Feu d'artifice, & auquel on admit tous les Masques qui se présenterent. Il y eut aussi le jour suivant un souper & un Bal chés la Reine, dans sa Maison de plaisance de Schonhausen.

Cette

Cette Princesse donna le 24 à Berlin une seconde Fête, qui commença par la représentation d'une Comédie Française, & qui fut terminée par un Concert, après lequel leurs Majestés, accompagnées des Princes & des Princesses de la Famille Royale, ainsi que des autres Princes & des Princesses, qui s'étoient rendus à Berlin pour prendre part aux réjouissances publiques, allèrent souper chés la Reine Douairiere.

La Princesse Royale de Suede a dû partir le 26, pour se rendre à Stralsund, où elle devoit s'embarquer.

On a appris de Berlin du 9 de ce mois, que le Roi de Prusse a envoyé à tous ses Ministres dans les Cours Etrangères un Manifeste, qu'ils doivent communiquer aux Puissances, auprès desquelles ils résident.

S. M. expose dans ce Manifeste, les motifs qui l'obligent de donner des troupes auxiliaires à l'Empereur, & elle y déclare, que ne pouvant plus voir avec indifférence les troubles qui désolent l'Allemagne, elle a résolu, après avoir inutilement tenté toutes les voyes de conciliation, de se servir des forces que Dieu lui a données, pour rétablir la paix & l'ordre, pour remettre les Loix dans leur vigueur, & le Chef de l'Empire dans son autorité.

Elle ajoute que la Reine de Hongrie a conçu des desseins démesurés d'ambition, & que ne perdant point de vûe ce qui a fait depuis plus d'un siècle l'objet de sa Maison, elle a pour but d'enchaîner pour jamais la liberté Germanique; que pour juger des intentions de cette Princesse, il suffit d'examiner les faits qui se sont passés; que l'Allemagne s'est vûe inondée de troupes Etrangères; qu'on les a fait subsister aux dépens des Princes neutres de l'Empire, & marcher, sans envoyer préalablement

au.

aucunes Lettres Requisiteuriales ; que les dédom-  
 magemens, accordés par la Reine de Hongrie à  
 certains Princes pour les secours extraordinaires  
 qu'ils lui ont fournis, ont consisté dans des Fiefs de  
 l'Empire, ou dans des esperances de leur en faire  
 obtenir d'autres ; que les Généraux de cette Prin-  
 cesse ont voulu s'emparer par force de plusieurs  
 Villes Impériales, & que ses Ministres ont osé me-  
 nacer des Electeurs ; qu'elle s'est jouée de la Foi  
 publique, en violant la Capitulation de Braunau,  
 & en attaquant les troupes Impériales, retranchées  
 sous les Forteresses de l'Empire ; que dans ses Pro-  
 testations, remises à la Dictature, elle a porté le  
 mépris de la Majesté de l'Empire, jusqu'à déclarer  
 l'Electon de l'Empereur nulle, & la Diette de  
 Francfort illégitime ; que tant de démarches, ou-  
 vertement contraires à la gloire & aux Constitutions  
 du Corps Germanique, dénotent assés clairement  
 que la Cour de Vienne se propose de faire passer à  
 un Prince Etranger, & non possessionné en Alle-  
 magne, la Dignité Impériale ; qu'il est contre  
 l'honneur de tout Electeur & de tout Prince de  
 l'Empire, de tolerer de pareils attentats, & que ce  
 seroit une lâcheté de souffrir plus long-tems le Des-  
 potisme & les violences de S. M. H. que le Roi ne  
 forme aucune prétention à la charge de cette Prin-  
 cesse, mais que la guerre ouverte, qu'elle vient de  
 déclarer à l'Allemagne par les hostilités que ses  
 troupes y ont commises, autorise suffisamment S.  
 M. à entrer, en qualité d'auxiliaire, dans une que-  
 relle qui intéresse la liberté de l'Empire ; que si S.  
 M. prend un parti violent, ce n'est qu'à regret ;  
 qu'elle a fait inutilement plusieurs tentatives auprès  
 des Cours de Londres & de Vienne, pour procurer  
 un accommodement ; que l'Empereur lui-même a  
 offert en vain de renoncer à toutes ses prétentions  
 sur

sur la Succession de la Maison d'Autriche , & à sacrifier ses propres intérêts à la tranquillité de l'Allemagne , par une générosité qui justifie à jamais le choix que l'Empire a fait de lui ; que plus S. M. I. a montré de modération , plus la Reine de Hongrie a fait voir une fierté inflexible.

Il est dit à la fin du même Manifeste , que si cette Princesse attaque les libertés du Corps Germanique, elle en réveille les défenseurs ; que la race de ces anciens Germains , qui ont défendu leur Patrie & leur liberté contre l'Empire Romain , subsiste toujours , & qu'elle les défendra encore contre ceux qui veulent y donner atteinte ; que c'est dans cette vûe , que les Princes les plus respectables de l'Allemagne se sont unis par la Ligue de Francfort , pour s'opposer au bouleversement de l'Empire , & que S. M. s'est jointe à ces Princes , jugeant qu'il est du devoir & de l'intérêt de tout Membre du Corps Germanique , d'en soutenir le Systême , & que l'usage le plus noble qu'elle puisse faire de ses forces , est de les employer à empêcher l'oppression de sa Patrie , à laquelle la Reine de Hongrie veut donner des fers ; à venger l'honneur & les droits des Electeurs , à qui cette Princesse veut ravir leurs prérogatives , & à donner des secours puissans à l'Empereur , pour le maintenir dans toute sa Dignité & sur ce Trône , dont S. M. H. veut le faire descendre.

Toutes les troupes , qui étoient en Prusse , en Poméranie & dans la Westphalie , s'étant rapprochées de Berlin , depuis le commencement de ce mois par ordre du Roi , celles qui étoient destinées à former l'armée que S. M. devoit commander , recommencerent le 6 à se mettre en mouvement , & elles ont marché sur quatre Colonnes , chacune de 2000 hommes , pour se rendre devant Prague , où elles devoient toutes arriver le 28.

La

La premiere Colonne a dû passer l'Elbe à Magdebourg, & elle a pris sa route par Torgau & par le Cercle de Saatz; la seconde, qui a passé l'Elbe à Meyssen, a dû aller par Auffig & par Leutmeritz; la troisieme, après avoir traversé la Haute & la Basse Lusace, a dû entrer en Bohême près de Zittau, & elle a dû passer par le Cercle de Buntzclau; la quatrieme, qui a dû aller par Clatz Koeniggratz, devoit s'empater d'abord de Pardubitz, & continuer ensuite sa marche par Czaflau.

Le Prince Leopold d'Anhalt Dessau & le Maréchal de Schwerin commandent, le premier l'Infanterie, & le second la Cavalerie, sous les ordres du Roi.

L'armée, qui devoit entrer en Moravie, consiste en 22000 hommes; elle est commandée par le Général Marwitz, & elle a dû marcher sur deux Colonnes par Gegersdorff & par Troppau. Le Général Marwitz devoit, en passant, se rendre maître de la premiere de ces deux Villes, & toutes les troupes, dont il a le commandement, devoient être rassemblées le 28 devant Olmutz.

On a appris que la Princesse Royale de Suede étoit arrivée le 30 du mois dernier sur la Frontiere de la Poméranie Suédoise, où elle avoit été reçue par le Grand Veneur de Suede, qui étoit venu au-devant d'elle avec un grand nombre de Seigneurs, étant précédé de douze Postillons sonnans du Cor; qu'elle avoit trouvé au Château de Gnatzkow les Sénateurs nommés pour la conduire à Stockholm; qu'on lui avoit servi un magnifique dîner dans ce Château, & qu'ayant été remise par les Commissaires Prussiens à ceux de S. M. Suédoise, lesquels leur avoient fait des présens très-considérables de la part du Prince Royal de Suede, elle avoit continué par Greipswalde sa route vers Stralsund.

ALLE-

## A L L E M A G N E.

**O** N n a appris de Hambourg du 29 du mois dernier , que les avis reçûs de Moscow portoient que l'Empereur avoit créé Comtes de l'Empire Mrs de Lestock & de Brunner , Conseillers Privés de la Czarine , & que cette Princesse ayant consenti qu'ils acceptassent cette grace , le Baron de Neuhaus , Ministre Plénipotentiaire de S. M. I. leur en avoit remis les Patentes.

Suivant les avis reçûs d'Ingolstadt , un Corps de 10000 hommes des troupes de la Reine de Hongrie étoit assemblé sur le bord de la Lech , où il devoit s'arrêter jusqu'à l'arrivée de quelques Régimens qui devoient le joindre.

On mande de Francfort du 6 de ce mois , que l'Empereur a envoyé à ses Ministres dans les Cours Etrangères un Rescrit au sujet de la violence exercée par ordre de la Reine de Hongrie , contre les troupes Impériales qui ont capitulé dans la Ville de Braunau.

Ce Rescrit porte , que l'Empereur a montré dans toutes les occasions , combien il désiroit sincèrement le rétablissement de la tranquillité en Allemagne ; qu'il n'a pû donner des preuves plus convaincantes de ses dispositions pacifiques , qu'en déclarant ses troupes neutres ; que cette neutralité a été observée de leur part avec l'exactitude la plus rigoureuse ; qu'il n'a point voulu s'opposer à la prise d'Ingolstadt , quoiqu'il fut en état de sauver cette Place , dont la perte étoit pour lui un désavantage considérable ; qu'il a retiré volontairement ses garnisons de Straubingen & de Reichenhall , & que ses troupes , depuis la Signature de la Convention conclûe avec la Reine de Hongrie , se sont tenues dans

dans les bornes d'une défense permise ; que per-  
 sonne n'auroit imaginé qu'après tant de marques  
 de pitié & de modération, S. M. I. n'éprouve-  
 roit point un juste retour de la Reine de Hongrie ;  
 que cependant elles n'ont produit d'autre effet que  
 d'exciter cette Princesse à violer toutes les règles  
 de la guerre & de la bonne-foi, & à se porter à des  
 excès, dont on n'avoit point encore entendu parler  
 entre des Nations policées ; que S. M. I. passe sous  
 silence plusieurs traits d'une conduite insoutenable,  
 & qu'elle ne veut faire mention que de quelques  
 événemens, dans lesquels la Cour de Vienne ne  
 s'est fait aucun scrupule de contrevenir aux engage-  
 mens les plus solennels ; que les troupes, qui étoient  
 dans Braunau, avoient stipulé dans leur Capitula-  
 tion, signée le 30 du mois de Juin de l'année der-  
 nière, qu'elles demeureroient libres, à condition  
 de ne point servir pendant un an & un jour contre  
 la Reine de Hongrie ; que par un exemple inouï,  
 dans le tems que la Capitulation accordée à ces  
 troupes étoit prête d'expirer, S. M. H. sans avoir  
 aucun égard à ses promesses, a ordonné d'enfer-  
 mer dans des Cazernes les soldats dont ces troupes  
 étoient composées, de les charger de fers, & de  
 les transporter hors de la Bavière ; que le Comte de  
 Seckendorf ayant fait des représentations au Prince  
 Charles de Lorraine à ce sujet, toute la réponse de  
 ce Prince a été qu'il n'avoit aucune connoissance  
 de ce qui se passoit ; qu'on ne justifiera jamais de-  
 vant le monde équitable une pareille infraction  
 d'une Capitulation revêtuë de toutes les formes  
 prescrites par les Loix de la guerre ; qu'il est égale-  
 ment étrange que nonobstant la Déclaration, par  
 laquelle la Cour de Vienne s'étoit engagée à n'e-  
 xercer aucune hostilité contre les troupes de l'Em-  
 pereur dans les Cercles neutres de l'Empire, l'ar-  
 mée

mée commandée par le Prince Charles de Lorraine ait attaqué en plusieurs occasions les Gardes avancées de l'armée de S. M. I. tandis que cette dernière étoit campée sous Philipsbourg ; que ces deux nouveaux incidens , sans qu'il soit besoin d'en citer d'autres , prouvent assés le peu de fond qu'on doit faire sur les promesses de la Reine de Hongrie , & le mépris qu'elle fait du Droit des Gens. L'Empereur recommande à ses Ministres , de faire considérer aux Puissances , auprès desquelles ils résident , quelles suites importantes & dangereuses peuvent résulter des exemples que donne la Cour de Vienne. S. M. I. ajoute qu'il importe à tout l'Empire & à toutes les Puissances d'employer des mesures efficaces , pour réprimer des excès si pernicieux.

On mande de Francfort du 10 de ce mois , que le Ministre du Roi de Prusse auprès de la Diète de l'Empire a présenté à cette assemblée un Mémoire , qui porte que ce Prince , ayant pris possession de la Principauté d'Oost-Frise , & en ayant demandé l'Investiture à l'Empereur , en vertu de l'expectative accordée par l'Empereur Leopold à la Maison de Brandebourg , pour succéder à cette Principauté après l'extinction des descendans mâles de la Maison d'Oost Frise , S. M. Pr. espere que les Electeurs , Princes & Etats de l'Empire , ne lui refuseront point la possession des prérogatives & de la voix , dont le dernier Prince d'Oost-Frise a jouï dans le Collège des Princes.

## E S P A G N E.

ON apprend de Madrid du 21 du mois dernier , que l'Intendant de Bilbao a mandé au Roi , que l'Armateur Don Juan Florent de Miranda s'étoit emparé du Vaisseau Anglois *le S. Jean l'Evangéliste* , qui revenoit de l'Amérique , & dont la charge

charge consistoit en Sucre, en Indigo, en Caffé, en Eau-de-vie de Riz, & en Vin de Madere, & que le Vaisseau *l'Union*, de la même Nation, & du port de 140 tonneaux, à bord duquel il y avoit une grande quantité de Riz, de Bois de Cédre, & du Gaudron, avoit été pris par un Armateur Espagnol entre le quarante-neuvième & le cinquantième degré de Latitude Septentrionale.

On a appris de Lisbonne, que des Ouvriers en fouillant la terre dans un Lieu voisin de Braga, avoient trouvé plus de 300 Médailles d'Or, extrêmement belles & toutes parfaitement conservées, dont la plûpart sont de *Neron*, de *Galba*, de *Vitellius*, de *Vespasien*, de *Tite*, & quelques-unes d'*Antonin*, de *Marc-Aurèle*, de *Faustine* & de *Plautine*.

Deux Vaisseaux de guerre Espagnols se sont emparés d'un Navire Anglois, de 200 tonneaux, qui venoit de la Baye des Honduras.

On mande de Madrid du 4 de ce mois, que le Comte Flegui, Exemt de la Compagnie Flamande des Gardes du Corps, & le Colonel Don François Caudron de Cantin, y arriverent l'un le 29 & l'autre le 31 du mois dernier, de l'armée commandée par l'Infant Don Philippe.

Le premier a appris au Roi, que les troupes combinées d'Espagne & de France s'étoient emparées du Château Dauphin, ainsi que de toutes les Gorges qui conduisent dans le Piedmont.

Le second a informé S. M. du détail de ce qui s'est passé dans les différentes attaques des retranchemens, par lesquels ces Gorges étoient défendues.

Le premier de ce mois & les deux jours suivans, il y eut à Madrid des Illuminations & des Réjouissances publiques à l'occasion du succès des armes

## 1878 MERCURE DE FRANCE.

Espagnoles & Françoises, & le 2 on chanta le *Te Deum* en action de grâces.

L'Intendant de Marine de la Principauté des Asturies a mandé au Roi, que l'Armateur Don Florent de Miranda avoit pris vers le quatre-vingt-neuvième degré de Latitude le Vaisseau Anglois *la Jeanne Marie*, de 180 tonneaux, chargé de Sucre, de Coton, & d'Eau-de-vie de Canne, lequel revenoit de l'Isle de S. Christophe, & qu'il l'avoit conduit au Port de Rivadesella.

S. M. a été informée par des lettres de l'Intendant de Marine du Férol, que le 9 du mois dernier l'Armateur Masclet étoit entré dans le Port de Bayona avec un Brigantin de la même Nation, sur lequel il y avoit une grande quantité d'Etoffes & de Salines.

Les lettres du Subdélégué de la Marine d'Almuñegar marquent qu'une Balandre Angloise, de 150 tonneaux, & dont la charge consistoit en Sel, avoit été enlevée sur la Côte de Malaga par l'Armateur Don Sebastien de Morales.

Selon les lettres du Subdélégué de la Marine de Castro d'Urdiales, un Armateur s'est emparé d'un autre Bâtiment nommé *le Rubis*, qui portoit du Sucre & du Coton à Londres.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

ON apprend de Gènes du 22 du mois dernier, qu'il est resté sur la Côte Occidentale de cet Etat plusieurs Frégates Angloises, qui y commettent beaucoup de violences, & que le Commandant d'une de ces Frégates a obligé les habitans de Final de lui livrer 1500 quintaux de foin, qu'il a fait embarquer sur divers Bâtimens de transport.

Selon les avis reçûs de l'Etat Ecclésiastique, un  
Ingé-

Ingénieur Espagnol a trouvé dans les environs de Velletri une source très-abondante, dont la découverte a fait d'autant plus de plaisir à S. M. Sic. que l'eau commençoit à devenir rare dans son camp.

On mande de Gaëtte, que la Reine des Deux Siciles y est accouchée d'une Princesse, & qu'elle se porte aussi-bien qu'on puisse le désirer.

On a appris de Gènes du premier de ce mois, que la Cérémonie du Couronnement du Doge, laquelle, selon la coutume, se renouvelle tous les deux ans après l'Élection, s'y fit le 25 du mois dernier, & que le lendemain le Doge donna un repas auquel 300 personnes de la Noblesse furent invitées.

Les habitans de plusieurs Piéves de l'Isle de Corse, continuent de vivre dans une parfaite indépendance, & leurs Chefs leur ont fait défendre sous peine de confiscation de leurs biens, de s'entôler dans les troupes de la République.

Il a passé par Gènes un courier, dépêché par l'Infant Don Philippe, pour donner avis au Roi des Deux Siciles, que les retranchemens des Vallées de Belleins & du Château Dauphin ayant été forcés, & les Piedmontois ayant abandonné ceux de la Vallée de Sture, les troupes Espagnoles & Françaises, que commande l'Infant Don Philippe, avoient à présent le passage libre en Italie.

## GRANDE BRETAGNE.

ON a appris de Londres du 27 du mois dernier, que neuf Armateurs, tant François qu'Espagnols, avoient été pris par les Armateurs de la Jamaïque, & qu'ils avoient été conduits à Port-Royal.

Quelques Armateurs François, qui croisent sur les Côtes

Côtes du Royaume d'Ecosse, ont enlevé un Vaisseau de Cromarty, un de Peterhead, un de Frazerbourg, un de Newcastle, & 14 autres Bâtimens de différens Ports du Royaume d'Angleterre.

Les Vaisseaux *le Succes* & *la Duchesse*, commandés par les Capitaines Jordan & Ganck, sont aussi tombés entre les mains des François en revenant de la Jamaïque en Angleterre, & ils ont été conduits à Bayonne.

Un Vaisseau de guerre du Roi de France donna au commencement du mois dernier la chasse, depuis Ouessant jusqu'à l'Isle de S. Marc, à la Frégate *la Dépesche*, qui a été armée en course à Bristol.

Quelques Négocians Juifs ont armé un Bâtiment de 28 canons & de 24 pierriers, pour aller croiser contre les François.

## HOLLANDE ET PAYS BAS.

ON mande de la Haye du 29 du mois dernier, qu'on y a reçu avis que le 23, le Comte de Vassenaër, Ministre Plénipotentiaire de cette République auprès du Roi de France, avoit eû à Arras son audience de congé de S. M. T. C.

On apprend de Bruxelles du 30, que l'Archiduchesse Gouvernante reçût le 23 du Prince Charles de Lorraine un courier extraordinaire, depuis l'arrivée duquel on a publié qu'un Détachement des troupes, commandées par ce Prince, avoit formé le Siège de Fort-Louis.

Plusieurs lettres reçues de divers endroits, confirment que les troupes de S. M. H. qui sont en Bavière, ont reçu ordre de se mettre en marche, pour se rendre sur le Rhin.

FRANCE,



## F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**O**N apprend de Rheims du premier de ce mois , que le Roi , étant parti de Laon le 29 du mois dernier , y arriva le même jour vers les deux heures après-midi , & qu'il entra dans cette Ville par la Porte Neuve ; que S. M. descendit à l'Eglise Métropolitaine , où elle fut reçûë par le Chapitre avec les cérémonies ordinaires , & qu'elle se rendit ensuite au Palais Archiepiscopal.

Les rues par lesquelles elle passa , étoient tendues de tapisseries , & on y avoit élevé plusieurs Arcs de Triomphe. Le soir il y eut des illuminations à l'Hôtel-de-Ville & dans la Place , ainsi que dans toutes les rues. Ces marques de réjouiissance publique furent renouvelées les deux jours suivans , & les habitans ont témoigné par leur concours & par leurs acclamations continuelles les sentimens que leur inspiroit la présence du Roi.

H Le

Le 30 au soir, S. M. alla voir le feu d'artifice que le Corps de Ville fit tirer dans la Place, où il y avoit quatre fontaines de vin, qui coulerent pendant toute la nuit.

Le Roi entendit le 31 la Messe dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Remy, & en y allant, S. M. passa sous l'Arc de Triomphe que les Peres de la Compagnie de Jesus avoient fait élever près de leur Maison.

Le Roi partit le premier de ce mois au matin & alla coucher à Chaalons-sur-Marne, le 2 à Ste Menchould, le 3 à Verdun, & S. M. étant en parfaite santé, devoit se rendre le 4 à Metz, & y trouver arrivé le Détachement de troupes, parti de l'armée de Flandre.

S. M. a nommé le Lord Tirconel, Brigadier de ses armées.

*MANDEMENT de S. E. M. le Cardinal de Tencin, au sujet de la prise d'Ypres.*

**P**IERRE DE GUERIN DE TENCIN, Cardinal, Prêtre de la Sainte Eglise Romaine; du Titre des Saints Nérée & Aquilée, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Ministre d'Etat, &c.

A tous Abbés, Doyens, Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires & autres Ecclésiasti-

ti-

riques Séculiers & Réguliers , & à tous les Fidèles de notre Diocèse : SALUT & Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Vœux unis à ceux de notre Auguste Monarque, mes très-chers Freres, sont montés jusqu'au Trône du Tout-Puissant, & en ont obtenu de nouveaux succès, plus rapides que nous n'osions peut-être les esperer. Ils ne sont pas cependant le principal sujet des actions de grâces que nous devons au Seigneur. Ce qui les exige infiniment davantage, c'est la conservation de la Personne Sacrée du Roi au milieu des périls, ou sa valeur & son amour pour ses Peuples l'ont exposé. Qui de nous, mes très-chers Freres, n'a pas tremblé au recit de ces périls ? Et la joye de voir cesser, du moins pour quelque tems, les frayeurs qu'ils nous inspiroient, n'a-t'elle pas été le premier mouvement qui s'est élevé dans tous les cœurs à la nouvelle de la Prise d'Ypres ? Puisse une prompte & solide Paix bannir pour toujours ces vives allarmes ! Jusques-là nous aurons acheté trop chèrement les plus glorieuses Conquêtes.

A CES CAUSES, Nous Cardinal Archevêque & Comte de Lyon susdit, après en avoir fait conférer de notre part avec nos vénérables Freres Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Comtes de  
H ij Lyon,

Lyon , avons ordonné & ordonnions que le Dimanche dix-neuf du présent mois de Juillet , à dix heures du matin , le *Te Deum* sera chanté solennellement avec le Pseaume *Exaudiat* , & les Oraisons en Actions de Graces de la Prise d'Ypres , dans notre Eglise Primatiale , où les Compagnies , qui ont accoutumé d'assister à de pareilles cérémonies sont invitées, de se rendre.

A l'égard des autres Villes , Bourgs & Villages de notre Diocèse , nous ordonnons que le Dimanche ou la Fête après la reception de notre présent Mandement , on chantera pareillement le *Te Deum* , le Pseaume *Exaudiat* , & les Oraisons pour le même sujet : Et sera notre présent Mandement lû , publié & affiché par tout où besoin sera.

DONNE' à Paris le huit du mois de Juillet 1744. Signé , P. CARD, DE TENCIN.

S. M. ayant écrit à l'Archevêque de Paris , pour faire rendre à Dieu des actions de graces solennelles des avantages remportés par les armées de France & d'Espagne sur les troupes du Roi de Sardaigne , on chanta le 12 après-midi dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum* , auquel l'Archevêque de Paris officia pontificalement. Le Chancelier de France , accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes , y assista ,  
ainsi

ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & le Corps de Ville, qui y avoient été invités de la part du Roi par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. Voici la teneur de la Lettre du Roi & du Mandement de M. l'Archevêque de Paris, en conséquence desquels on a chanté le *Te Deum*.

*LETTRE du Roi, écrite à M. l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le Te Deum en actions de grâces des avantages remportés par les Armées de France & d'Espagne sur les Troupes du Roi de Sardaigne.*

**M**ON COUSIN, après la perte que le Roi de Sardaigne a faite du Comté de Nice, il avoit rassemblé toutes ses forces pour fermer l'entrée du Piedmont à mon Frere, Cousin & Gendre l'Infant Dom Philippe, & pour l'empêcher de pénétrer dans les Etats qui lui sont dévolus par les droits du Sang. Mais mon Armée réunie à celle d'Espagne, sous le commandement de mondit Frere & de mon Cousin le Prince de Conty, vient de surmonter tous les obstacles, que la nature & l'art opposoient à ce passage. Les Retranchemens des Vallées de Sture & du Château Dauphin ont été forcés les 18 & 19 du mois dernier; les Trou-

pes qui les défendoient ont été défaites , leurs principaux Officiers tués ou faits prisonniers , & le Château Dauphin abandonné , avec l'Artillerie dont il étoit muni. Les avantages qui résultent de cette operation , en ouvrant à nos Armées les débouchés de la Plaine de Piedmont , font une suite de la protection que Dieu accorde à la justice de mes armes ; & voulant lui rendre les actions de grâces qui lui en sont dûës , je vous écris cette Lettre pour vous dire , que mon intention est , que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris , & autres de votre Diocèse , avec les solemnités requises , au jour & à l'heure que le Grand-Maître , ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce , je prie Dieu , qu'il vous ait , MON COUSIN , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Metz le 5 Août 1744. *Signé* , LOUIS ; *Et plus bas* , PHELYPEAUX.

En conséquence l'Archevêque de Paris donna un Mandement , dont voici la teneur.

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE Vintimille des Comtes de Marseille du Linc., par la Miséricorde Divine , & par la grâce du S. Siège Apostolique , Archevêque de Paris , &c. Les

Les Armées de France & d'Espagne , après la Conquête du Comté de Nice , viennent de s'ouvrir l'entrée du Piedmont , & par des prodiges de valeur , elles ont triomphé de tous les obstacles , que l'Art & la Nature sembloient opposer de concert à leurs projets.

S'il est juste d'applaudir & à la sagesse des Chefs qui ont conduit l'entreprise , & à la valeur des Soldats qui l'ont exécutée , il l'est encore plus de bénir & de louer celui , qui a donné aux uns cette supériorité de génie propre à tout entreprendre avec succès , & aux autres cette intrépidité & cette ardeur , qui ont fait l'étonnement & la surprise de l'ennemi vaincu & mis en fuite.

C'est en Dieu , *que résident La sagesse & La force* : l'une & l'autre ne sont dans l'homme que des biens émanés de cette source inépuisable , & tous les avantages qui en sont les suites & les effets , doivent être regardés comme autant de faveurs du Ciel , qui exigent de notre part un tribut de louanges & d'actions de grâces.

Convaincu de ces vérités , David se voyant délivré des mains de tous ses ennemis , s'écrioit dans un saint transport : *Le Seigneur est mon appui , mon refuge & mon libérateur , mon aide , mon protecteur & mon asyle. Vous m'avez donné ,* ajoûtoit ce saint Roi , parlant

H iij à

à Dieu, *la force pour combattre, & vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevoient contre moi; c'est pourquoi je publierai vos louanges, & je chanterai des Cantiques à la gloire de votre saint Nom.*

Entrons dans ces sentimens & imitons cet exemple. Redevables à Dieu de l'événement qui fait aujourd'hui le sujet de l'allégresse publique, faisons retentir nos saints Temples des témoignages de notre reconnaissance envers lui.

Mais au milieu de notre joye, souvenons-nous, que notre auguste Monarque est actuellement occupé à repousser les efforts de ses ennemis, & qu'il ne fut jamais plus convenable de redoubler nos vœux & nos prières pour la prospérité de ses armes, & pour la conservation de sa Personne sacrée. Puisse le succès répondre à ses désirs ! que *le Nom du Dieu de Jacob soit sa protection & sa défense; que du Sanctuaire de sa gloire & du haut de la céleste Sion, le Seigneur lui envoie un puissant secours; qu'il lui accorde toutes choses selon son cœur, & qu'il ne lui refuse aucune de ses demandes; qu'enfin il sauve de tout accident fâcheux un Roi, qui supporte les fatigues de la guerre & s'expose aux plus grands périls, pour procurer & faire goûter à ses Peuples les fruits de la Paix!*

A

A CES CAUSES , & pour nous conformer aux intentions de Sa Majesté, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen , Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine : Nous ordonnons , qu'en actions de graces des avantages remportés par les armées de France & d'Espagne sur les Troupes du Roi de Sardaigne , Mercredi prochain douze du présent mois d'Août , on chantera le *Te Deum* dans notre dite Eglise, après lequel on dira l'Antienne, *Domine salvum fac Regem , &c.* avec le Verset , *Fiat manus tua , &c.* & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu.* Que Dimanche seize du même mois , il sera pareillement chanté , avec ladite Antienne , dans toutes les Abbayes , Chapitres , Paroisses , Communautés Séculières & Régulieres de la Ville & des Fauxbourgs de Paris , & le Dimanche qui suivra la reception de notre présent Mandement , dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. SI VOUS MANDONS , que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs , Curés , Superieurs & Superieures des Communautés exemptes & non exemptes , à ce qu'ils n'en ignorent. DONNE' à Paris en notre Palais Archiépiscopeal le 10 AOÛT 1744. *Signé* , CHARLES , Archevêque de Paris , &c.

H v Le

Le Maréchal de Schmettau , Grand-Maître de l'Artillerie du Roi de Prusse , & son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi , arriva à Metz le 7 , & le même jour il eut une audience particulière de S. M. étant conduit par M. de Verneüil , Introduceur des Ambassadeurs. Ce Maréchal a été envoyé à S. M. pour lui apprendre que le Roi de Prusse avoit pris la résolution de faire marcher toutes ses troupes comme auxiliaires de l'Empereur , & que le Ministre de Prusse à la Cour de Vienne avoit reçu ordre de déclarer le 6 de ce mois à la Reine de Hongrie les motifs qui ont déterminé S. M. P. à cette résolution , en conséquence de laquelle les troupes Prussiennes se sont mises en marche , pour entrer en Bohême par la Saxe , & en Moravie par la Silésie.

L'armée qui doit se rendre devant Prague , est composée de 80000 hommes , & elle sera commandée par le Roi de Prusse.

Celle que ce Prince fait passer en Moravie , est de 22000 hommes , & on doit assembler entre Magdebourg & Halberstadt un Corps de troupes considérable , lequel se portera , où S. M. le jugera nécessaire.

Le Duc de Deux Ponts s'étant rendu à Metz le jour que le Roi y arriva , il eut le 5 au matin une audience de S. M. dont il prit congé le lendemain. Il fut conduit à ces deux

deux audiences par M. de Verneüil , Introdacteur des Ambassadeurs.

Le même jour , le Comte de Piosafque , Chambellan & Conseiller d'Etat de l'Empereur , Général de Cavalerie & Capitaine des Gardes du Corps de S. M. I. remit au Roi une lettre de l'Empereur. Il fut présenté au Roi dans la Chambre de S. M. par le même Introdacteur.

Le 8 de ce mois , le Roi s'éveilla vers les cinq heures du matin avec un mouvement de fièvre & une douleur de tête , qui déterminèrent à une saignée du bras. Elle fut faite à deux heures après midi , & elle procura à S. M. un peu de soulagement & de la tranquillité pendant le reste du jour.

La nuit suivante , le Roi dormit quelques heures , mais d'un sommeil fort interrompu. Cependant la fièvre & la douleur de tête étant fort diminuées le lendemain matin , on profita de ce calme pour purger S. M. qui se trouva mieux vers les six heures du soir , lorsque la Médecine eut produit son effet.

Le 10 à deux heures du matin , la fièvre & la douleur de tête augmentèrent , & on fit au Roi une saignée du pied , laquelle diminua considérablement les accidens qui l'avoient fait juger nécessaire.

H vj S.

S. M. prit le onze une seconde médecine, qui facilita l'écoulement de la bile, qu'on regardoit comme la principale cause de cette maladie.

On mande de Metz du 9 de ce mois, que le Roi, après avoir été reçu à Chaalons-sur-Marne, à Sainte Menchould & à Verdun, avec les mêmes démonstrations de joye, par lesquelles les habitans des Villes, où le Roi a passé, ont fait éclater leurs sentimens pour S. M. arriva en cette Ville le 4 de ce mois vers une après midi. S. M. trouva, postés de distance en distance sur le grand chemin depuis Malatour jusqu'à la vüe de cette Ville, 16 Bataillons de la Milice, qui a été rétablie sur le pied de l'ancienne Milice du Pays Messin. Depuis le Village de Longueville jusqu'à Metz on avoit placé 4 Bataillons de la Milice Bourgeoise de cette Ville, qui sont chacun de 1000 hommes, & dont les Officiers étoient vêtus uniformement. Un Bataillon, composé de 400 des plus notables Bourgeois, & un autre, composé de 300 Enfans de l'âge de douze ans, étoient en bataille sur le Glacis.

Le Maréchal de Belle Isle, Gouverneur du Pays Messin & de Metz, lequel attendoit le Roi à la premiere Barriere, lui ayant présenté les Clefs de la Ville, S. M. y entra, & étant allée descendre à l'Eglise Cathédrale,

le, elle y fut reçûe par l'Evêque, accompagné du Chapitre. Au sortir de l'Eglise Cathédrale, le Roi se rendit au Gouvernement, où S. M. est logée. Le Roi ayant traversé la Ville Neuve & le grand Pont des Morts, passa sous un Arc de Triomphe très-magnifique, qui avoit été élevé au bout du Pont, & aux deux côtés duquel couloient deux fontaines de vin, & S. M. trouva un second Arc de Triomphe à l'entrée de l'Esplanade. Toutes les rues, par lesquelles le Roi passa pour se rendre à la Cathédrale & ensuite au Gouvernement, étoient tendues de tapisseries. Il y eut le soir des illuminations dans toute la Ville; on tira un grand nombre de fusées sur l'Esplanade, & les habitans n'ont rien oublié pour faire paroître la satisfaction que leur cauçoit le bonheur de voir le Roi. Les illuminations & les réjouissances publiques furent renouvelées les deux jours suivans.

Le 5 au matin, le Parlement de Metz, ayant à sa tête M. de Montholon, Premier Président, qui porta la parole, rendit ses respects au Roi, étant présenté par le Maréchal de Belle-Isle, & par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, & étant conduit par M. Desgranges, Maître des Cérémonies.

Le même jour & les deux suivans, S. M.  
monta

monta à cheval à six heures après midi , pour visiter la Citadelle , les fortifications de la Place , & les nouveaux Ouvrages qui y ont été ajoutés depuis quelques années , & elle en parut très-satisfaite.

Le Maréchal de Noailles , qui avoit quitté le Roi à la Ferre pour se rendre à Metz , y attendit S. M. & après avoir reçu ses ordres , il partit le 6 , pour se rendre à l'armée du Roi , qui est sur le Rhin , où il devoit arriver le 9.

Les troupes qui ont marché de Flandre pour aller sur le Rhin , arriverent près de Metz le 2 & le 4 de ce mois , & elles en font parties sur trois Colonnes , pour aller joindre l'armée commandée par le Maréchal de Coigny.

On chanta le 8 après midi dans l'Eglise Cathédrale le *Te Deum* en action de graces de la prise du Château Dauphin & des retranchemens de la Vallée de Sture , & l'Evêque de Metz y officia pontificalement. Toutes les Maisons de cette Ville furent illuminées pendant la nuit , & il y eut des feux & des réjouissances publiques.

Le Roi ne put assister au *Te Deum* , parce qu'il s'étoit trouvé incommodé pendant la nuit précédente. S. M. ayant de la fièvre , accom-

com-

compagnée d'une douleur de tête, fut saignée au bras dans l'après midi. La fièvre étant très-médioere le 9 au matin, S. M. prit une médecine, dont l'effet lui procura beaucoup de soulagement par la diminution des accidens de la maladie, ce qui donnoit lieu d'espérer que le Roi seroit bien-tôt entièrement rétabli.

Le Maréchal de Coigny, occupe toujours le camp qu'il a pris derriere la Riviere de Brusck, & par sa disposition il couvre toute la Haute-Alsace, & les Débouchés de la Gorge de Schirmeck, de celle de Ville, & de celle de Ste Marie aux Mines, par laquelle les troupes que le Roi a fait partir de Flandre, ont marché pour joindre l'armée commandée par ce Maréchal. Toutes ces troupes ont dû y être arrivées le 10 de ce mois, à l'exception des 13 Escadrons de la Maison du Roi, qui ne devoient joindre l'armée que le 12. Le Maréchal de Coigny tient par sa droite à la Riviere d'Ill & au Rhin, & il a établi des communications avec la Ville de Strasbourg.

Le Duc d'Harcourt est campé à Phalsbourg avec les troupes qui sont sous ses ordres, & par le poste qu'il occupe, il ôte aux ennemis les moyens de pouvoir pénétrer en deçà des Vauges dans la Lorraine & dans les Trois Evêchés. Le

Le Prince Charles de Lorraine étoit le 9 dans son même camp d'Hochfeld, ayant devant lui la Riviere de Sorn, qu'il n'avoit pas encore passée, & depuis quelques jours il n'avoit fait aucun mouvement.

Le Corps de troupes que commande le Comte de Nadafti, & qui est composé de 10 à 12000 hommes, est toujours à Saverne, & il occupe une partie de la Montagne qui conduit à Phalsbourg, & dans laquelle ce Général a fait faire des abbatis d'arbres & des retranchemens.

Le Comte de Berencklau est avec un Corps de troupes à Enheim, entre Strasbourg & Drusenheim. Les ennemis continuent de combler les Lignes de la Lautern, & de détruire les Ouvrages de Lauterbourg. Ayant replié les ponts qu'ils avoient sur le Rhin, ils les ont fait remonter, & il paroît que le Comte de Berencklau a pour objet de couvrir les nouveaux ponts que les ennemis ont dessein d'établir. On a eû ces nouvelles de la position des troupes du Roi & de celle des ennemis par des lettres de Metz du 10 de ce mois.

On mande de Phalsbourg du 14 de ce mois, que le 13, sur l'avis d'un mouvement fait par l'armée que commande le Prince Charles de Lorraine, le Duc d'Harcourt jugea à propos de chasser de leur camp les 10 ou

12000

12000 hommes, qui étoient à Saverne sous les ordres du Comte de Nadaſti.

Il fit attaquer de front & par les revers tous les retranchemens que les ennemis avoient faits sur la hauteur & qui étoient gardés par des Pandoures & par des Croates, & ces retranchemens furent emportés l'épée à la main. On poursuivit les ennemis jusques à Saverne, où l'on entra pêle-mêle avec eux; ils furent contraints d'abandonner aussi ce poste, & le Duc d'Harcourt, les ayant poussés à un quart de lieuë par de-là, fit halte pour se remettre en bataille.

Le Prince Charles, dont le mouvement n'avoit eû pour objet que de procurer plus facilement des subsistances à son armée, ayant été informé par des Aides de Camp & par les fuyards, de l'avantage que le Duc d'Harcourt venoit remporter, détacha sous le commandement du Baron de Berenklaui, pour aller au secours du Comte de Nadaſti, toute l'aîle droite de son armée, laquelle n'étoit qu'à deux lieuës de Saverne. A l'approche d'un nombre si supérieur, qui marchoit sur deux Colonnes, le Duc d'Harcourt se rerira, & ayant pris de si justes mesures, que son arriere garde ne pût être entamée, il ramena ses troupes dans son camp, qui n'avoit point été détendu.

Tous les Déserteurs & les Paysans rapportent

portent unanimement que les ennemis ont perdu en cette occasion près de 1200 hommes. Les François ont eû 128 hommes de blessés, & 71 de tués, du nombre desquels sont trois Officiers.

Depuis cette action ; le Baron de Berenklaue est resté à Saverne avec un Corps de 14000 hommes.

La Reine partit du Château de Versailles le 15 de ce mois à sept heures du matin, pour se rendre à Metz auprès du Roi.

Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France sont aussi partis, pour se rapprocher de S. M.

Le même jour, Fête de l'Assomption de la Ste Vierge, la Procession solennelle qui se fait tous les ans à pareil jour, en exécution du Vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Abbé d'Harcourt, Doyen du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, y officia. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, y assisterent, ainsi qu'au Salut, qui fut célébré à l'occasion des Prieres de Quarante-heures, ordonnées par l'Archevêque de Paris, pour demander à Dieu le rétablissement de la santé du Roi ; & qu'on commença le même jour.

On

On a appris de Metz du 18 de ce mois , que la médecine qu'on fit prendre au Roi le onze , eut un effet assés heureux , & qu'elle procura des évacuations très-abondantes , mais qu'elle ne diminua pas , ainsi qu'on l'avoit esperé , la fièvre & la douleur de tête. L'une & l'autre étant considérablement augmentées , vers les cinq heures après midi , on se détermina à une seconde saignée du pied , qui fut faite à huit heures du soir , lorsqu'on put juger que l'opération du purgatif étoit finie. Cette saignée procura au Roi pendant la nuit & le jour suivant , de la transpiration , du calme dans le poulx , & quelques heures de sommeil , & elle affoiblit un peu la douleur de tête , laquelle avoit été très-vive la veille , & avoit paru s'être fixée à la tempe droite.

Les évacuations continuerent le 12 avec assés d'abondance , & elles donnerent lieu de croire que l'état de soulagement , dans lequel le Roi se trouvoit , pourroit se soutenir , mais le 13 à trois heures du matin , S. M. eut un redoublement de fièvre très-violent , & la douleur de tête , qui l'accompagnoit , étant fort augmentée , on chercha à en prévenir les suites par une troisième saignée du pied , à laquelle on eut recours à sept heures du matin , & qui ne diminua point les deux causes , qui pouvoient rendre la maladie dangereuse. Le

Le Roi l'ayant reconnu & jugeant de son état, fit appeller le Pete Perusseau, & après avoir entendu la Messe, il se confessa. S.M. demanda ensuite le Viatique, qui lui fut apporté par l'Evêque de Soissons, son Premier Aumônier, & elle le reçût vers les trois heures après midi en présence de toute la Cour, avec beaucoup de pieté, & avec des sentimens de Religion, aussi dignes d'un Chrétien, que capables de faire juger de sa parfaite résignation à la volonté de Dieu. A six heures du soir, la douleur de tête & la fièvre se soutenant avec la plus grande violence, on fit au Roi une quatrième saignée du pied. On se servit encore du même remède le 14 à six heures du matin; on chercha à entretenir la liberté du ventre, & le soir du même jour; on appliqua des Sancsuës sur la tempe droite, où le Roi sentoit la plus grande douleur. Toutes ces précautions prises contre l'augmentation de la maladie, ne procurerent aucun soulagement au Roi, & ne diminuerent point la fièvre; elle redoubla à dix heures & demie du soir avec une douleur de tête insupportable, accompagnée d'une grande agitation, & le Roi ayant souhaité vers les deux heures du matin de recevoir l'Extrême-Onction, elle lui fut administrée par l'Evêque de Soissons. A ce redoublement, il s'en joignit à quatre heures

heures du matin un second, qui fut encore plus considérable, & pendant lequel le Roi étant tombé dans un assoupissement très-effrayant, on employa avec succès le secours des vesicatoires. On donna aussi au Roi un purgatif qui produisit beaucoup d'effet, & les vives allarmes que l'état, dans lequel S. M. étoit le matin, avoit causées, diminuèrent un peu vers les deux heures après midi.

Depuis ce moment le Roi a eu la tête libre, & il a dormi à plusieurs reprises; la fièvre a été moins violente; les évacuations qui ont été entretenues, ont répondu à ce qu'on esperoit, & S. M. a été beaucoup mieux le 15 au soir & le lendemain. Le redoublement qu'on craignoit pour le 16 au soir, a retardé de quelques heures, & il n'a commencé le 17 qu'à une heure & demie du matin; il a été moins violent que les précédens, mais il a été marqué par un très grand assoupissement, à la fin duquel on a donné au Roi un léger purgatif, pour entretenir les évacuations. Il y en a eû plusieurs qui ont rendu la tête très-libre, & ont diminué l'émotion du poulx.

Le Roi a passé la nuit du 17 assés tranquillement; le redoublement de fièvre a été médiocre, & il a fini à cinq heures du matin. On a continué l'usage des purgatifs, & les évacua-

évacuations, qu'ils ont procurées, ont fait espérer que le redoublement qu'on craignoit pour la nuit du 19, seroit moins fort que les précédens, le poulx du Roi n'ayant pas encore été en aussi bon état qu'il l'a été depuis le 18 au matin, & qu'il a continué de l'être le soir.

La Reine arriva à Metz le 17, vers minuit.

La nuit du 15 au 16 de ce mois, le Prince Charles de Lorraine a repassé la Riviere de Sorn, & est allé camper entre Bicheveiller & Drusenheim, pour être plus à portée de ses ponts, sur lesquels il a déjà fait passer une partie de l'aîle gauche de l'armée de la Reine de Hongrie.

Le Corps commandé par le Baron de Berenklaue, ayant abandonné Saverne le 15 à dix heures du soir, le Duc d'Harcourt a fait occuper ce poste le lendemain au matin.

On a jetté deux ponts sur le Rhin par ordre du Maréchal de Noailles, mais une grande cruë d'eau les ayant dérangés, on n'a dû en faire usage que le 15 au soir, & ce jour-là toutes les troupes venues de Flandre ont traversé Strasbourg, afin d'aller se poster sous le Ruisseau de Foufflevierge.

Le Maréchal de Coigny & le Maréchal de Seckendorf ont passé le même jour la Bruch,  
&

& ils ont établi leur camp à la gauche des troupes qui sont sous les ordres du Maréchal de Noailles. Le Duc d'Harcourt devoit les aller joindre, & toute l'armée devoit marcher ensuite, pour s'approcher des ennemis.

On a appris de S. Malo, que le Navire *le Comte de Maurepas*, qui y a été armé en course, avoit conduit à Morlaix le Corsaire Anglois *le Fermer*, de 75 hommes d'équipage, duquel il s'est emparé après un combat de deux heures.

Suivant les avis reçûs de Dunkerque, le Capitaine Omaert-Valeck, qui commande le Vaisseau *l'Amitié*, a pris les Bâtimens *la Jeune Elizabeth* & *la Demoiselle Marianne*, dont la charge consistoit en Merrains, & *le Boston*, qui avoit la sienne en Charbon de terre.

Ces avis ajoutent que le Corsaire *le Mercure volant* s'étoit rend maître de trois autres Navires Anglois, nommés l'un *le Thomas Elizabeth*, l'autre *le Guillaume & Sara*, & le troisième *le Friendsbys*, qu'il a rançonnés, les deux premiers pour la somme de cent livres sterlings, le dernier pour 415, & que le Vaisseau *le Phœnix*, de Wirtheasen, armé de dix canons & de dix pierriers, sur lequel on a trouvé 237 Boucaux de Tabac, avoit

avoit été enlevé par le Corsaire *le Harang couronné*,

Les lettres de Calais marquent que le Capitaine Noël Guillaume Denis, Commandant le Corsaire *la Suzanne* s'est emparé des Navires *le Hopwel*, *le Hospetil*, *le Straford*, *le Saly*, *les Trois Amis*, *l'Helene* & *Marguerite l'Unité*, *la Marguerite* & *l'Alexandre*, chargés de Riz, de Taffia, de Sel, de Stocfish, de Fer, de Gayaç & de Bois de Campeche; qu'il a rançonné les sept derniers pour la somme de 855 livres sterlings; qu'il a conduit les deux premiers à Dunkerque, & qu'après avoir fait passer sur son bord l'équipage & les marchandises du Vaisseau *l'Alexandre*, il l'a fait couler à fond à cause du mauvais état de ce Bâtiment.

#### ARRIVE'E & séjour du Roi à Arras.

Le Roi arriva le 21 Juillet sur les dix heures du matin à la Ville d'Arras. Le chemin, qui se trouve entre la Porte de *Meaulens* & le Fauxbourg, étoit bordé par les Archers & les Arbalétriers, habillés uniformément, avec leurs Drapeaux & leurs Tambours. On y avoit aussi fait ranger en haye le Corps des Bouchers & celui des Portefaix, qui sont en possession d'escorter le *Magistral* dans les grandes Cérémonies. Les uns & les autres étoient vêtus proprement, & armés de fusils,

à l'exception d'un certain nombre de Bouchers, qui, outre leurs habits singuliers, portoient de grands couteaux au lieu d'épées, & des haches au lieu de mousquets. On avoit placé près de la Barriere tous les Joueurs d'Instrumens qu'on avoit pû rassembler. Au pied du Glacis étoit le Corps de Ville en Robes noires & en *Boucles*, \* qui fut présenté au Roi par M. de la Roque, Commandant de la Place, en l'absence du Gouverneur & du Lieutenant Général de la Province, ainsi que du Gouverneur Particulier de la Ville. A la vûë du Roi, qui fit son entrée à cheval, les Echevins & les autres Officiers du Magistrat, mirent un genou en terre, & M. Ansart, Conseiller-Pensionnaire, complimenta S. M. en ces termes.

SIRE,

» Permettez qu'au nom des Habirans de  
 « votre Ville d'Arras, nous nous jettions  
 » aux pieds de V. M. pour lui renouveler  
 » les protestations de notre sincere obéissan-  
 » ce & de notre inviolable fidelité. La joye  
 » que nous inspire votre auguste présence,  
 » est d'autant plus vive, que nous pouvons  
 » aujourd'hui par nous-mêmes vous offrir

\* *La Boucle est une bande de velours rouge, brodée d'or, que le Mayor, les Echevins & les Assesseurs portent sur l'épaule.*

I » nos

» nos cœurs, nos fortunes & notre vie ;  
 » & admirer en la Personne sacrée de V. M.  
 » l'éclat de ses nouvelles victoires. Tels sont,  
 « S I R E , les vrais sentimens d'un Peuple,  
 » qui vous est inviolablement attaché, &  
 » qui ne cessera de former des vœux pour la  
 » conservation de V. M. & pour la prospé-  
 » rité de ses armes.

La Harangue finie, M. Boucquel du Val-  
 huon, Mousquetaire de la Garde du Roi, &  
 Mayor de la Ville, remit au Commandant  
 un Bassin d'argent, où étoient deux clefs du  
 même métal, sur lesquelles étoient gravées  
 les Armes de la Ville. Le Commandant pré-  
 senta ce Bassin à S. M. qui prit les Clefs, &  
 les remit au Duc de Villeroi.

Ensuite le Roi entra dans la Ville au son  
 des Violons, des Hautbois, des Tambours,  
 & au bruit des acclamations du Peuple ;  
 on sonna aussi toutes les cloches, &  
 il se fit une triple décharge de l'artillerie  
 des Remparts.

Le Roi ayant traversé une partie de la Vil-  
 le, prit sa route par la Porte de la Cité, \*  
 dont les Echevins rendirent en cet endroit  
 leurs respects à S. M. De-là elle alla faire sa  
 priere à l'Eglise Cathédrale, où elle fut

\* La Cité est un Quartier séparé du reste de la Ville  
 par une muraille & un fossé. Elle est soumise à la Ju-  
 risdiction de l'Evêque, qui en nomme les Echevins.

complimentée par l'Evêque & par le Prévôt du Chapitre.

Ce Prince étant rentré dans la Ville, se rendit au *Gouvernement*, que le Magistrat avoit fait meubler, & S. M. y reçût, suivant l'ancien usage, les présens de la Ville, consistant en quatre douzaines de pains, & en autant de bouteilles de vin de Bourgogne.

Le lendemain 22 Juillet, le Conseil Provincial & Supérieur d'Artois fut admis à l'audience du Roi; M. Palifor d'Incourt, Premier Président, porta la parole en ces termes.

S I R E,

» La guerre, qui attire après elle tant de  
 » malheurs, procure aujourd'hui à votre  
 » Conseil Supérieur d'Artois le plus grand  
 » de tous les bonheurs, celui de vous pré-  
 » senter ses plus respectueux hommages, &  
 » de porter devant V. M. les vœux ardens,  
 » que chaque jour nous faisons pour elle  
 » aux pieds du Trône de l'Eternel.

» L'Europe, aveugle jusqu'à ce jour sur ses  
 » véritables intérêts & sur toutes les vûës  
 » pacifiques de V. M. j'ajoute, S I R E,  
 » l'Europe étonnée du progrès glorieux de  
 » de vos armes, reconnoît avec surprise par  
 » la conquête rapide de Furnes, Ypres &  
 » Menin, qu'il n'y a pas d'ennemis qui  
 » osent soutenir la force de votre bras, quand

I ij      » vous

» vous portez vous-même les coups dont  
 » vous les terrassez. La Justice, qui marche  
 » à la tête de toutes vos entreprises le lui  
 » fait sentir de plus en plus; elle l'en con-  
 » vaincra encore davantage, en continuant  
 » d'accroître vos victoires & vos triomphes.  
 » Parmi la joye que causent dans les cœurs  
 » de tous vos Sujets vos glorieux Exploits,  
 » V. M. nous permettra de l'assurer qu'il n'y  
 » en a pas de plus pure & de plus sincère  
 » que celle que les Habitans de cette Pro-  
 » vince ressentent aujourd'hui de posséder  
 » votre Personne sacrée dans la Capitale.  
 » Le caractère de votre Peuple d'Artois,  
 » S I R E, est de respecter, d'aimer, de ser-  
 » vir & d'adorer en quelque sorte son Sou-  
 » verain, sans le voir. Que ne ferons-nous  
 » point, après avoir contemplé les grâces,  
 » senti les bontés, & admiré les vertus de  
 » V. M!

Le Magistrat avoit fait parler toutes les  
 rues où le Roi devoit passer. La plupart  
 des maisons étoient ornées de Tapisséries,  
 de Peintures, d'Inscriptions, de fleurs & de  
 feuillages.

On éleva au carrefour de S. Aubert un Arc  
 de triomphe à deux faces. L'une étoit déco-  
 rée d'un Ordre Dorique, surmonté d'un At-  
 tique, avec une Balustrade, au-dessus de la-  
 quelle on avoit placé les Armes du Roi dans  
 le

le milieu, & aux côtés, des Palmiers portant des Drapeaux & toutes sortes d'Instrumens Militaires. L'autre face étoit composée d'un Ravalement, sur lequel étoit aussi un Attique en Balustrade, dont le milieu offroit les Armes de la Ville d'Arras; on voyoit au-dessus le Chiffre du Roi, accompagné de Trophées.

Cet Édifice, qui étoit chargé de differens Emblèmes à la louange de S. M. a été dressé sur les Dessains & exécuté par les soins du Sr d'Huez, Peintre de l'Académie de Rome, Sculpteur & Architecte.

Le 21 au soir & les deux jours suivans, la façade de l'Hôtel de Ville fut illuminée d'une quantité prodigieuse de Lampions, disposés en forme de Soleils, d'Etoiles, de Fleurs-de-Lys, de Lettres de cinq pieds de hauteur, qui composoient plusieurs *Vive le Roi*, &c. Dix grandes Niches vuides, qui se trouvent à ce Bâtiment, étoient remplies de Lanternes de toile fort bien éclairées. On avoit peint sur cinq de ces Lanternes, plus élevées que les autres, des Personnages symboliques, représentant les principales Vertus du Roi, sçavoir *la Religion, la Bonté, la Justice, la Valeur & la Prudence*. L'une des cinq Figures d'en bas offroit *la Victoire*, tenant une Palme & une branche d'Olivier, avec ces mots: *Pax et victoria Pacem*. D'un

côté étoit une *Renommée*, embouchant sa Trompette, dont la banderole portoit *Proavum aquavit*, & aux pieds de la Figure étoit écrit *Nuntia veri*. On avoit mis de l'autre côté une seconde *Renommée*, qui présentoit sur sa banderole les noms des quatre Places fortes, conquises en Flandre par le Roi; *Menin, Ypres, la Kenoque & Furnes*: Au bas étoit cette Inscription, *Uno hac omnia mense*. L'*Histoire* paroissoit plus loin, sous la forme d'une femme tenant une plume & un Livre, & regardant fixement le Portrait du Roi, avec ces paroles, *Historia quanta materies!* Enfin on voyoit un *Apollon*, touchant sa Lyre, aux pieds duquel étoit le Vers suivant.

*Vix rapidos poterit Regis cantare triumphos.*

Il y avoit encore à l'Hôtel de Ville plusieurs Cartouches illuminés, où on lisoit entre autres ces Inscriptions:

L V D O V I C I regis V I s V e X V Ltat  
atreat VM. reX IV Llo sIMILIs VenIt,  
VIDet, atqVe VInCIt.

*Tot vix Ipra dies quot restitit Ilion annos.*

Le *Béfroï*, Clocher remarquable par sa hauteur, par sa délicatesse & par son Architecture, quoique Gothique, fut aussi éclairé  
d'un

d'un grand nombre de lanternes & de terrines remplies de gaudron.

De plus, le Magistrat fit construire dans les trois Places de la Ville, de grandes Pyramides, qui furent entierement garnies de Lampions.

Il y eut outre cela de très belles Illuminations à l'Hôtel des Etats, au Conseil d'Artois, à la Cathédrale & à l'Hôtel des Echevins de la Cité, sans compter celles de toutes les maisons particulieres, entre lesquelles il s'en est trouvé beaucoup de frappantes par le nombre, l'arrangement & la vivacité des lumieres. On fit des Feux par toute la Ville & la Cité; enfin les Habitans n'ont rien épargné pour témoigner la joye qu'ils ressentoient de la présence de leur Souverain; les ruës les plus écartées &, pour ainsi dire, les plus pauvres, retentissoient des mêmes acclamations, brilloient des mêmes signes de réjouissance, que les quartiers les plus beaux & les mieux habités.

Le Roi, pendant son séjour à Arras, donna plusieurs marques de satisfaction & de bonté.

Ce Prince partit le 24 vers les six heures du matin. Le Magistrat en Corps l'attendoit depuis quatre heures à la Barrière de *Ronville*, avec le même cortège, dont il étoit accompagné à l'entrée de S. M. qui prit le chemin de Bapaume. I iiij VERS

# 1912 MERCURE DE FRANCE.

*VERS de M. Bauvin, Avocat, & Membre  
de la Société Littéraire d'Arras, sur  
l'arrivée du Roi en cette Ville.*

**D**E la splendeur qui l'environne  
LOUIS daigne nous honorer ;  
Profitons des instans que ce Héros nous donne ,  
Pour le voir & pour l'admirer.

Où sont donc ces regards menaçans & terribles ,  
Dont il frappoit nos ennemis ?  
Ils osoient se croire invincibles ;  
Son seul aspect les a soumis.

De sa présence formidable  
Nous ne sentons pas les effets ;  
Contre ses ennemis c'est un Roi redoutable ;  
C'est un Pere pour ses Sujets.

## *PASSAGE du Roi par la Ville de Bapaume.*

Le 24 Juillet, sur les neuf heures du matin, le Roi passant à Bapaume, en Artois, pour se rendre de la Frontière de Flandre à son armée d'Alsace, Sa Majesté fut reçûe hors de la Ville par le Magistrat en Corps & en habits de cérémonie, ayant à la tête M. Dubois, Lieutenant de Roi & Commandant de la Place.

Les Compagnies des Archers & des Arbalétriers étoient rangées en haye pour contenir le Peuple, qui s'étoit rassemblé de toutes parts, & qui faisoit écla-

ter

ter sa joye par des cris réitérés de *Vive le Roi*. On fit cesser le plutôt qu'il fut possible, ces premières acclamations, & M. *Lorin*, Subdelegué de l'Intendance, qui s'étoit chargé de porter la parole, ayant mis un genou en terre, dit au Roi :

S I R E,

« Quel bonheur pour la petite Ville de Bapaume  
 « d'apporter ces foibles marques de son respect &  
 « de son obéissance jusqu'aux pieds d'un Roi pré-  
 « cieux à ses Sujets & réveré de ses ennemis même,  
 « plus grand encore par la pureté de ses motifs, que  
 « par la rapidité de ses succès, dont l'auguste pré-  
 « sence assure partout le repos de ses Frontieres, &  
 « fait respecter par les Nations, les plus jalouses de  
 « notre bonheur, la sagesse & la supériorité de ses  
 « Vûës pour le bien général de l'Europe !  
 « Puisse, S I R E, le Dieu des Victoires & de la  
 « Paix combler Votre Majesté de ses Bénédiction-  
 « les plus abondantes, & les mesurer sur les Vœux  
 « ardents d'un Peuple dont vous emportez tous les  
 « cœurs !

Le Roi parut satisfait de cette courte Harangue, qu'il avoit écoutée avec bonté, & S. M. ayant pris deux Clefs d'argent, qui lui furent présentées dans un Bassin par M. *Devise*, Mayeur de la Ville, à genoux, aussi bien que le reste du Magistrat, elle les remit au Duc de Villeroi, Capitaine de ses Gardes, après quoi ayant reçu le Plan de cette Place de M. de Salmon, Ingénieur en Chef, S. M. traversa la Ville au bruit du canon des Remparts & aux acclamations d'un Peuple nombreux.

Les rues par où le Roi passa, & presque toutes celles de la Ville, étoient sablées & ornées de feuillages, de Guirlandes & de Couronnes de fleurs, entremêlées d'Inscriptions & de Devises à la gloire de S. M. On avoit préparé en face de l'Hôtel de Ville un Feu de tonneaux, à la maniere du Pays, embell

L V de

de Peintures & de Banderoles, mais ce feu ne fut allumé que le 26 au soir, les habitans de cette petite Ville ayant continué pendant trois jours entiers les marques publiques qu'ils ont données d'une satisfaction inexprimable.

*TE DEUM chanté à la Chapelle du Palais  
à Paris, pour la Convalescence du Roi.*

**L**E Parlement ayant été informé de la maladie du Roi, s'assembla le 17 Août & arrêta que M. Dufranc, le plus ancien des quatre Secrétaires du Roi, servant près la Cour de Parlement, seroit député en cette qualité pour aller à Metz s'informer au nom de la Cour de la santé du Roi, & témoigner à S. M. la part que son Parlement prenoit à sa maladie. M. Dufranc, étant parti le lendemain 18, arriva à Metz le 19, & fut introduit dans la chambre du Roi par le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France. Il rendit compte à S. M. du sujet de sa députation. Le Roi répondit qu'il étoit très-sensible aux inquiétudes de son Parlement, que grâces à Dieu, sa santé étoit beaucoup meilleure, & qu'il pouvoit en assurer le Parlement. M. Dufranc, étant de retour à Paris le 21 au soir, M. le Premier Président fut aussitôt avertir le Corps du Parlement, de se trouver le lendemain à l'assemblée des Chambres.

Le 22 à 10 heures du matin, les Chambres étant assemblées, M. Dufranc rendit compte de sa députation & de la réponse du Roi, dont il fut fait registre, & il fut arrêté que la Cour seroit chanter sur le champ un *Te Deum* en la Chapelle de la grand'Salle du Palais, en actions de grâces de la Convalescence du Roi : les ordres ayant été donnés  
aussi-

aussi-tôt pour faire les dispositions nécessaires & tout étant prêt vers l'heure de midi , Mrs du Parlement sortirent de la Grand'Chambre en Corps de Cour , précédés du premier Huissier , & de huit autres Huissiers de service & du Greffier , qui tenoit ce jour la plume à la Grand'Chambre.

M. le Premier Président & MM. les Présidens à Mortier se placèrent sur les Banquettes qui étoient à gauche du côté de l'Evangile , ensuite MM. les Conseillers d'honneur , quatre de MM. les Maîtres des Requêtes , MM. les Présidens des Enquêtes & Requêtes , & Mrs les Conseillers de Grand-Chambre des Enquêtes & des Requêtes se placèrent du même côté sur le reste des Banquettes , & sur celles qui étoient du côté de l'Epitre. L'assemblée étant fort nombreuse , on fut obligé de doubler & de tripler les rangs.

Les Avocats étoient sur un Banc à gauche , derrière M. le Premier Président & Mrs les autres Présidens & Conseillers.

M. Feydeau de Marville , Lieutenant Général de Police , assista à cette cérémonie & prit place parmi MM. du Parlement , en qualité de Maître des Requêtes.

Sur un Banc , dans le fond de la Salle , en face de la Chapelle , étoient Mrs les Gens du Roi , & à côté d'eux , MM. les Secrétaires de la Cour. Sur deux autres Bancs derrière celui-ci , étoient les Substituts de M. le Procureur Général , & sur un quatrième Banc plusieurs Greffiers du Parlement.

Les Huissiers du Parlement étoient sur un Banc à gauche , proche la Chapelle , le premier Huissier ayant un Siège à part pour lui & un Prie-Dieu.

M. Duval , Commandant du Guet , qui étoit présent à cette cérémonie , avoit posé derrière les Bancs , depuis la Chapelle jusqu'à la porte de la Grand-

Chambre, un double rang de Soldats du Guet pour empêcher la confusion.

Lorsque le Parlement fut arrivé, le Clergé de la Ste Chapelle, qui avoit été invité pour venir chanter le *Te Deum*, vint processionnellement; M. de Vichy de Chanton, qui en est le Trésorier, étant revêtu de ses habits Pontificaux, entonna le *Te Deum*, qui fut continué par le Chœur de Musique de la Ste Chapelle, auquel s'étoient joints beaucoup d'autres Chantres, Musiciens, & quantité d'Instrumens. Après le *Te Deum*, on chanta *Domine salvum fac Regem* aussi en Musique; ces deux morceaux, qui étoient l'un & l'autre de la composition de l'Abbé de la Croix, Maître de Musique de la Ste Chapelle, furent très-bien exécutés. M. le Trésorier ayant dit les Oraisons & Prières accoutumées & donné la Bénédiction, s'en retourna avec son Clergé dans le même ordre qu'il étoit venu.

Le Roi a appris par le Comte de Montmorency, que le Prince de Conty a envoyé à S. M. & qui arriva à Metz le 24 au matin, que le Château de Démonst s'étoit rendu le 17; que la Garnison composée d'onze cent hommes, étoit prisonniere de guerre, & qu'on avoit trouvé dans ce Château 150 milliers de poudre, & 56 pièces de canon, dont il n'y en avoit que 8 de fer.

Le Maréchal de Noailles étant arrivé le 21 de ce mois à Brumpt avec l'armée du Roi, il fut obligé de l'y laisser reposer le lendemain, & il envoya seulement trois Détachemens, composés chacun de 2000 hommes d'Infanterie & de 1000 de Cavalerie, sous les ordres du Chevalier de Belle-Isle, du Comte de Lowendalh, & de M. de Berchiny, Lieutenans Généraux, pour inquiéter l'arrière-garde

garde des ennemis, dont la marche faisoit juger que le Prince Charles se dispoſoit à repaſſer le Rhin.

Le Maréchal de Noailles reçût avis le 23, que les ennemis ſe retiroient, à meſure que les Détachemens ſ'approchoient d'eux, & ſur cette nouvelle il ſe porta ſur les hauteurs de Haguenu; il trouva à Bicheveillers les troupes qui étoient aux ordres du Comte de Lowendath, & il les fit paſſer par Drufenheim; il donna ordre aux deux autres Détachemens, de ſ'avancer vers le Fort-Louis, en marchant par Suffelsheim. Les ennemis étant dans ce Village en grand nombre, & dans des retranchemens formés par des abbatis d'Arbres, le Maréchal de Noailles envoya au Chevalier de Belle Ile de nouvelles troupes; il fit marcher en même-tems la Brigade des Gardes par Drufenheim, pour ſoutenir le Détachement commandé par le Comte de Lowendath, & il ſe mit en marche avec le reſte de l'Armée, pour aller attaquer le Prince Charles, lequel étoit campé, la gauche à ſes ponts de Benheim, & la droite au Village de Rechvangle.

Les retranchemens de Suffelsheim ayant été attaqués, ils furent emportés avec la plus grande valeur. Les ennemis y ont perdu beaucoup de monde, & on y a fait plus de 200 priſonniers.

L'attaque des retranchemens que les ennemis avoient formés près du Village d'Angenheim, n'a pas eû moins de succès; & les Grenadiers, après les avoir forcés, ont pourſuivi les ennemis juſqu'à dix heures du ſoir.

L'Armée du Roi étant reſtée en bataille toute la nuit, elle marcha à la pointe du jour, & elle commençoit à paſſer le défilé qui conduit à Benheim, lorſque le Maréchal de Noailles apprit que le Prince Charles avoit profité de la nuit, pour repaſſer le Rhin.

Les

Les ennemis ont perdu aux attaques de leurs retranchemens environ 3000 hommes ; on leur a fait un grand nombre de prisonniers , & il n'y a eu de notre côté que 200 hommes de tués ou de blessés.

Le Grand Prieur de France a reçu dans la cuisse un coup de fusil , qu'on ne croit pas dangereux.

Ces nouvelles ont été apportées au Roi par le Marquis de Croissy , que le Maréchal de Noailles a dépêché à S. M. & qui est arrivé à Metz le 25 , vers midi.

Le 22 au soir , les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers , lesquels sur la premiere nouvelle de la maladie du Roi , se rendirent avec empressement à Metz , furent admis à faire à S. M. leur compliment sur sa guérison. Ils furent conduits tous ensemble chés le Roi par M. de Verneuil , Introduceur des Ambassadeurs.

Le même jour , le Comte de Tering , que l'Empereur a envoyé au Roi , pour sçavoir des nouvelles de la santé de S. M. s'acquitta de cette commission ; & présenta au Roi une Lettre de S. M. I.

Le Comte de Vastendonck , Grand Chambellan de l'Electeur Palatin , & son Ministre d'Etat , ayant été envoyé à Metz par ce Prince pour le même sujet , il eut le 23 l'honneur de voir le Roi , & il félicita S. M. de la part de l'Electeur Palatin. Ils furent présentés par le même Introduceur , ainsi que le Comte de Spada , Grand-Maître de la Duchesse de Lorraine Doitairiere , lequel fit le 24 , au nom de cette Princesse , son compliment sur la guérison de S. M.

On a appris de Metz du 25 de ce mois , que le calme , dans lequel le Roi se trouva le 18 après midi , se soutint tout le jour , & que le redoublement

ment de fièvre, qu'on craignoit dans la nuit suivante, fut si peu marqué, qu'il n'empêcha pas S. M. de dormir huit heures, sans autre interruption que celle du tems nécessaire pour prendre deux bouillons, & pour changer de lit.

Cet heureux état de la santé du Roi, bien différent de celui des jours précédens, & la cessation des accidens de la maladie, firent juger le 19 au matin, avec fondement, que S. M. étoit hors de danger, & qu'elle alloit entrer dans la Convalescence.

La joye inexprimable, que cet événement a répandu dans tous les cœurs, se fortifie de jour en jour.

La médecine douce qu'on fit prendre au Roi le 22, pour prévenir le retour d'un mouvement de fièvre, ayant emporté le reste de la bile, qui auroit pû occasionner quelque accident, le Roi s'est trouvé depuis de mieux en mieux; le poulx est dans son état naturel, & il a permis de commencer le 24 à donner au Roi deux potages. S. M. en a pris un le 25 à midi; elle a été levée l'après-midi près de quatre heures, & le progrès de sa Convalescence annonce que le rétablissement de sa santé sera prompt & aussi parfait qu'on puisse le désirer.

La nuit du 24, le Roi a fait dire la Messe dans sa Chambre à minuit, & il y a communiqué par les mains de l'Evêque de Soissons, Premier Aumônier de S. M.

La Reine, qui sur les nouvelles, qu'elle avoit reçues de l'état du Roi, étoit partie de Versailles le 15 au matin, pour se rendre à Metz, y arriva le 17, vers les onze heures & demie du soir, & elle entra dès le moment chés le Roi.

Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France eurent le 20 la satisfaction de le voir, & de le trouver guéri.

Les

Les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, allarmés des nouvelles arrivées le 15 au matin de la santé du Roi, & touchés vivement de l'extrême inquiétude qu'elles causoient dans toute la Ville, firent partir sur le champ deux des Officiers des Gardes de la Ville, afin que ces Officiers, pour satisfaire le Public, pussent envoyer de Metz des nouvelles du Roi, par des couriers extraordinaires établis sur la route. Deux de ces couriers sont partis chaque jour de Metz avec les nouvelles de la santé du Roi, que leur donnoit le Duc de Gèvres, Gouverneur de Paris, lequel ayant appris que le Roi avoit été saigné du pied le 12, pour la seconde fois, se rendit auprès du Roi, & arriva à Metz le 13.

La guérison de S. M. a inspiré à ceux qui ont l'honneur de lui être particulièrement attachés, une joye dont on ne peut juger, que par les sentimens qu'ils ont toujours fait paroître pour S. M. & dont la désolation, dans laquelle la Cour a été pendant la maladie du Roi, est une nouvelle preuve.

La Ville de Metz & les habitans du Pays Messin, qui dans le moment de l'arrivée du Roi à Metz, & pendant qu'il y étoit en bonne santé, se sont entièrement occupés du soin de prouver à S. M. leur amour & leur respect, lui ont marqué dans sa maladie l'un & l'autre, de la maniere la plus éclatante, par leurs prieres continuelles pour la conservation du Roi, par l'empressement avec lequel ils se mettoient à portée d'apprendre à tout instant des nouvelles de S. M. par leurs transports de joye, dès qu'ils ont été certains de sa guérison, & par tout ce qu'ils ont crû le plus capable de faire connoître leur fidélité & leur affection pour le Roi.

Toutes les Villes du Royaume ont donné pendant

dant la maladie du Roi les plus fortes preuves de leur respectueux attachement pour S. M. & celle de Paris, qui s'est toujours fait un devoir de se distinguer par son zèle, a fait éclater ses sentimens, d'une maniere, qui depuis long-tems n'a point eû d'exemple.

La premiere nouvelle de la maladie de S. M. avoit répandu à Paris une affliction générale, & de vives allarmes se joignirent à cette affliction, lorsqu'on fut informé par les lettres de Metz du 11 au soir & par celles des jours suivans, que les saignées du pied, faites à S. M. n'avoient pas eû plus de succès que les autres remèdes employés, pour lui procurer du soulagement.

On tomba dans une désolation inexprimable, en apprenant que le 13 le Roi avoit reçu le Viatique; que le surlendemain on lui avoit donné l'Extrême-Onction, & qu'on avoit perdu presque entierement l'esperance de la guérison de S. M. Les Eglises, pendant les Prieres de Quarante-Heures, ordonnées pour demander à Dieu la conservation du Roi; furent remplies le jour & la nuit par les personnes de tous les Ordres, lesquelles par la ferveur dont elles prioient, montroient combien elles désiroient d'être exaucées. La plupart ne se contentant pas de mêler aux chants du Clergé leurs voix entrecoupées de soupirs & de sanglots, & mettant en usage toutes les bonnes œuvres que la Piété pouvoit leur inspirer, distribuoiient d'abondantes aumônes aux Pauvres, & elles portoiient des sommes considérables aux Sacristies, pour faire dire des Messes. Des personnes même, à qui leur peu de fortune sembloit ne permettre que d'adresser des vœux au Ciel, pour en obtenir la grace qui faisoit l'objet des souhaits publics, employoiient à ces usages pieux tout l'argent dont leurs besoins leur laissoient

la

la liberté de disposer. On ne sortoit des Eglises, que pour aller chercher des nouvelles de la santé du Roi chés ceux qu'on jugeoit être plus à portée d'en être instruits, & il y avoit une affluence continue aux portes des Ministres, ainsi qu'au Bureau de la Poste.

Le Peuple arrêtoit tous les couriers qu'il croyoit arriver de Metz ; il les questionnoit avec crainte, & selon leurs réponses, il se livroit à la consternation ou à l'esperance. Il sembloit que tous les habitans de cette Ville partageassent le danger avec le Roi, & qu'ils éprouvassent les mêmes orages que S. M.

Cette agitation diminua par les nouvelles qu'on reçût de l'état dans lequel le Roi s'étoit trouvé le 18 au soir, & elle fit place à la joye la plus parfaite, dès qu'on fut assuré que le 19 au matin S. M. étoit hors de danger. Alors, on retourna aux Eglises, pour rendre des actions de grâces, avec le même empressement qu'on avoit eû, pour demander la guérison du Roi. La Ville ne retentit plus que de cris d'allegresse ; on voyoit de tous côtés des gens courir dans les ruës, & se dire avec transport : *Le Roi est guéri*, & ces mots étoient accompagnés de vœux ardens pour la conservation de S. M. La satisfaction augmente, à mesure qu'on apprend que le Roi avance dans sa convalescence, & il ne manque à la joye des Parisiens que le plaisir d'avoir S. M. pour témoin des démonstrations de leur amour & de leur respect, lesquelles leur font autant d'honneur, qu'elles sont flatteuses pour notre Auguste Monarque.

M. Dufranc, Secrétaire du Roi, servant près de la Cour de Parlement, & que cette Compagnie avoit envoyé à Metz, pour sçavoir des nouvelles de

de la santé de S. M. étant revenu à Paris, & ayant informé le Parlement, que tous les accidens de la maladie du Roi étoient entièrement cessés, le Parlement se rendit le 23 au matin dans l'Eglise de la Ste Chapelle pour remercier Dieu d'avoir rendu S. M. aux vœux de la France, & il y assista au *Te Deum*, auquel le Trésorier de la Ste Chapelle officia pontificalement.

Le même jour au soir, il y eut à Paris des réjouissances publiques, par ordre du Parlement, à l'occasion de la Convalescence du Roi, & toutes les rues furent illuminées. Il seroit difficile d'exprimer en combien de manieres le Peuple témoigna sa joye. La Ville fut en mouvement pendant toute la nuit, & peu d'événemens ont été célébrés par des acclamations si générales & si réitérées.

Le 25, Fête de S. Louis, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla suivant la coutume, à la Chapelle des Thuilleries, où ces Religieux chanterent la Messe.

Le même jour, l'Académie Françoisé célébra la Fête de S. Louis dans la Chapelle du Louvre. Pendant la Messe, on chanta un Pseaume en Musique, & l'Abbé de l'Ecluse des Loges prononça le Panegyrique du Saint.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, & celle des Sciences, célébrerent la même Fête dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où le Panegyrique du Saint fut prononcé par M. Adam, Curé de la Paroisse de S. Barthelemi.

Le Jeudi 27 Août, jour de la Clôture de la Neuvaine,

vaine, & du Vœu fait par la Ville de Versailles, pour le rétablissement de la santé de S. M. le Clergé de la Paroisse de Versailles, suivi de tout le Peuple, alla en Procession à 6 heures du matin, à Ste Geneviève de Nanterre. On y célébra une grande Messe. M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, y avoit rassemblé une partie des Musiciens de S. M. & fit exécuter à l'Élévation, le beau recit de M. de la Lande, *Adorate eum omnes Angeli ejus*; il fut chanté admirablement bien par M. l'Abbé Dotta, & l'accompagnement ne laissa rien à désirer. Le jeune M. de Bury, neveu de M. de Blamont, & survivancier d'une de ses Charges, toucha l'Orgue, & n'oublia rien de son heureux talent, pour seconder le zèle de son oncle.

La Procession à son retour à Versailles, fut reçûe dans l'Eglise par une Symphonie de la Composition de M. de Blamont, qu'il fit exécuter avec Timbales & Trompettes. M. l'Abbé Dotta y chanta le même recit *Adorate, &c.* qui fut suivi d'un *Domine salvum, &c.* composé par M. de Blamont, lequel donna à la dernière Bénédiction un autre morceau de ses Symphonies, dont l'exécution fut parfaite. On ne peut être trop édifié de la part, que la Piété du Peuple & son amour pour le Roi prit à ces actions de grâces.

L'Académie Françoisè tint le 25, Fête de S. Louis une Assemblée publique, dans laquelle elle distribua le Prix de Poésie qu'elle avoit réservé l'année dernière, & qui a été remporté par M. Linand. C'est pour la troisième fois que cet Auteur est couronné par cette Académie.

Le 26, dans l'Assemblée générale du Corps de Ville, M. de Bernage, Conseiller d'Etat Ordinaire, fut

fut élu Prévôt des Marchands, & l'on nomma pour Echevins Mrs Sauvage & Huet.



M O R T S,

**L**E 21 Juillet, D. Claire-Charlotte-Seraphine *des Tillet de S. Mathieu*, femme de François du Prat, Comte de Barbançon, Brigadier des Armées du Roi, du premier Février 1719, ci-devant premier Veneur de M. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, avec lequel elle avoit été mariée le 8 Octobre 1712, mourut à Bourbon, âgée de 61 ans, laissant plusieurs enfans, entre autres le Comte de Barbançon, Mestre de Camp d'un Régiment de son nom, depuis 1735, Brigadier d'Armée de la dernière Promotion. Elle étoit fille de Jean-François du Tillet, Vicomte de S. Mathieu, & de D. Jeanne-Marguerite de Botrant-Nanteuil. La Famille du Tillet est une des premières de la Robe; pour celle de du Prat, voyez la Généalogie, qui en est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Vol. VI. fol. 456.

Le 23, D. Marguerite *Ferrant de S. Dizant*, femme de Raoul-Anroine de S. Simon, Comte de Courtomer, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment des Gardes Françaises, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, avec lequel elle étoit mariée depuis 1719, mourut en son Château de Flain, âgée de 46 ans, laissant plusieurs enfans. Elle étoit fille d'Etienne Ferrant, Seigneur de S. Dizant, Intendant & Contrôleur Général de l'Argenterie, Menus plaisirs & Affaires de la Chambre du Roi, & d'Anne Besset de la Chapelle.

TABLE

# T A B L E.

<b>P</b> IECES FUGITIVES. Ode sur la Police perfectionnée sous le Regne de LOUIS LE GRAND, 1715	
Extrait d'un Discours Latin sur l'Amour de la Patrie,	1720
Lettre de M. Desforges Maillard à M. le Président Bouhier,	1736
Suite de l'Extrait de la Lettre du Cardinal Quirini à M. de Boze,	1739
Déclaration d'Amour à Mlle Ponchard,	1749
Essai d'une Traduction libre des Pastorales de Virgile,	1751
Epitre sur un Sermon du Dim. de la Passion,	1761
Réponse de M. l'Abbé Bertault à la Lettre de M. de Launay,	1764
Le Vautour, <i>Fable</i> ,	1778
Lettre de M. Boyer à M. Maloüin,	1780
Epitre à M. Darnaud,	1784
Lettre sur l'Apologie des Normands,	1787
L'Aurore, <i>Idylle</i> ,	1804
Séance publique de l'Académie de Chirurgie,	1807
Explications des deux Logogryphes du prem. Volume de Juin, & des trois Enigmes du second,	1823
Mots de l'Enigme & du Logogryphe de Juillet, <i>ibid.</i>	
Enigme & Logogryphes,	1824
<b>NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &amp;c.</b>	
Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules, &c.	
<i>Extrait</i> ,	1827
<b>VII &amp; VIII Vol. de la Collection des Œuvres de M. Bossuet,</b>	1828
<b>X Tome des Vies des Hommes Illustres,</b>	1829
Essais d'Exhortations, &c.	1833
Catalogue d'une Bibliothèque de Livres très-rare,	1834
Assemblées publiques de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon,	1835

Estampes nouvelles,	1851
Nouvelle Carte de la France,	1853
Extrait de Lettre sur un Remede éprouvé contre la Goutte invétérée,	1854
Chanson notée,	1855
Spectacles,	1856
<i>Les Talens déplacés</i> , nouvelle Pièce, jouée à la Co- médie Italienne,	1858
Extrait des <i>Amours Grivois</i> ,	1860
Nouvelles Etrangères, Turquie, Suede, Russie, Prusse,	1868
Manifeste du Roi de Prusse,	1870
Allemagne,	1874
Espagne,	1876
Génes & Île de Corse,	1878
Grande Bretagne,	1879
Hollande & Pays-Bas,	1880
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1881
Mandement du Cardinal de Tencin,	1882
<i>Le Te Deum</i> chanté à N. D.	1884
Lettres du Roi à M. l'Archevêque de Paris,	1885
Mandement en conséquence,	1886
Maladie du Roi,	1891
<i>Le Te Deum</i> chanté à Metz,	1894
Départ de Versailles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Mefd. de France pour Metz,	1898
Suite de la Maladie du Roi,	1899
Arrivée de la Reine à Metz,	1902
Arrivée & séjour du Roi à Arras,	1903
Vers sur l'arrivée du Roi en cette Ville,	1912
Passage du Roi par la Ville de Bapaume,	<i>ibid.</i>
<i>Le Te Deum</i> chanté au Palais à Paris,	1914
Convalescence du Roi,	1919
Arrivée de la Reine & de la Famille Royale à Metz,	<i>ibid.</i>
Morts,	1925
	<b>Errata</b>

---

*Errata d'Avril.*

**P** Age 765, ligne antépénultième, Dortels de Mairan, lisez, Dortous de Mairan.

*Errata de Mai.*

**P** Age 963, ligne 10, Ruhard Cumberland, lisez Richard Cumberland. P. 1059, l. 30, Alexis Barfol, l. Alexis Barjot.

*Errata du premier Volume de Juin.*

**P** Age 1276, ligne 25, le vieux Marquis de Rouvroy épousa en secondes noces la fille de Jean Prevôt, Capitaine des Gardes du Maréchal de Boufflers, & de Marie Claire Adam, à présent sa veuve sans enfans. P. 1275, l. 9. ce n'est pas le Marquis de Goebriant qui est mort en 1736, mais sa femme Rosalie de Châtillon.

*Errata de Juillet.*

**P** Age 1640, ligne 7 du bas, le Barques, l. les Barques. P. 1687, l. 18, Maître, l. Maîtres.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre,*

**P** Age 1720, ligne 16, qui, lisez, qui. P. 1779, l. 15, danger, l. danger? P. 1780, l. 7, Faculté l. Faculté, P. 1782, l. 20, fuis, l. suis. P. 1783, l. 12, de S. A. R. Mad. la Duchesse d'Orléans ôtez ces mots, & mettez, du Roi, par M. Boudin, Teret & Falconet. P. 1813, l. 4, saignée, l. saignées. P. 1817, l. 2, après, l. après. P. 1822, l. 10, Mémoire, ajoutez, que. P. 1844, l. 5, ôtez la virgule après tout. P. 1853, l. 6 du bas, Royame, l. Royaume. P. 1867, l. 14, qui, l. qui. P. 1884, l. 10, ôtez la virgule après invitées. P. 1897, l. 20, remporter, l. de remporter. P. 1900, l. 19 & 20, Sacluiès, l. Sangsuës.

*La Chançon notée doit regarder la page*

1855

# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1744.



A PARIS,

Chés } GUILLAUME CAVELIER,  
          } rue S. Jacques.  
          } La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
          } à la descente du Pont-Neuf.  
          } JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIV.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S



# MERCURE

DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1744.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

LES Progrès de la Comédie, sous le Règne  
de LOUIS LE GRAND.

O D E.



Asses tomber ce masque, ô divine  
THALIE;  
Ton front pour le triomphe est déjà  
couronné,

Et derrière ton char, par l'humaine folie

Je vois l'Univers enchaîné.

Par tes rians traits des Mortels adorée,

Par de sages leçons à jamais révérée,

A ij Parois,

## 1932 MERCURE DE FRANCE.

Parois ; tout fléchit sous tes Loix ;  
Si le plus grand des Dieux te donna la naissance ;  
Tes rapides progrès , ta gloire , & ta puissance  
Sont les dons du plus grand des Rois.



Quels Cyniques appas t'avoit prêté la Grèce ?  
Tu les vis , & ton front rougit de tant d'excès.  
La pudeur dissipa cette honteuse yvresse ;  
Mais le tems borna tes succès.  
Au mépris de ton nom, l'ignorance grossière  
Sur ses vils brodequins rampa dans la poussière ,  
Du peuple amusant les regards :  
LOUIS te fait renaître , & sçait venger ta gloire ;  
LOUIS , qui remporta les fruits de la victoire ,  
La Paix , l'Abondance , & les Arts.



Ton éclat a banni l'aveugle barbarie ;  
L'Ordre , le Vrai , le Goût , rétablissent tes droits ;  
La décence , les mœurs , la fine raillerie ,  
Donnent des charmes à ta voix.  
Mais quels nobles accords ont frappé mon oreille ?  
MELPOMENE est jalouse , & t'enleve *Corneille* ;  
Par toi *Moliere* est inspiré.  
Dignes du premier rang , où l'un & l'autre aspire ;  
A l'envi , du Théâtre ils partagent l'empire ,  
De nos Ancêtres ignoré.

Dans

Dans un étroit espace , & dans un champ stérile ,  
 Le Comique jadis épuisa ses travaux.  
 Quels modèles heureux & la Cour & la Ville  
 Offrent à ses riches tableaux !  
 C'est ainsi que la Terre , ouvrant son sein avare ;  
 Prodigua des trésors , ignorés du Barbare ,  
 A nos talens industrieux.  
 Prends ton Pinceau , *Moliere* , & d'une main sçavante  
 Exprime de nos mœurs la Peinture vivante ;  
 Rends nous risibles à nos yeux.



Trace dans *l'Etourdi* la fougueuse imprudence ;  
 La Jeunesse indiscrette , & le fourbe intérêt ;  
 Surmonte par degrés l'Envie & l'Ignorance ;  
 Qu'elles t'admirent à regret !  
 Diffame pour toujours la fade *Précieuse* ,  
 La *Sçavante* au ton fier , la Prude impérieuse ,  
 La Coquette aux yeux séduisans :  
 Peins du sombre jaloux les soupçons , les supplices ,  
 D'un sexe déguisé les subtils artifices ,  
 Et les faux airs des Courtisans.



C'est peu ; donne à ta Muse un effort digne d'elle ;  
 Rends dans un seul tableau mille tableaux divers ;  
 Fais de ton *Misanthrope* un si parfait modèle ,  
 Qu'il soit l'amour de l'Univers.

## 1934 MERCURE DE FRANCE.

Par quel heureux contraste, enfant de ton génie,  
As-tu fait de ce tout adorer l'harmonie,

En rendant les ris sérieux ?

Ces objets opposés, dont ta bile s'enflâme,  
Enchantent la Raison, & ne portent dans l'Âme  
Que des plaisirs dignes des Dieux.



Riche de ces trésors, que la France idolâtre,

Et qui feront envie à la Postérité,

Ira-t'il dépouiller le sterile Théâtre

De la superbe Antiquité ?

Tout est neuf sous sa main; tout renaît de ses veilles;

Les déserts à sa voix sont féconds en merveilles;

La Beauté germe, & reproduit :

L'*Avare* qu'il retrace, est il le même *Avare* ?

De quels divins attraits, belle *Alcmena*, il te pare &

Jupiter même en est séduit.



Rival de Roscius, de Plaute, & de Menandre,

Seul tu fais encherir sur leur Art si vanté;

Dans cette aimable Ecole, où tu te fais entendre,

Qué de grace, & de nouveauté !

Quel Comique, avant toi, joua sans retenue

L'Art douteux, dont l'abus impunément nous tué,

Nous égorgeant avec froideur ?

Le Citoyen d'Athènes apprit-il de *Thalès*,

△

A fuit le fol excès du *Bourgeois* qui s'oublie,  
Singe & duppe de la Grandeur ?



Qu'on eût acquis de gloire & ravi le Parterre ;  
Si de traits enjoués armant la Vérité ,  
Aux *Dandins* de la Grèce on avoit fait la Guerre ;  
Et ri d'un sot de qualité !  
Quel Mime eût mieux atteint l'Art fortuné de plaire ;  
Qu'un *Malade* expirant d'un mal imaginaire ,  
Aux yeux des Romains exposé ?  
Eh ! Rome auroit peut-être applaudi sans scrupule  
Au bizarre *Scapin* , dont le fac ridicule  
Sur notre Scène est méprisé.



Quoi ! ta gloire effaçà la Grèce & l'Italie ;  
Siècle heureux de LOUIS , & déjà tu n'es plus !  
Ramene tes beaux jours , immortelle THALIE ;  
Calme nos regrets superflus.  
Nos vœux sont exaucés : ton flambeau se rallume ;  
Tes successeurs , *Moliere* , héritent de ta plume ;  
Tu sembles revivre à nos yeux :  
*Brueis* , de l'*Iste* & *R-nard* t'ont choisi pour modèle ;  
*Mariiaux* , la *Chaussée* , épris du même zèle ,  
Eternisent encor nos jeux.





*LA SUPERIORITE' des Dames sur  
les Hommes. Extrait d'un Discours de  
M. La Coste, le Cadet.*

**S**I les Hommes paroissent quelquefois injustes dans leurs décisions, c'est, surtout, à l'égard des Dames. La Nature ayant donné aux premiers un corps plus robuste, ils ont crû que la raison du plus fort étoit la meilleure : convaincus de la Superiorité d'un Sexe qu'ils estimoient hier, qu'ils méprisent aujourd'hui, & qu'ils adorent tous les jours, ils ont voulu, pour autoriser leurs caprices, obtenir de la force, ce que le mérite leur refusoit. Fiers du Despotisme qu'ils ont usurpé, ils s'imaginent que les Dames doivent souscrire à des Loix, où jamais elles n'ont eu de part.

Quoique le préjugé & la mode me soyent favorables, la vérité m'excite à prendre la défense d'un Sexe, qui se seroit déjà justifié, si nous n'avions eû soin d'écarter de son éducation l'Art d'écrire. Il falloit en venir là. En effet, il auroit bien-tôt recouvré la place qui lui avoit été marquée par la Sagesse, mais dont nous l'avons chassé, si on lui avoit enseigné l'Art de se défendre ,  
com-

comme on nous a instruit dans la maniere de l'attaquer.

Nous ne pouvons aspirer à la Superiorité sur les Dames , que par l'Esprit & par le Cœur. La force est étrangere au mérite , parce qu'elle ne dépend pas de nous. D'ailleurs , la Beauté étant le partage des Dames , & l'écueil où vient échouer tous les jours l'orgueil de l'Homme , nous n'avons jusqu'ici aucun reproche à leur faire. Au contraire , si moins robustes que nous , elles ont pris un ascendant sur notre sexe , cela caracterise assés notre foiblesse.

Je vais donc tâcher d'établir que les Dames ont beaucoup plus d'Esprit , & les sentimens plus nobles que les Hommes. Ces deux Propositions feront l'œconomie de ce Discours. Je ne me servirai que du Raisonnement , laissant la pitié à l'écart ; le coupable l'employe comme le juste , & ce seroit deshonorer l'innocent que de le justifier par des moyens qui lui seroient communs avec le criminel. D'ailleurs , l'Homme est trop endurci sur ce point , pour se laisser fléchir ; heureux si la Raison peut encore se faire entendre , & si on ne l'étouffe pas , avant qu'elle prenne la parole !

- P R E M I E R E P A R T I E .

Une Personne qui a l'imagination vive ,  
A v les

les pensées fines, les expressions naturelles, polies & délicates, peut passer pour avoir de l'Esprit. La Science, l'Erudition, la Littérature s'acquierent avec le tems. Il ne faut pas beaucoup de génie, pour être Jurisconsulte, encore moins, pour sçavoir l'Histoire, & peut-être point du tout, pour devenir grand Géomètre. L'Etude est la Mere des Connoissances. On pourroit même penser de quelques Sçavans, ce que disoit Scarron des Sots, qu'ils mourront sans rendre l'Esprit.

Qu'est-ce qu'Esprit ? Raison assaisonnée.

Esprit sans sel est fade nourriture ;  
 Sel sans Raison est solide pâture ;  
 De tous les deux se forme Esprit parfait ,  
 De l'un sans l'autre un Monstre contrefait.

Or, 1°. il n'est pas douteux que les Dames n'ayent beaucoup plus de sel & de prudence que les Hommes. Ayant les fibres plus déliées, elles doivent avoir les faillies plus agréables que nous. Aussi voit-on tous les jours que les Hommes ne sçavent ce qu'on appelle bien vivre, que lorsque les Dames s'en sont mêlées. Le Monde est une Ecole où l'on apprend à faire usage de ce que l'on a vû dans les Livres ; cependant, sans les Dames, où en seroient la plûpart de nos Sçavans,

vans , renfermés dans leur misantropie ,  
n'ayant pour règle que leurs caprices ? On  
les verroit comme les anciens Humains

. . . . Errants au gré de la Nature ,  
Avec les Ours disputer la pâture.

Leur génie qui , selon S. Evremond , est  
ennuyeux & pésant , connoîtroit-il ce que  
c'est que l'Amitié , la Douceur , la Politesse ?  
L'Homme , né pour la Société , l'éviteroit  
comme sa perte , si ses bizarreries n'étoient  
temperées par les manieres gracieuses d'un  
objet qu'il croit inférieur à lui. Il ne fre-  
quenteroit point ses pareils , ou bien-tôt le  
flambeau de la Discorde romproit une union,  
qui ne peut être bien cimentée que par le  
Commerce des Dames.

A peine un jeune Homme a-t'il du mon-  
de , qu'il s'imagine s'acquérir l'estime du  
Public , en déchirant un Sexe qui l'a formé.  
D'autres accusent les Dames d'être comme  
imbecilles , parce qu'elles ne sont ni im-  
pies , ni dépourvûes de sens commun ; ces  
traits partent des prétendus esprits forts.

Les Dames , accoûtumées à parler d'un air  
poli , ingénieuses à relever leurs pensées par  
des expressions vives , s'abstiennent avec  
soin de ces termes équivoques , de ces pa-  
roles grossières , dont se servent nos jeunes  
Libertins. La modestie des Dames , loin de

A vj les

les justifier , paroît un crime. Elles sont accusées de n'avoir point d'esprit par ceux , qui n'en ayant pas assez pour voir qu'ils en manquent , ne sont pas Juges compétens en pareille matiere.

Si l'Esprit doit briller quelque part , c'est sans doute dans la conversation. Les entretiens familiers , quoiqu'ils ne doivent pas occuper toute notre vie , servent beaucoup à maintenir la Société. En effet , la conversation , comme le remarque Balzac , a du rapport au Gouvernement Populaire ; chacun y a droit de suffrages ; tous y jouissent de la liberté. On peut dire avec S. Evremont , que si l'Etude augmente les talens de la Nature , c'est la conversation qui les met en œuvre & qui les perfectionne.

. Combien d'avantages les Dames n'ont-elles pas sur nous dans ce lien de la Société ? Avec quelle énergie leurs Esprits se communiquent-ils leurs pensées ? Avec quelles graces leurs cœurs expriment-ils leurs mouvemens ? Les Doctes n'avancent rien qui ne soit étudié ; les Ignorans disent tout au hazard ; l'Esprit & la Nature parlent avec les Dames.

C'est peu d'être agréable & charmant dans un Livre ;  
Il faut sçavoir encor & converser & vivre.

Aussi , pour suivre le Précepte de Boileau,  
Legiste ,

Legiste, Cadet, Mousquetaire, Robin, tout vient à l'Ecole des Dames. Ciceron avouë que, quoiqu'il eût étudié l'Eloquence sous Molon, la Poësie sous Archias, la Jurisprudence sous Scævola, que quoiqu'il eut eût pour Maîtres de Philosophie Phédre, Philon & Diodore le Stoicien, il est en partie redevable de son succès dans l'Art oratoire au Commerce qu'il a eût avec la Mere de Gracchus, la fille de Caius, l'Epouse de Crassus, & les deux Licinies.

N'est-ce pas manquer de prudence, que de faire profession de ne point estimer les Dames, quand on sent qu'on peut les aimer? Aussi arrive-t'il souvent qu'on est puni de son imprudence. Les Dames sont ignorantes pour la plûpart; je l'avouë; mais, injustes que nous sommes, n'avons-nous pas eût soin d'éloigner de leur éducation les Maîtres, qui auroient pû leur donner les lumieres que nous avons acquises? Nous avons borné leur Science à être belles; l'Etude nous les rendroit insupportables.

Il s'est cependant trouvé des Dames, qui ont percé l'obscurité des ténèbres, dont nous avons eût soin de les envelopper. Quelle Erudition dans une *Christine*! Quelle délicatesse dans les Poësies d'une *Desboutieres* & d'une *Villedieu*! Quelle legereté dans la plume d'une *la Suze*, d'une *Scudery*!

2°. Une des preuves les plus convaincantes de l'Esprit des Dames, c'est que dépourvûes de la force & de la Science, avec ces Brasselets, ces Coëffures, ces Coliers, ces foibles armes que nous méprisons, elles enchaînent les plus redoutables Guerriers, ces Hommes dont le bras étoit invaincu, & dont le cœur eut été invincible, s'il n'y eut point eû de femmes. Le Philosophe s'attendrit; la Raison s'égare, elle autorise souvent une Passion qu'elle condamnoit, avant que de la connoître.

Si nous aimons les Femmes avec leurs défauts, si la Coquetterie même n'est pas un antitode souverain contre nos foibleffes, ou il y a dans le Sexe quelque chose de supérieur, qui nous attire, ou les plus honteuses Passions nous dominant. De quelque côté que l'Homme se tourne, il trouvera dans ce Dilemme une preuve de son infériorité.

D'ailleurs, il est sûr que les Dames ont naturellement plus de retenuë que les Hommes; si donc nous rampons devant celles qui ont perdu ce caractère pour mener une vie licentieuse, à plus forte raison devons-nous fléchir le genou devant celles, qui joignent aux dons de la Nature une Vertu à toute épreuve. Le contraire, dit-on, arrive  
 jour.

journallement ; je l'avouë, & c'est en cela que nous faisons paroître moins d'Esprit & de Raison que le beau Sexe. Les Hommes préfèrent les Concubines à des femmes respectables ; les Dames préfèrent les Hommes vertueux aux débauchés, quelle difference de goût !

Une troisième preuve de l'Esprit des Dames, c'est que, plus foibles que nous, elles viennent plutôt à bout de leurs entreprises.

Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur ?

S'écrie l'expérience avec Corneille ; aussi lorsque la Confidente de Médée lui dit :

Votre Pays vous hait ; votre Epoux est sans foi ;  
Dans ce revers fatal que vous reste-t'il ?

*Médée répond :*

Moi.

Quel ressort, quelle adresse dans une Femme qui aime !

Thésée eut été immolé aux Manes d'Androgée, sans le secours d'Ariane, & s'il sortit du Labyrinthe, c'est que cette Princesse lui conseilla d'attacher un fil dès l'entrée, qui le conduisit dans tous les détours & le reconduisit,

Un

Un jeune Homme, magnifique au dehors, petit en lui-même, extravagant par tout, refusera dans ses sortes décisions la Supériorité aux Dames pour l'Esprit, mais s'il est encore capable de réflexions, il embrassera le sentiment contraire; ce n'est pas à dire qu'il n'en est point qui n'en soient dépourvuës, mais en général les Dames ont plus de saillies, & en même-tems plus de retenüë, plus de prudence que les Hommes. Parce que dans une Ville il se trouvera peut-être vingt Femmes, qui n'auront jamais pensé délicatement, il ne faut pas que l'affront rejaillisse sur tout le Sexe.

## SECONDE PARTIE.

Doit-on refuser le Courage aux Dames? Non sans doute. Sémiramis ajoûta aux Conquêtes de Ninus la Lybie, la Perse, l'Egypte; elle recula les Frontieres de son Empire jusqu'à l'Inde. Babylone lui dût ses Jardins admirables & en quelque façon suspendus, la triple enceinte de ses Murs, ces fameuses Tours, qui l'emportoient sur celle de Ninive, & ses 50 Portes d'Airain massif. La fierté modeste de Syfigambis rendit respectueux le redoutable vainqueur de Darius. Avec quel courage Polixène brava-t'elle la fureur du

du fils d'Achille, qui l'immola aux Mânes de son Pere! L'intrépide Judith, en abattant la tête coupable d'Holopherne, délivra Béthulie, que le Général Assyrien, envoyé par Nabuchodonosor, tenoit assiégée. Le corps ensanglanté de Lucrece chassa les Tarquins de Rome, & cette Dame violée, en se donnant la mort, affranchit sa Patrie de l'esclavage où l'avoient tenu sept Rois consécutifs. Coriolan, ayant battu plusieurs fois les Romains, alloit réduire leur Capitale en cendres, si sa Mere n'eût parlé. Elle adoucit l'humeur de son fils; le vainqueur admire son courage; Rome est délivrée, & les Volsques se retirent. Paroissez Illustre Matrone, qui dans une pareille conjoncture, sauvâtes votre Patrie, en parlant en Mere courroucée à votre fils rebelle. Dans peu il se seroit emparé de Babylone, si Balthazar eût hérité de la grandeur d'Ame de Nitocris ?

J'avouë que les Dames n'étant pas dans l'usage d'aller à la guerre, leurs exploits sont plus rares, mais si les Hommes sont chargés du soin de défendre les Etats, ce sont eux qui les ont troublés. L'ambition de vaincre ses pareils, est le partage des Héros. Les femmes s'attachent à donner de l'éducation à leurs enfans, à entretenir la paix dans

dans leur famille , voilà où se borne leur ambition. Le tumulte des affaires , l'horreur que les armes entraînent après elles , ne troublent point leur vie paisible , mais aussi lorsqu'elles sont forcées à se défendre , quelle intrépidité ! Sans aller chercher dans l'Histoire ces Illustres Héroïnes , qui de leurs cheveux firent des cordes pour les Machines de guerre , consultons l'expérience. Représentons-nous ces Meres furieuses , arrachant leurs filles tremblantes des mains effrenées d'un Soldat qui s'est emparé d'une Ville , &c.

La véritable grandeur d'Ame consiste à vaincre ses Passions , à triompher du vice , à remplir les devoirs de l'Amitié , à pratiquer les Vertus Morales ; on accorde aussi aux Dames , avec l'Eglise , la Dévotion.

Rien n'est d'ailleurs plus héroïque que la fidélité dont se pique une Dame de 15 à 20 ans , envers un Mari plus que sexagénaire. La chose arrive cependant tous les jours. L'intérêt est ordinairement l'origine & la baze de la fidélité dans les Hommes. Massinissa , vaincu par les charmes de l'Epouse de Syphax , auroit peut-être toujours aimé Sophonisbe , si l'intérêt n'eût agi sur lui. Allié des Romains , il leur immola le soir de ses noces cette Princesse Africaine.

Les

Les femmes ont naturellement le cœur plus tendre que nous. Nul objet sérieux ne les attache, aussi remplissent-elles, mieux que les hommes, les devoirs de l'Amitié. Ce superbe Monument, qu'érigea Artemise en l'honneur de son cher Mausole, ne subsiste plus, quoiqu'il fût une des sept Merveilles du Monde, mais la tendresse de cette Reine de Carie a bravé les injures du tems, & nous a mieux fait connoître le Roi, son Epoux, que l'Eloquence d'Isocrate & de Théopompe. Toutes les Dames sont bien aises de plaire, mais c'est un effet de l'amour propre, auquel les hommes sont moins sujets, parce qu'ils ont plus d'occupations.

On n'a peut-être jamais vû de femme qui se soit glorifiée du titre d'Athée ou de Déesse, tandis qu'on voit de jeunes Gens, encore couverts de la poussiere des Bancs, qui donnent dans ces abominables Principes.

Les Dames ont ordinairement plus de soin de l'honneur de leurs Maris, que les Hommes n'en ont de celui de leurs Epouses. Elles s'efforcent de se cacher à elles-mêmes leurs défauts, qu'elles dérobent aux yeux du Public. Un Jaloux instruit tout le monde de ses soupçons mal fondés; il s'expose par-là à la risée publique; sa femme, dit-on, en est la cause; supposons un instant qu'elle

le fût coquette ; l'Homme , à coup sûr , manque plus souvent à ses engagements que la Femme. Quelle Loi lui accorde ce Privilège ?

Enfin il s'écoula sept cent ans , sans qu'aucune Femme de l'Isle de Chio eût donné le moindre soupçon sur sa vertu. Les Matrones Grecques poussèrent si loin la sagesse & la chasteté , que Pétrone , n'en trouvant aucune à qui il pût reprocher quelque incontinence , fut forcé d'inventer l'Histoire de la Matrone d'Ephèse. Je serois infini , si j'entreprendois de rapporter ici tout ce qui peut entrer dans la défense des Dames , que je crois , en général , supérieures aux Hommes.

*A Dijon le 6 Juin 1744.*



EPITRE



EPI T R E ,

*De M. Nericault Destouches , à M. Frigot.*

**Q**U'exiges-tu de ma veine assoupie ?  
 Que je l'excite à combattre l'Impie ?  
 Veux-tu toujours que ma Prose & mes Vers,  
 Pour l'attaquer , parcourent l'Univers ?  
 N'est-il pas tems de finir cette guerre ?  
 Si l'Incrédule affronte le Tonnerre ,  
 Si du sophisme il ose se munir,  
 Pour braver Dieu, toujours lent à punir ,  
 Quelle recette assés bien préparée  
 Pourra guérir sa raison égarée ,  
 Ouvrir ses yeux blessés par le grand jour ,  
 Et que l'erreur a fermés sans retour ?  
 A de tels maux il n'est point de remede ,  
 Que d'implorer la Grace à qui tout cede ,  
 Pour obtenir qu'elle daigne frapper  
 Un cœur ingrat , qui lui veut échapper.  
 Qu'opéreront nos argumens sans elle ?  
 Sans ce secours l'ardeur du plus beau zéle  
 Est ridicule aux yeux d'un vain Docteur ,  
 Fier partisan d'un orgueil imposteur  
 Qui le fascine , & qui lui persuade  
 Que tout Chrétien est un esprit malade ,  
 Un vil esclave au scrupule enchainé ,

## 1950 MERCURE DE FRANCE.

Par ses frayeurs follement entraîné.

Oùï, plus l'Impie au Ciel est redevable,  
Plus il s'efforce à se rendre coupable ;  
Esprit, talens, sçavoir, sagacité,  
Tout s'arme en lui contre la Vérité ;  
Pour l'obscurcir sans cesse il les déploie ;  
La décrier est sa plus douce joye,  
Son vrai triomphe, & son parfait bonheur.  
Il sçait se faire un malheureux honneur  
De s'illustrer par de fameux blasphêmes :  
Charmé d'un nom, fruit de cent anathêmes,  
Il s'applaudit de se voir révéé  
Par mille fous dont il est entouré.

Comment matter cet esprit frénétique ?  
Contre les Faits il n'est point de réplique ;  
Tout doit s'y rendre avec soumission,  
Mais rien n'impose à la présomption,  
Qui ne connoît aucune Loi suprême,  
Que les decrets qu'elle dicte elle-même.

Tu vois, ami, qu'à cet aveuglement  
En vain j'oppose un zele véhément ;  
D'un fol orgueil l'Incrédule s'enivre ;  
La Providence à lui-même le livre,  
Terrible prix de sa témérité,  
Qui loin de lui fait faire la Vérité.

Déplore donc son aveugle manie,  
Sans exiger que mon foible génie,  
Qui fit contre elle un assés vain effort,

Pour

Pour la dompter prenne un nouvel effort.

Que m'ont produit mon ardeur & mon zèle  
 Mille ennemis : Querelle sur querelle.  
 Mes amis même entre eux ont murmuré,  
 Quand ils m'ont vu d'un visage assuré  
 Livrer bataille à la Raison perverse,  
 Qui contre Dieu dans ce siècle s'exerce ;  
 Et sur la foi de Bayle, son Docteur,  
 Ose douter de son divin Auteur ;  
 Car le Démon, pour vaincre mon courage ;  
 Toujours sur moi fait tomber quelque orage,  
 Et pour venger ses fideles suppôts,  
 Use ses traits à troubler mon repos.

Tantôt d'un Poëte, impudent Anonyme,  
 Et froid railleur, il exerce la rime  
 Pour m'insulter, & veut faire d'un sot,  
 D'un ignorant, un Singe de Marot.

Tantôt il pousse un rêveur lunatique  
 A m'excéder de sa Métaphysique,  
 Dont il oppose à mes raisonnemens  
 La profondeur & les fins argumens,  
 Amas confus de chimeres subtiles,  
 Contre les Faits ressources inutiles.

Une autrefois il me fait envoyer  
 Un vil monceau du plus sale papier,  
 Assaisonné d'un billet, qui me marque  
 Que ce papier, digne d'un Aristarque,  
 Et d'un Prêcheur aussi profond que moi,  
 Mérite bien que j'en fasse l'emploi,

Pour

Pour signaler mon esprit sec & triste ,  
Contre l'Impie & contre le Dêiste.

Ce n'est pas tout. Il suscite un pié plat ,  
Esprit Normand , qui pourtant n'est qu'un fat ,  
( Si par le style on connoît la personne )  
Pour m'attester que chacun me soupçonne  
De n'être au fond qu'un hypocrite altier ;  
Que contre Bayle en vain j'ose crier ,  
Que je ne suis qu'un Nain pufillanime ,  
Près d'un Géant , qu'une éternelle estime  
Fera passer pour le plus bel esprit ,  
Et le plus grand , qui jamais ait écrit ;  
Que s'il vivoit , sa plume , comme un foudre ;  
Du premier coup me réduiroit en poudre ,  
Prompt châtement par moi trop mérité  
Par mon audace & par ma vanité ;  
Qu'en mes Ecrits mon orgueil se décelle ,  
Quoique caché sous le masque du zèle ;  
» Et taisez-vous , plat Théologien ,  
» Laissez en paix vivre l'anti-Chrétien ,  
Ajoute-t'il ; » & d'un style folâtre , ●  
» Allez plutôt prêcher sur le Théâtre ,  
» Où quelquefois on vous a supporté.  
» Fixez-vous-là. Votre zèle emporté  
» Contre l'Impie & contre l'Incrédule ,  
» Paroît en vous un tic fort ridicule ,  
» Loin d'imposer , vous nous faites pitié.  
Suis je , *Frigot* , assés humilié ?

Car chaque jour, par cent routes obscures,  
 Il pleut sur moi des volumes d'injures ;  
 Tous les matins c'est mon plus doux régal,  
 Mes ennemis n'endurcissent au mal,  
 De tant d'efforts tu vois la récompense ;  
 Voilà les traits que le Démon me lance ,  
 Pour se venger de mes vives clameurs ,  
 Contre l'effain de ses noirs Sectateurs ,  
 Que tour à tour en secret il déchaîne ,  
 Pour amortir le zèle qui m'entraîne ,  
 Et me forcer à reprendre un métier ,  
 Que malgré lui , j'ai fait vœu d'oublier.

Eh ! plutôt à Dieu qu'un rayon de lumière  
 M'eût fait moins tard sortir d'une carrière ,  
 Où , trop jaloux d'un frivole talent ,  
 Je n'ai jamais couru qu'en chancelant ,  
 Pour acquérir , avide de fumée ,  
 Le foible éclat d'un peu de renommée !

A ce trait-ci , mes ennemis secrets  
 Vont s'écrier : *D'hypocrites regrets*  
*Notre Prêcher veut faire en vain parade ;*  
*Son air pieux n'est qu'une mascarade ,*  
*Pour imposer aux crédules Dévots ,*  
*Sous Partisans de ses maigres travaux :*  
*Son Orviétan n'est fait que pour des grubs :*  
*Qu'il le débite à tous les coins des rues ,*  
*Où la canaille en fera son profit ;*  
*Mais quant à nous, que la Nature fit ,*

B GRAC

# 1954 MERCURE DE FRANCE.

*Grace au hazard, d'une plus saine étoffe,  
 Nous voyons tout d'un œil trop philosophe,  
 Pour nous laisser ébloûir au jargon  
 De ce Tartuffe. Il lui faut un Orgon,  
 Pour savourer ses fades balivernes.*

*Gens, tels que nous, ne vont point sans lanternes.*

*Nous voyons clair dans la plus sombre nuit.*

*Un beau dehors jamais ne nous séduit ;*

*Le moindre fard nous frappe, nous irrite,*

*Et de cent pas nous flétrons l'hypocrisie.*

*Eh ! par quel art peut-on venir à bout*

*De nous tromper, vous qui doutons de tout ?*

*Doute éclairé : source du Pyrrhonisme,*

*Tu fais régner tout au moins le Dérisme !*

*Doute charmant, par qui la Vérité,*

*S'il en est une, est dans l'obscurité,*

*Pénètre nous jusqu'en nos moindres fibres,*

*Et fais de nous des Êtres toujours libres,*

*Aux préjugés, aux vulgaires frayeurs,*

*Par ton pouvoir toujours supérieurs,*

*Et que le nom de Bayle notre Maître,*

*Vive à jamais, pour s'avoir fait connaître.*

*Un tel propos te surprend & t'âgrite,*

*Ou tu le crois un jeu de mon esprit ;*

*Non, cher ami, c'est le suc d'une Lettre*

*Qu'on s'empressa de me faire remettre,*

*Huit jours après que je t'eus répondu*

*Par le Mercure, & qui m'eût confondu,*

S'il

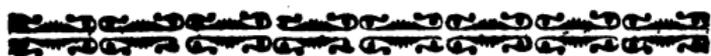
S'il étoit vrai que mon orgueil fantasque  
 D'un vrai Chrétien m'eût fait prendre le masque ,  
 Pour ajoûter au vain titre d'Auteur ,  
 L'air d'un Sçavant , & d'un Prédicateur .

Heureusement, ma candeur est connue ,  
 Et mon humeur n'est que trop ingénue .  
 Mon cœur ouvert m'a souvent compromis ,  
 Et m'a privé d'un grand nombre d'amis .  
 Si Bayle en moi trouve un vif Adversaire ,  
 C'est que j'ai crû cet effor nécessaire ,  
 Pour décrier un Philosophe adroit ,  
 Qui croit douteux tout ce qu'un Chrétien croit ;  
 Dissertateur d'autant plus redoutable ,  
 Qu'il cache mieux son venin détestable ,  
 Et que le ton qu'il prend , quand il écrit ,  
 Corrompt le cœur , en amusant l'esprit  
 J'en fis d'abord l'épreuve malheureuse .  
 Duppe, autrefois de sa candeur trompeuse ,  
 Je me jettai , le suivant pas à pas ,  
 Dans un bourbier que je ne voyois pas ;  
 Heureux enfin d'avoir sçû reconnoître  
 L'objet affreux d'un si dangereux Maître ;  
 Mais non content de l'avoir détesté ,  
 Je fis la guerre au Docteur empesté ,  
 Dont les talens , séduisant l'innocence ,  
 Jettent partout le doute & la licence ,  
 Et d'un Chrétien, peu précautionné ,  
 Font un impie , au vice abandonné .

B ij Oûi ;

Oïsi ; je l'ai dit , & je le dis encore ,  
 Un faux sçavant le révére , l'adore ,  
 Mais un cœur pur , muni d'un vrai sçavoir ,  
 Ne voit en lui qu'un esprit souple & noir ,  
 Qui toujours cache & vomit le blasphème ,  
 Et j'oserois l'en convaincre lui-même ,  
 En m'exposant à son foudre irrité.  
 Quand pour appui l'on a la Vérité ,  
 Qu'a-t'on à craindre ? un Nain très-ridicule ,  
 Peut avec elle attaquer un Hercule.  
 Après m'avoir enseigné mon chemin ,  
 Elle m'a mis les armes à la main ,  
 Pour la défendre , & rempli d'un vrai zèle ,  
 J'ai risqué tout , en combattant pour elle.  
 Et plût au Ciel qu'un aussi long débat ,  
 Eût mis enfin l'impie hors de Combat !  
 Mais à Dieu seul appartient cette gloire ;  
 C'est de Dieu seul que j'attends la victoire ,  
 Pour me venger de mes Persécuteurs ,  
 Je la demande à ce Maître des cœurs.





OBSERVATIONS sur l'usage de la  
Critique, par M. L. Tart.

**O**N sçait que la Critique consiste à juger des Ouvrages, & à marquer précisément leurs beautés & leurs défauts ; cet Art bien exercé, est d'une grande utilité ; il s'oppose au mauvais goût ; il perfectionne les Sciences ; il forme & il éclaire les Gens de Lettres, mais dès qu'on en fait un mauvais usage, il décourage les Auteurs ; il divise les Sçavans ; il trouble le repos de la Société.

Il n'est point d'hommes qui nous soient plus odieux que ces Censeurs, qui n'ouvrent les yeux que pour découvrir nos défauts, qui n'ont que des avis à donner, & qui nous font appercevoir à chaque instant qu'ils sentent la supériorité de leurs lumières, & la foiblesse des nôtres. Boileau se fit beaucoup d'ennemis par ses Satyres ; il ne fut jamais tranquille, & il eut toujours à essuyer des médifances, des calomnies, de mauvais traitemens. Les Académies, le Gouvernement, les Auteurs, & tous les honnêtes gens ont horreur de ces hommes dangereux, qui, de l'obscurité où ils se cachent, répandent de tous côtés des Critiques que

la démangeaison d'écrire, le vil intérêt, la haine du mérite, l'habitude de contredire, de médire, de railler, leur inspirent, & qui sous prétexte de résister au mauvais goût, s'opposent à la tranquillité publique.

Tyrans de la République des Lettres, ils regardent bien moins les Auteurs comme leurs Confreres, que comme leurs ennemis, & sous prétexte de vouloir perfectionner les Arts, ils n'ont pour but que l'abaissement de ceux qui les cultivent; s'ils portent leur jugement sur un Livre, ils employent toutes les lumieres de leur esprit, pour en démêler les défauts, & parce qu'ils désirent en trouver, ils en trouvent toujours; ils ne font grace ni au fond, ni au style; ils fouillent chés les Ecrivains Anciens & Modernes, chés nos voisins dans leurs propres Ecrits, pour faire des paralleles défavantageux à l'Auteur, ou pour avoir le plaisir de lui reprocher qu'il les a pillés, lorsque le plus souvent il ne les a point lûs. S'ils sont assés heureux pour faire quelque découverte contre la réputation d'un homme de Lettres; s'il tombe entre leurs mains quelque Epigramme qui le deshonne, quelque Anecdote qui l'humilie, ils la répètent à toute la terre; ils la font imprimer, & ils ont grand soin que celui, contre qui ils écrivent, en soit instruit des premiers.

Ils

Ils n'en veulent, disent-ils, qu'aux Ouvrages, mais ils attaquent les personnes; ils font ce qu'ils peuvent pour leur enlever l'estime du Public; ils jettent sur eux un ridicule que l'impression rend souvent immortel, & ils les humilient dans ce qui distingue le plus tous les hommes dans leur esprit.

Quel courage ne faut-il pas avoir, pour écrire de sang froid contre des gens aimables, qui s'efforcent d'être utiles à leur Patrie! Quelle fureur pour s'attacher aux endroits foibles d'un Ouvrage, pour en dissimuler ou en défigurer les beautés, comme ces Harpies, qui corrompoient tout par leurs attouchemens!

*Contactu que omnia foedans*,

*Immando.*

Et quelle folie que de se consumer d'études & de recherches pour dire du mal de tout le monde, & se faire détester! Le plaisir de critiquer peut-il donc consoler quelqu'un du supplice d'être haï?

Si ces Critiques ont réellement pour but de perfectionner les Lettres, & d'éclairer ceux qui les cultivent, ne peuvent-ils pas y parvenir par des moyens plus sûrs & plus raisonnables?

Le premier seroit de fournir aux Ecrivains des Modèles qu'ils pussent imiter; un

B iiij      Ouvrage

Ouvrage de génie & d'invention instruit mieux que tant d'avis & de préceptes. Je sens plus le sublime dans les Poètes que dans les sçavantes Explications que Longin m'en donne. L'Art avec lequel les Vers de Boileau sont faits , a plus formé de Versificateurs , que tous les traits satyriques ; les Odes de Rousseau ont plus inspiré de Poëtes Lyriques , que ses Epigrammes contre celles de M. de la Motte , & s'il m'est permis de nommer après eux un Poète qui ne fut jamais satyrique , & qui n'a été Critique que dans un Ouvrage fort court, M. de V. a plus fait d'Ecrivains par l'harmonie de ses Vers & l'élégante précision de sa Prose , que par son Temple du Goût. Une Bataille d'Alexandre , par le Brun ; une Tête de Rubens , perfectionnent plus un Peintre , que tout ce que Félibien a jamais écrit sur la Peinture. Une Physique de M. l'Abbé Nolle ; une Pièce d'Eloquence du Pere de Neuville , un Morceau d'Histoire de M. Rollin ; une Tragédie de M. de Voltaire , contribuent plus au progrès des Arts & du Goût , que toutes les Critiques qu'on a faites en chacun de ces genres. L'exemple est toujours sûr de son effet. Aristote & Quintilien n'ont fait qu'enseigner les Regles aux Poètes & aux Orateurs. Homere & Démosthéne leur ont élevé le génie ; l'un a enfanté Virgile , l'autre Ciceron. Les

Les Préceptes sont un autre moyen de perfectionner les Arts, mais il n'appartient qu'aux Artistes d'en donner; eux seuls en connoissent les secrets, puisqu'ils les ont mis en œuvre; les autres ne font que les deviner; il seroit avantageux pour les Arts, que tous les Artistes ajoutassent aux grands Exemples qu'ils donnent, les Remarques qu'ils font. Comme il ne convient qu'au Militaire de parler de Campemens, de Sièges, de Batailles, il ne devoit être permis qu'au Poète d'écrire sur la Poësie, qu'à l'Historien de raisonner sur l'Histoire, &c. J'ai une plus grande idée de l'Eloquence dans l'Orateur de Cicéron, que dans les Préceptes des Rhéteurs. Je préfère l'Art Poétique d'Horace aux Sçavantes Poétiques d'Aristote, & j'aime beaucoup mieux lire les Remarques ingénieuses de M. de V. sur le Poëme Epique, que le long Traité du Pere le Bossu.

Cependant il y auroit de l'injustice à profcrire de la République des Lettres tant de Traités, d'Observations, de Remarques, de Dissertations, de Commentaires, qui ont leur utilité. Ces differens Ecrits peuvent arrêter le progrès du mauvais goût, & combattre les défauts dominans de la plûpart de nos Auteurs, le style précieux ou empoulé de presque toutes nos Pièces de Théâtre, les fictions chimériques de nos Romans,

B v l'inu-

l'inutilité de ces petites Brochures, qui ne servent qu'à entretenir le goût des riens, & de la plûpart de ces Recherches sçavantes, qui ne font qu'appésantir l'esprit; tel a été le but des Ouvrages immortels des meilleurs Critiques; ils ont tous attaqué les défauts de leur Siècle. Aristote, Longin, Denis d'Halicarnasse, Quintilien, parmi les Anciens; M. de Fenelon, le P. Bouhours, le P. Rapin, le P. Buffier, Mrs de la Motte, Rollin, de Fontenelle, &c. parmi les Modernes, ont donné des Préceptes pour parvenir à la perfection en chaque genre, & ils ont porté leurs jugemens sur les Ecrivains célèbres, mais la plûpart d'entre eux n'ont proposé que des doutes, ou ils n'ont parû approfondir les matieres que pour s'instruire eux-mêmes; ils ont trouvé le secret de critiquer & d'être aimables.

C'est presque toujours déplaire, que de donner des Préceptes; c'est offenser, que de nommer publiquement ceux à qui on les donne; c'est insulter, que de les donner impoliment; c'est se faire mépriser, que de les donner mal-à-propos. Quelle attention un Critique ne doit-il donc pas avoir à ne jamais donner des Préceptes, sur tout avec le ton de Maître; à ne nommer jamais publiquement ceux qu'il critique avec sévérité; à être d'autant plus poli, que ses avis sont

sont plus raisonnables, & peuvent plus mortifier l'amour propre ; enfin à réfléchir long-tems avant que de décider, ou plutôt à ne jamais décider, quelques réflexions qu'il ait faites, de peur de se tromper honteusement ?

Les petits esprits décident toujours, n'étant jamais frappés que d'un petit nombre d'objets, & ne pouvant les considérer de plusieurs côtés differens, ils ne sont jamais embarrassés ni partagés entre le pour & le contre. Voilà pourquoi ceux, qui n'ont que des préjugés & de la prévention, qu'une lecture sans ordre, & qu'une étude sans génie, décident de tout, apprécient le mérite des plus grands hommes, blâment presque toujours les vivans, & ne louent ordinairement que les morts. Cependant les morts ne sentent point nos loüanges.

*Id cineres credis aut manes curare sepultos ?*

Elles ne sont point perduës pour les vivans; elles peuvent les encourager au travail, orner les vérités qu'on leur dit, & leur adoucir la rigueur de la Critique.

Nous ne sommes plus aux siècles des Scalligers, des Burmans & de ces Scavans, qui se disoient les plus grossieres injures; la Société Civile a poli la Société Littéraire. Un Critique, qui veut être estimé, fait entrer

B vj dans

dans ses Ecrits toute la politesse des François, la douceur de leurs mœurs, & surtout cette attention que les honnêtes gens ont à ne se rien dire qui puisse les offenser.

Tels sont nos bons Ecrivains. Mrs les Journalistes de France ne font jamais appercevoir dans leurs Critiques ni hauteur, ni ironie, ni mépris; ils dédaignent de faire des Extraits d'Ouvrages mauvais ou médiocres, & ils ne rendent compte que de ceux dont la Critique peut être utile au Public, & agréable aux Auteurs; ils caractérisent autant la Nation Françoisise par leur modération & leur politesse, que par leur science & leur goût.

M. de la Motte, dans sa dispute contre Madame Dacier & son illustre Ami M. de Fontenelle, seront des Modèles immortels de douceur & de modestie. L'adresse avec laquelle M. de V. réfute M. de la Motte, sur ses differens Systèmes de Poësie, en rendant justice à ses talens, l'habileté avec laquelle il loue M. le Marquis Maffei, en critiquant sa Tragédie de Mérope, font bien voir que les plus grands Génies sont les hommes les plus doux & les plus modestes. *J'ai toujours pensé, dit notre Poëte Epique, j'ai dit, j'ai écrit que les gens de Lettres devoient être Confreres; ne les persécute-t-on pas assez, sans qu'ils se persécutent eux-*

SEPTEMBRE. 1744. 196

*eux-mêmes les uns les autres ? Plût à Dieu qu'ils pûssent s'aider , se soutenir , se consoler mutuellement !*

Les Académies sont encore des moyens sûrs d'épurer le goût & de perfectionner les Sciences ; elles fournissent aux gens de Lettres des secours de toute espèce , des conseils qui les éclairent , & des amis qui les critiquent. L'usage où l'on est dans ces Assemblées sçavantes , de lire ses Ouvrages , & de les soumettre à l'examen , avant que de les mettre au jour , contribüé déjà beaucoup à diminuer le nombre des mauvais Livres , & à augmenter celui des bons Auteurs. Il manquoit à la Patrie du grand Corneille , des Fontenelles , des Darenels , un si grand avantage. Il y a lieu d'espérer que la Ville de Rouën , si féconde en Grands Hommes , va se devenir de plus en plus , étant éclairée par sa nouvelle Académie.



*EX.*



*EXTRAIT d'une Ode sur les Conquêtes  
du Roi.*

**L**A résolution que le Roi a prise de se mettre à la tête de ses armées, pour avancer le grand Ouvrage de la Paix, ayant ranimé les Muses en France, a fait éclore un nombre infini de Pièces de Poësie. M. l'Abbé Freron a fait part au Public d'une Ode de sa façon, assez belle pour exciter la Critique : nous avons cru qu'on nous sçau-roit bon gré d'en donner une idée dans ce Journal par un Extrait.

Cette Ode qu'on peut dire belle, sans la garantir bonne dans toutes ses parties, a pour objet & pour titre *les Conquêtes du Roi* : commençons par l'œconomie que l'in-génieux Auteur y a mise. La Guerre vient se présenter au jeune Monarque, & l'invite à ne plus différer de venger les droits vio-lés. L'Auteur, avant que de la faire parler, la peint sous ces horribles traits :

Quelle Divinité barbare  
S'offre à mes yeux épouvantés !  
Deux glaives, forgés au Tarrare,  
Arment ses bras ensanglantés ;

Des

Des Serpens forment sa Couronne ;  
 L'ombre du trépas l'environne ;  
 Le tonnerre gronde à l'entour ;  
 Les inexorables furies ,  
 Les Gorgones , de sang nourries ,  
 Compotent son horrible Cour.

On a trouvé cette image trop noire ; on auroit voulu , que cette Guerre que l'Auteur confond avec Pallas ou Bellonne dans les autres Strophes , inspirât plus de terreur que d'horreur , surtout devant servir de guide à un Roi , dont il fait cette aimable peinture dans la troisième Strophe.

Je sçais que mon pouvoir suprême  
 Ne fut jamais l'appui du tien ;  
 Que l'éclat de ton Diadème  
 A la clémence pour soutien ;  
 Mais sur des Rivaux mercénaires ,  
 Yvres d'exploits imaginaires ,  
 C'est assés verser de bienfaits ;  
 L'ennemi , que ta vertu blesse ,  
 Taxeroit enfin de foiblesse  
 La juste horreur de mes forfaits.

Bellonne animeroit le vengeur des droits ,  
 par l'exemple de Titus devant Solime , &  
 surtout par celui de ses plus grands Ayeux ,  
 comme on le voit dans la septième Strophe :

Tes

Tes Peres , Souverains Arbitres  
 Des querelles des Potentats ,  
 Ne t'ont eux-mêmes qu'à ces titres  
 Transmis de si vastes Etats ;  
 Ce n'est qu'en marchant sur la trace  
 Du Dieu Conquerant de la Thrace ,  
 Que leurs pas se sont annoblis ;  
 Au haut du Temple de la Gloire ,  
 Sur les aîles de la victoire ,  
 Ils n'eussent point porté tes Lis.

L O U I S , instruit par des leçons si no-  
 bles , fuit Bellonne dans la Flandre. Voici  
 quels sont les Guerriers , à la tête desquels  
 il va se mettre :

L O U I S aperçoit dans sa course  
 Ces vieux Guerriers , Maîtres du Sort ,  
 Avides de tarir la source  
 D'un sang respecté par la Mort.  
 Ce Sang dans leurs veines bouillonne ;  
 De leur Prince , aux Champs de Bellonne,  
 Ils brûlent de suivre les pas ;  
 Dans ses yeux leur ame ravie  
 Puisant une nouvelle vie ,  
 Ne respire que le trépas.

Nous supprimons , pour abbreger , plu-  
 sieurs Strophes , & nous passons à la dixié-  
 me , où il s'agit de la prise de Menin ; voici  
 la

SEPTEMBRE. 1744. 1969

La Description de cette premiere Place conquise :

Suspendant son destin tragique ,  
A l'abri des retranchemens ,  
Vainement le Lion Belgique  
Remplit l'air de rugissemens ;  
Vainement sa gueule enflammée  
Vomit le sang & la fumée ;  
Effrayé de nos appareils ,  
Il hésite , il tremble , il recule ;  
Dans L O U I S il croit voir Hercule ,  
Le Destructeur de ses pareils.

Armé de la terrible Lance,  
Que la Guerre mit dans sa main ,  
Le Héros s'approche & s'élançe  
A travers cent foudres d'airain ;  
Le bruit , l'horreur , les eaux , la flâme  
Rien n'épouvante sa grande Ame ;  
Ses Soldats en sont éblouis ;  
Bellonne elle-même l'admire ,  
Orgueilleuse que son Empire  
Ait un Guerrier tel que L O U I S.

La douzième Strophe est consacrée à la gloire d'un de nos vaillans Princes ; le Public la verra avec satisfaction.

Mais

## 1970 MERCURE DE FRANCE.

Mais tandis que ma voix rapide  
T'arrête au milieu des hazards ,  
Quel est ce Guerrier intrépide  
Qui brave les horreurs de Mars ?  
Mes yeux peuvent-ils méconnoître  
L'Auguste Sang qui le fit naître ?  
C'est le tien ; c'est le Sang des Dieux ;  
Clermont tonne ; le Ciel s'embrase ;  
La foudre gronde , tombe , écrase  
L'ancre du Lion furieux.

L'Auteur ayant passé avec le même feu ,  
de la réduction de Menin à celle d'Ypres ,  
& aux autres Conquêtes du Roi , poursuit  
ainsi :

Sur les débris de ces murailles  
Bellonne s'éleve soudain.  
D'affreux monceaux de funeraïlles  
Soutiennent son Trône d'airain ;  
Son œil farouche au loin contemple  
Tous les Peuples , qui dans son Temple  
Rendent hommage à ses fureurs ;  
Son ame de joye enivrée ,  
Voit la terre aux combats livrée ,  
Et s'applaudit de ces horreurs.

Quelques Profateurs ont critiqué le terme  
de funeraïlles , prises pour des enterre-  
mens ,

mens, & non pour la mort même. Mais l'exemple de Corneille dans le Cid, autorise l'Auteur à s'exprimer, comme il a fait; eh! que deviendrait le langage des Dieux, si l'on le réduisoit à s'en tenir à celui des Hommes: passons à une Strophe qui a réuni tous les suffrages; c'est Bellonne qui parle:

Ah ! dit-elle , quel doux spectacle  
 Les Alpes offrent à mes sens !  
 C O N T R Y s'indigne de l'obstacle  
 Des Rocs sous ses pas renaissans.  
 Rival du Héros de Carthage ,  
 Sa gloire devient, ton partage ;  
 L'orgueil des Monts est démenti ,  
 Et ces roches du Ciel voisines ,  
 Dans l'Histoire de leurs ruines  
 Verront Annibal & C O N T R Y.

L'Histoire ne fait point passer les Alpes à Annibal, mais de cette Critique, quelque juste quelle soit, il n'en revient que plus de gloire au Prince que l'Auteur veut célébrer, puisqu'il a plus fait qu'Annibal.

Bellonne finit l'Ode par cette Strophe, adressée aux François :

François, sous de plus doux auspices  
 Vous verrez renaître ces jours ,

**Don**

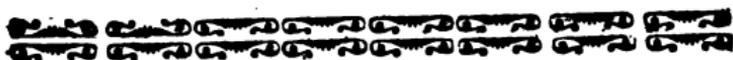
## 1772 MERCURE DE FRANCE

Dont les Dieux , jadis si propices ,  
Prendient soin d'embellir le cours ;  
Et moi , plongeant aux noirs abîmes  
L'horrible amas de mes victimes ,  
La Mort , le Tumulte & l'Effroi ,  
J'irai dans les demeures sombres  
Etonner les plus fières ombres  
Des triomphes de votre Roi.

Les voix recueillies sur cette Pièce , on peut dire que si elle a eu des Contradicteurs , l'Auteur doit se flater que les vrais Connoisseurs lui ont rendu avec éloge la justice qui lui est dûe.



A



*A M. B\*\* . C. D. V. à l'occasion du jour,  
de sa Fête.*

R O N D E A U.

**T**out est dit , en Vers comme en Prose ;  
 Tout est donné , Tulipe & Rose ;  
 Tout gentil Bouquet est écrit ;  
 Tout s'est offert à quelque esprit ,  
 Et l'Art d'inventer se repose.

On se ressemble en quelque chose ;  
 Jusques sur Voltaire l'on glose ;  
 Soit en grand , ou soit en petit ,  
 Tout est dit.

Même toute fleur est éclosé.  
 Tendre amitié , malgré sa dose ,  
 Dans tout mortel enfin périt ;  
 La mienne , que le cœur régit ,  
 Ne craint point de Métamorphose ;  
 Tout est dit.

*Laffichard.*

**SUITE**



*SVITE de la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie.*

**L**E second Mémoire qui fut lû dans cette Assemblée , est de M. Puzos ; il traite de l'inversion ou du renversement de la Matrice : c'est une maladie , dit ce Chirurgien , qui n'a été bien connue avant nous , que quand elle a été portée à la plus fâcheuse extrémité , & qu'elle est devenue sensible à la vûe & au toucher , par l'inversion totale de la Matrice , c'est-à-dire , que cette partie étoit pendante au-dehors.

La cause d'une telle maladie , dépendante immédiatement de l'extraction du *Placenta* , adhérent au fond de la Matrice , ne devoit pas être alors plus ignorée que la maladie même , puisque le moment qui produisoit la cause , étoit commun à la naissance de l'effet ; enfin , le danger qui suivoit la maladie de très-près , ne souffroit aucune équivoque sur le parti qu'il y avoit à prendre ; ou réduire sur le champ la Matrice , pour sauver une femme ainsi maltraitée , ou la voir périr une heure ou deux après l'accident , si le secours lui manquoit. L'Auteur conclut de-là que les Anciens n'ont réellement

ment connu que le renversement de Matrice porté au dernier degré , & fait par une cause externe , c'est-à-dire , fait dans l'extraction forcée du *Placenta* , adhèrent au fond de la Matrice.

C'est par rapport à une connoissance si bornée sur une maladie , qui peut survenir par d'autres causes , & qui a differens degrés d'inversion , que M. Puzos a crû nécessaire de donner tous les éclaircissimens dont elle a besoin ; il espere par là rendre les gens qui s'adonnent à l'Art des accouchemens , plus circonspects pour prevenir cet accident ; mieux instruits pour le connoître dans les cas où il peut être ignoré , & plus hardis pour y remédier , dans quelque degré d'inversion que soit la Matrice.

Avant que d'entrer en matiere , il avertit que , quoique le renversement de la Matrice ait communément pour cause l'impéritie , ce malheur peut néanmoins arriver à des gens prudens , & raisonnablement instruits , soit que la Matrice y soit disposée par foiblesse , soit qu'elle soit forcée d'obéir , & de suivre un *Placenta* charnu , & trop pésant pour le plancher qui le soutient. Cependant l'Auteur met une difference essentielle entre la main expérimentée , & la main téméraire : la premiere , dit-il , s'apperçoit bien-tôt du désordre qu'elle a fait ; elle y remédie  
sur

sur le champ ; l'autre , au contraire , ignorant le déplacement des parties , les entraîne jusqu'au dernier degré ; elle n'a pas le courage , ni la capacité d'y mettre ordre , & faute d'un secours prompt , elle met la femme en danger de périr peu de tems après.

A la suite d'une distinction qui paroissoit nécessaire , & qui se trouve autorisée par l'aveu du sçavant Buisch , & de plusieurs bons Praticiens , à qui pareil malheur est arrivé plus d'une fois dans le cours de leur vie , l'Auteur passe au renversement de Matrice par cause interne , cause inconnüe jusqu'ici , & tellement indépendante de l'accouchement , que la maladie qu'elle produit , a été reconnüe à des filles hors de tout soupçon , à des femmes qui n'avoient jamais eu d'enfans , à d'autres qui , depuis quinze ou vingt ans , qu'elles étoient accouchées pour la dernière fois , n'avoient senti aucune incommodité , si ce n'est vers le tems où la maladie avoit commencé à prendre naissance.

Pour prouver l'existence de ces renversemens , il rapporte des faits dont il a été témoin , & qu'on ne peut révoquer en doute , par les circonstances qui les ont accompagnées ; pour ce qui regarde la cause qui ne peut pas être aussi sensiblement démontrée que

que la maladie , il l'établit sur des signes qui se sont trouvés communs à toutes les femmes , attaquées de renversement par cause interne , & qui doivent autoriser le jugement qu'en porte l'Auteur.

Pour mettre le Public en état d'en décider , on rapporte l'endroit du Mémoire où il est dit , que tous les renversemens reconnus pour être de cause interne , ne se sont déclarés que dans l'âge Critique des femmes , qu'à des personnes extrêmement grasses , & à qui l'exercice ou le marcher coûtoit beaucoup de peines. En conséquence il assure que la graisse énorme , & le poids considérable des viscères du bas ventre , qui porte perpendiculairement sur le fond de la Matrice , principalement dans le tems de son affaissement , l'enfonce peu à peu , & fait passer ce fond de la Matrice au travers de l'orifice, en forme de hernie, par succession de tems. Cette maladie , dit M. Puzos , est incurable , parce qu'on ne peut en détruire la cause , qui est le poids énorme des viscères sur la Matrice ; & quand bien même on pourroit réussir à la replacer dans son lieu naturel , le succès ne seroit pas de longue durée : exposée à soutenir comme auparavant une charge au-dessus de ses forces , elle succomberoit de nouveau , & son enfoncement ne tarderoit pas à reparoitre , comme

C il

il arrive aux hernies d'intestins , qui retombent toujours , quoique bien réduites , si on ne soutient l'effort & le poids des parties par un bandage convenable.

Aussi l'Auteur dit-il naturellement , que mal-à-propos il a tenté deux fois cette espèce de réduction sans succès ; il conseille d'abandonner cette maladie aux soins de la Nature , plutôt qu'à l'événement de l'opération , parce qu'il a l'expérience , que le tems a souvent adouci la plus grande partie de ces incommodités , & que l'opération , absolument inutile , peut-être funeste par les douleurs qu'elle cause.

A l'égard des renversemens de Matrice par cause externe , cause immédiatement attachée à l'accouchement dans l'extraction du *Placenta* , l'Auteur y distingue differens degrés , qu'il croit très-essentiel de reconnoître pour la curation.

Le renversement au premier degré , se nomme incomplet. Dans cette espèce , l'enfoncement du fond de la Matrice est quelquefois si léger , & si éloigné de son orifice après l'extraction du *Placenta* , qu'il est très-possible d'ignorer ce déplacement de partie ; de croire au contraire l'opération heureusement terminée , si on ne prend , pour s'en assurer , les précautions qu'on prescrit dans le Mémoire , & qu'il seroit trop long de rap-

rapporter ici. Or ce renversement ignoré, qui forme une maladie, à laquelle on remédieroit sur l'heure avec facilité, si on s'en appercevoit, devient dans la suite incurable, tant par son accroissement, que par les adhérences qu'il contracte avec des parties d'où il ne seroit pas prudent de le séparer.

Le renversement au second degré est presque complet. La tumeur qu'il forme est encore renfermée dans le Vagin, mais elle y présente un si gros volume, qu'il faut être absolument sans expérience pour ne pas connoître que la Matrice est renversée. On l'a cependant prise en cet état, pour une Môle, ou une tête d'enfant, & tirée très-mal-à-propos. Quoique cette maladie ait des accidens assez urgens, & qu'elle ait besoin d'une prompte réduction, elle a quelquefois soutenu les délais de plusieurs jours, après lesquels la réduction n'a pas été moins heureuse, que si elle avoit été faite sur le champ.

Enfin le renversement complet & au dernier degré, est lorsque la Matrice a été entraînée hors des parties naturelles, lorsque tout-à-fait retournée, elle représente en dehors la figure qu'elle avoit auparavant au-dedans. Cette maladie aussi effrayante à voir, que funeste, lorsqu'on est une ou deux heures sans lui donner le secours dont elle a be-

C ij      soin,

soin , est cependant plus communément guérie radicalement , que celle de la première espèce dont nous avons parlé , parce que cette grande maladie saute aux yeux, & qu'elle semble demander elle-même l'opération qui lui est nécessaire , au lieu que l'autre , inconnue dans sa naissance , ne se manifeste que lorsqu'il n'est plus possible d'y remédier.

Une réflexion faite par l'Auteur sur les différens accidens qui accompagnent & suivent les accouchemens , lui fait croire que le défaut d'instructions , n'y a que trop souvent part : il se plaint de ce que cette partie de la Chirurgie est la seule pour laquelle l'Etat n'a point établi de Leçons publiques ; que les connoissances en sont commises , pour la plûpart de ceux qui l'exercent , au hazard ou par habitude ; que pour beaucoup d'autres , trois mois passés dans un Hôpital , où le difficile se voit rarement , dans un espace si court , & où l'on n'apporte aucune théorie , suffisent pour obtenir le droit de pratiquer l'Art des accouchemens.

Enfin , M. Puzos exhorte à ne point craindre de blesser la Matrice , quand il est question de la replacer. Il assure , d'après l'expérience , qu'il est plus avantageux de la meurtrir , de l'entamer même , quand on ne peut s'en dispenser , pour la remettre dans sa place ,

place, que de la laisser renversée, par la crainte d'y faire quelque désordre. La Matrice, dit-il, est une partie charnuë qui suppure, qui *s'exfolie* & se cicatrise comme fait un muscle; & c'est bien mal-à-propos que la Tradition a conservé de Siècles en Siècles, le faux *Axiome*, que la moindre écorchure à la Matrice est mortelle, quand il s'en est trouvé d'extrêmement maltraitées, soit par entamûre, soit par renversement, qui peu de tems après avoir été rétablies, sont devenuës susceptibles de conception, & ont apporté des enfans à terme & bien vivans. C'est à l'appui de plusieurs exemples qu'en a l'Auteur, qu'il est en droit de détruire le faux préjugé qu'on avoit eu de tous tems sur la Matrice.

M. Verdier lut ensuite la seconde partie d'un Mémoire sur la hernie de la Vessie, dont il avoit donné la première partie dans l'Assemblée publique de l'année précédente.

Après avoir combattu dans cette seconde partie le sentiment de ceux qui veulent que la hernie de la Vessie soit toujours un vice de la première conformation, M. Verdier explique comment la dilatation considérable qui arrive à la Vessie dans la rétention d'urine, peut produire la hernie, en occasionnant le passage d'une portion de la Vessie, par les anneaux des muscles du bas ven-

tre, &c. Il y indique ensuite les signes qui distinguent cette hernie particulière ; le moins équivoque lui paroît être l'augmentation du volume de la hernie, lorsque le malade a été long-tems sans uriner, & sa diminution par la sortie des urines.

A l'égard du pronostic, ou jugement que l'on doit faire sur les suites de cette maladie, il fait connoître qu'elle n'est pas dangereuse, lorsqu'il y a une communication libre entre la partie de la Vessie descendue dans les bourses, & celle qui est restée dans le bassin, & qu'il n'y a de danger, que lorsque cette communication vient à cesser, soit par quelque pierre arrêtée dans la portion de la Vessie qui répond à l'anneau, soit par une inflammation survenue à cette même portion de la Vessie.

Dans le traitement de la hernie de la Vessie, M. Verdier conseille l'usage du suspensoir, lorsqu'elle s'avance jusques dans le *Scrotum*, que son volume est considérable, & qu'elle ne peut se vider, qu'en la soulevant, & la comprimant avec les mains. Mais si la hernie se borne à l'aine, il pense qu'on doit employer le bandage ordinaire, ou *Brayer*, pour contenir la portion de la Vessie qu'on aura fait rentrer. Si la hernie se trouve accompagnée d'étranglement, on aura recours à l'opération.

L'Au-

L'Auteur finit, en avertissant les jeunes Chirurgiens de ne jamais entreprendre l'opération d'une hernie, soit d'intestin, soit d'épiploon, descendus dans les bourses, sans s'être assurés, si la Vessie n'est pas comprise dans la tumeur, ce qu'ils reconnoîtront aisément par le signe indiqué ci-devant. Car s'ils se déterminoient à emporter une portion du Scrotum & du sac herniaire, ou étoit renfermé l'intestin ou l'épiploon, & qu'il y eut complication de la hernie de la Vessie avec celle de l'intestin ou de l'épiploon, ils risqueroient d'emporter une portion de la Vessie, qui se trouveroit alors cachée immédiatement derrière le sac herniaire; on sent bien que ce retranchement d'une portion de la Vessie, seroit capable de faire périr le malade.

M. Bassuel termina la Séance par la lecture d'un Mémoire sur la fracture de la rotule: l'objet de la première partie de ce Mémoire, est d'achever de dissiper l'espece de surprise où l'on est resté touchant cette fracture, parce que la cause n'en avoit pas été apparemment assez développée; & c'est ce que M. Bassuel a entrepris, de faire. A cette occasion, il publie avec reconnoissance dès le commencement du Memoire, ce qui est dû à un grand Chirurgien (M. Petit) qui a mis le premier sur la voye qu'il falloit

tenir pour découvrir les agens de cette fracture.

Afin de mieux conduire à son but, il rappelle d'abord toutes les parties relatives à cette fracture ; os , articulation , ligamens , muscles , tendons , &c. & il tâche de mettre à profit la structure & la position par rapport à son sujet , ce qui le fait entrer plus avant dans differens effets mécaniques : effets qui ne doivent pas moins résulter des mouvemens les plus déréglés qui peuvent conduire à une chute prochaine , que des mouvemens régulièrement combinés pour l'action naturelle d'une partie.

M. Bassuel fait sentir que l'on avoit raison de n'être pas entièrement rendu sur la force admise pour déterminer cette fracture : effectivement tout bien examiné , les quatre muscles extenseurs de la jambe qui s'attachent à la rotule , qui est un os très-court pour son épaisseur , ne devoient point paroître suffire , quelque contraction qui y arrivât ; encore peut-elle n'être pas si grande qu'on le croiroit bien , dans le sens dont l'accident a été conçu. Un changement d'attitude qui doit arriver en un instant aux os du bassin, eu égard à ceux des cuisses, quand on est prêt à tomber , fait présumer à l'Auteur , que d'autres muscles postérieurs viennent en même-tems à la charge contre la

rotule. Ceux-ci en saisissant dans le fort de leur contraction le point avantageux du balancement imprimé par la pesanteur du corps, &c. entraînent tout d'une pièce les muscles extenseurs contractés : car il juge qu'alors tous les muscles environnans sont tout à la fois & subitement en action ; c'est surquoi il a crû devoir insister.

On ne peut suivre, ni même parcourir dans les bornes d'un Extrait, le détail où est entré M. Bassuel, par rapport aux preuves mécaniques de tout ce qu'il avance. En général, il considère dans l'os des hanches un levier qui traverse son articulation avec la cuisse : à ce levier inégalement posé, selon qu'il le fait voir, s'attachent les muscles qui en deviennent les moteurs ; les extenseurs au bras le plus court, les fléchisseurs au plus long. C'est de-là, à ce que prétend M. Bassuel, que doit se tirer tout le dénouement, à l'égard des forces multipliées qui exécutent si précipitamment la rupture de la rotule : la longue branche du levier ne peut être abaissée, par un renversement en arrière du bassin, qu'elle n'entraîne impérieusement en haut les muscles qui s'insèrent en devant à la courte branche, qui s'élève pour lors aux dépens de la rotule.

La seconde partie du Mémoire renferme des réflexions Historiques, & ensuite cura-

C v tives

tives touchant la fracture de la rotule.

M. Bassuel dit que par la lecture des Auteurs de Chirurgie , à remonter jusqu'à Hypocrate , il a vû que l'on a été pendant bien des Siècles , sans donner , ou au moins sans avoir de véritables secours pour cette sorte de dérangement : quelques guérisons , à ce qu'il croit , s'opéroient sans doute quelquefois , si les difficultés n'étoient pas trop grandes , encore falloit-il les mains rares des plus habiles : il ajoûte que c'est seulement dans le dernier Siècle que des Chirurgiens de Paris , entr'autres M. Verduc , le pere , ont procuré à leur Art , des moyens presque sûrs pour réussir , qui souvent depuis par des changemens arbitraires & mal-entendus , se sont affoiblis dans la Pratique.

M. Battue! termine son Mémoire par la description d'un bandage qu'il a rendu fort simple , & d'autant plus utile pour la guérison de cette fracture , que des Chirurgiens moins expérimentés peuvent l'employer aisément & avec succès.



L'HON-



L'HONNÊTE-HOMME,

O D E.

**J**E chante cet homme héroïque,  
 Qu'à la honte du genre humain,  
 En plein jour, un fameux Cynique  
 Cherchoit la lanterne à la main.  
 Si ce n'est point un vain phantôme,  
 Sous des lambris ou sous le chaume,  
 En quel Lieu qu'il frappe mes sens,  
 Pour lui seul je monte ma Lyre;  
 C'est le seul mortel que j'admire,  
 Le seul digne de mon encens.



Que vois-je ? d'un mortel si rare  
 Chacun veut usurper le nom.  
 Mais c'est vainement qu'on se pare  
 D'une adroite imitation.  
 Ainsi qu'aîsément on démêle  
 D'avec la beauté naturelle  
 La beauté qui provient du fard,  
 On reconnoît la différence  
 De l'honnête-homme par essence  
 D'avec l'honnête-homme par art.

Que le Public se préoccupe  
 Pour d'apparentes qualités,  
 Je ne serai jamais la dupe  
 De quelques dehors empruntés.  
 Dans le Sage que j'imagine  
 La Vertu doit prendre racine,  
 Et germer au fond de son cœur.  
 Il doit, toujours droit, équitable,  
 Sçavoir de l'honneur véritable  
 Bien distinguer le faux honneur.



La passion, qu'on s'est permise,  
 Croit souvent que tout est permis.  
 A soi-même l'on se déguise  
 Les crimes que l'on a commis.  
 Jadis un Prince formidable  
 Crût être un Héros respectable  
 Par les excès de sa valeur;  
 Il ne vit pas que son courage  
 N'étoit que fureur & que rage,  
 Et lui, qu'un insigne voleur.



Qu'on soit au rang le plus suprême,  
 Qu'on soit assis au dernier rang,  
 Tout mortel d'un autre lui-même  
 Doit craindre de verser le sang.  
 Il doit à toute autre victoire

Préfé-

Préférer la solide gloire  
 D'avoir vaincu ses passions ;  
 Et détestant toute avarice ,  
 Régler sur l'exacte justice  
 Ses desirs & les actions.



Celui que la Vertu dirige ,  
 Ami de la tranquillité ,  
 Aucun intérêt ne l'oblige  
 A troubler la Société.  
 Une ambition importune  
 De voir accroître sa fortune ,  
 Ne causa jamais son ennui ;  
 Toujours content de son partage ,  
 Tout Terme d'un autre héritage  
 Est encore un vrai Dieu \* pour lui.



Jaloux l'un de l'autre , on ne cesse  
 De s'envier de vains honneurs.  
 L'honnête-homme aime la sagesse ,  
 Plus que les biens & les grandeurs.  
 Dans un sort propice ou contraire ,  
 Son cœur , que jamais rien n'altère ,

\* Les Romains , pour marquer combien les bornes qui  
 séparent les Domaines & les Héritages devoient être sa-  
 crées & respectables , en avoient fait une Divinité ,  
 qu'on révéroit sous le nom du Dieu Terme.

Tou-

## 1790 MERCURE DE FRANCE

Toujours grand , toujours généreux ,  
Souffre des maux du misérable ,  
Goûte une joye inexprimable  
A la rencontre d'un heureux.



Porté de lui-même à bien faire ,  
Il n'a besoin de nul attrait ,  
Et ne prétend d'autre salaire  
Que le plaisir d'avoir bien fait.  
Puissant , il n'aime sa puissance  
Que pour protéger l'innocence ,  
La justice , & la vérité ,  
Et s'il fait cas de la richesse ,  
C'est pour fournir avec largesse  
Aux besoins de la pauvreté.



Abhorrant toute politique  
Contraire à l'austère Vertu ,  
Le Sage jamais ne s'explique  
Par un discours teint ou tortu ;  
Né l'esclave de sa parole ,  
Dans aucun cas il ne viole  
Ses promesses & ses Serimens  
Fidèle à sa foi qu'il engage ,  
Regulus retourne à Carthage  
Sûr d'y souffrir mille tourmens.

Exempt

Exempt des préjugés vulgaires,  
 Mon Héros n'est pas moins soumis  
 Au divin culte, que ses peres  
 Des uns aux autres ont transmis.  
 Exact à suivre leurs exemples,  
 A l'Eternel dans ses saints Temples  
 Il rend des respects assidus,  
 Mais il croit que de tout hommage,  
 Celui qui lui plaît davantage  
 Est la pratique des Vertus.



Les Jugemens irrévocables  
 Du Créateur de l'Univers,  
 A des peines épouvantables  
 Livrent les méchans, les pervers ;  
 Constant dans la Vertu qu'il aime,  
 Le vrai Sage contre lui-même  
 N'irritera jamais les Cieux,  
 Non par la crainte des supplices,  
 Mais par la seule horreur des vices  
 S'abstenant d'être vicieux.



*J'ai peint la Vertu la plus pure,  
 Cher Maître, & ton souvenir  
 Dans le cours de cette Peinture  
 N'a cessé de me revenir.  
 Il convient que je te l'adresse*

N<sup>o</sup> 100

*N'as-tu pas droit sur une Pièce  
Dont tu m'as fourni chaque trait ;  
Quand je te présente l'image  
De l'honnête-homme , du vrai Sage ,  
C'est te présenter ton Portrait.*



*LE PLAN ou l'Idée générale d'un nouveau  
Système du Monde , qui sera incessamment  
mis au jour par le Baron de Carbonnieres.*

**L'**Auteur se défend depuis plusieurs années de rendre son Système public , mais les instances réitérées de plusieurs bons Physiciens , & l'explication qui se fait par les principes de tous les Phénomènes , qui se présentent journellement sous les sens , l'ayant parfaitement convaincu , n'ayant rien trouvé d'ailleurs dans les Observations & les Expériences anciennes & modernes , qui combatte son Système , & qui au contraire ne lui serve de preuve , il s'est enfin déterminé à le mettre au jour , par le seul motif , que pouvant être adopté par quelque personne capable , il pourra être perfectionné , au point de devenir utile , soit pour la Chymie , la Médecine , la Navigation , l'Agriculture , &c.

L'Auteur ne pensoit point à faire un  
Syl-

Système, car il ne s'est appliqué, depuis plus de 12 ans, à la recherche de la Vérité, que pour sa satisfaction particulière; il étoit d'ailleurs si prévenu de certains faits que la Philosophie Scholastique a toujours regardés comme indubitables, qu'il eut lui-même pris pour une absurdité de les révoquer en doute.

En effet, lorsque ses sens & sa raison se révoltoient contre l'opacité de la Lune, ainsi que sur plusieurs autres Phénomènes, que la Physique lui avoit expliqués, par des preuves qui avoient été jusqu'ici universellement reconnues pour indubitables, ses préjugés décidoient souverainement.

Cependant, à force de combattre, il parvint à suspendre la violence des préjugés, pour laisser ses sens & sa raison agir en pleine liberté.

Ce fut dans cette nouvelle situation, que se trouvant comme régénéré dans un nouveau Monde, il conçût le Système dont il s'agit ici, lequel sappe par le fondement tous ceux qui ont paru jusqu'à présent.

Deux motifs le déterminent d'en faire insérer une idée générale dans les Journaux publics; le premier est, que comme il en a conféré avec beaucoup de Philosophes, & qu'il a même communiqué ses cahiers, il ne seroit pas impossible que quelqu'un ne pût

pût se l'adopter , & qu'il ne fût par là défiguré.

Le second est , qu'après que ce Systême aura essuyé dans cet abbrege la Critique publique , il aura plus de force pour pénétrer au travers des préjugés , par son évidence , dans la raison du Public.

Voici donc l'Idée générale & superficielle du nouveau Systême. Cet Ouvrage n'est autre chose que l'Anatomie simple & facile du Monde , par laquelle l'esprit le plus borné appercevra distinctement , sans peine, ni méditation ,

1. Que le Monde est un seul Corps , renfermé dans une boîte , qui est le Ciel , qui lui sert comme de peau ; que cette boîte est immobile , que sa matière peut être considérée comme une glace aqueuse , & d'une épaisseur prodigieuse & sans pores.

2. Que le Soleil , la Lune , les Etoiles & tous les Astres avec la Terre , qui est immobile au Centre , sont les parties qui composent ce Corps.

3. Qu'une flâme obscure ou ténébreuse , fluide & universelle , extrêmement compressée dans cette boîte Céleste , ne pouvant y laisser aucun vuide , unit toutes les parties de ce Corps , & le rend continu.

4. Que pour avoir une notion sensible de cette flâme ténébreuse , on peut la considérer

derer comme de la fumée extrêmement rarifiée.

5. Que de même que d'un Vin noir il s'en sépare la substance la plus subtile, & qui est clair à proportion de sa subtilité, comme l'Eau-de-Vie, l'Esprit de Vin, &c. ainsi s'exprime-t'il de la flâme ténébreuse une substance, d'autant plus ou moins subtile, que les pores où elle est filtrée, sont plus ou moins serrés.

6. Que la matiere exprimée de la flâme ténébreuse, est une flâme de même substance, mais d'autant plus ou moins lumineuse & ardente, qu'elle a été plus ou moins subtilisée, suivant que les pores où elle a été filtrée, sont plus ou moins serrés.

7. Que c'est la compression extrême & universelle où est la flâme ténébreuse, qui opere cette filtration.

8. Que c'est de cette même compression que dérive l'élasticité de la flâme subtile ou lumineuse, laquelle étant dégagée des parties homogènes où elle étoit enfermée par le brisement de ces mêmes parties, trouve du vuide, pour s'étendre dans les pores de la flâme ténébreuse, laquelle étant plus grossiere, a ses pores assés grands, pour y recevoir la flâme subtile.

9. Que conséquemment l'élasticité est proportionnée à la subtilité de la flâme lumineuse.

10.

## 1996 MERCURE DE FRANCE.

10. Que les Corps ne sont inflâmables & combustibles, que parce qu'il s'est filtré dans leurs parties matérielles de la flâme subtilisée par cette filtration, & qui en ressort par son élasticité, à mesure que les particules qui la contenoient, sont brisées; tels sont le Nitre, le Souffre, le Bithume, le Bois, l'Huile, &c.

11. Que le Soleil, la Lune, les Etoiles, & généralement tous les Astres, ne sont autre chose que des flâmes lumineuses & ardentes.

12. Que la matiere qui produit ces flâmes, n'est autre chose que le Souffre, le Nitre, le Bithume, l'Huile, &c. dont les Cercles aspiraux simples ou doublés que parcourent ces flâmes, sont imbibés ou imprégnés.

13. Que la difference de lumiere ou de lueur & ardent, qui se trouve entre ces flâmes, ne provient que de celle qu'il y a entre les pores de la matiere qui les produit.

14. Qu'à mesure que la matiere qui produit ces flâmes est réduite en combustion, elle est remplacée par de semblable matiere, dont les Cercles s'imbibent de nouveau.

15. Que ce remplacement se fait par une circulation continuelle de la flâme ténébreuse, laquelle est chassée & poussée par l'élasticité de toutes ces flâmes lumineuses, les-

lesquelles ayant leurs cours parallele à la Ligne Equinoctiale, font prendre son cours à la flâme ténébreuse vers les deux Poles Célestes.

16. Que comme la boëtte Céleste est faite en façon d'un Œuf, n'étant pas absolument ronde, à mesure que la flâme ténébreuse, remplit ou compresse les Poles Célestes, elle ne peut prendre d'autre cours que par le centre où est la Terre; & c'est aux approches de la Ligne Terrestre que ces cours Polaires se rencontrent, en sorte que ne pouvant rétrograder, ils ne font plus qu'un seul cours, qui ne peut être que vers les Astres, où ils reprennent de nouveau le cours de chaque Pole, & ainsi successivement il s'ensuit une circulation continuelle.

17. Que comme la flâme lumineuse ou ardente ne consomme rien, ne faisant que briser & diviser les parties de la matiere qui est réduite en combustion, & que rien de ce qui est contenu dans la boëtte Céleste, ne scauroit en sortir ni se perdre, il s'ensuit que la matiere inflammable, dont les Cercles s'imbibent continuellement de nouveau, ne scauroit rien diminuer du volume de matiere dont le Monde est rempli.

18. Qu'à mesure que la matiere combustible des Cercles est réduite en cendres, en poussière, en fumée, &c. ces mêmes cendres,

drés, cette même poussière, &c. sont rapportées par la même circulation à la Terre, où elles remplacent la matière inflammable, qui en est continuellement séparée, en s'imbibant dans la flâme ténébreuse, qui y circule toujours.

19. Car de même que la Terre morte qui a été dépoüillée de son Nitre ou Salpêtre, étant mise dehors, s'imprégne de nouveau Salpêtre que la flâme ténébreuse y dépose, en la traversant par la circulation, ainsi la flâme ténébreuse s'imbibe, en passant par la Terre, d'autant de matière inflammable qu'elle en avoit déposé, & les Cercles qu'elle traverse par la même circulation, en font de même, s'imbibant d'autant de matière inflammable, dont ils ont été dépoüillés, & qu'ils sont capables d'en contenir, laquelle ils reçoivent de la flâme ténébreuse.

20. De même que si on met dans une Cuvette de l'Eau, de l'Huile & autres Liqueurs, & qu'on imprégne de petites pièces de Drap de chacune de ces Liqueurs, chaque morceau de Drap ne s'imbibera dans la Cuvette que de la même Liqueur dont il étoit imbibé, & dont la glutinosité étoit conforme, aussi chaque Cercle ne s'imbibera-t'il que de la même matière dont il avoit été imprégné, & dont la glutinosité se trouve de même nature ou pareille.

21. Comme l'eau dans laquelle on fait dissoudre du sel, s'en imbibe d'autant qu'elle est capable d'en contenir, après quoi elle n'en peut plus dissoudre, aussi la flâme ténébreuse, ainsi que les Cercles s'imbibent-ils continuellement par la circulation d'autant de matiere inflâmable, dont ils avoient été dépoüillés & qu'ils en peuvent contenir.

22. La prodigieuse quantité de matiere inflâmable qui est réduite en combustion par tant de differens Cercles enflâmés, n'empêche pas qu'il ne s'en trouve toujours la même quantité pour la remplacer, parce que cette matiere, brisée, en passant par la circulation dans tant de differens Cercles, dont la chaleur est differente, elle y reçoit une nouvelle trituration & concoction; qui la disposent à recevoir sa premiere figure d'inflâmable, en passant par la Terre.

23. Il s'ensuit donc que toutes les parties du Corps du Monde s'entretiennent mutuellement par la circulation, & que la matiere qui leur sert de nourriture, reçoit la même trituration, concoction & digestion, de même que s'entretient le corps de l'Animal irraisonnable, qui est le seul dont l'Auteur entend parler dans son Ouvrage, comme de la Vie materielle d'une Plante ou autre Végétal: car pour l'Animal raisonnable, qui

## 2000 MERCURE DE FRANCE.

qui est l'Homme, dont la Vie n'est pas matérielle, mais pure, spirituelle, & qui vient immédiatement de Dieu, il n'a garde de toucher à ce qui est purement Métaphysique, & dont il se reconnoît si indigne d'approcher.

24. Ainsi le Monde est un grand Animal, & l'Animal est un petit Monde, ne différant entr'eux que par la grandeur & la sensibilité, la Vie Végétative de l'un & de l'autre s'entretenant par les règles d'un seul & même Mécanisme, qui consiste uniquement dans la compression, où Dieu a mis la flâme ténébreuse dans la boîte Céleste, car cette compression cause l'élasticité; & celle-ci produit la circulation, & conséquemment le mouvement, qui est le siège de la Vie, ou plutôt la Vie même du Corps mondain & du Corps animal, ainsi c'est cette compression universelle de la flâme ténébreuse qui est le grand ressort, qui fait agir toute la Nature.

25. Comme la matière inflammable est l'humide radical, ou le Chyle qui entretient dans les vaisseaux de l'Animal, qui représentent les Cercles du Corps mondain, la flâme subtile, qui par son élasticité produit la circulation & le mouvement qui vivifie matériellement l'Animal, est une matière dont les pores sont plus grossiers ou moins  
ser-

ferrés que ceux du Nitre, du Souffre, &c. elle produit aussi une flâme moins subtile, & conséquemment moins ardente, laquelle se trouve proportionnée au tempérament de l'Animal, & n'en peut brûler ni alterer les parties, de même que la flâme, produite par l'Eau-de-Vie, ne brûle pas le linge.

26. Mais s'il s'engendre parmi le liquide du corps Animal d'autre matiere, qui ait ses pores plus ferrés que celle du Chyle ou de l'humide radical, & qu'elle vienne à s'enflâmer, la flâme qu'elle produira, étant plus subtile, occasionnera une circulation plus rapide & plus ardente, conséquemment une pulsation du poulx plus vive; c'est ce que l'on nomme la fièvre, laquelle durera autant qu'il y aura de cette matiere étrangere disposée à s'enflâmer; & comme il faut ensuite du tems, pour qu'il se forme de semblable matiere, & qu'elle s'enflâme de nouveau, c'est ce tems qu'on appelle l'intervalle des accès.

27. Lorsque cette matiere étrangere commence à s'enflâmer peu à peu, elle bouche par son élasticité les conduits, & empêche la flâme naturelle ou du Chyle d'avoir son cours libre; c'est ce qui occasionne les frissons au commencement de la fièvre, qui durent jusqu'à ce qu'il y ait une suffisante quantité de cette matiere étrangere, qui soit

D en-

enflâmée , pour produire une circulation rapide.

28. Si l'Animal avale d'autre matiere , dont les pores soient grossiers, elle produira une flâme moins subtile , laquelle étant mêlée avec celle qui occasionne la fièvre , en temperera l'ardeur & l'activité , & pourra la rendre conforme à la flâme naturelle , & guerir le Malade ; mais si la matiere étrangere, qui produit la fièvre, est trop abondante , elle pourra suffoquer par son élasticité la flâme naturelle ; enforte que l'accès finissant par défaut de matiere étrangere , l'Animal se trouvera sans flâme , conséquemment sans circulation , sans mouvement & sans vie.

29. Comme la flâme ténébreuse est universellement compressée dans la boëtte Céleste , elle ne sçauroit avoir d'élasticité, n'y ayant aucun vuide pour s'étendre ; mais la flâme subtile trouve moyen de s'étendre dans les pores de la flâme ténébreuse , lesquels sont assés grands pour la recevoir : c'est pourquoi si l'on bouchoit un four allumé , la flâme seroit suffoquée , dès qu'elle seroit privée de la flâme extérieure , qui est la ténébreuse , qui lui fournit des pores pour s'étendre ; & de même, dès que la flâme subtile du corps Animal a bouché les pores de la flâme ténébreuse , il repousse en dehors celle-ci , pour en respirer de nouvelle

velle à la place , sans quoi la flâme naturelle seroit sans action , ne pouvant s'étendre , & l'Animal mourroit.

30. Toutes les fermentations , en général , sont le pur effet d'une matiere qui s'enflâme , aussi voit - on que lorsque les particules du levain commencent à s'enflâmer , l'élasticité de leur flâme fait peu à peu gonfler la pâte, jusqu'à ce que la matiere du levain ayant fini , la pâte s'affaisse & reprend sa premiere situation. Il en est de même du Moust ou Vin nouveau , ainsi que de toutes sortes de fermentations , qui sont plus ou moins grandes & violentes , que la matiere , qui s'enflâme , a ses pores plus ou moins serrés, d'où peuvent s'ensuivre l'effervescence, & une infinité de Phénomènes qui arrivent par le mélange de certaines Liqueurs, lesquels sont expliqués naturellement par ce principe , sans avoir recours à des acides & à des alkalis chimeriques.

31. Puisque rien n'est si naturel que de concevoir , que la compression extrême où Dieu a mis le fluide ou flâme ténébreuse dans la boëtte Céleste , doit nécessairement operer une filtration de la substance la plus raffinée dans les pores de la matiere , où la flâme ténébreuse est trop grossiere pour s'y filtrer , que cette flâme raffinée doit nécessairement , à cause de la compression géné-

Dij ra-

rale, être élastique, dès qu'elle trouve une espece de vuide pour s'étendre dans les pores de la flâme ténébreuse, à mesure qu'elle est dégagée de la matiere où elle s'étoit filtrée, par le brisement de ses parties, que cette élasticité met nécessairement la matiere en action & en mouvement, il est donc absurde d'admettre aucune vertu dans la matiere, pour expliquer les Phénomènes & pour démontrer la cause du mouvement des Astres & autres, ni de donner au feu, qui est une matiere, la vertu ou propriété d'échauffer, puisqu'il est ridicule, encore un coup, d'admettre quelque vertu ou propriété dans la matiere, rien n'étant si facile à démontrer que ce n'est point par une propriété que le feu produit la chaleur, mais par un pur effet de l'élasticité, comme on le trouvera démontré par le nouveau Système.

32. Si les Anciens Philosophes eussent compris ce qui est démontré dans le nouveau Système; sçavoir, que la Lune est une pure flâme, quelle est la cause de sa variation à notre aspect, quelle est celle de ses taches invariables, & celle de son Eclipse par l'absence des rayons du Soleil, ils n'eussent pas abandonné la raison, pour se livrer à une opacité Lunaire, aussi impossible qu'elle est absurde.

33. C'est cependant de cette erreur où l'on

l'on a demeuré enseveli jusqu'à présent, que se sont engendrés Systèmes sur Systèmes, tous contraires au sens & à la raison, & qui pis est, à la Religion, pour la plûpart; mais comme l'erreur ne sçauroit être stable, tous ces Systèmes erronnés se sont successivement détruits, & se détruisent journellement les uns les autres.

34. La seule Académie Royale des Sciences, invariable dans ses sublimes lumieres, n'en a encore adopté aucun, regardant jusqu'à présent la Physique, comme ensevelie dans les ténèbres, & comme étant du moins encore au berceau, comme le dit un Sçavant Auteur Moderne \*; c'est par cette raison qu'elle est obligée de proposer annuellement des Prix pour l'explication des Phénomènes les plus simples, & que le nouveau Système mettroit un Villageois, même sans étude, en état de les expliquer sur le champ, sans hésiter.

35. En effet, l'homme le plus borné verra dans le nouveau Système, d'un seul trait, que l'élasticité des flâmes Célestes, dont le cours est parallele à la Ligne Equinoctiale, doit nécessairement produire un cours de fluide d'un Pole à l'autre, que ce cours doit produire un flux d'environ six heures, & suc-

\* M. Rollin, dans son *Extrait de l'Hist. des Egypt. Carthag. &c. Edit. 1735. Tom. XIII. p. 75.*

cessivement un reflux, que les Marées doivent être plus grandes aux Equinoxes qu'aux Solstices, qu'elles doivent aussi être plus hautes aux nouvelles & pleines Lunes qu'aux Quadratures, que le flux & le reflux doivent être conformes au cours journalier de la Lune, qu'ils devoient arriver à différentes heures sur les Côtes, & que celles du Midi devoient l'avoir avant celles du Nord, que dans les mêmes Lieux & à la même heure, où les Marées sont les plus hautes en nouvelle & pleine Lune, elles devoient être les plus basses dans les Quadratures, que sans le flux & le reflux, le Monde finiroit nécessairement, qu'il doit y avoir des cours variables dans la Mer, que le flux & le reflux de la Méditerranée ne peut être sensible que dans l'embouchure de l'Euripe, qui est à son Levant; il verra enfin que tous ces effets sont produits par une seule cause.

36. De cette même cause, il concevra la source des vents & celle des rivières & fontaines, & l'explication de tous les Phénomènes de l'Aimant.

37. Enfin on verra par ce nouveau Système, qu'on n'a pas besoin d'avoir recours à tous ces prétendus miracles Philosophiques, pour appercevoir distinctement la propagation & la vivification de l'Animal.

ccl-

celles du Végétal , & la formation du Mineral.

L'Auteur refutera exactement les Objections qui lui seront faites par le même Journal public. Il avoit même le dessein de commencer l'attaque , en mettant en pleine évidence l'impossibilité de l'opacité & solidité de la Lune , & en prouvant tout de suite sa lumière , mais il différera cet article pour placer celui de l'Aimant.

Cette préférence qu'il donne à l'Aimant , provient de l'émulation qu'il a eue , en voyant dans la Gazette de France du 23 Mai 1744 , que depuis 1742 , l'Académie des Sciences n'ait pû parvenir à avoir aucun Mémoire suffisant sur ce sujet, & qu'elle soit obligée d'en renvoyer sa décision jusqu'en 1746.

Il y a déjà long-tems que l'Auteur auroit envoyé un Traité à l'Académie des Sciences sur ce sujet , s'il n'avoit crû que son Ouvrage eut été imparfait , s'il n'eut prouvé la cause du cours d'un fluide d'un Pole à l'autre , & c'est ce qu'il ne pouvoit faire qu'en mettant au jour tout son Système.

Mais comme d'un côté, il a donné ici une idée , du moins superficielle , de la cause de ce cours de fluide Polaire, & que de l'autre, ce cours est reconnu , & n'est contesté par personne , l'Auteur va sur ce principe ex-

D iiiij      pliquer

pliquer en détail tous les Phénomènes de l'Aimant ; il le rend public , afin que son sentiment ayant essuyé pendant deux ans la Critique & les objections du Public, l'Académie des Sciences soit mieux à portée de donner sa décision en 1746.

L'Auteur soutient en premier lieu, que l'Aimant étant une matiere, elle ne sçauroit avoir ni vertu ni propriété attractive, ni autre, non plus que le Fer ni le Pole, ni aucune autre sorte de matiere.

Il s'agit d'examiner si, sans s'écarter de ce principe indubitable, on peut expliquer quelle est la cause de la direction de l'Aiguille Aimantée vers le Nord, à la différence de toute autre matiere, & celle de l'attraction du Fer par l'Aimant, qui est exclusive de toute autre matiere, & enfin la cause de tous les autres Phénomènes de l'Aimant.

L'explication de ces Phénomènes n'est cependant pas la Pierre Philosophale, car il n'y a rien de surprenant ni de merveilleux, rien au contraire n'est si simple, ni plus à la portée de tout le monde. Voici donc de quoi il s'agit.

Tout le mystere consiste à sçavoir que le Fer est un composé de petites lamilles, couchées les unes sur les autres, à la différence des autres matieres qui ont leurs Poles droits ;

droits; l'Analyse que les Chymistes ont faite du Fer, qui est imprimée, & qui n'est pas contestée, rend ce fait certain.

L'Aimant est une matiere dont les pores sont extraordinairement plus ferrés que ceux de toute autre matiere, enforte que le fluide Polaire n'y scauroit pénétrer.

L'Aimant, dont on frotte l'Aiguille de Fer, s'insinuant entre les petites lamelles qui le composent, en bouchent étroitement tous les pores, & de même que l'on voit un bâton mis en façon d'Aiguille Aimantée sur un pivot dans le courant rapide d'un Ruisseau, ce bâton tournera toujours tandis que l'eau le frappera obliquement, & il n'aura d'assiette stable que lorsque sa pointe regardera la source, de même qu'un Coq qui sert de giroüette au haut d'un Clocher, n'a de stabilité que lorsque la pointe de son bec regarde la source du vent.

C'est ainsi que le cours rapide du fluide Polaire, ne pouvant traverser l'Aiguille de Fer, parce que l'Aimant en bouche les pores, cette Aiguille ne peut avoir d'assiette fixe, tandis que ce fluide la frappe obliquement, & ne devient stable que lorsque sa pointe regarde la source du fluide, qui vient directement du Nord.

Comme deux Ruisseaux qui auroient leur source opposée, recevraient nécessairement

D v de

de la variation dans leur cours, lors de leur rencontre, ainsi les deux cours de fluide Polaire étant directement opposés, & venant à se rencontrer aux environs de la Ligne Equinoxiale, leur cours reçoit nécessairement de la variation à leur rencontre, & conséquemment l'Aiguille Aimantée; c'est ce que l'on nomme déclinaison & inclinaison de l'Aiguille Aimantée, qui arrive aux environs de la Ligne, plus ou moins près, suivant la situation où se trouve le Soleil, par la raison qui en est expliquée par le Système.

A l'égard de l'attraction, nous voyons par expérience que la matiere qui a ses pores très-ferrés, comme la Cire d'Espagne, le Corail, &c. ne pouvant recevoir que le plus subtil de la flâme ténébreuse, si l'on frotte cette matiere, on agite par conséquent cette flâme subtile, qui la pénètre, laquelle sortant & se trouvant très-rarefiée, donne moyen à la flâme ténébreuse de s'étendre pour remplir cette rarefaction, en sorte qu'elle enleve avec elle la paille, le fétu, qui en étoient pénétrés.

L'Aimant ayant ses pores encore plus ferrés que ces matieres, n'est traversé que par une flâme encore plus subtile, & dont la rarefaction est encore plus grande, mais elle ne l'est cependant pas assez, pour enlever

Enlever le Fer , à cause de sa pesanteur , elle n'enleveroit même pas la paille , parce que sa flâme étant infiniment subtile , elle se glisse dans les pores de la flâme ténébreuse , sans violence & sans lui causer d'agitation , ainsi celle-ci n'en peut donner à la paille , qui en est remplie.

Il faut donc chercher une rarefaction plus grande que ne l'est celle qui se trouve dans la flâme qui pénètre l'Aimant , & qui augmente la force de l'attraction.

En voici une expérience bien facile ; prenez un fusil , bouchez-en la lumière , remplissez-le d'eau , pliez le bout de la baguette à la grosseur du calibre avec de l'étaupe de filasse , enfoncez-la dans le fusil jusqu'à un pied du fond , il en tombera de l'eau , parce que le canon est trop plein , mais il restera de l'eau au-dessus du bouchon de la baguette ; agitez la baguette , comme pour nettoyer le canon , en la retirant d'environ un pied , il se forme entre l'eau du fond & celle d'au-dessus du bouchon , une rarefaction qui est comme une espece de vuide. Comme la flâme , dont la baguette est remplie , trouve moyen de s'étendre dans cette espece de vuide ou de rarefaction , vous sentirez une attraction si violente , qu'à peine aurez-vous la force de tenir la baguette , & si vous la lâchez , elle s'enfoncera avec tant

D vj de

de violence , qu'elle enleveroit un poids de plus de 20 livres , qui seroit attaché à l'autre bout , & elle heurte avec force & avec grand bruit contre l'eau du fond.

De-même que dans le cours rapide d'un Ruisseau , y mettant un caillou ou autre masse, que l'eau ne puisse pas pénétrer, l'eau rejaillira contre & laissera un vuide derriere cette masse ; c'est ainsi que le cours du fluide Polaire ne pouvant pénétrer la Pierre d'Aimant , rejaillit contre , & laisse à l'opposite une espece de vuide ou rarefaction , qui augmente celle de la flâme subtile , qui pénétre l'Aimant , réciproquement celle-ci augmente la premiere par le choc qu'elle lui donne en sortant de l'Aimant , & c'est à la faveur de cette rarefaction que la flâme ténébreuse , dont le fer est rempli , trouve moyen de s'étendre , & comme elle ne peut facilement se débarrasser d'entre ces couches de lamilles de Fer , elle entraîne le Fer avec elle , & c'est là l'attraction du Fer.

Comme ce fluide , qui venant du Nord , rejaillit contre l'Aimant , comme s'il retrogradoit, ce fluide Polaire repousse en arriere la limaille de Fer , ce qui a fait croire que l'Aimant avoit deux vertus magnétiques , l'une attractive & l'autre expulsive.

Lorsque la Pierre d'Aimant est armée , c'est-à-dire , qu'elle est bordée de Fer aux deux

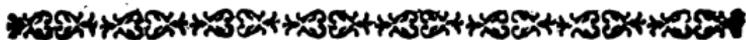
deux côtés, l'attraction en est plus grande, parce que le fluide subtil qui pénètre l'Aimant, ne pouvant facilement pénétrer ces couches de lamelles de fer, glisse entre le Fer & l'Aimant, & sort avec plus d'abondance par les deux bouts de la ferrure; c'est pour cela que c'est à ces deux bouts que le Fer s'accroche, parce que la rarefaction y est plus grande.

Ce Sujet demanderoit un plus ample détail, tel qu'il est dans le Systême nouveau, mais l'Auteur se flate qu'il y en a assez ici pour exciter la Critique & les Objections, dont la réfutation éclairera la matiere, au point de pouvoir être décidée par l'Académie des Sciences.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure d'Août sont la *Langue*, *Bail* & le *Papier*. On trouve dans le premier Logogryphe *Ail*, *Lia* & *Bal*.



**ENIGME**



## E N I G M E.

**L**Ecteur, je suis un excrement,  
 A tout le monde fort utile,  
 Et, quoique de nature vile,  
 Je sers à l'Homme d'ornement.  
**O**n exprime par moi ce qu'on sçait sûrement,  
 J'embarrasse fort les Poètes ;  
 Je change de nom chés les Bêtes,  
 A qui je sers également.  
 Pour peu de progrès que je fasse,  
 D'abord on m'arrête sans bruit,  
 Et je crois que pour toute grace,  
**O**n dit que l'on me fait, lorsque l'on me détruit.  
 Aussi je détruis à mon tour,  
 Et dans ma saison favorite,  
 Quoique de taille bien petite,  
**J'**en fais mourir plus de mille par jour.

## A U T R E.

**Q**uoique dépourvu d'existence,  
 J'ai bien des attributs divers ;  
 Quand Dieu construisit l'Univers,  
 Entre ses mains je pris naissance ;  
 Ici bas, comme dans les Airs,  
 Je suis en tous lieux nécessaire ;

Je

Je fais des maux dans les Enfers ;  
 Je fais des heureux sur la Terre ;  
 Je fais la paix , je fais la guerre ,  
 Et je fais gronder le Tonnerre ;  
 Sans moi , sur leurs Trônes les Rois  
 N'auroient ni bonheur ni puissance ;  
 Toute la Nature aux abois ,  
 Se sentiroit de mon absence ;  
 L'Univers s'anéantiroit ;  
 Que dis-je ? Rien ne finiroit ,  
 Et quand Dieu même le voudroit ,  
 A peine en feroit-il le maître ;  
 Vous me voyez partout paroître ,  
 Mais trouvez mon nom seulement ;  
 Ce qui définit mon Essence ,  
 N'est point à votre connoissance ;  
 On la recherche vainement.



LOGOGYPHE.

**J**E marche sur neuf pieds , Lecteur ; c'est mon  
 allure ,  
 Mais pour ne point d'abord te montrer ma figure ,  
 Je partage mon tout en differens Portraits.  
 Un , quatre , trois , neuf , cinq , d'un Tyran sont  
 les traits ;  
 Six , sept , neuf , font un nom qu'un ignorant mérite ,  
 Et dont , pour l'ordinaire , il s'offense & s'irrite.  
 Trois

## 2016 MERCURE DE FRANCE.

Trois, deux, cinq, neuf, je fais les desirs d'un Joüeur;  
Cinq, deux, trois, quatre & huit, font un mauvais  
Sauteur ;

A juste à mon milieu la moitié de ma tête ,  
Je supporte dans l'Homme , ainsi que dans la Bête,  
Ce qui le plus il importe à son tout ;  
Joins cinq, six, quatre & huit, je fais plaisir au goût ;  
Et sans moi, quelque bien qu'un Rotisseur travaille,  
Dans son métier souvent, ne feroit rien qui vaille.  
Cinq, trois, sept, joints à neuf, je suis un corps  
brillant ,

Servant également le Riche & le Manant ;  
Assemblant quatre, six, huit & neuf, un Pilote  
Me desire ardemment, quand la mer le balotte.  
Un, deux, quatre, sept, neuf, une fois réunis,  
Je deviens la terreur des malheureux Maris ;  
Sept & six, quatre & huit, font ensemble une Plante,  
Dont l'odeur est toujours très-odoriferante ;  
Pour ne plus t'ennuyer, en me décomposant ,  
Mon tout dépend d'un Grand; devine maintenant.

*L. E. D. M.*



NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES,  
DES BEAUX-ARTS, &c.

**M**R *Fontaine des Crues*, vient de faire imprimer chés *Quillau*, Libraire, rue Galande, près la Place Maubert à *Paris*, un *Traité* complet sur l'*Aberration* apparente des Etoiles fixes, qu'il avoit annoncé dans le second Volume du *Mercur* & dans le *Journal* de *Trévoux* du mois de *Juin* de l'année dernière, à l'occasion de l'*Occultation* d'une Etoile du *Sagittaire* par la *Lune*, arrivée le 2 *Août*, vers les dix heures & demie du soir.

Cet *Ouvrage*, qui est in-8°. imprimé sur de bon papier & en beaux *Caractères*, est orné de huit *Planches*, & distribué en quatre *Parties*, lesquelles sont précédées d'une *Histoire Générale* de l'*Astronomie* ancienne.

La première partie contient un *Exposé* du *Système Général* du *Monde*, selon les *Principes* de la *Philosophie* ancienne & moderne, d'où l'on déduit le mouvement annuel de la *Terre* autour du *Soleil*, & sa rotation en 24 heures autour de son *Axe*.

La

La seconde Partie est un Abregé de la Sphère, où il est seulement traité des principaux Cercles , Lignes & Points les plus nécessaires pour l'intelligence du reste de l'Ouvrage ; on y traite aussi , en peu de mots , des réfractions, de la parallaxe & de leurs effets.

On trouve ensuite un Traité complet & fort étendu sur l'*Aberration* des Etoiles fixes , avec plusieurs Tables qui ont rapport à cette matiere, ce qui fait le sujet de la troisième Partie ; on y fait voir dans quels tems , & qui ont été les Astronomes , qui les premiers , se sont apperçus de l'*Aberration* ; qui sont ceux , qui , en conséquence de cette heureuse découverte , ont fait des Observations innombrables pour la confirmer ; enfin , après avoir été convaincu de ces apparences , & avoir rejeté différentes hypothéses , qu'on auroit formées pour les expliquer , on verra comment on sauve ces apparences , & de quelle façon on vient à bout de les expliquer , au moyen du mouvement annuel de la Terre autour du Soleil , comparé au mouvement successif de la lumière.

On sçait de quelle importance sont les corrections que l'on fait ordinairement dans les hauteurs des Astres , par rapport aux réfractions , & à la parallaxe , & que  
l'effet



Après que l'Auteur de cet Ouvrage a démontré dans le courant de cette Partie, toutes les regles & les formules qu'on doit suivre pour calculer les différentes Aberrations d'une Etoile quelconque, après avoir averti de l'ordre qu'il convient de suivre, & même avoir fait l'application des regles au Calcul d'une Etoile, il a jugé à propos, afin que le Lecteur ne fût point embarrassé dans la recherche de toutes ces regles, de les récapituler dans un Chapitre particulier, & de renfermer dans des Cartouches, les formules qu'il a déduites de la Théorie.

Il a de plus calculé & donné dans l'Ouvrage une Table des plus grandes *Aberrations* des Etoiles en Latitude, selon leurs distances de l'Ecliptique, de 10 minutes en 10 minutes, & depuis 0 jusqu'à 90 degrés.

Il a aussi donné deux autres Tables, l'une des Longitudes & des Latitudes, & l'autre des Ascensions droites & Déclinaisons de 20 des principales Etoiles, telles qu'elles étoient au commencement de l'année 1740, & vis-à-vis de chaque Etoile, il a eu soin de placer son mouvement annuel, tant en Ascension droite, qu'en Déclinaison, afin qu'on puisse faire les réductions convenables pour d'autres années, soit précédentes ou à venir.

Deux autres Tables succèdent à celles dont

dont on vient de parler ; la premiere contient les Lieux où se trouve le Soleil, lorsque l'*Aberration* des mêmes 20 Etoiles est nulle en Ascension droite, elle contient encore leurs plus grandes variations en *Aberration*, qu'on trouve posées entre les deux tems de l'année où elles arrivent ; la Partie du Monde vers laquelle ces variations se font, est indiquée par ces mots *Or.* & *Occ.*, c'est-à-dire *Orient* & *Occident*,

La deuxième Table contient l'*Aberration* en Déclinaison de ces 20 Etoiles, avec le même ordre qu'on vient de dire pour l'Ascension droite. Toutes ces Tables sont suivies de leurs usages, c'est-à-dire, de la maniere d'appliquer l'*Aberration*, soit par rapport aux Calculs, ou par rapport aux Observations Astronomiques ; avec des Remarques très-curieuses touchant les propriétés de la lumiere lancée par les Etoiles.

Enfin la quatrième & dernière partie traite de l'Occultation des Etoiles fixes par la Lune. On a déjà fait remarquer dans le Mercure & dans le Journal dont on a parlé ci-devant, de combien ces sortes d'Occultations étoient préférables aux Phases observées dans une Eclipsé de Lune, & même aux Eclipses des Satellites de Jupiter dans la détermination des Longitudes ; car dans les premières Observations, on est au moins

une

## 2022 MERCURE DE FRANCE.

une minute ou deux dans l'incertitude du commencement ou de la fin d'une Phase, & dans les Eclipses des Satellites, une demie minute & plus; joint à cela que pour observer ces sortes d'Eclipses, il faut employer des Lunettes depuis 7 ou 8 pieds jusqu'à 18 & 20 de longueur. Les Occultations des Etoiles par la Lune, ne sont point sujettes à tous ces inconvéniens, car à cause de la rapidité du mouvement de la Lune, lorsqu'elle passe au-dessous d'une Etoile, l'Eclipse est instantanée, c'est-à-dire, qu'elle se fait si subitement, qu'il n'est pas possible qu'un Observateur soit une demie seconde de tems dans l'incertitude, ce qui est un grand avantage, sans compter qu'une Lunette de deux ou trois pieds suffit pour l'observer.

Toutes ces considérations ont engagé l'Auteur à donner une Methode courte & aisée pour déterminer facilement ces sortes d'Eclipses, au moyen d'une projection; il conduit même son Lecteur dans la construction de cette figure, & lui en fait faire l'application, en prenant pour exemple une Etoile du Sagittaire dont l'Eclipse est arrivée le 2 Août 1743, & à l'occasion de laquelle il lui en fait déterminer toutes les Phases; cependant malgré la simplicité de cette Methode, elle deviendroit souvent inutile, si, avant que d'entreprendre le Calcul,

cul, on ne pouvoit pas s'assûrer si une con-  
 jonction de la Lune avec une Etoile sera  
 Écliptique & de plus, visible sur l'Horison,  
 c'est à quoi l'Auteur s'est attaché, de façon  
 qu'il espere que le Public n'aura plus rien  
 à désirer sur cette matiere.

L'Auteur avertit encore les Curieux qu'ils  
 vont avoir la plus belle occasion de s'exercer  
 avec utilité sur cette matiere, qu'on puisse  
 souhaiter; car la Lune pendant trois ou qua-  
 tre années de suite, va rencontrer chaque  
 mois quelques unes des 72 Etoiles qui com-  
 posent la Constellation des Pleiades; peut-  
 on rien trouver de plus favorable à la Géo-  
 graphie, pour la rétablir & la porter au plus  
 haut degré de perfection? En effet, si l'on  
 observe ces Occultations avec soin dans les  
 Villes principales & dans tous les Ports de  
 Mer, pour ensuite se les communiquer, il est  
 hors de doute qu'on aura la situation de tous  
 ces Lieux, les uns à l'égard des autres,  
 dans la derniere exactitude; c'est ce qu'on  
 a lieu d'esperer dans la suite, & ce qui a  
 été le but de l'Auteur.

On doit bien observer que le Lecteur aura  
 la satisfaction de voir comment on peut fai-  
 re application de l'Aberration dans de pa-  
 reils Calculs.

DISSERTATIONS & Consultations  
 Médi-

## 2024 MERCURE DE FRANCE.

Médicinales de Mrs *Chirac*, Conseiller d'Etat, & Premier Médecin du Roi, & *Silva*, Médecin Consultant du Roi, & Premier Médecin de M. le Duc; à *Paris*, chés *Durand*, rue S. Jacques, à S. Landry, & au Griffon. Deux vol. in-12. Le premier Tome de 342 pag. sans les commencemens de 107 pag. le second de 420, y compris la Table des Matieres des deux vol. 1744.

HISTOIRE de la Conquête du Mexique & de la Nouvelle Espagne, par Fernand Cortez, traduite de l'Espagnol de Dom Antoine de Solis, par l'Auteur du Triumvirat. Deux volumes in-12, à *Paris*, chés *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'Or.

NOUVELLE EDITION des *Lettres* de S. Jérôme, traduites en François sur l'Édition Latine des Bénédictins, avec des Maximes morales & des Remarques sur les endroits difficiles, par Don Guillaume Roussel, Religieux de la Congrégation de S. Maur; à *Paris*, chez *Giffey*, Libraire, rue de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

LA RELIGION CHRETIENNE éclairée des lumieres de l'intelligente, par le Dogme & par la Prophétie. Deux vol. in-12; le premier

SEPTEMBRE. 1744. 2025

mier de 405 pages, & le second de 266;  
à Paris, chés la Veuve de la Tour, rue de la  
Harpe, aux trois Rois.

LA SALAMANDRE, *Nouvelle Allegori-Comi-  
que*, petite Brochure in-12, de 62 pages;  
l'Auteur de cet Ouvrage dédie son Livre à la  
Dlle *Coraline*, Aëtrice du Théâtre Italien,  
& lui adresse l'Épître suivante, placée à la  
tête.

**A** Ceptez, belle Coraline,  
Le présent que mon cœur vous fait;  
Ma Muse, pour qu'il fût parfait,  
Voudroit pouvoir être divine:  
Son vol rapide, dans les Cieux  
Devroit aller puiser la rime,  
Et pour mieux se mettre en estime,  
Vous parler, comme on parle aux Dieux.  
En vous je vois une Déesse,  
Pour la beauté, pour les talens:  
Chés vous que d'Art! que de finesse!  
Que de pas flatteurs & brillans!  
En vous offrant ma *Salamandre*,  
C'est sans doute vous offrir peu;  
Mais quel présent peut-on attendre,  
Qui, comme le mien, soit tout-feu?  
Quand on vous voit sur le Théâtre,  
Chaque cœur de vous idolâtre,

E      Forme

Forme des vœux à tout moment :

Epris de vos graces naïves ,

De vos façons nobles & vives ,

Tout Spectateur est votre Amant.

Je ne prétends de mon Ouvrage ,

En vous rendant un juste hommage ,

Que le plus délicat plaisir ;

C'est de voir s'accroître mon zèle ;

De vous voir toujours aussi belle ,

Et le Public vous applaudir.

Ce Livre mérite de la part du Public un favorable accueil , par la maniere enjouée dont il est écrit ; il se vend à *Paris*, chés *de Lormel*, à l'entrée du Quai des Augustins, au Nom de Jesus ; chés *Prault*, Fils, à la Charité, Quai de Conty, & chés *Morel*, le jeune, au Palais.

ON débite actuellement chés *Viallanes*, Libraire, à Clermont-Ferrand, en Auvergne, une nouvelle Edition de la *Coutume de la Marche*, avec des Notes & des Observations très-utiles, pour en entendre le véritable sens, & corriger les fautes qui se trouvent dans l'Edition de *Jabely*, & une Préface curieuse sur l'Origine de la Comté-Pairie de la Marche, par M. *Conturier de Fournon*, Ecuyer, Conseiller, ancien Procureur du Roi de Gueret, Capitale de la Marche.

HIS-

S É P T E M B R E. 1744. 2027

HISTOIRE du Traité de Westphalie ,  
ou des Négociations qui se firent à Munster  
& à Osnabrug , pour établir la Paix entre  
toutes les Puissances de l'Europe , compo-  
sée principalement sur les Mémoires de la  
Cour & des Plénipotentiaires de France ,  
par le P. *Brugéant* , de la Compagnie de Je-  
sus. Quatre vol. in-12. Le premier Tome  
de 506 pages , le second de 493 , le troisié-  
me de 457 , & le quatrième de 510. *A Pa-*  
*ris* , chés P. J. *Mariette* , rue S. Jacques ,  
aux Colonnes d'Hercule , 1744.

*Le Clerc* , Libraire au Palais , & *Prault* ,  
fils , à la descente du Pont-Neuf , débitent  
une nouvelle Edition , revûë , corrigée , &  
augmentée du MEMORIAL de Paris , & de  
ses Environs , à l'usage des Voyageurs , par  
M. l'Abbé Antonini , 1 vol. in-12. 1744.

Jean & Paul *Knapton* , Imprimeurs-Li-  
braires à Londres , dans Ludgate-Street , im-  
priment & débitent par Sousscription la Con-  
tinuation de l'*Histoire d'Angleterre* de M.  
*Rapin de Thoyras* , en Anglois , depuis la ré-  
volution arrivée en 1688 , jusqu'à l'avéne-  
ment du Roi Georges II , à quoi on ajoutera  
un ample Sommaire , ou Epitome de toute  
cette Histoire , depuis la descente de Jules-  
César en Angleterre , jusqu'à la mort de

E ij            Geor-

## 2028 MERCURE DE FRANCE

Georges I , par M. *Tindal* , M. A. &c.

Cet Ouvrage qui sera imprimé *in-folio* & *in-octavo* , sera orné des Estampes des Rois , des Reines & de plusieurs grands Personnages , gravées par M. *Houbraken* & par d'autres habiles Maîtres , avec des Cartes , des Médailles & d'autres tailles-douces. On en débite chaque semaine un Cahier de quatre feüilles pour six sols. Les Estampes gravées par M. *Houbraken* , sont payées sur le pied de six sols chacune ; les Cartes & les autres tailles-douces en coûtent trois. Ce débit est ouvert du premier Samedi de Mai de cette année , & continuera jusqu'à ce que l'Ouvrage soit achevé.

L'Histoire entiere de cet Auteur se débite chés les mêmes Libraires,

M. *Engel* , premier Bibliothécaire de la République de Berne, en Suisse, ayant résolu de vendre sa belle Collection de Livres rares , en a publié un Catalogue raisonné , qui se trouve chés *Briasson* , Libraire à Paris, & comme, malgré les instances de plusieurs Personnes de grande considération , il ne leur en a pas voulu céder des parties , quoique fort considérables , mais il préfère de vendre cette Collection en détail par une Vente publique , Argent comptant , & suivant la coutume ; il donne Avis aux Curieux,

rieux, qui souhaiteroient de s'en procurer quelques Livres, qui ne se trouvent, que très-rarement, qu'il a fait transporter ces Livres à Leipsick, & que la Vente s'en fera le 14 de ce mois & jours suivans, dans ladite Ville, priant tous les Amateurs, de donner leurs Commissions de bonne heure; & en cas qu'on change de résolution, soit pour le tems ou le lieu de cette Vente, le Public en sera averti par un Avis inféré dans le Supplément de ce Catalogue, actuellement sous Presse, & qu'on trouvera chés le même Libraire.

Il paroît à *Leipsick*, un Ouvrage intitulé *Hora Hebraica & Talmudica, in Theologiam Judaeorum Dogmaticam antiquam & Orthodoxam de Messia impensa. Accedunt Rabbincarum Lectio-num Libri duo, & Indices necessariae, apud Frederic Hekel, deuxième vol. in-4°. de 996 pag. 1742.*

On a entrepris à *Londres* une nouvelle Edition du grand Dictionnaire Latin de *Robert-Etienne*, sous ce Titre: *Roberti Stephani Lexicographorum Principis Thesaurus Lingua Latina, in IV Tomos divisus, cui post novissimam Londinensem Editionem, complurium eruditorum virorum curis insigniter auctam, accesserunt nunc primum Henrici Ste-*  
E iiij      phani,

*phani, Robert. Fil. Annotationes autographæ ex codice Bibliothecæ Pub. Civitatis Genevensis. Novâ curâ recensuit, digessit, ab Auctorum citationibus supervacuis, mendisque quam plurimis repurgavit, suasque passim Animadversiones adjecit Antonius Birrius Philiafer Fasil. Typis & impensis, E. & J. Thurnisiorum Fratrum, 1740.*

**INSTITUTIONES CATHOLICÆ in modum Catecheseos, in quibus quidquid ad Religionis Historiam, & Ecclesiæ Dogmata, Mores, Sacramenta, Preces, Usus & Cereemonias pertinet, totum id brevi compendio ex Sacris fontibus Scripturæ & Traditionis explanatur, ex Gallico idiomate in Latinum sermonem translata, &c. Auctore Francisco Amato Pouget Montispeffulaneo Præbytero Congregat. Oratorii Gallic. &c. A Venise, chés Jean-Baptiste Pasqueli, Imprimeur-Libraire. Deux vol. in fol. 1743.**

**ABREGÉ de la Vie d'une Ste Religieuse, par M. André Danti, Prévôt de l'Eglise Collégiale de S. Pierre au Diocèse de S. Miniato, dédiée au Souverain Pontife Benoît XIV. A Lucques, chés Joseph Salani & Vincent Giuntini, Libraires, 1743, in-octavo.**

**L E T.**

LETTERA all' Eminentissimo e Reverendissimo Signor Cardinale Angelo Maria Quirini Bibliothecario della Santa Romana Chiesa, Vescovo di Brescia, intorno agli Italiani, che de. Secolo XI. infino verso la fine del XIV Sep-  
pero di Greco. In Venezia, 1743, in-8°.

DOMINICI GEORGII de Liturgia Romani Pontificis, in solemnibus celebratione Missarum Lib. III, ubi Sacra Mysteria ex antiquis Codicibus, praesertim Vaticanis, aliisque Monumentis plurimum illustrantur. Romæ. Troisième Volume in-4°, 1743.

SYNOPSIS LAURETANA, hoc est Summarum Pontificum Constitutiones Soc. Congregat. Lauretanae Resolutiones super controversiis Jurisdictionalibus inter Episcopum & Governatorem Lauretanos, ac plurima dubia à SS. D. N. Benedicto XIV decisa, cum alphabetica Synopsi, omnia ejusdem Pontificis Maximi auctoritate edita & confirmata. Romæ, 1743, in-4°.

IL paroît à Rome un Volume in-4°. contenant des Observations sur la Mérope du Marquis Scipion Maffei, & sur la Traduction de Lucrece del' Marchetti quelques Harangues, & des Lettres Latines qui n'avoient pas encore été imprimées, 1743.

E iiii LET-

*LETTRE de M. Beauvais, à M. l'Abbé de Matigney, Chanoine de la Métropole de Besançon, sur la Mort de M. l'Abbé de Rothelin.*

**J**E vous ai annoncé, Monsieur, avec beaucoup de douleur par ma dernière Lettre, la mort de l'illustre Abbé de Rothelin ; vous connoissez les Relations que j'avois avec lui, l'amitié & la confiance dont il m'a honoré pendant les quatorze dernières années de sa Vie, & je crois vous faire plaisir, en vous apprenant les particularités que je sçais de la Vie d'un si grand homme ; c'est la moindre chose à laquelle la reconnoissance m'engage, en attendant que l'Académie Française, & celle des Inscriptions & Belles-Lettres célèbrent sa mémoire & fassent connoître à la République des Lettres la perte qu'elle vient de faire.

CHARLES D'ORLEANS ROTHELIN nâquit le 5 Août 1691 d'Henri d'Orleans, Marquis de Rothelin, & de Gabrielle Eleonore de Montaud, fille de Philippe de Montaud, Duc de Navailles, Maréchal de France. Il n'avoit que six semaines, lorsque le Marquis de Rothelin son Pere, fut tué à la Bataille de *Lenze*, en combattant à la tête de la Gendarmerie, où il fut blessé de 32 coups,

coups , dont quatre étoient mortels.

M. de Rothelin , dont il s'agit ici , qui étoit le dernier des trois fils , que le Marquis avoit laissés , se détermina dès sa jeunesse à embrasser l'Etat Ecclésiastique , plutôt que celui des Armes , où ses Ancêtres avoient beaucoup brillé : ce choix ne lui fut point inspiré par sa famille , comme on l'inspire assés ordinairement aux Cadets des Maisons Illustres ; il s'y sentit porté par l'amour qu'il conçût pour l'Etude , & en général pour toutes les Sciences , & on auroit pû prévoir alors , qu'il seroit un jour en France un des plus zélés Protecteurs des Belles-Lettres & des Sciences , ce qui s'est vérifié après le Règne , à cet égard , le plus brillant , qu'il y ait jamais eû.

Il fit ses Etudes avec un succès étonnant , & il devint en peu de tems excellent Humaniste , Philosophe profond , & un des plus grands Théologiens ; on sçait que ses Cahiers de Théologie servent encore aujourd'hui de modèles aux personnes , qui veulent étudier avec succès une Science où il faut joindre la solidité du jugement avec la vivacité de l'esprit.

Comme notre Illustre Abbé étoit un de ces hommes rares , qui naissent pour faire honneur aux Siècles où ils vivent , & qui sont sûrs de réussir & de plaire dans tous

les genres qu'ils embrassent , son mérite frappa , entr'autres , dès ce tems-là , M. le Cardinal de Polignac , & ces deux hommes d'un génie supérieur , s'inspirèrent réciproquement ces sentimens d'estime & de vénération que le vrai mérite produit. Leur amitié , qui faisoit l'admiration de tous ceux qui avoient l'avantage de les connoître particulièrement , a duré jusqu'à la fin de leurs Vies.

Le Cardinal de Polignac , ayant été obligé d'aller à Rome après la mort du Pape Innocent XIII , pour assister à une nouvelle Election , M. de Rothelin , qui avoit achevé , il y avoit quelques années , le cours de ses Etudes Ecclésiastiques , & reçû l'Ordre de Prêtrise , fit le voyage d'Italie , & se renferma dans le Conclave avec son ami. Lorsqu'il en fut sorti après l'Election de Benoît XIII , les Négociations dont M. de Polignac fut chargé de la part de la Cour de France , & dans lesquelles notre Illustre Abbé eut beaucoup de part , ne l'empêchèrent pas de suivre son goût & de visiter avec attention toutes les Merveilles de cette ancienne Capitale du Monde , principalement les Monumens Antiques , que son imagination juste & pénétrante lui représentoit dans l'Etat majestueux , où les Romains les avoient autrefois élevés. Cette  
idée

idée brillante de Rome Ancienne, qu'il faisoit renaître sur ses propres débris, lui inspira pour les Médailles Antiques, sur lesquelles la plûpart de ces Monumens sont représentés, ce goût qui l'a rendu un des plus Sçavans Antiquaires, & sûrement le premier Médailliste de son tems.

Il commença dès-lors à amasser ces fameuses suites de Médailles Impériales d'Argent, de Médaillons de même Métal, & de *Quinaires*, qu'il a perfectionnées pendant le reste de sa Vie, par l'acquisition de plus de trente Cabinets de Médailles Antiques, que differens Particuliers avoient recueillis avec beaucoup de soin & de dépense, & qui lui avoient à la fin formés ces trois Collections, qui ne sont égalées par aucun Cabinet en ce genre, qu'il y ait en Europe.

Elles sont aujourd'hui l'admiration des Connoisseurs, & les Sçavans peuvent les regarder comme les sources les plus sûres & les plus curieuses de l'Histoire Ancienne.

Il s'étoit aussi formé une Bibliothèque, qu'on peut considérer comme une des plus précieuses qu'il y ait à Paris, soit par les Manuscrits, soit par les Livres rares dont elle est composée; elle seroit plus complète, si son amour pour les Sçavans, & pour le bien public ne l'avoit pas engagé à déposer

E. vj. ser

ser dans celle du Roi les Manuscrits & les autres Livres, qu'il possédoit, & qui y manquoient.

Quoiqu'il semblât que M. de Rothelin donnoit beaucoup de son tems à amasser des Médailles & à former sa Bibliothèque, ces objets n'étoient cependant qu'un amusement pour lui, lesquels lui servoient de délassement, dans des occupations, qu'il regardoit comme plus essentielles à l'Etat qu'il avoit embrassé.

Il fut reçu à l'Académie Françoisé le 28 Juin 1728, & ensuite dans celle des Inscriptions & Belles-Lettres, en qualité d'Honoraire. Nous avons le Discours qu'il prononça dans la première de ces deux Académies, & ceux qu'il a composés depuis à l'occasion de différentes Receptions : on y remarque avec plaisir cette éloquence qui lui étoit naturelle ; en effet M. de Rothelin étoit, de l'aveu de tous les Connoisseurs, un des Seigneurs qui parloit avec le plus de graces, & qui composoit avec le plus de facilité sur toutes sortes de sujets. Son style Epistolaire a un naturel qui frappe & qui ne permet pas de lire ses Lettres, sans être charmé de la façon dont elles sont écrites ; j'en parle, M. avec certitude, puisqu'il m'a fait l'honneur de m'en écrire plus de 300, que je possède, & qui auroient dû me former un  
style,

style, s'il étoit possible, aux personnes qui naissent avec des talens bornés, d'imiter les Grands Hommes.

Il sembloit, dans le tems qu'il fut reçu à l'Académie Française, qu'il ne fut pas fixé pour toujours à Paris, & cette Compagnie lui fit sentir dans le Discours qu'elle lui adressa, l'appréhension qu'elle avoit de le perdre; elle le regardoit comme un sujet qui lui seroit bientôt enlevé, pour briller dans une de ces Places où la Vertu & les talens doivent paroître dans tout leur éclat.

M. de Rothelin avoit des idées bien différentes; il avoit accepté à la fin de 1726, la simple Abbaye de Cormeilles, mais on sçait aussi qu'il avoit constamment refusé l'Episcopat, & que le goût universel qui le dominoit pour les Sciences, le fit renoncer à toutes les idées de Grandeur & de Fortune, pour ne pas quitter Paris, & pour passer une partie de sa vie dans son Cabinet, qui étoit un véritable Sanctuaire des Muses, le rendez-vous des Sçavans, & surtout des hommes rares & singuliers dans chaque Science.

C'est dans cette situation, où il a passé les quinze dernières années de sa vie, que j'ai eû lieu de le connoître plus particulièrement & de l'admirer, où j'ai tâché de profiter

fixer de ses lumieres sur le goût commun qui nous unissoit. C'est dans cet état d'un homme, qui n'ambitionnoit que la qualité d'Amateur des Belles-Lettres, que je souhaite vous le faire connoître, & vous représenter un de ces hommes d'un caractère aimable, & de la politesse la plus parfaite, dont les qualités du cœur surpassoient encore celles de l'esprit, qui faisoit son bonheur d'encourager & de favoriser les Gens de Lettres & de cultiver de véritables amis, qui se livroit entierement à eux, qui les charmoit dans ses Discours, par des graces qui lui étoient naturelles, & qui auroient suffi seules, pour persuader, indépendamment de la solidité de ses raisonnemens; un de ces hommes universels, nés pour connoître à fond la plûpart des Sciences, & en même-tems d'un caractère à ne jamais faire sentir à ceux qui paroissoient y briller davantage, la supériorité qu'il avoit sur eux; un de ces hommes enfin, qu'on n'abordoit jamais sans plaisir, qu'on n'écoutoit qu'avec un charme infini, & qu'on ne pouvoit quitter sans emporter de lui une idée qu'aucun objet ne pouvoit effacer.

Outre les talens que M. de Rothelin possédoit, soit du côté des Sciences, soit du côté de la Politique, où il étoit regardé comme un Génie supérieur, qui connoissoit

à

à fond les intérêts des différentes Nations, il avoit encore celui de sçavoir plusieurs Langues ; il sçavoit parfaitement la Langue Grecque ; il connoissoit toutes les beautés & les délicatesses de la Latine ; il parloit & écrivoit l'Italienne, comme si elle avoit été sa Langue Maternelle ; je lui ai vû apprendre l'Anglois en moins d'un mois, & il m'a dit qu'il en avoit conçu le dessein, uniquement pour pouvoir lire dans l'Original les Poèmes de Milton. Tout le monde sçait combien il excelloit dans la Langue Françoisse, & l'Académie en étoit si persuadée, qu'elle l'engagea, il y a six années, à se charger en partie de la correction du Dictionnaire dont elle a donné une nouvelle Edition en 1740.

L'année suivante, M. de Rothelin accepta une Place dans la société Litteraire d'Orleans, qui venoit de se former sous les auspices de M. l'Evêque de cette Ville, & dont M. le Duc d'Orleans se déclara ensuite Protecteur.

Notre Illustre Abbé eut le malheur de perdre dans ce tems-là, M. le Cardinal de Polignac, qui lui remit son Poème de l'*Anti-Lucrece*, dans lequel ce fameux Cardinal a sçu par des Vers aussi harmonieux que ceux de l'Auteur qu'il combat, vaincre Lucrece par ses propres armes, & faire sentir le faux  
de

de la Morale d'Epicure, sur laquelle il avoit fondé son Systême.

Il m'écrivit le 23 Novembre 1741, au sujet de cette mort en ces termes.

» J'ai eû le malheur de perdre, depuis  
 » peu de jours, M. le Cardinal de Poli-  
 » gnac, homme supérieur & au-dessus de  
 » tous les Eloges. Il m'a remis, en mourant,  
 » son Poëme de *l'Anti-Lucrece*; je vais faire  
 » de mon mieux pour le mettre en état d'être  
 » imprimé; ce sera un hommage que je ren-  
 » drai à notre Académie (d'Orleans) dès  
 » que je pourrai en avoir des Exemplaires.

Il me communiqua dans mon dernier voyage de Paris, une partie des corrections qu'il avoit faites à ce Poëme, & il me lût la Traduction en Prose Françoisé qu'il en avoit entrepris; je ne puis mieux vous la comparer pour le style, qu'à celle du Paradis perdu de Milton, & même je crois qu'il s'y trouve plus de sublime. Il est à souhaiter que quelque habile Ecrivain continuë cette Traduction, qui feroit tant d'honneur à notre Langue; c'est, comme l'a dit un Auteur célèbre, prolonger la vie des Grands Hommes, que de continuer dignement leurs Ouvrages.

La mauvaise santé de M. de Rothelin ne lui a pas permis de faire imprimer *l'Anti-Lucrece*, qui étoit presque entièrement corrigé;

rigé ; il fut attaqué , il y a quelques mois , par une langueur & par un épuisement , qui l'a conduit au Tombeau ; je lui écrivis pour lui témoigner l'affliction où j'étois de sa situation ; il n'étoit plus en état de me faire réponse lui-même , mais il eut encore l'attention de me faire faire ses derniers adieux.

Comme il avoit toujours rempli ses devoirs d'Ecclésiastique & de véritable Chrétien avec la dernière exactitude , & qu'il avoit vécu avec la Piété la plus édifiante , & la Sagesse la plus exemplaire , il a vû venir avec un courage tranquille la mort, qui l'a ravi à ses amis & au monde, le 17 de ce mois , âgé de près de 53 ans.

*A Orleans , ce 30 Juillet 1744.*

Le 10 Août , Nicolas Gédoyne , Prêtre , Abbé de Notre-Dame de Beaugency , O. S. A. Congrégation de France , Diocèse d'Orleans , à laquelle il avoit été nommé en 1730 , Chanoine de la Ste Chapelle de Paris, depuis 1701, l'un des Quarante de l'Académie Française, depuis 1719, & Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis 1711, mourut en son Abbaye, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Il étoit fils de Philippe Gédoyne , Seigneur de Bellan , & de Pully , Maréchal  
des

des Camps & Armées du Roi, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Gaston de France, Duc d'Orleans, & de Dame Marie de Mareau, Dame de Pully, mariés le 26 Mars 1653. Les Armes de Mrs Gédoyne, de Bellan & de Pully sont *écartelées d'or & d'azur à la Croix recroisetée de l'un en l'autre.*

M. l'Abbé Gédoyne s'étoit fait connoître dans la République des Lettres, par une excellente Traduction de Quintilien, par celle de Pausanias, & par plusieurs Dissertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, &c.

*ASSEMBLÉE publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Marseille.*

L'Académie des Belles-Lettres de Marseille tint ; suivant la coûtume, son Assemblée publique le 25 Août, Fête de S. LOUIS. M. Dulard, Directeur de l'Académie ouvrit la Séance par un Discours, dont le sujet est *qu'un Ecrivain nuit presque toujours à sa réputation, lorsque sortant de la sphere, que la Nature lui a assignée, il entre dans une Carrière, que son génie n'est point propre à fournir.*

On lut ensuite le Discours qui a remporté le prix de cette année, dont l'Auteur est le R. P. d'Ardisne, Prêtre de l'Oratoire.

Après cette lecture, M. de la Visclède, Secrétaire perpétuel, fit celle de l'Eloge de M. l'Abbé le Fournier, de l'Abbaye S. Victor, Académicien, mort dans le cours de l'année, & très-connu par son *érudition*

Érudition dans toute la République des Lettres. Eloge qui mérita les applaudissemens d'une très-nombreuse Assemblée.

M. Artaud, Orateur de la Ville, & Académicien, lut une Dissertation sur la *Législation* ancienne & moderne de Marseille, Morceau intéressant & très-bien écrit.

La Séance fût terminée par la lecture de deux Pièces de Poësie, sçavoir, une Ode de M. de la Visclède contre les Athées, & une Fable de M. Sinety, sur le peu de cas qu'on doit faire de la mauvaise Critique

L'Académie a donné pour sujet de Poësie, pour le Prix de l'année prochaine, *le Rétablissement de la santé du Roi.*

ESTAMPES NOUVELLES.

La suite des Portraits des Hommes Illustres dans les Arts & dans les Sciences, continué de paroître avec succès chés *Otiœuvre*, Marchand d'Estampes, rue d'Anjou. Il vient de mettre en vente ceux de

HENRI DE LORRAINE, COMTE DE HARCOURT, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, né le 20 Mars 1601, mort le 25 Juillet 1666, peint par Nic. Mignard & gravé par Fiquet.

FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER, de l'Académie Française, mort en 1672, âgé de 86 ans, dessiné par Nanteuil & gravé par Etienne Fessard.

SCEVOLE DE STE MARTHE, né à Loudun le 2 Février 1536, mort le 29 Mars 1623, âgé de 87 ans, gravé par le même.

JEAN LAURENT BERNIN, Sculpteur, Architecte & Peintre, né à Naples le 7 Décembre 1598, mort à Rome le 28 Novembre 1680, peint par J. B. Gaulli & gravé par Pinffio.

Le

Le Sr *Petit*, Graveur, rue S. Jacques, à la Couronne d'Epines, près les Mathurins, qui continue de graver avec succès la suite des Hommes Illustres du feu Sr Desfochers, Graveur du Roi, vient de mettre en vente les deux Portraits suivans, qui sont Pendant.

LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, PRINCE DE CONTY, né à Paris le 13 Août 1717. On lit ces Vers au bas de M. Moraine.

Digne fils des Héros qui t'ont donné naissance,  
 Terreur des Ennemis, amour de nos Soldats,  
 Prince, aussi bien faisant, que fier dans les Combats;  
 Après LOUIS, tu fais la gloire de la France.

NICOLAS DE CATINAT, Maréchal de France, né à Paris le premier Septembre 1637, mort dans son Château de S. Gratien, près S. Denis en France, le 25 Février 1712. On lit ces Vers au bas, aussi de M. Moraine.

Grand Général, dont la mémoire  
 Sera toujours pleine de gloire,  
 Dont Marsal & Staffarde éternisent l'honneur,  
 Du Prince Savoyard brave & sage vainqueur,  
 Il ne tint pas à ton courage  
 Que notre Grand *Conty* n'eût plus trouvé d'ouvrage

Autre Portrait en hauteur, jusqu'aux genoux de DON BERNARD DE MONTFAUCON, de la Congrégation de S. Maur, né au Château de Soulage le 17 Janvier 1655, mort à Paris le 21 Décembre 1741, fort bien gravé par B. *Audran*, d'après le Portrait original de M. Geullin. Il se vend à Paris chés l'Auteur,

SEPTEMBRE. 1744. 2045

teur, rue S. Jacques, à la Ville de Paris. On lit ces Vers au bas.

Objet de ses sçavantes veilles  
La docte Antiquité cacheoit peu de merveilles,  
Qu'en vrai Critique il n'ait sçû voir,  
Et par un sort, digne d'envie,  
L'Or\*, dont un Grand Monarque honora son sçavoir,  
Brille moins que l'éclat des Vertus de sa vie.

REPRESENTATION DU FEU D'ARTIFICE, élevé dans la Place de Grève, par ordre de Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, en réjouissance de l'heureux rétablissement de la santé du Roi, le 8 Septembre 1744. Ce feu a été exécuté sous la conduite de M. Beausire, Architecte du Roi & de son Académie d'Architecture, Maître Général Contrôleur, Inspecteur des Bâtimens de la Ville, inventé & peint par les Sieurs *Dumesnil*, freres, Peintres ordinaires de la Ville, se vend chés de *Poilly*, rue S. Jacques, à l'Image S. Benoit, & chés *Herrisset*, le Pere, Graveur, rue S. Jacques, vis-à-vis les Jesuites.

On vend au même endroit une autre Estampe en large & plus grande: c'est la représentation du FEU D'ARTIFICE ET DE L'ILLUMINATION, élevé dans la même Place, par l'ordre des mêmes Magistrats, & pour le même sujet. L'Illumination est du même M. Beausire, & l'artifice a été composé & exécuté par les Srs *Rugieri*, freres, Italiens de Bologne.

\* La Médaille d'Or, que l'Empereur lui envoia, accompagnée d'une Lettre.

Lg

## 2046 MERCURE DE FRANCE.

Le Sr *Moyreau* vient de mettre au jour une fort belle Estampe en large, qu'on vend chés lui, rue S. Jacques, à la vieille Poite, d'après le Tableau Original de Ph. Vauvremens, de 20 pouces & demi de haut sur 25 de large, qui est dans le Cabinet de M. le Président de Tugny. Cette Estampe qui porte pour Titre L'ÉMERASSMENT DU MOULIN, est dédiée au même Président de Tugny, 1744.

M. *Coycoineau*, Conseiller d'État, Premier Médecin du Roi, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs, Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans, lequel a fait à la Dame de Lestrade une pension sa vie durant, & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables, & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40. ans avec succès & applaudissement, a bien voulu donner son Approbation pour débiter ses Remèdes, pour l'utilité & le soulagement du Public; sçavoir, une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur & autres Maladies de la Peau; & un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole; les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le teint. Ces Remèdes se gardent tant que l'on veut, & peuvent se transporter par tout.

Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4 & 6. livres & au dessus, selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3 livres 10. sols, & les demi Pots d'une livre 15 sols

Mad. de *Lestrade*, demeure à Paris, rue de la Comédie Française, ci és un Grainetier, au premier Etage. Il y a une Affiche au dessus de la porte.

La veuve *Bailly* renouvelle au Public ses assurances.

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

Septembre 1744

ces, qu'elle n'a point quitté son commerce, & que les véritables Savonettes de pure crème de Savon, dont elle seule a le secret, se distribuent toujours chés elle, rue du Petit Lion. à l'Image S. Nicolas, proche la rue Françoisé, Quartier de la Comédie Italienne.



CH A N S O N.

*Dont les Paroles sont tirées du Pastor-Fido.*

**Q**ue notre sort est rigoureux,  
Et que notre Sexe est à plaindre!

La Nature, elle-même, allume en nous des feux  
Qu'une triste pudeur nous commande d'éteindre.  
Pourquoi ce triste Amour, si cher à nos désirs,

N'est-il pas légitime?

Hélas! pourquoi faut il que la Loi fasse un crime  
De ce qui fait pour nous le plus grand des plaisirs?

Quels que soient les appas qui viennent nous sur-  
prendre,

On nous condamne à résister,

Quoique faciles à tenter,

Et trop foibles pour nous défendre.

BRAN-

B R A N L E ,

*Dont la Musique est de M. Grandval.*

**Q**ue chacun ici gambade ;  
 Faut tous se mettre en train ;  
 Le bon Roi n'est plus malade ;  
 Je n'ons plus de chagrin ;  
     Gai , gai , gai ,  
     Et le cœur gai ;  
 Haut le pied , Camarade ;  
     Point d'fouci ;  
     Que tout ici  
     Crie avec moi ,  
     Vive le Roi.



Quand je craignons pour la vie ,  
 J'étions comme des foux ;  
 Le bon Vin & l'Eau de vie  
 Aviont perdu leur goût ;  
     Gai , gai , gai ,  
     Et le cœur gai ;  
 Bûvons ; faisons la vie ;  
     Point d'fouci , &c.



On oubloit la Guinguette ;  
 On pleuroit tout le jour ;  
 La Grand' Dame & la Grifette

Ne faisoient plus l'amour ;  
 Gai , gai , gai ,  
 Et le cœur gai ;  
 Haut le pied , Guillemette ,  
 Point d'fouci , &c.



Le Marquis , l'Apoticaire ;  
 Mrs les Porteux d'Eau ;  
 La Fille & le Commissaire ,  
 Aujourd'hui sont égaux :  
 Viens , Fanchon ;  
 Viens , Margoton ;  
 Viens aussi ma Comere ;  
 Point d'fouci , &c.



Je gagnons journée entiere ;  
 Pour rien on est nourri ;  
 Comme l'Eau à la Riviere ,  
 Le Vin coule à Paris ;  
 Gai , gai , gai ,  
 Et le cœur gai ;  
 Haut le pied , mon Compere ;  
 Point d'fouci , &c.



Je ferons tout des premieres  
 Assises à l'Opera ;  
 J'en avons eû la priere ,

F Et

# 2050. MERCURE DE FRANCE.

Et de par Ecrit d'a ;  
Gai , gai , gai ,  
Et le cœur gai ;  
Haut le pied , ma Comere ;  
Point d'fouci , &c.

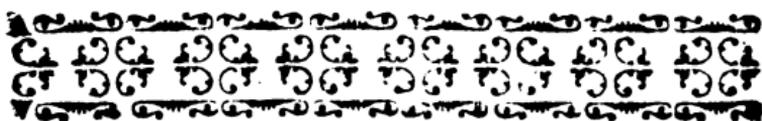


J'avons un Mariage à faire ,  
Et nos vœux sont remplis.  
Nous allons le voir grand Pere  
De par Monsieur son Fils ;  
Gai , gai , gai ,  
Et le cœur gai ;  
Haut le pied , ma Comere ;  
Point d'fouci , &c.



Pour une santé si chere  
Tout le monde joyeux ,  
Vient de recotvrer son Pere  
Dans ce moment heureux ;  
Gai , gai , gai ,  
Et le cœur gai ;  
Gai , Mrs du Parterre ;  
Point d'fouci ;  
Que tout ici  
Crie avec moi ;  
Vive le Roi.

SPEC.



SPECTACLES.

*SE'SOSTRIS* Tragédie, représentée au Collège des Jésuites, pour la distribution des Prix fondés par le Roi, le 3 Août 1744.

L'Auteur est le R. P. du Baudory, Professeur de Rhétorique au Collège de LOUIS LE GRAND, déjà connu dans la belle Littérature par deux Harangues Latines, que le Public a honorées d'un favorable accueil.

Cette Pièce n'est point inférieure, en son genre, à tout ce qui a paru jusqu'ici du même Auteur. Outre l'Elégance de l'expression, la force du Vers, la noblesse & l'élevation des pensées, on y remarque une tendresse de sentimens, qui a contribué, plus que toute autre chose, au succès qu'elle a eû. On accuse l'Auteur d'un peu de profusion à cet égard ; un peu d'œconomie n'eût peut-être pas moins plû, mais ce défaut, supposé même qu'il soit bien réel, est si rare dans une Pièce de cette espece, où le Poète se trouve resserré sur ce point dans des bornes si étroites, qu'il peut passer, en quelque sorte, pour une beauté, & que bien loin d'être une occasion de reproche pour l'Auteur, on

F ij      doit

doit au contraire prendre une grande idée de son goût pour le Théâtre, & de son talent pour la Poësie Dramatique.

Le Plan & la conduite de la Pièce, l'ordre & la liaison des Scènes, ce fil imperceptible, qui lie entre elles toutes les parties du Poëme, & qui en fait un tout bien assorti, est un autre genre de beauté, qu'il est réservé aux seuls Connoisseurs de bien distinguer, ce qui ne manque point à celle-ci.

Le Jeu des Acteurs a mérité aussi le suffrage du Public. M. de Palacia, qui soutenoit le rôle de Sesostris, a répondu à la dignité de son caractère & à sa réputation. M. du Peron s'est fait beaucoup d'honneur par la maniere tendre, délicate & variée, avec laquelle il est entré dans toutes les finesses d'un rôle, fort difficile à exécuter. M. de Kerfallo n'a pas moins plû. M. Patri s'est fait écouter avec plaisir. Quelle ame dans M. de Fargès! l'étendue de sa voix répondoit à la vivacité de son action. M. Seguy a également réüssi dans le Prologue de la Pièce & dans le rôle d'Apriés, dont il étoit chargé.

#### S U J E T & Analyse de la Pièce.

Sésostris, vainqueur de l'Europe & de l'Asie, prend la résolution de s'associer au Trône son fils Rhamniticus. Quelques bruits, injurieux à la fidélité du jeune Prince, l'oblige

gent

gent à suspendre l'exécution de ce projet. Résolu d'éclaircir lui-même ses soupçons, & de mettre l'innocence de son fils à la plus rigoureuse épreuve, il rentre secrettement dans sa Capitale, découvre son dessein à Ozimas, concerte avec lui toute l'intrigue, & lui déclare que, sous le nom emprunté d'*Aribas*, il veut être témoin du succès qu'il ose s'en promettre. Il lui ordonne de faire courir dans la Ville le bruit de son arrivée prochaine, & de lui ménager une entrevûë avec *Rhamniticus*, qui n'étant encore qu'au berceau, lorsqu'il quitta l'Egypte, ne sera pas en état de le reconnoître. *Ozimas* exécute les ordres de *Sésostris*. Sur le bruit qui vient de se répandre tout-à-coup que *Sésostris*, chargé de gloire & de lauriers, se prépare à rentrer en triomphe dans la Capitale, *Rhamniticus* se livre aux transports de la joye la plus vive; son cher *Amasis* vient partager avec lui son bonheur, mais cette idée-là même, lui rappelant le souvenir d'un Pere, qu'il croit avoir perdu dans son enfance, rouvre une playe que le tems n'avoit pû bien fermer; il ne peut refuser des larmes à son malheur. *Sésostris* saisit ce moment pour apprendre à *Ozimas*, qu'*Amasis*, qui pleure depuis long-tems un Pere qu'il n'a jamais connu, est son propre fils, que des raisons d'Etat l'avoient obligé de le te-

nir éloigné de la Cour, & à lui cacher à lui-même sa propre grandeur.

A la vûë d'Aribas ( *Sésostris* ) Rhamniticus sent au fond de son cœur une agitation secrette, dont il n'a garde de développer le principe; apprenant qu'il est cet Officier dépêché par Sésostris, dont lui a parlé Ozimas, il lui demande avec empressement des nouvelles de son Pere. Ah! Prince, s'écrie Aribas, qu'allez-vous entendre! & que suis-je obligé de vous annoncer! Sésostris n'est plus; ce Héros magnanime, qui mit à la chaîne tant de Peuples & de Nations, qui conquit tant de Provinces & de Royaumes, qui brisa tant de Sceptres & de Couronnes, n'a pû dérober sa tête au coup meurtrier d'une main parricide & inconnüe; percé d'un trait mortel dans la Forêt voisine, il vient d'expirer à nos yeux. Rhamniticus éperdu... furieux & hors de lui-même, jure par l'Ombre sanglante de son Pere, de venger sa mort par celle du coupable; on lui présente le trait fatal qui vient de le priver du meilleur de tous les Peres; il le saisit avec fureur, mais quelle est sa surprise, lorsqu'il reconnoît que c'est celui-là même dont il a fait présent à Amasis, comme un gage de son amitié; pénétré de la plus amere douleur, il éprouve les cruelles alternatives de l'amour filial & de l'amitié la plus tendre. Sésostris, ré-

moin

moins des allarmes de son fils, soupçonne que Ramessés pourroit bien être l'Auteur des bruits qui l'ont allarmé lui-même. Ramessés est un jeune Seigneur, issu d'un Sang illustre, qui regna autrefois dans Memphis, & donna des Loix à l'Egypte. Sésostris, pour le sonder, fait briller en quelque sorte la Couronne à ses yeux; il lui représente combien il lui seroit facile de remonter sur un Trône, que ses Ancêtres ont occupé autrefois avec gloire. L'occasion est belle, lui dit-il; déclarez-vous; je m'offre à vous seconder. Ramessés, ébahi par les offres d'Aribas, lui ouvre son cœur, & lui déclare que l'absence de Sésostris lui a souvent fait naître l'espérance de reprendre une Place à laquelle sa naissance l'appelloit; que sa mort inopinée semble lui applanir toutes les voyes, & qu'il est enfin résolu à remettre sur sa tête une Couronne, qu'il croit lui appartenir. Cet aveu fait faire des réflexions à Sésostris, aux yeux duquel l'innocence de son fils se dévoile de plus en plus.

Rhamniticus, toujours partagé entre son Pere & son Ami, chancelant & irrésolu, ne sçait à quoi se déterminer. Tantôt il veut condamner Amasis; son cœur s'y oppose; l'Arrêt expire sur ses levres; tantôt il veut l'absoudre; la Nature se fait entendre, & réclame ses droits. Dans ce moment

F iiij d'irré-

d'irrésolution, il croit voir l'Ombre plaintive de son Pere, qui lui reproche sa lâcheté; saisi tout-à-coup d'une généreuse indignation contre lui-même, il mande Amasis. A la vûë de ce cher objet, toute sa tendresse se réveille. Amasis demande quel est son crime. Rhamniticus lui présente le trait fatal, encore teint du sang de Sésostris; Amasis s'écrie qu'il est un parricide; Rhamniticus veut le percer; Ozimas s'y oppose. Sésostris, qui veut pousser l'épreuve jusqu'où elle peut aller, fait remettre à Rhamniticus, un Ecrit, qu'il dit avoir reçu de la main de son Pere mourant; le Prince lit, & jettant les yeux sur Amasis, s'écrie : *Ab ! mon frere*. Amasis, effrayé, veut se percer lui-même; dans ce moment de trouble & d'effroi, on annonce que le perfide Ramessés a levé le masque, & qu'il s'avance en armes vers le Palais; les deux freres veulent courir pour le repousser; Ozimas les retient. Rhamniticus reparoit, plus agité qu'auparavant; Aribas l'aborde; Rhamniticus, qui le croit du nombre des conjurés, lui fait les plus sanglants reproches, & dans le transport de sa fureur, leve sur lui un bras parricide; saisi tout-à-coup d'une horreur secrète, il s'arrête; la Nature s'explique assez pour suspendre son bras, trop peu pour lui dessiller les yeux; son trouble recommence; la vûë d'Amasis, qui  
paroit

paroît chargé de chaînes , l'augmente ; Ozimas y met le comble ; il feint d'exécuter un ordre de son Maître expirant, & fait apporter sur la Scène le Trône de Sésostris même. Rhamniticus , qui croit que ce Trône est préparé pour Ramessés , reproche à Ozimas sa perfidie. Ramessés paroît dans ce moment, suivi d'une troupe de factieux ; il accable d'injures les deux freres , les traite d'usurpateurs , & pour affermir de plus en plus un Trône , dont il se croit déjà le maître, il ordonne qu'on immole l'un & l'autre à ses yeux.

Un bruit effrayant de Trompettes Guerrieres , qui se fait entendre tout-à-coup , suspend l'exécution ; Sésostris , la Couronne en tête , paroît environné d'une nombreuse troupe de Gardes & d'Officiers ; à la vûe du Héros , Ramessés glacé d'effroi , n'a pas même le courage de fuir ; Sésostris l'envoie au supplice, embrasse ses Enfans , couronne l'aîné , & fait rentrer Amasis dans tous les droits , que sa naissance & sa vertu lui ont si légitimement mérités.

Le Ballet , suivant l'usage ordinaire , sert d'Interméde à la Pièce Latine ; il est intitulé *les Merveilles de l'Art* ; en voici le plan & la division , telle que le Professeur l'expose dans son Programme.

*La Danse est elle-même une des Merveilles*

F v de

de l'Art ; c'est à lui qu'elle est redevable de cette richesse & de cette variété de Peintures mouvantes, qu'elle présente aux yeux ; pourroit-elle refuser à sa gloire des talens qu'elle a reçûs de lui ? C'est donc pour s'acquitter d'un devoir de reconnoissance , qu'elle prend pour objet de ses figures l'Art & ses Merveilles , mais comme il est impossible à l'Art lui-même, de rassembler dans un Portrait tout ce qu'il a de merveilleux , on s'est borné à ces quatre objets différens , qui ont fait les quatre Parties du Ballet.

1°. L'Art imite les beautés de la Nature.

2°. L'Art corrige les défauts de la Nature.

3°. L'Art force les obstacles de la Nature.

4°. L'Art surpasse les efforts de la Nature.

#### OUVERTURE.

Des hommes, nouvellement fortis des mains de Prométhée, apperçoivent avec étonnement ce vaste Univers, qu'ils viennent habiter. La Nature, arrive sur un Trône de Gazon, & environnée de Divinités Champêtres, elle s'offre d'abord à leurs regards, & fixe leur admiration ; l'Art vient à son tour disputer à sa rivale l'hommage des Mortels, & c'est par le Spectacle pompeux de ses Merveilles qu'il prétend s'assurer la victoire.

PRE-

SEPTEMBRE. 1744. 2059

PREMIERE PARTIE.

*L'Art imite les beautés de la Nature.*

PREMIERE ENTREE.

Sémiramis rassemble sur la cime de ses Palais les beautés naïves du Printems. Les prestiges de l'Art font paroître tout-à-coup des Prairies émaillées. L'Hyver & ses frimats viennent détruire les fleurs naissantes, mais on se sert de ces fleurs pour les enchaîner eux-mêmes, & l'Hyver est tout surpris de se voir métamorphosé en Printems.

SECONDE ENTREE.

*L'Art imite les beautés terribles & majestueuses.*

Salmonée fait briller aux yeux de ses Courrisans des feux, avant-coureurs d'un nouveau foudre. L'Elide retentit des éclats d'un Tonnerre artificiel; l'orage creve; la flâme serpente au milieu des Airs, & attire au nouveau Jupiter les respects & l'admiration des Peuples.

TROISIEME ENTREE.

*L'Art imite les beautés nobles & gracieuses.*

La Peinture, pour donner une idée des beautés gracieuses, représente par l'assortiment de ses couleurs

F vj DAU-

DAUPHIN ; la Sculpture , pour exprimer les beautés nobles , fait naître sous le ciseau les traits de notre AUGUSTE MONARQUE ; la Renommée se charge de faire voir à toute l'Europe ces deux Chefsd'œuvre de l'Art.

## SECONDE PARTIE.

*L'Art corrige les défauts de la Nature.*

### PREMIERE ENTRE'E.

*L'Art déguise les défauts de la Nature.*

Des Vieillards , à qui l'âge a dépoüillé la tête & affoibli la vûë , se trouvent exposés aux insultes d'une Jeunesse folâtre. Des Merciers viennent à propos présenter aux Vieillards outragés, des yeux artificiels, qui en leur épurant la vûë , font disparaître les rieurs. Pour achever de les rajeunir , l'Art leur fournit encore des chevelures étrangéres , & des Miroirs pour contempler leurs graces renaissantes.

### SECONDE ENTRE'E.

*L'Art corrige les défauts de la Nature.*

Eschyle & Aristophane transportent sur la Scène les Passions & les Ridicules des hommes. Eschyle évoque des Enfers les Ombres ennemies d'Eteoclè & de Polinice, & peint les attentats de la haine & de la vengeance,

vengeance. Aristophane introduit des Pantomimes , qui font rire les Spectateurs aux dépens de leurs propres défauts.

TROISIÈME ENTRE'E.

*L'Art guérit les défauts de la Nature.*

Des Malades paroissent en tremblant , & expriment par la difference de leurs attitudes, celle de leurs maux ; ils invoquent la Mort ; les Parques se présentent ; Esculape & sa suite arrivent sur la Scène , forcent la troupe Infernale d'abandonner sa proie , & appliquent aux Malades rassurés , la vertu toute puissante de leur Art.

TROISIÈME PARTIE.

*L'Art force les obstacles de la Nature.*

PREMIERE ENTRE'E.

*L'Art enchaîne la Mer.*

Jason , à la tête de ses Braves , part pour la Conquête de la Toison d'Or ; Neptune , les Tritons & les Vents , obligent les Argonautes de céder pour un tems à l'effort de la tempête. L'Art des Matelots vient au secours des Guerriers ; ils enchaînent Neptune & les Tritons ; ils emprisonnent les Vents , & les forcent de concourir eux-mêmes à l'Expédition.

Se-

## SECONDE ENTREE.

*L'Art ouvre le sein de la Terre.*

Cérès & ses Laboureurs, Bacchus & ses Vendangeurs forcent la Terre à leur livrer les trésors que la Nature avare avoit enfermés dans son sein. Plutus paroît à son tour, & fait briller le précieux Métail qu'il vient d'arracher aux entrailles de la Terre. Les Vignerons & les Laboureurs, charmés de son éclat, offrent en échange leurs richesses; on s'accorde de part & d'autre, & Bacchus fournit le Vin du marché.

## TROISIEME ENTREE.

*L'Art escalade le Ciel.*

Dédale construit le fameux Labyrinthe; l'un des Chefsd'œuvre de l'Art; on lui donne pour prison l'Edifice merveilleux, son propre ouvrage; son Art l'y accompagne, & lui trace, pour s'enfuir, une route encore plus merveilleuse; pendant qu'on insulte à sa disgrâce, il s'éleve tout-à-coup, fuit au milieu des Airs, & disparoît.

QUA-

SEPTEMBRE. 1744. 2063  
QUARTIÈME PARTIE.

*L'Art surpasse les efforts de la Nature.*

PREMIÈRE ENTRÉE.

*L'Art enchérit sur les Ouvrages de la Nature.*

Des Peuples, déjà défendus par la situation des Lieux, ajoutent les Ouvrages de l'Art à ceux de la Nature; les Bastions s'élevent, & présentent aux Assigeans une barriere insurmontable, mais ceux-ci opposent l'Art à lui-même; on ouvre la tranchée, on fait les approches, on emporte successivement les dehors de la Place, qui se voit enfin réduite à battre la chamade.

SECONDE ENTRÉE.

*L'Art enchérit sur les secrets de la Nature.*

La Nature avoit enseigné aux hommes l'admirable secret de se communiquer leurs pensées par le son de la voix; l'Art va plus loin; il ordonne à Vulcain de fondre des Caractères parlans, qui transmettent aux siècles futurs les noms & les actions des Héros; pour donner un essai & un Chefd'œuvre tout à la fois, il trace en Caractères ineffaçables l'Auguste nom de notre GRAND MONARQUE. Des Peuples de toutes les Nations viennent partager leur admiration  
entre

entre l'Invention merveilleuse, & le Héros  
qu'elle immortalise.

TROISIÈME ENTRÉE.

*L'Art enchérit sur les Jeux de la Nature.*

De jeunes gens, n'ayant que la Nature pour guide, expriment par des Danses naïves mais irrégulières, les transports d'une joye vive & folâtre; des Maîtres habiles, viennent polir ce que la Nature n'avoit fait qu'ébaucher; ils forment leurs Eleves aux differens Caractères de la Danse, communiquent à tous leurs mouvemens de la grace & de la régularité, & leur donnent ces graces naturelles qui doivent d'autant plus à l'Art, qu'elles paroissent plus tenir de la Nature.

BALLET GÉNÉRAL.

Charmés des merveilles que l'Art vient d'étaler à leurs yeux, des hommes s'empres- sent à lui rendre l'hommage de leur admiration. Quelques-uns sont d'avis qu'on en- chaîne à son Char de Triomphe la Nature; les plus moderés opinent à unir ensemble l'un & l'autre, & se promettent les plus heureux fruits d'une si belle union.

L'ordre & l'exécution du Ballet; la jus- tesse & la promptitude des évolutions, ont  
fait

fait honneur au Professeur, & lui ont mérité de la part d'une nombreuse troupe de Spectateurs, des éloges, auxquels il est tems qu'il commence à s'accoutûmer.

Les Danfes sont de la composition de M. *Malter*, l'aîné, dont on connoît le talent pour ces sortes d'Exercices.

Le 7 Septembre, les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragédie de *Manlius Capitolinus*, Tragédie de M. de la Fosse, qui n'avoit pas été représentée depuis le mois de Septembre 1729. Cette Pièce, qu'on juge la meilleure des quatre, que cet excellent Auteur a données au Public, fut reçûe très-favorablement, & parfaitement bien représentée; on peut voir l'Extrait qui en a été donné; dans le Mercure de Septembre, second Volume, page 2247.

Le 11, les mêmes Comédiens donnerent leur Spectacle *gratis*. Ils représenterent la *Comédie sans titre*, ou le *Mercuré Galant*, & les *Vendanges de Suresne*; tout s'y passa avec beaucoup d'ordre & sans confusion. Sur les neuf heures, toute la façade de l'Hôtel fut illuminée d'une maniere très-ingénieuse. On avoit placé aux deux extrémités du Balcon, qui regne sur toute la longueur de cette façade, deux Pièces de Vin, qui coulerent pendant la plus grande partie de la nuit. Le

Le 15, ils donnerent la première représentation d'une Pièce nouvelle en Vers, & en trois Actes, précédée d'un Prologue, laquelle a pour titre, *l'Algérien, ou les Muses Coréennes*, Comédie-Ballet, terminée par un Divertissement fait au sujet de la Convalescence du Roi; cette Comédie, qui a été généralement applaudie, est de M. de Cahusat. Elle ne se ressent point de la hâte avec laquelle elle a été faite, soit pour le style, l'élégance des Vers, & la délicatesse des Eloges du Roi & de la Nation; l'Auteur a rempli les espérances que ses premiers Ouvrages avoient fait concevoir de ses talens; on ne manquera pas d'en parler plus au long.

Le même jour, l'Académie Royale de Musique, voulant prendre part à l'allégresse publique, donna l'Opera *gratis*, & représenta *Acis & Galatée*, ancienne Pièce de M. de Lully. On n'aura pas de peine à croire que l'Assemblée fut des plus nombreuses, cependant tout se passa sans confusion ni désordre, par les bons ordres que M. Berger, présentement Directeur Général de l'Académie Royale de Musique, avoit donnés; il y eut sur le soir une très-belle Illumination sur la Porte d'entrée, qui sert de sortie, du côté de la Place du Palais Royal.

Le

Le 16, les Comédiens Italiens, qui n'ont pas été des derniers à marquer leur zèle à l'occasion de la Convalescence du Roi, donnerent la Comédie *gratis*. Ils représentèrent *les Paysans de qualité, le Fleuve d'oubli, & Arlequin toujours Arlequin*, Pièces ornées de Divertissemens, de Chants & de Danses, qui attirèrent un concours prodigieux à l'Hôtel de Bourgogne. Le soir, il y eut encore une très-belle Illumination; on avoit placé sur le Balcon de cet Hôtel, quatre Pièces de Vin, qu'on fit couler pendant la plus grande partie de la nuit. On y avoit placé aussi différens Symphonistes, qui exécutèrent plusieurs beaux Morceaux de Musique, anciens & modernes.

Les mêmes Comédiens avoient déjà donné le 10 du même mois, jour que le *Te Deum* fut chanté à N. D. une très-belle Illumination sur toute la façade de leur Hôtel, accompagnée d'une Décoration peinte en détrempe, laquelle représentoit le Temple d'Iris, de forme circulaire, surmonté par un Arc-en-Ciel, sur le haut duquel paroissoit la Déesse *Iris*, assise, avec les attributs qui lui conviennent, & dans l'action de répandre la rosée pour rendre la Terre féconde. Les Illuminations, qui accompagnoient ce grand Tableau, formoient trois Arcades  
d'Ordre

d'Ordre Rustique, soutenuës par des Pilastres du même Ordre. Entre les Arcades, regnoit une espece de frise, sur laquelle on lisoit en très-gros Caractères, **V I V E L E R O I**. Au-dessous des Pilastres, on avoit posé quatre Pyramides de lumiere. L'intérieur du Temple étoit d'une Architecture noble, & tout transparant, ainsi que l'Arc-en-Ciel & la Figure d'*Iris*. On avoit aussi placé au milieu du Temple le Portrait du Roi, sous la figure du Soleil, avec ses Symboles ordinaires; on lisoit cette Inscription, **P O S T N U - B I L A P H Œ B Ū S**.

Aux deux côtés du Soleil, étoient deux Niches; dans l'une étoit représentée la figure de *la Paix*, & dans l'autre celle de *l'Abondance*. Aux deux extremités & sur le même Plan de l'Edifice, on avoit élevé deux grandes Pyramides, qui faisoient un effet merveilleux. Cette grande Décoration, qui avoit 52 pieds de hauteur, sur 50 de large, & qui a été goûtée des Connoisseurs, a été dessinée, peinte & conduite par les Sieurs *Brunetti*, Pere & fils, Peintres Italiens, qui ont déjà donné des marques de leurs talens sur ce même Théâtre.

Le 17, les mêmes Comédiens donnerent la premiere représentation de trois Pièces nouvelles, en Vers, & en un Acte chacune, composées au sujet de la Convalescence du Roi; la premiere, intitulée *l'Illumination*,

la seconde, *la Nôce de Village*, & la troisième, les *Fêtes sincères*. Ces Pièces ont été parfaitement bien exécutées, de-même que les Divertissemens & quelques Airs détachés, qui ont fait beaucoup de plaisir, sans compter le Vaudeville de la troisième Pièce, qui a été aussi fort applaudi.

Le 9 Septembre, l'Opera Comique, voulant aussi donner des marques de réjouissance sur le même sujet donna son Spectacle *gratis*, & représenta l'*Ecole des Amour Grivois*, Opera Comique Ballet, qu'on a représenté pendant plus de deux mois, & toujours avec le même succès, sur le même Théâtre. On donna ensuite *la Coquette sans le sçavoir*, & les *Bateliers de S. Cloud*. Ces Pièces sont ornées de différens Divertissemens comiques & singuliers, qui amusèrent tout-à-fait une foule de Peuple de la Ville & des Fauxbourgs.

Le soir, les Marchands Syndics de la Foire S. Laurent firent illuminer toutes les rues, qui sont dans l'enceinte de cette Foire, & on y dansa la plus grande partie de la nuit.

Le 28, le même Opera Comique remit au Théâtre la Pièce d'*Acajou*, en trois Actes, laquelle avoir été donnée pour la première fois à la dernière Foire S. Germain, avec grand succès.

NOU-



## NOUVELLES ETRANGERES,

## S U E D E.

**O**N a appris de Stockolm, que le Roi de Suède, pour satisfaire aux engagements qu'il a contractés, comme Landgrave de Hesse, en entrant dans la Ligue de Francfort, avoit envoyé ordre à la Régence de Cassel, de faire marcher un Corps de troupes Hessoises au secours de l'Empereur.

Suivant les mêmes avis, on a trouvé à Stockolm cent pièces de canon de fer, chacune de 18 livres de balles, pour le service du Roi de Prusse.

On a appris depuis, que la Princesse Royale de Suede avoit fait le premier du mois dernier son Entrée publique à Stralsund; qu'elle s'y toit embarquée le 2 sur le Vaisseau de l'Escadre que le Roi de Suede y a envoyée pour la transporter en Suede, & qu'elle étoit arrivée à Carelsroon, d'où elle devoit partir le 11 ou le 12, avec le Prince Royal de Suede, pour aller à Stockolm.

## R U S S I E.

**O**N mande de Moscou, que la Czarine avoit assigné à la Princesse, fiancée au Duc de Holstein une Pension de 30000 Roubles, & qu'elle avoit envoyé à tous les Tribunaux de Russie le Decret, par lequel elle déclare cette Princesse habile à succéder au Trône.

On a appris depuis, que la Publication de la Paix entre la Russie & la Suede s'y fit le 26.

La Czarine a donné ordre de remettre en liberté les Comtes Charles & Gustave Biron.

On

On mande de Moscou du 14 du mois dernier, que le 8, un Officier des Gardes du Corps se rendit à Jaroslow par ordre de S. M. Cz. pour annoncer aux Comtes Charles & Gustave Biron, & au Général Bismarck, qu'elle vouloit bien leur rendre la liberté; elle a fait déclarer en même tems au dernier, qu'elle souhaitoit qu'il demeurât à son service, & qu'elle lui destinoit un emploi considérable.

Les deux premiers ont la permission de se retirer en Curlande, ou dans tel autre Pays qu'ils jugeront à propos, à condition de ne jamais porter les armes contre la Russie.

On ne doute point que le Comte Ernest Biron & ses Enfans n'éprouvent aussi bien-tôt les effets de la clémence de S. M. Cz.

P R U S S E.

Les lettres reçues de Berlin portent que le Roi de Prusse se préparoit à partir le 15 du mois dernier, pour aller se mettre à la tête de la première Colonne des troupes, avec lesquelles il doit entrer en Bohême.

On mande de Berlin du 27 du mois dernier, que le Roi de Prusse, en envoyant ordre à M. Andrié, son Ministre à Londres, de remettre aux Ministres du Roi de la Grande-Bretagne le Manifeste publié par S. M. au sujet de la résolution qu'elle a prise de faire marcher ses troupes au secours de l'Empereur, a adressé à ce Ministre un Rescrit, contenant la Déclaration particulière que S. M. le charge de faire de sa part à la Cour d'Angleterre.

Ce Rescrit porte que depuis la conclusion du Traité de Breslau, le principal objet de l'attention du Roi a été de cultiver l'amitié de la Reine de Hongrie, de travailler à rétablir la bonne intelligence  
entre

entre l'Empereur & cette Princesse, & d'arrêter le cours des troubles que leurs différends sur la succession du feu Empereur ont occasionnés, & dont les meilleures Provinces des Puissances Belligerentes, aussi bien que plusieurs Etats neutres de l'Allemagne, n'ont que trop senti les funestes effets; que le Roi ne peut donner trop d'éloges à la générosité avec laquelle l'Empereur a offert de sacrifier ses prétentions au desir de rendre la tranquillité à l'Empire; que la Reine de Hongrie a montré des dispositions bien différentes de celles de S. M. I. & que cette Princesse a fait voir clairement par sa conduite, qu'elle ne vouloit point de paix, qui ne la rendît l'arbitre de l'Allemagne, & qui ne lui assujettît le Corps Germanique; que les vastes & pernicieux desseins de S. M. H. se sont développés, à mesure que la prospérité de ses armes a paru assurer le succès de son ambition; qu'elle n'a plus gardé aucun ménagement pour les Chef de l'Empire, ni aucun égard pour les prérogatives du Collège Electoral; qu'en vain le Roi l'a avertie qu'aucun des Princes de l'Empire, qui prennent à cœur le maintien des Constitutions de l'Allemagne, ne pourroit souffrir qu'on attaquât ainsi la Dignité Impériale; que le Roi a représenté aussi inutilement à cette Princesse, qu'il ne pourroit enfin se dispenser de remplir les devoirs primitifs, qui lui sont imposés par le rang qu'il tient entre les Membres du Corps Germanique, & auxquels toute autre considération doit céder; que la Reine de Hongrie, trop entêtée de ses projets, pour prêter l'oreille à des représentations dictées par l'amitié, a traité de nulle & d'invalidé l'Élection de l'Empereur; qu'elle n'a pas prétendu moins, que de le faire descendre du Trône Impérial, ou bien de le forcer à y recevoir un Associé, qui en auroit usurpé toute l'autorité; qu'après avoir

envahi

Envahi tous les Etats de l'Empereur, elle a, par un attentat sans exemple, chassé du Territoire de l'Empire les troupes Impériales; que les Princes, qui ont refusé de favoriser les démarches téméraires de S. M. H. ont été traités avec autant d'indignité que d'injustice, & qu'elle n'a épargné ni menaces ni intrigues, pour former une Confédération contre eux & contre l'Empereur; que toutes ces entreprises n'ayant pû que révolter étrangement les Membres du Corps Germanique, zélés pour la gloire de leur Patrie, plusieurs des plus puissans de ces Membres ont jugé nécessaire de s'unir étroitement avec le Chef de l'Empire, & d'assembler leurs forces, pour soutenir sa Dignité & ses Droits, & pour s'opposer aux entreprises de ceux dont les vûes tendent manifestement à la ruine de la liberté de l'Allemagne; que l'honneur & le devoir du Roi lui ont fait une loi indispensable d'entrer dans cette union, & de secourir efficacement l'Empereur; que l'intention de S. M. n'est pas cependant de rompre la paix conclûë à Bressau, ni de déclarer la guerre à la Reine de Hongrie; qu'il n'entre dans la résolution du Roi ni passion ni intérêt; que S. M. ne se propose point d'étendre les limites de ses Etats, mais qu'elle veut défendre l'Empereur, maintenir la liberté de l'Empire & assurer le repos de l'Allemagne; que comme aucun Prince de l'Empire n'est en droit de se mêler de la Constitution du Gouvernement, ni des affaires de l'intérieur de la Grande-Bretagne; on a lieu de s'attendre que la Nation Angloise ne se mêlera pas non plus des affaires qui ne regardent que le Corps Germanique; que le Roi est d'autant plus fondé à s'en flater, que la Grande-Bretagne n'a aucune raison de prendre part à cette querelle, ni par l'intérêt de son commerce, ni par d'autres motifs, qui puissent lui fournir un prétexte légitime,

& que quand même la Nation Britannique seroit portée de désirer plutôt l'avantage d'une Cour d'Allemagne que celui d'une autre, elle est trop éclairée & trop juste, pour prétendre que des Princes, aussi puissans & aussi respectables que ceux de l'Empire, doivent se régler sur les inclinations d'un peuple étranger; qu'au surplus la résolution prise par le Roi de donner des secours à l'Empereur ne regarde en rien la guerre dans laquelle les Anglois se trouvent engagés avec d'autres Puissances, & que S. M. ne pense nullement à faire agir ses forces offensivement contre la Grande Bretagne; que cette résolution ne dérangera pas non plus l'exécution des engagements que le Roi a pris avec la Cour de Londres; qu'il compte toujours de les remplir avec toute l'exactitude possible, & qu'il acquittera entièrement toutes les sommes, dont il s'est rendu redevable envers l'Angleterre par le Traité de Breslau, pourvû que les Anglois par leurs démarches ne contribuent pas eux-mêmes à la rupture des liens, qui subsistent entre les deux Puissances.

### A L L E M A G N E.

**O**N apprend de Vienne, que le 6 du mois dernier le Comte de Dohna, Ministre du Roi de Prusse auprès de la Reine de Hongrie, avoit eû son audience de congé de S. M. H. & lui avoit déclaré que le Roi de Prusse avoit pris la résolution de contribuer de toutes ses forces, à rétablir l'Empereur dans la possession de ses Etats Héréditaires, & à lui faire rendre justice sur ses autres prétentions.

La Reine de Hongrie tint le lendemain un Conseil d'Etat, après lequel on dépêcha avec précipitation un courrier au Prince Charles de Lorraine; on fit partir en même-tems deux autres courriers, pour por-

porter ordre au Général Bathiany , de marcher en Bohême avec toutes les troupes qu'il commande en Bavière , & au Gouverneur de Prague , de prendre les mesures convenables pour mettre cette Place en état de soutenir le nouveau Siège dont elle étoit menacée.

On mande de Francfort du 17 de ce mois, qu'on porta le 9 à la Dictature un Décret de Commission Impériale, dans lequel il est dit que la démarche hasardée par l'Electeur de Mayence, pour donner place dans les Actes de la Diette à la Protestation de la Cour de Vienne, du 23 Septembre dernier, ne peut être considérée que comme un fait inoui jusqu'à présent dans l'Empire ; que l'Empereur auroit pu dès-lors marquer son juste ressentiment d'une lésion si manifeste de ses droits, mais que sa modération lui a fait préférer de s'adresser à la Diette, pour avoir l'avis de cette assemblée sur les moyens de pourvoir efficacement au soutien de l'autorité Imperiale & aux intérêts du Corps Germanique ; que la Cour de Vienne, loin de profiter de cet exemple, a accumulé excès sur excès ; que sans aucun égard pour les usages établis dans les Colléges de la Diette, & pour le respect dû par les Membres de l'Empire à leur Chef, elle a repeté dans deux Ecrits du 3 & du 6 du mois dernier les expressions indécentes qu'elle avoit employées dans sa Protestation & dans d'autres Ecrits antérieurs ; qu'elle y invite les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, à contracter des Alliances contre l'Empereur, & qu'elle y montre ouvertement le dessein qu'elle a formé de renverser la Constitution fondamentale du Corps Germanique ; que l'Empereur ne peut différer plus long-tems de se servir de l'autorité que lui donne sa Dignité Suprême, & qu'il déclare inadmissibles & nulles la Protestation de la Reine de

Hongrie & les Pièces qui y ont été jointes ; que connoissant les lumieres des Electeurs & des Princes & Etats de l'Empire , il ne doute point que leur zèle pour le maintien des Loix de l'Empire ne leur fasse désapprouver unanimement des Ecrits scandaleux , qui attaquent son Election & la validité de la Diette ; que S. M. I. s'attend aussi qu'ils ne prendront point de part à ce qu'elle s'est réservée de faire sçavoir à l'Electeur de Mayence touchant l'irrégularité de la conduite qu'il a tenuë , en recevant les Actes, qu'elle supprime par le present Décret.

L'Empereur a envoyé à ses Ministres dans les Cours Etrangères une Réponse à deux nouvelles Lettres Circulaires de la Reine de Hongrie , dattées du 13 & du 18 du mois dernier.

Le Baron de Wasner , Ministre Plénipotentiaire de S. M. H. a dépêché un courier à cette Princesse , duquel elle a reçu la nouvelle de la conclusion d'un Traité , par lequel il est stipulé que la Grande Bretagne fournira à S. M. H. une augmentation de Subsidés , & un Corps de 12000 hommes , outre les troupes auxiliaires , que S. M. Br. a déjà fait passer dans les Pays-Bas.

On a appris de Dresde , que le Roi de Prusse a fait demander le passage pour ses troupes par l'Electorat de Saxe , & que la Régence de cet Electorat ayant répondu qu'on ne pouvoit accorder ce passage sans des ordres exprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe , S. M. Pr. a mandé à ses Généraux , que cette difficulté ne devoit point retarder la marche de l'armée Prussienne , & que les circonstances ne permettoient point d'attendre le retour du courier que les Ministres du Roi de Pologne, Electeur de Saxe avoient dépêché à S. M. Pol. Les troupes Prussiennes sont entrées en conséquence dans l'Electorat de Saxe , dont la Régence a fait des  
Pro

Protestations, ainsi que le Roi de Prusse s'y étoit attendu.

On mande de Francfort qu'on y a porté à la Dictature un Décret de l'Empereur, pour exhorter les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, à prendre des mesures efficaces, pour faire cesser les troubles qui désolent l'Allemagne.

On a appris depuis, que le Roi de Prusse, le Roi de Suede, en qualité de Landgrave de Hesse-Cassel, & l'Electeur Palatin, sont convenus par le premier & par le second des articles du Traité qu'ils ont conclu avec l'Empereur, d'employer toutes leurs forces, pour défendre l'autorité & les prérogatives attachées à la Dignité Imperiale, pour maintenir les Loix & les Constitutions fondamentales de l'Allemagne, & pour contraindre la Reine de Hongrie de reconnoître l'Empereur, de remettre les Archives de l'Empire, & de restituer à S. M. I. ses Etats Héritaires, que cette Princesse retient contre tous les Pactes observés ci-devant entre les Electeurs.

Le troisième article porte, que les Puissances Contractantes agiront de concert, afin que les différends survenus à l'occasion de la succession du feu Empereur Charles VI, soient terminés par la médiation des Etats de l'Empire, ou décidés par le Jugement que ces mêmes Etats prononceront après un examen Juridique, & qu'en attendant, il y ait une Suspension d'armes entre l'Empereur & la Reine de Hongrie.

Par le quatrième & par le cinquième, elles se garantissent réciproquement tous leurs Etats, & elles s'engagent, en cas que l'une d'elles soit attaquée par l'une des Puissances, auxquelles leur union peut déplaire, à secourir sans délai & de tout leur pouvoir la Partie lésée, jusqu'à ce qu'elle ait reçu de

l'agresseur toute la satisfaction qu'elle fera en droit d'exiger.

Il est dit dans le sixième & dernier article, qu'elles inviteront tous les Electeurs, particulièrement ceux de Cologne & de Saxe, d'accele-  
 au Traité, & qu'on admettra dans l'Alliance tous les autres Etats de l'Empire, qui voudront y entrer.

## I T A L I E.

**O**N a appris de Rome du 18 du mois dernier, que le grand nombre de Bâtimens de transport, que les Anglois avoient pris soin de rassembler à Fiumicino, & les mouvemens de plusieurs Régimens, que le Prince de Lobckowitz avoit envoyés du côté de la Mer, avoient donné lieu de croire que ce Général pensoit à faire un embarquement, & que l'on étoit presque persuadé qu'il le proposoit de tenter une descente sur la Côte du Royaume de Naples, lorsqu'il a fait éclater le véritable dessein que cachoit sa feinte.

La nuit du 10 au 11 du mois dernier, un Corps de l'armée de la Reine de Hongrie, commandé par le Comte de Braun, & composé de six Bataillons, de deux Régimens de Cavalerie, de quatre Régimens de Hussards, & de mille Esclavons, lequel faisoit partie des troupes que le Prince de Lobckowitz avoit détachées de cette armée, & qui paroissent destinées à s'embarquer, changea subitement de route, & ayant fait une marche forcée, il attaqua à la pointe du jour la gauche du camp du Roi des deux Siciles.

Le quartier, où la Brigade d'Irlande étoit avec deux Régimens de Dragons, fut surpris, & cette Brigade fut extrêmement maltraitée. Le Comte de Braun pénétra jusques dans la Ville de Velletri, qui n'étoit

n'étoit défenduë que par un petit nombre de troupes, parce que S. M. Sic. avoit donné toute son attention à la garde de la Montagne de la Fayola. Pendant que le Détachement du Comte de Braun pilloït Velletri, & y brûloit les maisons dans lesquelles plusieurs des principaux Officiers Espagnols & Napolitains étoient logés, le Prince de Lobckowitz de son côté attaqua la Montagne par differens endroits.

Le Comte de Gages, à la tête de quelques Brigades de l'armée Espagnole, soutint toutes ces attaques, & repoussa par tout les Allemands. La Brigade de la Reine & le Régiment des Albanois se font distingués particulièrement en cette occasion.

Le Roi des deux Siciles, étant allé au secours du Comte de Gages, & ayant chargé les Allemands avec le Régiment des Gardes Espagnoles, la présence de S. M. Sic. anima tellement les Espagnols & les Napolitains, que non seulement ils rendirent inutiles tous les efforts que le Corps commandé par le Prince de Lobckowitz fit pour les déloger de la Montagne, mais encore qu'ils obligèrent ce Général à la retraite.

Le Corps, qui étoit entré dans Velletri, & qui étoit sous les ordres du Comte de Braun, ne fut pas plus heureux, & il en fut chassé par le Duc de Castro Pignano, qui secondé de Don Placide de Sangro, Lieutenant Général, & de Don Guillaume Lecy, Maréchal de Camp, tomba sur ce Corps avec tant de vivacité, qu'à peine les Allemands eurent le tems de se reconnoître.

Le Duc d'Atrisco, qui commandoit un Corps de Cavalerie Espagnole, se joignit au Duc de Castro Pignano, pour les poursuivre, & toutes les troupes de la Reine de Hongrie, tant celles, qui avoient

surpris la gauche du camp , que celles à la tête desquelles le Prince de Lobckowitz avoit voulu forcer la droite , furent poussées sans relâche jusques au-delà de leur camp.

Les Espagnols & les Napolitains ont fait prisonniers 800 Soldats & beaucoup d'Officiers, du nombre desquels est le Général Novati, & quoique quelques unes des troupes combinées ayent beaucoup souffert, leur perte n'est pas si considérable que celle des Allemands, qui ont eû environ 3000 hommes tués ou blessés. On compte le Général d'Olonno parmi les premiers, & le Comte de Braun parmi les seconds.

Du côté des Espagnols & des Napolitains, le Comte de Beaufort, Lieutenant Général, est mort de ses blessures, & le Comte Mariani, qui étoit malade de la goutte à Velletri, a été fait prisonnier. Il y a eû plusieurs Officiers de blessés, particulièrement dans le Régiment des Gardes Walonnes, qui a combattu avec une valeur digne de sa réputation, & qui a fait un grand nombre de prisonniers.

La prudence, avec laquelle le Roi des deux Siciles a donné ses ordres, a contribué, autant que les exemples d'intrépidité qu'il a donnés à ses troupes, à faire tourner au désavantage des Allemands une entreprise, à laquelle les mesures prises par le Prince de Lobckowitz sembloient promettre un meilleur succès, & dans laquelle ce Général avoit été fort aidé par l'exactitude de ses espions.

L'ardeur & l'animosité que cette affaire a inspirées à l'armée de S. M. Sic. & la diminution qu'elle a causée dans celle de la Reine de Hongrie, ont fait présumer que les Allemands ne se trouveroient pas long-tems en sûreté dans leur camp.

ESPA-

## E S P A G N E.

ON apprend de Madrid du premier de ce mois, qu'on y a partagé avec les François toutes les allarmes que la Maladie du Roi de France leur a causées, & que quoiqu'il arrivât tous les jours un courier dépêché de Metz par le Prince de Campo Florido, pour informer le Roi d'Espagne de l'état de S. M. T. C. la distance des Lieux, qui ne permettoit pas de recevoir des nouvelles de ce Prince, aussi souvent qu'on l'auroit désiré, ajoutoit à la douleur publique.

De vifs transports de joye ont succédé à cette douleur, lorsqu'on a sçû qu'il étoit hors de danger; on a rendu à Dieu de solemnelles actions de grâces d'un événement si favorable & si peu attendu, en chantant le *Te Deum* dans toutes les Eglises, & il y a eû des illuminations & des réjouissances à Madrid pendant trois nuits consécutives.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de Gènes du 16 du mois dernier, qu'on a appris par un Capitaine d'une Frégate Angloise, que l'Escadre de la Grande Bretagne ayant été obligée par le mauvais tems, de s'éloigner de Toulon, sept Vaisseaux de guerre du Roi de France étoient sortis du Port, pour faire voile vers le Couchant, & que l'Amiral Mathews avoit détaché cinq Vaisseaux, pour observer la route que tiendroient les Vaisseaux François, parce qu'il craignoit que ces derniers ne se rendissent sur la Côte du Royaume de Naples.

Les équipages de divers Bâtimens ont rapporté que l'Escadre Espagnole, qui étoit à Cartagene, &

G v qui

qui est composée de onze Vaisseaux de guerre , de deux Galeres , & de trois autres Bâtimens , s'étoit remise en Mer le 19 Juillet dernier.

On a reçu avis que la prise inopinée du Fort de Démont avoit jetté la plus vive consternation parmi les Piedmontois , & que le Roi de Sardaigne ayant repassé le Pô à l'approche de l'armée de France & d'Espagne , qui s'est avancée pour l'attaquer , il n'a laissé de l'autre côté de cette Riviere que neuf Bataillons , qui sont à San Damiano , sous les ordres du Marquis Palavicini.

Ce Prince a fait prendre les armes à tous les Payfans , & 400 , qui s'étoient attroupés , ayant été enveloppés , la plupart ont été pris & pendus.

## HOLLANDE ET PAYS BAS.

**O**N mande de la Haye du 19 du mois dernier , que le Comte de Podewils , Ministre du Roi de Prusse , ayant conclu avec les Etats Généraux , avant que de partir pour Berlin , une Convention au sujet des Garnisons Hollandoises , qui sont dans les Villes d'Embden & de Lierot , M. Beck , Secrétaire de Légation , chargé à la Haye des affaires de S. M. Pr. pendant l'absence du Comte de Podewils , a remis aux Etats Généraux , la Ratification de cette Convention , signée par le Roi de Prusse.

On assure que ce Prince a promis de payer 120000 Florins , avancés par la République aux Etats d'Oost-Frise & à la Ville d'Embden , & 300000 , qui ont été prêtés au feu Prince d'Oost-Frise sur les Domaines , & que les Etats Généraux s'engagent , de leur côté , à retirer dans un mois leurs troupes des Villes d'Embden & de Lierot.

Le 15 du mois dernier , M. Beck présenta aux Etats Généraux le Manifeste dans lequel le Roi de Prusse

Prusse expose les motifs qui l'ont déterminé à fournir des troupes auxiliaires à l'Empereur, & il leur donna part en même-tems de la résolution que S. M. Pr. avoit prise de faire tous ses efforts, pour rendre la Dignité à l'Empereur, la liberté à l'Empire, & le repos à l'Europe.

M. Trevor, Envoyé du Roi de la Grande Bretagne, a remis aux Etats Généraux un Mémoire de S. M. Br. au sujet des mouvemens des troupes Prussiennes. L. H. P. ont envoyé aux Provinces respectives ce Mémoire, dans lequel le Roi de la Grande Bretagne témoigne qu'il regarde l'amitié de la République comme un des plus solides appuis de sa Couronne, & qu'il espere que cette République voudra bien joindre toutes ses forces de terre & de mer à celles des Anglois, pour secourir S. M. H.

On apprend de Bruxelles du 20 du mois dernier, que l'armée des Alliés, par la position que les Généraux lui ont donnée, est adossée à la Riviere de Marque; que l'aîle droite, composée des troupes de la Grande Bretagne, est appuyée à Pont Trellin; que le centre est à S. Gin Melantois, & que l'aîle gauche s'étend jusqu'à Freting.

Le quartier du Duc d'Areberg, qui commande les troupes de la Reine de Hongrie, placées au centre, est à S. Gin Melantois; le Général Wade, sous les ordres duquel sont les troupes Angloises & Hanoveriennes, a le sien à Austein, & celui du Comte Maurice de Nassau, Général des troupes Hollandoises, qui forment l'aîle gauche, est à Cissoing.

Ces trois Généraux firent le 15 la revûe générale de l'armée, qui étoit rangée en bataille sur deux Lignes, & qu'on assure être de plus de 60000 hommes. Ils ont posté un Corps d'Infanterie, de

Cavalerie & de Dragons, entre le camp & la Ville de Tournay, afin de conserver la communication avec cette Place.

Un Parti de Hussards, qui s'étoit avancé dans les environs de Maubeuge, a été enveloppé par un Détachement des troupes Françoises, & tous les Hussards, dont ce Parti étoit composé, ont été tués ou faits prisonniers.

Les François ont enlevé un Détachement de la Compagnie Franche, levée par le Drossard de Brabant.

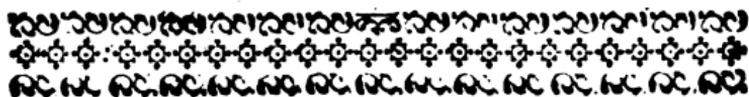
On apprend de la Haye du 26 du mois dernier, que l'Abbé de la Ville, chargé des affaires du Roi Très-Chrétien auprès de la République de Hollande, a communiqué au Président de l'Assemblée des Etats Généraux quelques dépêches qu'il a reçues de la Cour de France.

On mande de Bruxelles du 29, que les lettres de l'armée des Alliés marquent qu'elle étoit toujours dans la même position, & qu'elle ne paroïssoit point encore se préparer à former aucune entreprise importante; qu'elle est actuellement composée de 70 Bataillons & de 114 Escadrons, sans y comprendre dix Escadrons de Hussards & six Compagnies Franches, & que le 20 elle fit un fourage général du côté de Temple Mars & de Siclin.

L'artillerie des troupes Hollandoises arriva au camp le 17, sous l'escorte du Régiment de Velzman, & le même jour on fit un Détachement de 2000 hommes d'Infanterie & de 600 de Cavalerie, pour aller reconnoître les environs de Lille.

Les François ont enlevé douze Dragons & 34 chevaux du Régiment de Ligne dans un fourage, qui s'est fait auprès de Condé.

FRANCE,



FRANCE,

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 24 du mois dernier , le Parlement de Metz rendit ses respects à la Reine , & ensuite à Monseigneur le Dauphin , M. de Montholon , Premier Président , portant la parole. Ce Parlement fut présenté & conduit chés la Reine & chés Monseigneur le Dauphin avec les mêmes cérémonies , observées , lorsqu'il eut audience du Roi , le lendemain de l'arrivée de S. M. à Metz. Le même jour , les Députés de ce Parlement eurent l'honneur de rendre leurs respects à Mesdames de France.

La nouvelle Eglise Collégiale de S. Louis du Louvre, laquelle a été rebâtie par les libéralités du Roi , étant entièrement achevée , M. Robinet , Vicaire Général de l'Archevêque de Paris , fit le 24 du mois dernier la cérémonie de bénir cette Eglise.

Le lendemain , jour de la Fête de Saint Louis , le Panégyrique de ce Saint y fut prononcé par l'Abbé Arraud, Chanoine du même Cha-

ment par ordre du Roi de Sardaigne , qui y a fait travailler pendant quatre années entières. On y a trouvé 56 pièces de canon , dont 48 sont de bronze , & 14 de 24 livres de balles.

Quelques jours avant que le Fort de Démont se soit rendu, le feu avoit pris en quatre endroits différens au Village d'Ison , où l'Infant Don Philippe & le Prince de Conty avoient établi leur quartier. La perte causée par cet accident , qu'on ne regarde point comme l'effet d'un simple hazard , & à l'occasion duquel on a arrêté quelques personnes , qu'on soupçonne en être les auteurs , est très-considérable. L'Infant Don Philippe & le Prince de Conty ont couru risque d'être enveloppés par les flâmes , & 60 chevaux ou mulets du Prince de Conty ont été brûlés.

Depuis que l'Infant est maître du Fort de Démont , la plus grande partie des troupes Espagnoles & Françoises a marché pour attaquer le Roi de Sardaigne , qui étoit campé en deçà du Pô avec son armée , mais ce Prince n'a pas jugé à propos de hazarder un combat , & il a repassé précipitamment cette Riviere.

On a fait toutes les dispositions nécessaires , pour assiéger la Ville de Coni , qui devoit être investie sur la fin du mois dernier.

On

On apprend de Strasbourg du 29 du mois dernier, que le Maréchal de Noailles, après avoir campé pendant quelques jours près de cette Ville avec le Corps de troupes que S. M. a fait partir de Flandre pour se rendre sur le Rhin, a été joint par l'armée qui étoit aux ordres du Maréchal de Coigny, par l'armée Impériale, & par les troupes que commandoit le Duc d'Harcourt.

Toutes les troupes s'étant mises ensemble en marche, elles arriverent le 21 au camp de Brumpt, & comme elles étoient très-fatiguées, le Maréchal de Noailles jugea indispensable de les y faire séjourner le 22, mais il détacha trois Corps, chacun de 2000 hommes d'Infanterie & de 1000 hommes de Cavalerie, dont il donna le commandement au Chevalier de Belle-Isle, au Comte de Lowendahl & au Comte de Berchiny, Lieutenans Généraux. Son objet étoit de faire inquiéter par ces Détachemens l'arrière-garde des ennemis, qui se retirèrent, à mesure que ces Détachemens avancerent sur eux.

Le 23, le Maréchal de Noailles se porta sur les hauteurs de Haguenu, & ayant trouvé à Bicheveiller le Détachement du Comte de Lowendahl, il le fit passer par Drusenheim, que les ennemis avoient abandonné. Le Comte de Lowendahl y trouva  
quatre

quatre pièces de canon qu'ils y avoient laissées, & il apprit qu'ils avoient jetté dans la Mautern 7 à 800 fusils & une grande quantité de barils de poudre.

Le Maréchal de Noailles envoya ordre aux deux autres Détachemens que commandoient le Chevalier de Belle-Isle & le Comte de Berchiny, de passer la Mautern à Kalkenhausen, & de marcher du côté du Fort-Louis par Schiren & par Suffelsheim. Vers le midi, le Chevalier de Belle-Isle lui manda que les ennemis occupoient ce dernier Poste, & qu'ils y avoient un Corps de troupes, retranché derrière des abbatis d'Arbres, & sur cet avis, le Maréchal de Noailles détacha aussi-tôt sous les ordres du Comte d'Eu & du Marquis de Clermont-Tonnerre, Lieutenans-Généraux, 16 Bataillons à la tête desquels étoit la Brigade de Champagne, & 16 Escadrons, avec six pièces de canon, pour soutenir le Chevalier de Belle-Isle, qui s'étant joint au Comte de Berchiny, attaqua les retranchemens construits par les ennemis en deçà de Suffelsheim, & dans lesquels il y avoit 4 à 5000 hommes, commandés par le Prince de Bade-Dourlach. Ces retranchemens furent emportés l'épée à la main, après une résistance d'environ une heure, & les troupes, qui les gardoient, furent poursuivies jusqu'à l'entrée de la petite

ite Plaine , qui est entre la Forêt de Hagenau & Suffelsheim.

Le Chevalier de Belle-Isle , après avoir rallié ses troupes , attaqua aussi ce Village , qui étoit palissadé , & dans lequel les ennemis étoient en grand nombre , & il s'en empara.

Les ennemis , suivant le rapport de tous les prisonniers , ont perdu environ 1500 hommes dans ces deux actions , & il n'y a eû , du côté des François , que 170 hommes tués ou blessés.

Le Comte de Lowendalh , qui étoit à une lieuë sur la droite , ayant trouvé les ennemis retranchés dans le Village d'Angenheim , & jugeant qu'ils lui étoient trop supérieurs , pour qu'il pût entreprendre de les y forcer avec son Détachement , il en donna avis au Maréchal de Noailles , qui fit avancer le Duc de Gramont à la tête de la Brigade des Gardes Françaises , avec ordre de gagner la grande chaussée du Fort-Louis. Le Maréchal de Noailles fit marcher en même-tems de ce côté une Brigade d'artillerie & dix pièces de canon , & ayant appris que l'armée ennemie étoit campée , sa gauche à ses Ponts de Benheim , & sa droite à Rechvangle , Village situé vis-à-vis du Fort-Louis , il ordonna à toute l'armée , de joindre le Détachement du Comte de Lowendalh ,

dalh , ce qui s'exécuta avec tant d'activité , que les troupes firent cette marche en trois heures.

La Brigade des Gardes Françoises s'étoit renduë quelque-tems auparavant à Drusenheim , & elle se dispoisoit à attaquer Angenheim , lorsqu'elle s'apperçût que ce Village étoit tout en feu. On y marcha sur le champ , & comme il étoit presque nuit , on ne pensoit à se former qu'au de-là du Village. En arrivant près d'un Ruisseau bordé de Prairies marécageuses , & qui se jette dans le Rhin , un peu au-dessus du Fort-Louis , on rencontra 32 Compagnies de Grenadiers , & un pareil nombre de Compagnies de Fusiliers des ennemis , avec leurs troupes irregulieres , qui étoient placées sur les ailes dans les bois , & qui firent une décharge sur nos troupes.

Les Grenadiers de l'armée du Roi franchirent le Ruisseau & le Fossé sur lequel les ennemis avoient un retranchement ; ils s'emparèrent de deux redoutes ; ils pénétrèrent dans le retranchement , & ayant mis les ennemis en fuite , il les poursuivirent jusqu'à dix heures du soir. La trop grande obscurité obligea les troupes de S. M. de faire halte , & elles demeurèrent en bataille toute la nuit.

Le lendemain , à la pointe du jour , l'armée

mée ayant commencé à passer le Défilé, pour marcher à Benheim, on reçût avis que le Prince Charles avoit repassé le Rhin, & qu'il avoit brûlé ses Ponts.

Les troupes dans l'action du 23 au soir, & dans les deux attaques des retranchemens & du Village de Suffelsheim, ont fait des prodiges de valeur, & elles ont combattu avec autant de bonheur que d'intrépidité. Les ennemis ne nous ayant tué ou blessé qu'environ 200 hommes. Le Grand Prieur de France a reçû un coup de fusil dans la cuisse; M. de Fremur, Maréchal de Camp, a été blessé dangereusement, ainsi que M. Quenaut de Clermont, Maréchal de Camp & Ingénieur, lequel est mort depuis de ses blessures. M. de la Serre, Lieutenant Colonel du Régiment du Roi, Infanterie, est blessé à la jambe. M. du Tillet, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises, M. d'Amfreville, Lieutenant de Grenadiers dans ce Régiment, & le Chevalier de la Coste Messeliere, Officier dans le même Régiment, ont été tués.

La perte des ennemis monte à 3000 hommes, tués ou blessés, sans y comprendre les prisonniers, dont le nombre augmentoit tous les jours, beaucoup de Soldats ennemis, qui n'avoient pû rejoindre leur armée, sortant des bois où ils s'étoient réfugiés, & venant se rendre à discrétion. On

On fit passer le 24 une partie de l'armée du Roi dans l'Isle du Marquisat, & l'armée Impériale marcha vers Germersheim, où elle devoit passer le Rhin sur les Ponts de Bâteaux qu'on avoit laissés à Philisbourg.

Le 25 & le 26, on travailla à jeter des Ponts vis-à-vis du Fort-Louis.

Le Chevalier de Belle Isle fut détaché le 27 avec 22 Compagnies de Grenadiers, cinq Régimens de Dragons, trois de Hussards, & toutes les Compagnies Franches, pour aller à la poursuite de l'arriere-garde des ennemis.

Le Maréchal de Seckendorf a fait un Détachement de l'armée Impériale, lequel devoit joindre le 29 celui du Chevalier de Belle-Isle au-delà de Philisbourg.

Le Marquis de Croissy a été nommé Lieutenant Général des armées du Roi, & le Comte de Montmorency, Colonel du Régiment d'Infanterie de Flandre, a été fait Brigadier.

Le premier Septembre, on célébra avec les cérémonies accoûtumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solennel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'Ame du feu Roi LOUIS XIV, & l'Evêque de Meaux y officia pontificalement.

On

On mande de Strasbourg du 5 de ce mois, que le Maréchal de Noailles ayant fait jeter au Fort-Louis deux Ponts sur le Rhin, l'armée du Roi passa ce Fleuve depuis le vingt-six jusqu'au 29 du mois dernier, & qu'ayant marché en plusieurs Divisions elle a campé dans differens Postes sur la route de Stoloffen à Mulberg.

La premiere Division, composée de 22 Compagnies de Grenadiers, de 36 Escadrons de Dragons & de Hussards, & des Compagnies Franches, partit le 31 de Staffurt sous les ordres du Chevalier de Belle-Isle, Lieutenant Général, pour tâcher de joindre l'arriere-garde des troupes de la Reine de Hongrie.

L'armée Impériale, à laquelle se sont joints les Régimens Allemands, qui sont au service du Roi, a passé le Rhin à Germerheim, & le Comte de Seckendorf en a détaché 4000 hommes d'Infanterie & 2000, de Cavalerie, qui sont commandés par le Comte de Piosafque, Général de Cavalerie des troupes de l'Empereur, & par le Comte de Segur, Lieutenant Général de celles du Roi. Ce Détachement arriva le 31 à Bretten, & sur l'avis que les ennemis s'étoient retirés le matin de Phortzheim, & étoient allés à Caustadt, il dirigea sa marche, pour aller passer la Riviere d'Entz à Bietigheim.

Un

Un grand nombre de Déserteurs de l'armée des ennemis s'est rendu à celle du Roi.

Le Maréchal de Noailles a passé par Strasbourg, en allant à Metz, où il devoit arriver le 5 de ce mois.

On apprend de Metz du 8 du même mois, que le progrès du rétablissement de la santé du Roi étoit plus marqué depuis quelques jours, qu'il ne l'avoit été dans ceux qui ont suivi les momens de la guérison de S. M. que le Roi se levoit vers le midi, se promenoit dans son appartement, & ne se recouroit qu'à dix heures du soir.

S. M. dort très-bien la nuit du 7 ; elle s'habilla le 8, & elle étoit dans l'état de convalescence, le plus favorable qu'on pût desirer ; ainsi l'on comptoit qu'elle sortiroit incessamment, & qu'en prenant l'air, elle avanceroit beaucoup l'entier recouvrement de ses forces.

Le 3 de ce mois après midi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France, accompagnés de toute la Cour, entendirent dans l'Eglise Cathédrale de Metz le *Te Deum*, qui fut chanté en action de grâces de la guérison du Roi. L'Evêque de Metz y officia pontificalement, & le Parlement de cette Ville, le Bureau des Finances, le  
Pré-

Présidial & le Corps de Ville, y assisterent. Il y eut le soir des Illuminations dans toute la Ville, & les habitans ont donné des témoignages aussi vifs que sinceres de leur joye, laquelle éclatera encore davantage, dès que le Roi pourra en être témoin.

On a appris de Strasbourg du 15 de ce mois, que les lettres de l'armée commandée par le Maréchal de Coigny, marquent que le 12 elle étoit décampée de Korch, pour aller à Hoffweils, & qu'elle avoit marché le 13 à Ettenheim & le 14 à Emdingen.

Les Détachemens, qui étoient sous les ordres du Comte de Segur & du Chevalier de Belle-Isle, Lieutenans-Généraux, & qui ont poursuivi l'armée de la Reine de Hongrie jusques à Caustatt, n'ayant pû atteindre l'arriere-garde des ennemis, le Maréchal de Seckendorf a envoyé ordre au Comte de Segur, d'aller rejoindre les troupes Imperiales sur le Neckre à Lauffen, où elles étoient campées le 7.

Le Chevalier de Belle-Isle a reçu aussi ordre du Maréchal de Coigny, de se rendre à Vilingen, où ce Lieutenant Général est arrivé le 10, & qu'il a trouvé évacué.

Le 12, la Maison du Roi & la Gendarmerie sont parties d'Offenbourg, pour repasser le Rhin, & pour aller prendre des

H quar-

quartiers de cantonnement sur la Sarre & dans la Lorraine.

On apprend de Flandre , que le Maréchal Comte de Saxe étoit campé à Courtray ; que l'armée des Alliés , qui l'étoit en avant de la Rivière de Marque , s'étoit étendue par la gauche du côté d'Orchies , où étoient les Compagnies Franches de cette armée , & que cette position des ennemis avoit déterminé le Maréchal Comte de Saxe à faire avancer des troupes sur la Deule , afin de couvrir le Pays qui est en deçà de la Scarpe.

Des Partis du Régiment de Grassin ont brûlé des magasins considérables de fourage , que les ennemis avoient dans les environs de Gand & de Bruges.

Suivant des avis reçus de Flandre , les Alliés occupoient leur même camp , mais on conjecturoit par leurs dispositions , qu'ils pensoient à retourner de l'autre côté de l'Escaut.

Le Prince de Pons, Lieutenant Général, fut détaché le 3 de ce mois par le Maréchal Comte de Saxe avec une Brigade d'Infanterie , deux Brigades de Cavalerie , un Régiment de Dragons , & six pièces de canon. Il campa le même jour devant Oudenarde , & ayant marché le lendemain à S. Denis, vis-à-vis de Gand , où le Régiment de Grassin le joignit avec des Pontons , il passa le 5 la  
Lys ,

Lys, pour aller camper à Marikerke, & pour protéger un fourage que le Maréchal Comte de Saxe a fait faire entre l'Escaut & la Lys.

Le même jour, le Comte d'Estrées, Lieutenant Général, ayant été averti que les Alliés devoient en faire un, dans les environs du Village d'Auchy, situé entre Orchies & leur camp, il se porta de ce côté-là avec un Détachement de 600 hommes de Cavalerie & de 250 d'Infanterie, & il mit en fuite les Gardes avancées des ennemis, auxquels on enleva 80 chevaux, & l'on fit 50 prisonniers, sans compter les morts & les blessés. Un Capitaine & un Cornette des troupes Hollandoises font du nombre des prisonniers.

On a appris de l'armée du Roi de Prusse par des lettres du 31 du mois dernier, que la Ville de Prague étoit pour lors investie du côté Septentrional de la Moldaw, & que S. M. Pr. devoit arriver le 2 de ce mois avec la quatrième Colonne de son armée devant cette Place, pour achever de l'enfermer de l'autre côté. Ce Prince étant parvenu par ses soins infatigables & avec beaucoup de peine, à faire nettoyer l'Elbe des rochers & des grosses pierres que les ennemis y avoient jetés, & ayant sur-

Hij mon-

## 2100 MERCURE DE FRANCE.

monté tous les obstacles par lesquels ils avoient crû rendre impraticable la navigation de cette riviere, les Bâteaux chargés de la grosse artillerie & des munitions de guerre & de bouche ont passé quatre jours plutôt qu'on ne devoit l'espérer. On comptoit que la tranchée seroit ouverte le 5 de ce mois devant Prague.

Le Roi de Prusse s'est proposé de faire trois différentes attaques, & il ne doute pas que malgré les efforts de la garnison, laquelle est de 8000 hommes, en y comprenant les Milices, cette Place ne se rende vers le 20.

Les mêmes lettres ajoutent que ce Prince se flatoit d'être, à peu près dans le même tems, maître de Troppau, de Jegersdorf & d'Olmütz, dans la Province de Moravie, où le Général de Marwitz est entré avec un Corps de 25000 hommes, pendant qu'une armée, composée d'un pareil nombre de troupes, s'est assemblée près de Magdebourg.

On mande de Metz du premier de ce mois, que le Roi continuant d'avancer heureusement dans sa convalescence, S. M. se levoit tous les jours; qu'elle passoit la plus grande partie de l'après-midi sur une chaise longue ou dans un fauteuil, & qu'elle s'est déjà pro-  
me-

menée plusieurs fois dans sa chambre ; que depuis trois jours, le Roi a mangé à son dîner un peu de viande, & que S. M. a dormi la nuit du 31 du mois dernier, plus qu'elle n'avoit fait les trois précédentes, qu'ainsi on esperoit que ses forces seroient bien-tôt rétablies.

Le Duc d'Orleans, le Comte de Charolois, & Mademoiselle se sont rendus à Metz, aussi bien que le Cardinal de Rohan, le Cardinal d'Auvergne, le Cardinal de Tencin, plusieurs Seigneurs de la Cour & les Ministres d'Etat, pour faire au Roi leurs complimens sur sa guérison.

Les Députés que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & la Cour des Monnoyes ont envoyés à Metz, pour sçavoir des nouvelles de la santé du Roi, & pour leur en apprendre, ont eû l'honneur de voir S. M. ainsi que le Député du Grand Conseil & celui du Corps de Ville.

S. M. entendit le premier de ce mois la Messe de *Requiem*, pour l'Anniversaire du feu Roi LOUIS XIV.

Le 2 Septembre à quatre heures du soir, on chanta dans l'Eglise de l'Hôpital Royal des Quinze-Vingt, pour la Convalescence du Roi, un *Te Deum*, en Musique, avec Sym-

phonie , exécuté par les Freres Aveugles de cet Hôpital. Le soir il y eut une grande illumination dans la grande cour de cette Maison , avec un Concert , composé des plus beaux morceaux de Musique du célèbre *Lu-ly* , exécutés par les mêmes Freres-Aveugles , lesquels étoient placés sur un Amphitêatre , construit exprès. Ce Concert fut parfaitement bien exécuté & très-applaudi par les plus grands connoisseurs. Le tout avoit été ordonné & dirigé par les soins du Maître de cet Hôpital , qui en a l'Inspection sous les ordres de M. le Cardinal de Rohan , Grand Aumônier de France , Supérieur de cette Maison. Entre les grandes illuminations qu'on y voyoit , celle qui étoit à la façade de la Maison du Maître de cet Hôpital , se faisoit remarquer principalement par un VIVE LE ROI, en Lampions, artistement disposés. On avoit suspendu au milieu de la Cour un cercle lumineux , autour duquel on distinguoit le Soleil & la Lune , en mouvement ; le tout fut trouvé très-ingénieusement composé. Pendant qu'on chantoit le *Te Deum* , on fit plusieurs salves de petit canon, ce qu'on répéta quand il fut fini.

Le Baron de Donop , Général Major dans les troupes de Hesse ; & que le Prince Guillaume

laume de Hesse a envoyé à Metz , pour , au nom du Roi de Suede , son Frere , faire au Roi un compliment sur le rétablissement de la santé de S. M. s'est acquitté de cette commission le 8 de ce mois , & il a été présenté au Roi par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le Capitaine Pierre Thomas , commandant le Vaisseau *le Dutailly* , armé en course à Nantes , a délivré le Bâtiment *la Vierge* , d'Olonne , qui avoit été pris par un Armateur Anglois.

On mande de Granville , que le Vaisseau *le Charles Grenot* , dont le Capitaine Jacques Clement a le commandement , y a conduit un Navire Anglois , de 160 tonneaux , nommé *la Marie* , dont la charge consistoit en 200 Boucaux de Sucre fin , en Coton & en Bois de Gayac.

Un autre Bâtiment de la même Nation a été mené à Cherbourg par le Corsaire *la Subtile*.

Le Corsaire *le Harang Couronné* , armé à Dunkerque , par le Capitaine Billeval , s'est emparé d'un Vaisseau de Limerick.

On a appris de Bayonne , qu'un Armateur de ce Port avoit enlevé un Bâtiment de Philadelphie , chargé de Farines , de Fer & de Merrains.

Les lettres de Brest marquent que les Vaisseaux *la Malice*, de Granville, & *le Barnabas*, de S. Malo, commandés par les Capitaines Sorel & Desmarais, ont repris le Navire *le Charles*, de Bordeaux, dont les Anglois s'étoient emparés, & que les Capitaines Donat & Charon, qui montent les Vaisseaux *la Biche*, de S. Malo, & *la Vasseur*, de Nantes, se sont rendus maîtres des Bâtimens Anglois *l'Elizabeth* & *le Rubis*, chargés de Riz, de Terebentine & de Pelleteries.

Suivant les avis reçûs de S. Malo, le Corsaire *la Vestale*, que commande le Capitaine Garnier de Fougeray, a enlevé le Brigantin *le Guillaume & Marie*, de Waterford, à bord duquel on a trouvé une grande quantité de Salaisons.

On a appris de Nantes & de Bayonne, que deux Vaisseaux François en ont pris 25 de la Jamaïque.

Le Capitaine du Ler, commandant le Corsaire *la Victoire*, est entré dans le Port de Bayonne avec le Vaisseau Anglois *la Marie-Anne*, de Philadelphie, armé de quatre canons & de deux pierriers, & chargé de Farines, de Fer & de Merrains. Ce Capitaine s'est aussi rendu maître d'un autre Navire Anglois, à deux ponts, dont la cargaison consistoit en Gaudron & en Cacao,  
&

& qu'il a conduit à Ribadeos, en Espagne.

Le 10, on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine, pour remercier Dieu d'avoir accordé la conservation du Roi aux vœux de ses Sujets, & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Chancelier de France, accompagné d'un grand nombre de Conseillers d'Etat & de Maîtres des Requêtes, y assista, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, qui avoient été invités par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. Il s'y trouva un concours extraordinaire de personnes de tous les Ordres, que le plaisir de remplir un devoir, & non le desir de satisfaire une vaine curiosité, conduisit à cette Cérémonie.

*FESTE donné à l'Hôtel Royal des Invalides.*

Le Dimanche 13 Septembre, on chanta processionnellement dans la grande Cour de l'Hôtel Royal des Invalides, pour la Convalescence du Roi un, *Te Deum* solennel au bruit des Timbales, des Trompettes, du canon & de la mousqueterie. M. Milon, Evêque de Valence, y officia ensuite pontificalement au Salut, & donna la Bénédiction du S. Sacrement. Le Curé de l'Hôtel se

H v char-

chargea de conduire la Procession , qu'il fit marcher dans un très-bel ordre. Le Clergé , soutenu des plus belles Basses de la Musique de la Cathédrale, & accompagné d'un grand nombre d'autres Ecclésiastiques , tous en Chapes & couverts de ces magnifiques Ornemens en broderie , qui font une des curiosités de l'Hôtel , étoit précédé de 20 jeunes Clercs , couronnés de fleurs , & revêtus de belles Aubes & de ceintures couleur de feu. Le bruit de guerre qui se faisoit entendre dans l'intervalle des Versets du *Te Deum* , joint à la modestie de tous les Soldats de l'Hôtel , qui précédoient la Procession , ou qui marchaient à la suite , ayant à leur tête M. de la Courneufve , Gouverneur , accompagné de l'Etat Major , inspiroit tout ensemble la joie & la dévotion au grand nombre de Peuple , qui fut attiré par la beauté & par la nouveauté de cette Cérémonie.

Elle fut suivie à l'entrée de la nuit , d'une Illumination la plus brillante & la mieux entendue , que l'on eût encore offerte aux yeux du Public ; la face immense de l'Hôtel étoit parfaitement bien éclairée de plus de 10 mille gros Lampions , arrangés suivant l'ordre de son Architecture ; les vastes côtés de la grande Porte d'entrée , appelée la *Porte Royale* , ceux des Portes collaterales ,  
les

les chambranles de toutes les croisées , les pilastres & généralement toutes les principales pièces de l'Edifice en étoient remplies. Les plintes de chaque étage formoient sans interruption de grandes lignes de lumieres, les corniches & tout l'entablement étoient garnis de grands pots à feu , & le vuide des croisées du corps avancé, orné de magnifiques Girandoles.

Les deux petits Pavillons , qui accompagnent la grille de la premiere Porte d'entrée, aussi-bien que les Trophées qui les couronnent , étoient illuminés en plein , & les parapets des fossés garnis de grosses terrines, à très-peu de distance l'une de l'autre. Sur le devant de l'avant cour , étoient rangées sur des piédestaux seize grandes & hautes Girandoles , en forme d'*Epicias*, dont la lumiere éclatante , jointe à celle de l'illumination , changeoit la nuit en un très-beau jour.

Le Peristile de l'entrée de la cour Royale étoit aussi illuminé en dedans par des pots à feu , des Lampions & des Lustres.

Les trois grandes Portes de l'Eglise , entièrement fermées , étoient aussi éclairées , & toute l'Architecture du Portail , ornée de Lampions & de pots à feu ; une grande allée d'autres pots à feu , que l'on avoit tracée dans toute la longueur de la cour Roy-

H vj le,

le, réunissoit l'Illumination du Portail de l'Eglise à celle du Péristyle, ce qui formoit dans l'éloignement une charmante perspective, & faisoit paroître tout l'interieur de l'Hôtel en feu.

Un Monde prodigieux remplissoit toute l'étenduë du Cours la Reine, où étoit le plus beau coup d'œil, & la chaussée du chemin de Versailles, qui passe devant ce Cours, étoit occupée de six rangs de carosses de Spectateurs distingués. Tous les environs de l'Hôtel n'en étoient pas moins remplis, & le Peuple à qui l'on permit d'entrer dans les cours, s'y réjouit bien avant dans la nuit, à la brillante lumière de ces Illuminations, en faisant à plusieurs reprises des acclamations de VIVE LE ROI.

Plusieurs Maréchaux de France, les Familles des Ambassadeurs Etrangers & grand nombre de Dames du premier rang, voulurent honorer cette Fête de leur présence.

On fit au Peuple une distribution de plusieurs pièces de Vin hors l'enceinte de l'Hôtel, où tout se passa avec beaucoup d'ordre, & de tranquillité.

Le Grand Conseil fit chanter le 27 du mois dernier le *Te Deum* dans sa Chapelle.

Les Secrétaires du Roi & les Payeurs des Rentes l'ont fait chanter, les premiers dans  
l'E-

l'Eglise des Célestins, & les seconds dans celle des Religieux de Notre-Dame de la Mercy.

Le 11 de ce mois, le Marquis Doria, Envoyé Extraordinaire de la République de Gènes, eut une audience particulière du Roi, & il présenta à S. M. le Marquis Pallavicini, qui sur la nouvelle de la marche du Roi, pour aller en Allemagne, avoit reçu ordre de la République de Gènes, de se rendre auprès de S. M. en qualité d'Envoyé Extraordinaire, & qui après avoir rempli la commission pour laquelle il est allé à Metz, félicita le Roi de la part de la République sur la guérison de S. M. Ces deux Ministres furent conduits à cette audience par le Chevalier de Sainctot, Introduceur des Ambassadeurs.

On mande de Metz du 15 de ce mois, que le Roi se portoit de mieux en mieux, qu'il avoit de l'appetit, qu'il passoit les nuits, aussi tranquillement qu'on pouvoit le desirer, que ses forces se rétablissoient chaque jour sensiblement, & que S. M. avoit tenu depuis huit jours deux Conseils d'Etat, & elle a travaillé plusieurs fois avec ses Ministres.

Elle s'est promenée le 14 en carosse dans les dehors de la Ville, sans en être fatiguée,

guée, & elle est allée le 15 après midi jusqu'à Frescati, qui est à une lieue de Metz.

Le 29 Août, Mrs les Prévôt des Marchands, Echevins & Corps de Ville de Paris, firent célébrer solennellement une grande Messe, en actions de grâces, dans l'Eglise Paroissiale de S. Jean en Greve, à la fin de laquelle on chanta, à l'occasion de la Convalescence du Roi, un *T: Deum* en Musique à grand chœur, avec Symphonie, Trompettes & Timbales, de la Composition de M. Dornel, Organiste de Ste Geneviève, qui fut applaudi par une nombreuse Assemblée. L'Eglise étoit extrêmement ornée, décorée sur tout, par une tenture de Damas Cramoisi à galons & franges d'Or, & éclairée d'un grand nombre de Lustres des plus magnifiques.

Le jour qu'on tira le Feu d'artifice de l'Hôtel-de-Ville, toutes les maisons furent illuminées. Chaque Quai, chaque Place publique, offrit cette nuit là un Spectacle qu'on ne voyoit qu'avec surprise, & qu'on ne quittoit qu'avec regret. Après avoir parcouru une partie de Paris, on croyoit avoir épuisé son admiration, & on trouvoit en arrivant dans une autre partie, un nouveau sujet d'admirer. L'ardeur du zèle chés plusieurs habitans de cette Ville, paroissoit  
avoir

avoir eû presque les mêmes ressources que l'opulence. Dans plus d'un endroit, on étoit étonné, en considérant l'élégance & le goût d'une Illumination, d'apprendre qu'elle avoit été ordonnée par un particulier, connu de ses seuls voisins. Par tout on remarquoit des objets, qui, s'ils n'étoient pas tous également frappans par la magnificence, du moins étoient tous également intéressans par ce qu'ils avoient de flateur pour le Roi. Les habitans qui avoient été obligés de se tenir dans les bornes de la simplicité, s'étoient efforcés de montrer qu'ils ne cédoient aux autres que par la dépense, & non par les sentimens, & ce qui n'étoit peut-être pas encore arrivé, la plûpart des Boutiques des moindres Artisans étoient ornées d'Inscriptions, qui loüoient d'autant mieux S. M. qu'elles étoient moins recherchées : ces mots, *Vive Louis le Bien-Aimé*, tracés presque par tout en caracteres de feu, annonçoient que la Nation déferoit à notre Monarque un Titre, qui est au-dessus de tous les autres, & qui les renferme tous. Pendant toute la nuit, les ruës furent remplies, non-seulement de peuple, qui faisoit retentir l'air de ses cris d'allegresse, mais encore de personnes de tous les Ordres, attirées par le plaisir de partager la joie publique. On entendoit de toutes parts, les unes expliquer, à celles qui n'entendoient pas le Latin,

## LIIII MERCURE DE FRANCE.

tin , les Inscriptions & les Devises , composées en cette Langue ; les autres applaudir à la justesse de ces Inscriptions & de ces Devises , les répéter plusieurs fois , les faire redire à leurs enfans. Ce qu'on lisoit , il sembloit qu'on l'appercevoit gravé dans tous les cœurs. Jamais il n'y eut une plus grande agitation dans Paris , & jamais il n'y régna plus d'ordre , malgré la multitude prodigieuse de carrosses qui furent en mouvement jusqu'à trois heures du matin. Cette Fête , à jamais mémorable par son objet , par ses circonstances & par son éclat , doit l'être encore plus par l'avantage singulier qu'elle a eû de n'être troublée par aucun accident ni par aucune querelle. On auroit dit que la joie ne laissoit place à nul autre sentiment ; que tous les Parisiens ne composoient qu'une seule Famille , unie par les liens de la tendresse , autant que par ceux du Sang , & qu'ils étoient des Freres , occupés de l'unique soin de se réjouir de ce que leur Pere leur étoit rendu.

Les Etrangers , qui ont été témoins de tous les transports auxquels les habitans de cette Capitale se sont livrés , ont dû , en voyant les marques de l'affection des François pour le Roi , trouver la France bien redoutable à ses ennemis.

Le 8 de ce mois , Fête de la Nativité de la Ste Vierge , la Reine se rendit à l'Eglise  
du

du Monastere des Carmélites de Metz , & S. M. y communia par les mains de l'Archevêque de Roüen , son Grand Aumônier.

Depuis 15 jours, les Eglises de cette Ville rétentissent des actions de grâces que l'on rend à Dieu pour la guérison du Roi , les differens Corps des Officiers de S. M. & ceux des habitans de la Ville , s'étant également empressés de remercier la Bonté Divine d'avoir conservé le Roi pour le bonheur de la France , & pour celui des personnes , qui sont particulièrement attachées au service de S. M.

La Reine , Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France ont entendu les *Te Deum* , qui ont été chantés à cette occasion.

Le 13 après midi , la Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames , & suivie de toute la Cour , assista à celui que le Prince de Campo Florido , Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès du Roi , fit chanter dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Arnoul de Metz , qui étoit éclairée par un grand nombre de lumieres.

Le soir , le même Ambassadeur fit illuminer , avec autant de magnificence que le Lieu pouvoit le permettre , la maison qu'il occupe en cette Ville , & la rue qui y conduit , & après un feu d'artifice on servit un souper très-splendide pour toutes les personnes de la Cour , que le Prince de Campo Florido avoit invitées à cette Fête.

*MANDEMENT de S. E. M. le Cardinal  
de Tencin , au sujet de la prise de la Ville  
de Furnes.*

**P**IERRE DE GUBRIN DE TENCIN ;  
Cardinal , &c.

Le Seigneur ne se lasse point de nous exaucer ,  
mes très-chers Freres , & nous comptons ses bien-  
faits par nos vœux. La rapidité de nos Conquêtes a  
surpassé nos espérances mêmes , & le prodige des  
murs de Jéricho tombant au seul bruit des trom-  
pettes du Peuple de Dieu , s'est presque renouvelé  
en notre faveur. Puissent nos ennemis reconnoître  
enfin dans ces succès la justice de nos armes , & y  
voir , comme nous , la récompense & la preuve de  
la droiture des intentions du Roi , & de son amour  
pour la Paix ! C'est elle seule qu'il veut conquérir  
dans une guerre qu'il n'a entreprise que par fidélité  
pour ses Alliés , & après avoir inutilement tenté tou-  
tes les voyes de la prévenir , guerre dès-lors égale-  
ment juste & nécessaire.

Mais plus S. M. a cherché à l'éviter , plus elle est  
résoluë à la faire avec vigueur , afin de la terminer  
plus promptement. De-là le dessein qu'elle forma  
d'abord , & qu'elle a exécuté avec tant de sagesse  
& de courage , de commander ses armées en per-  
sonne: *Egredietur ante nos Rex noster & pugnabit bel-  
la nostra pro nobis.* Que ne devons-nous point atten-  
dre de sa présence en Allemagne , après ce qu'elle  
à opéré en Flandre ! Mais cette juste confiance ne  
doit servir qu'à redoubler la ferveur de nos prieres.  
Josué vainqueur alloit être vaincu à son tour , si  
Moyse avoit cessé de tenir ses mains élevées vers le  
Ciel.

A ces causes , &c. après en avoir fait conférer de nou-  
ve part avec nos vénérables Freres Mrs les Doyen ,  
Chanoines

Chanoines & Chapitre de l'Eglise Comtes de Lyon, avons ordonné & ordonnons que le Dimanche 2 du mois d'Août, à 10 heures du matin, le *Te Deum* sera chanté solennellement, avec le Pseaume *Exaudi*, & les Oraisons en actions de grâces de la prise de Furnes, dans notre Eglise Primaticiale, où les Compagnies qui ont accoustumé d'assister à de pareilles cérémonies, sont invitées de se rendre.

A l'égard des autres Villes, Bourgs & Villages de notre Diocèse, nous ordonnons que le Dimanche ou la Fête après la réception de notre présent Mandement, on chantera pareillement le *Te Deum*, le Pseaume *Exaudi*, & les Oraisons pour le même sujet, &c. Donné à Paris le 26 de Juillet 1744. Signé, P. CARD. DE TENCIN.

*AUTRE* du même Cardinal, au sujet de la prise du Château Dauphin.

**P**IERRE GUERIN DE TENCIN, &c.  
 La Victoire dont nous allons rendre grâces au Seigneur, mes très chers Freres, renferme tout ce qui pouvoit en relever le prix & l'éclat. Elle a été remportée par deux Princes de la Maison de France, & elle n'est pas moins glorieuse par la valeur que les troupes des deux Nations ont montrée, qu'avantageuse par les facilités qu'elle donne au Roi d'Espagne de faire valoir la justice de ses droits sur les Etats que le feu Empereur possédoit en Italie. Quelle joye pour des cœurs vraiment François, mes très chers Freres, & en même-tems quel puissant motif de confiance, de penser que nous avons toujours été victorieux partout où le Roi & les Princes de son Sang ont commandé en Personne ! Quelle satisfaction pour Sa Majesté de voir se développer si rapidement dans ces jeunes Héros ce germe de bravoure & de sagesse qu'ils tiennent de leurs  
 leurs

## 2116 MERCURE DE FRANCE.

leurs Ancêtres! mais que notre juste admiration pour nos Princes, n'affoiblisse pas la reconnoissance que nous devons au Seigneur. Quelques naturelles que paroissent dans certains hommes privilégiés les qualités & les vertus qui font les grands Hommes, elles n'en sont pas moins des dons de Dieu. Quelque fort que soit le bras du Vainqueur, c'est toujours celui de Dieu qui l'a fait vaincre. Ainsi en demandant au Seigneur de nouveaux succès qui hâtent le retour de la Paix, attendons-les de sa seule Bonté, & que nos vœux soient aussi humbles que purs & déintéressés.

A ces causes, &c.

### *AUTRE du même, au sujet du rétablissement de la santé du Roi.*

**P**IERRE GUERAN DE TENCIN, &c.  
La maladie du Roi, mes très-chers Freres, a frappé toute la France de la plus vive terreur. Le péril n'a point été grossi par nos craintes; il étoit extrême. Les idées les plus funestes s'emparoiént de tous les esprits. Beni soit le Pere des miséricordes & le Dieu de toute consolation. Il a rendu au Roi cette santé que lui demandoient tant de vœux, si ardens & si sincères. Dans les vûes de sa Providence, cette effrayante maladie n'étoit qu'un nouveau moyen de faire encore mieux connoître au Prince combien il est aimé de ses Sujets, & aux Sujets combien le Prince est digne de leur amour. Ce religieux Monarque fait éclatter aux pieds du Roi des Rois son humble reconnoissance; il proteste qu'il ne veut employer les jours qui lui sont conservés, qu'à travailler pour la gloire de ce souverain Maître, & pour le bonheur des Peuples qui lui sont soumis. Quel heureux avenir ne promettent point des dispositions également héroïques & Chrétiennes! U  
nissions-

missons-nous donc, mes très-chers Freres, pour rendre à Dieu de solempnelles actions de grace d'une si précieuse faveur, & conjurons-le en même-tems de nous épargner désormais de si cruelles allarmes.

A ces causes, &c.

Donné à Metz le premier Septembre 1744.

**MANDEMENT de M. l'Evêque de Bayeux.**

**P**AUL D'ALBERT DE LUYNES, &c.  
Ce n'est plus, mes chers Freres, une simple protection que Dieu accorde aux troupes de France & d'Espagne; il paroît que ce sont des miracles qu'il opère en leur faveur; on arrive au sommet des rochers qu'on regardoit comme inaccessibles, on franchit des barrières redoutables; des Fortereses que la Nature & l'Art sembloient avoir rendus imprenables, sont emportées d'assaut, malgré la multitude & le courage des Soldats qui les défendent; tout cède à la valeur & l'impétuosité des troupes Françoises & Espagnoles; chaque Soldat est un Heros, dont les actions prodigieuses méritent qu'on les transmette à la postérité; les corps morts servent d'échelle, aux François pour escalader les Remparts & pour arriver à la Victoire.

Les Philistins étant campés à Machmas, insultoient au Peuple d'Israël, se confiant dans les rochers escarpés qui les couvroient, *erant autem inter ascensus . . . eminentes petrae ex utraque parte & quasi in modum densium scopuli hinc & inde praesumpti.* Jonathas, plein de confiance dans la protection du Seigneur, entreprend d'aller les attaquer par des chemins qui paroissoient impraticables; il arrive au haut des rochers, grimant avec les pieds & les mains; la terreur se met dans le camp des  
Philistins;

Philistins ; leur armée est taillée en pièces ; tout le Pays fut saisi d'effroi, dit l'Écriture, & il parut que c'étoit Dieu qui avoit fait un miracle : *Construata est terra & accidit quasi miraculum à Deo.*

Ne semble-t'il pas, mes chers Freres, que ce soit là l'histoire des prodiges dont nous allons rendre à Dieu nos actions de grace ? le Seigneur Dieu des Armées a suscité dans le Prince de Comy un autre Jonathas pour la gloire de son Peuple, & a livré nos ennemis entre nos mains : *Tradidit enim eos Dominus in manus Israël.* Marquons lui avec effusion de cœur notre vive reconnoissance.

A ces causes, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Chanoines & Chapitre de notre Eglise Cathédrale, nous chanterons Dimanche 23 Août, solennellement le *Te Deum* dans notre dite Eglise, après les Vêpres, avec les cérémonies accoutumées, en actions de grace de la prospérité des armes du Roi, & le Dimanche suivant 30 du même mois, dans l'Eglise de S. Pierre de Caën, à 5 heures du soir, où tout le Clergé Séculier & Régulier se rendra, selon l'usage.

Ordonnons que le premier Dimanche après la réception de notre présent Mandement ; on chantera dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse le *Te Deum*, avec l'Oraison *pro gratiarum actione*, & le Pseaume *Exaudiat*, avec l'Oraison *pro Rege & ejus exercitu*. Si mandons, &c. Donné à Bayeux dans notre Palais Episcopal, le 22 Août 1744. Signé, PAUL, Evêque de Bayeux.

Le Samedi 15 Août, la nouvelle de la maladie du Roi s'étant répandue, l'Abbé de Ste Geneviève ordonna que la Châsse de la Ste Patronne de Paris, seroit découverte par devant, & qu'on chanteroit des Saluts, pour demander à Dieu le rétablissement de  
la

la santé de S. M. En conséquence la Châsse fut découverte au son de toutes les cloches de l'Abbaye.

Le même jour, sur les 9 heures du soir, M. Dufranc, Greffier du Parlement, & l'un des Secrétaires du Roi, servant en la Cour, se rendit à Ste Geneviève, & dit que MM. les Premier Président & Procureur Général, ayant consulté les Registres du Parlement, y avoient remarqué qu'on avoit ordonné en pareil cas la découverte de la Châsse, avant même que le Parlement eût rendu Arrêt, & que devant être infailliblement rendu le Lundi 17, les circonstances actuelles exigeoient provisionnellement cette découverte.

Le Dimanche 16, cela fut promptement exécuté pour la grand-Messe, & le tout annoncé par une volée des 10 cloches, qui fut répétée le soir à 8 heures.

Le Lundi 17, M. Ysabeau, aussi Greffier du Parlement, & Secrétaire du Roi, servant en cette Cour, apporta l'Arrêt, portant que ce même jour M. le Premier Président avoit dit à la Cour que la nouvelle du fâcheux état où étoit le Roi, étant arrivée à Paris, il avoit crû pouvoir ordonner, de concert avec M. le Procureur Général, que la Châsse de Ste Geneviève seroit découverte, afin d'obtenir par le secours de la Patronne de la Ville capitale & du Royaume, la conservation d'un si grand Monarque dont la vie est si précieuse à la France; où le Procureur Général du Roi, la matière mise en délibération, LA COUR a arrêté & ordonné, que conformément aux Mandemens qui seront donnés par l'Archevêque de Paris, il sera fait des Prieres publiques pour le rétablissement de la santé du Roi, pendant lesquelles la Châsse de Ste Geneviève demeurera découverte, ce qui sera mandé aux Abbé & Religieux de ladite Abbaye, par l'un des Secrétaires du Roi, servant en la Cour.

Aussi-tôt

Aussi-tôt l'Abbé de Ste Geneviève donna le Mandement imprimé, qui va être rapporté.

Ce même jour 17, fut célébrée, comme le porte le Mandement, une Messe solennelle pour commencer la Neuvaine.

Mrs les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, toujours attentifs à reclamer leur Ste Patronne, & à témoigner leur zèle pour la Personne sacrée de S. M. avertirent que le lendemain ils assisteroient à la grande Messe & qu'ils continueroient pendant toute la Neuvaine.

Le Mardi 18, ces Messieurs furent reçûs à la porte de l'Eglise par le R. P. Abbé, à la tête de toute la Communauté, au son des cloches & de l'orgue. Ils y sont revenus les jours suivans jusqu'au 26 inclusivement, & pour témoigner leur joye & leur reconnaissance du meilleur état de la santé du Roi, ils parurent en Robes rouges de Cérémonie. La Messe d'actions de graces fut célébrée; on avoit chanté le *Te Deum* la veille, auquel avoit pareillement assisté le Corps de Ville.

Le Mandement du R. P. Abbé de Ste Geneviève contenoit ce qui suit.

FRANÇOIS PATOT, Abbé de l'Abbaye Royale de Ste Geneviève au Mont de Paris, &c. Nous venons de faire retentir les Temples sacrés des chants de joye & d'allegresse, & nous avons rendu de solennelles actions de graces au Dieu des Armées, de la protection qu'il a accordée à celles de notre invincible Monarque, qui lui en a rapporté toute la gloire, sans l'attribuer ni à son courage, ni à la valeur de ses troupes. Aujourd'hui nos vœux ont pour objet la santé de ce Prince, si chete & si précieuse à tous ses Sujets; la moindre altération qu'elle peut souffrir, nous allarme & nous engage à recourir au souverain Arbitre de nos vies, afin  
que

que fléchi par nos prieres, il conserve des jours d'où dépendent notre bonheur & notre tranquillité. La Religion & la reconnoissance exigent de nous ce tribut. Les fatigues & les travaux que l'amour du Roi pour ses Sujets l'a porté à essuyer, afin de les mettre à couvert de la fureur de ses ennemis; les dangers qu'il a courus, les longs & pénibles voyages qu'il a entrepris dans cette saison, tant de preuves de sa tendresse, demandent de nous un retour qui nous rende sensibles au parfait rétablissement d'une santé qu'il n'a point craint de sacrifier au bien particulier & commun de ses Peuples. Le Ciel qui nous a donné ce Prince si cher dans les jours de ses miséricordes, les prolongera pour le bien de la Religion & de l'Etat, & dissipera les justes sujets de nos craintes. Cette Protectrice de la France, qui a toujours été l'objet de la confiance & de la pieté de nos Rois, & de celle de leurs Sujets, comme un autre Isaïe, nous dira, attendrie sur nos gémissemens, que le Seigneur a écouté les vœux que nous lui avons adressés, & que déjà celui pour lequel nous les avons formés en ressent les effets. Renouvellons-les sans cesse; nous ne pouvons les interrompre, sans nous rendre coupables de l'ingratitude la plus condamnable.

A ces causes, pour nous conformer à l'Arrêt de ce jour, rendu par la Cour de Parlement, nous ordonnons que la Châsse de Ste Geneviève, Patronne de Paris & du Royaume, sera découverte ce jourd'hui, dont la Ville sera avertie par le son de toutes les cloches de notre Abbaye; que le même jour on célébrera une Messe solennelle à neuf heures du matin; que pendant le tems que la Châsse demeurera découverte, on dira au grand Autel des Messes, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi; que quatre Chanoines Réguliers de cette Eglise iront faire

I leurs

leurs prieres successivement , selon l'ordre qui leur sera marqué , devant ladite Châsse , hors le tems des Messes qui se diront au grand Autel , & que tous les soirs après Complies sera fait un Salut , qui commencera par une Procession dans l'Eglise , à laquelle on chantera , 1°. les Litanies *Aufer à nobis* , &c. 2°. l'Antienne de Ste Geneviève , *O felix Ancilla* , &c. 3°. le Répons , *Virtutes* ; l'Antienne de la Ste Vierge , *Sub tuum præsidium* , & *Domine saluum fac Regem* , & l'Antienne *Da Pacem* ; le *Ps. Dominus opem ferat illi* ; & *Super lectum doloris ejus*. Les Oraisons , la première pour le rétablissement de la santé du Roi , *Omnipotens sempiterna Deus* , &c. la deuxième , de la Ste Vierge , *Concede nos famulos* , &c. la troisième , de Ste Geneviève , *Præsta quasumus* , &c. & la quatrième , pour la Paix , *Deus* , à *quo sancta desideria* , &c.

. Nous ordonnons de plus , que pendant que la Châsse demeurera exposée à la dévotion des Fidèles , tous les Prêtres qui célébreront la Messe dans notre Eglise , continueront de dire les Oraisons , Secrettes & Postcommunions intitulées dans le Missel , *Pro Infirmis* , pour le Roi. Donnée à Paris , en notre Abbaye Royale de Ste Geneviève , le 17 Août 1744. Signé , Fr. François PATOT , Abbé de Ste Geneviève , &c.

**LETTRE** du Roi , écrite à M. l'Archevêque de Paris , pour faire chanter le Te Deum , en actions de grâces du rétablissement de la santé de Sa Majesté.

**M**ON COUSIN , les grâces signalées que je viens de recevoir de la Bonté du Tout-Puissant , dans la maladie dont il a permis que je fusse attaqué , sont une nouvelle preuve bien sensible de  
la

la protection singuliere dont il daigne me favoriser. Je ne puis mieux employer les premiers momens de ma convalescence, qu'à lui donner des témoignages publics de ma vive reconnoissance, & le supplier de m'accorder pendant le reste des jours qu'il voudra bien me conserver, les secours qui me sont nécessaires, pour n'être occupé que de la gloire & du bonheur de mes Sujets. Les marques si touchantes d'attachement que j'ai reçues d'eux dans cette conjoncture, m'ont rempli de la plus douce consolation; elles me font esperer, que la ferveur de leurs prieres attirera sur moi & sur mon Royaume de nouvelles bénédictions, que je desire principalement, pour les rendre heureux. C'est dans ces sentimens que je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, le jour que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part; sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, MON COUSIN, en sa sainte & digne garde. Ecrite à Metz le 4 Septembre 1744. Signé, L O U I S, & plus bas, PHELYPEAUX.

En conséquence l'Archevêque de Paris donna un Mandement, dont voici la teneur.

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE, &c. Au Clergé Séculier & Régulier, & aux Fidèles de notre Diocèse: Salut & Bénédiction.

Dans un tems, mes très-Chers Freres, où nous attendions de jour en jour, que le Roi, à la tête de son armée, attaqueroit ses ennemis, & les forceroit d'abandonner cette riche Province, de laquelle ils s'étoient flatés de faire le théâtre de leurs triomphes, quelle fût notre affliction d'apprendre, que S. M. réduite sur un lit de douleur, par une maladie violente, étoit dans l'impuissance d'exécuter la généreuse résolution qu'elle avoit prise !

I ij Mais

Mais quel surcroît de désolation & d'accablement pour nous, lorsque nous ne pûmes ignorer, que malgré la vigueur de l'âge & tous les secours humains, ce Prince se trouvoit dans une extrémité, semblable à celle qui fit dire autrefois au Roi Ezechias : *N'étant encore qu'à la moitié de mes jours, je me vois aux portes de la mort . . . Je ne verrai plus le Seigneur dans la terre des vivans; les hommes qui l'habitent vont disparaître à mes yeux, & ma vie n'est plus que comme la tente d'un Berger, qu'on plie, pour l'emporter ailleurs.*

Au bruit du péril auquel se trouvoit exposée une vie dont dépendent le bonheur & le salut de la France, la consternation fut générale; les Grands comme les Petits, les Riches comme les Pauvres, tous firent éclater leur douleur, & donnerent à l'en-  
vi des marques de leur attachement pour la Personne sacrée de leur Roi. On accouroit en foule dans nos Eglises, & surtout dans ce célèbre Temple dédié sous l'invocation de la Mere de Dieu, où les Ministres du Seigneur, prosternés jour & nuit au pied de l'Autel, s'efforçoient de fléchir la colere du Ciel, & de détourner le coup terrible dont nous étions menacés.

S'il en coûte à notre cœur de rouvrir dans le vôtre, par le souvenir de ces tristes objets, une playe douloureuse, il est bien consolant de pouvoir vous assurer, que le sujet de nos alarmes est entièrement dissipé, & que l'Auguste Monarque, que nous avons pleuré comme mort, aujourd'hui plein de vie & de santé, est en état d'accomplir les glorieux projets que lui dicteront son amour pour ses Peuples, & son zèle pour le rétablissement de la tranquillité de l'Europe.

*Beni soit, mille & mille fois le Seigneur, qui n'a pas rejeté notre priere, ni éloigné sa miséricorde de dessus*

*dessus nous ! C'est lui , c'est le Tout-Puissant qui a conduit ce Prince jusqu'aux ports de la mort , & qui l'en a retiré : la même main qui nous avoit blessés , nous a guéris. Le Dieu de toute consolation a fait succéder à la tempête , aux larmes & aux soupirs le calme & la joye ; touché de tant de vœux , de tant de prieres , de tant d'œuvres de mortification & de pénitence , il nous rend ce Monarque , plus digne que jamais & de notre respect & de notre amour.*

Dans ces circonstances , S. M. persuadée comme nous , que sa vie renouvelée , est un bienfait de celui qui a sur les Souverains comme sur les Sujets , un pouvoir absolu de vie & de mort , veut que nous lui en rendions de très-humbles actions de grâces , & par une suite des sentimens qu'elle a fait paroître dans le tems de la tribulation , elle nous ordonne de demander les secours dont elle a besoin , pour n'être désormais occupée que de la gloire du Seigneur & du bonheur de ses Peuples.

Obéissons à des ordres si respectables. Remercions Dieu de nous avoir épargné le plus redoutable trait de sa colere , que nous n'avions peut-être que trop mérité. Demandons lui qu'il comble ce Monarque de ses faveurs célestes & des dons inestimables de sa grace ; qu'il lui fasse goûter de plus en plus cette belle Maxime de S. Augustin , que la condition

» des Souverains n'est véritablement heureuse , que  
 » quand ils commandent avec justice ; qu'ils ne s'é-  
 » levent point avec orgueil , ni des éloges flatteurs , ni  
 » des hommages séduisans de ceux qui les environ-  
 » nent ; qu'ils se servent de leur autorité pour étou-  
 » dre le culte Divin ; qu'ils craignent Dieu , l'ai-  
 » ment & le servent avec fidélité , qu'ils font plus  
 » de cas du Royaume qu'ils esperent dans le Ciel ,  
 » que de celui qu'ils possèdent sur la Terre ; qu'ils  
 » répriment leurs passions avec d'autant plus de soin.

I iij » qu'il

» qu'il leur est plus facile de les satisfaire , & qu'ils  
 » préfèrent l'avantage de les soumettre & de les  
 » dompter, à celui de commander au monde entier.

Enfin conjurons le Seigneur de nous conserver long-tems le Trésor qu'il nous a rendu , & de nous faire jouir avec tranquillité , pendant une longue suite d'années , du fruit de nos vœux , en ajoutant de nouveaux jours à ceux d'un Roi , qui par un des plus nobles sentimens que la Religion & l'Héroïsme Chrétien peuvent inspirer , ne veut vivre que pour faire honorer Dieu & pour nous rendre heureux.

A ces causes , après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen , Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons que le *Te Deum* avec le Verset *Benedicamus Patrem & Filium* , &c. & l'Oraison *Pro restituta Regis sanitate* ; l'Antienne , *Domine salvum fac Regem* , &c. le Verset *Fiat manus tua* , &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu* , sera chanté Jeudi 10 Septembre , dans notre dite Eglise ; Dimanche 13 du même mois , dans toutes les Abbayes , Chapitres , Paroisses & Communautés Séculières & Régulières de la Ville & des Fauxbourgs de Paris , & le Dimanche qui suivra la réception de notre présent Mandement , dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. Nous ordonnons en outre , que depuis le jour que le *Te Deum* aura été chanté dans notre dite Eglise Métropolitaine , jusqu'au premier du mois d'Octobre exclusivement , on récitera à toutes les Messes la susdite Oraison avec la Secrete & la Postcommunion qui la suivent. Nous recommandons aux Curés & Vicaires de notre Diocèse , d'exhorter les Fidèles dans leurs Prônes & autres Instructions , de demander au Ciel , ainsi que S. M. le désire , l'assistance dont elle a besoin , pour faire de la santé qu'elle a recouvrée , un usage agréable à Dieu & utile à ses Peuples. Si

Si mandons aux Archiprêtres, &c. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscope le 6 Septembre 1744. Signé, CHARLES, Archevêque de Paris, &c.

Le 12 du même mois, le Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez donna aussi son Mandement sur le même sujet, contenant ce qui suit.

JEAN BOURDET, Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez, &c.

Le Ciel, flechi par nos Prieres, vient enfin de tarir nos larmes; il les a fait couler pour nous porter à l'appaiser, & la grandeur de la Victime qu'il a menacé de frapper, nous montre combien il étoit irrité contre nous. Nos prosperités nos éblouissoient; nous mettrions notre confiance *dans nos Chars*, dans nos armées. Nous avons oublié que le nom du Seigneur doit être toute notre espérance, & que celui qui la fonde sur un bras de chair, est soumis à l'anathème & à la malédiction. La sagesse qui préside au Conseil de notre Auguste Monarque, ses Alliances, le courage qu'il inspire à ses troupes, les Lauriers qui ceignoient son front, enlevoient notre encens & nos hommages. En vain nous ordonnoit-il lui-même d'en rapporter la gloire à celui *par qui regnent les Rois, & qui inspire aux Législateurs toute justice*; nous avons manqué de nous conformer à de si pieuses intentions, & tandis qu'au dehors nos Temples retentissoient d'actions de grâces adressées au Très-Haut, comme à l'Auteur de nos succès, nous nourrissions peut-être dans le fond de nos cœurs un peu trop de complaisance & d'admiration pour celui qui n'en étoit que le glorieux instrument. Le Seigneur peu content de nos dispositions, a changé nos Fêtes en deuil, & nos Cantiques de triomphe en lamentations. Il a paru vouloir convertir nos Lauriers en Cyprés, en renversant le fondement de  
I üij. notre

notre orgueil; il a fait briller son glaive sur la foudre, il a élevé son bras, & il a dit. *C'est moi qui suis le Seigneur, c'est moi qui frappe & qui guéris; qui ôte & qui donne la vie, qui conduis au tombeau & qui en retire; reconnoissez qu'il n'est point d'autre Dieu que moi.* Sa voix s'est fait entendre à l'oreille de notre cœur; nous nous sommes humiliés sous sa puissante main. Cet heureux changement a détourné le coup terrible qui menaçoit une Tête si chère. Aux jours de deuil & d'amertume ont succédé des jours serains; le nouvel Ezechias nous a été rendu, & l'ombre du Soleil est retournée en arrière de dix degrés en notre faveur. Hâtons-nous donc, mes très-chers Freres, de redoubler les Actions de grâces que nous devons au Seigneur, qui rend à nos vœux & à nos besoins ce Prince bien-aimé, & faisons éclatter notre reconnoissance à proportion du bienfait que nous avons reçu. A ces causes, nous ordonnons que le *Te Deum* sera chanté dans notre Eglise Dimanche 13 Septembre, & que jusqu'au premier jour d'Octobre exclusivement, on récitera à toutes les Messes l'Oraison, la Secrette & la Post-communion *Pro restitutâ Regis sanitate.* Donné en l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez le 12 de Septembre 1744. Signé, Fr. JEAN BOURDET, Grand-Prieur & Vicaire Général de S. A. S. &c.

Le 13, le Grand-Prieur & les Religieux de l'Eglise de l'Abbaye de S. Germain des Prez rendirent à Dieu leurs publiques actions de grâces, & il y eut pendant la journée plusieurs salves de canon. Le soir, on tira une grande quantité d'Artifice dans la cour du Palais Abbatial, dont la façade, ainsi que celle de la maison des Religieux, fut illuminée avec beaucoup de magnificence. Les enceintes des deux cours, dans lesquelles on avoit suspendu des Lustres de Cristal, à la place des Lanternes ordina-

res,

tes, le furent pareillement, & un concours extraordinaire de peuple prit part aux réjouissances de cette Abbaye.

On voyoit sous le principal Portique du Palais Abbatial, un grand Tableau Allégorique sur le retour de la santé du Roi, santé qui fait le bonheur, & pour ainsi-dire, le salut de son Peuple, ce qui étoit exprimé par ces mots, SALUS A SALUTE.

Dans la cour des Religieux, un autre grand Tableau Allégorique ornoit le milieu de la façade de leur Maison; les Symboles, quoique differens, avoient le même objet, & on y lisoit cette Inscription. REGI REDIVIVO. PIO. VICTORI. PATRI PATRIÆ.

On peut dire que le zèle du R. P. René Laneau, Supérieur Général des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui fait sa résidence dans cette Abbaye, n'a pas peu contribué à rendre cette Fête l'une des plus brillantes de la Ville, surtout par la magnifique & ingénieuse Illumination de la cour, dont on vient de parler, Illumination dont ce R. P. a fait les frais, ayant d'ailleurs présidé à tout l'ordre qui a été observé.

Le 28 du mois dernier, la Chambre des Comptes, en action de grâces du rétablissement de la santé du Roi, fit chanter dans la Ste Chapelle le *Te Deum*, auquel le Chantre du Chapitre de cette Eglise officia. La Cour des Aides & la Cour des Monnoyes ont montré, en s'acquittant du même devoir, la part qu'elles prennent à la joye publique.

Les Présidens Trésoriers de France assisterent aussi le 29 dans la même Eglise, au *Te Deum*, qu'ils y firent chanter à la même occasion.

Le premier Septembre, la Compagnie des Avocats aux Conseils du Roi, fit chanter solennellement le *Te Deum* en l'Eglise des Grands Augustins, en actions de grâces de l'heureuse convalescence de S. M.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & celle des Sciences, s'acquitterent le 9 de ce mois, du même devoir dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire.

Quelques difficultés ayant empêché l'Académie Françoisse de donner dès le 5 de ce mois, comme elle l'avoit résolu, des marques publiques de son zèle & de son attachement pour son Auguste Protecteur, elle n'a pû jouir que le 12 de cette satisfaction. Elle fit chanter ce jour-là le *Te Deum* en Musique, dans la Chapelle du Louvre, auquel l'Evêque de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie, officia.

L'Académie d'Architecture s'en acquitta le 14 dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où les six Corps des Marchands avoient aussi le 12 fait chanter le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir conservé S.M.

*EPIGRAMME sur la convalescence du Roi, envoyée à M. le Premier Président.*

**L**A mort, aveugle en ses fureurs,  
 Sans respecter le Diadème,  
 'Alloit frapet l'objet de notre amour extrême.  
 Son bras s'arrête, en entendant nos pleurs;  
 Elle vit bien à nos frayeurs,  
 Que malgré la mort même,  
**LOUIS** vivroit dans tous les cœurs.

*E N V O I.*

En lisant le Bultin qu'apporte le courier,  
 Mon cœur peint dans ces Vers toute son allegresse.  
 De *Maupeou*, pour son Roi je connois la tendresse;  
 C'est à *Maupeou* de les voir le premier.

LET-

NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.



ESSAY DE MEDAILLON,  
*Sur la convalescence du Roy.*

*A. Gosmond jnr. et del.*

*D. Sornique. Sculp.*

LETTRE à M. L. C. D. L. R. en lui  
envoyant un Essai de Médaillon sur la  
convalescence du Roi.

AU milieu des transports du plus tendre & du  
 plus fidèle des Peuples, avec lequel j'ai passé  
 successivement, (par le danger où étoit le Roi,  
 & par la convalescence de ce grand Prince,) de la  
 plus grande affliction à la joye la plus excessive;  
 j'ai, M. comme son fidèle Sujet, partagé des sen-  
 timens si justes, & mon zèle m'a suggeré cet Essai  
 de Médaillon, que je vous envoie. Je sçais bien  
 que mon Ouvrage est fort au-dessous de mon ob-  
 jet, mais enfin, c'est un Enfant de l'amour que  
 tous les François ont pour leur Pere & pour le plus  
 aimable des Rois. J'attends de votre amitié que  
 vous en ferez l'usage qu'elle vous dictera; vous  
 en trouverez l'Explication au bas de ma Lettre. Je  
 vous prie de me continuer les bontés dont vous  
 m'honorez, & de me croire avec tous les senti-  
 mens que je vous dois, M. Votre, &c. GOSMOND.

*A Paris, ce 3 Septembre 1744.*

*Explication du Médaillon.*

Ce Médaillon représente la France à genoux,  
 qui a déposé son Sceptre & sa Couronne au pied  
 d'un Autel, sur la face duquel on voit gravé un *An-*  
*chre*, Symbole de l'Esperance qu'on a toujours eü,  
 que la bonté du Tout-Puissant retireroit le Roi du  
 danger où il se trouvoit. Au dessous de cet Autel,  
 sont deux Enfans, qui caractérisent l'innocence &  
 la sincérité des vœux de toute la Nation pour le Roi,  
 & qui levent les mains au Ciel, pour implorer sa  
 misericorde en faveur de ce Prince & de nous.

Dieu, exauçant des vœux si purs & si justes, fait:

I vj descen-

## 2132 MERCURE DE FRANCE.

descendre la Santé du Ciel. Elle porte dans un Médaillon le Portrait du Roi, qu'elle remet entre les mains de la France, pour lui marquer que la Divine Providence a bien voulu lui rendre son Monarque : la France le reçoit avec transport.

La Religion, avec ses attributs, paroît au-dessus. Elle montre le S. Nom de Dieu dans sa gloire, & nous fait voir par-là que ce n'est qu'à Dieu seul à qui l'on doit la vie du Roi.

On remarque du côté opposé, l'Ange du Seigneur, qui, avec un glaive de feu, précipite la Mort dans les abîmes.

Dans le fond du Médaillon, on voit plusieurs petits Autels flamboyans, qui marquent que les vœux que l'on faisoit pour ce Prince, étoient universels.

Au haut du Médaillon, on lit cette Inscription: **CUM DEO OMNIA, SINE DEO NIHIL,** c'est-à dire, *Tout vient de Dieu, sans lui il n'y a rien.* Autour du Portrait du Roi est cette autre Inscription:

LUDOVICUS QUINDECIMUS,  
REX OPTIMUS  
GENTIUM CONSENSU  
MAXIMUS.



LOUIS QUINZIÈME,  
ROI TRÈS-BON,  
ROI TRÈS-GRAND,  
DE L'AVEU DE TOUS LES PEUPLES.

Il y a dans l'Exergue: **XV. AUG. M. DCC. XLIV.** Jour à jamais mémorable pour la France, puisque c'est dans ce jour fortuné pour elle, que Dieu lui a rendu son Monarque **BIEN-AIMÉ.**

LA

*LA Convalescence du ROI.*

**I**ls sont passés ces jours de douleur & d'effroi,  
 Et l'empire François renaît avec son Roi.  
 Avions-nous mérité que le courroux Céleste  
 Fît subir à nos cœurs cette épreuve funeste ?  
 Nous perdions pour jamais ce trésor précieux,  
 Au moment qu'il étoit le plus cher à nos yeux :

Nos cœurs tournés vers lui dès sa plus tendre en-  
 fance ,  
 S'étoient liés encor par la reconnoissance ;  
 Nos besoins en tout tems remplis, ou prevenus ;  
 Le Commerce affermi, nos voisins soutenus ;  
 Nos Champs fertilisés par une paix profonde ;  
 Tout immortalisoit le bienfaiteur du monde.

Mais enfin l'Univers s'est lassé d'être heureux ;  
 La Discorde s'éveille ; elle exhale ses feux ;  
 La grandeur du Héros bien-tôt se développe ;  
 Le danger l'encourage, il fait trembler l'Europe :  
 Des rives de l'Escant, il vole aux bords du Rhin.  
 A la fureur impie il va donner un frein.....  
 Ciel ! Quelle affreuse scène à nos regards offerte !  
 Là, le Char de Triomphe, ici, la Tombe ouverte  
 De funèbres clameurs s'élèvent jusqu'aux Cieux.  
 Cessez bruyans Concerts d'un camp victorieux ;  
 La foudre va tomber ; l'instant fatal s'avance,  
 Et le coup retentit aux deux bouts de la France.

Lévi-

Lévites , Magistrats , Citoyens consternés ,  
 Et tout sexe , & tout âge aux Autels prosternés ,  
 Attendent le secours que leur ferveur implore :  
 Le jour meurt , & renaît ; ils gémissent encore.  
 La vieillesse s'épuise en soupirs languissans ;  
 L'enfance étouffe & perd ses timides accens.  
 Un peuple qu'adopta la Sagesse éternelle ,  
 Heureux , favorisé , tant qu'il resta fidèle ,  
 Dans ses Temples pros crits reclame les bontés  
 D'un Dieu , qui dès long-tems les a deshérités :  
 Il semble qu'à LOUIS ils s'empres sent de rendre  
 L'hommage , qu'autrefois reçut d'eux Alexandre.  
 Des Mortels séparés , & de culte & de loix ,  
 Un intérêt si cher a réuni les voix.

Des Remparts de Paris ô Vierge tutélaire ,  
 De tes concitoyens n'es-tu donc plus la Mere ?  
 Et ce Roi dans les Cieux couronné de nos Lys ,  
 Ne reconnoît-il plus ses sujets & son Fils ?

Quelle nouvelle horreur nous frappe , & nous ac-  
 cable !

L'objet le plus auguste & le plus déplorable ,  
 Une Epouse... Elle part... Quel spectacle l'attend ?  
 Et toi , digne soutien de ce Trône flotant ,  
 Tu la suis... Faudra-t'il craindre aussi pour ta vie ?  
 Ton désespoir , tes pleurs te l'ont presque ravie.  
 Volez , volez tous deux à ses embrassemens ;  
 Recevez-les... Hélas ! Peut-être il n'est plus tems.

La

La Nature s'éteint ; l'Art n'a plus de ressource ;  
 Nouvel Ezéchias , au milieu de sa course ,  
 Il tombe ; courageux sans faste & sans effort ,  
 Il nous plaint , & ne craint , ni ne brave la mort :

Grand Dieu , qui nous étois toute ombre d'espé-  
 rance ,

Tu voulois au miracle assurer l'évidence ;  
 Tu te voiles souvent sous les secours humains ;  
 Ici tu fais briller l'Ouvrage de tes mains.  
 Louis respire enfin , objet de tant d'allarmes ,  
 Une seconde fois racheté par nos larmes.

Que ses premiers périls nous en firent verser ;  
 Quand cet Astre naissant fut près de s'éclipser !  
 Les plus ardens transports, les Fêtes les plus belles ;  
 Signalèrent la fin de nos frayeurs mortelles.  
 Plus fortunés encor , & plus reconnoissans ,  
 Allons offrir au Ciel nos vœux & notre encens :  
 Le Sénat a donné le signal d'allégresse ;  
 L'organe de nos Loix , l'est de notre tendresse.  
 France , adore la main , qui rend en ce grand  
 jour ,  
 Un Héros à ta gloire , un Pere à ton amour.

*Par M. Roy , Chevalier de l'Ordre de  
 Saint Michel.*

LET-

*LETTRE écrite de CHOISI-LE-ROI,  
le 18 Septembre, par M. G\*\*\*, au sujet  
de la Fête qui y a été donnée.*

**S** I tous les Sujets de S. M. ont donné des marques de la plus vive douleur, en apprenant sa maladie, ceux de Choisi-le-Roi ont été des premiers à témoigner combien ils y étoient sensibles; à peine le Curé de cette Paroisse Royale eut-il annoncé les Prières que l'on devoit faire pour que Dieu rendit ce Monarque aux vœux de toute la France, que son Eglise se trouva remplie d'Officiers du Château, de Bourgeois & d'Habitans, qui par des larmes bien sincères, faisoient connoître jusqu'à quel point ils s'intéressoient à la santé de S. M. Ce ne fut plus dès ce moment qu'un concours étonnant; toutes les maisons se trouverent vuides, & l'Eglise n'étant pas assés grande, pour contenir tous les Paroissiens, on voyoit autant de monde en-dehors qu'en-dedans, & pendant les neuf jours qu'on a continué les Prières, personne du Village ne s'est dispensé d'y assister.

L'heureuse nouvelle du rétablissement de la santé du Roi ayant été annoncée, & qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour une vie aussi précieuse, tous les Officiers du Château, les personnes employées dans les Bâtimens, les Bourgeois, les Habitans de Choisi-le-Roi, & tous les Ouvriers qui sont occupés aux differens travaux, donnerent en général & en particulier, des marques de la joye la plus parfaite.

La veille de la Fête de S. Louis, vers les sept heures du soir, on tira le canon en-présence du jeune Marquis de Coigny & de Mrs ses freres, qui allumèrent en même-tems le Feu qu'on avoit placé à la demi-Lune, qui donne sur la riviere; M. Filleul, Concierge du Château de Choisi, avoit fait illuminer très-ingé-  
nieu-

Alors une grande partie des Jardins de ce côté-là, & toute la façade du Château. A son exemple, Mrs Tiphaine, Gueullette, Guilier de Noñac, Triperet, & la Dlle Bracher, qui ont leurs maisons dans ce Village, firent aussi illuminer, à l'envi les uns des autres, leurs maisons, ce qui faisoit un très bel effet, par l'heureuse disposition du Lieu; tous les Particuliers, employés dans les Bâtimens du Roi, firent à peu près les mêmes Illuminations. M. de Janson, qui en est l'Inspecteur, s'y distingua par un Feu particulier, qu'on renouvela depuis huit heures du soir jusqu'à deux heures du matin. On ne voyoit partout que des Danses & des réjouissances au bas de la maison, située sur le bord de la Seine, & on présenta du vin & des rafraîchissemens à tout le monde.

Comme les nouvelles qui arrivoient tous les jours de Metz, confirmoient la convalescence du Roi, & que S. M. étoit entierement hors de danger, Mrs Filleul, Mautuits, le Noble, & Aubry, Officiers du Château, & M. Bayard, Chirurgien du Roi à Choisi, résolurent de témoigner plus particulièrement leur joye par un grand repas & une Fête qu'ils donnerent le 8 de ce mois, à laquelle les Dames & les principaux Bourgeois furent invités.

Ce même jour, à dix heures du matin, conformément aux ordres de M. l'Archevêque, on partit de la Paroisse en Procession, pour aller célébrer la grande Messe à la Chapelle du Château, où le S. Sacrement fut exposé jusqu'à six heures du soir; l'après midi on y chanta les Vêpres, le Salut, le *Te Deum* & l'*Exaudiat*, au bruit de plusieurs décharges de canon.

La Dlle Filleul, fille aînée du Concierge, fit une quête abondante pour les Pauvres.

A l'entrée de la nuit, la Cour des Princes fut illuminée

luminée par un grand nombre de Terrines , artistement distribuées ; la Colonnade qui regne le long de de là Galerie & de la Sale à manger du Roi , ornée de Tapisseries de la Couronne , fut éclairée par six Lustres , garnis de Bougies.

On n'avoit rien omis pour rendre la Fête des plus brillantes ; on avoit placé sur des Gradins un nombre suffisant de Symphonistes ; on ouvrit le Bal de bonne heure , & il ne finit qu'à 5 heures du matin.

On avoit dressé au milieu de la cour de la maison une Table de 30 couverts. Cette Table se trouva directement au-dessous de la Marquise de la Tente qu'on y avoit tendue ; c'est la même Tente que l'Ambassadeur de la Porte présenta au Roi de la part du G. S.

A côté , on avoit dressé un Buffet en ligne circulaire , fort orné , & garni de tout ce qu'on pouvoit souhaiter en Vins & en Liqueurs.

Deux autres Tables , l'une de quinze & l'autre de dix couverts , étoient placées , la première à côté de la grande Table sous la Marquise , & l'autre sous la Tente du Buffet ; ces Tables étoient occupées par des jeunes Gens priés de la Fête ; la grande Table étoit éclairée par un Lustre magnifique & par un Surtout de Cristal , sur lequel on avoit placé des Girandoles & des Bras garnis de Bougies.

Le Repas étoit composé de quatre Services , de seize plats chacun , & le tout fut servi abondamment & avec autant d'ordre que de propreté.

Tous les Convives firent parfaitement bien les honneurs du Repas. La santé du Roi ayant été portée aux Conviés par M. Filleul , on la but debout & découvert , au bruit du canon & des acclamations réitérées ; le Souper dura au moins trois grandes heures , & toujours avec la même gayeté ; on avoit mis plusieurs banquettes autour de la grande Table , pour pouvoir y placer plusieurs personnes , que la

Fête

Fête avoit attirées ; & on fit distribuer généralement à tout le monde des rafraîchissemens. Au bout de la cour , on distribuoit aussi du Pain, du Vin, des Langues & de la Viande aux Habitans & aux Ouvriers qui se présentèrent , & à deux heures du matin on servit du Caffé.

Pour maintenir l'ordre & contenir le Peuple , outre les Suisses du Château de Choisi, les Brigades des Maréchaussées de Villejuif & de Charenton étoient dans la cour , & tout s'y passa dans la plus grande tranquillité & sans le moindre désordre. La jeune Dlle Filleul , qui est remplie d'agrémens , & d'une très jolie figure , s'y est fort distinguée , & sur tout dans la Danse , par un grand nombre de différentes contre-danses , qu'elle exécuta avec autant de grace que de vivacité , lesquelles terminerent la Fête.



M O R T S.

**L**E . . . . Août , Charles de *Tarneau* , Lieutenant Général des Armées du Roi du 20 Février 1734, Gouverneur des Ville & Château de Béthune , ci-devant Inspecteur Général de Cavalerie , mourut à Courbevoye , âgé de 76 ans. Il avoit été reçu Page du Roi en sa Grande Ecurie en 1684. Il étoit fils de Joseph de Tarneau , Conseiller au Parlement de Bourdeaux , & de D. Catherine de Merignac , & sortoit d'une Famille qui a donné des Conseillers & des Présidens à ce Parlement depuis l'an 1573, dont les Armes sont d'Azur , à une bande d'or & un Chef aussi d'or , émanché de trois pièces d'Azur.

Le 5 , Robert *Maches* ( du Canton de Soleure ) Lieutenant Général des armées du Roi du 23 Mars

1736.

## 1140 MERCURE DE FRANCE.

1736, ci devant Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Suisses du mois de Septembre 1726, mourut à Paris, âgé de 80 ans; il étoit veuf depuis le 15 Mars 1741, de D. François, Gabrielle Macher, dont la mort est rapportée dans le Mercure d'Avril 1741.

Le 8, D. Marie-Louise-Magdeleine de Lamoignon, veuve depuis le 11 Juillet 1740 de Robert le Peletier, Seigneur des Poits, Ministre d'Etat, & ci devant Contrôleur Général des Finances, avec lequel elle avoit été mariée le 12 Septembre 1706, mourut à Paris, âgée de 57 ans. Elle étoit fille de Nicolas de Lamoignon Basville, Comte de Launay Courson, Conseiller d'Etat ordinaire, & Intendant de la Province de Languedoc, & de D. Anne-Louise Bonniau de Chalucet. Elle avoit eû pour fils unique Anne-Louis-Michel le Peletier, Comte de S. Fargeau, Conseiller au Parlement de Paris, mort à l'âge de 26 ans le 4 Juillet 1739, laissant des enfans de D. Marie-Charlotte-Marguerite d'Aligre, qu'il avoit épousée le 21 Février 1735. Voyez pour la Généalogie de la Famille de Lamoignon, l'Histoire du Parlement de Paris par Blanchard, & le Dictionnaire Historique de Morery, dernière Edition, dans lequel se trouve aussi partie de la Généalogie de la Famille de le Peletier.

---

### APPROBATION.

J'ai lu par Ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France* du mois de Septembre, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Octobre 1744.

Signé, HARDION.

TABLE.

# T A B L E.

**P** **AGES FUGITIVES.** Les Progrès de la Comédie  
 sous le Regne de LOUIS LE GRAND, *Ode*, 1931  
 La Supériorité des Dames sur les Hommes, *Ex-  
 trait*, 1936  
 Epître en Vers de M. Nericault Destouches, 1949  
 Observations sur l'usage de la Critique, 1957  
 Extrait d'une Ode sur les Conquêtes du Roi, 1966  
 Rondeau à M. B \* \* C. D. V. 1973  
 Suite de la Séance publique de l'Académie Royale  
 de Chirurgie, 1974  
 Enigme & Logogryphes, 2014  
**NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX ARTS, &c.**  
 Traité sur l'Aberration apparente des Etoiles,  
*Extrait*, 2017  
 Dissertations & Consultations Médecinales de Mrs  
 Chirac & Silva, 2024  
 Histoire de la Conquête du Mexique, *ibid.*  
 Nouvelle Edition des Lettres de S. Jérôme, *ibid.*  
 La Religion Chrétienne éclairée par le Dogme, *ibid.*  
 La Salamandre, nouvelle Allégori-Comique, &  
 Vers à ce sujet à la Dlle Coraline, 2025  
 Nouvelle Edition de la Coutume de la Marche, 2026  
 Histoire du Traité de Westphalie, 2027  
 Mémorial de Paris, nouvelle Edition, *ibid.*  
 Continuation de l'Histoire d'Angleterre, proposée  
 par souscription, *ibid.*  
 Collection de Livres rares à vendre, 2028  
*Hora Hebraica*, &c. 2029  
 Nouvelle Edition du Dictionnaire Latin de Robert  
 Etienne, *ibid.*  
*Institutiones Catholica*, 2030  
 Abregé de la Vie d'une Ste Religieuse, *ibid.*  
*Lettera al Cardinale Quirini*, 2031  
*Liber tertius de Liturgia Rom. Pontificis*, *ibid.*  
 Synopsis

<i>Synopsis Lauvetana ;</i>	<i>ibid.</i>
Observations sur la Mérope de M. Maffei ,	<i>ibid.</i>
Lettre sur la mort de M. l'Abbé de Rothelin ,	2032
Mort de l'Abbé Gédoyne ,	2041
Assemblée publique de l'Académie de Marseille , & Sujet proposé pour le Prix de 1745 ,	2042
Estampes nouvelles ,	2043
Remède pour les Dartres ,	2046
Savonnettes de pure Crème de Savon ,	<i>ibid.</i>
Chansons notées ,	2047
Spectacles, Extrait de la Tragédie des Jésuites ,	2051
Les Comédiens François donnent leur Spectacle <i>gratis</i> ,	2065
L'Algérien , nouvelle Pièce jouée sur le Théâtre Français ,	2066
L'Académie Royale de Musique donne l'Opera <i>gratis</i> ,	<i>ibid.</i>
Les Comédiens Italiens font la même chose , & donnent une très-belle Illumination ,	2067
Les mêmes Comédiens représentent trois Pièces nouvelles, intitulées, <i>l'Illumination, la Nôce de Village &amp; les Fêtes sinceres</i> ,	2068
L'Opera Comique donne son Spectacle <i>gratis</i> , & Illumination dans l'Enceinte de la Foire ,	2069
Nouvelles Etrangères , Suede , Russie ,	2070
Prusse ,	2071
Allemagne ,	2074
Italie ,	2078
Espagne , Génes & Isle de Corse ,	2081
Hollande & Pays-Bas ,	2082
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2085
Prise du Fort de Démont ,	2086
Victoires remportées sur les ennemis ,	2090
<i>Te Deum</i> chanté à Metz pour la guérison du Roi ,	2096
<i>Te Deum</i> chanté aux Quinze-Vingt , & exécuté par les Freres Aveugles ,	2101
	<i>Te</i>

<i>Te Deum</i> chanté à N. D.	2107
Fête donnée à l'Hôtel Royal des Invalides,	<i>ibid.</i>
Grande Messe & <i>Te Deum</i> chantés à S. Jean en Greve,	2110
Illuminations dans toutes les ruës de Paris,	<i>ibid.</i>
Mandemens,	2114
Lettre du Roi à M. l'Archevêque de Paris,	2122
Mandement en conséquence,	2123
Illuminations & rejoüissances à l'Abbaye S. Germain,	2128
<i>Te Deum</i> chanté dans plusieurs Eglises,	2129
Epigramme sur la convalescence du Roi,	2130
Lettre à M. L. C. D. L. R. en lui envoyant un Essai de Médaillon sur le même sujet, & Explication de ce Médaillon,	2131
La Convalescence du Roi, Ode par M. Roy,	2133
Lettre écrite de Choisi le Roi, sur une Fête qui y a été donnée pour le même sujet,	2136
Morts,	2139

---

*Errata de Juillet.*

**P** Age 1545, *tumulumque*, ôtez *que*.

---

*Errata d'Août.*

**P** Age 1774, ligne 12, Dauge, *lisez*, Dauge.

Page 1792, l. 20, prix, l. prise

**P.** 1855, à la Chanson notée, Parodiées, l. Parodiés.

**P.** 1858, l. 26, *Caroline*, l. *Coraline*.

Page 1925, ligne 16, Bottrant-Nanteüil, *lisez & ajoutez*, de Boham, Comtesse de Nanteüil la Fosse, remariée au Comte de la Rouëre. La  
Maison

Maïson de Boham est issuë des anciens Comtes d'Ardenne ; elle est éteinte en la personne de la Dame Comtesse de Nanteuïl ; la Terre de Nanteuïl la Fosse est un ancien partage de la Maïson de Chastillon sur Marne. Consultez Duchesne & le Procès verbal de Caumartin.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 1945, lign. 21 & 22, ôtez le point interrogant après Nitocris.  
P. 1971 l. 6, l'on, l. on ; lign. 7, mettez un point interrogant après Hommes.  
P. 1993, l. 6 & 7, regardés, l. regardé.  
P. 2013, l. 15, éclairera, l. éclaircira.  
P. 2028, l. 4 du bas, mais, ôtez ce mot.  
P. 2035, l. 12, le, ôtez ce mot.  
*Ibid.* l. 17, formés, l. formé.  
P. 2069, l. 4, bein, l. bien.  
*Ibid.*, l. antepénultième, avoir, l. avoit.

*La Chanson notée doit regarder la page*

2047

*La Planche gravée, la page*

2133

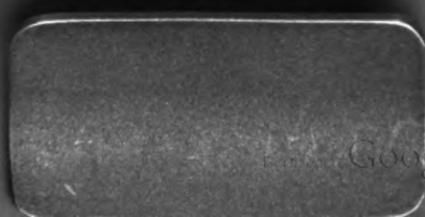








OCT 13 1936





OCT 13 1936





OCT 13 1936





OCT 13 1936

